

ENSEIGNEMENTS BIBLIQUES SITE BIBLIQUEST

<http://www.bibliquest.org/>

Volume n°7S

Église

<i>Assemblée — Série A par Paul Fuzier</i>	<i>page 001</i>
<i>Assemblée — Série B par Paul Fuzier</i>	<i>page 027</i>
<i>Assemblée — Discipline par Paul Fuzier</i>	<i>page 048</i>
<i>Au sujet de l'Assemblée Regroupement d'articles par Bremicker E.A.</i>	<i>page 060</i>
<i>L'Assemblée (ou Église) et Culte par André GIBERT</i>	<i>page 062</i>
<i>Le NOM qui RASSEMBLE par Georges ANDRÉ</i>	<i>page 073</i>
<i>LE SENTIER DE DIEU DANS LES TEMPS DIFFICILES par Adrien Ladrière</i>	<i>page 084</i>
<i>L'ASSEMBLÉE de DIEU ou la PLEINE SUFFISANCE du NOM de JÉSUS par C.-H. Mackintosh</i>	<i>page 096</i>
<i>Une parole solennelle dans un temps fâcheux par Christian Briem</i>	<i>page 107</i>
<i>Unité des chrétiens — Désunion et querelles Garder l'unité de l'Esprit par Paul Fuzier</i>	<i>page 112</i>
<i>Trouver la pensée de Dieu et retrouver Son chemin en période de difficultés d'assemblée (dissensions)</i>	<i>page 126</i>
<i>LE CAMP par André GIBERT</i>	<i>page 129</i>
<i>Quelques considérations sur l'Administration de l'Assemblée par Samuel Prod'hom</i>	<i>page 132</i>
<i>La Communion chrétienne par Arend Remmers</i>	<i>page 135</i>
<i>COMMUNION DANS LE SERVICE par J.-A. Monard</i>	<i>page 147</i>
<i>TROIS ISSUES 1 Corinthiens 6:1-11 par J.-A. Monard</i>	<i>page 150</i>
<i>RASSEMBLEMENT autour du Seigneur Jésus par Monard Jacques-André</i>	<i>page 150</i>
<i>Être réunis en assemblée par J.-A. Monard</i>	<i>page 151</i>
<i>L'église ou assemblée Solidarité — Indépendance</i>	<i>page 154</i>
<i>Rassemblements volontaires par Bibliquest</i>	<i>page 158</i>
<i>Ce qui est requis de ceux qui sont « à la tête » et ce qui leur est dû par Paul Fuzier</i>	<i>page 159</i>
<i>LA SOLLICITUDE POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES par Paul Fuzier</i>	<i>page 160</i>
<i>À propos du lieu du rassemblement par Paul Fuzier</i>	<i>page 162</i>
<i>EUTYCHE — Actes 20:7-12 par Philippe Laügt</i>	<i>page 164</i>
<i>L'ÉGLISE du DIEU VIVANT et le BAPTÊME du SAINT ESPRIT par J. N. Darby</i>	<i>page 166</i>
<i>L'ÉGLISE — Quelques écrits de 1840 à 1874 par J. N. Darby</i>	<i>page 175</i>

Bibliquest: <http://www.bibliquest.org/>

Un site pour la diffusion de l'évangile et de la vérité chrétienne selon la Bible (ou Saintes Écritures). Ce site a pour but

-de donner un accès commode et libre à la Parole de Dieu (= Bible = Saintes Écritures = Écriture Sainte. Elle comprend Ancien et Nouveau Testament)

-d'aider le lecteur à trouver le salut pour son âme

-de présenter les éléments essentiels de la vérité chrétienne selon la Bible

-d'aider le lecteur dans la compréhension de la Bible, qui est la Parole de Dieu

-de fournir des sources approfondies et abondantes pour aller plus avant dans la connaissance de la vérité chrétienne avec la Famille de sites complémentaires

-d'offrir la possibilité de correspondre pour trouver des réponses aux questions supplémentaires que vous vous posez.

« *Que dis-tu de toi-même ? Il dit : Moi, je suis la VOIX de celui qui crie dans le désert : Faites droit le chemin du Seigneur* » Jean 1:23

Ce que nous sommes

N'ayant d'autre objectif que d'amener les âmes à Christ et à la connaissance de Christ et à la marche avec Christ, nous n'aimons pas parler de nous (mais nous n'avons rien à cacher !) Quoi qu'il en soit, ce que nous sommes ressort de ce que nous publions, et l'orientation chrétienne évangélique en est évidente.

Ce que nous croyons

Bibliquest, comme les auteurs des ouvrages proposés, est profondément convaincu que les Saintes Écritures (la Bible tout entière) sont inspirées de Dieu. Ils en reconnaissent l'entière et immuable autorité et désirent encourager chacun à les lire chaque jour avec prière.

« *Toute écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* ».

2ème épître de Paul à Timothée chapitre 3 verset 16

Parmi les points fondamentaux de «la vérité de l'évangile» que nous a fait connaître Jésus, le Fils de Dieu, on peut citer bien incomplètement :

Les Saintes Écritures

La divine inspiration et l'autorité souveraine de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) qui est la Parole de Dieu, exempte d'erreur dans les originaux.

Dieu

Un seul Dieu, Tout Puissant, en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit - Créateur de l'univers et de la terre, et de tout ce qui existe.

Jésus-Christ

Vrai Dieu et vrai homme, sa préexistence éternelle, sa naissance d'une vierge, sa vie parfaite parmi les hommes, sa mort sur la croix pour expier nos péchés, sa résurrection et son ascension corporelles, son retour personnel, effectif et prochain, pour chercher les siens et juger le monde. Jésus est vivant et glorieux.

L'Homme et le Péché

La responsabilité de tout homme devant Dieu : tous ont péché et méritent la condamnation.

Le Salut

-La justification, opérée par la grâce de Dieu en Jésus-Christ et reçue uniquement par la foi (repentance indispensable) ; la nécessité de la nouvelle naissance conduisant à une vie de piété, de sainteté et de témoignage à la gloire de Dieu, par l'action du Saint-Esprit.

-Le pardon des péchés et la vie éternelle offerts gratuitement à celui qui croit au Seigneur Jésus ; la condamnation éternelle de celui qui ne croit pas.

L'Église

-La descente de l'Esprit Saint sur la terre après l'ascension du Christ, pour former l'Église.

-L'Église (ou l'assemblée) est composée de tous les chrétiens nés de nouveau. Ils sont unis à Jésus Christ en un seul corps par l'Esprit Saint, comme les membres du corps à la tête.

-Localement les chrétiens se rassemblent autour du Seigneur Jésus, reconnaissent son autorité et se soumettent à la direction du Saint Esprit et non à celle d'un homme.

-Les dons de l'Esprit Saint et son action pour l'édification, la croissance du corps de Christ.

L'Avenir

-L'attente du Seigneur Jésus qui va venir ressusciter les croyants déjà morts, changer le corps des croyants vivants et les enlever ensemble au ciel avec lui.

-Le règne à venir de Christ sur la terre et le jugement final des vivants et des morts qui n'auront pas cru.

-La félicité éternelle des rachetés ; le châtement éternel des pécheurs.

Qu'il puisse être dit de tous ceux qui aujourd'hui lisent ou entendent les Saintes Écritures

« *Vous avez accepté, non la parole des hommes mais (ainsi qu'elle l'est véritablement) la Parole de Dieu, laquelle opère en vous qui croyez* ». 1ère épître de Paul aux Thessaloniens chapitre 2 verset 13

Décharge de responsabilité

le contenu de ce site se veut ouvertement en faveur de la Bible et de la vérité qu'elle contient. Certains sujets relèvent de la controverse et les positions prises peuvent être considérées comme inacceptables par certaines personnes qui n'aiment pas la vérité biblique. Certaines conduites ou propos y sont positivement désapprouvés, voire condamnés : certaines personnes pourraient interpréter cela comme de l'incitation à la haine. Ce serait à tort, car Dieu aime le pécheur, même s'il hait le péché. Ceci AVERTIT le lecteur qui lit à ses propres risques.

Assemblée — Série A par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières abrégée

- 1 Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser — Attitude du fidèle en un temps de ruine
- 2 Éli, Samuel, Anne — 1 Samuel 2 à 4 — Tu honores tes fils plus que moi
- 3 Le Rassemblement sur le terrain de l'Unité du Corps
- 4 La présence du Seigneur dans le rassemblement : quelques conséquences pratiques
- 5 Rassembler en un
- 6 Fausses doctrines
- 7 Puissance du témoignage collectif
- 8 « Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers » (Juges 10:16)
- 9 Différents types de croissance à rechercher, personnellement et collectivement
- 10 La présence du Seigneur dans le rassemblement autour de Lui
- 11 Ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. 2 Tim. 2:19-22
- 12 La vie d'Étienne comme exemple. Actes 6 et 7
- 13 Action dans l'assemblée
- 14 Remarques sur Philippiens 4
- 15 « Je suis là au milieu d'eux » — Matt. 18:20

Table des matières détaillée

- 1 Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser — Attitude du fidèle en un temps de ruine
 - 1.1 Début de Luc
 - 1.2 Ce que faisait Anne, fille de Phanuel
 - 1.3 Application actuelle dans une chrétienté en ruine
 - 1.4 ... de la tribu d'Aser. La bénédiction de Jacob
- 2 Éli, Samuel, Anne — 1 Samuel 2 à 4 — Tu honores tes fils plus que moi
 - 2.1 Éli
 - 2.2 Exhortation aux parents : Éli un exemple à ne pas suivre
 - 2.3 Discipline à ne pas négliger dans la maison de Dieu
 - 2.4 Samuel. Certaines défaillances
 - 2.5 Anne, une mère pieuse et fidèle
 - 2.6 Imiter les bons exemples
- 3 Le Rassemblement sur le terrain de l'Unité du Corps
 - 3.1 Introduction : Rappeler quelques vérités essentielles
 - 3.2 Ruine, dispersion et unité
 - 3.3 Participation des membres du corps de Christ à la table du Seigneur
 - 3.4 Une responsabilité de l'assemblée pour l'admission
 - 3.5 Quand la communion n'est pas possible
 - 3.6 Un chemin qui reste selon la Parole
 - 3.7 Amour et obéissance
- 4 La présence du Seigneur dans le rassemblement : quelques conséquences pratiques
 - 4.1 Privilège d'être rassemblés autour du Seigneur
 - 4.2 Gravité des absences par négligence
 - 4.3 État convenable pour jouir de la présence du Seigneur
 - 4.3.1 Jacob
 - 4.3.2 Rôle des dons : nous faire jouir de la présence du Seigneur
 - 4.3.3 La chair qui se met en avant
- 5 Rassembler en un
 - 5.1 Un seul troupeau mais des brebis dispersées
 - 5.2 Quel remède ?
 - 5.3 Communion à la Table du Seigneur. Responsabilité qui s'y rattache
 - 5.4 Tout au long de l'Écriture, Dieu sépare
 - 5.5 Rechercher le lieu où le Seigneur a promis sa présence
 - 5.6 Celui qui n'assemble pas avec moi disperse. Luc 11:23
 - 5.7 Unité proclamée par un résidu dans l'humilité
- 6 Fausses doctrines
 - 6.1 Objectifs et moyens de l'ennemi des croyants
 - 6.2 Avertissements de plusieurs apôtres
 - 6.3 Ceux de Corinthe
 - 6.4 Démasquer. Se méfier des apparences
 - 6.5 Préservés par l'onction de la part du Saint
 - 6.6 Réagir quand ils sont découverts
 - 6.7 Urgence. Conclusion
- 7 Puissance du témoignage collectif
 - 7.1 La puissance n'est pas dans le nombre
 - 7.2 Des témoins partout
 - 7.3 Le témoignage perd sa puissance si la séparation se perd
 - 7.4 Danger du laxisme
 - 7.5 L'évangélisation n'a pas à induire au laxisme
 - 7.6 Comment attirer les âmes
- 8 « Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers » (Juges 10:16)

- 8.1 Des dieux étrangers, puis le châtement vient
- 8.2 Crier à Dieu, mais ôter les dieux étrangers
- 8.3 Humiliation vraie
- 8.4 Dieu intervient malgré tout
- 9 Différents types de croissance à rechercher, personnellement et collectivement
 - 9.1 Vanité de l'accroissement des possessions terrestres
 - 9.2 Quand on glisse vers la malhonnêteté
 - 9.3 Croissance à rechercher par le chrétien
 - 9.4 Croissance dans les jours de douleur
 - 9.5 Croissance par la Parole de Dieu
 - 9.5.1 À titre individuel
 - 9.5.2 À titre collectif
 - 9.6 Accroissement en nombre
 - 9.7 Conclusion-Résumé
- 10 La présence du Seigneur dans le rassemblement autour de Lui
 - 10.1 Trois rassemblements des disciples autour du Seigneur
 - 10.2 Être absent quand le Seigneur rassemble
 - 10.3 Commencer par prier et goûter la présence du Seigneur
 - 10.4 Résultats de la présence du Seigneur réalisée
- 11 Ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. 2 Tim. 2:19-22
 - 11.1 Importance du maintien de la vérité
 - 11.2 Nécessité de la séparation de tout mal. 2 Tim. 2:19
 - 11.3 Le cœur pur de 2 Tim. 2:22
 - 11.4 Des cœurs attachés à Christ et prêts à obéir
 - 11.5 Obéissance à la vérité
 - 11.6 Comment discerner ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ?
 - 11.7 Le cœur pur nécessaire à une vraie affection fraternelle
 - 11.8 Séparation inévitable
- 12 La vie d'Étienne comme exemple. Actes 6 et 7
 - 12.1 Aucune défaillance relatée
 - 12.2 Usage de l'argent des collectes et mode de distribution
 - 12.3 Distribuer avec sagesse
 - 12.4 Qualités de ceux qui distribuent l'argent des collectes
 - 12.5 Des qualités trop hautes ?
 - 12.6 Étienne : Plein de foi
 - 12.7 Imposition des mains
 - 12.8 Service dans la communion des saints
 - 12.9 Étienne plein de grâce et de puissance
 - 12.10 Étienne : autorité de ses paroles
 - 12.11 Faux témoins. Le visage d'Étienne comme celui d'un ange
 - 12.12 Les yeux attachés sur le ciel
 - 12.13 Plein de l'Esprit Saint et reflet de Christ jusqu'à la mort
- 13 Action dans l'assemblée
 - 13.1 Frères, sœurs
 - 13.2 L'Esprit, non pas la chair. 1 Cor. 14 : pour l'édification
 - 13.3 Début de réunion. Influence sur la suite
 - 13.4 Unité. Chaque membre à sa place dans le corps
 - 13.5 Préparation : être nourri de Christ
 - 13.6 Liberté de l'action de l'Esprit. Parler comme oracle de Dieu
 - 13.7 Le double danger : ne pas parler ou trop parler
- 14 Remarques sur Philippiens 4
 - 14.1 Avoir de l'intérêt pour les assemblées, spécialement l'assemblée locale
 - 14.2 Lavage des pieds
 - 14.3 Occuper les âmes de Christ
 - 14.4 Phil. 4:1. Tenir ferme
 - 14.5 Phil. 4:2. Une même pensée dans le Seigneur
 - 14.6 Phil. 4:3. Les plus âgés aidant les plus jeunes. Dieu n'oublie pas ce qui a été fait pour Lui
 - 14.7 Phil. 4:4. Se réjouir dans le Seigneur malgré les difficultés
 - 14.8 Phil. 4:6-7. Ne pas s'inquiéter
 - 14.9 Phil. 4:8-9. Occupés des choses bonnes
 - 14.10 Phil. 4:10-12
 - 14.10.1 . Un vrai contentement, non pas la lassitude d'un vieillard
 - 14.10.2 . Phil. 4:11. J'ai appris
 - 14.10.3 . Phil. 4:11. Content en soi-même
 - 14.10.4 . Phil. 4:12. Savoir être abaissé et savoir être dans l'abondance
- 15 « Je suis là au milieu d'eux » — Matt. 18:20
 - 15.1 Un privilège de haute valeur
 - 15.2 Ce que requiert le nom du Seigneur
 - 15.3 Faiblesse ou énergie spirituelle
 - 15.4 La présence du Seigneur et le comportement dans les réunions
 - 15.5 Résumé - conclusion

1 Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser — Attitude du fidèle en un temps de ruine

Titre original : Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser ME 1947 p. 257 à 259

1.1 Début de Luc

Nous avons été souvent encouragés, nos âmes rafraîchies, en considérant le merveilleux tableau qui est placé devant nous dans les chapitres 1 et 2 de l'évangile selon Luc : le Seigneur Jésus venant sur la terre. Dans le premier chapitre, Il va venir ; dans le chapitre deux, Il est là et une multitude de l'armée céleste proclame la gloire du petit enfant couché dans l'humble crèche de Bethléhem. Peu nombreux étaient alors ceux qui l'attendaient, quelques âmes seulement. Le sont-ils davantage aujourd'hui, à la veille de son retour ? Car Il vient. Il l'a promis et ses promesses sont certaines : « Il apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent » (Hébreux 9:28).

1.2 Ce que faisait Anne, fille de Phanuel

Parmi ces quelques-uns dont il nous est parlé dans ces deux chapitres, arrêtons notre attention sur Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Si elle avait regardé tout autour d'elle, que de sujets de tristesse et de découragement ! Quelle ruine au milieu du peuple d'Israël, le peuple de Dieu — aboutissement d'une longue histoire d'incrédulité et d'infidélités ! Est-ce là ce qui l'occupe ? Non. Elle ne quitte pas le temple : c'est la présence du Seigneur qu'elle cherche, comme David autrefois (Ps. 27:4). C'est de sa Personne adorable qu'elle veut remplir son cœur. Sans doute, n'était-elle pas indifférente à la ruine d'Israël : c'était probablement l'un des thèmes de ses prières, l'un des motifs de son jeûne. Mais, quoiqu'exercée à cet égard, il n'y a là pour elle aucun sujet de découragement et d'accablement : c'est avec joie qu'elle loue le Seigneur !

Demeure-t-elle seule, à l'écart de tous ? D'autres aussi, à Jérusalem, attendent la délivrance. C'est vers eux qu'elle va. Non seulement elle a réalisé pour elle-même une heureuse part, mais encore elle encourage ceux qui attendent. Peut-être trouvent-ils que l'attente est longue, et y aurait-il des motifs de défaillir en chemin... Elle va ranimer leur énergie, les reconforter, les consoler. Et comment ? En leur parlant de Lui ! En leur présentant la Personne aimée, désirée, après laquelle les cœurs soupirent. Quand elle survint dans le temple, tandis que Siméon tenait entre ses bras « le petit enfant Jésus », Anne « louait le Seigneur et parlait de Lui à tous ceux qui, à Jérusalem, attendaient la délivrance » (Luc 2:38). N'est-ce pas ce qu'elle avait fait habituellement, durant ces jours d'attente ?

1.3 Application actuelle dans une chrétienté en ruine

C'est aussi la ruine autour de nous. La fin de l'histoire de l'Église est, par tant de côtés, semblable à la fin de l'histoire du peuple d'Israël. Que de sujets de tristesse si nous regardons en bas ! La chrétienté est devenue une « grande maison » (2 Tim. 2:20) au milieu d'un monde qui rejette Christ et va au-devant de jugements effroyables et imminents. Même parmi les enfants de Dieu dans ce qui constitue le témoignage, combien de choses sont de nature à faire couler nos larmes ! Convient-il de nous arrêter, découragés, sentant notre impuissance à redresser ce qui devrait l'être ? De quoi avons-nous à être occupés : est-ce de ce qui est fait ici ou de ce qui n'est pas fait ailleurs ? Souvenons-nous d'Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser.

Exercés devant le Seigneur au sujet de tout ce qui n'est pas selon Lui, autour de nous et en nous, ne quittons pas le temple. Persévérons, nuit et jour — sans cesse — dans le jeûne et la prière. Soyons, chacun, occupé du Seigneur. Que sa Personne remplisse nos cœurs, afin que la louange s'élève — c'est ce qu'Il attend de nous sans cesse (Héb. 13:15). Mais aussi, encourageons-nous les uns les autres, encourageons tous ceux qui attendent, en leur parlant de Celui qui vient. Nous ne pourrions le faire avec fruit que si nos cœurs sont remplis de Lui, car c'est « de l'abondance du cœur que la bouche parle » (Luc 6:45).

1.4 ... de la tribu d'Aser. La bénédiction de Jacob

En réalisant pratiquement ces choses, nous éprouverons beaucoup de joie en nous-mêmes et nous la répandrons autour de nous. Mais, pensons aussi, pensons surtout à la joie de notre Sauveur et Seigneur ! Il nous est dit qu'Anne était fille de Phanuel, « de la tribu d'Aser ». Pourquoi ce détail ?

Arrivé au soir de sa vie, Jacob avait rassemblé tous ses fils. À chacun d'eux il a quelques paroles à dire, pour leur faire savoir ce qui leur arriverait à la fin des jours (Gen. 49:1). Que dit-il au sujet d'Aser ? « D'Aser viendra le pain excellent et lui, il fournira les délices royales » (v. 20). Paroles prophétiques qui auront leur plein accomplissement dans un temps encore à venir, lorsque la tribu d'Aser fera partie du résidu fidèle. En lui, le Messie trouvera la joie et les délices de son cœur. Mais, déjà, n'avaient-elles pas un accomplissement partiel dans cette scène de Luc 2:36-38 ?

Au milieu d'une scène où il n'y a rien pour Lui, quel bonheur et quel privilège de pouvoir, au moins en quelque mesure, imiter l'exemple d'Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, pour la joie de nos cœurs, mais aussi pour la joie et la satisfaction du propre cœur de notre Seigneur !

2 Éli, Samuel, Anne — 1 Samuel 2 à 4 — Tu honores tes fils plus que moi

Titre original : Éli, Samuel, Anne — 1 Samuel 2 à 4 ME 1964 p. 309-316

2.1 Éli

Éli était un homme âgé, riche d'une longue expérience, sacrificateur et juge en Israël, ayant autorité et responsabilité à la fois comme chef de sa propre maison et comme chef de la sacrificature. De quelle manière a-t-il exercé cette autorité et fait face à cette responsabilité dans chacun de ces deux domaines ?

Dans sa maison en premier lieu. — Éli avait deux fils, Hophni et Phinéas, dont la conduite est dépeinte en 1 Samuel 2:12 à 17 où il est dit notamment qu'ils étaient « des fils de Bélial » qui « ne connaissaient pas l'Éternel » ; le verset 22 de ce même chapitre signale aussi un grave péché commis par eux. De telle sorte que, tant du point de vue moral que pour ce qui touchait à l'exercice de la sacrificature, leur façon d'agir jetait du déshonneur sur le nom de l'Éternel. Éli « apprit tout ce que ses fils faisaient à l'égard de tout Israël » et ne manqua pas de leur adresser de sévères remontrances, attirant leur attention non seulement sur leur culpabilité propre mais aussi sur le fait qu'ils « entraînaient à la transgression le peuple de l'Éternel » (1 Sam. 2:23 à 25). Cependant son action envers eux s'arrêta là ; il les reprend, mais il sera dit de lui — et ce sera le motif du jugement que l'Éternel exercera sur lui et sa maison : « Ses fils se sont avilis et il ne les a pas retenus » (1 Sam. 3:12, 13). Pourquoi cet homme, fidèle en bien des choses, a-t-il ainsi gravement manqué dans l'administration de sa maison ? L'Éternel le lui déclarera par le moyen de l'homme de Dieu qu'Il lui envoie : « Tu honores tes fils plus que moi » (1 Sam. 2:29). Cela le rendait solidaire de leur péché bien que, loin de les approuver, il les eût sérieusement repris. Le jugement, annoncé à Éli par le jeune Samuel, sera exécuté comme l'Éternel l'avait dit (1 Sam. 3:11 à 18 ; 4:10 à 22).

2.2 Exhortation aux parents : Éli un exemple à ne pas suivre

Ce récit, tant de fois rappelé, n'est-il pas de nature à réveiller des parents chrétiens peu attentifs à la responsabilité qui leur incombe devant Dieu au sujet de leurs enfants ? Tout spécialement le père, puisqu'il a de la part de Dieu une autorité et une responsabilité en tant que chef de famille. Dieu veuille garder de toute défaillance ceux qu'il a placés dans une telle position ! Le père qui se contente de réprimandes, si sévères soient-elles, mais qui « ne retient pas » ses enfants engagés dans une mauvaise voie demeure, quoi qu'il en pense, solidaire du mal commis par eux. « Honorer ses fils plus que Dieu », c'est se laisser diriger par les sentiments que l'on éprouve pour eux, si légitimes qu'ils soient, au lieu de faire passer avant toute autre chose l'obéissance à Dieu et à sa Parole. Il se laisse égarer par cette fâcheuse sentimentalité, il n'aime pas vraiment ses fils, le père qui les « honore plus que Dieu ». Tout ce qui conduit à une faiblesse coupable et à la méconnaissance des droits de Dieu n'est qu'une contrefaçon de l'amour ; ce n'est en définitive qu'un sentiment charnel. Les conséquences de tels errements sont généralement très douloureuses, Éli en a fait la triste expérience : affaiblissement du discernement spirituel, manque d'énergie morale et enfin, le gouvernement de Dieu pouvant aller parfois jusqu'à la mort du corps. Combien tout cela est solennel !

2.3 Discipline à ne pas négliger dans la maison de Dieu

Considérons Éli comme chef de la sacrificature. Nous retrouverons les mêmes manquements, ce qui n'est pas pour nous surprendre car, comment celui qui n'est pas fidèle dans sa maison le serait-il dans la maison de Dieu ? Les deux domaines sont étroitement liés l'un à l'autre, beaucoup plus qu'il ne le semble généralement.

Ceux qui se comportaient selon ce qui nous est dit en 1 Samuel 2:12 à 17 étaient les propres fils d'Éli ! Les sentiments que son cœur de père éprouvait pour eux l'empêchent d'agir comme il l'aurait dû ; il se borne à une réprimande et tolère la persistance d'un état de choses aussi scandaleux. — Aujourd'hui, la sacrificature est exercée par l'ensemble des croyants, frères et sœurs, réunis au nom et autour du Seigneur, comme expression de l'assemblée. L'assemblée a des responsabilités pour tout ce qui touche à la sainteté qui convient à la maison de Dieu et à l'exercice de la « sainte sacrificature » ; une autorité lui est conférée qui a sa source en Celui qui est son Chef et dont la présence doit être effectivement réalisée pour que cette autorité puisse être exercée comme il convient, c'est-à-dire dans la dépendance du Seigneur et dans la crainte de son Nom. Qu'une assemblée s'en tienne à des observations verbales — et à plus forte raison si elle ne les fait même pas — sans exercer ensuite les disciplines appropriées, dans le cas où le coupable, tel les fils d'Éli, n'écouterait pas, elle reste solidaire du péché commis (cf. 1 Samuel 2:29). Il peut arriver qu'une assemblée agisse à la manière d'Éli et que s'applique à elle la parole dite au sacrificateur d'autrefois : « Tu honores tes fils plus que moi » ; des considérations purement sentimentales peuvent la conduire à refuser d'exercer toute discipline ou à manquer d'énergie pour le faire, alors que pourtant elle en discerne plus ou moins la nécessité : les sentiments éprouvés à l'égard de celui qui a manqué, généralement très légitimes, passent dans le cœur de plusieurs avant l'honneur dû à Dieu, le maintien de ses droits et de sa gloire. Non seulement une assemblée ainsi défaillante reste solidaire du péché commis, mais encore elle est marquée par un fléchissement de son niveau spirituel de sorte qu'elle est en grand danger d'aller de faiblesse en faiblesse. Enfin, Dieu exercera peut-être à son égard tel ou tel jugement gouvernemental, pouvant aller jusqu'à « ôter la lampe ». Ne l'a-t-il pas fait, à son moment, pour Corinthe, Éphèse, Pergame, d'autres encore ?

2.4 Samuel. Certaines défaillances

Samuel qui, dès son plus jeune âge, avait si bien commencé, qui dans la suite a rempli un si utile ministère prophétique, ne s'est-il pas trouvé placé, plus tard, dans des circonstances où il a laissé parler les sentiments de son cœur ? Tout jeune enfant, il servait l'Éternel devant Éli et l'on peut se poser la question : les défaillances d'Éli, fruit de la sentimentalité d'un père à l'égard de ses fils, n'ont-elles pas exercé sur lui une certaine influence dont les conséquences ont été manifestées plus tard ? C'est probable et cela ajoute à la responsabilité d'Éli, comme aussi de tous ceux qui obéissent à leurs sentiments plutôt qu'à la Parole : qu'ils veuillent bien penser à l'exemple qu'ils donnent à leur entourage, surtout à ceux qui, encore jeunes, sont aux premiers pas de la vie chrétienne !

Samuel avait eu à transmettre à Éli le message de l'Éternel annonçant le jugement qu'il allait exécuter (cf. 1 Sam. 3:11 à 18), il avait donc vu la fin d'une sacrificature. Puis, ayant lui-même établi ses propres fils juges sur Israël, il avait vu ces derniers se conduire de telle manière que le peuple les avait rejetés et avait demandé un roi (cf. 1 Sam. 8:1 à 6). Ce roi, donné par Dieu dans sa colère et ôté dans sa fureur (cf. Osée 13:11), c'est Samuel qui fut appelé à l'oindre, c'est également Samuel qui lui fit savoir qu'il était « rejeté » (cf. 1 Sam. 10:1 ; 15:23, 26). On peut bien comprendre les sentiments qui remplissaient le cœur de Samuel à ce moment-là, mais ne convenait-il pas de leur imposer le silence puisque l'Éternel avait parlé ? Samuel aurait-il dû être « fort attristé » après avoir entendu l'Éternel lui dire : « Je me repens d'avoir établi Saül pour roi ; car il s'est détourné de moi et n'a point exécuté mes paroles », aurait-il dû « mener deuil sur Saül, parce que l'Éternel s'était repenti d'avoir établi Saül roi sur Israël » ? (cf. 1 Sam. 15:10, 11, 35). Et cela, après que le caractère de Saül avait été pleinement manifesté (cf. 15:13 à 16, 20, 21, 30). Samuel laisse fâcheusement parler ses sentiments à l'égard d'un roi rejeté, rejeté parce que coupable d'avoir lui-même « rejeté la parole de l'Éternel » (v. 26) et il oblige l'Éternel à lui poser cette question : « Jusques à quand mèneras-tu deuil sur Saül, vu que moi je l'ai rejeté... ? » (1 Sam. 16:1). Retenons l'enseignement si important qui nous est donné là : la sentimentalité conduit inévitablement à une position qui est en désaccord avec la pensée et les voies de Dieu. En outre, elle nous fait reculer en présence de ce que Dieu nous demande. Lorsqu'en effet l'Éternel commande à Samuel : « Remplis ta corne d'huile, et va : je t'enverrai vers Isaï, le Bethléhémite ; car j'ai vu parmi ses fils un roi pour moi », Samuel répond : « Comment irai-je ? » (1 Sam. 16:1, 2). Davantage encore : lorsqu'enfin Samuel obéit, il manifeste un manque de discernement que l'on n'avait pas vu chez lui précédemment, manque de discernement qui découle de sa sentimentalité. Voyant Eliab, dont il est dit qu'il « suivait Saül » (1 Sam. 17:13, 14), Samuel s'écrie : « Certainement l'oint de l'Éternel est devant lui ». Quelle erreur de jugement ! Il faut que l'Éternel reprenne le prophète, lui disant : « Ne regarde pas son apparence, ni la hauteur de sa taille, car je l'ai rejeté ; car l'Éternel ne regarde pas ce à quoi l'homme regarde, car l'homme regarde à l'apparence extérieure, et l'Éternel regarde au cœur » (1 Sam. 16:6, 7). Les pensées de Samuel étaient à l'opposé des pensées de Dieu !

Éli, Samuel, deux hommes chez lesquels on aurait pensé trouver l'obéissance à la volonté de l'Éternel, tous les sentiments du cœur étant mis à leur véritable place. Hélas ! chez l'un comme chez l'autre, mais chez le premier plus gravement, nous voyons les sentiments prendre le pas sur la simple obéissance à la volonté de Dieu.

2.5 Anne, une mère pieuse et fidèle

C'est plutôt chez Anne, « un vase plus faible » selon l'expression de 1 Pierre 3:7, que nous aurions supposé rencontrer une conduite plus ou moins dirigée par les sentiments maternels. Tout au contraire ! En butte à l'hostilité de Peninna, à l'incompréhension d'Éli, elle n'a de ressource qu'en Dieu. C'est à Lui qu'elle a demandé « un enfant mâle », non pour l'égoïste satisfaction de son cœur de mère mais pour le service et la gloire de l'Éternel : « Je le donnerai à l'Éternel pour tous les jours de sa vie ; et le rasoir ne passera pas sur sa tête » (1 Sam. 1:11). Chez elle — quel exemple à imiter ! — les sentiments qu'une mère peut légitimement éprouver pour son

enfant, et surtout pour un enfant ardemment désiré, ne passent pas avant ce qui est dû à Dieu. Ah ! ce n'est pas à Anne qu'il aurait pu être dit : « Tu honores ton fils plus que moi » !

Elle n'a pas pour son fils un amour égoïste, qui au fond ne pense qu'à soi et ne cherche que sa propre satisfaction ; elle manifeste amour et obéissance envers Dieu et c'est ce qui la guide dans les expressions de son amour envers son enfant. C'est à Dieu, à ses intérêts et à son service qu'elle pense en premier lieu ; aussi quoi qu'il en coûte à son cœur de mère, elle se sépare de son fils et le conduit auprès d'Éli, sacrificateur en ces jours-là (cf. 1 Sam. 1:26 à 28). Elle n'en aime pas moins ce fils que Dieu lui a donné, mais elle l'aime véritablement, mettant chaque chose à sa place, Dieu d'abord, son enfant après. N'aimant pas son fils plus que l'Éternel, elle est digne d'être appelée « disciple » (cf. Matt. 10:37) et elle nous enseigne comment il convient d'agir pour éviter les pièges de la sentimentalité, pour faire passer en premier lieu ce qui concerne Dieu et sa gloire, les affections que nous éprouvons très légitimement pour les membres de nos familles prenant la place qu'elles doivent avoir et non le pas sur tout le reste. Le développement spirituel de Samuel, le préparant pour l'exercice d'un ministère prophétique est la riche récompense accordée par Dieu à cette mère pieuse et fidèle.

2.6 Imiter les bons exemples

N'est-il pas surprenant qu'Éli, auprès duquel fut amené et servit le fils de cette mère remarquable entre toutes — que Samuel, lui qui avait une telle mère, n'aient pas su imiter l'exemple d'Anne et aient fait preuve l'un et l'autre d'une regrettable sentimentalité, le premier à l'égard de ses fils, le second vis-à-vis de ses fils comme aussi du roi Saül (cf. 1 Sam. 8:1 à 6 ; 15:35 ; 16:1) ? Cela nous montre combien peu nous savons imiter les meilleurs exemples placés devant nous. N'est-il pas surprenant aussi que Samuel ait subi, semble-t-il, sur le plan des sentiments naturels, l'influence d'Éli au lieu d'agir à la manière d'Anne sa mère ? Cela nous montre que l'on imite plus facilement un mauvais qu'un bon exemple.

Il est pourtant un détail qui nous montre qu'au dernier jour de sa vie Éli avait sans doute jugé la sentimentalité qui l'avait conduit à l'infidélité. Lorsqu'un messager vient lui faire le récit de la bataille, c'est seulement « lorsqu'il mentionne l'arche de Dieu » qu'Éli tomba à la renverse de dessus son siège, ce n'est pas au moment où lui fut annoncée la mort d'Hophni et Phinéas. L'Esprit de Dieu souligne ce détail (1 Sam. 4:17, 18) et nous sommes heureux de voir là une preuve de la restauration d'Éli. Les conséquences du péché n'en demeurent pas moins sous le gouvernement de Dieu.

Que Dieu ait compassion de notre grande faiblesse et nous accorde de savoir mieux discerner tout ce à quoi aboutit une sentimentalité qui, en trop de circonstances, est à peu près notre seul guide ! Qu'Il nous préserve de donner aux sentiments les plus légitimes que nous pouvons éprouver la prééminence sur la simple obéissance à sa Parole et aux directions de son Esprit ! Puisseons-nous rechercher d'une manière plus habituelle, dans la prière et l'intercession, le secours dont nous avons tellement besoin pour être gardés fidèles !

3 Le Rassemblement sur le terrain de l'Unité du Corps

ME 1943 p. 292 à 300

3.1 Introduction : Rappeler quelques vérités essentielles

Nous nous proposons seulement de rappeler, à grands traits, quelques vérités essentielles concernant le rassemblement au nom du Seigneur autour de Sa Table, vérités qui ont été exposées et développées dans maints écrits de nos devanciers. Bien que la plupart d'entre nous les connaissent déjà, il est bon cependant de les rappeler à notre mémoire. L'apôtre Pierre n'écrivait-il pas, dans sa deuxième épître : « Je m'appliquerai à vous faire souvenir toujours de ces choses, quoique vous les connaissiez, et que vous soyez affermis dans la vérité présente » ? (2 Pierre 1:12, et aussi les v. 13 à 15). Peut-être en est-il certains auxquels elles sont peu familières, qui ne savent pas très exactement pourquoi ils sont ici plutôt que là. Dieu veuille les amener à comprendre les principes du rassemblement et à avoir pleinement conscience d'être sur le terrain de la vérité. Qu'Il veuille aussi conduire ceux de Ses enfants qui ne l'ont pas encore fait, à prendre leur place à la Table du Seigneur, dans le témoignage, ayant saisi, au milieu de toutes les erreurs des pensées humaines, quelle est la pensée de Dieu, la seule qu'il importe de connaître et de réaliser. Mais encore, qu'Il éclaire ceux qui Lui appartiennent et qui, désireux cependant d'être fidèles et de marcher dans le chemin de l'obéissance, sont « ballottés et emportés çà et là par tout vent de doctrine dans la tromperie des hommes, dans leur habileté à user de voies détournées pour égarer » (Éph. 4:14). Qu'Il répande ainsi Sa bénédiction suivant les besoins particuliers de chacun, afin que Son Nom soit glorifié dans l'Assemblée. C'est notre prière en écrivant ces lignes.

3.2 Ruine, dispersion et unité

En considérant l'état de ruine de l'Église, tout chrétien pieux et sincère ne peut qu'être profondément affligé. En tant que confiée à l'homme, l'Église a complètement manqué à sa responsabilité ; les croyants se trouvent ainsi dispersés dans d'innombrables sectes de la chrétienté, au milieu d'une profession sans vie. Une pensée vient aussitôt à l'esprit de beaucoup : pourquoi ne pas les rassembler ou, tout au moins, essayer de le faire ? Ne pourrait-on réaliser l'unité de l'Église, l'unité de tous les vrais croyants dans un seul rassemblement ?

Quelque surprenant que cela puisse paraître à première vue, l'unité de l'Église n'est pas à faire ; elle est faite, elle existe — non pas œuvre de l'homme, mais œuvre de Dieu. Il est vrai que la chrétienté est devenue « une grande maison », dans laquelle il y a des vases « à honneur », d'autres « à déshonneur » ; toutefois « le solide fondement de Dieu demeure » (2 Tim. 2:19, 20). Malgré toutes les apparences, nous avons à le reconnaître, comme Élie reconnaissait — en bâtissant l'autel de douze pierres (1 Rois 18:30-32) — l'unité d'un peuple qui était divisé en deux royaumes ; comme Paul le faisait aussi, alors que le peuple était dans la dispersion (Actes 26:7). Quoique la « Maison » soit telle, il demeure vrai qu'il y a « un seul corps et un seul Esprit » (Éph. 4:4).

Les vrais croyants étant disséminés parmi tant de dénominations chrétiennes, cette unité que nous sommes appelés à reconnaître n'est plus manifestée, si nous regardons autour de nous. Mais elle est proclamée à la Table du Seigneur : « La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion du sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » ((1 Cor. 10:16, 17).

3.3 Participation des membres du corps de Christ à la table du Seigneur

Une question se pose alors : qui a sa place à la Table du Seigneur ? Trois portions des Écritures permettent d'y répondre. 1 Cor. 10:16 nous dit que la coupe est « la communion du sang du Christ », le pain « la communion du corps du Christ » ; que ceux qui participent au « seul et même pain » sont « un seul pain, un seul corps ». 1 Cor. 12:13 nous enseigne ensuite que, le Saint Esprit étant descendu sur la terre le jour de la Pentecôte, envoyé par le Père et par le Fils (Jean 14:16, 26 ; 15:26 ; 16:7) pour former l'Église, « nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » : et Éph. 1:13, que ceux qui ont cru sont scellés du Saint Esprit : « Ayant

cru, vous avez été scellés du Saint Esprit ». Ceux donc qui ont cru au Nom du Fils unique de Dieu et ont ainsi « la vie par son nom » (Jean 20:31) ont reçu le Saint Esprit qui les amène à jouir de leur relation avec Dieu comme étant Ses enfants (Rom. 8:15, 16). Le Saint Esprit habite en eux, et en eux seulement, car « si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui » (Rom. 8:9). Ils sont groupés en un seul corps dont Christ est la Tête, glorifiée dans le ciel (Éph. 1:20-23 ; Col. 1:18), et c'est à la Table du Seigneur qu'est proclamée cette unité du Corps de Christ, selon 1 Cor. 10:16, 17.

La Table du Seigneur est donc dressée et ne peut être dressée que sur le principe de l'unité du Corps. Peut-elle être appelée la Table du Seigneur, celle à laquelle cette grande vérité de l'unité du Corps n'est pas reconnue ? ou bien celle à laquelle cette vérité, quoique reconnue, est pratiquement reniée ?

3.4 Une responsabilité de l'assemblée pour l'admission

Tous les vrais croyants et eux seuls ont leur place à la Table du Seigneur, dressée sur le terrain de l'unité du corps. Quelles conséquences découlent de ce fait ? Tout d'abord, ce serait chose grave que de laisser quelqu'un participer à la Cène, prendre place à la Table du Seigneur sous sa seule responsabilité. Une assemblée où l'on agirait ainsi pourrait-elle être considérée comme une assemblée de Dieu, alors que les enseignements de la Parole y sont laissés de côté sur un point aussi important ? L'Assemblée est responsable de n'admettre en communion à la Table du Seigneur que les vrais croyants, parce qu'elle est « l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:15). Si elle laissait la chose à la responsabilité de chacun, il y aurait à la Table du Seigneur un mélange de vrais croyants et de simples professants, de sorte que la vérité ne serait plus maintenue et l'Assemblée aurait perdu son caractère de « colonne et soutien de la vérité ». Parce que sa responsabilité est telle, l'Assemblée doit examiner chaque cas particulier dans la crainte et la dépendance de Celui qui est « le Chef du Corps, de l'Assemblée » (Col. 1:18). Si elle réalise cette dépendance, elle sera gardée de toute admission qui serait un faux-pas et il n'y aura à la Table du Seigneur que ceux qui y ont vraiment leur place selon les enseignements de la Parole.

Cependant l'Assemblée n'a plus à le faire, lorsque se présente à elle un croyant porteur d'une lettre de recommandation (Actes 18:27 ; Rom. 16:1, 2 ; 2 Cor. 3:1, 2) parce qu'il est déjà admis à la Table du Seigneur dans une autre localité où la Table est dressée sur le terrain de l'unité du Corps. Il est membre du Corps de Christ, ayant donc place à la Table du Seigneur partout où elle est dressée sur le terrain de l'unité du Corps.

3.5 Quand la communion n'est pas possible

Il y a des chrétiens au sujet desquels il n'y a pas de doute qu'ils sont des enfants de Dieu et qu'une assemblée ne peut cependant recevoir à la Table. Pourquoi ? Parce qu'une assemblée de Dieu ne peut être en communion avec des chrétiens qui admettent de fausses doctrines ou bien qui participent à une table où de semblables doctrines sont tolérées, quand bien même leur marche individuelle serait irréprochable. En les recevant, l'assemblée locale mettrait la Table du Seigneur en communion avec les tables auxquelles participent ces personnes. C'est 1 Cor. 10:18-22 qui nous enseigne à ce sujet. Ce passage pose un principe très important qui a été exprimé en ces termes : la communion est établie à la table à laquelle on participe et, en allant de l'une à l'autre, on les met en communion les unes avec les autres.

L'assemblée a donc une importante responsabilité. La Table est la Table du Seigneur. Deux caractères essentiels doivent y être maintenus : la sainteté et la vérité, car Il est « le Saint, le Véritable » (Apoc. 3:7). Par conséquent, celui qui a commis le mal n'a plus sa place à la Table du Seigneur tant qu'il n'a pas confessé son péché, dans une humiliation vraie et sincère qui le conduira à une pleine restauration. Et cela, qu'il s'agisse d'un mal moral ou d'un mal doctrinal : le premier, c'est « la souillure de la chair », le second, « la souillure de l'esprit » (2 Cor. 7:1). Un croyant coupable d'un mal moral pourrait-il avoir communion avec Celui qui est « le Saint » ; coupable d'un mal doctrinal, avec Celui qui est « le Véritable » ? La Parole l'appelle « le méchant » ; l'assemblée est responsable de l'exclure, la sainteté de la Table du Seigneur l'exige. Ne pas le faire, c'est méconnaître l'enseignement de l'Écriture : « Ôtez le vieux levain, afin que vous soyez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain ». En Christ, l'assemblée est « sans levain », car le péché a été ôté par Sa mort ; elle doit donc ôter « le vieux levain » qui est l'emblème du mal. L'apôtre ajoute : « Ôtez le méchant du milieu de vous-mêmes » (1 Cor. 5:7, 13). Une assemblée qui perd de vue cette obligation est tout entière souillée ; elle n'est plus « une nouvelle pâte », car elle n'a pas ôté le « vieux levain » ; elle est coupable devant le Seigneur (« J'ai contre toi... » Apoc. 2:14 et 20).

Le « méchant » qui est ainsi exclu ne l'est pas seulement de l'assemblée locale qui a connaissance de son état, mais de toutes les assemblées où la Table est dressée sur le terrain de l'unité du Corps. Chaque assemblée locale doit donc accepter la décision qui a été prise par l'une d'entre elles, au nom du Seigneur, selon Matth. 18:18-20. Celle qui refuserait de le faire quitterait par cela même le terrain de l'unité du Corps ; elle adopterait un principe d'indépendance qui est en opposition avec ce que nous dit l'Écriture.

On est bien d'avis qu'il faut agir lorsqu'il y a un mal moral, mais on est porté à passer facilement sur le mal doctrinal. On dira que ce sont des divergences de vues, que chacun peut avoir son opinion, ou encore que ce sont des questions secondaires. On oublie ainsi qu'une fausse doctrine, surtout quand elle porte atteinte aux gloires du Seigneur, le déshonore autant que « la souillure de la chair ». Les conséquences des fausses doctrines ne sont-elles pas d'ailleurs, très souvent, désastreuses ? Les divisions survenues au sein de la chrétienté n'ont-elles pas là leur origine, pour la plupart ?

3.6 Un chemin qui reste selon la Parole

Nombreux sont ceux qui souffrent de ces divisions — dont nous avons chacun à nous humilier — et, parmi eux, plusieurs voudraient remédier à cet état de choses par la formation de « groupements » ou encore par des « fusions d'églises ». Ces efforts sont et resteront vains, car c'est bâtir sur le sable. Au milieu d'une telle ruine, quel est le chemin tracé par la Parole ?

La première chose à faire, c'est de se séparer de ceux qui rejettent ou nient en pratique la vérité de l'unité du Corps, et c'est là une responsabilité individuelle : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur (2 Tim. 2:19-21). Agir selon ses propres pensées, méconnaître la pensée de Dieu, c'est « l'iniquité ». Cette « iniquité » a entraîné la dispersion des enfants de Dieu en d'innombrables sectes, alors que Christ est mort pour les rassembler en un.

La seconde, c'est de se joindre à « ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » (Ibid. v. 22), c'est-à-dire d'un cœur soumis à l'enseignement des Écritures, sans aucun mélange avec les pensées de l'homme. Le Seigneur a promis Sa présence au milieu des deux ou trois assemblés en son Nom (Matt. 18:20). Ce passage ne dit pas : « là où deux ou trois se rencontrent », ou encore : « se rassemblent », mais « sont assemblés ». Il y a donc, non pas un arrangement ou une convention humaine pour former une association, mais une énergie qui est en dehors des « deux ou trois », une puissance qui assemble et qui est la puissance de l'Esprit. C'est par l'Esprit que les vrais croyants sont ainsi assemblés, formés en un seul corps, autour de la personne du Seigneur, autour de sa Table, réunis sur le terrain de l'unité du Corps, car « il y a un seul corps et un seul Esprit », « un seul pain, un seul corps » (Éph. 4:4 ; 1 Cor. 10:17).

3.7 *Amour et obéissance*

Il reste encore à répondre à une objection souvent entendue. Il y a cependant, dit-on, des enfants de Dieu dans la plupart des sectes de la chrétienté, dans toutes peut-être. Ne devons-nous pas les aimer ? Est-ce que Philémon, par exemple, n'était pas rempli d'amour « pour tous les saints » ? (Philémon v. 5). Certainement. Mais cet amour ne peut nous conduire à nous joindre à ceux qui s'assemblent sur un terrain où les enseignements de la Parole sont laissés de côté. C'est la Parole de Dieu qui trace le chemin : « Par ceci, nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, c'est quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements » (1 Jean 5:2). Désobéir à Ses commandements, sortir du chemin qu'Il a tracé, pour nous trouver avec ceux que nous aimons quoiqu'ils n'y marchent pas, ce ne serait pas les aimer comme Dieu nous dit de le faire. Ce serait peut-être de l'amour comme les hommes l'entendent, mais pas selon Dieu. C'est l'obéissance à Dieu qui est la preuve de l'amour des frères.

Dans les temps fâcheux des derniers jours auxquels nous sommes parvenus, l'ennemi multiplie ruses et subtilités pour ruiner le témoignage. Veillons et prions. Que Dieu nous accorde de retenir les enseignements de sa Parole, de demeurer fidèles, de tenir ferme ! Celui que nous attendons nous dit encore : « Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne » (Apoc. 3, 11).

4 *La présence du Seigneur dans le rassemblement : quelques conséquences pratiques*

Titre original : Au sujet de la présence du Seigneur dans le rassemblement ME 1947 p. 202 à 207

4.1 *Privilège d'être rassemblés autour du Seigneur*

Malgré la faiblesse qui nous caractérise, nous éprouvons la bénédiction assurée à ceux qui se rassemblent au nom du Seigneur (Ps. 133). Dieu agit à notre égard non selon ce que nous sommes mais selon ce qu'Il est Lui, un Dieu fidèle et miséricordieux qui se plaît à bénir. Soyons davantage reconnaissants pour tout ce que le Seigneur nous accorde de savourer quand Il nous groupe autour de Lui. Mais aussi, humilions-nous en pensant à ce que nous perdons lorsque nous jouissons peu de sa présence au milieu de nous. Réaliser sa présence comme nous devrions le faire nous conduira :

- à ne pas abandonner le rassemblement de nous-mêmes (Héb. 10:25) ;
- à nous y rendre dans un état moral qui nous permette de jouir de Lui par-dessus toute autre chose.

Puisqu'il y a de précieuses bénédictions assurées dans le lieu où le Seigneur se trouve, comment peut-il se faire qu'un racheté de Christ manque une seule réunion (sauf cas de force majeure), se privant ainsi lui-même de ce que le Seigneur voulait lui dispenser ? Il y a parfois un effort à faire, des sacrifices à consentir pour assister à une réunion, mais si grands que soient effort et sacrifices peuvent-ils être comparés à tout ce que procure la présence du Seigneur, goûtée dans le rassemblement ? Si nous jouissions mieux de cette présence et de tout ce qu'elle apporte de joie et de paix, y aurait-il un seul absent à une réunion, en dehors de ceux qui sont retenus par des circonstances impérieuses ?

4.2 *Gravité des absences par négligence*

Il y a dans le rassemblement des saints ce qui est pour nous, mais surtout ce qui est pour le Seigneur, et c'est le côté le plus élevé. Y pensons-nous assez ? Au milieu des deux ou trois assemblés à son nom, Il a promis sa présence et Il est fidèle à sa promesse. Lui est là, et tel de ses rachetés n'est pas venu... N'est-ce pas un manque d'égards pour sa Personne, et ne le ressent-Il pas aujourd'hui comme lorsqu'Il était sur la terre (cf. Luc 7:44-45 ; Matt. 11:2-6) ? Celui qui connaît ses brebis nom par nom sait bien quelle est celle d'entre elles qui est restée au loin, quand Il voulait les nourrir toutes dans ses gras pâturages. Et que dire de celle qui a laissé sans réponse la si touchante invitation du premier jour de la semaine : « Faites ceci en mémoire de moi » ? Mais surtout, les réunions de prières seraient-elles pareillement négligées en tant d'endroits si nous réalisions la présence du Seigneur au milieu de nous mieux que nous ne le faisons ? Nos besoins sont tellement grands, nombreux et pressants que l'on pourrait à bon droit être découragé si l'on s'arrêtait à cela. Et nous ne nous sentirions pas conduits à venir en assemblée, dans la présence du Seigneur, pour crier à Lui qui peut seul nous secourir ? Nous gémissons souvent, nous critiquons parfois et nous oublions que la grande ressource dans les difficultés c'est la prière, prière individuelle mais aussi prière de l'Assemblée. « Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas » (Jacques 4:2). Que de bénédictions nous seraient accordées si nous avions assez d'ardeur et de persévérance pour les demander !

4.3 *État convenable pour jouir de la présence du Seigneur*

Il est bien vrai que si nous négligeons parfois le rassemblement, c'est parce que nous ne réalisons la présence du Seigneur que dans une faible mesure.

4.3.1 *Jacob*

Jacob n'a guère joui de la présence de l'Éternel à Béthel, la première fois qu'il y vint (Genèse 28:10-22) ». « Que ce lieu-ci est terrible ! » dit-il. Il n'était pas dans un état convenable pour en connaître tout le prix, et la lecture du chap. 27 nous permet de comprendre le sentiment qu'il a éprouvé. Il a fallu que Dieu le ramène là, après bien des expériences, et qu'Il le prépare à goûter sa présence dans ce lieu qui était bien « la maison de Dieu », où il a « parlé avec Lui » (Genèse 35:1-15).

Ayant entendu l'injonction divine : « Monte à Béthel ! », Jacob a maintenant compris que la purification est nécessaire pour entrer dans le lieu où Dieu même habite et où Il veut même faire savourer sa communion. N'oublions-nous pas souvent le jugement de nous-mêmes qui doit précéder l'obéissance à la parole divine : « Monte à Béthel » ? N'arrive-t-il pas que nous nous rendions dans le lieu du rassemblement par simple habitude, sans exercice particulier, sans avoir jugé en nous tout ce qui doit l'être ? Aussi, tandis que nous devrions toujours nous réunir pour notre profit, nous nous réunissons parfois à notre détriment, quand ce n'est pas pour être jugés (1 Cor. 11:17 et 34). Le jugement de soi-même est indispensable si nous voulons être heureux et abondamment bénis dans le rassemblement, y savourant la présence du Seigneur et les douceurs de sa communion.

Mais il fallait encore que Jacob enterre Debora, la nourrice de Rebecca, sous le chêne d'Allon-Bacuth. Nous pouvons faire de cela deux applications différentes.

La première est en rapport avec le jugement de nous-mêmes : il ne suffit pas de juger le mal, il faut en extirper la racine. Rebecca avait incité Jacob à tromper Isaac son père, premier pas dans le chemin d'égarement qu'il avait suivi. C'est la nourrice même de Rebecca qui est retirée ! Il faut remonter jusque là dans le jugement du mal en nous.

4.3.2 *Rôle des dons : nous faire jouir de la présence du Seigneur*

La seconde est celle-ci : si nous considérons cette scène sous un autre côté, Rebecca est un type de l'Église et l'on a pu voir en Debora, celle qui l'avait nourrie, qui était allée avec elle et Éliézer tout le long du voyage, à la rencontre d'Isaac (Gen. 24:59), une figure des dons (cf. 1 Thess. 2:7). Apprécions toujours plus les dons qui sont en vue de l'édification, désirant avec ardeur des dons spirituels, mais surtout de prophétiser, pour édifier l'assemblée (1 Cor. 14). Il peut y avoir cependant un sérieux danger si les dons sont

recherchés de telle façon que cela prive nos âmes de la bénédiction suprême : la présence du Seigneur. Que cherchons-nous dans le rassemblement ? La présence du Seigneur ou les dons pour eux-mêmes ? N'arrive-t-il pas que l'on aille à une réunion parce qu'un frère est de passage dans la localité, alors qu'on ne s'y serait peut-être pas rendu s'il s'était agi d'une réunion d'assemblée pour la prière ou l'étude de la Parole ? N'a-t-on pas accordé ainsi au don une place prééminente et n'a-t-on pas perdu de vue que le Seigneur est toujours là, lorsque l'assemblée est réunie ?

C'est encore une grâce que le Seigneur nous accorde de sentir notre faiblesse. Mais le remède est là : réaliser vraiment dans nos âmes la présence au milieu de nous de Celui qui ne saurait manquer à sa promesse. Si, dans le rassemblement, nos yeux étaient fixés sur Lui seul, combien nous serions nourris, réconfortés et réjouis ! La bénédiction déborderait sur nous « jusqu'à ce qu'il n'y ait plus assez de place ». Le Saint Esprit agirait avec puissance dans l'assemblée et donnerait tout ce qui est nécessaire pour l'édification, l'exhortation et la consolation des saints.

Les dons doivent contribuer à nous faire jouir de la présence du Seigneur. Mais si nous les recherchons pour eux-mêmes de telle façon que nous soyons ainsi amenés à perdre de vue la personne de Celui qui est au milieu de nous, les dons peuvent nous être retirés.

4.3.3 La chair qui se met en avant

Il peut arriver, hélas ! que l'exercice des dons ne soit que l'activité de la chair sous son caractère le plus dangereux : la chair religieuse. Lorsqu'il en est ainsi, n'est-ce pas parce que la présence du Seigneur n'a pas été réalisée, non plus par ceux qui écoutent mais par celui qui parle ? De cette première cause de faiblesse déroule la deuxième : le manque de dépendance de l'Esprit. C'est alors que la chair se met en avant. Parler « comme oracle de Dieu » (1 Pierre 4:11), cela implique le sentiment de la présence du Seigneur. Ce sentiment nous tient dans une sainte crainte, nous fait trembler avant même d'ouvrir la bouche et nous garde dans la dépendance qui convient. Si, au contraire, nous perdons de vue que le Seigneur est là, nous agissons alors que peut-être il eût fallu nous taire, ou bien nous irons au-delà de ce que l'Esprit avait donné, prononçant « dix mille paroles » qui fatigueront l'assemblée, au lieu des « cinq » qui auraient pu l'édifier. Que de fois nous pourrions être utiles si nous savions nous limiter à ce qui nous a été donné, tandis que nous croyons nécessaire de faire un long discours qui lasse les auditeurs et fait perdre l'édification qu'auraient procurée les « cinq paroles ». Ou encore, on s'engagera dans des interprétations subtiles et hasardeuses qui généralement faussent le sens du passage considéré et enlèvent à la Parole toute sa saveur. L'Esprit est alors contristé, éteint peut-être, de sorte que celui qui avait quelque chose à exprimer pour l'édification de l'assemblée a eu la bouche fermée. Oserions-nous agir ainsi, si nous avons le sentiment que le Seigneur est au milieu de nous ?

Puissions-nous réaliser pratiquement la vérité si connue de Matthieu 18:20. Nous serons alors gardés d'abandonner le rassemblement de nous-mêmes, nous y viendrons dans l'état moral qui convient à la présence du Seigneur, nous jouirons vraiment de cette présence par dessus tout autre chose — il y aura vie et prospérité dans les assemblées.

5 Rassembler en un

ME 1947 p. 225 à 233

5.1 Un seul troupeau mais des brebis dispersées

Le Seigneur est mort « pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » (Jean 11:52). Il s'agit, dans ce passage, du rassemblement des enfants en une même famille. C'est de la même unité qu'il est question en Jean 17:20 : l'unité du v. 11 est celle des apôtres ; celle du v. 22, l'unité dans la gloire, tandis qu'au v. 20 nous avons l'unité de la famille de Dieu — et non de l'Église comme corps de Christ (il est bien connu que les vérités concernant l'Église, corps de Christ, font partie du ministère particulier de l'apôtre Paul, voir Éph. 3:1-13, entre autres passages. Jean ne s'occupe de ce sujet ni dans son évangile, ni dans ses épîtres). Jean 10 nous parle aussi, dans le même sens, d'un rassemblement en un : le bon Berger a mis sa vie pour ses brebis ; Il a souffert la mort de la croix afin de glorifier le Père et pour avoir « un seul troupeau » (Jean 10:15-17).

Cette unité du troupeau serait effectivement démontrée si toutes les brebis écoutaient la voix du Berger : « et elles écouteront ma voix, et il y aura un seul troupeau ». L'unité de la famille, si elle était manifeste, serait pour le monde un puissant témoignage, le témoignage que le Père a envoyé le Fils ici-bas (Jean 17:20-21). Mais, au lieu d'écouter la voix du Berger, nombreuses sont les brebis du troupeau qui se laissent diriger par des voix étrangères. Elles devraient les fuir et, cependant, elles les « connaissent », perdant de vue que l'un des caractères des brebis est celui-ci : « elles ne connaissent pas la voix des étrangers » (Jean 10:5). Les enfants de Dieu devraient tous être des enfants soumis à l'autorité de leur Père, c'est-à-dire obéissants à la Parole qui nous révèle la volonté de Dieu. Combien, au contraire, agissent selon leurs propres pensées ! De sorte que, le bon Berger ayant donné sa vie afin d'avoir « un seul troupeau », le Seigneur étant mort « pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés », ni l'unité du troupeau, ni celle de la famille ne sont pourtant manifestées. Cette dispersion est l'œuvre de l'ennemi (Jean 10:12) et tout croyant, pieux et sincère, ne peut qu'être affligé en considérant un pareil état de choses.

5.2 Quel remède ?

Pouvons-nous y remédier et comment le faire ? Certains affirment : tous les enfants de Dieu faisant partie de la même famille et étant des brebis du seul troupeau, attachons-nous à cette pensée, faisons abstraction de tout le reste et groupons-nous tous ensemble pour goûter en commun les bénédictions du rassemblement, pour commémorer la mort du Seigneur, réunis autour de sa table. Et on ajoutera peut-être : refuser d'agir ainsi, c'est faire preuve d'un esprit sectaire.

Combien l'ennemi est rusé dans l'œuvre qu'il poursuit inlassablement pour la destruction du témoignage ! Se baser sur le fait que le Seigneur est mort « pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » et en déduire que nous sommes tenus, à moins de devenir sectaires, de rompre le pain avec tous, sans nous occuper d'autre chose, serait une grave erreur. Une erreur qui conduirait inéluctablement à la ruine de tout témoignage selon la Parole.

5.3 Communion à la Table du Seigneur. Responsabilité qui s'y rattache

Nous l'avons remarqué, Jean 11:52 ne parle pas du rassemblement autour de la Table du Seigneur. Ce passage nous occupe de l'unité de la famille de Dieu, tandis qu'à la Table du Seigneur se rattache l'idée de communion. 1 Cor. 10:14-22 cite trois exemples de communion exprimée dans l'acte de manger :

- 1) Communion réalisée à la Table du Seigneur. Manger, rompre le pain à la Table du Seigneur (comme d'ailleurs à toute table), c'est s'associer, exprimer la communion avec tous ceux qui s'y trouvent.
- 2) Israël, mangeant les sacrifices, avait communion avec l'autel.
- 3) Ceux qui mangeaient, dans les temples païens, des choses sacrifiées aux idoles, s'identifiaient par cela même avec la table et la coupe des démons.

La Cène nous présente le mémorial, la Table du Seigneur la communion. La communion est d'abord celle du sang du Christ : ceux qui sont lavés dans le sang de Christ ont donc seuls le privilège de boire à la coupe. Elle est aussi la communion du corps du Christ : le pain que nous rompons est le symbole du corps de Christ ici-bas, formé de ses membres sur la terre. Participer à la fraction du pain à la Table du Seigneur implique notre union avec Christ comme étant les membres de son corps.

C'est à la Table du Seigneur que la communion est réalisée. Dieu nous appelle « à la communion de son Fils Jésus Christ, notre Seigneur » (1 Cor. 1:9). Pour répondre à cet appel, nous devons manifester fidélité et obéissance au Seigneur, aussi bien dans notre marche individuelle que dans nos associations. Nombres 19:22 établit un principe qu'il serait grave de méconnaître : « Et tout ce que l'homme impur aura touché sera impur ; et celui qui l'aura touché sera impur jusqu'au soir ». Nous retrouvons d'ailleurs le même principe dans d'autres passages : Aggée 2:13-14 ; 2 Jean 10-11 ; 1 Cor. 5:6-7 ; Gal. 5:9. Si donc un enfant de Dieu est « impur » (soit parce qu'il vit dans le péché, soit parce qu'il professe de fausses doctrines, soit encore parce qu'il « touche » quelqu'un coupable de l'un ou l'autre de ces deux maux) toute association avec lui entraîne la même impureté. Cette vérité, d'une importance capitale pour ce qui concerne le rassemblement des enfants de Dieu à la Table du Seigneur, est très mal comprise. Et cependant, refuser de l'admettre, c'est désobéir à la Parole !

Il n'est pas possible, par conséquent, d'affirmer que nous devons recevoir un croyant à la Table du Seigneur sans avoir à nous préoccuper de « l'impureté » qu'il peut y apporter, soit en raison de sa conduite personnelle, soit en raison de ses associations. Désirer, par amour pour ses frères, avoir communion avec tous les enfants de Dieu, sans s'occuper d'autre chose que de savoir s'ils sont nés de nouveau, serait manifester un amour qui n'est pas selon Dieu (1 Jean 5:2) et, ce qui est plus grave encore, oublier que nous ne pouvons associer le nom du Seigneur au mal moral ou doctrinal. Soyons jaloux à cet égard d'une jalousie de Dieu !

Nous comprenons ainsi l'enseignement de 1 Cor. 10:21. Un enfant de Dieu ne peut rompre le pain à la Table du Seigneur et à une autre table. En effet, la communion étant exprimée dans l'acte de manger, elle se trouverait établie entre la Table du Seigneur et une table dressée selon des pensées humaines. « L'impureté » serait apportée à la Table du Seigneur. Ce serait une très grave responsabilité, devant Dieu et à l'égard du Seigneur, pour celui qui le ferait, et l'Assemblée ne peut pas le permettre.

Car l'Assemblée a une responsabilité. Nous avons déjà vu que la Cène et la Table du Seigneur présentent deux pensées différentes : mémorial d'une part, communion d'autre part. Mais aussi, à la Cène se rattache une responsabilité individuelle (1 Cor. 11:28) tandis qu'il y a, en rapport avec la Table du Seigneur, une responsabilité collective (1. Cor. 10:17). L'Assemblée est responsable de maintenir la sainteté de la Table du Seigneur (1 Cor. 5:6-13) et si une assemblée locale manquait à cette responsabilité, se refusant à juger le mal, elle perdrait son caractère d'Assemblée de Dieu. Ni la présence, ni la Table du Seigneur ne se trouvent là où n'est pas maintenue la sainteté qui convient — et cela, bien que des âmes fidèles puissent jouir du Seigneur et se souvenir de Lui en prenant la Cène. Il peut y avoir de la fidélité individuelle au milieu de l'infidélité collective ; mais alors, la responsabilité du fidèle est celle-ci : comprendre ce qu'est la communion et se séparer de ce que la Parole appelle « l'iniquité » (2 Tim. 2:19).

5.4 Tout au long de l'Écriture, Dieu sépare

Il y a, en effet, un principe de séparation qui est posé dans les Écritures. En créant les mondes (Gen. 1:3-5), Dieu révélait déjà son caractère : Il est lumière et il n'y a en lui aucunes ténèbres (1 Jean 1:5). Ensuite, l'histoire d'Abraham est celle d'un homme que Dieu a retiré d'un milieu idolâtre, qu'il a appelé à sortir de son pays et de sa parenté, le séparant pour Lui. Abraham est « père de circoncision », c'est-à-dire : celui en qui, le premier, la vraie séparation à et pour Dieu a été publiquement établie (voir note, en bas de page, dans la Bible, version J.N.D. Rom. 4:12). Abraham est devenu la souche d'un peuple, le peuple terrestre de Dieu, mis à part pour Lui : « Je vous ai séparés des peuples pour être à moi » (Lév. 20:26). Aujourd'hui, dans la chrétienté, devenue « une grande maison » dans laquelle il y a des « vases à honneur », d'autres « à déshonneur », la responsabilité individuelle de chaque enfant de Dieu est de se « purifier de ceux-ci » — il le faut, pour être un « vase à honneur » (v. 21) — se séparant ainsi de « l'iniquité », afin de pouvoir être « utile au Maître, préparé pour toute bonne œuvre » (2 Tim. 2:19-21). Très nombreux sont ceux qui estiment la séparation comme un manque d'amour et pensent devoir rester dans le milieu où ils se trouvent — si mauvais soit-il — croyant y être utiles en s'efforçant d'empêcher le développement du mal, ou simplement parce que c'est là « la religion qu'ils ont reçue de leurs parents ». C'est la pensée de l'homme, elle est tout à fait contraire à la pensée de Dieu.

5.5 Rechercher le lieu où le Seigneur a promis sa présence

Cette séparation réalisée, il convient de « rechercher le lieu » (Deut. 12:5) dans lequel le Seigneur a promis sa présence. Il n'y avait, en Israël, qu'un seul lieu choisi par l'Éternel pour y faire habiter son nom. Le chap. 12 du Deutéronome souligne le contraste entre « tous les lieux » (v. 2) et « le lieu ». Aujourd'hui, ce seul lieu est celui où « deux ou trois sont assemblés au nom du Seigneur ». C'est là qu'il se trouve (Matt. 18:20). Son nom rappelle à nos cœurs tout ce qu'Il a été et tout ce qu'Il est, tout ce qu'Il a fait et tout ce qu'Il fait pour les siens. Ayant accompli l'œuvre de notre rédemption, ressuscité, glorifié dans le ciel, Il a envoyé ici-bas le Saint Esprit qui nous unit à Lui comme membres de son Corps. Être assemblés au nom du Seigneur, c'est le reconnaître comme Chef du corps, Seigneur de l'Assemblée, et cela est inséparable d'une entière soumission à son autorité. La Table du Seigneur est dressée sur le terrain de l'unité du corps, vérité qui y est proclamée (1 Cor. 10:17). La Parole de Dieu ne nous parle d'aucun autre corps que du corps de Christ. Par là-même, ne condamne-t-elle pas tout rassemblement, toute table qui, en fait, nie l'unité du corps ? Tel est le seul terrain de rassemblement selon les Écritures. Certains estiment que les enfants de Dieu, assemblés au nom du Seigneur, autour de sa table, comme membres du corps de Christ, ne constituent qu'une secte au milieu de tant d'autres. Mais, le principe d'un tel rassemblement n'est pas un principe sectaire. Bien au contraire, il est établi sur le terrain le plus large qui soit : tous les enfants de Dieu y ont leur place, tous les membres du corps de Christ devraient se trouver là. Un tel rassemblement, on l'a dit très justement, n'est pas le meilleur de tous, il est le seul que la Parole reconnaisse. Combien il est à souhaiter que tous les rachetés de Christ, ayant compris ce qu'est la communion à la Table du Seigneur, réalisent que leur place est là !

Certes, nous serions coupables si nous nous bornions à parler d'une position ecclésiastique de séparation de l'iniquité, tout en marchant pratiquement comme si nous n'étions pas séparés. Nous avons à nous humilier beaucoup à cet égard. Mais le remède à ce mal — trop réel, hélas ! — n'est pas dans l'abandon d'une position de séparation qui est selon l'enseignement des Écritures ; il est dans l'obéissance à 2 Tim. 2:22 : « Fuis les convoitises de la jeunesse, et poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ».

5.6 Celui qui n'assemble pas avec moi disperse. Luc 11:23

Ayant considéré, d'une part, la dispersion de la famille et, d'autre part, les enseignements de la Parole pour ce qui concerne le rassemblement des enfants de Dieu autour de la Table du Seigneur, il nous faut maintenant rappeler ce que le Seigneur a dit : « Celui qui n'assemble pas avec moi disperse » (Luc 11:23). Parole bien propre à toucher la conscience de tant de chers enfants de Dieu qui, animés des meilleures intentions, nous n'en doutons pas, accomplissent cependant une œuvre de dispersion — travail qui est, au fond, celui de l'adversaire ! Œuvrer pour réunir des âmes ailleurs qu'autour de Christ, ailleurs qu'autour de la Table du Seigneur

dressée sur le terrain de l'unité du corps, c'est disperser tout en croyant rassembler. C'est empêcher les âmes que l'on a pu grouper, de se joindre à « ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur », sur le seul vrai terrain de rassemblement. Et cela, malgré tout le zèle et le dévouement qui peuvent être manifestés ! Tant il est vrai qu'il convient d'obéir à l'exhortation de 2 Tim. 2:19-21 pour être « utile au maître ». Aux yeux de Dieu, a-t-on dit, il n'y a pas de dispersion plus réelle que le rassemblement de chrétiens sur de faux principes ; c'est plus mauvais que s'ils n'avaient pas été rassemblés du tout. Il y a là, certes, matière à discussion et raisonnement pour le cœur de l'homme, mais le Seigneur déclare : « Celui qui n'assemble pas avec moi disperse ». Est-il besoin d'autre chose pour une âme fidèle ?

5.7 Unité proclamée par un résidu dans l'humilité

On objectera peut-être que l'unité du Corps est aussi peu visible que celle de la famille. C'est vrai. En serait-il ainsi si nous nous soumettions entièrement à l'autorité de la Parole ? Dans les jours les plus sombres, Dieu a toujours eu des témoins, inconnus des hommes parfois, mais bien connus de Lui. Au temps d'Élie, il y en avait sept mille qui n'avaient pas fléchi les genoux devant Baal et le prophète, appelé à rendre un témoignage public, pouvait affirmer l'unité d'Israël dans la pensée de Dieu (quoiqu'elle ne fût pas manifestée) en dressant l'autel de douze pierres (1 Rois 18:31). De même aujourd'hui, dans un jour de ruine, l'unité du Corps, quoique non manifestée dans ce monde, est proclamée à la Table du Seigneur ; le témoignage de Dieu est maintenu — malgré l'extrême faiblesse de ceux qui ont à cœur d'être fidèles — partout où les rachetés de Christ sont assemblés autour de Lui, à sa Table, comme membres de son corps.

Nous édifiant nous-mêmes sur notre très sainte foi (Jude 20), tenons ferme les enseignements que nous avons appris. Sans aucune pensée d'orgueil — car, tout est grâce de la part de notre Dieu et qu'avons-nous que nous ne l'ayons reçu ? — soyons profondément convaincus que nous sommes rassemblés sur le terrain de la vérité et qu'il n'y a pas, selon la Parole, d'autre terrain de rassemblement des enfants de Dieu que celui de l'unité du corps. N'oublions pas que la responsabilité de l'Assemblée est de maintenir la sainteté de la Table du Seigneur et rejetons toute doctrine qui tendrait à ruiner le témoignage que Dieu a voulu maintenir malgré tous les efforts de l'adversaire et qu'Il nous a confié, si indignes que nous en soyons. Souvenons-nous qu'une doctrine qui n'est pas selon la Parole, un faux enseignement trouble et bouleverse (Actes 15:24 ; 2 Thess. 2:2). Mais aussi, présenté avec « de douces paroles et un beau langage », il peut séduire les cœurs des simples (Rom. 16:17-18). Trouble, séduction des cœurs des simples, tel est le double résultat qu'amène toujours une fausse doctrine. Bien au contraire, un enseignement selon Dieu édifie et fortifie les âmes (Actes 15:32 ; 20:32).

6 Fausses doctrines

ME 1951 p. 253-261

6.1 Objectifs et moyens de l'ennemi des croyants

Il y a des enfants de Dieu dans les différentes dénominations chrétiennes ; bien que ne pouvant marcher avec eux, nous les embrassons dans nos pensées et nos affections, d'une façon particulière quand nous sommes réunis autour du Seigneur, à sa Table, rappelant, en rompant le pain, que « nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps » (1 Cor. 10:17). Pourrions-nous ne pas souffrir en voyant de chers rachetés de Christ, égarés dans des systèmes humains, souvent trompés par de faux docteurs, perdre la jouissance de tant de privilèges si précieux que Dieu veut accorder à ses enfants ? Que d'âmes sont ainsi maintenues dans le doute et l'incertitude, l'angoisse même, qui s'épuisent en efforts incessants et toujours vains pour essayer d'obtenir la faveur de Dieu, qui ne sont jamais assurées de leur salut parce qu'on leur laisse croire qu'il repose sur l'accomplissement de bonnes œuvres et qu'il ne saurait être obtenu si l'on n'a pas atteint une certaine perfection, faussant ainsi le sens des Écritures !

Il y a là un travail de l'adversaire qui cherche toujours à empêcher les croyants de jouir de la part que Dieu leur a faite — si même il ne peut arriver à les faire tomber en chemin. Un faux docteur — qu'il en ait conscience ou non, qu'il le veuille ou non — est un instrument entre les mains de l'adversaire qui l'emploie pour s'opposer au travail de Dieu. Ne croyons pas que l'ennemi se sert seulement d'hommes incrédules, opposés à Dieu, pour entraîner les âmes loin de Lui. De telles personnes peuvent avoir beaucoup d'ascendant sur des inconvertis ; elles n'en auront pas toujours sur des croyants. Pour détourner ces derniers du vrai chemin, Satan se sert aussi de croyants qu'il est arrivé à séduire, pour essayer de séduire les autres à leur tour. Ces faux docteurs n'ont pas entièrement abandonné la vérité, car alors aucun des croyants ne se laisserait entraîner, mais quelques vérités se trouvent mêlées à l'erreur et c'est ainsi que l'erreur est reçue ! Combien il est donc nécessaire que nous veillions, individuellement et comme Assemblée, que nous nous gardions de ce qui peut avoir une belle apparence, derrière quoi il y a ce qui n'est pas de Dieu.

6.2 Avertissements de plusieurs apôtres

Notre adversaire sait revêtir bien des déguisements, présenter les séductions les plus subtiles, afin de nous détourner du sentier que nous avons à suivre. Déjà, il agissait de cette manière au temps des apôtres : l'apôtre Paul mettait en garde les anciens d'Éphèse contre ces « loups redoutables » qui allaient entrer parmi eux et n'épargneraient pas le troupeau, contre ces « hommes » qui se lèveraient d'entre eux-mêmes, annonçant des doctrines perverses pour attirer les disciples après eux (Actes 20:29-30). — L'apôtre Jean dénonçait le même danger : « il y a plusieurs antichrists... ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres... » (1 Jean 2:18-19). L'apôtre Pierre exhortait aussi ceux auxquels il écrivait à prendre garde, « de peur qu'étant entraînés par l'erreur des pervers », ils ne vinssent à déchoir de leur propre fermeté (2 Pierre 3:17). L'apôtre Jude s'était trouvé dans la nécessité d'exhorter « à combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints ; car certains hommes se sont glissés parmi les fidèles, inscrits jadis à l'avance pour ce jugement, des impies, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul maître et Seigneur, Jésus Christ » (Jude 3-4). — Dieu l'a permis afin que nous ayons dans sa Parole tous les enseignements nécessaires pour être mis en garde contre l'activité de ces faux docteurs, instruments de Satan, qui se sont introduits dans la chrétienté afin d'y accomplir une œuvre destructrice, loups redoutables revêtus d'habits de berger afin de mieux séduire et tromper les âmes.

6.3 Ceux de Corinthe

De tels hommes étaient venus à Corinthe et exerçaient dans cette assemblée une action néfaste. L'apôtre Paul dénonce cette action et démasque ces mauvais ouvriers. Leur travail, souvent accompli en cachette et avec ruse (cf. 2 Cor. 4:2) minait l'autorité de l'apôtre, de la même façon qu'aujourd'hui il sape l'autorité de la Parole ; cette Parole est « falsifiée » par eux, tandis que l'apôtre peut dire : « car nous ne sommes pas comme plusieurs, qui frelatent la parole de Dieu ; mais comme avec sincérité, comme de la part de Dieu, devant Dieu, nous parlons en Christ » (2 Cor. 2:17). En définitive, lorsque par le moyen de ces « hommes » (cf. 2 Cor. 11:13) Satan cherchait à miner l'autorité de l'apôtre, c'était pour s'opposer à Christ, pour ruiner l'œuvre du Seigneur. Le but que poursuit l'adversaire est toujours le même.

Les faux docteurs qui exerçaient leur activité à Corinthe se recommandaient eux-mêmes. Or, « ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est approuvé, mais celui que le Seigneur recommande » (2 Cor. 10:12 et 18). Telle est la différence profonde entre un

ministère humain et un ministère selon Dieu. Quels que soient les buts poursuivis par le premier, il n'a d'autre résultat, a-t-on dit, que de placer l'homme en avant, tandis que le ministère selon Dieu présente Christ. L'apôtre avait cherché à lier le cœur des Corinthiens à Christ, il les avait « fiancés à un seul mari », tandis qu'il compare l'activité des faux docteurs à celle du serpent qui « séduisit Ève par sa ruse », de telle sorte que les pensées des Corinthiens risquaient d'être « corrompues et détournées de la simplicité quant au Christ » (2 Cor. 11:2-3). La Parole est toujours simple et les vérités les plus élevées demeurent simples pour la foi. Prenons garde à tous les raisonnements subtils, à toutes les spéculations de l'esprit humain qui aboutissent généralement à nous « détourner de la simplicité quant au Christ », à troubler les âmes et à les égarer.

Quelqu'un a écrit : toute erreur favorise le « moi ». Quelle place ont pris tant de faux docteurs ! Combien on a parlé d'eux au lieu d'être occupé de Christ ! Tout ce qui favorise le « moi » ne peut le faire qu'au détriment de Christ.

6.4 Démasquer. Se méfier des apparences

À partir du verset 13 du chapitre 11 de la deuxième épître aux Corinthiens, l'apôtre démasque sans aucun ménagement les faux docteurs qui exerçaient une influence si néfaste dans l'assemblée de Corinthe : « Car de tels hommes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, se transformant en apôtres de Christ » et il ajoute : « ce n'est pas étonnant, car Satan lui-même se transforme en ange de lumière : ce n'est donc pas chose étrange si ses ministres aussi se transforment en ministres de justice, desquels la fin sera selon leurs œuvres ». Combien il est dangereux de se fier aux apparences et de s'en satisfaire ! Que de faux docteurs desquels on vous dira : il parle si bien et il dit de si bonnes choses ! nous n'avons jamais lu de livres semblables à ceux qu'il écrit ! et sa conduite est celle d'un saint homme ! — Satan ne parviendrait pas à faire accepter de faux enseignements s'il ne les faisait présenter, très habilement, par des ouvriers qui se transforment en « ministres de justice ». N'oublions pas que Satan accomplit même des miracles ! Plutôt que de s'en tenir à l'enseignement que l'apôtre leur avait présenté, le « sain enseignement », les Corinthiens avaient ouvert la porte à ces « faux apôtres... ouvriers trompeurs », « qui se recommandaient eux-mêmes ». Quand l'ennemi est entré dans la place, il accomplit son œuvre destructrice ! Ceux qui l'ont laissé entrer finissent par se plier entièrement à son joug et acceptent de se soumettre à son autorité. C'est un asservissement spirituel ! L'apôtre écrit aux Corinthiens : « Car si quelqu'un vous asservit, si quelqu'un vous dévore, si quelqu'un prend votre bien, si quelqu'un s'élève, si quelqu'un vous frappe au visage, vous le supportez » (2 Cor. 11:20).

Le danger était grand, déjà du temps des apôtres, de se laisser séduire par des « ouvriers trompeurs », instruments de celui qui « se transforme en ange de lumière » pour mieux égarer les âmes, les entraînant dans l'erreur en leur laissant croire qu'il veut les occuper de la vérité. Le danger est grand, aujourd'hui aussi ! Que d'âmes, souvent sincères, se laissent tromper par de mauvais bergers ! Elles n'ont ni paix véritable, ni repos, ni édification : elles sont dans des craintes et des angoisses perpétuelles, troublées et bouleversées.

6.5 Préservés par l'onction de la part du Saint

Dieu ne nous laisse pas sans ressources en présence de tels dangers ! Même les plus jeunes croyants, ceux qui sont aux premiers pas de la vie chrétienne, possèdent le Saint Esprit : « Et vous, vous avez l'onction de la part du Saint, et vous connaissez toutes choses » (1 Jean 2:20). Si donc un croyant se laisse conduire, non par les sentiments de son cœur naturel, mais par le Saint Esprit, il aura le discernement de ce qui est de Dieu et de ce qui est du diable. Il a d'autre part, entre les mains, la Parole de Dieu et il est exhorté à s'attacher à elle : « Pour vous, que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous... » (1 Jean 2:24). Que de doctrines nouvelles, présentées parfois comme des développements de vérités connues, qui généralement excitent la curiosité, et qui doivent être repoussées avec énergie ! Le croyant fidèle s'en tient à la Parole, à ce qu'il a entendu dès le commencement ; le Saint Esprit le conduit dans la lecture et la méditation des Écritures et il rejette toute doctrine qui n'est pas en accord avec leur enseignement ; il s'éloigne de tous ceux qui « par de douces paroles et un beau langage... séduisent les cœurs des simples » (Rom. 16:17-18). Que le croyant lise la Bible, il verra que l'activité des faux docteurs y est pleinement dévoilée, comme aussi nous est enseignée la conduite à tenir à leur égard.

6.6 Réagir quand ils sont découverts

L'action de celui qui « se transforme en ange de lumière » est sans doute plus étendue que nous ne le pensons. Lorsqu'elle a été discernée, il convient d'agir sans faiblesse et sans ménagement. « Une fois que nous avons discerné un démon, a-t-on dit, il est important que nous le traitions comme un démon, autrement notre épée est brisée entre nos mains. Céder à des considérations humaines, user d'amabilité en de pareilles circonstances, nous laisse sans force contre Satan. Ce n'est pas avoir communion avec Dieu dans ses pensées quant à Satan. Combien la parole est précieuse en présence de tels dangers ! Si nous savons la tenir ferme avec droiture et humilité, rien ne nous fera broncher. Dieu est fidèle, et Il gardera le plus faible des siens. Mais en dehors de cette soumission à Dieu et à sa Parole, quelle que soit du reste la beauté des sentiments d'un homme ou son intelligence, on tombe tôt ou tard sous la puissance de l'ennemi » (Messager Évangélique, année 1875, page 113). — 2 Jean 10 nous dit : « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez pas, car celui qui le salue participe à ses mauvaises œuvres ». La « doctrine » dont il est question est « la doctrine du Christ » (v. 9), ce qui est autre chose que la doctrine pure et simple du salut, de la justification sur le principe de la foi. On pense souvent, dans l'application de ce passage, qu'il suffit de s'assurer que quelqu'un présente la doctrine de la justification par la foi. Or, ce n'est pas le sujet développé par Jean dans ses épîtres, c'est plutôt celui qu'expose l'apôtre Paul. Jean présente la personne de Christ plus encore que son œuvre ; la « doctrine du Christ » c'est donc la vérité relative à la personne de Christ comme faisant connaître Dieu par sa venue en chair ici-bas. « On pourra bien venir nous annoncer avec une grande éloquence que Jésus Christ est venu ; et en même temps éluder adroitement la manière dont Il est venu. Il faut donc que tout principe, tout enseignement, ait ce cachet de la doctrine du Christ : confesser Jésus Christ venu en chair, manifestation humaine de la nature divine. ... Un certain Dieu, l'Être suprême, la Providence, un Dieu qui est bien loin et qui, tout en tenant la haute main pour la pluie et le beau temps, ne se mêle pas trop des petites affaires d'ici-bas, — un tel Dieu va bien au monde religieux. Mais un Dieu manifesté en chair, l'homme Christ Jésus qui anéantit et remplace le premier homme et qui révèle le Père, celui-là on ne le veut pas, on le renie en tant que l'on rejette la manière dont Il s'est manifesté » (Messager Évangélique, année 1869, page 122).

Il faut bien remarquer que l'apôtre Jean ne dit pas seulement qu'il convient de repousser ceux qui apportent de fausses doctrines, mais encore ceux qui n'apportent pas positivement « la doctrine du Christ ». Recevoir de tels hommes serait affirmer, tacitement tout au moins, que ce qui est faux est aussi bon que ce qui est vrai ; se borner même à les saluer serait comme une espèce de complicité, la participation à leurs mauvaises œuvres (2 Jean 11).

6.7 Urgence. Conclusion

Les fausses doctrines foisonnent aujourd'hui dans la chrétienté, les faux docteurs exercent une activité inlassable. Certains s'attaquent à la personne de Christ, nient sa venue en chair ou rabaissent ses gloires infinies, — d'autres rejettent la divine inspiration des

Écritures, en prennent une partie, laissant l'autre de côté, — plusieurs présentent certains ouvrages comme ayant une autorité au moins égale à celle de la Parole de Dieu, alors surtout qu'ils en déforment l'enseignement. Nous ne pourrions énumérer toutes les formes que revêt cette activité de l'adversaire au sein même de la chrétienté. Quelles qu'elles puissent être, elles cherchent à recouvrir une effroyable réalité, d'une apparence trompeuse de nature à séduire les âmes. Que Dieu veuille avoir compassion des siens égarés dans tant de milieux où l'ennemi s'est transformé en ange de lumière ! Qu'Il veuille continuer à garder ceux qui l'ont été jusqu'à présent, les préserver des dangers auxquels ils sont exposés ! qu'Il leur accorde de ne jamais se laisser entraîner par l'enthousiasme de quelques-uns, par les sentiments du cœur naturel, mais au contraire, de demeurer fermement attachés à la Parole de Dieu et à tous ses enseignements, de se laisser conduire par le Saint Esprit qui habite en eux, onction qu'ils ont reçue pour leur faire connaître « toutes choses ». Les ressources divines sont là, sans cesse à notre disposition. Sachons les utiliser, c'est le seul moyen pour nous d'être gardés au milieu d'un monde où l'activité de l'adversaire ne se ralentit jamais.

Après avoir parlé de ces « loups redoutables » qui devaient venir parmi les croyants, de ces « hommes » qui, d'entre eux, se lèveraient pour annoncer « des doctrines perverses » afin d'attirer des disciples après eux, l'apôtre dit aux anciens d'Éphèse : « C'est pourquoi veillez, vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai cessé nuit et jour d'avertir chacun de vous avec larmes. Et maintenant, je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, qui a la puissance d'édifier et de vous donner un héritage avec tous les sanctifiés » (Actes 20:28 à 32).

7 Puissance du témoignage collectif

ME 1949 p. 141-147

7.1 La puissance n'est pas dans le nombre

La puissance du témoignage collectif n'est pas dans le nombre de ceux qui le constituent, mais dans le caractère qu'ils revêtent et elle se lie aux principes sur lesquels ils sont rassemblés. L'Assemblée (ou ce qui en est l'expression) sera un centre d'attraction pour les âmes, le témoignage collectif aura vraiment de la puissance, dans la mesure où ceux qui sont réunis au nom du Seigneur réaliseront pratiquement ce qu'est l'Assemblée de Dieu, car la source de la puissance est en Dieu.

Dans des temps où il n'est question que de « masses », de « groupements », où la puissance d'une association est fonction du nombre de ses adhérents, le danger est grand de croire que le témoignage aura beaucoup plus de force si ceux qui se réunissent voient s'accroître leur nombre. L'on pourrait être tenté alors, dans la très louable intention de fortifier le témoignage, d'y introduire des éléments qui n'y ont pas leur place et seront, au contraire, une source d'affaiblissement. Sans doute, nous nous réjouissons en voyant des âmes en très grand nombre se grouper autour du Seigneur, à sa table, mais n'oublions pas que, parvenus à la fin de l'histoire de l'Église, nous sommes dans des temps d'extrême faiblesse. La Parole de Dieu nous présente les caractères d'un témoignage fidèle dans un jour de ruine ; le premier d'entre eux est celui-ci : peu nombreux et sans apparence (voir Jugés 7). « Par les trois cents hommes qui ont lapé l'eau je vous sauverai », dit l'Éternel à Gédéon ; les vingt-deux mille faisaient bien partie du peuple, mais ils ne présentaient pas les caractères de témoins et eussent été une cause de faiblesse. Raisonnant selon nos propres pensées, nous dirions : vingt-deux mille hommes seront beaucoup plus forts que trois cents. Mais la puissance n'est pas dans le nombre !

7.2 Des témoins partout

Au milieu des fausses doctrines enseignées à Thyatire, au sein du formalisme sans vie de Sardes, Dieu maintient des témoins qui, là où ils ont été placés, font face à leur responsabilité propre, avec les lumières qui leur ont été données et en manifestant souvent une fidélité qui est bien de nature à nous humilier. Aussi, des promesses leur sont assurées ; ayant souffert avec Christ, ils régneront avec Lui (Apoc. 2:24-27 ; 3:4-5). Nous avons certes le devoir, si l'occasion nous en est offerte, d'éclairer ces âmes et de leur montrer quel est le véritable terrain de rassemblement des croyants. Dieu, s'Il le trouve bon, les retirera du milieu où elles se trouvent pour les conduire, Lui-même, là où « deux ou trois » sont réunis au nom du Seigneur. Mais si sa pensée est, au contraire, de maintenir un croyant parmi les témoins qu'Il veut avoir et qu'Il aura à Thyatire ou à Sardes jusqu'au retour du Seigneur, nous agirions à l'encontre de ce qu'Il s'est proposé en contraignant ce croyant à quitter la place où Dieu le voulait et où il avait son service. Si cette âme n'a pas compris ce qu'est l'Assemblée comme Corps de Christ, si elle n'a pas saisi le caractère du témoignage rendu à la Table du Seigneur, si elle n'a pas réalisé qu'un vrai témoignage ne peut être rendu que dans la séparation, elle souffrira certainement et peut-être même, fera souffrir les autres.

« Contrains les gens d'entrer », dit à son esclave le maître de maison qui a préparé le « grand souper » (Luc 14:16 à 24). Quand il s'agit de présenter à un inconverti le seul nom par lequel il lui faut être sauvé, il convient de se montrer pressant, de « contraindre » celui qui est dehors à entrer, celui qui est perdu à accepter le salut — et cela d'autant plus que le temps presse : c'est aujourd'hui le jour favorable. Dieu veuille que nous puissions contraindre d'« entrer » tous ceux qui sont encore sans Christ ! Mais nous ne saurions user d'une telle contrainte pour amener des croyants à se joindre au témoignage collectif, car nous risquerions d'aller contre la pensée de Celui qui se plaît à reconnaître, dans Thyatire comme dans Sardes, des fidèles qui rendront témoignage dans ces milieux jusqu'à son retour.

7.3 Le témoignage perd sa puissance si la séparation se perd

Rappelons ensuite que, dans les temps fâcheux des derniers jours, c'est un témoignage dans la séparation que nous sommes appelés à maintenir. Notre témoignage n'aura aucune puissance si la séparation est perdue. Cela est vrai pour le témoignage individuel : pauvre témoignage que celui d'Isaac à Guérar, bien que le patriarche y connaisse une remarquable prospérité matérielle ; par contre, lorsqu'il « monte » à Beër-Sheba, ayant tout abandonné, dressé sa tente, bâti un autel, creusé un puits, son témoignage a un puissant effet moral sur Abimélec, Akhuzzath et Picol qui peuvent lui dire alors : « Nous avons vu clairement que l'Éternel est avec toi... Tu es maintenant le béni de l'Éternel ». (voir Genèse 26). Cela est vrai encore pour le témoignage collectif. Nous ne pourrions maintenir un témoignage fidèle au sein de la « grande maison » si nous méconnaissons les exhortations de la deuxième épître à Timothée : « retire-toi de l'iniquité — purifie-toi des vases à déshonneur — détourne-toi de telles gens » (2:19-21 ; 3:5). Ce n'est pas en nous associant à ce dont la Parole nous enjoint de nous séparer que nous pourrions donner de la puissance au témoignage collectif.

Mais le travail de l'évangélisation ne serait-il pas une excuse valable pour justifier de telles associations ? C'est la Parole qui nous donne la réponse : l'apôtre écrit à Timothée : « Fais l'œuvre d'un évangéliste » (2 Tim. 4:5), après lui avoir ordonné : retire-toi... purifie-toi... détourne-toi... Les deux choses ne sont pas incompatibles. Et Dieu nous garde de jamais sacrifier le témoignage à l'évangélisation !

7.4 Danger du laxisme

Au terme de sa longue carrière, un de nos chers conducteurs a voulu nous laisser un message d'une telle importance que beaucoup d'entre nous l'ont certainement souvent relu et médité. Nous ne saurions trop engager les frères à le faire. (Messenger Évangélique,

année 1928, page 81). Transcrivons-en les dernières lignes : « En terminant, je désire mettre les frères tout particulièrement en garde contre deux dangers : le premier, celui de la mondanité qui se montre aujourd'hui dans l'intérêt pour les choses du monde, en proportion duquel décroît l'intérêt pour la Parole — le second, le latitudinarisme [= laxisme] (relâchement dans les principes chrétiens) qui serait la ruine absolue du témoignage que le Seigneur nous a confié. L'amour fraternel est d'autant plus vrai, qu'il se lie à une marche plus étroite, c'est-à-dire à la stricte obéissance à toute la parole de Dieu. Ces choses sont le vœu ardent de votre faible frère en Christ, ... — N'oubliez pas, chers frères, que, quelles que soient les divisions que l'ennemi a semées parmi nous, à notre propre et profonde humiliation, notre témoignage est à l'unité du corps de Christ, et que tout ce qui tendrait à nous accommoder aux diverses sectes indépendantes de la chrétienté, serait la négation absolue et la perte de ce témoignage ». H. R.

7.5 L'évangélisation n'a pas à induire au laxisme

Différentes lettres du même auteur ont été publiées, dans les années qui ont suivi, lettres où nous trouverions encore des avertissements extrêmement sérieux. Il vaut la peine d'en citer quelques-unes : « Si les anciens serviteurs venaient à manquer, je crois que l'énergie nécessaire pour maintenir les principes du témoignage ferait très vite défaut, car de plus en plus les vues relâchées et la mondanité semblent gagner du terrain ». « J'ai écrit quelques mots au cher D. à propos de son idée de collaborer avec les sectes dans l'œuvre de l'évangélisation. J'espère qu'il ne l'a pas pris en mauvaise part. Bien loin d'être jaloux de ce que le Seigneur fait par d'autres, car « le vent souffle où il veut », nous devons nous en réjouir, et prier pour eux, et pour les âmes auxquelles ils s'adressent ; mais pour nous-mêmes, nous devons marcher, à l'égard de l'évangélisation comme du témoignage, dans le domaine que le Seigneur nous ouvre. S'il est restreint, soyons-en humiliés, bien que je ne voie pas, vu notre petit nombre, qu'il soit réellement restreint. Souvenons-nous du mot : « j'ai mis devant TOI une porte ouverte ». Cela n'implique nullement une association avec ceux qui s'associent aux principes de Sardes ou de Laodicée ». — « La tendance la plus dangereuse à laquelle j'ai pensé que nous devions tenir tête est l'effort d'attirer les frères à une association avec les chrétiens des systèmes sur le terrain de l'Évangile. Vous trouverez dans le prochain Messenger sous le titre : Philadelphie et l'Évangile, la réponse que j'ai cru devoir faire à ces invitations » (Messenger Évangélique. Année 1932, pages 303 et 304 ; Année 1934, page 87).

De semblables associations ne peuvent qu'affaiblir le témoignage. Or, c'est aujourd'hui l'un des grands buts que poursuit l'adversaire : affaiblir sinon ruiner complètement le témoignage collectif. Pour arriver à ses fins, il nous présente généralement des choses bonnes en apparence, ce sont les plus dangereuses.

« Satan sait se déguiser en ange de lumière et ses serviteurs en ministres de justice. Il sait distribuer l'erreur en dilutions et la présenter sous des formes très attrayantes, à l'insu même des instruments qu'il emploie, et dans lesquels on ne soupçonnerait ni mauvaise intention, ni mauvaise doctrine. Il ne commence jamais par présenter ouvertement sa pensée. Il prépare le terrain en l'arrosant de bonté, d'amour fraternel large, d'une charité qui admire le bien où qu'il se fasse, d'une indulgence qui se contente d'intentions louables là où les procédés ne seraient pas scripturaires... Le maintien de la vérité et de la sainteté est une condition essentielle du témoignage rendu au Seigneur. L'ennemi fait son possible pour nous faire passer légèrement sur des choses aussi importantes. Tous admettent cependant que la vérité doit être maintenue, mais le désir d'union parmi les chrétiens, l'œuvre de l'évangélisation, l'amour entre tous, la font considérer comme chose secondaire.

Aujourd'hui, le grand but de l'ennemi est d'affaiblir le faible témoignage que le Seigneur s'est suscité jusqu'à son retour prochain. Hélas ! nous rendons à l'adversaire son œuvre facile, par notre mondanité, notre affaiblissement spirituel, l'indifférence qui nous fait traiter d'étroitesse et de manque d'amour le maintien de la vérité. Après avoir affaibli le témoignage par de nombreuses divisions, il veut le ruiner davantage encore ; c'est pourquoi il cherche à réunir ceux qu'il a divisés, non pas sur le terrain de la vérité, ce qui certes serait à désirer, mais en niant ou en atténuant les erreurs qui ont causé ces divisions, erreurs avec lesquelles ne peuvent marcher ceux qui désirent être fidèles au Seigneur, en gardant sa Parole et en ne reniant pas son nom ». (Messenger Évangélique. Année 1923, page 320 ; « Prêche la Parole », par S. P.).

7.6 Comment attirer les âmes

Prions beaucoup pour la prospérité du témoignage — prospérité qui demande, avant tout, la crainte et la dépendance de Dieu, le maintien de la sainteté et de la vérité, l'ordre et la paix dans l'assemblée. Lorsqu'il en est ainsi, le Saint Esprit peut agir librement, les âmes sont nourries et croissent, « tenant ferme le Chef, duquel tout le corps, alimenté et bien uni ensemble par des jointures et des liens, croît de l'accroissement de Dieu » (Col. 2:19). Telle est la véritable prospérité du témoignage, le véritable accroissement selon Dieu ! C'est alors que les âmes sont attirées ! Quelle puissance aurait le témoignage collectif, si nous savions mieux réaliser la pensée divine ! Même dans des jours de ruine, le Saint Esprit demeure un « esprit de puissance... » (2 Tim. 1:7). Dieu veuille que cette puissance spirituelle soit davantage éprouvée dans le rassemblement, afin que les âmes soient mises dans la présence de Dieu (1 Cor. 14:25).

Il est sans doute hautement nécessaire de parler de Christ à ceux avec lesquels nous sommes en contact, de saisir les occasions qui nous sont offertes de leur présenter la vérité. Mais nous faisons souvent passer le char avant l'attelage : nous essayons d'attirer des âmes alors qu'il y a tant de choses laissant à désirer, tellement peu de puissance dans le témoignage, qu'elles sont rebutées. Elles seront attirées si elles sentent la puissance d'un témoignage selon Dieu. Commençons par rechercher cette puissance, puisque nous en connaissons le secret — l'assemblée sera alors un centre d'attraction pour les âmes !

8 « Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers » (Juges 10:16)

ME 1948 p. 29-31

8.1 Des dieux étrangers, puis le châtement vient

La condition du peuple, telle qu'elle est dépeinte dans les premiers chapitres du livre des Juges, est l'image de celle de la chrétienté aujourd'hui. Le chapitre 10 nous présente un tableau particulièrement sombre : une fois encore, le peuple a fait ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel. Après avoir expérimenté si souvent des délivrances et sa bonté, il s'est détourné de Lui et a servi des idoles. Jamais on ne vit autant de dieux étrangers en Israël (v. 6). Aussi, Dieu a dû châtier ce peuple infidèle : opprimé et écrasé par les Philistins et par les fils d'Ammon, il est « dans une grande détresse ».

8.2 Crier à Dieu, mais ôter les dieux étrangers

Crier à l'Éternel est la seule ressource, pour le peuple comme pour nous aujourd'hui, alors que nous voyons le jugement de Dieu commencer par sa propre maison. Sans doute l'avons-nous fait, mais il semble que Dieu ne répond pas. Dans le chapitre 10 des Juges, Il rappelle à son peuple toutes les merveilles opérées en sa faveur ; cependant, chacune d'elles ayant été suivie de nouvelles infidélités, Il doit ajouter : « Je ne vous sauverai plus ». Il les renvoie à leurs idoles, à tous les secours humains vers lesquels ils avaient pu se tourner, Il ferme son oreille à leur cri. Un de nos frères, rentrant d'un pays voisin sur lequel la main de Dieu s'est étendue d'une

façon particulière, nous rapportait cette réflexion faite par un croyant : il semble que Dieu est sourd à nos prières. Il n'entend plus, Il ne sauve plus ! Cette remarque nous a fait penser à Juges 10:13, 14.

Situation sans espoir ? Non. La suite du passage nous dit ce qu'il convient de faire. En premier lieu, le peuple confesse son péché, s'humilie et reconnaît qu'il a mérité le châtement de Dieu (v. 15). C'est toujours par là qu'il faut commencer, nous le savons bien. Mais cela ne suffit pas. « Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers... » (v. 16).

8.3 Humiliation vraie

L'humiliation — qu'elle soit individuelle ou collective — ne doit pas être des lèvres seulement. Sans doute, dans le bas état où nous sommes tombés, les réunions d'humiliation sont nécessaires et nous devrions les multiplier. Mais, gardons-nous de ce que l'on nous permettra d'appeler l'humiliation de commande, obéissance à un rite sans que le cœur en sente le besoin, simple observation d'une forme qui serait presque de l'hypocrisie. « Déchirez vos cœurs et non vos vêtements... » (Joël 2:13). Gardons-nous aussi d'une humiliation exprimée en termes vagues et généraux : nous voulons bien reconnaître que nous sommes solidaires du mal qui est dans l'assemblée, mais nous sommes peu enclins à penser que nous avons chacun, à cet égard, des manquements personnels à confesser. Nous employons le « nous » par une espèce de condescendance dont nous serions même portés à nous glorifier, nous comparant par exemple à un Daniel ! Certes, il nous convient de porter le deuil quant à la ruine de l'assemblée, de pleurer quand nous voyons s'accroître le déclin, mais il s'agit surtout de répondre à cette question : « N'avez-vous pas avec vous, ne concernant que vous, des péchés contre l'Éternel votre Dieu ? » (2 Chron. 28:10). Nous sommes conviés chacun à un profond jugement de nous-mêmes devant Dieu. Le livre des Juges nous montre que plus le déclin s'accroît, plus profond doit être le travail de conscience. Cet exercice nous conduira à une humiliation qui se traduira par des actes. C'est le propre de la vraie humiliation. Elle n'est pas seulement des lèvres, elle est suivie du rejet des idoles. Comme quelqu'un l'a exprimé, une idole c'est tout ce qui empêche un inconverti de venir à Christ et un croyant d'être fidèle. Que chacun de nous, frères et sœurs, examine dans la présence du Seigneur quelles sont les idoles dont il doit se séparer.

8.4 Dieu intervient malgré tout

Tel est le chemin qui nous est proposé. C'est à son terme seulement que Dieu pourra se laisser fléchir et donner libre cours à sa grâce. « Son âme fut en peine de la misère d'Israël » (v. 16). Oui, son âme fut en peine de la misère de son peuple, après que pourtant Il eût dit : « Je ne vous sauverai plus ». Il est revenu de l'ardeur de sa colère parce que le peuple a confessé son péché avec humiliation et a rejeté ensuite les dieux étrangers.

S'il est vrai que l'Église ne sera jamais restaurée comme ensemble sur la terre, il n'en demeure pas moins qu'au sein de la ruine, Dieu voudrait pouvoir considérer un résidu fidèle, à l'esprit contrit et tremblant à sa Parole (Ésaïe 66:2). Pussions-nous en manifester les caractères !

9 Différents types de croissance à rechercher, personnellement et collectivement

Titre original : Accroissement ME 1974 p. 169

9.1 Vanité de l'accroissement des possessions terrestres

Le cœur humain est tel que chacun désire accroître ce qu'il possède, que ce soit ses richesses, ses connaissances, son importance, et il est fréquent que des hommes n'aient pas d'autre but en vue que celui-là, se créant eux-mêmes beaucoup de soucis pour essayer de satisfaire semblable désir. Le croyant devrait être en garde contre cette tendance du cœur naturel et se souvenir des paroles du Seigneur, telles qu'elles nous sont rapportées en Matt. 6:19 à 34, en particulier de celles-ci : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre... Et qui d'entre vous, par le souci qu'il se donne, peut ajouter une coudée à sa taille ?... Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice... ». Un homme, le roi Salomon, a fait l'expérience de la vanité des biens terrestres et ce qu'il a écrit à ce sujet a été conservé pour notre instruction dans la Parole inspirée : « Quel profit a l'homme de tout son labeur dont il se tourmente sous le soleil ? ... J'ai été roi sur Israël à Jérusalem, et j'ai appliqué mon cœur à rechercher et à explorer par la sagesse tout ce qui se fait sous les cieux : c'est une occupation ingrate que Dieu a donnée aux fils des hommes afin qu'ils s'y fatiguent. J'ai vu tous les travaux qui se font sous le soleil ; et voici, tout est vanité et poursuite du vent. ... Voici, je suis devenu grand et j'ai acquis de la sagesse plus que tous ceux qui ont été avant moi sur Jérusalem... J'ai connu que cela aussi, c'est la poursuite du vent. ... J'ai dit en mon cœur : Allons ! je t'éprouverai par la joie : jouis donc du bien-être. Et voici, cela aussi est vanité. ... J'ai fait de grandes choses... Et je suis devenu grand et je me suis accru plus que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem... Et quoi que mes yeux aient désiré, je ne les en ai point privés ; je n'ai refusé à mon cœur aucune joie... et voici, tout était vanité et poursuite du vent, et il n'y en avait aucun profit sous le soleil » (Éccl. 1:3, 12 à 14, 16, 17 ; 2:1, 4 à 11). Nous rappelons seulement quelques-unes des pensées que Salomon a été conduit à exprimer, mais il faut lire dans leur entier les premiers chapitres du livre de l'Écclésiaste. Doit-on être surpris que les expériences qu'il a pu faire à un si haut degré ne soient d'aucun profit pour les hommes, souvent même pour des croyants qui perdent leur vie en la consacrant à la recherche des biens de ce monde, méconnaissant que tout cela est « vanité et poursuite du vent » ? Sans doute pas, tant il est vrai que les expériences faites par d'autres nous sont rarement profitables.

9.2 Quand on glisse vers la malhonnêteté

Il arrive même que, dans cette recherche, certains se laissent entraîner d'une manière telle qu'ils finissent par ne pas y regarder de trop près quant au choix des moyens à employer pour parvenir à leurs fins. La Parole nous donne l'exemple de Jacob, agissant avec ruse pour accroître ses troupeaux ; nous en avons le récit dans le ch. 30 de la Genèse, à la fin duquel nous lisons : « Et l'homme s'accrut extrêmement, et eut un bétail nombreux, et des servantes et des serviteurs, et des chameaux et des ânes » (v. 43). Oui, Jacob « s'accrut extrêmement », mais grâce à l'emploi de moyens combien répréhensibles ! Hélas ! son exemple n'est-il pas imité ? Au sujet de ceux qui agissent de semblable manière, Dieu peut dire ce qu'il disait autrefois de son peuple Israël : « Selon qu'ils se sont accrus, ainsi ils ont péché contre moi » (Osée 4:7 — voir aussi 5:6).

9.3 Croissance à rechercher par le chrétien

C'est une tout autre croissance que nous avons à désirer et à rechercher, celle à laquelle nous exhorte l'apôtre Pierre : « croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ » (2 Pierre 3:18). Tel doit être le but de la vie chrétienne : croître dans la connaissance de Christ ; tout doit nous conduire à cela. Lisons beaucoup la Parole pour l'y rechercher Lui, pour apprendre à le connaître toujours mieux ; désirons « ardemment, comme des enfants nouveau-nés, le pur lait intellectuel », nous « croîtrons par lui à salut » (1 Pierre 2:2). Si la Parole n'apporte pas Christ à nos âmes, c'est parce que nous l'avons sans doute mal lue, c'est-à-dire sans le secours de la prière, sans le secours du Saint Esprit qui se plaît à nous occuper de Christ et à le glorifier. — Il est une autre connaissance que nous pouvons faire de Lui et dans laquelle il nous convient de croître : celle que nous sommes appelés à

acquérir dans les circonstances du chemin, qu'elles soient heureuses ou difficiles. Les vivre avec Lui, expérimenter ce qu'il est pour nous dans la joie ou les larmes, entendre sa voix d'amour, tout cela est enrichissant pour l'âme du racheté. Expérimenter dans notre vie la réalité de ce que nous avons appris dans l'Écriture est d'une inestimable valeur pour nous ; un seul exemple : la Parole nous présente Christ comme notre « miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur », celui qui nous porte avec puissance sur ses épaules et avec amour sur son cœur, et les passages qui nous occupent de lui sous ce caractère sont pour nous un encouragement et un rafraîchissement, mais quelle valeur ils acquièrent pour nos âmes lorsque, au travers d'un chemin difficile, nous goûtons les tendres soins de ce « grand souverain sacrificateur... Jésus, le Fils de Dieu » (Héb. 2:17, 18 ; 4:14 à 16) ! Dieu permet des circonstances éprouvantes dans nos vies pour nous amener à croître dans la connaissance de Celui dont il nous a fait don. Ne vaut-il pas la peine de les traverser en vue d'un tel résultat ?

9.4 Croissance dans les jours de douleur

Dans les jours les plus douloureux, nous pourrions dire alors comme David autrefois : « Qui nous fera voir du bien ? Lève sur nous la lumière de ta face, ô Éternel ! Tu as mis de la joie dans mon cœur, plus qu'au temps où leur froment et leur moût ont été abondants » (Ps. 4:6, 7). Aucune des richesses de ce monde ne peut donner au cœur du racheté la joie qu'il trouve dans la contemplation et la connaissance de Christ ! Le froment et le moût — dont il est question si souvent dans les écrits de l'Ancien Testament comme symbolisant une abondance de biens, de bénédictions matérielles (Gen. 27:28, 37 ; Nomb. 18:12 ; Deut. 7:13 ; 11:14 ; 12:17, etc.) — nous parlent aussi de nourriture spirituelle. C'est en lui donnant cette signification que nous citerons Zach. 9:17 : « Le froment fera croître les jeunes gens, et le moût, les jeunes filles ». Que jeunes gens et jeunes filles aient l'ardent désir de se nourrir du « froment » et du « moût », de la « moelle du froment » (Ps. 81:16), c'est le secret de la croissance spirituelle !

9.5 Croissance par la Parole de Dieu

9.5.1 À titre individuel

La Parole sera pour nous une riche nourriture, nous en retirerons un réel profit selon la mesure dans laquelle nous vivons ses enseignements, réalisant une marche dans la crainte de Dieu, dans la droiture de cœur ; par contre, elle sera pour nous sans grande saveur et sans grand fruit si nous nous contentons de la lire par devoir, étant des « auditeurs oublieux », méconnaissant l'enseignement de Jacques 1:21 à 25. « Celui qui a les mains pures croîtra en force » (Job 17:9) : la pureté de cœur, fruit de l'opération de la Parole et de l'Esprit en nous, se manifestant extérieurement par la pureté de nos actions, nous « croîtrons en force ». L'âme vraiment nourrie, la force divine se manifestera au sein de la faiblesse qui est la nôtre. Au milieu des ténèbres de ce monde, le croyant peut ainsi réaliser une marche dans les « sentiers de justice » où le bon Berger conduit ses brebis ; son « sentier » est véritablement alors « comme la lumière resplendissante qui va croissant jusqu'à ce que le plein jour soit établi » (Ps. 23:3 ; Prov. 4:18). C'est une marche « digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards, portant du fruit en toute bonne œuvre » qui permet de « croître par la connaissance de Dieu » (Col. 1:9 à 11).

9.5.2 À titre collectif

La lecture, la méditation de la Parole sont indispensables à notre vie individuelle, en vue de notre accroissement ; mais nous avons aussi de précieuses ressources dans la vie et les réunions de l'assemblée. Si nous n'en profitons pas ou si nous n'en profitons que trop peu, notre croissance en souffrira certainement. Christ a donné à l'Assemblée les dons nécessaires « en vue du perfectionnement des saints... afin que nous ne soyons plus de petits enfants, ballottés et emportés çà et là par tout vent de doctrine... mais que, étant vrais dans l'amour, nous croissions en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ » (Éph. 4:11 à 15). L'exercice des dons au sein de l'assemblée est en vue de la croissance de chacun de ceux qui en font partie ; la Parole est présentée par les serviteurs que le Seigneur se plaît à employer ; l'un « plante », un autre « arrose », Dieu seul peut « donner l'accroissement » (1 Cor. 3:5 à 8). Mais l'exercice du ministère ne produit pas seulement l'accroissement individuel, il doit avoir aussi comme résultat l'accroissement collectif, l'accroissement du corps de Christ, « duquel tout le corps, bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure du fournissement, produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour » (Éph. 4:16). Dans son épître aux Colossiens, l'apôtre nous exhorte à « tenir ferme le chef », « duquel tout le corps, alimenté et bien uni ensemble par des jointures et des liens, croît de l'accroissement de Dieu » (2:19). L'accroissement ne peut être produit que par ce que Christ donne, par ce qui vient de lui, la seule source à laquelle nous ayons à puiser.

9.6 Accroissement en nombre

Cet accroissement peut être un accroissement en nombre. Ne perdons pas de vue cependant que, dans des jours de ruine, un témoignage fidèle est peu nombreux et sans apparence (cf. Juges 7:1 à 8) et soyons gardés par conséquent de rechercher activement le nombre et l'apparence, de les rechercher au prix d'un abandon plus ou moins marqué des vérités que nous sommes appelés à maintenir. Dans les premiers jours de l'histoire de l'Église, les assemblées « croissaient par la consolation du Saint Esprit » (Actes 9:31) ; il y avait, à ce moment-là, tout à la fois un accroissement en nombre et un accroissement que nous appellerons « en profondeur », c'est-à-dire dans la connaissance de Christ, de la Parole. Ce double accroissement est nettement indiqué en Actes 16 : « Les assemblées donc étaient affermies dans la foi et croissaient en nombre chaque jour » (v. 5). Remarquons que l'affermissement dans la foi, la croissance en profondeur, précède l'accroissement en nombre et il doit toujours en être ainsi : c'est parce que l'état de l'assemblée à Jérusalem était celui qui est dépeint dans les versets 42 à 47 d'Actes 2 que « le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés ». Point n'était besoin de « rechercher » l'accroissement en nombre, que ce soit à Jérusalem ou en d'autres assemblées. Dans ces temps-là, la Parole, présentée dans toute la puissance du Saint Esprit, avait de l'écho dans les cœurs, atteignait les consciences, de sorte qu'elle portait beaucoup de fruit : « Et la parole de Dieu croissait, et le nombre des disciples se multipliait beaucoup dans Jérusalem, et une grande foule de sacrificeurs obéissait à la foi » — « Mais la parole de Dieu croissait et se multipliait » — « C'est avec une telle puissance que la parole du Seigneur croissait et montrait sa force », la Parole étant identifiée, dans ces divers passages, avec le fruit qu'elle produisait (Actes 6:7 ; 12:24 ; 19:20).

9.7 Conclusion-Résumé

Dieu veuille nous accorder la grâce de ne pas gaspiller notre temps, de ne pas perdre notre vie — comme on l'a souvent dit, nous n'avons qu'une vie à vivre — en ne pensant qu'à accroître des biens dont un jour il ne restera plus rien ! Qu'Il nous donne d'employer notre temps, notre vie, à une activité dont le résultat sera l'accroissement spirituel de nos âmes, comme aussi « l'accroissement du Corps » et dont les fruits pourront être manifestés à la gloire de Christ !

Fixons les yeux sur le parfait Modèle et imitons-le : homme sur la terre, encore jeune enfant, il « croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse ; et la faveur de Dieu était sur lui », il « avançait en sagesse et en stature, et en faveur auprès de Dieu et des hommes » (Luc 2:40, 52). Il est, tout à la fois, la source à laquelle nous devons puiser et le Modèle à imiter.

Oh ! si mes yeux pouvaient sans cesse
 Suivre cet astre glorieux,
 Si je pouvais de ta tendresse
 Voir tous les reflets radieux,

Mon âme alors, pleine de zèle,
 Saurait t'aimer plus ardemment,
 Et, connaissant mieux son modèle,
 Prendrait tout son accroissement.

10 La présence du Seigneur dans le rassemblement autour de Lui

Titre original : Là où deux ou trois sont assemblés en Mon Nom (Matt. 18:20)

Complément au titre : à propos de trois rassemblements des disciples autour du Seigneur (Luc 22:14-23, Jean 20:19-23 et 24-29).
 ME 1958 p. 309

10.1 Trois rassemblements des disciples autour du Seigneur

Estimons-nous à sa juste valeur le privilège accordé aux « deux ou trois » réunis autour du Seigneur ? Et, d'autre part, sous prétexte que nous sommes placés dans la liberté de la grâce, ne perdons-nous pas de vue certains enseignements de la Parole au sujet du rassemblement ? D'une manière générale, qu'il s'agisse du rassemblement en lui-même, du culte, de la prière, la liberté de la grâce, la liberté de l'Esprit ne peuvent nous conduire à la méconnaissance de ce qu'enseigne la Parole à propos de ces différents exercices de la vie d'assemblée.

Luc 22:14-23, Jean 20:19-23 et 24-29 nous parlent de trois rassemblements autour du Seigneur. Certes, ils sont de caractères très différents, le premier avant l'accomplissement de l'œuvre de la croix, les deux autres après la résurrection du Seigneur. Dans le premier, le Seigneur institue le mémorial de sa mort ; dans le second Il montre à ses disciples ses mains et son côté, témoignage de son œuvre accomplie ; enfin dans le troisième, Il invite Thomas, absent huit jours auparavant, lors de la réunion de Jean 20:19 à 23, à mettre son doigt dans la marque des clous et sa main dans son côté.

10.2 Être absent quand le Seigneur rassemble

Au premier de ces trois rassemblements, aucun des douze ne fait défaut : « Et quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui » (Luc 22:14). Judas lui-même est là, bien qu'il ait dû sortir avant que le Seigneur institue la Cène, à laquelle ne pouvait participer celui qui allait le livrer. Au second, où il n'était pas possible que se trouvât Judas, Thomas est absent. Il fait une perte, le Seigneur le lui dira au cours du troisième de ces rassemblements où, cette fois, il est venu : il a cru parce qu'il a vu, mais « bienheureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru » (Jean 20:29). — Un croyant qui manque le rassemblement fait donc une perte, qu'il en ait conscience ou non. Nous ne parlons pas, bien entendu, des cas où il y a réelle impossibilité ; le Seigneur, qui permet que tel ou tel des siens se trouve éloigné du rassemblement, saura lui dispenser ce qu'il lui sait nécessaire, instruction et encouragement, suivant son état et ses besoins. En dehors de ces cas, se priver du rassemblement c'est faire une perte pour soi-même et, plus sérieux encore, c'est un manque d'égards pour Celui qui désire rassembler les siens autour de Lui.

Sans doute y a-t-il un absent au rassemblement de Jean 20:19 à 23 (ne perdons pas de vue que le récit a une portée prophétique, ce qui, en un certain sens, peut expliquer que Thomas ne fût pas là, sans pour autant le dégager de sa responsabilité personnelle), mais à aucun des trois — comme il est important de le souligner — nous ne voyons qu'il y ait eu un seul retardataire. « Quand l'heure fut venue », les douze étaient là ; de même en Jean 20:19 et 26, les disciples sont réunis, Jésus vient ensuite au milieu d'eux. Là encore, il peut y avoir des circonstances particulières, que le Seigneur connaît et apprécie, susceptibles de légitimer un retard à l'heure du rendez-vous, mais en dehors de ces cas exceptionnels, n'est-ce pas aussi un manque d'égards pour le Seigneur que d'arriver après l'heure fixée pour le rassemblement ? Agirions-nous avec le Seigneur comme nous n'oserions pas le faire, dans ce monde, avec quelqu'un à qui nous devons du respect et qui nous aurait assigné une heure pour le rencontrer ? Ce laisser-aller est toujours coupable mais plus particulièrement peut-être lorsque nous venons dans le rassemblement pour le culte : nous nous y rendons pour honorer le Seigneur, honorons-Le d'abord en nous trouvant là à l'heure fixée. Y manquer, ne serait-ce pas une inconvenance, donc un manque d'amour pour le Seigneur, car l'amour « n'agit pas avec inconvenance », comme aussi pour nos frères et sœurs ? Une arrivée en retard dérange plus ou moins, produit parfois un certain désordre, or « Dieu n'est pas un Dieu de désordre » (1 Cor. 13:5 ; 14:33). — Il n'y a là aucun légalisme ; c'est une loi d'amour qu'un cœur attaché au Seigneur observera sans difficulté et même avec joie.

10.3 Commencer par prier et goûter la présence du Seigneur

Ne convient-il pas d'ailleurs que la réunion soit précédée d'un moment de recueillement qui élève l'âme, d'un moment de prière intérieure permettant à chacun de réaliser vraiment que « les portes du lieu sont fermées » et nous conduisant ainsi à sentir et goûter effectivement la présence du Seigneur dès le début de la réunion ? Car, nous touchons ici le point essentiel : nous disons bien que nous sommes « réunis au nom du Seigneur » et qu'Il est là, au milieu de nous, selon Matthieu 18:20, mais demandons-nous dans quelle mesure nous en avons pleine conscience. Oui, le Seigneur est là, toujours fidèle à sa promesse, quand nous sommes réunis « en son nom ». Que nous ne puissions Le voir qu'avec les yeux de la foi n'enlève rien au fait qu'Il est personnellement au milieu de nous. Si nous en avons davantage le sentiment, oserions-nous nous trouver en retard, l'heure « venue » ? Et si cela nous arrivait quand même, quelle humiliation et quelle confusion de face, alors que peut-être nous considérons une arrivée tardive comme chose assez banale et sans grande importance, facilement excusée !

10.4 Résultats de la présence du Seigneur réalisée

Le sentiment de la présence personnelle du Seigneur dans l'assemblée — Dieu veuille nous l'accorder toujours plus profond — marquera d'abord notre entrée dans le local de réunion et ensuite, notre tenue, notre attitude, notre service. Comme il serait élevé, le niveau des réunions, et quel témoignage pour des âmes inconverties qui y assisteraient ! Ne seraient-elles pas conduites à s'écrier : « Dieu est véritablement parmi vous » (1 Cor. 14:25) ? Quelle puissance d'évangélisation dans une telle réunion, quel que soit son caractère ! Non pas tant des paroles, un fait. Et quelle joie nous éprouverions dans le saint recueillement qui convient, jouissant de la présence du Seigneur, de Lui-même, réalisant une vraie dépendance de l'Esprit ! Par dessus tout, quelle gloire pour notre Dieu et Père, quelle gloire pour Celui qui veut être le centre du rassemblement de ses rachetés, ceux pour lesquels Il a mis sa vie !

11 Ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. 2 Tim. 2:19-22

Titre original : « AVEC CEUX QUI INVOQUENT LE SEIGNEUR D'UN CŒUR PUR » (2 Timothée 2:22) ME 1959 p. 35

11.1 Importance du maintien de la vérité

Qu'il soit nécessaire de revenir sur les enseignements de 2 Timothée 2:19 à 22, présentés si souvent déjà et qui devraient être bien connus de nous tous, peut paraître surprenant. Mais, d'une manière générale, les enseignements des Écritures doivent nous être sans cesse rappelés, nos cœurs étant oublieux ; c'est pourquoi, par exemple, l'apôtre écrivait aux Philippiens : « vous écrire les mêmes choses n'est pas pénible pour moi, et c'est votre sûreté » (Phil. 3:1 ; voir aussi 2 Pierre 1:12 à 15). Si aujourd'hui il semble opportun de remettre en mémoire, plus particulièrement, ceux de la 2ème Épître à Timothée, c'est bien parce que l'adversaire poursuit avec plus d'ardeur encore les efforts qu'il déployait déjà lorsqu'un de nos devanciers était conduit à écrire : « Le maintien de la vérité et de la sainteté est une condition essentielle du témoignage rendu au Seigneur. L'ennemi fait son possible pour nous faire passer légèrement sur des choses aussi importantes. Tous admettent cependant que la vérité doit être maintenue, mais le désir d'union parmi les chrétiens, l'œuvre de l'évangélisation, l'amour entre tous, la font considérer comme chose secondaire. Aujourd'hui, le grand but de l'ennemi est d'affaiblir le faible témoignage que le Seigneur s'est suscité jusqu'à son retour prochain. Hélas ! nous rendons à l'adversaire son œuvre facile, par notre mondanité, notre affaiblissement spirituel, l'indifférence qui nous fait traiter d'étroitesse et de manque d'amour le maintien de la vérité. Après avoir affaibli le témoignage par de nombreuses divisions, il veut le ruiner davantage encore ; c'est pourquoi il cherche à réunir ceux qu'il a divisés, non pas sur le terrain de la vérité, ce qui certes serait à désirer, mais en niant ou en atténuant les erreurs qui ont causé ces divisions, erreurs avec lesquelles ne peuvent marcher ceux qui désirent être fidèles au Seigneur en gardant sa Parole et en ne reniant pas son nom. Pour réunir des chrétiens hors du terrain de la vérité, l'ennemi insinue qu'il faut revenir en arrière et revoir si les erreurs étaient telles qu'il ait fallu s'en séparer. Hélas dans bien des cas, cette séparation n'aurait pas été nécessaire avec plus de patience et moins de volonté propre. Mais sommes-nous plus spirituels que ceux qui étaient alors à la brèche et qui avaient un jugement plus sûr que le nôtre, parce qu'ils vivaient plus que nous dans la séparation du mal et du monde ? Au contraire, en vertu de notre affaiblissement, nous nous laissons influencer par les circonstances ; ce n'est qu'avec des mains tremblantes que nous retenons la vérité qui nous a été enseignée par ceux qui nous ont précédés, et qui étaient doués d'une manière toute spéciale pour remettre en lumière les vérités fondamentales de l'Assemblée, méconnues durant des siècles. Mais si nous n'avons pas qualité pour juger de nouveau ce que de plus spirituels que nous ont fait sous le regard du Seigneur, nous avons la responsabilité d'agir selon les principes scripturaires dans les circonstances où nous nous trouvons aujourd'hui » (ME 1923, page 320 — voir spécialement les pages 327 et 328).

Dieu veuille nous donner pleine conscience des dangers qui menacent le témoignage, mais encore nous accorder de demeurer fermes et nous communiquer l'énergie nécessaire pour « combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints » (Jude 3). Cette sainte énergie doit se manifester non seulement dans le combat pour la foi mais aussi dans toutes les actions qu'il peut être utile d'exercer pour le jugement du mal. Soyons gardés d'imiter l'exemple d'Éli qui fut un sacrificateur infidèle parce qu'il se contenta de reprendre alors qu'il était responsable d'agir !

11.2 Nécessité de la séparation de tout mal. 2 Tim. 2:19

Au sein de la chrétienté, comparée à « une grande maison », « quiconque prononce le nom du Seigneur », reconnaissant son autorité comme Chef de l'Assemblée et désireux d'y être soumis, est responsable de « se retirer de l'iniquité ». Pour affaiblir la portée de cette injonction, certains veulent donner au terme « iniquité » le même sens que celui qu'il a dans un passage comme 1 Jean 3:4, où il signifie « une marche sans loi, sans frein » (anomia) (note en bas de page, dans la Bible, version Darby) et caractérise l'état de l'homme naturel, n'ayant pas la vie de Dieu. S'il en était ainsi, « se retirer de l'iniquité » n'impliquerait pas autre chose que la séparation d'avec les incrédules. Mais dans le verset 19 du chapitre 2 de la 2ème Épître à Timothée, le mot « iniquité » (adikia) a le sens d'injustice (voir, en opposition, « la justice », justice pratique, dont il est question au verset 22). « Se retirer de l'iniquité », c'est se séparer non seulement de ceux qui n'ont pas la vie de Dieu mais encore de ceux qui, dans la pratique, ne marchent pas selon la vérité de Dieu, lorsque cette « iniquité » (ou injustice, ou faute, tort ou erreur) est retenue comme doctrine. Ce dernier point est important : en effet, deux actes, bien qu'identiques en apparence, sont différents l'un de l'autre si le premier est accompli par suite d'un manquement occasionnel à une saine doctrine, tandis que le second résulte de l'obéissance à un faux enseignement. — Le fidèle doit se séparer et de la fausse doctrine et de ceux qui l'enseignent, comme aussi de ceux qui acceptent, volontairement ou tacitement, cet enseignement ; il manifestera ainsi les caractères d'un « vase à honneur », tels qu'ils sont définis en 2 Timothée 2:20, 21. Son cœur doit être « pur », selon l'expression employée dans le verset qui suit. Enfin, il est exhorté à « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix ». Mais « poursuivre » avec qui ? Avec tous ceux qui, extérieurement, se réclament de Christ et portent le nom de chrétien ? Non, nous dit l'Écriture inspirée de Dieu, mais seulement « avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Que le fidèle ait à se séparer, qu'il ne puisse marcher avec tous ceux qui font partie de la maison de Dieu, ressort de manière évidente de l'enseignement contenu dans les versets 19 à 22 du chapitre 2 de la seconde Épître à Timothée.

11.3 Le cœur pur de 2 Tim. 2:22

La question est aussitôt posée : qu'est-ce donc qu'avoir « un cœur pur » ? Pour être « pur », le cœur doit être « purifié » et il n'est pas d'autre moyen pour cela que « l'obéissance à la vérité », et pour le salut et pour la marche (1 Pierre 1:22). Un cœur est « pur » lorsque la vérité de Dieu y fait loi, mettant de côté toutes les pensées, même les meilleures, que chacun peut avoir. La vérité obéie rend le cœur pur.

La première responsabilité du croyant qui désire être fidèle au Seigneur dans sa marche ecclésiastique est donc d'abord à l'égard de lui-même : avant de regarder autour de soi, il faut considérer l'état de son propre cœur, regarder en soi. Comme tout deviendrait plus facile, dans le témoignage collectif, si chacun commençait par là, si chacun se soumettait, avec simplicité de cœur et sans raisonnements, à l'autorité de la Parole de Dieu, la laissant d'abord agir en lui, afin qu'elle gouverne son cœur et forme ses pensées ! L'action découlant de la pensée, le croyant serait ainsi conduit à obéir à la vérité, non seulement dans sa marche individuelle mais encore pour la marche collective, il aurait « un cœur pur », purifié « par l'obéissance à la vérité ».

11.4 Des cœurs attachés à Christ et prêts à obéir

Un « cœur pur », c'est celui qui « se retirant de l'iniquité », « invoque le Seigneur ». 2 Timothée 2:22 lie étroitement les deux expressions : « d'un cœur pur » — c'est la séparation — et « invoquer le Seigneur » — c'est l'attachement à Christ. Christ doit être l'objet des affections ; s'il en est ainsi, le cœur, rempli de Lui tel que la Parole le présente, sera vraiment un « cœur pur », qui jamais ne voudrait associer à l'iniquité un Nom qui a pour lui un tel prix. Pour un « cœur pur », le nom du Seigneur est précieux, aussi son autorité est-elle reconnue et obéie. En d'autres termes : l'obéissance à la vérité est facile pour le cœur attaché à Christ. C'est donc en fait l'attachement à sa Personne qui doit être le point de départ. Et c'est bien ce qui caractérise le témoignage philadelphe : la Parole de Christ est gardée, le Nom du Saint et du Véritable n'est pas renié parce que Christ est précieux au cœur du fidèle témoin. Le cœur dirigé vers Lui, l'âme nourrie de Lui, les affections liées à sa personne, la séparation de toute iniquité est alors réalisée de la manière où elle doit l'être : pour le Seigneur et comme fruit de l'attachement à sa personne. C'est là le point capital et nous avons besoin d'y

être attentifs si nous voulons éviter le danger que constituerait une séparation, surtout extérieure, froide et desséchante parce qu'observée comme la stricte obéissance à un principe légal. Tandis qu'au contraire, elle permettra le développement et l'épanouissement de la vie nouvelle reçue par la foi, si elle découle de l'attachement à Christ, au Christ des Écritures, et d'une vraie communion avec Lui. « L'obéissance à la vérité » est alors réalisée tout naturellement car la nouvelle nature se plaît à obéir, c'est là sa joie.

11.5 Obéissance à la vérité

L'obéissance à la vérité se traduit, dans la vie pratique, par la séparation du mal, du mal doctrinal tout autant que du mal moral. Il faut y insister car bien des croyants, pieux dans leur marche personnelle, mais demeurant associés à un milieu chrétien où les enseignements de la Parole de Dieu sont méconnus sur des points fondamentaux — bien qu'observés peut-être sur d'autres — se refusent à admettre qu'ils ne sont pas dans un chemin d'obéissance à la vérité. Il est d'ailleurs fréquent qu'au lieu d'être utile à de tels croyants en leur montrant ce qu'est le rassemblement des enfants de Dieu selon la Parole, dans la séparation, on les induit en erreur en s'associant à eux de manière plus ou moins étroite : leur piété personnelle attire, peut-être aussi leur zèle dans un service chrétien, on met en avant les différentes vérités maintenues dans le milieu où ils se trouvent et l'on s'en autorise pour marcher avec eux, leur laissant supposer de la sorte qu'ils sont dans le vrai chemin. On aura vite dit : il n'y a que des nuances qui nous séparent... C'est proprement tromper les âmes, consciemment ou, la plupart du temps, inconsciemment.

11.6 Comment discerner ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ?

Si à peu près tous les croyants faisaient face à la première responsabilité qui leur incombe, il serait facile de suivre l'exhortation de 2 Timothée 2:22. Hélas ! il n'en est pas ainsi. Se pose donc une deuxième question : comment discerner, afin de « poursuivre » avec eux, « ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » ? Certains prétendent qu'il est impossible de les reconnaître au sein de la chrétienté. Mais la Parole de Dieu nous adresserait-elle une exhortation que nous ne pourrions mettre en pratique ? La grâce divine saura guider et éclairer celui qui craint Dieu et vit dans la communion de ses pensées, humblement soumis à sa Parole ; elle lui donnera discernement et sagesse, lui montrera quels sont ceux avec lesquels il peut marcher et se rassembler. « Qui est l'homme qui craint l'Éternel ? Il lui enseignera le chemin qu'il doit choisir... Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent, pour leur faire connaître son alliance » (Ps. 25:12 et 14). L'intelligence spirituelle est communiquée par l'opération de la Parole et de l'Esprit de Dieu agissant dans le cœur du racheté et ne peut être communiquée que par ce moyen.

11.7 Le cœur pur nécessaire à une vraie affection fraternelle

C'est alors, et alors seulement, que sera connu et goûté l'amour fraternel, non pas la manifestation de certains sentiments que l'on appelle volontiers amour et qui sont tout autre chose que l'amour selon Dieu, mais un amour vrai, un amour lié à la vérité de Dieu. C'est ce que nous enseigne la fin du verset 22 de 1 Pierre 1, dont nous avons déjà cité la première partie : « ayant purifié vos âmes par l'obéissance à la vérité, pour que vous ayez une affection fraternelle sans hypocrisie, aimez-vous l'un l'autre ardemment, d'un cœur pur ». Ce n'est pas en abandonnant la vérité que les croyants peuvent s'aimer « l'un l'autre ardemment, d'un cœur pur » : la Parole nous enseigne, au contraire, que c'est en la maintenant et en y obéissant.

11.8 Séparation inévitable

L'obéissance à la vérité ne peut nous conduire, sous prétexte d'amour fraternel large, à marcher avec tous et à aller en tout lieu où se rassemblent les chrétiens. Elle nous tiendra dans la séparation. L'enseignement des passages déjà considérés rend évident, pour tout esprit non prévenu et soumis à l'autorité des Écritures, le fait que la position des fidèles doit être dans la séparation. Non dans l'isolement, 2 Timothée 2:22 nous le montre avec autant de clarté. Il en est, dans la maison de Dieu, dont le croyant doit se séparer, d'autres avec lesquels il est exhorté à « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix ». L'ennemi a sans doute réussi à susciter, au sein de la chrétienté, bien des divisions qui sont à notre honte parce que nous avons été trop souvent ses instruments dans l'accomplissement de cette œuvre de destruction, mais aussi la grâce de Dieu a opéré pour maintenir dans la séparation, en obéissance à sa Parole, ceux qui désirent, malgré bien des faiblesses dont ils se sentent coupables, « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Que cette même grâce agisse pour les garder fidèles jusqu'au bout, séparés intérieurement et extérieurement !

Ont-ils la prétention, qu'on leur attribue gratuitement, d'être les seuls enfants de Dieu ? Accusation cent fois repoussée et réfutée, pourtant sans cesse renouvelée... Ils savent bien qu'il y a des enfants de Dieu dans maintes dénominations chrétiennes, nous voulons espérer dans toutes. Le même passage cité, du chapitre 2 de la 2ème Épître à Timothée, nous dit que « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens ». Tous ceux « qui sont siens », sans qu'il soit question ici de degré de connaissance ou même de fidélité dans la marche pratique, ont leur place préparée dans la maison du Père. Tous les croyants, nés de nouveau, y seront rassemblés pour l'éternité. Mais de cela on tire argument : puisque nous serons tous ensemble dans le ciel, pourquoi donc ne pas être déjà tous ensemble sur la terre ? — Sans doute il serait beau de voir les enfants de Dieu tous réunis, ne formant qu'un, anticipation ici-bas de ce qui sera goûté là-haut ! N'en serait-il pas ainsi d'ailleurs si chacun d'eux avait « un cœur pur » ? Le ciel sera le lieu de la pureté parfaite, tout y sera lumière comme aussi tout y sera amour ; aucune souillure n'y pénétrera jamais et ne peut y pénétrer, car ce ne serait plus le ciel. De sorte que l'on ne peut connaître quelque chose du ciel sur la terre, dans le rassemblement des enfants de Dieu, que dans la mesure où s'y trouvent maintenus inséparablement sainteté, vérité, amour.

C'est là précisément le témoignage qu'ont à rendre ici-bas les enfants de Dieu. Tous ceux qui l'ont compris sont responsables devant Dieu de maintenir, avec tout l'indispensable secours de sa patience et de sa grâce, un tel témoignage rendu à Celui qui est « le saint, le véritable » (Apoc. 3:7), le « témoignage de notre Seigneur », un témoignage dont il convient de ne pas avoir honte (2 Tim. 1:8). N'en aurait-il pas honte peut-être, au fond de son cœur, celui qui désire être considéré comme un esprit large et tolérant, prêt à marcher avec tous les chrétiens, dans la méconnaissance des enseignements de 2 Timothée 2:19 à 22 et 1 Pierre 1:22 ? — En écrivant cela, nous n'oublions pas que le Seigneur seul connaît ses témoins, son témoignage. Notre privilège, et notre responsabilité en même temps, est de pouvoir nous joindre à ceux qu'Il nous fait reconnaître comme « l'invoquant d'un cœur pur », afin de rendre témoignage avec eux.

Les vérités que nous venons de rappeler sont très simples à saisir. Elles peuvent provoquer, nous l'avons vu, certaines questions, auxquelles d'ailleurs la Parole répond elle-même ; mais elles soulèveront aussi parfois des questions d'un autre caractère, provenant d'un manque de simplicité et de soumission à l'Écriture, dénotant un esprit porté à raisonner : en fait, c'est toujours le « Quoi, Dieu a dit ? » de Genèse 3:1. Sans doute en était-il déjà de même aux jours de l'apôtre. Et il est assez remarquable que, dans la même phrase où il présente d'abord l'exhortation à « fuir les convoitises de la jeunesse » et à « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur », il dise ensuite et aussitôt : « mais évite les questions folles et insensées, sachant qu'elles engendrent des contestations » (2 Tim. 2:23). Sans doute s'agit-il de toutes les questions susceptibles d'être mises en avant à

propos de la marche du fidèle dans des jours de ruine et de déclin ; mais, plus particulièrement peut-être, de celles qui sont en relation avec l'enseignement donné dans les versets 19 à 22, puisque l'exhortation du verset 23 y fait immédiatement suite.

De tout temps, il y a eu des « opposants » à la vérité de Dieu et d'autres qui les appuient. N'y en eut-il pas aux jours d'Esdras, lorsque ce sacrificateur fidèle enjoignit au peuple de se « séparer des peuples du pays et des femmes étrangères » ? Il nous est dit : « Seuls, Jonathan, fils d'Asçaël, et Jakhzia, fils de Thikva, s'opposèrent à cela ; et Meshullam, et Shabthai, le lévite, les appuyèrent » (Esdras 10:10, 11 et 15). Ceux dont parle ici l'apôtre ne pourraient être ramenés, et c'est là un principe général, que si Dieu leur donnait « la repentance pour reconnaître la vérité », les réveillant ainsi « du piège du diable, par qui ils ont été pris ». Ce travail de la grâce de Dieu accompli en eux, ils seraient alors conduits à « faire sa volonté » — n'est-ce pas le cœur « purifié » par « l'obéissance à la vérité » ? et non plus la leur propre (2 Tim. 2:25, 26). Le verset 25 nous montre que « les opposants » méconnaissent la vérité, c'est au fond à elle, c'est-à-dire à Dieu lui-même qu'ils s'opposent ; seule la grâce de Dieu peut leur accorder de s'en repentir. Le verset 26 fait ressortir la gravité de leur condition : ils ont été pris dans « le piège du diable » ; s'opposant à Dieu ils sont des instruments entre les mains de l'adversaire !

Pour s'opposer au témoignage, pour essayer de le ruiner, l'ennemi emploie mille ruses, tend des pièges dans lesquels nous risquons de nous laisser prendre si nous ne veillons pas, si nous ne demeurons pas très près du Seigneur, notre seule ressource. C'est bien l'un de ses pièges les plus dangereux que de mettre en avant l'amour de Dieu, de chercher à l'exalter au-dessus de tout, mais en laissant entièrement de côté les vérités qui se rattachent au fait que Dieu est Lumière. Ce n'est plus alors ni l'amour selon Dieu ni la vérité de Dieu ! L'adversaire essaie de persuader les chrétiens, les croyants même, que Dieu est tellement Amour qu'il n'est pas toujours Lumière. Dans le ciel, suggère-t-il, tous les croyants seront rassemblés pour jouir de l'amour de Dieu ; puisque ce sera leur incessante occupation pour l'éternité, n'est-ce pas de cela, et de cela seulement, qu'ils doivent être occupés ici-bas ? En apparence, c'est excellent et l'on comprend que le cœur de plusieurs soit séduit. Comme l'ennemi est rusé, comme il sait bien tromper les âmes ! Il est « menteur, et le père du mensonge » et « il n'y a pas de vérité en lui » (Jean 8:44). Ce qu'il ne dit pas, nous l'avons remarqué déjà, c'est que dans le ciel, tout sera amour mais aussi lumière ; tout resplendira de la gloire divine en amour et lumière. Les rachetés ne jouiront de l'amour, en perfection, que parce qu'ils seront dans le séjour de la pure lumière, dans le lieu de la sainteté parfaite. Déjà ici-bas, nous ne pouvons goûter l'amour de Dieu que dans la mesure où nous demeurons dans la lumière.

Répétons-le, c'est l'objet du témoignage qu'est appelée à rendre dans ce monde « l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:15) : elle doit faire connaître Dieu, Lumière et Amour (1 Jean 1:5 ; 4:8), le Dieu qui s'est pleinement révélé dans la personne et par l'œuvre de son Fils. « Et sans contredit, le mystère de la piété est grand : — Dieu a été manifesté en chair, a été justifié en Esprit, a été vu des anges, a été prêché parmi les nations, a été cru au monde, a été élevé dans la gloire » (1 Tim. 3:16).

Une vie de piété, de fidélité dans le témoignage que nous sommes responsables de maintenir dans les « temps fâcheux » des « derniers jours », nous procurera l'approbation de Dieu, la joie de sa communion. Mais aussi, elle nous conduira à souffrir : « Et tous ceux aussi qui veulent vivre pieusement dans le christ Jésus, seront persécutés » (2 Tim. 3:1, 12). Autrefois, ces persécutions ont amené bien des fidèles à subir le martyre ; aujourd'hui, dans nos pays tout au moins, ces souffrances sont plutôt morales et elles doivent être supportées surtout, quelque surprenant que cela paraisse, de la part de ceux qui se trouvent dans la maison de Dieu. Dans le verset précédent, l'apôtre, parlant de « ses persécutions, ses souffrances », mentionne uniquement celles endurées de la part des Juifs, peuple terrestre de Dieu, peuple dont il faisait lui-même partie ; ne se borne-t-il pas à rappeler celles-là pour montrer que, dans un temps de ruine, le fidèle aura à supporter des souffrances de la part de ceux qui, extérieurement, constituent le peuple de Dieu, la maison de Dieu au sein de laquelle se trouvent aussi « ceux qui veulent vivre pieusement dans le christ Jésus » ? — Il s'agit là, est-il besoin de le préciser, des souffrances que nous avons à endurer si nous sommes fidèles ; bien différentes sont celles que nous pouvons avoir à subir en raison de nos infidélités. Dans le premier cas, nous connaissons quelque chose de l'opprobre de Christ ; dans le second, nous jetons de l'opprobre sur son nom et son témoignage.

Notre paresse spirituelle, allant d'ailleurs souvent de pair avec une grande activité dans le domaine des choses matérielles, l'intérêt que nous manifestons pour tout ce qui est nouveau et qui croît généralement en raison inverse de celui que nous portons à la Parole, un manque de dépendance de Dieu qui nous conduit à nous laisser guider par nos propres pensées, nos sentiments, tout cela nous amène à désirer et à rechercher autre chose que ce que Dieu nous propose, et explique bien des associations — par mariage, dans le service ou de toute autre manière — plus ou moins étroites et sous les motifs les plus divers, excellents en apparence, avec ceux dont la Parole nous enjoint de nous séparer. Et notre faiblesse spirituelle est si grande que non seulement nous n'avons pas, bien souvent, la force nécessaire pour juger le mal, mais encore, en tant de circonstances, nous n'en avons même pas le discernement !

En d'autres temps, alors que des alliances profanes avaient conduit le peuple de Dieu à abandonner la position de séparation qui devait être la sienne, un Esdras s'humiliait, confessait le péché du peuple et puis se levait pour agir, exhortant tous les hommes de Juda et Benjamin à « faire confession à l'Éternel » d'abord, à « faire ce qui lui est agréable » ensuite, enfin à réaliser une entière séparation « des peuples du pays et des femmes étrangères » (Esdras 10:11 — Lire les chapitres 9 et 10). — Dieu veuille susciter, aujourd'hui, un même esprit d'humiliation et de confession, une même énergie pour agir ! Puisse-t-il réveiller le zèle de ceux auxquels, par pure grâce, Il a voulu confier son témoignage, afin qu'ils soient rendus capables de le maintenir dans une sainte séparation, selon les enseignements de 2 Timothée 2:19 à 26 et 1 Pierre 1:22, ne perdant pas de vue que cette séparation ne doit pas être extérieure seulement, une sorte de pharisaïsme, mais avant tout intérieure, pour le Seigneur, de telle manière que nous remplissions fidèlement le service auquel nous sommes exhortés : « Si donc quelqu'un se purifie de ceux-ci (les vases à déshonneur), il sera un vase à honneur, sanctifié, utile au maître, préparé pour toute bonne œuvre ».

12 La vie d'Étienne comme exemple. Actes 6 et 7

Titre original : Quelques enseignements tirés d'Actes 6 et 7 ME 1959 p. 286

12.1 Aucune défaillance relatée

Ce que Dieu a trouvé bon de nous dire de la vie et de la mort d'Étienne est consigné dans les chapitres 6 et 7 du livre des Actes. Étienne nous y est présenté depuis le début de son service jusqu'au moment où, l'ayant achevé, « il s'endormit ». Saul de Tarse, qui alors consentait à sa mort, évoquera plus tard cette fin glorieuse, le sang d'Étienne répandu, « d'Étienne, ton témoin » dit-il (Actes 22:20), le fidèle témoin du Seigneur, le premier des martyrs dont nous parle le livre des Actes. La vie d'Étienne tout autant que sa mort est digne d'arrêter particulièrement notre attention ; nous pourrions penser qu'il ne nous sera pas demandé de sceller notre témoignage de notre sang, ce n'est donc pas tant dans sa mort qu'Étienne est pour nous un exemple — encore qu'il y ait d'utiles enseignements à dégager du récit qui termine le chapitre 7 — ; c'est surtout sa vie, son service que nous pouvons considérer avec fruit, demandant à Dieu qu'Il nous accorde de l'imiter en quelque mesure un tel exemple.

D'un seul, l'Homme Christ Jésus, la vie a été parfaite, du commencement à la fin. Dieu a « sondé son cœur », « visité de nuit », « éprouvé au creuset » et « n'a rien trouvé » (Ps. 17:3), rien trouvé qui ne soit pour sa gloire et la satisfaction profonde de son cœur. Étienne, comme tous les disciples du seul « témoin fidèle » (Apoc. 1:5), a eu sans nul doute ses faiblesses, mais il est très

remarquable que le récit d'Actes 6 et 7 ne nous en rapporte aucune. Ces deux chapitres nous le montrent sans défaillances, reproduisant de façon admirable les traits de l'Homme parfait. Le fait mérite d'autant plus d'être souligné que nous n'avons pas beaucoup d'exemples semblables dans les Écritures.

12.2 Usage de l'argent des collectes et mode de distribution

Le premier trait qui caractérise Étienne nous est indiqué avant même que son nom ait été donné. C'est à propos des difficultés survenues à Jérusalem à l'occasion de l'exercice de la bienfaisance qu'il est parlé de « sept hommes » ayant « un bon témoignage, pleins de l'Esprit Saint et de sagesse » ; Étienne était l'un des sept qui furent choisis comme présentant ces caractères. Les murmures qui s'élevèrent alors constituaient un nouvel effort de l'ennemi contre l'assemblée ; aujourd'hui encore, l'adversaire se sert parfois de ce même moyen pour s'attaquer au témoignage. Dans les premiers jours de l'histoire de l'Église, les dons étaient apportés « aux pieds des apôtres ; et il était distribué à chacun, selon que l'un ou l'autre pouvait en avoir besoin » (Actes 4:35). Le verset 2 d'Actes 6 nous montre bien que les apôtres remplissaient à cet égard un service actif ; le Seigneur leur fait toucher du doigt que ce n'était pas là ce qui convenait : d'une part, ils « laissaient la parole de Dieu », étaient en quelque mesure empêchés de « persévérer dans la prière et dans le service de la parole », d'autre part « il s'élevait un murmure des Hellénistes contre les Hébreux » (Actes 6:2, 4, 1). En apparence, n'était-ce pas mieux que les apôtres s'occupent eux-mêmes de cette charge ? Sans doute, mais la Parole nous montre quelles en furent les conséquences pour tous, pour l'assemblée aussi bien que pour eux. Lorsqu'une action est exercée d'une manière qui n'est pas selon la pensée du Seigneur, l'on peut être assuré que, tôt ou tard, trouble et désordre surviendront. Aujourd'hui, le danger n'est sans doute pas tant que des frères qui devraient avant tout « persévérer dans la prière et dans le service de la parole », cultivant et exerçant le don qu'ils ont reçu du Seigneur, consacrent une partie de leur temps à remplir la charge de « celui qui distribue » (Rom. 12:8), il est plutôt que tous les frères d'une assemblée locale pensent avoir à s'occuper de cette « distribution ». Une réflexion, couramment entendue et faite sans doute en bonne conscience, montre combien est peu compris parfois l'enseignement des Écritures sur ce point : du moment, dit-on, que je participe à la collecte en vue de l'exercice de la bienfaisance (selon 1 Cor. 16:2 et Hébr. 13:16), je puis bien faire entendre ma voix lorsqu'il s'agit de « distribuer » ce qui a été recueilli, à tout le moins savoir comment a été employé ce que j'ai libéralement donné. Cela semble juste et l'argumentation paraît sans réplique. Mais où trouvons-nous un principe semblable dans les Écritures ? Certes, nous le trouvons dans le monde : une saine démocratie n'y faillira pas. Mais Dieu nous garde de l'esprit et des principes de ce monde ! Il vaut d'ailleurs la peine de noter, et cela ne saurait nous surprendre, que lorsque sont méconnus, dans l'exercice de la bienfaisance, les principes d'Actes 6:3, il se produit un jour ou l'autre du mécontentement, générateur de murmures et de désordre, dont les conséquences s'étendent parfois jusque dans d'autres assemblées.

Lorsque nous participons à la collecte faite en vue de la bienfaisance, à qui apportons-nous notre offrande ? N'est-ce pas au Seigneur Lui-même, pour son œuvre et pour les besoins des siens ? Si nous en avons pleine conscience, serons-nous tellement préoccupés de savoir ce qui sera fait de ce que nous avons donné ? La responsabilité des frères — « Jetez donc les yeux, frères... » — est de choisir, parmi eux, ceux qui sont qualifiés pour être « établis sur cette affaire » (Actes 6:3). L'enseignement de l'Écriture nous paraît clair : cette « affaire » n'est pas celle de tous les frères — encore bien moins des sœurs — mais de quelques-uns seulement, qualifiés pour s'en occuper.

12.3 Distribuer avec sagesse

Exercer la bienfaisance, « distribuer » le produit des collectes est certes une « affaire » délicate entre toutes. Ce qu'il faut distribuer, c'est ce qui a été donné pour le Seigneur, c'est à son œuvre que nous sommes responsables de coopérer, ce sont ceux de ses rachetés qui peuvent se trouver dans la difficulté qu'il faut aider ; il y a des besoins ici et là, il importe de discerner les vrais besoins et d'y pourvoir avec sagesse. Quel exercice avec le Seigneur, quelle communion de ses pensées cela demande ! Pour remplir avec fidélité une telle charge, il ne convient pas de se fier aux apparences, d'agir par routine, avec une sorte d'automatisme et dans le respect de traditions établies. Il est facile de remettre un don, il est très difficile de le faire avec sagesse et discernement. Un don peut apporter beaucoup de bien, non seulement matériellement mais aussi spirituellement ; il peut aussi produire des fruits de nature opposée si, par exemple, il constitue un encouragement, un témoignage de communion dans le service, pour celui qui, au contraire, aurait besoin d'être averti, peut-être même repris, ou encore s'il favorise une tendance à la paresse et à l'oïveté. C'est le bien spirituel de celui vis-à-vis duquel la bienfaisance est exercée qu'il faut avoir en vue, n'oubliant pas que l'on risque parfois d'aboutir au résultat inverse tout en croyant, par la remise d'un don, coopérer à l'œuvre du Seigneur. La manière suivant laquelle le don est remis a aussi son importance ; il y a sans doute, dans bien des cas, une parole à dire et il faut que ce soit la « parole dite en son temps », celle qui est « bonne » (Prov. 15:23). La « parole » peut être, au point de vue spirituel, plus utile encore que le don.

12.4 Qualités de ceux qui distribuent l'argent des collectes

Pour une « affaire » aussi difficile, quels sont les frères qui doivent être choisis ? N'arrive-t-il pas, hélas ! que l'on désigne tel ou tel simplement parce que ses occupations professionnelles l'ont familiarisé avec les questions d'argent, les opérations comptables, les envois de fond, la correspondance ? C'est probablement plus courant que nous ne le pensons. Et il peut se faire qu'un tel frère, bien que très dévoué et fidèle, ne présente cependant pas l'ensemble des qualités requises pour justifier ce choix. À considérer les expressions employées par les apôtres, l'on peut comprendre l'importance de la charge confiée aux frères choisis pour la remplir : ils doivent avoir « un bon témoignage » et être « pleins de l'Esprit Saint et de sagesse » (Actes 6:3).

Un bon témoignage, c'est le premier point. Rien dans la vie pratique, dans l'assemblée et hors de l'assemblée, ne doit porter atteinte à l'autorité morale nécessaire pour exercer la charge ; il faut une vraie piété, la crainte de Dieu qui donne la connaissance de son « secret » (cf. Ps. 25:14). Mais ce premier point, s'il est nécessaire, n'est pourtant pas suffisant ; c'est, en outre, un frère spirituel qui doit être choisi : il faut qu'il soit « plein de l'Esprit Saint », que ses pensées soient formées par le Saint Esprit. Il aura ainsi le discernement de ce qui est pour le Seigneur et en vue de son œuvre. Enfin, il faut qu'il soit « plein de sagesse », c'est-à-dire capable de mettre en pratique ce que l'intelligence spirituelle lui aura permis de discerner. Car il ne suffit pas de voir les choses, il convient d'agir en conséquence et c'est souvent le plus difficile. Il peut arriver parfois que l'on ait conscience que, dans tel cas, il vaudrait mieux, pour le bien de l'ouvrier et de l'œuvre du Seigneur, s'abstenir de donner ce qui sera pris pour un encouragement et une marque de communion, et que l'on n'ait cependant pas la sagesse nécessaire pour agir comme il conviendrait.

12.5 Des qualités trop hautes ?

Des frères pourraient sans doute reculer en considérant ce qui est requis de ceux qui ont à assurer la distribution des offrandes recueillies — comme aussi, d'ailleurs, en présence des caractères que doivent manifester les « anciens » pour être qualifiés dans l'exercice de leur charge (1 Tim. 3:1-7 ; Tite 1:6-9). Qu'il s'agisse des charges de « serviteur » (Actes 6:3 ; 1 Tim. 3:8-13) ou d'ancien, la Parole nous présente un tel ensemble de caractères à revêtir que l'on pourrait à bon droit s'écrier : mais je ne saurais prétendre ni à l'une ni à l'autre de ces charges ! Et sans doute il ne convient de prétendre à aucune. Que cependant celui qui aspire à la

surveillance » soit assuré qu'il « désire une œuvre bonne » (1 Tim. 3:1) et qu'exercé avec le Seigneur, il s'applique — car il y faut une réelle « application » ; c'est une école, l'école de Dieu, à laquelle nous « apprenons » (cf. 2 Cor. 5:9 et Tite 3:8 et 14) — à manifester les caractères qui les qualifieront pour cela.

Lorsque les frères eurent entendu les paroles des apôtres, ils n'opposèrent aucune objection et obéirent avec joie : puissions-nous toujours agir de même en présence des enseignements de l'Écriture ! Il nous est dit que « ce discours plut à toute la multitude » et qu'aussitôt, ils choisirent sept hommes d'entre eux, Étienne le premier (Actes 6:5). Il était donc bien un frère dont on pouvait dire qu'il avait « un bon témoignage » et qu'il était « plein de l'Esprit Saint et de sagesse ». Tels sont les caractères qui le marquaient déjà lorsque nous le voyons paraître sur la scène. Quel heureux commencement de sa vie chrétienne, de son service public ! Jeunes croyants, jeunes frères, encore au début de votre chemin, n'avez-vous pas le désir d'un aussi beau départ ? Dans ce domaine, soyez ambitieux. Que Dieu Lui-même vous anime de saintes et pures ambitions pour Le servir tous les jours de votre vie, comme Étienne l'a servi !

12.6 Étienne : Plein de foi

Une autre remarque : les noms de ces sept hommes nous sont donnés au verset 5 ; pour Étienne seul (exception faite encore, à la rigueur, de Nicolas, duquel il est simplement dit qu'il était « prosélyte d'Antioche ») un détail est ajouté : « homme plein de foi et de l'Esprit Saint ». Plein de foi ! La foi est ici ce que la grâce avait mis dans son cœur pour lui faire saisir Christ ; sa foi s'emparait d'une manière réelle et complète de l'Objet placé par Dieu devant elle. Déjà dès les premiers pas de son sentier, Étienne est tout entier rempli de Celui qui est l'Objet de sa foi. Quelle vie que la sienne : rempli de Christ au début et tout au long de son ministère, rempli de Lui encore à la fin ! C'est le secret d'un service fidèle, d'une vie à la gloire du Seigneur. Plein de foi ! Sans doute aussi, plein d'une entière confiance en Celui qu'il désire suivre et servir, qu'il suivra et servira jusque dans sa mort même. Il aura à rencontrer, et de quelle manière, la puissance de l'adversaire du commencement à la fin de sa course, ces deux chapitres nous le montrent, mais il est revêtu du « bouclier de la foi ». Aussi il ira sans crainte, fidèle jusqu'au bout, « fidèle jusqu'à la mort ».

12.7 Imposition des mains

Remarquons encore que le choix dont il est question au verset 5 d'Actes 6 est celui de serviteurs ; il est de la compétence des frères, alors que celui des anciens ne pouvait être fait que par l'autorité apostolique (cf. Tite 1:5 : l'apôtre n'aurait pas chargé Tite, son délégué, d'établir des anciens si cela avait été de la compétence des frères ou des assemblées). L'imposition des mains, dont il est parlé à la fin du verset, n'est pas autre chose qu'un acte d'identification : tous les frères sont pleinement d'accord avec ceux qui ont été choisis ; ils agiront eux sept au nom de tous, ils ont la communion des frères dans l'exercice de leur charge. Cette charge, c'est eux qui ont à la remplir et non l'ensemble des frères mais il y a, entre eux tous, entière confiance et réelle communion. Aucun désir de s'enquérir, de s'immiscer dans un service qui est la charge de quelques-uns, à plus forte raison de vouloir exercer une sorte de contrôle qui serait la négation de toute confiance. Certes, les frères qui ont l'exercice de la charge sont heureux de pouvoir, chaque fois que cela leur paraît utile, demander une pensée, un conseil même, à tel ou tel ; ils répondront toujours aux questions suscitées par un intérêt réel et intelligent pour l'œuvre et non par la curiosité.

12.8 Service dans la communion des saints

Ils auront à cœur d'agir dans l'humilité, l'oubli de soi-même et la recherche de la communion des saints. Quelle perte ce serait si ce service — comme d'ailleurs tout service — était accompli sans que cette communion soit réalisée ou, pis encore, de manière qu'elle en serait troublée ! Soulignons enfin ce dernier point : ce n'est pas parce que la responsabilité d'un tel service incombe à quelques-uns seulement que ceux qui n'en sont pas chargés doivent penser qu'ils peuvent se désintéresser de besoins susceptibles de se manifester ; il y a toujours une responsabilité personnelle à cet égard, à laquelle chacun doit faire face, ne serait-ce qu'en signalant de vrais besoins aux frères chargés de la répartition des dons, et en les présentant au Seigneur dans une persévérante intercession. Tout cela est fait dans la communion fraternelle mais sans porter atteinte au principe : la responsabilité incombe à ceux qui ont la charge, ils agissent ayant la confiance des frères et de l'assemblée, avec l'entière discrétion qui fait trop souvent défaut.

12.9 Étienne plein de grâce et de puissance

Un troisième trait caractérisant Étienne nous est donné au verset 8 de ce même chapitre 6 du livre des Actes : « plein de grâce et de puissance », il « faisait parmi le peuple des prodiges et de grands miracles ». Avant qu'il soit fait mention de ses paroles, il est question de ses actes : là encore, nous pouvons le considérer comme imitateur du parfait Modèle, Celui qui « faisait » d'abord, « enseignait » ensuite (cf. Actes 1:1). Étienne, fidèle dans son service de diacre, avait rapidement « acquis un bon degré » pour lui et « une grande hardiesse dans la foi qui est dans le Christ Jésus » (1 Tim. 3:13), aussi sera-t-il appelé à servir dans une sphère plus étendue. Dieu élargit ses limites premières et est avec lui dans ce qui maintenant lui est confié, de sorte qu'il peut agir « plein de grâce et de puissance ». Il est tout entier consacré à l'œuvre de son Maître : il est « plein » de l'Esprit Saint et de sagesse, de foi et de l'Esprit Saint, de grâce et de puissance (v. 3, 5 et 8). La puissance manifestée dans son service est intimement liée à la grâce, à la foi, à la spiritualité, et il en est toujours ainsi dans un service fidèle.

12.10 Étienne : autorité de ses paroles

Puis, lorsqu'il est question de ses paroles : « ils ne pouvaient pas résister à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait » (vers. 10). Ses actes donnent de l'autorité à ses paroles mais tout, actes aussi bien que paroles, découle de ce dont il était « plein » : sagesse, Esprit Saint. Quand il agit, il est « plein de grâce et de puissance », quand il parle, c'est la même puissance qui opère, de sorte qu'aucun de ses adversaires ne pouvait résister.

Tout cela ne nous fait-il pas mieux comprendre pourquoi il y a si peu de puissance dans notre service — actes et paroles — pourquoi il est tellement marqué du sceau de la faiblesse ?

12.11 Faux témoins. Le visage d'Étienne comme celui d'un ange

Ne pouvant résister « à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait », les Juifs auront recours au mensonge, ils iront chercher de faux témoins. N'ont-ils pas déjà agi de la même manière à l'égard de Celui dont Étienne était l'imitateur ? (cf. Matt. 26:59 à 68). En entendant ces faux témoins l'accuser d'avoir « proféré des paroles contre le saint lieu et contre la loi », quelle est l'attitude d'Étienne ? Tous ceux qui étaient assis dans le sanhédrin ont devant leurs yeux un saisissant témoignage : ils « virent son visage comme le visage d'un ange » (Actes 6:15). C'est le cinquième trait qui caractérise Étienne dans ce récit. Au terme de son ministère, il nous est présenté « plein de l'Esprit Saint, et ayant les yeux attachés sur le ciel », voyant « la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de Dieu » (7:55), mais déjà ne jouissait-il pas de la contemplation d'un Christ céleste et glorieux ? Tel Moïse jadis qui « ne savait pas que la peau de son visage rayonnait parce qu'il avait parlé avec Lui » (Ex. 34:29) ! Et c'est l'homme céleste, « contemplant, à face découverte, la gloire du

Seigneur » qui, « transformé en la même image, de gloire en gloire » (cf. 2 Cor. 3:18), va prononcer les paroles qui établissent la culpabilité du peuple tout au long de son histoire, depuis le rejet de Joseph par ses frères (Actes 7:9) jusqu'à la crucifixion « du Juste » (vers. 52), Celui dont Joseph n'était qu'un type.

12.12 Les yeux attachés sur le ciel

La vérité présentée à leurs consciences endurcies produit chez les Juifs un déploiement de haine contre le fidèle témoin : « ils frémissaient de rage dans leurs cœurs, et ils grinçaient les dents contre lui » (vers. 54). « Mais lui... », deux mots qui nous présentent, ici comme en tant d'autres passages, un contraste saisissant entre un ensemble qui ne veut pas de Christ et le témoin dont la foi brille d'un éclat d'autant plus vif qu'est plus sombre le fond du tableau. Les Juifs, après avoir rejeté leur Messie, restent insensibles à l'invitation qui leur est encore adressée comme une réponse à l'intercession de Celui qui, sur la croix, a demandé à son Père de pardonner à ceux qui, alors, « ne savaient ce qu'ils faisaient » (Luc 23:34). « Mais lui », « plein de l'Esprit Saint » comme il l'a toujours été, a « les yeux attachés sur le ciel ». Sixième trait à souligner dans l'histoire d'Étienne. Quelle contemplation pour celui qui a ainsi « les yeux attachés sur le ciel » ! Il voit « la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de Dieu ; et il dit : Voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu » (Actes 7:55, 56).

12.13 Plein de l'Esprit Saint et reflet de Christ jusqu'à la mort

C'est « le Fils de l'homme », et non le Messie, qu'Étienne voit « debout à la droite de Dieu ». Scène unique, comme il n'y en avait jamais eu de semblable jusqu'alors : un homme sur la terre pouvait contempler un homme, l'homme Christ Jésus, dans le ciel ! Jésus, son seul Objet, Celui dont il a été rempli tout au long de son ministère, c'est Jésus qu'il voit dans la gloire du ciel ! « Plein de l'Esprit Saint » dès le début de son service et même avant d'être choisi pour servir, il est encore « plein de l'Esprit Saint » au moment où son service est à son terme. Quel commencement et quelle fin ! Quel sentier parcouru dans lequel, d'après le récit de ces deux chapitres (et c'est tout ce que l'Écriture nous rapporte de la vie d'Étienne), tout a été à la gloire de Dieu ! Merveilleux reflet de Christ ! Étienne l'a été dans sa vie, il le sera aussi dans sa mort — dans la mesure où il pouvait l'être — et de quelle manière remarquable !

C'est le septième trait sur lequel nous désirons arrêter notre attention. Il complète un ensemble qu'il vaut la peine de considérer tant il est riche d'instruction pour nous, édifiant pour nos âmes, car nous pouvons voir en Étienne, non seulement un reflet du Seigneur Jésus mais aussi la personnification d'un croyant qui jouit d'un Christ céleste, objet de sa foi, dans une mesure telle que, dans son service, il en reproduit quelques caractères.

Les dernières paroles que leur adresse Étienne : « Voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu » (7:56) portent à son paroxysme la haine des Juifs ; ils ne se contentent plus de frémir de rage dans leurs cœurs et de grincer les dents contre lui, comme ils l'avaient fait après qu'il leur avait parlé « du Juste ... mis à mort » (v. 52, 54), maintenant qu'il leur présente vivant et glorieux Celui qu'ils avaient élevé sur une croix, leur violence se déchaîne et ne connaîtra plus de limites : ils bouchèrent leurs oreilles, refusant d'entendre un tel message, « et d'un commun accord se précipitèrent sur lui » (vers. 57). Jésus a été crucifié « près de la ville », Il a « souffert hors de la porte » (Jean 19:20 ; Hébr. 13, 12), les formes de la loi avaient été respectées, elles le seront aussi pour Étienne : « et l'ayant poussé hors de la ville, ils le lapidaient » (Actes 7:58 ; cf. Deut. 17:5 à 7 : les « témoins » sont là et Étienne est traité comme un homme qui a fait « ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel », présentant les caractères indiqués en Deut. 17, 2 et 3).

Comme son Maître a enduré les souffrances qui lui ont été infligées par les hommes, de la troisième à la sixième heure, Étienne supporte sans une plainte les douleurs de la lapidation. Et lui aussi, il prie ! Imitateur de Christ dans sa mort comme il l'a été dans sa vie, il intercède pour ses bourreaux, sans toutefois employer exactement les paroles prononcées par le Seigneur sur la croix ; absorbé par la contemplation de la gloire, jouissant de Christ d'une manière plus précieuse encore qu'il ne l'avait fait durant son ministère, il est transformé à sa ressemblance morale et, priant, il a les paroles qui conviennent alors : « Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur impute point ce péché ».

« Et quand il eut dit cela, il s'endormit » (Actes 7:60). L'Écriture parle plus d'une fois de « s'endormir », pour « mourir », dans l'ancien comme dans le nouveau Testament (par exemple 1 Rois 2:10 ; Matt. 27:52 ; Jean 11:11). Mais Étienne est le premier des croyants dont l'Écriture fasse mention comme « s'endormant » pour aller auprès de Jésus ; son départ donne le caractère de tous les croyants de la période actuelle — celle de l'Église — qui auront à passer par la mort. Puisse sa vie aussi nous caractériser, une vie tout au long de laquelle il a manifesté une vraie conformité à un Christ rejeté par les hommes, glorifié dans le ciel !

Et que Dieu nous accorde la grâce de tirer quelque profit des enseignements contenus dans les chapitres 6 et 7 du livre des Actes, en relation avec la vie et la mort de ce fidèle témoin !

13 Action dans l'assemblée

ME 1968 p.225

13.1 Frères, sœurs

L'enseignement de l'Écriture étant aussi clair que possible sur ce point, il pourrait sembler superflu de rappeler que le privilège de l'action dans l'assemblée n'est confié qu'aux frères. Des passages qui ne peuvent prêter à divergences d'interprétation sont pourtant méconnus par une partie de la chrétienté, qui non seulement accepte le ministère des femmes mais encore se glorifie de ce qu'elle considère comme une heureuse évolution ; citons ces passages : « Que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler ... car il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée » — « Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission ; mais je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'user d'autorité sur l'homme ; elle doit demeurer dans le silence » (1 Cor. 14:34, 35 ; 1 Tim. 2:11, 12). Pour un cœur fidèle, soumis à l'Écriture, aucune hésitation n'est possible, il n'est que d'obéir. Ajoutons qu'un croyant qui désire se conformer aux enseignements de la Parole ne saurait se trouver dans un rassemblement qui reçoit le ministère des femmes ; il comprend que sa place n'est pas là.

Les frères, et les frères seuls, ont donc le privilège, la liberté de l'action. Mais ce privilège, comme tous les privilèges d'ailleurs, comporte des responsabilités ; la liberté de l'action est loin d'être sans limites. Agir dans l'assemblée, en la présence du Seigneur, est chose extrêmement sérieuse ; ne risquons-nous pas de le perdre de vue parfois ? Ce ne peut être réalisé selon la pensée de Dieu que dans la dépendance du Saint Esprit : une action qui n'aurait pas le Saint Esprit comme source devrait être exclue, elle n'a aucune place dans l'assemblée. C'est toujours avec beaucoup de crainte qu'un frère devrait envisager d'ouvrir la bouche dans une réunion et il serait mieux qu'il s'abstienne s'il n'a pas le sentiment d'agir sous la direction de l'Esprit.

13.2 L'Esprit, non pas la chair. 1 Cor. 14 : pour l'édification

Le but de toute action, 1 Corinthiens 14 nous l'enseigne, c'est l'édification de l'assemblée. Seul l'Esprit de Dieu peut donner ce qui est propre à édifier, ce qui peut répondre aux besoins des saints, aux besoins du moment comme aussi aux besoins permanents. Si donc

l'action exercée par un frère, de manière habituelle, n'édifie pas l'assemblée, on peut bien penser que ce n'est pas le Saint Esprit qui la dirige et, en conséquence, il convient de l'arrêter. C'est un devoir d'amour envers ce frère, envers l'assemblée, envers le Seigneur. L'un de nos conducteurs a écrit : « Si quelqu'un parle dans l'assemblée et qu'habituellement son action n'édifie pas, je crois qu'il faut l'arrêter. Je n'ai jamais pu comprendre que l'assemblée de Dieu puisse être le seul lieu où la chair soit libre d'agir sans être réprimée ; c'est une folie de penser qu'il doive en être ainsi. Je désire que la plus complète liberté soit donnée à l'Esprit, mais aucune quelconque à la chair » (J. N. D.). Il est nécessaire d'intervenir dans des cas de ce genre car non seulement l'assemblée ne reçoit aucune édification mais encore elle souffre d'une action qui n'est pas spirituelle. Cette intervention doit toujours être faite dans l'amour, avec douceur, de telle manière qu'elle n'apporte aucun trouble et qu'au contraire elle soit utile et profitable à celui qui en est l'objet. D'un côté, il ne faut pas laisser l'assemblée dans la souffrance ; de l'autre, il convient d'agir avec sagesse et discernement, cherchant le bien de celui dont l'action n'édifie pas.

13.3 Début de réunion. Influence sur la suite

Certes toute action est difficile à exercer, mais s'il en est une qui l'est particulièrement, c'est bien l'action initiale, indication d'un cantique, prière, lecture de la Parole, par quoi un frère commence la réunion. Tout au contraire, quelques-uns la considèrent comme étant la plus facile : parce qu'il n'y en a eu aucune qui l'ait précédée, ils pensent qu'il n'y a nul danger de s'écarter du courant de l'Esprit. C'est oublier que, l'heure « venue », la réunion commence dans le silence : au sein de l'assemblée recueillie l'Esprit Saint agit, opérant dans les cœurs, et la première action exercée doit être en accord avec le courant de pensées ainsi produit, que seul le Saint Esprit nous fera discerner. De telle sorte que la première action peut fort bien ne pas être spirituelle, ce qui est grave de conséquences car cela peut parfois fausser tout le cours de la réunion. — Soulignons ici un point de quelque importance : une action est exercée, d'autres suivent en accord avec la première, ce qui est susceptible de laisser croire qu'il y a eu vraiment une direction de l'Esprit dans le déroulement de la réunion, alors qu'il n'en est peut-être rien. En effet, l'esprit humain est parfaitement capable de trouver quelques phrases, ou encore des cantiques, ou bien certaines portions de la Parole se rattachant à une idée exprimée, de telle façon que l'ensemble apparaisse coordonné ; il n'en est pas pour autant conduit et dirigé par l'Esprit de Dieu. Un frère spirituel discernera plus ou moins vite que cet enchaînement n'est pas le fruit d'une action de l'Esprit, il n'en éprouvera ni l'onction ni la puissance, et l'action qu'il pourra être amené à exercer constituera alors une sorte de cassure, ce que certains interpréteront comme une interruption du courant de l'Esprit tandis qu'en fait elle aura pour effet de le rétablir, ou de l'établir.

Qu'un frère propose le chant d'un cantique au début d'une réunion d'édification, un autre auquel on s'attend plus ou moins pour présenter la Parole et qui peut-être avait devant lui un message à donner, avec une nette direction de l'Esprit, se défiant de lui-même et craignant de s'être mépris sur ce qu'il devait dire, ou bien se taira ou continuera dans le courant de pensées introduit par le cantique, et la réunion pourra être en grande partie perdue si le cantique proposé n'était pas le fruit d'une action spirituelle. Le fait est encore plus marquant lorsqu'un frère est de passage dans une autre assemblée où il a la charge d'une réunion, soit qu'elle ait été convoquée spécialement, soit que la responsabilité d'une réunion habituelle lui ait été laissée : un cantique indiqué en dehors de la pensée de l'Esprit risque d'égarer le serviteur, l'empêchant peut-être, si sa spiritualité est momentanément en défaut, de présenter ce qu'il avait à donner pour l'édification de l'assemblée. Remarquons d'ailleurs que lorsqu'il s'agit d'une réunion à la charge d'un frère il est convenable de lui laisser le choix d'un premier cantique. — Tout cela sans perdre de vue qu'un frère appelé à présenter la Parole sera parfois très heureux d'avoir une indication, qui lui sera donnée par le cantique proposé, s'il l'est sous la direction du Saint Esprit. Qu'en toutes choses ce soit l'Esprit qui nous conduise !

Si nous insistons sur ce point, c'est en raison même de son importance. Répétons-le : il n'est pas d'action plus difficile à exercer, qui nécessite plus de discernement et de spiritualité, que l'action initiale. Et si toute action demande dépendance, crainte et tremblement, combien plus celle-là ! S'il y a un moment dans la réunion où, tout particulièrement, il ne devrait y avoir ni hâte ni précipitation, c'est bien tout au début. Si vraiment aucun frère n'a une direction spirituelle très nette, un moment d'attente et de prière — silencieuse ou exprimée — est combien préférable, même s'il devait être prolongé !

13.4 Unité. Chaque membre à sa place dans le corps

L'une des pensées dominantes présentées par l'apôtre dans les chapitres 10 à 14 de la première épître aux Corinthiens est l'unité. Tout autant que la cène du Seigneur célébrée à sa table, la présence et les dons de l'Esprit sont en relation avec l'unité du corps et chaque croyant est responsable à cet égard de l'emploi des dons qui lui ont été départis, tout comme il l'est quant à sa participation à la cène. Nous ne réalisons pas, pratiquement, l'unité du corps lorsqu'un membre ne prend pas la place qui lui est assignée par le Saint Esprit. Il est indispensable que les membres du corps gardent chacun leur place, remplissent chacun leur fonction, chacun puisant la force à sa source et recevant de l'Esprit Saint les directions nécessaires. S'il en est ainsi, nous serons gardés d'actions précipitées ou déplacées, susceptibles de produire un certain malaise beaucoup plus que l'édification des saints. Qu'aucun des frères ne perde de vue sa propre responsabilité pour toute action à exercer, « et que les autres jugent » (1 Cor. 14:29). Si un frère parle dans l'assemblée et que, de manière habituelle, son action n'apporte aucune édification, ceux qui laissent faire sont responsables de cet état de choses tout comme lui, bien que les responsabilités ne soient pas les mêmes de part et d'autre. La difficulté de l'intervention à exercer, très réelle certes, ne doit pas être considérée comme susceptible de justifier ou d'excuser la non-intervention. Là, comme en toutes choses, la prière demeure notre grande ressource : nous pouvons être assurés que Dieu saura donner la sagesse nécessaire et les paroles qui conviendront, qu'il saura aussi incliner le cœur de celui dont l'action pèse sur l'assemblée au lieu de l'édifier, de sorte qu'il sera disposé à recevoir la parole d'exhortation et d'avertissement. Dieu est plus grand que tous, nous l'oublions parfois !

13.5 Préparation : être nourri de Christ

Combien il est à désirer que dans l'assemblée chacun demeure à sa place et remplisse le service qui lui est échu, sans dépasser sa mesure et sans rester en-deçà ! Quelle bénédiction si le Saint Esprit pouvait toujours agir sans rien qui le contriste, se servant d'instruments préparés qu'il pourrait employer pour l'édification de l'assemblée ! Pour qu'il en soit ainsi, il convient, en effet, tout d'abord, que les frères — et les sœurs également, mais les frères en particulier puisqu'ils ont la responsabilité de l'action — soient nourris de Christ. Une vie individuelle caractérisée par la piété, la crainte de Dieu, l'attachement au Seigneur, aura d'heureuses répercussions dans la vie et les réunions de l'assemblée. Si la Parole a été lue avec prières, méditée, étudiée, il y aura dans le rassemblement des instruments à la disposition de l'Esprit Saint. Tandis que bien souvent nos vies individuelles sont surtout occupées et remplies par toutes les choses d'en bas, de sorte que nous venons dans le rassemblement dans une condition telle que le Saint Esprit ne peut se servir de nous — nous parlons ici des frères, bien entendu. Nous venons parfois le cœur vide, sinon rempli des choses terrestres, et nous nous attendons à un ou des frères ayant l'habitude d'agir ! Nous comprenons ainsi pourquoi la réunion d'assemblée selon 1 Corinthiens 14 est difficile à réaliser : nos âmes sont en général trop peu nourries de Christ, de la Parole, de telle sorte que trop peu nombreux sont les instruments dont le Saint Esprit peut se servir pour une action utile et profitable.

13.6 Liberté de l'action de l'Esprit. Parler comme oracle de Dieu

Insistons sur ce point au risque de nous répéter : la réalisation pratique de la présence du Saint Esprit et sa libre action au milieu d'elle sont indispensables à la vie de l'assemblée et conditionnent sa prospérité. La méconnaissance de cette vérité laisse le champ libre à l'action de la chair et jette du déshonneur sur le nom du Seigneur, Chef du corps, de l'Assemblée. Tout devrait être accompli dans la dépendance et la puissance de l'Esprit Saint ; le moindre service dans l'assemblée, la moindre fonction dans le corps de Christ, une lecture, une action de grâces, une prière, tout devrait être le résultat de la seule activité de l'Esprit. Cette action du Saint Esprit, si rien en nous ne vient l'entraver, nous gardera de toute impatience, de toute précipitation ; elle nous conduira à nous attendre au Seigneur, n'empêchant personne d'agir et ne refusant pas d'ouvrir la bouche si nous y sommes conduits. Il doit toujours y avoir une pleine liberté dans le rassemblement, mais la seule vraie liberté de l'Esprit ; une certaine gêne existe parfois et elle est très regrettable, moins cependant que la hardiesse de celui qui se met en avant parce qu'il y a possibilité de s'exprimer et non parce que le Seigneur lui donne ce qui est à propos pour édifier l'assemblée. Comme il nous serait profitable de ne jamais oublier ce qu'écrivait l'apôtre Pierre dans sa première épître : « Si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme oracle de Dieu » (4:11) ! Quelqu'un peut émettre des pensées tout à fait justes, conformes à l'Écriture, et cependant donner autre chose que ce que Dieu voudrait placer devant l'assemblée à ce moment-là. Si un frère n'est pas pleinement assuré que ce qu'il désire présenter est bien ce qui convient à l'assemblée dans le moment présent, il est préférable qu'il attende.

13.7 Le double danger : ne pas parler ou trop parler

Il y a donc un double danger : d'une part, garder le silence alors que l'on a ne serait-ce que « cinq paroles » pour l'édification de l'assemblée ; d'autre part, être toujours disposé à se mettre en avant sans avoir l'assurance d'être conduit par le Saint Esprit et alors que les frères, appelés à « juger » (1 Cor. 14:29), ont, eux, le sentiment que l'action exercée n'est pas spirituelle. Que Dieu nous tienne près de Lui, nous défiant de nous-mêmes et dépendants de son Esprit, afin que dans l'assemblée nous puissions éviter l'un et l'autre de ces deux écueils, étant rendus capables d'exercer une action bienfaisante qui apportera édification et bénédiction !

14 Remarques sur Philippiens 4

ME 1967 p.119

14.1 Avoir de l'intérêt pour les assemblées, spécialement l'assemblée locale

Bien qu'en prison à Rome, Paul s'intéressait à toutes les assemblées et en particulier à celle de Philippiques. Pussions-nous manifester un pareil intérêt pour l'assemblée de Dieu, spécialement pour l'assemblée locale, étant exercés au sujet de ses circonstances, pensant à ses divers besoins dans la prière et l'intercession, désirant et recherchant sa prospérité et son bien ! Nous en éprouverons une bénédiction, selon ce que nous dit le Psaume 122:6. — Deux sœurs de l'assemblée de Philippiques, Évodie et Syntyche, avaient entre elles un différend et c'est sans doute l'un des motifs qui amènent l'apôtre à écrire son épître aux Philippiques. Était-ce donc si grave que cela nécessitât un aussi long développement de pensées ? L'apôtre inspiré a estimé que oui et cela nous permet de comprendre que des circonstances que nous jugerions parfois de peu d'importance, telles qu'un désaccord entre deux croyants, soient susceptibles d'avoir, si les remèdes que peut suggérer la grâce divine n'y sont pas apportés, des conséquences fâcheuses sur l'état de l'assemblée.

14.2 Lavage des pieds

Par l'envoi de son épître, l'apôtre va remplir le si précieux service du « lavage des pieds » à l'égard des deux sœurs comme aussi, d'une façon générale, envers « tous les saints dans le Christ Jésus qui sont à Philippiques, avec les surveillants et les serviteurs ». Il agit à l'exemple du parfait Modèle, avec sagesse et amour, s'adressant au cœur pour toucher la conscience. Jean 13 nous dit que le Seigneur « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin » ; le premier témoignage qu'il leur donne alors de son amour pour eux est celui-ci : Il leur lave les pieds. L'apôtre prend la même place pour remplir le même service d'amour. Le lavage des pieds est opéré par le moyen de la Parole, dont l'eau du bassin est une figure en Jean 13. La Parole nous présente Christ ; Christ placé devant l'âme, tel est en fait le lavage des pieds : sa Personne, son amour sont alors devant nous de telle manière que notre cœur est remué et notre conscience atteinte, nous sommes ainsi conduits au jugement de nous-mêmes et de nos voies.

14.3 Occuper les âmes de Christ

Nous comprenons donc pourquoi l'apôtre, afin de remplir ce service, occupe les cœurs des Philippiques de la personne de Christ du commencement à la fin de son épître. Dans les trois premiers chapitres, Christ est présenté comme vie, modèle et but du racheté ; ce que l'apôtre leur écrit à ce sujet n'était-il pas de nature à toucher profondément le cœur des Philippiques, celui d'Évodie et de Syntyche en particulier, et ne préparait-il pas ce qu'il voulait leur dire au chapitre 4 ? Avec quelle patience, quelle sagesse, quel amour il remplit le service placé devant lui ! Sachons imiter son exemple.

14.4 Phil. 4:1. Tenir ferme

Après avoir présenté Christ dans les trois premiers chapitres, l'apôtre, liant ce qui précède à ce qui va suivre, écrit : « Ainsi donc, mes frères bien-aimés... demeurez ainsi fermes dans le Seigneur » (4:1). Ce verset est comme la conclusion des chapitres précédents et l'exhortation qu'il contient ouvre la porte à l'enseignement du chapitre 4. — L'exhortation à « tenir ferme » est souvent rappelée dans l'Écriture ; c'est la seule qui soit adressée à Philadelphie : « tiens ferme ce que tu as » (Apoc. 3:11). Garder la Parole, ne pas renier le nom du Saint et du Véritable, tenir ferme en cela, tel est le secret d'un témoignage fidèle dans des jours de ruine. Exhortons-nous les uns les autres à « tenir ferme », manifestant les véritables caractères du témoignage philadelphien ! Demeurer ferme dans l'obéissance à la Parole, dans l'attachement à Christ — et c'est sur ce point que porte tout particulièrement l'exhortation de l'apôtre — nous permettra de marcher fidèlement et de ne nous laisser ébranler en rien dans les circonstances que nous pourrions avoir à traverser : dans les jours les plus difficiles, la Parole demeure notre guide et le solide point d'appui de la foi et le Seigneur, toujours fidèle, nous conduira « dans des sentiers de justice, à cause de son nom » (Ps. 23:3).

Remarquons ici que les exhortations les plus importantes de ce chapitre se lient généralement à la personne du Seigneur, ce qui n'est pas pour nous surprendre, eu égard notamment à l'enseignement de l'épître : « demeurez ainsi fermes dans le Seigneur », « ayez une même pensée dans le Seigneur », « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur » et si l'apôtre « peut toutes choses », c'est dans le Seigneur qui le fortifie (v. 1, 2, 4, 13).

14.5 Phil. 4:2. Une même pensée dans le Seigneur

Paul « supplie Évodie » et « supplie Syntyche » d'avoir « une même pensée dans le Seigneur ». Il ne dit pas ce sur quoi elles avaient des pensées divergentes, sans nul doute parce que nous n'avions pas besoin de le savoir. Nous donnons souvent beaucoup

d'importance à nos sujets de désaccord et aux pensées personnelles que nous défendons généralement avec énergie, alors qu'aux yeux de Dieu tout cela est sans grande valeur. Ce qui est grave et peut avoir de fâcheuses conséquences, c'est le fait même du désaccord ; ce qui est à désirer, c'est que nous réalisons une pleine communion de pensées, ayant « une même pensée dans le Seigneur ». Nous ne pouvons avoir « une même pensée » en vue du bien que lorsque nous avons la pensée du Seigneur. Pour cela, il nous convient d'avoir « les pieds lavés » et de nous trouver ensuite, chacun, à la place qu'occupait « le disciple que Jésus aimait » : « dans le sein de Jésus » (Jean 13:23). Si nous vivions pratiquement et constamment dans la jouissance d'une telle condition morale, nous aurions toujours « une même pensée dans le Seigneur ». Lorsqu'il y a des dissensions entre nous, ne cherchons pas à accorder nos pensées personnelles à la manière des hommes, au prix de certaines concessions réciproques ; le remède n'est pas là ! Que chacun, « les pieds lavés », demeure « dans le sein de Jésus » et nous goûterons alors les uns avec les autres l'heureuse communion, la seule à cultiver, qui découle de la communion avec le Seigneur.

14.6 Phil. 4:3. Les plus âgés aidant les plus jeunes. Dieu n'oublie pas ce qui a été fait pour Lui

En entendant la lecture de cette lettre, les deux sœurs pouvaient-elles résister à la supplication si touchante qui leur était adressée ? Il leur eût fallu, semble-t-il, un cœur de pierre. Mais nous savons quelque peu ce que sont nos pauvres cœurs et cela nous permet de comprendre qu'il est parfois bien difficile de suivre un sage conseil, d'écouter une exhortation. Qui n'en a fait l'expérience ? Aussi, en vrai pasteur, l'apôtre sait qu'il ne lui suffit pas d'adresser cette supplication à Évodie et à Syntyche : il prie son « vrai compagnon de travail » (peut-être Éphroditte) d'être en aide à « celles qui ont combattu avec lui dans l'évangile » et nous aimons penser que les deux sœurs étaient de celles-là. Service précieux et utile qui est la part des frères que leur âge, leur expérience, leur sagesse, leur spiritualité qualifient pour cela ! Qu'aucun d'eux, dans des circonstances semblables, ne reste en arrière si le Seigneur l'envoie, mais au contraire, avec tout le secours de la grâce de Dieu, apporte l'aide nécessaire pour amener des croyants en désaccord à avoir « une même pensée dans le Seigneur » ! L'exhortation que Paul adresse à son « vrai compagnon de travail est l'occasion de présenter Évodie et Syntyche comme étant de celles qui ont « combattu avec lui dans l'évangile ». Il eût été attristant que ces deux noms furent conservés dans l'Écriture pour rappeler seulement que ces deux sœurs avaient des dissensions entre elles. Comme on est heureux de voir Paul ajouter un détail pour signaler ce qu'Évodie et Syntyche avaient fait pour lui et pour l'évangile !

Rien de ce qui est fait pour le Seigneur n'est oublié : « Dieu n'est pas injuste pour oublier votre œuvre et l'amour que vous avez montré pour son nom, ayant servi les saints et les servant encore » (Héb. 6:10). Et ceux qui ont le privilège de servir ainsi, à leur place et dans leur mesure, sont l'objet, semble-t-il, d'une sollicitude particulière le jour où ils ont une défaillance : de quels soins sont les objets « celles qui ont combattu » avec Paul, de sa part d'abord et ensuite par le moyen de son « vrai compagnon de travail » !

14.7 Phil. 4:4. Se réjouir dans le Seigneur malgré les difficultés

Ce désaccord survenu entre deux sœurs de l'assemblée pouvait-il être un obstacle à la joie des Philippiens ? Non, car aussitôt après en avoir parlé l'apôtre écrit : « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; encore une fois, je vous le dirai : réjouissez-vous » (v. 4). D'une part sans doute l'exercice et l'humiliation, mais d'autre part la joie ; les deux ne sont pas incompatibles comme nous le croyons souvent. Il y a certes pour nous bien des sujets d'exercice et d'humiliation, il convient que nous y pensions, mais cela ne doit jamais nous conduire à l'accablement, nous pouvons quoi qu'il en soit nous réjouir, nous réjouir toujours « dans le Seigneur ». Là encore, c'est « dans le Seigneur » que nous avons à réaliser l'exhortation et ce n'est qu'en Lui que nous pouvons le faire sans pour autant perdre de vue les exercices par lesquels nous avons à passer. Vivre assez près de Lui et « demeurer fermes » dans cet attachement à sa Personne pour avoir les uns avec les autres « une même pensée dans le Seigneur », pour nous humilier de nos manquements, mais aussi pour nous réjouir en Lui, c'est le secret d'un vivant et enrichissant christianisme.

14.8 Phil. 4:6-7. Ne pas s'inquiéter

« Ne vous inquiétez de rien », poursuit l'apôtre, et nous connaissons bien la suite du passage, heureux et reconnaissants d'avoir une telle ressource. Ne nous permet-elle pas de pouvoir sentir avec douleur tout ce qui est sujet d'exercice et d'humiliation sans que cela nous empêche de nous réjouir dans le Seigneur ? Plus près de Lui nous vivrons, mieux nous saurons user de la ressource si précieuse qui est mise à notre disposition ! « En toutes choses » (v. 6) : il n'en est aucune que nous ne puissions apporter à notre Dieu et Père, aucune qui puisse alors nous empêcher de jouir de sa paix et de nous réjouir dans le Seigneur. — Remarquons les différentes expressions de ce chapitre qui ne comportent aucune exception : toujours (v. 4) — toutes choses (v. 6, 8, 12, 13) — tous vos besoins (v. 19).

14.9 Phil. 4:8-9. Occupés des choses bonnes

Qu'est-ce qui doit nous occuper après que nous avons exposé nos requêtes à Dieu ? Toutes les choses qui sont « vraies », qui ont l'approbation du Dieu de vérité parce qu'elles en portent le caractère — celles qui sont « vénérables », qui forcent l'estime et le respect — celles qui sont « justes », qui se trouvent dans les « sentiers de justice » où le bon Berger conduit ses brebis — celles qui sont « pures », qui ne comportent aucun mélange de bon et de mauvais, de vérité et d'erreur — celles qui sont « aimables », sur lesquelles peuvent se porter les affections du cœur renouvelé — celles qui sont « de bonne renommée », qui sont liées à un bon témoignage (v. 8). Occupés de ces choses, nous goûterons la présence avec nous du « Dieu de paix » : en effet, nous ne pouvons avoir en elles aucun « conflit » avec Dieu, car elles répondent pleinement à ses caractères. C'est là ce que l'apôtre avait enseigné après l'avoir pratiqué lui-même, ce qui donne à son exhortation une force particulière (v. 9).

14.10 Phil. 4:10-12

14.10.1. Un vrai contentement, non pas la lassitude d'un vieillard

Paul avait porté l'évangile aux Philippiens au péril de sa vie, il les avait enseignés, il avait sans cesse pensé à eux, prié pour eux et, pendant un temps, ils avaient semblé l'oublier ! Il y avait été sensible, mais il ne demande pas aux Philippiens de lui donner la raison de cet oubli et plutôt que de leur en faire le reproche, il exprime sa joie de ce que « maintenant enfin » ils avaient pensé à lui et, essuyant leurs pieds après les avoir lavés, il ajoute, comme pour mettre un baume sur la plaie qu'il venait de faire dans leur cœur : « quoique vous y ayez bien aussi pensé, mais l'occasion vous manquait » (v. 10). Et encore, pour que les Philippiens n'aient aucun regret d'avoir attendu aussi longtemps pour lui faire parvenir un don, il leur écrit ce que nous lisons dans les versets 11 et 12.

Serions-nous tentés de dire : Paul s'exprime ainsi, dans ces deux versets, parce qu'il était au terme de sa vie ? Soyons bien assurés qu'il n'aurait pu parler comme il le fait, dans ce chapitre et dans toute l'épître, s'il n'avait trouvé Christ suffisant pour tout du commencement à la fin de son sentier. Tout au long de son chemin, il a « appris » à être « content en lui-même dans les circonstances où il se trouve ». Ce « contentement » n'était pas dans ses circonstances — elles étaient d'ailleurs très éprouvantes — il était « en lui-même », parce que le Seigneur était tout pour lui, parce qu'il pouvait dire en vérité : « Pour moi, vivre c'est Christ ». — La véritable cause de ce que nous appelons « nos malheurs » n'est pas tant dans nos circonstances, elle est dans nos propres cœurs !

14.10.2. Phil. 4:11. J'ai appris

Paul n'a pas connu une telle part dès le début de son sentier : il a « appris », et par quelle école il a dû passer pour cela ! Que d'épreuves, que de souffrances endurées tout au long de son ministère ! Il en énumère quelques-unes en 2 Corinthiens 11:23 à 33, puis, au chapitre suivant, il parle de son « écharde ». Le fait qu'il relate — son élévation au troisième ciel — s'était produit quatorze ans auparavant, une dizaine d'années après sa conversion sur le chemin de Damas. Son ministère ayant duré un peu plus de trente ans, c'est donc pendant plus de vingt ans qu'il a souffert de cette écharde. Mais il a ainsi appris une leçon qui lui a permis d'apprécier, comme il n'aurait pas pu le faire autrement, la grâce et la puissance du Seigneur : « À ce sujet », écrit-il, « j'ai supplié trois fois le Seigneur, afin qu'elle se retirât de moi ; et il m'a dit : Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité » (2 Cor. 12:9). De sorte que s'il sentait sa faiblesse, il éprouvait en même temps la force et le secours d'en-haut, ce qui lui permettait de dire : « Quand je suis faible, alors je suis fort » (ib. 10). Une telle expérience l'amenait à « prendre plaisir dans les infirmités, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les détresses pour Christ ». C'est ainsi qu'il peut assurer les Philippiens qu'il est « content en lui-même dans les circonstances où il se trouve ». Ce contentement est « en lui-même » parce qu'en lui Dieu a opéré un profond travail, Il l'a « enseigné » et il a « appris ».

14.10.3. Phil. 4:11. Content en soi-même

Être « content en soi-même », c'est le propre d'un cœur satisfait : tous ses désirs sont comblés parce qu'il possède un Objet qui le remplit, Christ. « La piété avec le contentement est un grand gain », écrit le même apôtre à son enfant Timothée (1 Tim. 6:6). La piété nous manque souvent, le contentement peut-être davantage encore, parce que nos cœurs désirent tant de choses d'ici-bas et sont, de ce fait, rarement satisfaits. Seule la brebis qui se laisse conduire par le bon Berger dans le sentier où elle apprend à Le connaître peut dire en vérité : « Ma coupe est comble » (Ps. 23:5).

14.10.4. Phil. 4:12. Savoir être abaissé et savoir être dans l'abondance

Savoir « être abaissé », comme il est difficile de l'apprendre ! Mais savoir « être dans l'abondance » est peut-être plus difficile encore ! Est-il en effet plus grande épreuve que celle de la prospérité ? L'apôtre, enseigné de Dieu, peut dire : « je sais aussi être dans l'abondance ; en toutes choses et à tous égards, je suis enseigné, aussi bien à être rassasié qu'à avoir faim, aussi bien à être dans l'abondance qu'à être dans les privations » (4:12). De sorte qu'il peut ajouter : « Je puis toutes choses en celui qui me fortifie » (v. 13). Quelle puissance dans sa marche ! Il est au-dessus de toutes les circonstances, en vérité il « marche sur les eaux ». Que lui manque-t-il et que peut-il désirer alors qu'il est parvenu à de tels sommets ? Rien, semble-t-il. Eh bien ! il est heureux de jouir de la sympathie des Philippiens et il leur est reconnaissant de la lui avoir témoignée ! Dans une autre circonstance aussi il a été réconforté par cette précieuse sympathie des frères : « Paul, les voyant, rendit grâce à Dieu et prit courage » (Actes 28:15). Et en quels termes touchants il remercie les Philippiens pour le don qu'ils lui ont fait parvenir par le moyen d'Épaphrodite : « un parfum de bonne odeur, un sacrifice acceptable, agréable à Dieu ». Il a « amplement de tout », il est « dans l'abondance », mais il est heureux que les Philippiens aient pensé à lui, il en est heureux davantage pour eux que pour lui : il y aura plus tard, pour leur compte, « du fruit qui abondera ». Quant au présent, il peut leur en donner l'assurance : « Mon Dieu suppléera à tous vos besoins selon ses richesses en gloire par le Christ Jésus » (v. 16 à 19). « Mon Dieu », le mien, semble dire l'apôtre, Celui que je connais et qui ne m'a jamais abandonné, qui n'a jamais manqué... Il le fera, j'en suis assuré parce que j'ai expérimenté, un jour après l'autre et dans les circonstances les plus difficiles, la fidélité de son amour et de ses tendres soins. Qu'à ce Dieu et bon Père soit la gloire aux siècles des siècles ! Après les salutations qui suivent, l'apôtre termine sa lettre en formulant ce souhait : « Que la grâce du Seigneur Jésus Christ soit avec votre esprit ! Amen ». Heureux sommes-nous d'avoir l'assurance que cette grâce nous accompagnera jusqu'au terme du voyage, nous en avons tellement besoin !

15 « Je suis là au milieu d'eux » — Matt. 18:20

ME 1971 p.281

15.1 Un privilège de haute valeur

Nous l'exprimons dans l'un de nos cantiques, la présence du Seigneur est « le bien suprême », ce qui est au-dessus de tout autre bien. Parmi toutes les bénédictions dont nous pouvons jouir dans le rassemblement des saints, il n'en est en effet aucune de pareille valeur, si précieuses que soient les autres. Ayons donc toujours plus conscience de la grandeur d'une telle grâce : le Seigneur veut honorer de sa présence personnelle, effective, les « deux ou trois assemblés en (ou : à) son nom » et c'est sa joie de se trouver là, au milieu des siens. Afin de pouvoir nous réclamer de sa présence et en jouir, réalisons ce que c'est qu'être « assemblés en son nom ».

15.2 Ce que requiert le nom du Seigneur

« Son nom », c'est le nom de Celui qui se présente au témoignage fidèle comme « le saint, le véritable » et qui a toute puissance et toute autorité : Il est « celui qui ouvre et nul ne fermera, qui ferme et nul n'ouvrira » (Apoc. 3:7). Pour être « assemblés en son nom », il ne suffirait pas de proclamer de nos lèvres qu'il en est ainsi, le rassemblement doit revêtir différents caractères et, notamment, ceux qui sont en relation avec la Personne dont la présence est désirée : la sainteté, la vérité, la soumission à l'autorité du Seigneur. La sainteté implique la séparation, doctrinale et pratique, de tout mal. La vérité requiert une entière obéissance à la Parole, qui est la vérité ; c'est ainsi que l'assemblée peut manifester qu'elle est « l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (Jean 17:17 ; 1 Tim. 3:15). L'assemblée rend alors un vrai témoignage au Dieu de vérité, à Christ qui est « la vérité » et cela dans la puissance du Saint Esprit — « l'Esprit est la vérité » (1 Jean 5:6). Enfin, l'autorité du Seigneur, « chef du corps, de l'assemblée » (Col. 1:18), doit être reconnue et maintenue, non seulement comme enseignement mais pratiquement, dans la vie et les réunions de l'assemblée.

15.3 Faiblesse ou énergie spirituelle

Nous connaissons bien de telles vérités. Suffit-il de les connaître pour pouvoir se réclamer de la présence du Seigneur au milieu des siens ? N'oublions pas que la promesse de sa présence est faite seulement à ceux qui sont « assemblés en son nom ». Assurément, le Seigneur est plein de grâce et miséricordieux, « Il sait de quoi nous sommes formés » (Ps. 103:14), Il sait avec quelle faiblesse nous accomplissons ce qui nous est demandé, mais il est aussi Celui qui sonde les reins et les cœurs, qui connaît nos pensées les plus secrètes et sait discerner, d'une part le désir profond de cœurs qui l'aiment et d'autre part, l'infirmité qui les caractérise pour lui témoigner cet amour. Il se plaît alors à nous secourir pour que nous puissions toujours mieux manifester pratiquement ce à quoi nous sommes appelés. Combien il est important, par conséquent, d'abord que nos cœurs soient en bon état et aient le sincère désir de réaliser tout ce que comporte l'expression « assemblés en son nom », ensuite que nous nous appliquions à cela avec beaucoup d'énergie spirituelle et morale, en comptant sur la grâce du Seigneur pour vivre les vérités que nous connaissons.

15.4 La présence du Seigneur et le comportement dans les réunions

Si nous aimons redire que le Seigneur est au milieu de nous, observons-nous tout ce que requiert une telle présence ? — Il est, nous venons de le voir, certaines conditions qui doivent être remplies pour que le Seigneur puisse accomplir sa promesse et être ainsi au milieu des « deux ou trois assemblés en son nom » ; il y a, d'autre part, les conséquences qui doivent découler pour nous du fait que le Seigneur est là. Si nous pouvions voir le Seigneur avec les yeux de notre chair, n'est-il pas vrai que, en bien des circonstances, notre comportement dans les réunions serait différent de ce qu'il est ? Ce n'est pas parce que nous le voyons seulement par la foi qu'il doit en être autrement. (Remarquons, par parenthèse, que bien que nous voyions le Seigneur seulement par la foi, sa présence n'en est pas moins une présence personnelle et réelle, non pas mystique comme cela est dit parfois bien à tort). Lorsque l'assemblée est appelée à se réunir, nous ne sommes pas astreints à obéir à divers commandements d'une loi, que nous serions d'ailleurs incapables d'observer ; c'est la présence du Seigneur qui doit régler toutes choses — celles qui nous paraissent insignifiantes tout autant que celles qui sont les plus importantes. Entrer dans le local où se réunit l'assemblée, est-ce simplement pénétrer dans une salle où des chrétiens se groupent pour chanter, prier, lire la Parole de Dieu ? C'est bien plus que cela : c'est venir dans un lieu où le Seigneur se trouve, c'est venir avant tout pour l'y rencontrer, Lui. Une telle considération doit nous conduire, en tout premier lieu, à être là avant même l'heure fixée pour la réunion. Non pas seulement parce que c'est de l'ordre, parce qu'il est toujours regrettable de déranger, de gêner le déroulement de la réunion, mais par dessus tout parce que le Seigneur est là ! Certainement, dans sa grâce, il entre dans les circonstances de chacun de ses rachetés et il sait bien si l'un d'entre eux se trouve retardé, malgré tout le désir de son cœur d'être là avant « l'heure venue » (Luc 22:14) et bien qu'il ait fait pour cela tout ce qui lui est possible ; mais si tel autre pensait qu'il n'est pas tenu à une stricte exactitude parce que d'autres aussi arrivent en retard, ou bien parce que la réunion ne commence généralement que quelques minutes après l'heure fixée (en fait elle commence toujours à l'heure, mais le plus souvent par un moment de silence et de recueillement, ce qui est tout à fait convenable), on pourrait se demander si ce croyant sait pratiquement ce qu'est la présence du Seigneur dans l'assemblée. Il vaudrait mieux, sans doute, supposer qu'il en a plus ou moins perdu conscience, car il serait très grave d'en avoir pleine conscience et d'agir malgré cela d'une manière qui est en fait — qu'on le veuille ou non — un manque d'égards et de respect pour la personne du Seigneur. Nous venons, dans la réunion de culte en particulier, pour honorer le Seigneur ; honorons-le en tout premier lieu en manifestant la sainte crainte et le respect dus à sa Personne. Ensuite, dans tout le déroulement de la réunion — et quel que soit son caractère, que ce soit une réunion de culte, de prières, d'édification, d'étude de la Parole ou même une réunion pour l'administration de l'assemblée — le fait que le Seigneur est là ne devrait jamais être perdu de vue : nos attitudes, notre tenue, tout notre comportement devraient témoigner que nous avons bien conscience d'être dans sa présence ; le silence ou l'activité d'un frère devraient en témoigner aussi. Ajoutons encore que bien des questions qui parfois troublent plus ou moins la vie ou les réunions de l'assemblée ne se poseraient même pas si la présence du Seigneur était une réalité pratique pour chacun des saints et pas seulement une connaissance intellectuelle.

15.5 Résumé - conclusion

Il semblerait qu'il ne soit pas particulièrement opportun de revenir une fois encore sur ce verset de Matthieu 18, si souvent rappelé et que chacun de nous connaît fort bien. Mais nous sommes en danger de nous habituer à répéter les vérités de l'Écriture sans qu'elles aient sur nos cœurs et nos consciences l'influence qu'elles devraient avoir. Bien des choses attristantes dans la vie des assemblées ne sont-elles pas de nature à nous rendre attentifs à un tel danger ? D'une manière particulière, que la présence du Seigneur dans l'assemblée soit une vivante réalité pour chacun de nous ; nous serons ainsi conduits à Lui rendre avec plus de fidélité, avec plus d'amour, l'honneur qui lui est dû et nous serons gardés de tout ce qui est incompatible avec cette sainte présence.

Seigneur ! sanctifie

Nos jours, nos moments ;

Fais que notre vie

T'honore en tout temps.

Que de ta présence

Au milieu de nous

L'heureuse influence

Nous pénètre tous.

Assemblée — Série B par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières abrégée

- 1 D'un commun accord. Actes 2:46
- 2 Participation à la Cène du Seigneur
- 3 Sur 1 Corinthiens 11:23 à 34
- 4 Comment surmonter des difficultés dans une assemblée — Actes 15
- 5 La vraie grandeur — Les leçons de Matthieu 16 à 18
- 6 La vérité. Fausse image du miroir brisé
- 7 À propos de l'administration de l'Assemblée — Actes 15
- 8 Mener deuil [cas difficiles dans une assemblée]
- 9 « Sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28)
- 10 Responsabilités au sujet de l'action dans l'assemblée
- 11 Sain enseignement et ordre dans l'Assemblée
- 12 Éphèse et Laodicée
- 13 « Tiens ferme ce que tu as... » (Apoc. 3:11)

Table des matières détaillée

- 1 D'un commun accord. Actes 2:46
 - 1.1 Les chrétiens du début des Actes
 - 1.2 Origine des divergences de pensées
 - 1.3 Ne pas nuire au commun accord
 - 1.4 Commun accord et réunion de culte

- 1.5 Commun accord et réunion de prière
- 1.6 Conclusion
- 2 Participation à la Cène du Seigneur
 - 2.1 Responsabilité individuelle
 - 2.2 Responsabilité de l'assemblée : a) Recevoir — b) à la gloire de Dieu
 - 2.3 Ni trop étroits ni trop larges dans l'admission
 - 2.4 Savoir ce qu'on fait en entrant en communion
 - 2.5 Participation occasionnelle à la Cène
 - 2.6 Veiller. Sagesse. Discernement
- 3 Sur 1 Corinthiens 11:23 à 34
 - 3.1 Un souvenir précieux
 - 3.2 Danger de la routine
 - 3.3 Danger d'un état moral incompatible avec la présence du Seigneur
 - 3.4 Se juger, et non pas s'abstenir
 - 3.5 Danger d'être trop occupé de soi-même
 - 3.6 Responsabilité de l'assemblée
 - 3.7 Gouvernement de Dieu. Discerner et comprendre ce gouvernement
 - 3.8 Être attentif
- 4 Comment surmonter des difficultés dans une assemblée — Actes 15
 - 4.1 Dieu s'est servi des difficultés du commencement pour nous instruire
 - 4.2 Tentative de fausse doctrine
 - 4.2.1 Phase initiale
 - 4.2.2 Analyse par des frères capables. Réunion de frères et son déroulement
 - 4.2.3 Accord de l'assemblée
 - 4.2.4 Effet de la lettre des frères. Consolation à Antioche
 - 4.2.5 Fermeté, sagesse, spiritualité, discernement, amour vrai
 - 4.3 Difficulté dans des rapports mutuels entre frères
 - 4.3.1 L'affaire de Barnabas et Paul
 - 4.3.2 Sentimentalité. Relations de famille
 - 4.3.3 Amour vrai pour Marc
 - 4.4 Conclusion
- 5 La vraie grandeur — Les leçons de Matthieu 16 à 18
 - 5.1 La Personne du Seigneur dans Matt. 16 et 17
 - 5.1.1 Grandeur de la personne du Seigneur — Matt. 16:13-18
 - 5.1.2 Abaissement présent du Seigneur, gloire future — Matt. 16:21-28 ; 17:1-8
 - 5.1.3 La gloire cachée, ce qui appartenait au Seigneur
 - 5.2 Leçons de Matthieu 18
 - 5.2.1 Des cœurs insensibles à la gloire du Seigneur. La grandeur qui les occupe
 - 5.2.2 Qui sera estimé le plus grand ?
 - 5.2.3 L'exemple des petits enfants
 - 5.2.4 Va vers ton frère... reprends-le. Grâce et vérité
 - 5.2.5 Pour que l'œuvre de restauration s'opère
 - 5.3 La vraie grandeur
- 6 La vérité. Fausse image du miroir brisé
 - 6.1 Vérité dont il doit être rendu témoignage
 - 6.2 Un témoignage complet
 - 6.3 Fausse image du miroir brisé
- 7 À propos de l'administration de l'Assemblée — Actes 15
 - 7.1 Pas de règles édictées, mais des enseignements tirés de la Parole
 - 7.2 Habitudes, traditions, « jurisprudence »
 - 7.3 Compétence pour trancher une question de fausse doctrine
 - 7.4 Qui assiste, qui examine, qui exprime la pensée du Seigneur
 - 7.5 L'assemblée décide
 - 7.6 Solennité d'une décision d'assemblée
 - 7.7 Encore la compétence
 - 7.8 Comment la décision est communiquée
 - 7.9 Qui transmet la lettre
 - 7.10 Résultats bénis de suivre les enseignements de la Parole et les directions du Saint Esprit
- 8 Mener deuil [cas difficiles dans une assemblée]
 - 8.1 Comment traiter des cas difficiles dans une assemblée ?
 - 8.2 Réunions d'humiliation
 - 8.3 Réunions d'humiliation d'assemblées avoisinantes. Pas de routine
 - 8.4 Utiliser les ressources à notre disposition
- 9 « Sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28)
 - 9.1 L'assemblée, ce qu'elle est, son état
 - 9.2 Veiller à l'état de son cœur
 - 9.3 Effets positifs du jugement du mal
 - 9.4 État des assemblées au temps de la conversion de Paul
 - 9.5 Le ministère de Paul pour les assemblées
 - 9.6 Mauvais travail de l'ennemi et activité de Paul en sens contraire
 - 9.7 Manifester la fidélité dans le témoignage, individuel et collectif
 - 9.8 Prières et sollicitude pour toutes les assemblées
- 10 Responsabilités au sujet de l'action dans l'assemblée

- 10.1 Les assemblées ne sont pas indépendantes
- 10.2 Rôle de chaque membre
- 10.3 Importance des dons moindres
- 10.4 Importance de l'état moral et spirituel de chacun
- 10.5 Apporter quelque chose de vécu et expérimenté
- 10.6 Dépendance. Excès en peu ou en trop. Édifier. Tous ont à prier
- 10.7 Assimiler ce qu'on a lu. Action de l'Esprit pour édifier
- 10.8 Être tous préparés. Le Saint Esprit demeure le même
- 10.9 Conclusion - Résumé
- 11 Sain enseignement et ordre dans l'Assemblée
- 11.1 Éphésiens 3:8-10
- 11.2 Cadre des épîtres à Timothée et Tite
- 11.3 Sain enseignement dans les épîtres à Timothée
- 11.4 Sain enseignement dans Tite
- 11.5 La sagesse de Dieu donnée à connaître aux anges
- 11.6 Aspects pratiques du témoignage rendu aux anges
- 11.7 Quand le sain enseignement n'est plus supporté
- 11.8 Mais toi...
- 11.9 Conclusion - Résumé
- 12 Éphèse et Laodicée
- 12.1 Éphèse
- 12.1.1 Dans le livre des Actes. Événements d'Éphèse et exhortations du ch.20
- 12.1.2 Épître aux Éphésiens
- 12.1.3 Apocalypse 2
- 12.2 Laodicée
- 12.2.1 Épître aux Colossiens
- 12.2.2 L'enseignement de l'épître aux Colossiens en rapport avec l'état de Laodicée selon Apoc.3
- 12.3 Un enseignement approprié, qui n'a pas été écouté
- 12.4 Que faisons-nous des avertissements ?
- 13 « Tiens ferme ce que tu as... » (Apoc. 3:11)
- 13.1 Philadelphie le vrai amour des frères
- 13.2 Un bon dépôt
- 13.3 Exhortations à tenir ferme
- 13.3.1 1 Cor. 15:58
- 13.3.2 Éph. 6:10
- 13.3.3 Phil. 4:1 – Col. 2:19
- 13.3.4 1 Pierre 5:8, 9
- 13.4 Des enfants d'obéissance
- 13.5 Ressembler au résidu fidèle de Malachie 3:16-17

1 D'un commun accord. Actes 2:46

ME 1960 p. 29

1.1 Les chrétiens du début des Actes

Nous ne pouvons prétendre rétablir aujourd'hui, à la fin de son histoire sur la terre, l'état de l'Église au commencement, tel qu'il nous est dépeint dans les chapitres 2 et 4 du Livre des Actes. Mais nous devons avoir à cœur de manifester les traits qui ont caractérisé ces croyants des premiers jours dans leur marche individuelle et dans leurs rapports les uns avec les autres ; nous connaissons alors dans l'assemblée quelque chose de la vie et de la fraîcheur qui ont marqué ce début de l'histoire du témoignage. Toutes les ressources qui étaient à la disposition des fidèles du commencement demeurent encore aujourd'hui ; elles sont aussi intactes, aussi parfaites qu'alors, car ce qui est de Dieu ne peut changer.

Nous ne reprendrons pas dans le détail les enseignements d'Actes 2:42 à 47 ; nous désirons, dans le présent article, nous arrêter sur une seule expression de ce passage : « d'un commun accord » (v. 46).

1.2 Origine des divergences de pensées

On peut certes se trouver en plein accord pour faire ce qui n'est pas selon Dieu. Pilate et Hérode, ennemis jusque-là, se sont parfaitement entendus dans leur opposition à Christ (cf. Luc 23:12). Que Dieu nous garde de réaliser un accord dans les choses qui ne peuvent avoir son approbation et de penser que nous sommes ainsi en pleine et vraie communion les uns avec les autres ! — Notre communion doit être d'abord « avec le Père et avec son Fils Jésus Christ », c'est seulement ainsi que nous aurons communion les uns avec les autres et que notre joie sera accomplie (cf. 1 Jean 1:3, 4). C'est en fait, disons-le tout de suite, le secret pour que nous soyons « d'un commun accord » entre frères. Cultivons, chacun pour notre part, la communion avec notre Dieu et Père et avec notre Sauveur et Seigneur Jésus Christ ; nous aurons ainsi « la pensée de Christ » et, par conséquent, tous ensemble une seule et même pensée. Nos divergences viennent, la plupart du temps sinon toujours, de nos différents degrés de communion avec le Seigneur. Quelle perte nous faisons, quel affaiblissement pour le témoignage lorsque nous ne sommes pas tous « d'un commun accord » ! Parmi nous et parmi ceux qui nous entourent, bien des âmes sont ainsi découragées, d'autres éloignées...

1.3 Ne pas nuire au commun accord

Que Dieu nous donne d'être attentifs à tout ce qui est susceptible de nuire à l'accord qui doit régner dans l'assemblée ! Telle chose, qui est peut-être excellente en soi, est à laisser de côté si elle doit troubler l'accord des frères. Il faut sans doute attendre le « moment opportun » pour la faire ou pour la présenter — attendre que Dieu ait disposé les cœurs pour qu'elle soit acceptée par tous dans « un commun accord ». Et ce temps d'attente et d'exercice n'est certainement pas inutile, malgré les apparences.

« Deux hommes peuvent-ils marcher ensemble s'ils ne sont pas d'accord ? » (Amos 3:3), — Or, des frères sont appelés à marcher dans le même sentier et à y manifester les caractères qui ont été vus dans les premiers croyants. Dans nos rapports les uns avec les

autres, dans l'assemblée, nous ne marcherons d'une manière qui plaira au Seigneur que dans la mesure où nous serons « d'un commun accord ».

« Commun accord », combien nécessaire dans les différentes réunions de l'assemblée, particulièrement la réunion pour le culte et la réunion pour la prière !

1.4 Commun accord et réunion de culte

Dans la réunion de culte : « que, d'un commun accord, d'une même bouche, vous glorifiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ » (Rom. 15:6). Comment rendre culte dans le sanctuaire, selon la pensée de Dieu, s'il y a des désaccords entre frères ou sœurs ? — L'Esprit est contristé, Dieu est frustré de ce qui Lui est dû. Tout ce qui conduit à un désaccord dans l'assemblée aboutit, en définitive, à ce résultat ! Y pensons-nous assez ? (Soulignons ici, par parenthèse, l'importance du « c'est pourquoi » qui commence le verset 7 de Romains 15 — nous ne pourrions glorifier notre Dieu et Père « d'un commun accord, d'une même bouche » si nous perdons de vue l'exhortation qui suit — « recevez-vous les uns les autres, comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu ». Des réceptions qui ne sont pas « à la gloire de Dieu » nuiront inévitablement à la communion de l'assemblée et Dieu n'aura pas la louange qui Lui est due).

1.5 Commun accord et réunion de prière

Dans la réunion de prières : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux » (Matt. 18:19). L'accord de ceux qui demandent est une condition nécessaire à l'exaucement. Réalisons-nous toujours cet accord dans nos réunions de prières ? Et s'il y a des questions à propos desquelles nous nous trouvons en désaccord dans nos manières de voir, avons-nous assez de sagesse pour n'en pas parler ou pour prier comme il convient, demandant à Dieu qu'Il nous donne sa pensée à Lui afin que nous puissions nous trouver en plein accord ? — Il convient d'éviter de demander ce que nous pouvons demander dans le particulier mais sur quoi nos frères ne seraient pas d'accord. — Quel exemple nous donnent, là encore, les croyants des premiers jours : lorsque Pierre et Jean, relâchés, viennent vers « les leurs », rapportant tout ce qui leur a été dit par les principaux sacrificateurs et les anciens, « ils élèvent d'un commun accord leur voix à Dieu » (Actes 4:23, 24). Pas de pensées divergentes, il n'en est pas qui prient pour que Dieu leur épargne des souffrances, d'autres pour que les apôtres soient mis hors de l'atteinte des chefs du peuple. Il y a un plein accord, une seule voix, « une même bouche », pour demander à Dieu une seule et même chose : « donne à tes esclaves d'annoncer ta parole avec toute hardiesse » (v. 29, 30). Le verset 31 nous dit quelle fut la réponse de Dieu à une telle prière, faite « d'un commun accord » ! — Comme aussi Actes 2:47 nous dit quelle bénédiction Dieu pouvait répandre sur l'assemblée fidèle, sur des croyants qui se trouvaient « d'un commun accord ».

1.6 Conclusion

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de développer ce sujet. Les passages cités sont certainement suffisants pour exercer nos cœurs et nos consciences. Que Dieu veuille opérer, par leur moyen, afin de produire en nous des fruits à sa gloire et pour la bénédiction de son témoignage !

« Voici, qu'il est bon et qu'il est agréable que des frères habitent unis ensemble... C'est là que l'Éternel a commandé la bénédiction... » (Ps. 133).

2 Participation à la Cène du Seigneur

ME 1960 p. 148

2.1 Responsabilité individuelle

Il y a certainement une responsabilité individuelle dans la participation à la Cène, la Parole nous l'enseigne. Nul ne peut y être contraint, mais tout enfant de Dieu, né de nouveau et ayant par l'Esprit la jouissance de sa relation avec Dieu comme Père, n'aurait-il pas à cœur de se souvenir du Seigneur, pendant le temps de son absence, de la manière dont Il a Lui-même exprimé le désir que nous le fassions : « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc 22:19) ? — Dieu veuille produire dans le cœur des siens des pensées qui les conduisent à répondre à cette si touchante invitation du Seigneur ! Qu'Il amène chacun d'eux à comprendre sa responsabilité à cet égard et aussi à mettre en pratique les enseignements de 1 Corinthiens 11:23 à 32 quant à l'état moral requis pour la participation à la Cène. À ce sujet, il est très remarquable que, lors de l'institution du mémorial de sa mort, le Seigneur ait d'abord adressé à ses disciples une parole qui les conduit à un profond jugement de soi-même : il semble qu'Il ait ainsi voulu montrer aux siens la nécessité d'un tel exercice de conscience avant de prendre la Cène (cf. Matt.26:20 à 30, Marc 14:17 à 26). Les différents passages que nous venons de citer nous disent avec quel sérieux un enfant de Dieu doit envisager le privilège qui est pour lui la participation à la fraction du pain : il est responsable tout à la fois de répondre au désir du cœur du Seigneur et de le faire dans l'état moral qui convient. Telle est, à cet égard, la responsabilité individuelle de tout racheté de Christ.

2.2 Responsabilité de l'assemblée : a) Recevoir — b) à la gloire de Dieu

Mais, prendre la Cène ne saurait cependant être laissé à la seule responsabilité individuelle. La Parole de Dieu nous présente des vérités très importantes concernant la table du Seigneur (1 Corinthiens 10:14 à 22) et la responsabilité de l'assemblée de maintenir cette table pure de toute souillure de chair ou d'esprit, car elle est la table de Celui qui se présente en témoignage fidèle comme « le saint, le véritable » (Apoc.3:7). Laisser chacun libre de participer à la fraction du pain, à la table du Seigneur, aboutirait vite, dans l'état de confusion où est la chrétienté aujourd'hui, au plus grand désordre. La sainteté et la vérité ne seraient plus maintenues et l'assemblée ne remplirait plus sa fonction de « colonne et soutien de la vérité » (1 Tim.3:15). Elle perdrait son caractère.

Aux tout premiers jours de l'histoire de l'Église sur la terre, trois mille personnes pouvaient être ajoutées à la suite d'une prédication de l'apôtre Pierre, et le nombre des hommes monta à cinq mille dans une autre circonstance (Actes 2:41 ; 4:4). L'assemblée était alors un lieu où le mal n'avait pas pénétré, l'Esprit de Dieu y agissait avec une telle puissance que nul de ceux qui n'y avaient pas leur place n'eût pu se tenir là, et même, aucun d'eux ne l'aurait voulu. Et si, peu après, le mal est entré dans l'assemblée, il a été aussitôt discerné, mis au jour et jugé, de telle manière que « d'entre les autres, nul n'osait se joindre à eux » (Actes 5:13). Ces temps-là ne sont plus. Déjà, au chapitre 9 de ce même Livre des Actes, nous voyons Saul de Tarse — qui venait d'être arrêté par le Seigneur sur le chemin de Damas et auquel, soulignons-le, devaient être révélées les vérités capitales concernant l'Assemblée corps de Christ, la cène et la table du Seigneur — désireux de « se joindre aux disciples » ; sans doute avaient-ils des raisons de craindre celui qui jusqu'alors avait persécuté l'Assemblée, mais, quoi qu'il en soit, Saul doit être recommandé aux apôtres et c'est Barnabas qui prend cette responsabilité (Actes 9:26 à 30). Ne pouvons-nous voir là comme une demande d'entrée en communion et une introduction dans l'assemblée sur le témoignage de l'un de ceux qui en faisaient déjà partie ? — Plus tard, Saul de Tarse devenu l'apôtre Paul adressera

aux chrétiens de Rome cette exhortation, qui est aussi pour nous : « Recevez-vous les uns les autres, comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu » (Rom. 15:7). Cette parole implique une double responsabilité. D'abord, une responsabilité de réception, ce qui exclut la possibilité pour chacun de s'introduire soi-même (disons ici, par parenthèse, que l'on ne peut pas plus se retirer que s'introduire soi-même ; l'assemblée n'est pas une « association » de laquelle on peut « démissionner », si cette expression nous est permise, comme on le ferait dans une association humaine. Si un frère ou une sœur estime, pour telle ou telle raison, ne pouvoir continuer à prendre la Cène, les frères d'abord, l'assemblée ensuite s'il y a lieu, sont appelés à s'occuper de son cas. Ce cas peut être tel qu'en effet ce frère ou cette sœur ne soit plus en état de rompre le pain, mais alors c'est l'assemblée qui doit l'exclure de la communion, selon 1 Corinthiens 5, ce n'est pas l'intéressé qui se retire). Ensuite, une responsabilité de réception « à la gloire de Dieu ». Serait-ce « à la gloire de Dieu » que de recevoir une personne apportant, moralement, ou doctrinalement, quelque souillure à la table du Seigneur ? Ces enseignements sont en accord avec ceux que nous trouvons déjà dans l'Ancien Testament : dans un jour de ruine, il convenait d'établir sa « généalogie » (Esdras 2:59 à 63).

2.3 Ni trop étroits ni trop larges dans l'admission

Tout esprit soumis à l'Écriture admettra donc que des frères, désireux eux-mêmes d'y obéir, ne puissent laisser à la responsabilité de chacun la participation à la Cène. Chaque cas particulier est à examiner. Il convient de se rendre compte si la personne qui désire rompre le pain est bien un enfant de Dieu, si rien dans sa marche individuelle ou dans ses associations religieuses ne constitue un obstacle à la communion réalisée à la table du Seigneur. Deux écueils se présentent ici : en premier lieu, il faut éviter de manifester une certaine étroitesse d'esprit qui nous conduirait à refuser d'admettre en communion un enfant de Dieu, sain dans la foi, ne retenant pas de fausses doctrines ou n'étant pas lié à ceux qui les professent, ayant une marche fidèle, sous le seul prétexte qu'il n'aurait pas assez d'intelligence des enseignements de l'Écriture au sujet du rassemblement ou ne serait pas d'accord avec nous sur des points secondaires dont on ne saurait faire une question de communion à la table du Seigneur. Mais, écueil opposé, il serait dangereux de se montrer large à l'excès, ce qui aboutirait en définitive à laisser pénétrer « le méchant » dans l'assemblée.

2.4 Savoir ce qu'on fait en entrant en communion

Dans le cas le plus général, les frères peuvent s'entretenir avec la personne qui présente une demande d'admission, confronter ensuite leurs pensées et, surtout, prier le Seigneur de leur donner Lui-même la sienne. S'ils estiment pouvoir le faire, la demande est alors placée devant l'assemblée, frères et sœurs réunis, et c'est l'assemblée comme telle qui prend une décision. Elle reçoit ou elle exclut, elle lie ou elle délie, selon les expressions de Matthieu 18. — Sans exiger d'une telle personne l'intelligence qu'elle peut fort bien ne pas avoir, il convient cependant de s'assurer qu'elle sait ce qu'elle fait en exprimant le désir d'entrer en communion. A-t-elle compris ce qu'est la séparation individuelle, puis la recherche en commun de la justice, la foi, l'amour, la paix selon les enseignements de 2 Timothée 2:19 à 22 ? A-t-elle saisi les vérités relatives à la Cène et à la table du Seigneur, présentées en 1 Corinthiens 11 et 10 ? Cette âme peut ne pas aller très loin sur ces sujets, encore convient-il qu'elle en ait compris l'essentiel, faute de quoi elle risque, tôt ou tard, de souffrir et de faire souffrir les autres. À cet égard, on peut sans doute se poser la question : les frères, auxquels on reproche volontiers de se montrer trop étroits, n'ont-ils pas, au contraire, été trop larges ? Ce qui pourrait expliquer que plusieurs se trouvent être en communion à la table du Seigneur sans avoir compris ce qu'est le rassemblement dans la séparation et ce qu'est la table du Seigneur. Cela nuit à la communion dans l'assemblée.

2.5 Participation occasionnelle à la Cène

Une question plus délicate et qui soulève parfois quelques difficultés est celle de la participation occasionnelle à la Cène de croyants pieux, rattachés à telle ou telle dénomination chrétienne. Dans le principe, rien ne s'oppose à cela, étant entendu cependant que l'on se trouve en présence d'un enfant de Dieu, connu pour sa marche fidèle, disposé à se soumettre à la discipline de l'assemblée et ne posant pas comme condition qu'il lui soit possible de retourner dans le rassemblement où il allait jusqu'alors, de se rendre indifféremment dans l'un ou dans l'autre. Dans la pratique, la chose est plus délicate qu'il ne paraît à première vue. Plusieurs seraient disposés à aller très loin, oubliant que la confusion actuelle de la chrétienté est beaucoup plus grande que celle qui existait déjà au siècle passé et que, d'autre part, nous n'avons très probablement pas le discernement spirituel qu'avaient nos devanciers. Insistons sur ce point car il est très important : au siècle dernier, il y avait une puissance spirituelle, une énergie pour juger le mal (qu'en est-il aujourd'hui ? — Cette seule question nous fait baisser la tête...) telles que ceux qui n'avaient pas leur place dans l'assemblée n'osaient guère s'en approcher ; il y avait aussi, conséquence d'une marche pratique plus fidèle, plus de discernement spirituel. À ce moment-là, nos devanciers ont « acheté » la vérité, alors qu'aujourd'hui on serait parfois plutôt porté à la « vendre » (cf. Prov. 23:23). De sorte que les frères pouvaient agir à bon escient dans des cas d'admission occasionnelle, tandis que nous sommes, la plupart du temps, dans l'incapacité de le faire. Y prétendre malgré tout, n'est-ce pas prétendre à plus de force et de discernement spirituel que nous n'en avons ? Au lieu de manifester de semblables prétentions, humilions-nous au contraire de nous trouver dans un tel état de faiblesse que nous devons, par notre faute, laisser parfois à l'écart quelqu'un que nous recevons à la table du Seigneur si nous avons davantage de capacités spirituelles. Commençons donc, en premier lieu, par remédier à cet état de faiblesse. Toutes les ressources pour cela demeurent à la disposition de la foi.

Pour justifier une large application du principe, on met en avant divers extraits de lettres de J. N. D., sans tenir compte d'ailleurs de tout ce qu'il a écrit quant à la fermeté nécessaire pour réaliser une sainte séparation de tout mal doctrinal. Outre ce que nous venons de rappeler au sujet des temps actuels, si différents de ceux qui ont précédé, il faut remarquer encore que J. N. D. présente bien des réserves, sur lesquelles on passe rapidement...

D'abord celle-ci (M. É. 1876 - p. 382 - Lettre d'août 1875). Après que l'auteur de la lettre a parlé de « l'examen » qu'il convient de faire subir à une personne désireuse de prendre sa place à la table du Seigneur — « examen » qui n'est autre chose, dit-il, que « le témoignage de l'un ou de l'autre des saints, responsable envers l'assemblée à cet égard » ou « le témoignage de deux ou trois qui l'auraient visitée » — il ajoute : « Ce qui importe ici, c'est que, par l'un ou l'autre moyen, il y ait un témoignage suffisant pour que la conscience de l'assemblée soit satisfaite et à l'aise ». C'est une considération que l'on ne doit jamais perdre de vue. C'est l'assemblée qui reçoit ; par conséquent, si un frère prend sur lui de donner occasionnellement la cène à quelqu'un, il agit en fait au nom de l'assemblée. Il assume donc une grave responsabilité : il doit avoir le sentiment très net, sans aucun doute possible, que si l'assemblée avait à se prononcer elle prendrait une décision d'admission. S'il n'en a pas la conviction assurée, il doit s'abstenir. Quelle responsabilité serait la sienne, s'il donnait la cène à un croyant de passage sans avoir la certitude que la conscience de l'assemblée sera satisfaite et à l'aise !

Et combien il serait coupable s'il le faisait en ayant le sentiment que la conscience de l'assemblée ne sera ni satisfaite ni à l'aise ! Dieu nous garde de tout ce qui pourrait faire violence à la conscience de l'assemblée ! Cela ne peut que troubler la communion et ce qui trouble la communion n'est pas selon le Seigneur. Une telle considération doit suffire pour arrêter celui qui voudrait prendre semblable initiative.

J. N. D. écrit encore, dans cette même lettre « Ensuite, je craindrais aussi que ceux qui viennent se refusassent à prendre part sincèrement à l'opprobre de la position, de la vraie position séparée des saints, et qu'ils voulussent pouvoir dire à d'autres : « Je n'en suis pas, je n'y vais que comme croyant ». Moi je ne vais que comme croyant, mais j'accepte la position. En pareil cas, il est bon d'attendre que l'on soit au clair... ». Plus loin : « Je n'admettrais pas les personnes dont je viens de parler... Ces personnes ne viennent pas réellement pour rompre le pain avec nous sur le pied de l'unité du corps, si elles pensent qu'elles ne sont pas avec nous quand elles viennent ainsi ; car si notre position est vraie et scripturaire, elles ne sont pas un avec le corps de Christ, le seul et unique principe de rassemblement que je connaisse... »

Rappelons enfin les réserves contenues dans la lettre, si souvent citée, qui a paru dans le M.É. 1905, page 16 : « Si un chrétien vient à nous, posant comme condition qu'il lui soit loisible d'aller des deux côtés, il ne vient pas en simplicité dans l'unité du corps. Je sais que ce qu'il a l'intention de faire est mauvais ; je ne puis donc le permettre, et il n'a pas le droit d'imposer une condition quelconque à l'Église de Dieu... Je ne pense pas non plus qu'un chrétien qui va régulièrement et systématiquement des deux côtés puisse avoir de la droiture dans cette double marche... »

2.6 Veiller. Sagesse. Discernement

Que le Seigneur nous soit en aide et nous accorde la grâce de maintenir pure sa table, veillant à ce qu'aucune souillure n'y soit apportée ! Qu'il nous donne sagesse et discernement pour l'examen des demandes d'admission en communion, ne perdant de vue ni le principe de l'unité du corps ni la responsabilité qui nous incombe de maintenir la sainteté qui est l'un des caractères essentiels de la table du Seigneur ! Ayons à cœur d'éclairer les âmes qui désirent s'approcher, s'il est encore des vérités fondamentales qu'elles n'ont pas saisi ; nous leur serons utiles en cela beaucoup plus que par une admission hâtive, faite dans des conditions qui ne conviennent pas. Agissons toujours de telle manière que nous ayons la communion des saints dans notre action, sans chercher à imposer des vues personnelles qui seraient susceptibles de faire violence à la conscience de l'assemblée et de troubler la communion ! — Que Dieu nous donne plus de piété, de crainte de son Nom, de communion avec Lui et avec le Seigneur ! Qu'Il nous accorde d'être davantage nourris de Christ, occupés des choses excellentes, forts de la force qui vient de Lui ! Alors nous aurons le discernement spirituel qui nous permettra de faire toutes choses selon sa pensée.

3 Sur 1 Corinthiens 11:23 à 34

ME 1963 p. 94

3.1 Un souvenir précieux

Entourer la table du Seigneur et y prendre la cène, proclamant ainsi l'unité du corps de Christ et annonçant « la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne », tel est l'inestimable privilège accordé aux deux ou trois qui désirent, malgré leur faiblesse mais dans l'obéissance à la Parole, maintenir le témoignage confié à l'assemblée sur la terre. C'est aussi la réponse du cœur du racheté au désir si touchant exprimé par le Seigneur lorsque, la nuit durant laquelle Il fut livré, Il a institué le précieux mémorial de sa mort : « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc 22:14 à 20). Il l'a institué tandis qu'Il était ici-bas le pauvre, le méprisé, et alors qu'Il avait la croix devant Lui ; mais du haut de la gloire de laquelle Il a été glorifié après qu'Il a eu achevé l'œuvre que le Père lui avait donnée à faire, Il a voulu le rappeler à l'apôtre Paul qui peut ainsi écrire aux Corinthiens : « Car moi, j'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai enseigné... » (1 Cor. 11:23 à 26).

Combien ce souvenir est précieux à notre Seigneur !

3.2 Danger de la routine

Nous savons ces choses, nous connaissons sans doute par cœur, pour les avoir lus tant de fois, les passages de l'Écriture qui nous présentent, aussi bien dans les Évangiles que dans les Actes ou la 1re Épître aux Corinthiens. Le danger n'est-il pas précisément dans le fait qu'elles nous sont si familières que nous risquons de nous y accoutumer et de prendre la cène du Seigneur par une sorte d'habitude, sans que, chaque fois, les affections de nos cœurs soient vraiment saisies comme tout à nouveau en présence de ce témoignage de l'amour de Christ si merveilleusement révélé dans le don de Lui-même ? Combien il est à désirer — prions beaucoup pour cela — que nous soyons gardés de toute routine, de tout ce qui nous conduirait à l'accomplissement d'un rite, et que nous soyons amenés, tout au contraire, à participer à la cène du Seigneur avec des affections toujours renouvelées pour sa Personne !

3.3 Danger d'un état moral incompatible avec la présence du Seigneur

Il est un danger plus sérieux encore, celui qui conduit l'apôtre à écrire aux Corinthiens les versets 27 et suivants du chapitre 11 de sa 1re Épître. Sans doute ne sommes-nous pas placés dans des circonstances qui nous feraient peut-être agir comme autrefois les croyants de Corinthe, mais quoi qu'il en soit nous pouvons comme eux perdre de vue le caractère de sainteté de la table et nous en approcher pour y prendre la cène dans un état moral incompatible avec la présence du Seigneur et la participation au mémorial de sa mort. Tout comme les Corinthiens, nous pouvons « manger le pain ou boire la coupe du Seigneur indignement ». En mesurons-nous la gravité ? Et même, sommes-nous conscients du danger ?

La mort de Christ à la croix a mis fin à l'histoire de l'homme pécheur et coupable ; là, Dieu a « condamné le péché dans la chair », Christ a été « fait péché pour nous », Lui qui n'avait pas connu le péché (Rom. 8:3 ; 2 Cor. 5:21). En participant au mémorial de sa mort, nous rappelons ce qu'elle a été pour Christ — Il a « goûté la mort » (Hébr. 2:9) — nous rappelons aussi qu'elle était nécessaire pour que le péché puisse être un jour « aboli » (cf. Hébr. 9:26), pour que déjà maintenant nous puissions nous tenir devant Dieu sans conscience de péchés. Et, proclamant cela à la table du Seigneur, nous nous approcherions cependant parfois avec du péché non jugé ? Quiconque agirait ainsi « mangerait le pain ou boirait la coupe du Seigneur indignement » et, le faisant, « serait coupable à l'égard du corps et du sang du Seigneur ». Quelle grave responsabilité ! N'essayons pas de détourner la pointe de l'épée, considérons avec attention ce verset 27 de 1 Corinthiens 11.

3.4 Se juger, et non pas s'abstenir

Cela aurait-il pour conséquence de nous tenir en arrière ? Dans la crainte d'encourir une pareille responsabilité, nous abstiendrions-nous de participer à la cène ? Si nous agissions ainsi, nous méconnaîtrions l'enseignement donné dans le verset qui suit : « Mais que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe » (v.28). Chacun est responsable de réaliser ce jugement de soi-même, de son état et pas seulement de ses actes, jugement qui conduit à la confession du ou des péchés commis. Une telle confession assure pardon et justification (1 Jean 1:9). Cela nous est présenté en figure dans l'Ancien Testament : pour s'approcher de l'autel « pour faire le service, pour faire fumer le sacrifice fait par feu à l'Éternel », les sacrificateurs devaient préalablement « laver leurs mains et leurs pieds » à la « cuve d'airain » (Exode 30:17 à 21). Ce « lavage », ce jugement de soi-même doit être réalisé non pas une fois de temps à autre, ou encore lorsque nous nous disposons à venir dans le rassemblement, mais au

fur et à mesure, sans que nous ayons à attendre pour confesser un péché, un manquement, lorsque nous l'avons commis. Tant que la confession n'en est pas faite, notre communion avec le Seigneur est interrompue et, d'autre part, attendre le samedi soir ou le dimanche matin pour procéder, plus ou moins à la hâte, à une sorte d'examen de conscience suivi de la confession de nos fautes, nous exposerait sans doute à en oublier, tant nous sommes portés à passer facilement sur nos manquements et à les perdre de vue...

3.5 Danger d'être trop occupé de soi-même

Vivre dans le jugement de soi-même est indispensable pour jouir de la communion avec le Seigneur et pour pouvoir participer à la cène dans l'état moral qui convient. N'est-il pas vrai que nous sommes en danger de l'oublier ? Mais il vaut la peine de signaler l'écueil opposé : des enfants de Dieu, à la conscience délicate, en arrivent à passer à peu près tout leur temps à ce jugement de soi ; ils finissent de la sorte par n'être occupés que d'eux-mêmes et ne connaissent aucune vraie paix. Disons que le jugement de nous-mêmes n'est pas, et ne saurait être une fin en soi ; ce ne doit jamais être qu'un moyen de nous dépouiller de tout ce qui en nous est un obstacle à la communion, un moyen de nous amener à être occupés du Seigneur.

Le désir du Seigneur est bien de voir ses rachetés « manger du pain et boire de la coupe ». Mais jamais « indignement » ! Il y a un état moral qui convient pour « manger » et pour « boire ». C'est seulement après s'être « éprouvé soi-même » que l'on peut « manger du pain et boire de la coupe » : « ... et qu'ainsi... » (v.28). L'expression est importante à souligner.

3.6 Responsabilité de l'assemblée

Lorsqu'un frère ou une sœur, au mépris de 1 Corinthiens 11:27, 28, persiste à s'approcher de la table du Seigneur dans un mauvais état, cet état étant connu et manifesté, l'assemblée est responsable d'intervenir. Elle doit maintenir pure la table du Seigneur, pure de tout mal, de toute souillure. Il y aura dans certains cas des avertissements à adresser, des disciplines appropriées à exercer ; si tout ce qui a été fait, avec sagesse et amour, demeure inefficace, comme aussi chaque fois que le caractère du « méchant » est immédiatement et clairement manifesté, l'assemblée doit agir selon les enseignements de 1 Corinthiens 5 : elle « ôte le méchant du milieu d'elle-même », car elle est responsable de « juger ceux qui sont de dedans » (1 Cor. 5:12, 13). Ainsi donc, un frère ou une sœur qui ne pratique pas le jugement de soi-même s'expose à connaître le jugement de l'assemblée.

3.7 Gouvernement de Dieu. Discerner et comprendre ce gouvernement

Et si l'assemblée ne fait pas son devoir, si elle manque à sa responsabilité, tolérant dans son sein ce qui devrait être jugé ? Lorsqu'il en est ainsi, c'est Dieu Lui-même qui, après avoir usé de patience sans doute, intervient dans son juste gouvernement. N'est-ce pas ce qu'il avait dû faire à Corinthe : « C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment » (1 Cor. 11:30) ? Certes, bien des faiblesses, bien des maladies, bien des départs ne sont en rien l'exercice d'un jugement gouvernemental de Dieu il y a l'épreuve de la foi et le délogement qui est pour le juste l'entrée « dans la paix ». Mais si nous avons davantage de discernement spirituel, nous comprendrions mieux le pourquoi de tant de faits douloureux et exerçants dans la vie des assemblées, le pourquoi de certains départs.

Sans doute avons-nous parfois passé trop rapidement sur des enseignements aussi importants que ceux contenus dans ces versets de 1 Corinthiens 11. En combien de circonstances avons-nous manqué de vigilance dans le jugement de nous-mêmes et en combien de circonstances des assemblées ont-elles manqué à leur devoir de juger — parfois hélas ! parce qu'un regrettable état de faiblesse ôte le discernement des choses ou met dans l'incapacité d'exercer l'action nécessaire. De telles infidélités amènent tôt ou tard le jugement du Seigneur. Et encore, lorsqu'un jugement est exercé, d'une manière ou d'une autre, nous sommes souvent incapables de le discerner et d'en dégager les leçons que nous devrions en tirer. Combien tout cela est humiliant !

3.8 Être attentif

Ces choses doivent arrêter notre attention, l'attention de chaque frère et de chaque sœur, l'attention des assemblées. Chacun rendra compte pour lui-même à Dieu, ne pensons pas que nous pourrions jamais éluder les responsabilités qui sont les nôtres. Si nous avons quelque chose à juger, il serait grave de dire : mais nous avons toujours agi ainsi et tout va à peu près bien, nous pouvons donc continuer dans la même voie ; d'ailleurs, le Seigneur a patience... Et si une assemblée a jusqu'ici manqué à sa responsabilité, tolérant dans son sein ce qui devrait pourtant être jugé, qu'elle n'oublie pas que rien n'échappe à Celui qui marche au milieu des sept lampes d'or ! Nombre de tristesses, de déchirements, de douleurs et de départs peut-être ne découlent-ils pas, sous le gouvernement de Dieu, d'un manque de vigilance dans le jugement de soi-même, d'une défaillance des assemblées dans le jugement qu'il leur appartenait d'exercer ? N'est-il pas vrai que nous avons perdu de vue, en bien des cas, 1 Corinthiens 11:27 à 34 ?

4 Comment surmonter des difficultés dans une assemblée — Actes 15

Titre original : Difficulté ME 1963 p. 172

4.1 Dieu s'est servi des difficultés du commencement pour nous instruire

L'heureux commencement de l'histoire de l'Église n'a été que de courte durée. Très tôt, le mal est entré dans l'Assemblée ; il y a pénétré sous la forme d'une attristante dissimulation, d'une apparence extérieure ne correspondant pas à la réalité. C'est le péché d'Ananias et Sapphira. Dès lors, bien des difficultés sont survenues dans la vie de l'Assemblée. Il n'est que de lire le livre des Actes pour voir comment l'ennemi a opéré, tantôt usant de violence, tantôt employant la ruse, présentant ici de faux enseignements tandis qu'ailleurs il incitait au mal moral. Dieu a permis que de telles circonstances se soient produites alors, afin que nous sachions comment il convient de porter remède à ce qui peut surgir encore aujourd'hui. Généralement en raison d'une connaissance très fragmentaire et assez superficielle des Écritures, plusieurs sont troublés par ces difficultés et en viennent parfois à se demander si elles ne sont pas le signe que nous avons fait fausse route. De telles pensées sont encore le fruit du travail de notre redoutable adversaire ! Il y a eu de graves difficultés dans les premiers temps de l'Église, ne soyons pas surpris qu'il y en ait encore aujourd'hui, alors que nous sommes tout à la fin, dans des jours d'extrême faiblesse, marqués de beaucoup d'ignorance et caractérisés par un manque de discernement spirituel qui devrait être pour nous un motif de profonde humiliation.

Le chapitre 15 du livre des Actes nous donne d'utiles enseignements au sujet de deux difficultés, d'ordre bien différent, survenues dans les premiers temps du ministère de l'apôtre Paul. Il vaut la peine de rappeler aujourd'hui de tels enseignements à notre attention et à notre méditation.

4.2 Tentative de fausse doctrine

4.2.1 Phase initiale

Il s'agit en premier lieu d'une tentative de l'ennemi visant à faire pénétrer une fausse doctrine parmi les saints. Plusieurs, venus de Judée jusqu'à Antioche, assuraient les croyants de cette assemblée — croyants d'entre les nations — qu'à moins d'être circoncis ils ne pouvaient être sauvés. D'une part, c'était les placer sous la loi et d'autre part, c'était saper à la base la doctrine du salut gratuit sur le principe de la foi. Paul et Barnabas — alors revenus à Antioche d'où ils avaient été envoyés par l'Esprit Saint et avec la communion de l'assemblée pour accomplir leur premier voyage — se dressèrent avec énergie contre un tel enseignement. Une contestation et même « une grande dispute » s'éleva donc entre eux et les faux docteurs ; elle était susceptible de troubler les saints à Antioche et de créer un désaccord entre les assemblées d'Antioche et de Jérusalem, de nuire aussi au ministère de Paul puisqu'il était parti d'Antioche tandis que les faux docteurs étaient venus de Jérusalem. Il fallait que cette affaire fût réglée sans retard et il était sage qu'elle le fût à Jérusalem. Paul et Barnabas, ainsi que quelques frères, s'y rendirent donc, « accompagnés par l'assemblée », c'est-à-dire par les prières de l'assemblée. Combien les prières de l'assemblée sont nécessaires dans des circonstances de ce genre ! Envoyés par l'assemblée d'Antioche, ils sont reçus à Jérusalem « par l'assemblée et les apôtres et les anciens ». Mais l'ennemi va encore se manifester : « quelques-uns de la secte des pharisiens », bien que ne prétendant pas faire de la circoncision une condition du salut, estimaient cependant qu'elle devait être pratiquée par les croyants d'entre les nations comme par ceux d'entre les Juifs et qu'il fallait enjoindre aux gentils « de garder la loi de Moïse ».

4.2.2 Analyse par des frères capables. Réunion de frères et son déroulement

Une question de doctrine n'est pas soumise de prime abord à l'examen de l'assemblée, si même elle a à en décider en dernier ressort. Elle doit être placée devant des frères capables et compétents pour l'étudier. C'est ce qui eut lieu à Jérusalem : « Et les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire ». La suite du chapitre nous donne une sorte de compte rendu de cette réunion. Différents frères, qualifiés pour cela, y participèrent : d'abord Pierre qui atteste que les croyants d'entre les nations avaient reçu l'Esprit Saint tout comme ceux d'entre les Juifs (cf. Actes 10:44 à 48) ; ensuite, Barnabas et Paul, amenés à raconter « quels miracles et quels prodiges Dieu avait faits par leur moyen parmi les nations » ; enfin, Jacques, citant le témoignage des Écritures relativement à la bénédiction actuelle et future des nations. Quelle remarquable réunion de frères et combien elle devrait nous servir d'exemple ! Certes, « une grande discussion » a eu lieu, la question à examiner, loin d'être éludée, a été au contraire largement débattue ; cependant, elle l'a été sans aucune des remarques et des propos qui viennent de nos cœurs naturels, sans aucune des outrances de la chair, sans rien de ce qui peut blesser un frère, sans ces échanges de réflexions qui ne permettent guère de penser qu'elles sont faites par des frères s'occupant des intérêts du Seigneur et de ce qui concerne son Assemblée. Quelle tenue morale, quelle sagesse, quelle dépendance de l'Esprit Saint ! Tout ce qui est dit est à sa place, rien n'est inutile ou hors de propos. Chacun de ceux qui prennent la parole traite un aspect particulier de la question, important à considérer pour l'examen qui en est fait ; ceux qui n'avaient rien d'autre à présenter gardent le silence. Pensons à un tel exemple lorsque nous sommes réunis pour nous occuper de ce qui concerne l'assemblée

4.2.3 Accord de l'assemblée

Les apôtres et les anciens sont ainsi arrivés à un plein accord que l'assemblée est appelée à ratifier dans l'heureuse confiance qu'elle peut faire à ceux qui ont examiné cette question. « Alors il sembla bon aux apôtres et aux anciens, avec toute l'assemblée, de choisir parmi eux des hommes, et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabas » ; ce choix s'est porté sur deux « hommes d'entre ceux qui tenaient la première place parmi les frères », Judas et Silas. Ces frères étaient les porteurs d'une lettre susceptible d'apaiser le trouble produit à Antioche : les faux docteurs y sont désavoués — ils étaient venus de Judée mais n'avaient pas été envoyés par l'assemblée de Jérusalem tandis que Paul et Barnabas sont approuvés, leur fidélité et leur dévouement étant reconnus ; le faux enseignement est condamné. Judas et Silas étaient des frères capables de développer le message écrit de l'assemblée de Jérusalem et de répondre aux questions qui pouvaient leur être posées. Tout était fait avec sagesse et amour en vue du maintien de la saine doctrine.

4.2.4 Effet de la lettre des frères. Consolation à Antioche

Cette lettre fut effectivement pour l'assemblée d'Antioche une « consolation », reçue avec joie. Et Judas et Silas, exerçant leur don de prophète, exhortèrent les frères et les fortifièrent. Quel contraste avec le trouble et le bouleversement produits par les fausses doctrines ! Ensuite, Paul et Barnabas, séjournant à Antioche après que Judas et Silas eurent regagné Jérusalem, enseignèrent et annoncèrent la parole du Seigneur.

4.2.5 Fermeté, sagesse, spiritualité, discernement, amour vrai

Ainsi donc il fut démontré une fois de plus que « le méchant fait une œuvre trompeuse » (Prov. 11:18). L'ennemi pensait troubler l'assemblée d'Antioche, ébranler la foi de plusieurs, mettre en désaccord Antioche et Jérusalem, nuire au ministère de Paul et Barnabas ; tout au contraire, l'assemblée est encouragée, exhortée, fortifiée, enseignée, du bien est produit et la parole du Seigneur est annoncée. Cela parce que, en présence de fausses doctrines, il y a eu une manifestation de fermeté et la sagesse nécessaire pour que, la question étant d'abord examinée par des frères capables, l'assemblée se prononce en plein accord avec eux pour rejeter le faux enseignement et maintenir la vérité. Telles sont nos ressources lorsque surviennent des difficultés à propos d'enseignements non conformes à l'Écriture. Que Dieu nous donne d'agir avec la même fermeté, la même sagesse, la même spiritualité, le même discernement, le même amour vrai, qu'il nous accorde aussi la même soumission que celle manifestée alors à Jérusalem aussi bien qu'à Antioche, et nous ferons l'expérience qu'au travers d'exercices, douloureux peut-être, Dieu se plaît à produire du bien et à bénir son Assemblée.

4.3 Difficulté dans des rapports mutuels entre frères

4.3.1 L'affaire de Barnabas et Paul

Survint ensuite une autre difficulté, non plus à l'occasion d'une fausse doctrine, mais dans les rapports mutuels de serviteurs du Seigneur. Paul engage Barnabas, avec lequel il avait fait un premier voyage (Actes 13 et 14), à retourner avec lui visiter les frères dans les différentes localités où ils avaient déjà annoncé la parole du Seigneur. Barnabas est tout disposé à aller mais il veut prendre avec lui Marc, son neveu. Paul s'y oppose. « Il y eut donc entre eux de l'irritation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre... ». Pénible difficulté entre deux serviteurs qui avaient accompli ensemble un long voyage, connu ensemble bien des vicissitudes et des épreuves, travaillé ensemble avec fidélité et avec fruit ! Et maintenant, au moment de repartir pour un nouveau service, il y a un désaccord entre eux, de l'irritation même. Pourquoi ? Parce que l'un veut prendre Marc, l'autre non.

4.3.2 *Sentimentalité. Relations de famille*

Mais, diraient plusieurs aujourd'hui en présence de difficultés semblables, il ne vaut pas la peine de s'irriter et de se séparer pour une pareille question. L'on citerait peut-être même quelque passage de l'Écriture, par exemple : « Poursuivons les choses qui tendent à la paix », et l'on n'hésiterait pas à blâmer Paul d'avoir fait preuve d'une excessive intransigeance. Véritablement, c'est bien manquer d'amour, irait-on jusqu'à dire. Comment Paul a-t-il pu causer une telle peine à Barnabas ? C'était son neveu que Barnabas voulait prendre avec eux, ce qui est bien compréhensible ; pourquoi donc le lui refuser ? Si même Marc ne pouvait rendre de grands services, il n'aurait pourtant pas contrecarré l'activité de Paul et Barnabas. — Toute cette argumentation paraît très juste, si nous ne jugeons que d'après les apparences et guidés par cette sentimentalité aux funestes effets. Hélas ! c'est trop souvent ainsi que nous raisonnons et que nous jugeons. Cela au lieu de considérer la manière dont l'apôtre a agi dans cette circonstance et d'en retirer l'importante et utile leçon que nous pouvons en dégager.

4.3.3 *Amour vrai pour Marc*

Ah ! si Paul s'était laissé guider par ses sentiments, il n'aurait pas hésité, il aurait pris Marc. Mais c'est précisément alors qu'il aurait manqué d'amour et à l'égard de Barnabas et à l'égard de son neveu. Nous croyons tant de fois manifester de l'amour en nous laissant conduire par nos sentiments, alors que ce n'est qu'une contrefaçon de l'amour ! Paul avait discerné que Marc n'était pas encore prêt pour le service, il « les avait abandonnés dès la Pamphylie » et « n'était pas allé à l'œuvre avec eux » ; il avait discerné aussi que Marc pourrait être un jour « utile pour le service » (2 Tim. 4:11), mais pour cela il fallait qu'il fût encore pendant un temps à l'école du serviteur. Aussi, par amour pour Marc, parce qu'il cherchait son bien, parce qu'il désirait avant tout la gloire du Seigneur dans un service utile au Maître, Paul demeure inébranlable ; il ne prendra pas Marc. Il y aura de l'irritation entre Barnabas et lui et certes, Paul en souffrira, il ne peut pas ne pas en souffrir, mais cette souffrance, si douloureuse qu'elle soit, ne changera en rien sa détermination car cette détermination est dictée par un amour vrai pour le Seigneur, pour Barnabas, pour Marc. Et, soyons-en pleinement assurés, Paul a été beaucoup plus utile à Marc en refusant de le prendre avec lui que s'il avait cédé aux instances de Barnabas. Barnabas part donc avec Marc, approuvé sans doute de tous ceux qui ne jugent que d'après les apparences, tandis que Paul part avec Silas ayant l'approbation du Seigneur et la communion des frères.

Quel enseignement pour nous ! Pussions-nous comprendre à quels égarements peut nous conduire ce manque d'amour vrai, cette appréciation des choses qui n'est basée que sur les apparences. Et que Dieu nous accorde, avec le discernement spirituel nécessaire, l'énergie qui nous permettra d'aller sans défaillance dans la recherche et la poursuite du bien ! Le discernement, la fermeté de Paul lui ont permis de régler la difficulté survenue entre Barnabas et lui de telle manière que, plus tard, il sera manifesté que Marc lui est « utile pour le service ».

4.4 *Conclusion*

Ne nous laissons ni troubler ni décourager par les difficultés que nous pouvons rencontrer dans la vie de l'assemblée ! Qu'en tout premier lieu, elles nous humilient et nous amènent à diriger nos regards vers Celui qui se plaît à nous montrer le chemin à suivre, et à nous y conduire, guidés par sa Parole et son Esprit. Prenons garde à tout ce que peut nous suggérer une sentimentalité ignorante de la pensée de Dieu et des enseignements de l'Écriture, une sentimentalité qui voudrait nous faire croire qu'en nous laissant diriger par elle nous manifesterons de l'amour ! Que Dieu nous donne assez de communion avec Lui pour que nous ayons toujours le discernement de sa pensée, assez de connaissance de l'Écriture et assez d'énergie spirituelle pour maintenir ses enseignements, même si nous avons en cela à connaître l'incompréhension et la souffrance dans les affections de nos cœurs.

5 *La vraie grandeur — Les leçons de Matthieu 16 à 18*

Titre original : Qui donc est le plus grand (Matt. 18:1, 4) ME 1963 p. 33

5.1 *La Personne du Seigneur dans Matt. 16 et 17*

5.1.1 *Grandeur de la personne du Seigneur — Matt. 16:13-18*

Le Seigneur avait interrogé ses disciples, leur demandant ce que les hommes pensaient de Lui, les invitant ensuite à donner leur propre appréciation. C'est alors que Pierre fut conduit à exprimer ce que le Père Lui-même lui avait révélé : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Matt. 16:13 à 17). Celui qui était venu ici-bas, Messie présenté à Israël et rejeté par son peuple, prenait désormais le titre de « fils de l'homme », qui impliquait ses souffrances et sa mort ; mais le Père, afin que fussent maintenues les gloires infinies de son Bien-aimé, conduisait le disciple à proclamer l'excellence de sa Personne : Il était bien plus grand que le plus grand des prophètes, que ce fût Élie, Jérémie ou même Jean le baptiseur (cf. Matt. 11:11), Il était « le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Cette révélation amène le Seigneur à parler de l'assemblée, assemblée qu'Il bâtit Lui-même et qui est fondée sur ce roc inébranlable : « le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Que de sujets offerts à notre méditation dans ces versets 13 à 18 de Matthieu 16, que de gloires y sont présentées de Celui dont nous pouvons dire aussi : « Car combien grande est sa bonté ! et combien grande est sa beauté ! » (Zach. 9:17).

5.1.2 *Abaissement présent du Seigneur, gloire future — Matt. 16:21-28 ; 17:1-8*

Mais le fait que le Seigneur était pleinement conscient des gloires de sa Personne, la révélation qui en était donnée à Pierre par le Père Lui-même, leur proclamation en présence des disciples, ne pouvaient détourner l'Homme parfait du chemin dans lequel Il était engagé. « Dès lors », nous est-il dit, Jésus parla aux siens des souffrances qui allaient être sa part, de la mort qu'Il devait endurer, de sa résurrection. Son chemin était un chemin d'abnégation, de renoncement, d'humiliation volontaire. Chercher à l'arrêter dans un tel sentier, même avec le sincère désir de Lui éviter douleurs et opprobre, ce serait se faire l'instrument de l'ennemi. Un jour, la promesse est certaine, « le fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père, avec ses anges », Il sera manifesté en gloire, mais présentement sa gloire brille dans son abaissement et sa réjection (Matt. 16:21 à 28).

« Et après six jours », le Seigneur prend avec Lui, sur une haute montagne, trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. Devant eux, Il est transfiguré. Mais Pierre, bien qu'il ait eu peu avant, de la part du Père, une révélation de la gloire divine de l'Homme Christ Jésus, Pierre entre tellement peu dans toute l'excellente grandeur d'une telle Personne, qu'il veut mettre le Seigneur de gloire à la même place que Moïse et Élie. C'est alors que le Père fait entendre sa voix ; une nuée les couvre et le Père Lui-même dit toute la satisfaction qu'Il trouve en son Bien-aimé : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir ; écoutez-le ». Tout le reste disparaît et les disciples « ne virent personne que Jésus seul » (Matt. 17:1 à 8).

5.1.3 *La gloire cachée, ce qui appartenait au Seigneur*

Une nouvelle fois les gloires de Jésus seront données à connaître au disciple auquel le Père a déjà révélé l'excellence de Celui qui est « le Christ, le Fils du Dieu vivant » et qui, sur la sainte montagne, a entendu la voix du Père proclamer : « Celui-ci est mon fils bien-

aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir ; écoutez-le ». Les receveurs des « didrachmes » sont venus demander à Pierre si son maître paie « les didrachmes », c'est-à-dire l'impôt du temple. Sans une hésitation, le disciple répond oui. Ce sera l'occasion pour le Seigneur de l'instruire : Il va lui montrer que, dans le chemin d'obéissance et d'humiliation qu'Il est venu suivre ici-bas, Il se soumet aux ordonnances de la loi. Quelle gloire et quelle grandeur pour Celui qui est « le Fils du Dieu vivant », le Fils bien-aimé du Père ! Il se soumet ainsi à ce que prescrivait la loi mais sans cesser d'avoir conscience de la gloire qui est la sienne : Créateur, Il dispose de toutes ses créatures ; Homme abaissé, Il n'avait rien sur lui, même pas la plus petite pièce de monnaie. C'est dans la bouche du premier poisson qu'Il prendra que Pierre trouvera le statère avec lequel Il paiera l'impôt du temple et pour Jésus et pour lui-même ; car, tout en maintenant la gloire qui Lui appartient, Jésus ne repousse pas son disciple mais au contraire l'associe à Lui. Quelle grâce condescendante, quelle grandeur en même temps ! (Matt. 17:24 à 27).

Ces différentes scènes nous représentent donc d'une façon très remarquable, d'une part : les gloires du Seigneur, le Christ, le Fils du Dieu vivant ; le roc sur lequel est bâtie l'assemblée, assemblée qu'Il bâtit Lui-même ; le Fils bien-aimé du Père, centre de la gloire céleste ; le Seigneur du temple ; le Créateur ; Celui qui a la pleine connaissance de toutes choses — et d'autre part : son abaissement, sa réjection, ses souffrances, la mort qui est devant Lui.

5.2 Leçons de Matthieu 18

5.2.1 Des cœurs insensibles à la gloire du Seigneur. La grandeur qui les occupe

Et « en cette heure-là » (Matt. 18:1), quelle est la question que les disciples viennent poser à leur Maître ? Comme elle nous surprend, n'est-ce pas ? Mais comme elle montre bien ce que sont nos pauvres cœurs ! « En cette heure-là les disciples vinrent à Jésus, disant : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ? » Ce qui les occupe, ce n'est pas la Personne glorieuse du Fils de Dieu, Celui qu'ils ont l'inestimable privilège d'entendre, de voir, de contempler, et de toucher (cf. 1 Jean 1:1), ce n'est pas tout ce qui a été dit et révélé de Lui au cours des scènes auxquelles ils viennent d'assister, ce qui les occupe c'est le désir d'être « le plus grand dans le royaume des cieux ». Tels sont nos cœurs, trop souvent fermés et insensibles aux gloires de Christ, cherchant trop peu à y entrer, mais tellement occupés de nous-mêmes, de notre propre gloire !

5.2.2 Qui sera estimé le plus grand ?

Cette question posée par les disciples traduit le même état de cœur que la contestation qui s'élèvera plus tard entre eux dans une autre circonstance. De quoi s'agira-t-il alors ? De savoir « lequel d'entre eux serait estimé le plus grand ». Et à quel moment se place cette scène ? Après que le Seigneur a institué la cène, précieuse mémorial de sa mort ! Les souffrances de Christ laissent le cœur des disciples aussi insensibles que ses gloires ; ce qui leur importe, c'est de savoir qui, parmi eux, sera « estimé le plus grand ». Plein de grâce, le Seigneur va leur enseigner que la véritable grandeur est dans l'abaissement, dans la position de serviteur. C'est la place qu'Il est venu prendre ici-bas : abaissé, Il est le serviteur volontaire. « Or moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Luc 22:14 à 30 — cf. Matt. 20:26 à 28). Dans ce dernier passage de Matthieu 20, après que le Seigneur a entretenu ses disciples des souffrances qui allaient être sa part (v.17 à 19), la mère des fils de Zébédée vient Lui demander que ses deux fils soient assis, l'un à sa droite et l'un à sa gauche, dans son royaume. C'est toujours la même pensée qui occupe le cœur !

5.2.3 L'exemple des petits enfants

Pour répondre à la question des disciples, dans la scène de Matthieu 18, le Seigneur prend un petit enfant, le place devant eux et leur dit : « Si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux ». Être le plus grand dans le royaume des cieux ? Mais il faut d'abord y entrer ! Et pour cela la conversion est nécessaire. Le Seigneur avait dit à son Père : « Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux petits enfants » (Matt. 11:25). Ce n'est pas en revendiquant la gloire dont peuvent se targuer les « sages » et les « intelligents » que l'on peut entrer dans la connaissance des choses de Dieu ; il faut au contraire s'abaisser, avoir le sentiment de sa petitesse, de son ignorance et croire ce que Dieu nous dit dans sa Parole, sans raisonner. Né de nouveau, celui qui a pris et qui garde la place du petit enfant entre dans le royaume. Non seulement cela, mais encore il y sera « le plus grand » : « Quiconque donc s'abaissera comme ce petit enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux » (Matt. 18:4). La véritable grandeur est dans l'abaissement.

Mais le Seigneur va enseigner autre chose encore à ses disciples. Combien il est grave d'être « une occasion de chute » pour un petit enfant et, de façon plus générale, pour tous ceux qui revêtent les caractères spirituels du petit enfant ! (Matt. 18:6 à 9). Comme il faut veiller aussi à ne pas les mépriser ! Pour les petits enfants en particulier, le Seigneur montre d'abord qu'ils sont les objets de la faveur du Père — tel est le sens de Matthieu 18:10 —, nous dit ensuite qu'ils sont au bénéfice de son œuvre expiatoire (v.11) et enfin, que le Père ne veut en voir périr aucun (v.14). Ce qui est petit, abaissé et que nous sommes tentés de mépriser parfois est infiniment précieux au cœur du Seigneur et au cœur du Père.

5.2.4 Va vers ton frère... reprends-le. Grâce et vérité

Tout cet enseignement ouvre la voie à ce que le Seigneur dit ensuite à ses disciples : « Et si ton frère pèche contre toi... » (v.15 et suivants). Dans un cas de ce genre, la tendance de notre cœur naturel nous conduit à prendre une position de supériorité à l'égard de notre frère ; nous y sommes d'autant plus aisément portés qu'il a péché. Il nous semble donc qu'il faut que ce soit lui qui fasse le premier pas et vienne reconnaître humblement ses torts. Or, le Seigneur nous dit : « Va... » Dans quel esprit ? Non pas en nous estimant plus « grand » que lui mais en nous abaissant pour remplir à son égard le si précieux et utile service du « lavage des pieds ». Ce service consiste essentiellement à présenter la Parole — l'eau du bassin (Jean 13:5) — de façon qu'elle touche le cœur et atteigne ainsi la conscience. C'est ainsi que pourra être mise en pratique l'exhortation de Matthieu 18:15 : « reprends-le, entre toi et lui seul ». Cette répréhension n'a pas pour objet une quelconque revendication de nos droits — il n'en est même pas question dans le passage — mais le bien spirituel de notre frère : il convient de l'amener à écouter la Parole afin qu'il soit « gagné ».

La grâce doit être jointe à la vérité et c'est tout l'opposé de la présentation d'un commandement légal auquel il faut obéir. C'est réaliser quelque chose du service rempli par Celui dont il nous est dit que la grâce et la vérité vinrent par Lui (Jean 1:17).

5.2.5 Pour que l'œuvre de restauration s'opère

On entend dire parfois : Nous n'avons pas le droit de nous montrer exigeants lorsqu'il s'agit d'amener un frère à la confession de son péché ; sachons nous contenter de quelques paroles de regret, même s'il n'y a pas, les accompagnant, les « fruits qui conviennent à la repentance ». Certes, nous n'avons nous-mêmes aucun droit de nous montrer exigeants ! Mais n'oublions pas que dans l'accomplissement si difficile et délicat d'un service de ce genre, le but poursuivi est de « gagner » le frère qui a péché ; celui qui « va » pour le « reprendre » ne doit avoir d'autre désir que de voir la Parole opérer en lui pour y produire une œuvre de restauration. Si l'œuvre est complète, il y aura non seulement les paroles de confession du péché mais aussi les actes qui prouvent la sincérité de la

confession, c'est-à-dire les « fruits qui conviennent à la repentance ». De sorte que ce que l'on appelle parfois, et bien à tort, les « exigences » de celui qui a un service à remplir à l'égard de son frère — et la portée du service ne doit pas être limitée au cas particulier de Matt. 18:15 — n'est en définitive que le désir d'aider à l'œuvre de restauration jusqu'à ce qu'elle soit complètement achevée. Se contenter d'un travail incomplet, laisser croire peut-être à celui vers lequel on est allé qu'il est restauré alors qu'en fait il ne l'est pas, c'est, en apparence, n'avoir pas de grandes « exigences » et faire preuve de grâce mais, en réalité, c'est manquer d'amour à l'égard de son frère et ne pas rechercher véritablement son bien.

Cela est évidemment tout aussi vrai lorsqu'il s'agit d'un manquement collectif.

5.3 La vraie grandeur

Que de difficultés seraient réglées entre frères si nous savions mieux, en pratique, ce qu'est la vraie grandeur, celle qui est dans la position de serviteur, dans l'abaissement ! La plupart du temps nous n'aurions pas à recourir aux ressources qui nous sont présentées dans la suite de ce passage de Matthieu 18, pour le cas où celui vers lequel nous sommes allés n'a pas voulu écouter. Mais surtout, nous serions gardés soit d'aller trouver notre frère dans l'esprit qui ne convient pas, celui d'une supériorité que nous essayons de dissimuler — sans y parvenir — sous une apparente humilité, soit de ne rien faire et de laisser subsister ainsi, entre frères, un état de choses qui nuit à la communion des saints et, par conséquent, à la paix et à la prospérité de l'assemblée.

6 La vérité. Fausse image du miroir brisé

ME 1969 p. 253

6.1 Vérité dont il doit être rendu témoignage

Le témoignage que nous sommes appelés à rendre, qu'il s'agisse du témoignage individuel ou du témoignage collectif, présente des aspects divers mais se résume d'un mot : Christ. Les vérités que nous sommes responsables de maintenir se rattachent toutes à cette Personne glorieuse : le pardon des péchés, la justification par la foi nous donnant la paix avec Dieu, le privilège du croyant d'être désormais un enfant de Dieu, possédant sa vie et sa nature, tout cela se lie à la connaissance d'un Christ mort et ressuscité ; — le fait que tout enfant de Dieu fait partie du corps de Christ, dont il est l'un des membres, et peut ainsi jouir des bénédictions qui sont la part de l'Église déjà maintenant et pour l'éternité, se rattache à la position de Christ glorifié, assis à la droite de la majesté dans les hauts lieux, d'où il a envoyé ici-bas le Saint Esprit comme Personne divine afin d'unir ses rachetés en un seul corps dont il est la Tête ; — enfin, l'espérance du croyant est liée à Christ comme étant Celui qui « vient bientôt ».

6.2 Un témoignage complet

Lorsque nous prenons la Cène, à la table du Seigneur, nous nous souvenons de Lui mais aussi nous rendons témoignage, et un témoignage complet : tout d'abord, à un Christ mort et ressuscité ; ensuite, à l'unité du corps de Christ ; enfin, à son prochain retour (1 Cor. 10:16, 17 ; 11:23 à 26). Ce témoignage est donc rendu à la vérité dans son entier — et non pas seulement à certaines vérités — vérité dont l'assemblée (dont nous sommes l'expression) est « la colonne et le soutien » (1 Tim. 3:15).

Nous ne méconnaissons nullement qu'il puisse y avoir de bonnes choses dans la plupart des dénominations de la chrétienté, beaucoup de piété et de crainte de Dieu chez nombre de croyants qui se trouvent dans ces milieux mais, quoi qu'il en soit, dans aucun de ces rassemblements ne se trouve un témoignage rendu à la vérité dans son entier.

6.3 Fausse image du miroir brisé

Apprécions avec une profonde reconnaissance la grâce de Dieu qui a voulu nous accorder les immenses privilèges qui sont les nôtres et gardons-nous de les mésestimer et de les mépriser ! Serait-il possible que certains n'en connaissent pas le prix et que, bien que se trouvant parmi les porteurs du témoignage, ils ne voient dans ce rassemblement, expression de l'Assemblée, autre chose qu'une secte au milieu de beaucoup d'autres ? Cette affirmation, tant de fois répétée : la vérité est comme un miroir brisé, dont nous avons tous un morceau, dénote une méconnaissance complète du véritable caractère du témoignage confié, par une pure grâce de Dieu, aux deux ou trois réunis au nom du Seigneur. Il y a là, sans nul doute, une ruse de l'ennemi qui voudrait nous faire perdre de vue la valeur et la grandeur du témoignage et nous conduire ainsi à l'abandonner. Quel triomphe ce serait pour lui s'il parvenait à ses fins ! Ne nous laissons pas égarer par ses raisonnements spécieux, présentés par des instruments dont il se sert souvent à leur insu ! « Gardons le bon dépôt par l'Esprit Saint qui habite en nous » et écoutons la voix de Celui qui se plaît à nous encourager dans le difficile combat pour le maintien de la vérité : « Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne » (2 Tim. 1:14 ; Apoc. 3:11).

7 À propos de l'administration de l'Assemblée — Actes 15

ME 1973 p.85

7.1 Pas de règles édictées, mais des enseignements tirés de la Parole

Le chapitre 15 du livre des Actes nous donne des enseignements importants au sujet de l'administration de l'assemblée. Les frères, réunis pour s'en occuper, n'ont pas de règles édictées qu'ils aient à appliquer plus ou moins aveuglément et sans exercices particuliers ; tout au contraire, ils doivent examiner chaque question venant devant eux comme une affaire individuelle pour laquelle ils ont besoin d'avoir la pensée du Seigneur et les directions de l'Esprit, n'oubliant pas qu'il ne peut y avoir deux cas exactement semblables, contrairement à ce que l'on croit généralement. Mais, pensée du Seigneur et directions de l'Esprit ne peuvent être en désaccord avec ce que la Parole nous enseigne ; c'est là une pierre de touche nous aidant à discerner ce qui vient du Seigneur, ce qui est donné par l'Esprit de Dieu. Pour pouvoir s'occuper des affaires de l'assemblée avec sagesse et intelligence, il est donc indispensable de vivre en communion constante avec le Seigneur, de rechercher les directions du Saint Esprit et de connaître les enseignements de l'Écriture. Nous ne trouvons pas toujours dans la Parole un passage s'appliquant de manière très précise au cas à examiner et nous donnant ainsi une ligne de conduite facile à suivre ; mais, nourris des saintes lettres, instruits par elles, conduits par l'Esprit Saint, nous serons à même de dégager de l'Écriture inspirée les enseignements utiles, les directions dont nous avons besoin pour tout ce qui touche à l'administration de l'assemblée.

7.2 Habitudes, traditions, « jurisprudence »

Dans ce domaine, comme en bien d'autres d'ailleurs, nous avons certaines habitudes, nous nous conformons la plupart du temps à ce que faisaient nos anciens frères. Loin de nous la pensée qu'il y ait là quelque chose de mauvais en soi ; nos devanciers ont été sans aucun doute des frères plus spirituels, plus sages, plus intelligents dans la Parole que nous ne le sommes ; ayons donc le plus grand respect pour ce qu'ils nous ont laissé et retenons l'exhortation de Proverbes 22:28 : « Ne recule pas l'ancienne borne que tes pères ont

faite ». Mais si ces frères ont agi de telle ou telle manière, ils l'ont fait en s'appuyant sur l'Écriture et conduits par l'Esprit ; de sorte qu'il est important pour nous de comprendre quelle est la base scripturaire de ce que nous serions portés à ne considérer que comme une tradition. — Pourquoi par exemple, a-t-on parfois demandé, les sœurs n'assistent-elles pas aux réunions d'administration (en y gardant le silence, comme dans toute réunion), étant donné qu'elles font partie de l'assemblée et que les décisions, préparées au cours de ces réunions, doivent être prises par l'assemblée réunie, frères et sœurs ? Le chapitre 15 du livre des Actes permet précisément de répondre à cette question et établit le fondement scripturaire de ce que certains pensent être seulement une « coutume des frères ».

7.3 Compétence pour trancher une question de fausse doctrine

Une fausse doctrine avait été apportée à Antioche ; elle sapait les fondements du christianisme, portait atteinte à la perfection de l'œuvre de Christ et aux gloires de sa Personne : prétendre que l'on ne pouvait être sauvé si l'on n'avait été circoncis, c'était dire que la mort et la résurrection de Christ ne suffisaient pas pour le salut de quiconque croit et que Christ n'avait pu accomplir la pleine et entière délivrance du péché, puisque il fallait ajouter la circoncision. Les faux docteurs, venus de Judée, voulant placer les croyants d'Antioche — première assemblée formée parmi les nations (Actes 11:19 à 26) — sous le joug de la loi du Dieu d'Israël, il était préférable que la question fût tranchée par l'assemblée à Jérusalem — assemblée formée de croyants d'entre les Juifs — ce qui évitait tout risque d'incompréhension et de conflit entre Jérusalem et Antioche. Paul lui-même, malgré l'autorité apostolique qui était la sienne, s'abstient de régler cette affaire. C'est ainsi que les frères d'Antioche « résolurent que Paul et Barnabas et quelques autres d'entre eux monteraient à Jérusalem » (Actes 15:2). Mais déjà ce verset 2 nous dit que la question devait être examinée non par l'assemblée dans son entier — si même c'est elle qui aura à prendre une décision — mais par les frères compétents pour cela : les frères envoyés par Antioche vont en effet « vers les apôtres et les anciens pour cette question ». Le verset 4 nous parle de leur arrivée à Jérusalem ; quand il s'agit du simple accueil d'envoyés d'une autre assemblée, l'assemblée est nommée et même nommée en premier : « Et étant arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'assemblée et les apôtres et les anciens ». Mais en présence de l'assemblée ils ne disent rien de l'affaire pour laquelle ils sont venus : « ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites avec eux » ; c'est de l'œuvre du Seigneur, du travail de la grâce divine, des encouragements qu'ils ont eus et peut-être aussi des difficultés éprouvées, qu'ils entretiennent l'assemblée à Jérusalem.

7.4 Qui assiste, qui examine, qui exprime la pensée du Seigneur

Lorsqu'il convient de s'occuper de ce qui était l'objet de la mission des frères venus d'Antioche, « les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire » (v. 6 — cf. fin du v. 2). Ici il n'est plus question de l'assemblée, comme au verset 4, mais seulement des frères compétents pour l'examen de l'affaire. Il semble cependant que cet examen a eu lieu en présence de tous les frères — l'expression du verset 12 : « toute la multitude » permet de le penser — mais des frères seuls, ainsi qu'il ressort des premiers mots de Pierre et de Jacques : « Hommes frères » (v. 7 et 13). Au cours d'une telle réunion, les frères qui ont la pensée du Seigneur l'expriment, sous des formes variées sans doute mais qui permettent de dégager ce qui sera ensuite présenté à l'assemblée en vue de la décision à prendre. Pierre, Barnabas et Paul ne s'appuient pas sur un texte de l'Écriture, mais font état de la mission qu'ils ont reçue du Seigneur et des conditions dans lesquelles elle a été remplie ; Jacques, au contraire, cite le passage d'Amos 9:11, 12 dont l'enseignement confirme ce qui a été dit par les trois premiers frères, par Pierre notamment (cf. Actes 15:14, 15). Il n'est pas nécessaire d'avoir toujours un « texte formel » (voir M. É. 1952, p. 212 et la note p. 252), mais il faut toujours que la pensée exprimée soit une pensée spirituelle (cf. v. 28 : « Car il a semblé bon au Saint Esprit et à nous... »). La pensée donnée par Pierre, Barnabas et Paul — par Jacques aussi, bien entendu — était la pensée du Seigneur, présentée dans la dépendance et la puissance du Saint Esprit. — Les frères qui n'avaient rien à donner comme venant de l'Esprit Saint gardent le silence : « Et toute la multitude se tut ; et ils écoutaient... » (v. 12) ; il semble bien qu'ils s'étaient fait entendre au commencement de cette réunion, de sorte qu'il y eut « une grande discussion » (v. 7), mais il est probable que tout ce qui fut dit alors était sans grande valeur et n'aurait pas dû être exprimé. En tout cas, rien de cette « grande discussion » n'a été consigné dans l'Écriture ; tandis que, cette « grande discussion ayant eu lieu », les frères spirituels et compétents prirent la parole et ce qu'ils ont été amenés à dire nous a été conservé dans la Parole inspirée. C'est après avoir entendu les paroles prononcées par Pierre (v. 7 à 11) que « toute la multitude se tut » : il semble donc que ceux qui avaient pris part à la « grande discussion » du début comprirent alors qu'il leur convenait de garder le silence et d'écouter les apôtres qui communiquaient la pensée du Seigneur. La réunion pour l'administration de l'assemblée n'est pas le lieu où peuvent s'exprimer opinions ou pensées personnelles tout au long de « grandes discussions » ; il n'y a place que pour ce qui est donné par le Saint Esprit, aucune pour la chair, sous quelque forme que ce puisse être. Ne perdons pas de vue aussi que l'on ne peut s'occuper des affaires de l'assemblée en dehors de la présence de Celui qui en est le Chef et cela doit nous garder dans une sainte crainte.

7.5 L'assemblée décide

Ensuite, mais ensuite seulement, l'assemblée est réunie : « Alors il sembla bon aux apôtres et aux anciens, avec toute l'assemblée... » (v. 22). L'assemblée, frères et sœurs, est informée des conclusions auxquelles a abouti la réunion des frères et, dans l'heureuse confiance qu'elle fait aux frères — il serait grave que cette confiance n'existât pas — elle décide. Dans la pratique, un certain délai est prévu entre l'information et la décision — il appartient aux frères d'apprécier ce qui convient à cet égard — afin que, par exemple, une sœur puisse mettre un frère de confiance au courant de faits dont elle a connaissance, que les frères pourraient ignorer et qui seraient susceptibles de modifier leur jugement. Cette remarque concerne surtout les demandes d'admission à la table du Seigneur.

7.6 Solennité d'une décision d'assemblée

À ce propos, l'on ne saurait trop insister sur le caractère solennel que revêt une décision d'assemblée. Peut-être ne le fait-on pas avec assez de force, en particulier lors d'une admission à la table du Seigneur. Se borner à annoncer que telle personne pourra désormais participer à la fraction du pain ne souligne pas suffisamment, semble-t-il, que l'assemblée prend une décision au nom du Seigneur et en sa présence, que ce qu'elle est ainsi amenée à lier sur la terre l'est aussi dans le ciel et que, ce faisant, elle a conscience de recevoir un croyant à la table du Seigneur « à la gloire de Dieu » (Matt. 18:18, 20 ; Rom. 15:7). Veillons à ne pas affaiblir dans nos esprits et dans nos cœurs le caractère de l'assemblée et d'une décision d'assemblée !

7.7 Encore la compétence

L'administration de l'assemblée est donc de la compétence des frères et des sœurs seulement. J. N. D. écrit dans une lettre d'octobre 1877, par conséquent au soir d'une longue vie, riche d'expérience chrétienne : « Je n'ai jamais vu une femme se mêler des affaires d'église, sans qu'elle ait fait du mal. Elles sont bénies et très utiles à leur place, mais cette place là ne leur appartient pas » (Fragments de lettres, p. 118). Les sœurs sont, en effet « bénies et très utiles à leur place » ; elles peuvent remplir dans la vie de l'assemblée un service d'une valeur inestimable, par la prière instante et persévérante. Il en est, parmi elles, qui ont des perceptions spirituelles très développées et qui, vivant en communion étroite avec le Seigneur et dans sa crainte, ont la connaissance de son

« secret » (cf. Ps. 25:14 — « secret », c'est-à-dire : les communications intimes, nous dit la note en bas de page) ; mais leur sagesse et leur spiritualité sont démontrées notamment par le fait qu'elles ne quittent pas leur place, ne sortent pas de la position de réserve qui sied à la femme et tout particulièrement à la femme chrétienne. Dans certaines circonstances, un frère ira peut-être voir une sœur qui présente de tels caractères pour l'entretenir d'une question qui exerce les frères et dans laquelle ils ne voient pas clair ; interrogée, elle dira ce que le Seigneur lui donne. Ce faisant, elle pourra être très utile ; mais cela ne la conduira pas à quitter sa place. Elle se gardera d'ébruiter ce qui lui a été confié, de faire à qui que ce soit de ces « confidences » qui sont rapidement connues de tous et, plus encore, de se glorifier d'avoir été consultée pour une affaire difficile. De telles sœurs — puisse-t-il y en avoir davantage — sont une vraie bénédiction pour l'assemblée ; leur départ sera une réelle perte.

Par contre, on a vu des assemblées qui n'ont retrouvé leur équilibre qu'après qu'ont été retirées des sœurs qui, sortant de leur place, s'occupaient de questions hors de leur compétence et apportaient du trouble par le déploiement d'une activité qu'elles n'auraient jamais dû exercer. — Un frère doit être extrêmement prudent dans ce qu'il peut dire à son épouse des affaires de l'assemblée, en cours d'examen par les frères, surtout s'il sait qu'elle a tendance à parler parfois inconsidérément, ou à perdre de vue les caractères indiqués en 1 Tim. 3:11. Une épouse doit chercher à être utile à son mari, le conseillant — dans ce qui est de son ressort — avec sagesse et intelligence spirituelle et se gardant bien de le pousser à des réactions charnelles ; elle doit être pour lui une « aide », rien qu'une aide mais véritablement une aide. — Pour reprendre l'expression précitée, les sœurs sont « bénies et très utiles à leur place ». Qu'elles en aient pleine conscience et soient gardées de tomber dans l'un ou l'autre de ces deux écueils : ou bien se désintéresser à peu près complètement de la vie de l'assemblée, sous prétexte que son administration est de la compétence des frères — ou bien sortir de leur place et s'occuper de ce qui doit être laissé à la charge des frères. Qu'elles prient beaucoup pour que les frères soient gardés dans la paix, agissent avec sagesse et toujours selon la pensée du Seigneur !

Remarquons que dans la première partie du chapitre 15 des Actes (v. 1 à 35) il n'est question de l'assemblée que trois fois seulement : 1° au v. 3 — L'assemblée d'Antioche « accompagne » les frères envoyés à Jérusalem, peut-être pendant les premiers pas de leur voyage, très probablement par la prière ;

2° au v. 4 — L'assemblée de Jérusalem, avec les apôtres et les anciens, accueille les frères venus d'Antioche ;

3° au v. 22, pour la décision à prendre.

En dehors de ces trois circonstances, il n'est pas fait mention de l'assemblée, ce qui ne peut manquer d'arrêter notre attention et comporte sans nul doute un enseignement.

7.8 Comment la décision est communiquée

Ce chapitre 15 des Actes nous donne aussi une instruction relative à la manière dont une décision de l'assemblée est communiquée à une autre assemblée. Ce n'est pas l'assemblée de Jérusalem qui écrit à celle d'Antioche ; nous lisons : « Les apôtres et les anciens et les frères, aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche et en Syrie et en Cilicie : Salut ! » (v. 23). Les frères, responsables de l'administration, s'adressent aux frères qui, de la manière qui leur apparaîtra convenable, informeront l'assemblée de leur localité. Ajoutons que, si nous comparons le début de cette lettre avec le premier verset de l'épître de Jacques, nous sommes amenés à penser que la lettre a été rédigée par Jacques — qui d'ailleurs avait dégagé la pensée générale des frères (v. 19 à 21). Notons également qu'il n'est fait mention d'aucune discussion entre les frères au sujet du texte de la lettre à envoyer.

Sans doute pouvons-nous nous appuyer sur les versets 3 et 4 pour expliquer qu'une lettre de recommandation soit, au contraire, adressée par une assemblée (au nom de laquelle elle est signée par deux ou trois frères) à une autre assemblée. Par la remise de cette lettre, l'assemblée « accompagne » en quelque sorte un frère (ou une sœur) dans l'assemblée où il se rend — assemblée qui est ainsi amenée à le « recevoir » dans l'affection fraternelle et, en particulier, pour la fraction du pain à la table du Seigneur.

7.9 Qui transmet la lettre

Encore ceci : un message important doit être porté, remis aux soins de frères spirituels, capables de donner, si nécessaire, des explications complémentaires et de répondre aux questions susceptibles d'être posées par ceux auxquels il est destiné. C'est bien ce qui eut lieu : la lettre des frères de Jérusalem fut confiée à « Judas, appelé Barsabbas, et Silas, hommes d'entre ceux qui tenaient la première place parmi les frères » (v. 22), tous deux chargés d'accompagner Paul et Barnabas dans leur voyage de retour à Antioche. Arrivés dans cette localité, « ayant assemblé la multitude, ils remirent la lettre » (v. 30). La lettre étant adressée aux frères, c'est aux frères qu'ils la remirent : l'expression « la multitude », déjà employée au verset 12, le confirme, comme aussi ce que nous lisons au verset 32 : « Et Judas et Silas, qui eux aussi étaient prophètes, exhortèrent les frères... ».

7.10 Résultats bénis de suivre les enseignements de la Parole et les directions du Saint Esprit

La lecture de la lettre de Jérusalem a apporté joie et « consolation » (v. 31), l'exercice du ministère prophétique de Judas et Silas, exhortation et édification (v. 32). Après les difficultés soulevées par les faux docteurs à Antioche (v. 1) et même à Jérusalem (v. 5), quelle heureuse délivrance et quelle bénédiction ! Il en sera toujours ainsi chaque fois que, au lieu de nous laisser guider par nos propres pensées, nous agissons selon l'enseignement de la Parole et les directions de l'Esprit Saint.

8 Mener deuil [cas difficiles dans une assemblée]

ME 1970 p.71

Un très grave péché avait été commis au sein de l'assemblée de Corinthe ; « même parmi les nations » il n'existait pas de cas semblable. Ce que l'apôtre reproche aux Corinthiens, ce n'est pas tant de ne pas avoir réglé ce cas — peut-être étaient-ils dans l'ignorance de la façon dont il convenait de le faire — c'est de ne pas avoir « mené deuil » (1 Cor. 5:1, 2).

8.1 Comment traiter des cas difficiles dans une assemblée ?

N'arrive-t-il pas qu'une assemblée se trouve en présence d'un cas difficile et que les frères demeurent en perplexité, ne sachant trop comment il faudrait agir ? Il n'y a là, généralement, rien qui soit blâmable en soi : Dieu comprend notre ignorance, il la supporte tant de fois et se plaît à nous instruire. Mais si parfois il attend pour nous éclairer, nous ouvrir un chemin et nous y conduire, c'est parce qu'il désire nous voir, avant toutes choses, prendre la place qui doit être la nôtre dans des circonstances semblables, celle que les Corinthiens auraient dû prendre dès que le mal avait été manifesté. C'est par la prière qu'il convient toujours de commencer, par l'humiliation, la confession de nos manquements et de notre ignorance, regardant au Seigneur pour qu'il nous vienne en aide et nous montre lui-même ce qu'il convient de faire et comment il faut le faire. Peut-être exercera-t-il notre foi, notre persévérance dans la prière... Ne nous laissons pas de crier à Lui jusqu'à ce qu'il intervienne ! — La plupart du temps, il serait souhaitable d'avoir à ce sujet des réunions spéciales de prières et d'humiliation, soit réunions d'assemblée, soit réunions de frères seulement, suivant les cas. La Parole nous donne, en Actes 4 et 12 notamment, des exemples de réunions spéciales de prières et souligne chaque fois le

déploiement de la puissance de Dieu s'exerçant en réponse à la prière. Quels exemples et quels encouragements nous avons là, dont nous devrions savoir tirer le plus riche profit !

8.2 Réunions d'humiliation

On objectera peut-être que parfois de telles réunions de prières et d'humiliation sont impossibles, tellement est profonde la division des esprits au sein d'une assemblée. Tout au contraire, un tel état de choses rend d'autant plus nécessaire l'humiliation, le « deuil » de l'assemblée. Les frères et les sœurs ne pourraient-ils (n'aiment-ils pas le Seigneur, les uns comme les autres ?) se trouver réunis pour pleurer ensemble sur leur misérable état et pour être d'accord — au moins en cela — pour dire au Seigneur : Tu vois que nous sommes en désaccord ! Veuille toi-même agir, par les différents moyens que tu trouveras bon d'employer, pour nous mettre tous d'accord, nous donnant d'avoir « une même pensée... un même amour », « étant d'un même sentiment, pensant à une seule et même chose », nous accordant de ne rien faire « par esprit de parti, ou par vaine gloire », nous amenant chacun « dans l'humilité » à « estimer l'autre supérieur à lui-même... » (cf. Phil. 2:1 à 5) ? Qui voudrait dire que le Seigneur resterait insensible et laisserait de telles prières sans réponse ? Ne peut-il briser les cœurs et transpercer les consciences ? Et quel autre que Lui pourrait le faire ?

8.3 Réunions d'humiliation d'assemblées avoisinantes. Pas de routine

Si même — ce que pourtant l'on devrait considérer comme impossible — de semblables réunions ne pouvaient avoir lieu dans une assemblée en proie à la division et au désordre, ne devrait-il pas y avoir dans les autres assemblées, plus particulièrement dans les assemblées voisines, le sentiment de la solidarité des membres du corps comme aussi des assemblées réunies sur le terrain de l'unité du corps ? Cela devrait conduire ces assemblées à « mener deuil », à s'humilier profondément devant Dieu de ce qui est, en fait, à la honte de tout le corps. Là encore, il serait bon que ces réunions présentent le caractère de réunions spéciales de prières et d'humiliation, qu'il conviendrait de poursuivre jusqu'à ce que le Seigneur réponde et accorde la délivrance. L'écueil à éviter — là comme d'ailleurs dans les diverses réunions d'assemblée — c'est d'en arriver à une sorte de routine. Il appartient aux frères qualifiés, exercés, de réveiller la conscience de l'assemblée pour qu'elle ne risque pas de tomber dans un vain formalisme.

8.4 Utiliser les ressources à notre disposition

Combien il est attristant de voir que nous nous contentons parfois de gémir sur nos misères, de parler — et pas toujours dans le meilleur esprit — de choses humiliantes, sans utiliser les ressources que Dieu, dans son amour et sa sagesse, a voulu mettre à notre disposition ! Prier, s'humilier, « mener deuil »... Sachons le réaliser chaque fois qu'il est nécessaire, avec des consciences profondément remuées et des cœurs touchés !

Ésaïe 66, 2 est toujours vrai, que « celui-ci » désigne un croyant pris individuellement ou un ensemble de croyants : « C'est à celui-ci que je regarderai : à l'affligé, et à celui qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole ». Et n'oublions jamais que Dieu « peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons » ! (Éph. 3:20).

9 « Sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28)

ME 1979 p.3

9.1 L'assemblée, ce qu'elle est, son état

L'assemblée, de toute éternité dans les conseils de Dieu, a pris naissance sur la terre lors de la descente du Saint Esprit ici-bas comme Personne divine (Actes 2:1 à 4). Elle est composée de tous les vrais croyants, nés de nouveau, lavés de leurs péchés dans le sang de Christ, scellés du Saint Esprit. Les passages bien connus d'Actes 2:42 à 47 et 4:32 à 37 nous disent l'heureux état de ces croyants dans les premiers jours de l'histoire de l'assemblée dans ce monde. L'Esprit Saint les unissant en un seul corps — corps dont les croyants sont les membres et dont Christ est la tête glorifiée dans le ciel — pouvait alors agir sans se trouver entravé dans sa puissante activité, de sorte que le témoignage rendu était tout à la gloire de Dieu et du Seigneur Jésus.

9.2 Veiller à l'état de son cœur

Par l'opération de l'Esprit agissant en lui, chacun des croyants était amené à réaliser la mort du vieil homme et à vivre la vie du nouvel homme. Le déclin a commencé quand la chair s'est manifestée dans ses œuvres ; c'est ce que nous rapporte le chapitre 5 du livre des Actes. Ce qui conditionne une vie, c'est toujours l'état du cœur. Veillons donc sur l'état de notre cœur si nous voulons être fidèles dans notre témoignage individuel et collectif ! Retenons l'exhortation souvent rappelée du livre des Proverbes : « Garde ton cœur plus que tout ce que l'on garde, car de lui sont les issues de la vie » (4:23). Chez Ananias et Sapphira, sa femme, l'état du cœur était mauvais : « Pierre dit : Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, que tu aies menti à l'Esprit Saint et que tu aies mis de côté une partie du prix de la terre ?... Comment t'es-tu proposé cette action dans ton cœur ? Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu » (Actes 5:3, 4). Les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse nous donnent l'histoire de l'Église responsable sur la terre pendant le temps de l'absence du Seigneur. En fait cette histoire n'est pas prise au point dont il est question dans les passages déjà cités d'Actes 2 et 4 ; elle commence aux jours où le déclin se manifestait déjà, où le « premier amour » était « abandonné ». C'est le reproche qui est fait à « l'ange de l'assemblée qui est à Éphèse », à cette assemblée elle-même : « j'ai contre toi que tu as abandonné ton premier amour » (Apoc. 2:4). Un appel lui est alors adressé : « Souviens-toi donc d'où tu es déchu, et repens-toi, et fais les premières œuvres » (ib. 5) — les « premières œuvres », celles qui découlent du premier amour et qui le manifestent. C'est le cœur qui a fait défaut à Éphèse et c'est au cœur que l'appel est adressé !

Combien donc il est nécessaire, redisons-le, de veiller sur l'état de notre cœur ! Sans doute — et les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse le montrent clairement — l'Église sur la terre ne manifestera plus les caractères vus en elle tout au début de son histoire, mais Dieu veuille nous accorder la grâce d'en reproduire quelque chose, si imparfaitement que ce soit et, tout à la fin de cette histoire, de refléter les beaux traits du témoignage philadelphe ! Garder la parole du « Saint » et du « Véritable », ne pas renier son Nom, tenir ferme ce qui nous a été confié, tout cela ne peut être réalisé que si le cœur des rachetés, des témoins, est vraiment occupé de Christ et rempli de lui (Apoc. 3:7 à 13). Il faut pour cela l'action puissante de l'Esprit opérant dans le cœur, il faut être « fortifié en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur ; de sorte que le Christ habite, par la foi, dans nos cœurs... » (Éph. 3:16 à 19). Cet enseignement, l'assemblée d'Éphèse l'avait méconnu. Apocalypse 2:4 nous le montre.

La manifestation de la chair dans le triste épisode d'Ananias et Sapphira a conduit au jugement du mal dans l'assemblée. L'état général de l'assemblée étant bon, le mal a été aussitôt manifesté afin qu'il puisse être jugé — et il en sera toujours ainsi. Ananias et Sapphira, désormais impropres pour le témoignage, sont frappés par la mort. Dieu les retire l'un et l'autre.

9.3 Effets positifs du jugement du mal

Mais le jugement du mal a d'heureux résultats au sein de l'assemblée, et même au dehors. Tout d'abord : « Et une grande crainte s'empara de toute l'assemblée et de tous ceux qui entendaient parler de ces choses » (Actes 5:11). Crainte de Dieu ! L'assemblée de Dieu est un lieu où le mal ne saurait être toléré ; quand il est manifesté, il doit être jugé. Le mal une fois jugé, rien n'entrave plus l'action du Saint Esprit, qui peut alors déployer sa puissance : « Et beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient parmi le peuple, par les mains des apôtres » (ib. 12). En troisième lieu, une pleine communion est réalisée au sein de l'assemblée : « et ils étaient tous d'un commun accord » (ib. 12) — même expression que celle employée au chapitre 2 (v. 46) et à peu près semblable à celle du chapitre 4 : « Et la multitude de ceux qui avaient cru était un cœur et une âme » (v. 32). Par ailleurs, ceux de dehors n'avaient aucun désir de venir en un lieu où le mal n'est pas toléré, où il est jugé quand il est manifesté : « d'entre les autres, nul n'osait se joindre à eux, mais le peuple les louait hautement ; et des croyants d'autant plus nombreux se joignaient au Seigneur » (5:13, 14). Ceux qui ont leur place dans l'assemblée sont conduits à y venir, tandis que « les autres » se tiennent à l'écart, « n'osant pas se joindre à eux » : entre autres choses, ils n'ont pas saisi qu'en venant dans l'assemblée il n'est pas question de se joindre à quelques croyants qui se rassemblent, mais de « se joindre au Seigneur », seul centre de rassemblement, chef du corps, de l'assemblée. Les croyants dont il est parlé au verset 14 l'avaient, eux, fort bien compris.

9.4 État des assemblées au temps de la conversion de Paul

Jésus arrête Saul de Tarse sur le chemin de Damas, dans les conditions qui nous sont rapportées au chapitre 9 du livre des Actes, et lui adresse ensuite un message par le moyen d'un « disciple nommé Ananias ». Après quoi, rempli de l'Esprit Saint et ayant été baptisé, Saul « fut quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas ; et aussitôt il prêcha Jésus dans les synagogues, disant que lui est le Fils de Dieu ». (Actes 9:1 à 22). C'était une belle confession faite par celui qui jusqu'alors avait persécuté l'assemblée, mais ce n'était pas encore le début du ministère de Paul, ministère dont le point de départ est au ch. 13.

Quel était à ce moment-là, probablement une dizaine d'années après la Pentecôte, l'état des assemblées ? « Les assemblées donc, par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur ; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit » (ib. 9:31). Heureux état en vérité ! Ce qui nous est dit au début du chapitre 5 n'avait ni en rien à la prospérité de l'assemblée puisque le jugement du mal avait été exercé.

9.5 Le ministère de Paul pour les assemblées

Un service spécial est confié par le Seigneur à Saul de Tarse, maintenant l'apôtre Paul. Il va, selon ce qu'il écrit lui-même, « mettre en lumière devant tous quelle est l'administration du mystère caché dès les siècles en Dieu qui a créé toutes choses ; afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'assemblée, selon le propos des siècles, lequel il a établi dans le Christ Jésus notre Seigneur... » (Éph. 3:9 à 11). Lorsque l'Esprit Saint dit aux frères d'Antioche : « Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » (Actes 13:1 à 3), le ministère de Paul va commencer effectivement ; désormais, il va travailler en vue de la formation des assemblées, il va les enseigner et les édifier, les exhorter et les encourager, suivant les besoins de chacune d'entre elles. Quelle précieuse activité, déployée pendant une période d'environ trente années, sur laquelle Dieu a pu mettre le sceau de sa bénédiction !

9.6 Mauvais travail de l'ennemi et activité de Paul en sens contraire

Cependant, au travers de tout cela, l'Ennemi n'était pas inactif. Celui qui est « menteur, et le père du mensonge » (Jean 8:44), pourrait-il supporter dans le monde dont il est le « chef » (Jean 12:31 ; 14:30 ; 16:11) « l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:15) ? — pourrait-il la supporter sans déployer tous ses efforts pour essayer de la détruire ? Aussi a-t-il travaillé dans ce but à Corinthe, Éphèse, Philippes, Colosses et dans bien d'autres localités encore.

Paul est ainsi amené à écrire aux assemblées à la formation desquelles il avait travaillé, qu'il lui avait été donné de visiter, ou encore à celles où il n'avait pas été mais dont les difficultés avaient été portées à sa connaissance. Il les met en garde contre les artifices du diable, leur donne l'enseignement, l'exhortation, les avertissements dont chacune d'elles avait besoin ; mais surtout, il prie avec instance pour les diverses assemblées. Dans la plupart des épîtres, il dit quel était l'objet particulier de ses prières en faveur de l'assemblée à laquelle il s'adressait (par exemple : Éph. 1:15 à 23 ; 3:14 à 21 — Phil. 1:9 à 11 — Col. 1:9 à 11) et il écrit à Corinthe : « il y a ce qui me tient assiégé tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28). Cette « sollicitude » se manifestait de plusieurs manières mais surtout, n'en doutons pas, par une persévérante intercession. Pensons à ce si précieux et utile service rempli par l'apôtre, « tous les jours » et pour « toutes les assemblées » !

9.7 Manifester la fidélité dans le témoignage, individuel et collectif

Nous venons de terminer une nouvelle étape du pèlerinage. Au seuil de l'année qui commence, que nous n'aurons peut-être pas à vivre ici-bas jusqu'à son terme, pensons beaucoup à l'état des assemblées et à notre responsabilité à cet égard. Nous n'avons sans doute que bien peu de temps pour manifester une réelle fidélité dans le témoignage, individuel et collectif ; désirons ardemment que cette fidélité soit telle que, avant l'enlèvement, tel Énoch autrefois, nous puissions recevoir « le témoignage d'avoir plu à Dieu » (Héb. 11:5).

Nous avons sans doute connaissance de l'état de bien des assemblées, de leurs difficultés, de leurs exercices... Trop souvent nous ne faisons pas autre chose qu'en parler l'un à l'autre, et peut-être pas toujours dans le meilleur esprit ! Que Dieu nous accorde la grâce de prier « tous les jours » pour « toutes les assemblées », spécialement pour celles dont nous connaissons un peu les circonstances et les besoins ! Ne perdons jamais de vue que les assemblées ne sont pas indépendantes les unes des autres mais, bien au contraire, étroitement liées les unes aux autres, puisque ceux qui les composent sont les membres d'un même corps, le corps de Christ.

9.8 Prières et sollicitude pour toutes les assemblées

Le service de la prière « pour toutes les assemblées » peut être rempli — et devrait être rempli — par chaque assemblée locale, mais aussi par chaque frère, par chaque sœur. Si nous savions tous, frères et sœurs, persévérer dans la prière pour « toutes les assemblées », et cela « tous les jours », nous pouvons être assurés que l'état des assemblées serait meilleur qu'il ne l'est. Répondant aux prières, avec sagesse et amour, le Seigneur interviendrait avec tous les moyens qu'il a dans sa main et nous verrions, avec reconnaissance et actions de grâces, ce qui nous confondrait ! Considérons l'exemple de l'apôtre Paul et imitons-le, pour le bien des assemblées, pour la joie de nos cœurs et, avant tout, pour que le Seigneur soit glorifié dans l'assemblée !

« Il y a ce qui me tient assiégé tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées ». Réalisons-le tout au long de cette nouvelle année, jusqu'à la venue du Seigneur !

10 Responsabilités au sujet de l'action dans l'assemblée ME 1980 p.37

10.1 Les assemblées ne sont pas indépendantes

Ce que l'apôtre Paul écrit « à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés, avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et leur seigneur et le nôtre » : « Or vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier » (1 Cor. 1:2 ; 12:27) montre clairement qu'une assemblée locale est l'expression du corps de Christ. Il est tout aussi vrai que les diverses assemblées locales sont liées les unes aux autres : elles sont formées de frères et sœurs, membres d'un même corps, le corps de Christ. Aucune d'entre elles ne saurait se dire indépendante des autres ; une décision prise par une assemblée, selon Matthieu 18:18 à 20 — qu'elle en ait conscience ou non — est « liée » non seulement pour elle mais pour toutes les autres assemblées. C'est là un point à ne jamais perdre de vue dans la vie des assemblées locales.

10.2 Rôle de chaque membre

L'assemblée est « l'habitation de Dieu par l'Esprit » (Éph. 2:22), le Saint Esprit manifeste donc la présence de Dieu dans son sein et, par ailleurs, il agit en elle par le moyen de ceux qui la composent. Chaque frère peut exercer une action dans l'assemblée, mais seulement s'il y est conduit par l'Esprit ; quant aux sœurs, la Parole nous dit : « Que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler » (1 Cor. 14:34). Cependant, il est aussi écrit : « Or à chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue de l'utilité » (ib. 12:7). Si donc, dans l'assemblée, les sœurs sont des membres du corps qui doivent demeurer silencieux, elles n'en sont pas moins utiles à la vie de l'assemblée, indispensables même pour le fonctionnement du corps — aussi indispensables que le sont dans le corps humain le pied, la main, l'oreille ou tous membres silencieux certes, mais nécessaires à la vie du corps. « Les membres du corps qui paraissent être les plus faibles, sont nécessaires » (ib. 14 à 27). — Que, par conséquent, les membres qui paraissent être les plus importants se gardent de considérer comme étant d'un rang inférieur ceux « qui paraissent être les plus faibles » ! Il convient que chacun des membres du corps fonctionne à sa place, celle que Dieu a voulu lui donner, suivant ce qu'il a reçu, et toujours sous la direction de l'Esprit.

10.3 Importance des dons moindres

À ce sujet, rappelons ce qui a été écrit : « Vous trouverez, j'en suis certain, que plus le don est grand (quand il y a tant spiritualité que puissance), plus il y aura le désir sincère de voir agir le moindre don que Dieu a donné pour le bien de l'assemblée. Personne n'aura cette pensée que si quelqu'un a un don supérieur, tous les autres doivent se taire devant lui. ... Le point important est de sentir que c'est Dieu qui agit dans l'Église ; et il peut lui plaire d'employer en vue de l'édification le plus simple et le plus petit des membres du corps de Christ, même en présence du plus grand, de l'apôtre lui-même. — L'important est que, d'un côté, les membres « qui paraissent être les plus faibles » ne désirent pas une place plus élevée que celle qu'ils ont, et de l'autre, que les plus élevés n'agissent en aucune manière comme s'ils pouvaient se passer des premiers. Ils sont tous précieux dans l'Assemblée de Dieu. ... » (M.É. 1930, p. 210 — Le Saint Esprit dans l'Assemblée, par W. K.).

10.4 Importance de l'état moral et spirituel de chacun

Chacun, frère et sœur, doit avoir pleine conscience de sa responsabilité pour ce qui touche à la vie de l'assemblée, et plus particulièrement à la vie de l'assemblée locale à laquelle il se rattache, ne perdant pas de vue qu'en tant que membre du corps de Christ il est un instrument à la disposition du Saint Esprit pour le service dans l'assemblée. Il importe donc que chacun soit dans l'état moral et spirituel qui convient afin que rien en lui ne constitue un obstacle, une entrave quelconque à l'accomplissement du service que le Saint Esprit veut le conduire à remplir. S'il en est ainsi, le commun accord sera pleinement réalisé dans l'assemblée, commun accord indispensable pour qu'il y ait la libre action de l'Esprit.

10.5 Apporter quelque chose de vécu et expérimenté

Après que le Seigneur se fut fait connaître à eux dans la fraction du pain, les deux disciples qui avaient quitté Jérusalem pour se rendre à Emmaüs, « se levant à l'heure même... s'en retournèrent à Jérusalem, et trouvèrent assemblés les onze... Et ils racontèrent les choses qui étaient arrivées en chemin, et comment il s'était fait connaître à eux dans la fraction du pain » (Luc 24:13 à 35). Le Seigneur vient alors « lui-même là au milieu d'eux, et leur dit : Paix vous soit ! » (ib. 36). Nous avons donc une réunion autour du Seigneur lui-même, après sa mort et sa résurrection, réunion au cours de laquelle les deux disciples — deux brebis qui s'éloignaient du lieu du rassemblement et que le Seigneur était allé chercher pour les y amener racontent ce qui leur était arrivé en chemin et comment le Seigneur s'était fait connaître à eux. Ils avaient quelque chose de particulier à dire.

Chaque frère vient-il dans le lieu du rassemblement avec quelque chose de spécial, vécu et expérimenté, à présenter à ceux qui se trouvent réunis autour du Seigneur ? Le Saint Esprit pourra alors, s'il le juge à-propos, conduire le frère pour lequel il en est ainsi à l'exprimer et ce sera pour le bien de l'assemblée. Cela ne veut pas dire que nous ayons à venir dans l'assemblée pour parler de nous-mêmes, de ce qui nous concerne personnellement, mais seulement de ce que nous avons pu recevoir et apprendre du Seigneur au travers des expériences qu'il nous a été donné de faire dans le chemin parcouru. Ces expériences n'ont de valeur que dans la mesure où elles nous ont amené à réaliser une communion plus intime avec le Seigneur et à apprendre quelque chose de Lui. Nous pourrions alors, sous la direction du Saint Esprit, donner une parole qui nourrira l'assemblée, l'instruira et lui apportera édification et enrichissement spirituel.

10.6 Dépendance. Excès en peu ou en trop. Édifier. Tous ont à prier

Chacun a reçu un don — cf. 1 Cor. 12:7 déjà cité plus haut. — À ce sujet, l'apôtre Pierre écrit : « Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu » (1 Pierre 4:10). Chacun est responsable de cultiver et d'exercer dans la dépendance de l'Esprit le don qu'il a reçu, quand bien même il n'aurait à donner dans l'assemblée que « cinq paroles ». — Rappelons ce qu'un autre a dit : « Les orateurs ne prononçant que cinq paroles sont rares. Quelques-uns qui devraient le faire s'abstiennent dans la crainte de ne pouvoir parler assez longtemps, et d'autres parlent trop longtemps. Nous sommes persuadés que beaucoup de frères, nourris de la parole de Dieu et vivant près du Seigneur, pourraient édifier les enfants de Dieu et être parmi eux des canaux de beaucoup de bénédictions dans ces jours de faiblesse, en faisant entendre seulement quelques paroles. — Que chaque frère qui parle dans l'assemblée prenne garde à ces mots : « un discours intelligible » (1 Cor. 14:9). Nous sommes certains qu'une partie de ce qui est dit n'édifie pas, par le simple fait que les paroles prononcées passent par-dessus la tête des auditeurs. De plus, chaque frère se rendant à la réunion devrait sentir sa responsabilité à l'égard de l'assemblée. Il est à craindre que plusieurs n'y aillent que comme auditeurs ; ce qui ne devrait pas être. « Quand vous vous réunissez, chacun de vous a un psaume, a un enseignement... » (ib. 26). L'apôtre ne les en blâmait pas ; c'était l'état normal de l'assemblée ; la

liberté pour chacun. Et cependant, n'y a-t-il pas beaucoup de frères dont la bouche ne s'ouvre jamais pour faire entendre une prière ou des actions de grâces dans l'assemblée ? Devrait-il en être ainsi ? Que le Seigneur réveille les siens à cet égard... » (M. É. 1973, p. 153 — « Au sujet de l'action dans l'assemblée » par A.H.B.).

10.7 *Assimiler ce qu'on a lu. Action de l'Esprit pour édifier*

La connaissance acquise en lisant la Parole, comme aussi les écrits présentant le « sain enseignement », est une connaissance utile, nécessaire, mais ce que nous lisons ainsi doit être assimilé ; cela doit nourrir notre âme, rafraîchir notre cœur ; alors, « des fleuves d'eau vive couleront... » (Jean 7:37 à 39). Ce sera véritablement le travail de l'Esprit dans notre âme et le fruit de ce travail sera pour l'édification et la bénédiction des saints dans l'assemblée. S'il en était ainsi, serait alors réalisé ce que nous lisons en 1 Corinthiens 14 : « Mais si tous prophétisent, et qu'il entre quelque incrédule ou quelque homme simple, il est convaincu par tous, et il est jugé par tous : les secrets de son cœur sont rendus manifestes ; et ainsi, tombant sur sa face, il rendra hommage à Dieu, publiant que Dieu est véritablement parmi vous » (v. 24, 25). — Celui qui entre ainsi dans le local où l'assemblée est réunie, considère-t-il le frère qui parle ? Il ne semble pas. C'est en présence de Dieu qu'il a conscience de se trouver : « Dieu est véritablement parmi vous », dit-il.

10.8 *Être tous préparés. Le Saint Esprit demeure le même*

Combien il est nécessaire que nous soyons tous, frères et sœurs, préparés dans nos cœurs pour les réunions de l'assemblée et qu'ensuite, nous laissions agir le Saint Esprit qui donnera, nous pouvons en être pleinement assurés, ce qui est utile pour l'édification de l'assemblée par le moyen des instruments qu'il lui plaira d'employer pour cela. — Bien que nous soyons parvenus aux « temps fâcheux » des « derniers jours », le Saint Esprit est toujours là et il demeure un Esprit « de puissance, et d'amour, et de conseil » (2 Tim.3, 1:1, 7). Laissons-le agir sans que rien n'entrave son action, il pourra alors déployer sa puissance au sein de l'assemblée.

10.9 *Conclusion - Résumé*

Retenons deux exhortations importantes du chapitre 14 de la première épître aux Corinthiens : « Que tout se fasse pour l'édification » — « Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre » (v. 26 et 40). Puisse nous les mettre toujours en pratique ! Dieu veuille opérer en chacun de nous pour nous amener à réaliser ce qu'il désirerait voir pleinement manifesté dans les réunions de l'assemblée ! Cela nous paraît bien difficile, mais combien nous sommes heureux de savoir qu'Il est « celui qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous » ! « À lui gloire dans l'assemblée dans le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles ! Amen » (Éph. 3:20, 21).

11 *Sain enseignement et ordre dans l'Assemblée*

ME 1979 p.253

11.1 *Éphésiens 3:8-10*

À l'apôtre Paul, se présentant « aux saints et fidèles dans le Christ Jésus qui sont à Éphèse » avec une profonde humilité, comme « moins que le moindre de tous les saints, cette grâce a été donnée d'annoncer parmi les nations les richesses insondables du Christ, et de mettre en lumière devant tous quelle est l'administration du mystère caché dès les siècles en Dieu qui a créé toutes choses ; afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'assemblée, selon le propos des siècles... » (Éph. 1:1 ; 3:8-10). Suivant la mission qui lui avait été ainsi confiée, pendant un ministère d'environ trente années, l'apôtre a œuvré pour l'édification de bien des assemblées, à la formation desquelles il avait travaillé ; il s'est employé, soit au cours de ses visites, soit par l'envoi de ses épîtres, à enseigner, exhorter, avertir ces diverses assemblées, comme aussi celles dans lesquelles il n'était pas allé mais dont il connaissait, par le moyen de ses compagnons d'œuvre, les circonstances et les besoins.

11.2 *Cadre des épîtres à Timothée et Tite*

Approchant du terme de sa carrière, pouvant dire : « le temps de mon départ est arrivé » (2 Tim. 4:6) et voyant déjà se dessiner bien des lézardes dans « la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité », maison de Dieu devenue la « grande maison », discernant les signes avant-coureurs des « temps fâcheux » des « derniers jours » (1 Tim. 3:15 ; 2 Tim. 2:20 ; 3:1), Paul écrit ses deux épîtres à Timothée et son épître à Tite (la 1re Épître à Timothée et l'Épître à Tite ont été écrites, pense-t-on, vers 64, la 2e Épître à Timothée, vers 66).

Timothée et Tite étaient, l'un et l'autre, délégués de l'apôtre. Timothée est appelé par lui « mon véritable enfant dans la foi », « mon enfant bien-aimé » (1 Tim. 1:2 ; 2 Tim. 1:2) et Tite, « mon véritable enfant selon la commune foi » (Tite 1:4). Paul donne à chacun d'eux les enseignements nécessaires, les instructions auxquelles ils devraient se conformer dans l'accomplissement de leur service, tout cela en vue du bien et de la prospérité des assemblées.

11.3 *Sain enseignement dans les épîtres à Timothée*

Timothée devait veiller plus particulièrement au maintien de la saine doctrine ; Tite, à l'ordre qui convient dans l'assemblée de Dieu. Mais, comme cela a été remarqué, les deux choses sont étroitement liées l'une à l'autre. S'il y a laisser-aller, désordre dans l'assemblée, le témoignage est compromis et, en définitive, pourra même être ruiné ; il est impossible qu'une assemblée en désordre maintienne le témoignage dont elle est responsable. — L'ordre qui doit être maintenu dans l'assemblée, à la gloire de Celui qui en est le Chef, ne saurait être en aucune manière un ordre humain. Ce n'est pas en établissant des règles, comme on le fait dans les divers organismes de ce monde, que l'ordre selon Dieu sera manifesté au sein de l'assemblée ; c'est seulement en maintenant la saine doctrine. Il est nécessaire que toujours le sain enseignement soit présenté, qu'il soit reçu et mis en pratique, sans raisonnements et sans déviations. Lorsqu'il en sera ainsi, l'ordre sera vu et Dieu sera glorifié dans l'assemblée.

L'apôtre demande à Timothée d'ordonner « à certaines personnes de ne pas enseigner des doctrines étrangères, et de ne pas s'attacher aux fables et aux généalogies interminables, qui produisent des disputes plutôt que l'administration de Dieu, qui est par la foi... » ; il écrit cette épître afin, lui dit-il, « que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 1:3, 4 ; 3:14, 15). Bien qu'il espère se rendre prochainement auprès de lui, il lui « écrit ces choses », tellement était important l'enseignement qu'il avait à lui donner sur ce point, tant il était nécessaire que nous le connaissions nous aussi ! Cet enseignement doit être connu et suivi pour que la conduite des saints soit conforme à ce que Dieu désire voir dans l'assemblée qui est « sa maison » (3:15).

11.4 **Sain enseignement dans Tite**

Si Tite est appelé à veiller à l'ordre qui doit régner dans l'assemblée — et il convient pour cela, répétons-le, que le sain enseignement y soit donné et qu'il soit obéi — cependant, dans la courte épître que Paul lui adresse, il est question quatre fois d'enseigner (2:3, 7, 10, 12) et deux fois de sain enseignement (1:9 ; 2:1). Dans cette Épître à Tite, l'apôtre insiste sur les vérités fondamentales du christianisme et met en lumière les fruits qui doivent en découler dans la vie pratique, de telle sorte qu'un bel ordre puisse régner dans la maison de Dieu. — Pour qu'il en soit ainsi, il importe que chaque frère, chaque sœur, membre du corps de Christ, faisant donc partie de l'assemblée de Dieu, lise et médite la Parole, s'en nourrisse et conforme sa vie aux enseignements qu'elle contient — il importe que, dans l'assemblée, le sain enseignement soit toujours présenté, retenu dans les cœurs et ensuite mis en pratique, cela à l'exclusion de toute doctrine qui n'aurait qu'une apparence scripturaire mais qui, au fond, proviendrait de l'imagination et des pensées de l'homme. De telles doctrines ne pourraient que conduire au désordre dans l'assemblée, portant ainsi atteinte au témoignage et pouvant même, si la grâce de Dieu n'intervient, conduire à sa ruine. Tous les efforts de l'Ennemi tendent vers ce but, ne nous le dissimulons pas. Combien il est nécessaire de veiller !

11.5 **La sagesse de Dieu donnée à connaître aux anges**

Dans le passage d'Éphésiens 3 déjà cité, l'apôtre s'exprime ainsi : « afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'assemblée, selon le propos des siècles » (v. 10). — La sagesse de Dieu a été donnée à connaître par les œuvres de la création, par ses voies envers l'homme et son gouvernement sur la terre, manifesté dans l'histoire du peuple d'Israël. Elle l'est maintenant, et d'une manière combien plus élevée, par l'assemblée. La sagesse de Dieu est maintenant donnée à connaître « aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes ». — Il est question des « principautés et des autorités » dans plusieurs passages des Écritures. Tite 3:1 parle des « principautés » et des « autorités » terrestres, Colossiens 1:16, des « principautés » et « autorités » célestes et terrestres, les unes et les autres instituées par Dieu. Dans deux passages, Éphésiens 6:12 et Colossiens 2:15, il est question de « principautés » et « autorités » sataniques. En Éphésiens 3:10, comme aussi en Colossiens 2:10, il s'agit des « principautés » et « autorités » célestes demeurées dans l'obéissance. — Quel intérêt portent les anges à la personne du Fils de Dieu et à tout ce qui le concerne ! Ils éclatèrent de joie à la naissance de Jésus : « un ange du Seigneur » apparut et « il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste, louant Dieu » ; par ailleurs, les anges furent témoins de ses souffrances en Gethsémané et ensuite de sa victoire sur la mort et celui qui en avait le pouvoir (Luc 2:9-14 ; 22:43 ; 24:4-7). L'Esprit de Christ, qui était dans les prophètes, a rendu « par avance témoignage des souffrances qui devaient être la part de Christ et des gloires qui suivraient » ; ce sont là des choses « dans lesquelles des anges désirent de regarder de près » (1 Pierre 1:11, 12). — La Parole dit que, dans l'assemblée, « la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité à laquelle elle est soumise » (1 Cor. 11:10).

11.6 **Aspects pratiques du témoignage rendu aux anges**

L'assemblée a divers témoignages à rendre dans ce monde : elle est la lettre de Christ, « connue et lue de tous les hommes », elle est la « colonne et le soutien de la vérité » (2 Cor. 3:2, 3 ; 1 Tim. 3:15). Elle a aussi un témoignage à rendre « aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes ». Combien nous devrions y être attentifs, nous posant dans chaque assemblée locale les questions suivantes : est-ce que la vie de l'assemblée, notre tenue, tout notre comportement dans les différentes réunions, ce qui y est exprimé, comme aussi notre marche individuelle qui est liée à la vie de l'assemblée — nous l'oublions parfois — font vraiment connaître aux « principautés et aux autorités dans les lieux célestes » quelque chose de la « sagesse si diverse de Dieu » ? Y voient-elles la manifestation de la vie de Dieu, de la vérité de Dieu, de l'amour divin, l'ordre et la paix, la seule action du Saint Esprit, la gloire du Seigneur, la gloire de Dieu ? Si nous ne donnons pas un tel spectacle aux anges, aux principautés et aux autorités qui sont dans les lieux célestes, que notre conscience soit exercée sérieusement devant Dieu et que soit redressé dans l'assemblée tout ce qui n'est pas à la gloire de Dieu, à la gloire du Seigneur !

11.7 **Quand le sain enseignement n'est plus supporté**

Dans la dernière épître qu'il a écrite, la 2e épître à Timothée, Paul voyait déjà poindre les « temps fâcheux » des « derniers jours » (2 Tim. 3:1). Ne nous le dissimulons pas, nous sommes à la fin de l'histoire de l'Église sur la terre, nous sommes parvenus aux « derniers jours », nous vivons ces « temps fâcheux » dont parle l'apôtre. Il écrit à ce sujet : « il y aura un temps où ils ne supporteront pas le sain enseignement ; mais, ayant des oreilles qui leur démangent, ils s'amasseront des docteurs selon leurs propres convoitises, et ils détourneront leurs oreilles de la vérité et se tourneront vers les fables » (2 Tim. 4:3, 4). Le sain enseignement n'est plus supporté au sein de la « grande maison », les convoitises du cœur naturel amènent à détourner ses oreilles de la vérité pour se tourner « vers les fables ». Combien nous avons besoin de veiller à ne pas nous laisser entraîner par un tel courant ! Au travers de ces « temps fâcheux », suivons le sentier de la fidélité, de l'obéissance à la Parole, de l'attachement au Seigneur. Que rien ne nous en détourne !

11.8 **Mais toi...**

Deux mots reviennent souvent sous la plume de l'apôtre dans les chapitres 3 et 4 de la 2e Épître à Timothée : « Mais toi ». — « Mais toi, tu as pleinement compris ma doctrine, ma conduite... » ; « Mais toi, demeure dans les choses que tu as apprises et dont tu as été pleinement convaincu... » ; « Mais toi, sois sobre en toutes choses, endure les souffrances, fais l'œuvre d'un évangéliste, accomplis pleinement ton service... » (2 Tim. 3:10, 14 ; 4:5). Saisissant contraste entre les caractères de ceux qui ne supportent pas le sain enseignement et les caractères des fidèles, des ouvriers qui désirent tenir ferme, « exposant justement la parole de la vérité » et évitant « les discours vains et profanes » (ib. 2:15, 16). Ayant pleine conscience des dangers qui nous menacent, soyons toujours plus désireux de rechercher la gloire du Seigneur dans l'assemblée et d'y maintenir, pour cela, l'ordre que Dieu veut y voir régner ! Retenons dans nos cœurs le sain enseignement et réalisons vraiment le caractère inséparable du sain enseignement et de l'ordre qui doit être vu dans l'assemblée !

11.9 **Conclusion - Résumé**

Lorsque nous sommes réunis en assemblée, ne perdons jamais de vue que Dieu a ses yeux sur nous, il est présent par son Esprit — l'assemblée n'est-elle pas l'habitation de Dieu par l'Esprit ? (Éph. 2:22) — ne perdons jamais de vue que le Seigneur est au milieu de nous, selon sa promesse (Matt. 18:20) — ne perdons jamais de vue que l'assemblée est responsable de faire connaître « la sagesse si diverse de Dieu ... aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes » ! Tout cela ne parle-t-il pas à nos cœurs et à nos consciences ? Le réalisons-nous vraiment ou avons-nous tendance à l'oublier ? — Que la vie de l'assemblée et de chaque assemblée locale montre que chacun a pleinement conscience de ces vérités et les réalise vraiment !

12 **Éphèse et Laodicée**

ME 1979 p.186

Des « sept assemblées qui sont en Asie », Éphèse et Laodicée sont les seules dont il est parlé dans l'Écriture, en dehors des chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse. Ce qui nous est dit de chacune des deux nous montre, entre autres choses, comment le Seigneur a pris soin d'elles, les enseignant et les avertissant, afin que leur cœur demeure attaché à sa Personne et qu'elles soient mises en garde à propos des dangers que l'Ennemi cherchait à leur faire courir.

12.1 **Éphèse**

12.1.1 **Dans le livre des Actes. Évènements d'Éphèse et exhortations du ch.20**

Après un court arrêt dans cette ville, l'apôtre Paul y revint pour un long séjour (Actes 18:19 à 21 ; 19) : lorsqu'il fait ses adieux aux anciens d'Éphèse, il leur dit notamment : « durant trois ans, je n'ai cessé nuit et jour d'avertir chacun de vous avec larmes » (ib. 20:31). — L'Écriture retrace l'histoire d'Éphèse depuis son début jusqu'à son déclin (Apoc. 2:1 à 7), ce qui n'est le cas pour aucune autre assemblée. C'est donc, semble-t-il, à juste raison que l'on a pu voir dans l'histoire d'Éphèse une sorte d'illustration de l'histoire morale de l'Église. — Le chapitre 19 des Actes nous dit ce que fut l'activité de Paul au début de son séjour dans cette ville ; ces premiers temps furent marqués par un grand déploiement de puissance, dans la prédication (v. 8 à 10) et en guérison (v. 11, 12). Paul avait d'abord, pendant trois mois, annoncé la Parole dans la synagogue, mais il dut s'en retirer et à ce moment-là, il « sépara les disciples » (v. 9). La suite du chapitre nous parle du tumulte d'Éphèse. C'est au chapitre 20, à l'occasion de ses adieux aux anciens de l'assemblée, que nous avons le récit de ce que fut son ministère à Éphèse : il rappelle d'abord sa conduite en Asie, « servant le Seigneur en toute humilité, et avec des larmes, et des épreuves... » (v. 19), ne cachant rien « des choses qui étaient profitables », prêchant et enseignant « publiquement et dans les maisons, insistant et auprès des Juifs et auprès des Grecs sur la repentance envers Dieu et la foi en notre seigneur Jésus Christ » (v. 20, 21). Puis, après avoir dit ce qui était maintenant devant lui (v. 22 à 27), il annonce ce qui arrivera après son départ, plus particulièrement sans doute au sein de l'assemblée d'Éphèse. Des « loups redoutables » entreraient parmi eux, n'épargnant pas le troupeau, et, parmi eux, certains se lèveraient afin d'annoncer des doctrines perverses pour « attirer les disciples après eux » (v. 28 à 30), cherchant ainsi à prendre la place de Celui qui est le seul centre de rassemblement des rachetés et manifestant déjà l'esprit de l'Antichrist. Considérant ces dangers, il leur présente l'exhortation du verset 31 : « Veillez », après leur avoir donné celle du verset 28 : « Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit Saint vous a établis surveillants pour paître l'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre fils ». Et il leur indique les ressources qui demeurent jusqu'à la fin, auxquelles ils pourront puiser sans cesse : « Et maintenant je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, qui a la puissance d'édifier et de vous donner un héritage avec tous les sanctifiés » (v. 32). Paul quitte alors Éphèse, priant « avec eux tous », nous est-il dit, « et ils versaient tous beaucoup de larmes, et se jetant au cou de Paul, ils le couvraient de baisers, étant surtout peinés de la parole qu'il avait dite, qu'ils ne verraient plus son visage » (v. 36 à 38 — cf. v. 25). Il semble bien que Paul n'est pas revenu à Éphèse. Il parle d'Éphèse dans sa 1^{re} épître aux Corinthiens (15:32 ; 16:8, 9), mais cette épître a été écrite sans doute vers 56 et alors qu'il était encore à Éphèse : « Je demeurerai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte ; car une porte grande et efficace m'est ouverte, et il y a beaucoup d'adversaires » (1 Cor. 16:8, 9). Peut-être l'apôtre discernait-il les premières activités de ceux dont il parle en Actes 20:30 ?

12.1.2 **Épître aux Éphésiens**

C'est probablement quelques années après que Paul a envoyé son épître aux Éphésiens, écrite durant sa captivité. Celui qui connaît la fin d'une chose avant son commencement conduit l'apôtre à exprimer ce qu'il convenait de dire à cette assemblée : ce n'est pas tellement l'activité des faux docteurs, de « ceux qui se disent apôtres et ne le sont pas » (voir Apoc. 2:2), qui constituait pour elle le danger au sujet duquel elle avait spécialement à veiller, c'est le cœur qui allait faire défaut à Éphèse ! Aussi, l'apôtre fait-il monter vers Dieu deux prières en faveur de cette assemblée ; dans la deuxième, qui est adressée au « Père de notre Seigneur Jésus Christ » (Éph. 3:14 à 21), Paul demande pour eux ceci : qu'il « vous donne d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur ; de sorte que le Christ habite, par la foi, dans vos cœurs, et que vous soyez enracinés et fondés dans l'amour ; afin que vous soyez capables de comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, et la profondeur et la hauteur, — et de connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance... » (v. 16 à 18). Et à diverses reprises, dans cette épître, l'apôtre dit combien le cœur doit être rempli de Christ, engagé avec Lui, pour que la vie chrétienne soit à la gloire de Dieu (1:18 ; 3:17 ; 5:19 ; 6:5, 6, 22).

12.1.3 **Apocalypse 2**

Avec quelle grâce, par le moyen de son serviteur, le Seigneur s'adressait au cœur de ces croyants ! Il prenait un soin particulier de cette assemblée : Paul était demeuré à Éphèse « durant trois ans » ne cessant, dit-il, « d'avertir chacun de vous avec larmes » ; plus tard, il avait prié Timothée d'y rester, Onésiphore y avait rendu « combien de services » ! (Actes 20:31 ; 1 Tim. 1:3 ; 2 Tim. 1:18). Mais surtout cette assemblée avait reçu de l'apôtre inspiré une épître si riche d'enseignements et d'exhortations, une épître dont elle aurait dû retirer le plus grand profit. Pourtant, environ trente ans après, il est écrit « à l'ange de l'assemblée qui est à Éphèse » : « J'ai contre toi que tu as abandonné ton premier amour » (Apoc. 2:4). Longtemps à l'avance, le Seigneur avait discerné le véritable état de cette assemblée, ce à quoi elle était exposée, et il l'avait entourée de tendres soins pour que les affections de son cœur soient réchauffées et brûlent pour Lui. Éphèse aurait dû être attentive à tant de manifestations de l'amour du Seigneur à son égard. Hélas ! Elle ne l'a pas été et la « lampe » a été « ôtée de son lieu ».

12.2 **Laodicée**

12.2.1 **Épître aux Colossiens**

Nous ne connaissons pas d'épître adressée par Paul à Laodicée mais l'apôtre, écrivant « aux saints et fidèles frères en Christ qui sont à Colasses », s'exprime ainsi : « Car je veux que vous sachiez quel combat j'ai pour vous et pour ceux qui sont à Laodicée » (Col. 1:2 ; 2:1). Éphraïm combattait aussi pour cette assemblée : « Éphraïm qui est des vôtres, esclave du Christ Jésus, vous salue, combattant toujours pour vous par des prières, afin que vous demeuriez parfaits et bien assurés dans toute la volonté de Dieu ; car je lui rends témoignage qu'il est dans un grand travail de cœur pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée, et pour ceux qui sont à Hiéropolis » (ib. 4:12, 13). En outre, l'épître écrite par Paul aux Colossiens devait être lue également à Laodicée : « Et quand la lettre aura été lue parmi vous, faites qu'elle soit lue aussi dans l'assemblée des Laodicéens, et vous aussi lisez celle qui viendra de Laodicée » (ib. 4:16) — cette dernière lettre étant peut-être, comme on l'a pensé, l'épître aux Éphésiens. De telle sorte que Laodicée a eu certainement connaissance de l'épître aux Colossiens et vraisemblablement aussi de l'épître aux Éphésiens.

12.2.2 L'enseignement de l'épître aux Colossiens en rapport avec l'état de Laodicée selon Apoc.3

Or, à Colosses de faux docteurs voulaient assujettir les croyants à l'observation de principes légaux (la circoncision notamment), les occupaient de spéculations sur le monde invisible et, la source du mal dans le corps humain, cherchaient à les conduire à une fausse spiritualité qu'ils appelaient sainteté. En définitive, ils étaient conduits à se détacher de Christ, la tête de l'assemblée, au lieu de « tenir ferme le chef » (Col. 2:8 à 23). C'est pourquoi en dehors du combat que, de même qu'Épaphras, il livrait pour eux, l'apôtre demande que soit communiquée « à l'assemblée des Laodicéens » l'épître qu'il écrivait aux Colossiens, épître dans laquelle il présente Christ comme la tête du corps, comme Celui qu'il faut « tenir ferme ». C'était bien l'enseignement qu'il convenait de présenter à Laodicée, il était tout-à-fait en rapport avec son état et le danger qu'il lui faisait courir. Tout cela a été en vain. Environ trente ans après, ce qui est écrit « à l'ange de l'assemblée qui est à Laodicée » et à l'assemblée elle-même, nous dit bien ce qu'était le triste état de cette assemblée. Le Seigneur doit lui dire : « Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime ; aie donc du zèle et repens-toi. Voici, je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi » (Apoc. 3:19, 20). La communion avec le Seigneur ne peut plus être réalisée qu'à titre individuel par celui qui entend la voix du Seigneur et lui ouvre la porte de son cœur.

12.3 Un enseignement approprié, qui n'a pas été écouté

Le Seigneur, connaissant l'état d'Éphèse et de Laodicée, voyant où cela pouvait les conduire, s'est occupé de ces deux assemblées, adressant à chacune d'elles les enseignements, les exhortations, les avertissements dont l'une et l'autre avaient besoin. Par le moyen de l'apôtre Paul en particulier, il leur avait été montré que le véritable christianisme est beaucoup moins affaire d'intelligence qu'exercice de cœur ; ce n'est pas, a-t-on dit, « une religion » mais une Personne. Et sa réalisation pratique est aussi une affaire de cœur. — Ni l'une ni l'autre n'a écouté. Les appels à la repentance (Apoc. 2:5 ; 3:19) sont restés sans écho dans les cœurs. Aujourd'hui, et depuis bien des siècles déjà, la lampe a été ôtée aussi bien à Éphèse qu'à Laodicée.

12.4 Que faisons-nous des avertissements ?

Combien ce que nous venons de rappeler à propos de ces deux assemblées est sérieux et devrait toucher nos cœurs et nos consciences ! Demandons-nous comment nous répondons à tous les soins dont le Seigneur nous entoure, à ce qu'il nous dit pour nous amener à redresser ce qui peut laisser à désirer dans notre témoignage, individuel et collectif. Il est Celui qui marche « au milieu des sept lampes d'or » (Apoc. 1:13 ; 2:1), il est au fait de l'état de chaque assemblée, on ne peut rien lui cacher, il connaît l'état du cœur de chaque assemblée, de chacun des frères et sœurs qui la composent. Il voit aussi les dangers que peuvent courir les unes et les autres et dans sa grâce, par tous les moyens qu'il a dans sa main, il donne les enseignements nécessaires et fait entendre les avertissements dont chacun et chaque assemblée peut avoir besoin. Que faisons-nous de ces enseignements, de ces avertissements ? Dieu veuille que ce qu'il nous dit dans sa Parole au sujet d'Éphèse et Laodicée nous soit profitable. Ne passons pas à la légère sur ce que le Seigneur veut nous enseigner, ne méprisons pas les avertissements qu'il nous adresse ! Si nous le faisons, le Seigneur, à son moment, pourrait aller jusqu'à « ôter la lampe de son lieu ».

« Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées ! »

Gloire à Jésus dans l'Église !

Gloire à notre Rédempteur !

À nos maux il sympathise,

Il nous porte sur son cœur.

Le temps fuit, le jour approche,

Qu'en nous tout montre Jésus ;

Qu'il nous trouve sans reproche,

Et publiant ses vertus.

13 « Tiens ferme ce que tu as... » (Apoc. 3:11)

ME 1977 p.207

Cela a été remarqué bien des fois, l'exhortation rappelée à l'en-tête de ces lignes est la seule qui soit adressée « à l'ange de l'assemblée qui est à Philadelphie » — c'est dire son importance. Cette exhortation est pour l'assemblée tout entière, elle est pour nous aujourd'hui, étant donné surtout le caractère des temps auxquels nous sommes parvenus. — Nous ne prétendons certes pas être Philadelphie, mais nous devrions avoir à cœur de manifester les traits de Philadelphie. Que ce ne soit pas un désir exprimé des lèvres seulement mais surtout du fond de nos cœurs, et que notre marche individuelle, tout comme notre vie d'assemblée, témoigne de sa réalité !

13.1 Philadelphie le vrai amour des frères

Philadelphie signifie : amour des frères. Que cet amour soit non pas un faux amour, qui ne recherche au fond ni la gloire du Seigneur ni le bien des frères, mais la satisfaction de ses propres désirs — que ce soit non pas un amour « de parole » ou « de langue », mais un amour « en action et en vérité » (1 Jean 3:18). Le Seigneur peut rendre à Philadelphie ce beau témoignage : « Tu as gardé ma parole, et tu n'as pas renié mon nom » (Apoc. 3:8). Garder sa parole, c'est y obéir non par l'effet d'une pénible contrainte mais de tout notre cœur, heureux de pouvoir le faire et de manifester ainsi notre amour pour Celui qui nous a aimés le premier, qui nous a aimés jusqu'à se livrer lui-même à la mort de la croix. N'a-t-il pas dit : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime, sera aimé de mon Père ; et moi je l'aimerai, et je me manifesterai à lui... Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui » (Jean 14:21, 23) ? — Ne pas renier son nom, le nom du « saint » et du « véritable », c'est maintenir la sainteté et la vérité dans toute la vie pratique, dans toute la vie de l'assemblée. Quelle satisfaction pour le cœur du Seigneur lorsqu'il en est ainsi ! Il pense au moment où il récompensera cette fidélité, au jour où Philadelphie recevra « sa couronne » et il ne voudrait pas que quoi que ce soit intervienne qui la lui ferait perdre. C'est pourquoi il lui adresse cette exhortation : « Tiens ferme ce que tu as ». Veille très soigneusement à tes voies, ne perds aucun des caractères que tu as manifestés jusqu'ici, ne te laisse détourner par rien ni par personne ; demeure fidèle, ferme, quoi qu'il puisse t'en coûter ; et même si tu as à souffrir dans un tel chemin, que rien ne t'en éloigne ; obéis à la Parole et que ton obéissance soit entière, sans aucun des raisonnements du cœur naturel. Fais toujours passer en premier lieu le Seigneur, sa gloire et ses intérêts.

13.2 Un bon dépôt

« Ce que tu as » : nous avons la Parole, les vérités précieuses qu'elle contient, celles qui ont été remises en lumière par l'Esprit de Dieu au siècle dernier ; nous avons la responsabilité de « garder le bon dépôt par l'Esprit Saint qui habite en nous » (2 Tim. 1:14) ; tenons ferme ! Il est d'autant plus nécessaire d'arrêter notre attention sur cette exhortation que nous sommes dans des temps de

relâchement ; l'ennemi nous fait perdre de vue l'importance et l'inestimable valeur de « ce que nous avons », du « bon dépôt » que nous sommes responsables de « garder ». Nous ne le pouvons que « par l'Esprit Saint qui habite en nous », qui seul peut nous donner la force nécessaire pour cela : « fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur », « le Christ habite, par la foi, dans nos cœurs », nous sommes « enracinés et fondés dans l'amour » et un objet commun est alors placé devant « tous les saints » (Éph. 3:16 à 19). C'est ainsi que nous pourrions être tous ensemble unis dans l'amour, conduits et fortifiés par le Saint Esprit, de fidèles porteurs du témoignage.

Combien il est attristant que nous nous contentions parfois d'une bonne apparence, sans que nos cœurs et nos consciences soient profondément exercés, sans que le Saint Esprit puisse opérer en nous avec toute sa puissance ! En bien des cas, nous reculons devant l'obéissance à la Parole, estimant que cela nous coûterait trop de renoncements et nous préférons agir suivant nos sentiments naturels. Comme nous avons besoin d'être exhortés à « tenir ferme » !

13.3 Exhortations à tenir ferme

Les exhortations à la fermeté ne manquent pas dans la Parole ; nous en citerons quelques-unes seulement, tirées du Nouveau Testament.

13.3.1 1 Cor. 15:58

Les croyants de Corinthe avaient affaire à de faux docteurs leur affirmant « qu'il n'y a pas de résurrection de morts » (1 Cor. 15:12). L'apôtre réfute leurs erreurs et établit ensuite les vérités de la résurrection (v. 20 et suivants) ; il termine ce chapitre en exhortant les Corinthiens à ne pas se laisser égarer par ces fausses doctrines, à tenir ferme les vérités enseignées : « Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur » (ib. 58). De nos jours aussi, que de faux docteurs sont à l'œuvre, dont l'activité paraît ne jamais faiblir ; nous n'avons nul besoin de nous occuper de ce qu'ils enseignent, demeurons attachés à la Parole qui, seule, est la vérité (Jean 17:17) ; à cet égard « soyons fermes, inébranlables ». — Un peu plus loin, l'apôtre adresse à ces croyants quatre exhortations : « Veillez, tenez ferme dans la foi ; soyez hommes, affermissiez-vous » (1 Cor. 16:13). « Veillez », il y a des dangers de tous côtés ; « soyez hommes » : soyez animés d'un courage viril pour faire face à ces multiples dangers — puis encore deux exhortations à la fermeté : « tenez ferme dans la foi » et « affermissiez-vous ». Tenez ferme l'ensemble des vérités qui constituent « la foi qui a été une fois enseignée aux saints » (Jude 3) et, afin de pouvoir continuer à livrer le combat, puisiez à la source les forces nouvelles dont vous aurez besoin : « affermissiez-vous ».

13.3.2 Éph. 6:10

Éphésiens 6 nous parle du combat que nous avons à livrer « contre la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes » ; pour cela il faut d'abord avoir revêtu « l'armure complète de Dieu » afin, dit l'apôtre, que « vous puissiez tenir ferme contre les artifices du diable ». Revêtus de cette armure, nous pourrions, « au mauvais jour », « résister, et, après avoir tout surmonté (ou : accompli, mené à bonne fin), tenir ferme ». L'apôtre poursuit : « Tenez donc ferme... » (v. 10 à 18).

13.3.3 Phil. 4:1 – Col. 2:19

Aux croyants de Philippiques, l'apôtre écrit : « Demeurez ainsi fermes dans le Seigneur, bien-aimés » (4:1). Nous avons besoin, nous aussi, d'avoir des cœurs attachés au Seigneur, fermes dans nos affections pour lui ; dans la mesure où il y aura cette fermeté dans tous nos cœurs, nous serons bien unis ensemble, nous aurons alors « une même pensée dans le Seigneur » (Phil. 4:2).

Les croyants de Colosses étaient en danger de « ne pas tenir ferme le chef » (2:19). Le chapitre 2 de cette épître aux Colossiens parle de l'activité des faux docteurs qui étaient parmi eux, mais dès le premier chapitre l'apôtre présente Christ, ses gloires, ses primautés — Christ, le chef, la tête du corps, Celui qu'il faut « tenir ferme ».

13.3.4 1 Pierre 5:8, 9

L'apôtre Pierre nous exhorte à « veiller » car, écrit-il, « votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer » et il ajoute : « Résistez-lui, étant fermes dans la foi » (1 Pierre 5:8, 9). — Dans sa deuxième épître, il parle des « ignorants » — ceux qui ne se laissent pas enseigner par la Parole — et des « mal affermis » — ceux qui lui font dire ce qui correspond à leurs propres pensées. Les uns et les autres veulent, au fond, faire ce qui leur convient tout en prétendant accomplir la volonté de Dieu ; ils « tordent » les écritures et c'est « à leur propre destruction ». Ce danger existe encore aujourd'hui, plus sérieux même que lorsque écrivait l'apôtre Pierre ; retenons donc soigneusement l'exhortation par laquelle il termine cette épître (et ce sont les dernières paroles que nous ayons de lui) : « Vous donc, bien-aimés, sachant ces choses à l'avance, prenez garde, de peur qu'étant entraînés par l'erreur des pervers, vous ne veniez à déchoir de votre propre fermeté ; mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. À lui la gloire, et maintenant et jusqu'au jour d'éternité ! Amen » (3:16 à 18).

13.4 Des enfants d'obéissance

Nous avons été « élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, en sainteté de l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus Christ » (1 Pierre 1:2), c'est-à-dire pour obéir comme Christ a obéi, ayant toujours la Parole de Dieu pour nous guider dans le chemin où nous avons à marcher. « Il est écrit... », c'est ce qui fermera la bouche à l'adversaire, celui qui est en fait à l'origine de toute désobéissance et qui se présente encore à nous comme autrefois dans le jardin d'Éden, avec la même question : « Quoi, Dieu a dit... ? ». Ne nous laissons pas détourner du sentier de l'obéissance, soyons fermes à cet égard et que rien ni personne ne nous décourage ; n'ayons d'autre désir que d'être des « enfants d'obéissance » (ib. 13 à 25). Puissions-nous « tenir ferme ce que nous avons » jusqu'au retour du Seigneur ! En son jour tout sera manifesté des actes et des mobiles qui auront fait agir chacun des siens et la fermeté aura alors sa récompense.

13.5 Ressembler au résidu fidèle de Malachie 3:16-17

Ayons à cœur d'être plus fidèles, plus fermes que nous ne l'avons été jusqu'ici, pensant davantage au témoignage du Seigneur que nous sommes responsables de maintenir ! Et ne perdons pas de vue que nous n'avons sans doute que bien peu de temps pour manifester fidélité et fermeté. — Que notre condition morale ne ressemble pas à celle d'Israël à la veille de la première venue du Seigneur ! Cette condition est dépeinte dans le livre du prophète Malachie. Ce qui est sans doute le plus grave, c'est d'abord l'absence de crainte caractérisant ceux qui constituaient le peuple de Dieu (l'Éternel doit dire d'eux : « ils ne me craignent pas », 3:5) ; c'est ensuite le fait qu'ils n'avaient même pas conscience de leur état, de ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils faisaient (voir les sept questions qu'ils posent : 1:2, 6, 7 ; 2:17 ; 3, 7, 8, 13). — Au milieu de ce peuple, il y avait cependant un résidu fidèle ; peu nombreux étaient ceux qui le composaient, mais c'est toujours le caractère d'un résidu : petit nombre, faible apparence. Ceux-là « craignaient l'Éternel » et d'eux il est dit : « Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Éternel a été attentif et a entendu, et un livre de souvenir

a été écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Éternel, et pour ceux qui pensent à son nom. Et ils seront à moi, mon trésor particulier, dit l'Éternel des armées, au jour que je ferai... » (ib. 3:16, 17) — Les caractères de ce résidu peuvent être comparés à ceux de Philadelphie. Ceux qui le composent « craignent l'Éternel », Philadelphie « garde sa parole » — ils « pensent à son nom », Philadelphie « n'a pas renié son nom » — ils « parlent l'un à l'autre », Philadelphie c'est l'amour des frères. Ce résidu se trouvait au sein d'un peuple infidèle à la veille de la première venue du Seigneur, Philadelphie est un témoignage fidèle à la veille de son retour. Que Dieu nous accorde la grâce de pouvoir manifester les caractères du résidu de Malachie 3, comme aussi ceux de Philadelphie ! Pour nous y encourager, que cette exhortation touche et pénètre notre cœur, exerce nos consciences : « Tiens ferme ce que tu as... » !

Assemblée — Discipline par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par

Table des matières abrégée

- 1 Ordre dans l'assemblée
- 2 Jugement du mal dans l'assemblée
- 3 Relations interrompues
- 4 Exclusion et réintégration
- 5 L'amour couvre une multitude de péchés (1 Pierre 4:8)
- 6 Que chacun s'éprouve soi-même (1 Cor. 11:28)
- 7 Couvrir le péché

Table des matières détaillée

- 1 Ordre dans l'assemblée
 - 1.1 Dieu n'est pas un Dieu de désordre
 - 1.2 Comment « il faut » se conduire
 - 1.3 Surveillance
 - 1.4 Exhorter et réfuter. Parole à propos
 - 1.5 Ne pas se décourager
- 2 Jugement du mal dans l'assemblée
 - 2.1 Actes 5. Ananias et Sapphira
 - 2.2 La sainteté de Dieu demeure même si l'Esprit n'agit plus aussi radicalement
 - 2.3 Responsabilité de juger le mal : l'individu et l'assemblée
 - 2.4 Discernement du mal
 - 2.5 Résultats de l'exercice du jugement du mal dans l'assemblée
 - 2.5.1 Une grande crainte
 - 2.5.2 Puissance spirituelle
 - 2.5.3 Préservation d'intrusion du mal
 - 2.5.4 Âmes attirées
 - 2.6 Accroissement en nombre et accroissement spirituel
 - 2.7 Résumé d'une marche fidèle
- 3 Relations interrompues
 - 3.1 La communion de la famille de Dieu
 - 3.2 Jouissance de la communion
 - 3.3 Matthieu 18:15-17
 - 3.4 2 Thessaloniens 3:14, 15
 - 3.5 1 Corinthiens 5
 - 3.6 Mise en pratique
 - 3.7 Reprise de relations
- 4 Exclusion et réintégration
 - 4.1 Un sujet mal connu et lourd de conséquences
 - 4.2 Action préventive. L'amour qui cherche à guérir
 - 4.3 Besoin de pasteurs. Responsabilité de l'assemblée
 - 4.4 État d'esprit dans lequel une exclusion est prononcée
 - 4.5 Quelles relations ? Ce que dit l'Écriture
 - 4.6 Service sacerdotal. Reprise de relations
 - 4.7 Démarche initiale de la réintégration
 - 4.8 Confession d'un péché ignoré par d'autres
- 5 L'amour couvre une multitude de péchés (1 Pierre 4:8)
 - 5.1 Péché couvert : oublié ou confessé ?
 - 5.2 Ramener un pécheur de son égarement (Jacques 5:20)
 - 5.3 Conditions pour pouvoir « ramener » un pécheur
 - 5.3.1 Amour fervent
 - 5.3.2 Prière + service individuel + ministère pastoral + discipline
 - 5.4 Le service individuel de frère à frère
 - 5.5 Service pastoral (Gal. 6:1)
 - 5.6 Disciplines diverses
 - 5.7 Conclusion
- 6 Que chacun s'éprouve soi-même (1 Cor. 11:28)
 - 6.1 Mémorial précieux et responsabilités
 - 6.2 Danger de profanation
 - 6.3 Danger encouru par tous
 - 6.4 S'éprouver soi-même et seulement alors manger
 - 6.5 Ce qui arrive si le péché est toléré

- 6.6 Conclusion
- 7 Couvrir le péché
 - 7.1 Pleine confession du péché
 - 7.2 Passages pertinents
 - 7.3 Proverbes 10:12
 - 7.4 1 Pierre 4:8
 - 7.5 Jacques 5:19

1 Ordre dans l'assemblée

ME 1959 p. 225

1.1 Dieu n'est pas un Dieu de désordre

L'apôtre Paul avait laissé Tite en Crète afin, lui dit-il, « que tu mettes en bon ordre les choses qui restent à régler, et que, dans chaque ville, tu établisses des anciens, suivant que moi je t'ai ordonné » (Tite 1:5). Des âmes avaient été amenées à la connaissance de la vérité, des assemblées formées, il convenait que l'ordre selon Dieu y fût vu et maintenu. Le témoignage que l'Assemblée est appelée à rendre — et cela est vrai pour chaque assemblée locale — est incompatible avec le désordre : tout désordre ternit le témoignage et peut même aboutir à sa destruction, ce qui est le but poursuivi par l'adversaire. L'ordre selon Dieu est celui qui est enseigné par la Parole de Dieu et c'est l'Esprit de Dieu qui nous donne la sagesse et le discernement nécessaires pour mettre en pratique ses enseignements, la puissance qui convient pour rejeter tout ce qui serait, dans l'assemblée, un élément de désordre. Le rassemblement des saints, le service, les rapports fraternels, la marche pratique de chacun, d'une manière générale tout ce qui concerne la vie de l'assemblée doit manifester les caractères de l'ordre que Dieu désire voir maintenu dans son témoignage afin qu'y brille quelque chose de sa gloire. « Dieu n'est pas un Dieu de désordre (1 Cor. 14:33).

1.2 Comment « il faut » se conduire

Timothée et Tite avaient reçu de l'apôtre inspiré des instructions particulières concernant l'assemblée ; le premier devait plus spécialement veiller sur la saine doctrine, le second sur l'ordre de la maison de Dieu. Mais les deux choses sont étroitement liées ; c'est pourquoi, d'une part, Timothée pouvait lire dans la lettre qui lui était adressée : « Je t'écris ces choses... afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » et, d'autre part, Tite était exhorté à « annoncer les choses qui conviennent au sain enseignement » (1 Tim. 3:14, 15 — Tite 2:1). Par conséquent, pour savoir comment « il faut » se conduire dans la maison de Dieu, pour que l'ordre y soit maintenu, il est nécessaire de connaître et de mettre en pratique la saine doctrine, le sain enseignement. Il restera toujours vrai que l'on ne peut agir selon la pensée de Dieu si d'abord on ne la connaît. De là l'importance de l'exercice du ministère dans l'assemblée. Il convient que les âmes soient nourries et fortifiées en étant occupées de Christ — c'est le premier point, il est fondamental et nous l'oublions trop souvent — qu'elles soient instruites, mises en présence des enseignements de la Parole et exhortées à les suivre.

1.3 Surveillance

Nombreux sans doute sont ceux qui pensent que là se borne le service à remplir et qui manifestent ensuite quelque surprise lorsque apparaissent et persistent certains désordres. C'est oublier que si l'exercice des dons est nécessaire, celui des charges locales ne l'est pas moins. N'est-ce pas trop souvent perdu de vue ? — Certes, il ne saurait être question de choisir tel ou tel frère pour lui confier une charge d'ancien, puisque — la Parole nous l'enseigne — seul l'apôtre, ou son délégué, avait l'autorité de le faire. Si cette désignation des anciens avait été de la compétence de l'assemblée, ce n'est pas à Tite que l'apôtre aurait demandé de les établir mais bien à l'assemblée elle-même (Tite 1:5). Cependant, il est à désirer que des frères aient à cœur d'aspirer à la surveillance (1 Tim. 3:1), dans l'esprit dans lequel la Parole demande qu'elle soit exercée. De tels frères doivent être connus et estimés « à cause de leur œuvre » (1 Thess. 5:12, 13). Il ne doit y avoir chez eux aucune prétention à exercer une quelconque autorité mais, au contraire, la manifestation des caractères qui nous sont indiqués dans des passages comme 1 Tim. 3:1-7 et Tite 1:6-9 par exemple. C'est ce qui donnera à l'ancien l'autorité morale nécessaire pour remplir sa charge : il doit, d'une part, présenter certaines qualités, avoir une conduite personnelle « irréprochable », et, d'autre part, connaître les Écritures et manifester un réel attachement à la Parole. Les plus belles qualités morales ne peuvent suffire elles pourraient même, si elles n'étaient accompagnées de la connaissance intelligente de la Parole, conduire un ancien à engager un frère ou une sœur à une marche qui ne serait pas selon l'enseignement de l'Écriture.

1.4 Exhorter et réfuter. Parole à propos

Tite 1:9 nous montre qu'une double charge incombe à l'ancien : exhorter par un sain enseignement — réfuter les contredisants. Les deux impliquent une profonde connaissance de la vérité de Dieu puisée dans la Parole inspirée. L'exhortation doit toujours être faite « avec toute longanimité et doctrine », qu'il s'agisse de l'exhortation présentée par le ministère (2 Tim. 4:2) ou par l'ancien dans l'exercice de sa charge ; une exhortation qui n'a pas une base scripturaire est sans puissance aucune, c'est de la bonne morale chrétienne peut-être, mais pas autre chose. De même, pour « réfuter les contredisants » il faut présenter la Parole, « épée de l'Esprit », arme dont le Seigneur s'est servi, lors de la tentation au désert, pour repousser l'adversaire et lui fermer la bouche. Les versets 10 et suivants de Tite 1 nous donnent les caractères des « contredisants » et montrent bien qu'ils sont en fait des instruments entre les mains de l'adversaire ; pour leur « fermer la bouche » (v. 11) il faut l'autorité et la puissance de la Parole.

L'ancien doit donc, nous venons de le voir, manifester les vertus qui lui donneront une réelle autorité morale et, d'autre part, connaître les Écritures. Peut-être ne sera-t-il jamais appelé à présenter la Parole dans l'exercice d'un ministère dans l'assemblée — et il en sera ainsi s'il n'a pas reçu un don pour cela — et se limitera-t-il à ce qui correspond exactement à sa charge selon Tite 1:9 : « exhorter par un sain enseignement » et « réfuter les contredisants ». Nous touchons là précisément une des distinctions qui existe entre l'exercice d'un ministère et celui d'une charge d'ancien. Qu'un frère ayant un don de pasteur ou de docteur, parlant comme « oracle de Dieu », présente la Parole dans l'assemblée, chacun est responsable d'écouter et de recevoir ce qui est ainsi donné comme venant de Dieu. Celui qui exerce son ministère pourra faire, de la Parole, une application plus ou moins directe, selon que Dieu le lui donnera, aux circonstances et aux besoins de ceux auxquels il s'adresse, mais là s'arrête son service public. Il est certes à désirer qu'il continue son service, mais alors dans le secret, demandant à Dieu de bénir sa Parole et de produire Lui-même des fruits en chacun de ceux qui l'ont entendue. Tandis que, d'une manière générale, un ancien s'adressera à un frère ou à une sœur dont la marche est de nature à porter atteinte au bon ordre qui doit régner dans l'assemblée de Dieu ; il saura lui présenter les exhortations nécessaires, basées sur le « sain enseignement », toucher son cœur, parler à sa conscience, de telle manière que soit redressé ce qui doit l'être et que l'ordre soit maintenu. L'ancien a connaissance des faits, des circonstances qui motivent son intervention et c'est ce qui l'amène à agir ; un pasteur

ou un docteur, exerçant son ministère dans l'assemblée, peut donner, conduit par l'Esprit de Dieu, la parole à propos sans avoir aucune connaissance de l'état de ceux auxquels il s'adresse.

Que des « contredisants » viennent exercer parmi les saints leur activité subversive, se révélant comme « insubordonnés vains discoureurs et séducteurs », sans doute le ministère pourra-t-il s'exercer pour la présentation de la vérité et son application à l'état des âmes, mais c'est aux frères remplissant la charge d'anciens qu'incombe la responsabilité d'intervenir auprès d'eux. C'est aux anciens qu'il appartient, ayant rappelé les enseignements de la Parole, d'en faire l'application pratique dans les circonstances survenues. Cela demande beaucoup de discernement spirituel et implique, par conséquent, une vie de piété, dans la crainte du Seigneur et la jouissance d'une vraie communion avec Lui.

1.5 Ne pas se décourager

Ne nous arrive-t-il pas de soupirer parfois, en pensant à telle ou telle circonstance : « Que de désordres, ici et là ! » Nous exprimons sans doute une réelle tristesse en considérant un état de choses qui n'est pas à la gloire de Dieu, mais n'y a-t-il pas dans de telles paroles un certain découragement ? Nous oublions que Dieu nous donne toutes les ressources nécessaires pour que, dans sa maison, soit maintenu l'ordre qui convient. Que d'assemblées peut-être dans lesquelles il ne semble pas y avoir un seul frère remplissant vraiment une charge d'ancien ! Doit-on être surpris si l'on y voit surgir quelque désordre, relâchement dans la marche ou activité de contredisants ?

Que Dieu veuille nous réveiller et nous exercer à cet égard ! Que, dans les assemblées, Il mette Lui-même au cœur de frères fidèles le désir de remplir la si utile charge d'ancien, indispensable, pouvons-nous dire, pour que l'ordre soit maintenu ! Que, pour cela, Il accorde de manifester les qualités et les vertus, enseignées par l'apôtre en 1 Timothée 3 et Tite 1, qui leur donneront l'autorité morale sans laquelle ils failliraient à leur tâche ! Qu'Il leur donne aussi cette connaissance intelligente de la Parole, nécessaire pour « exhorter par un sain enseignement » et « réfuter les contredisants » ! Qu'enfin, Il les enseigne et les dirige Lui-même pour toute action à exercer, dans l'amour mais avec fermeté, afin qu'un bel ordre soit vu dans l'assemblée et que le nom du Seigneur y soit glorifié en toutes choses !

2 Jugement du mal dans l'assemblée

ME 1959 p. 197

2.1 Actes 5. Ananias et Sapphira

Les croyants des tout premiers jours de l'Église ne connaissaient pas toutes les vérités aujourd'hui révélées et enseignées — en particulier, celles concernant l'Église corps de Christ, objet des révélations faites à l'apôtre Paul — mais ils vivaient ce qu'ils savaient. Le début du livre des Actes nous donne de ces temps un tableau plein de fraîcheur ; il nous montre aussi comment l'ennemi, variant ses moyens, a essayé de s'opposer au travail de Dieu, s'efforçant de détruire le puissant témoignage rendu par l'assemblée à Jérusalem. C'est ainsi que très rapidement, agissant avec la ruse du serpent, il a fait pénétrer le mal dans l'assemblée. Actes 5 nous dit comment il a opéré pour atteindre ce but, mais aussi comment le mal a été jugé aussitôt. Il est sans doute opportun de rappeler les enseignements qui nous sont donnés là, car nous serions peut-être aujourd'hui pleins d'indulgence pour une semblable manifestation du mal, disposés même parfois, par manque de discernement spirituel ou par faiblesse, à en tolérer de plus graves.

Ananias et Sapphira avaient vendu une possession pour que le produit, apporté aux pieds des apôtres, en fût « distribué à chacun, selon que l'un ou l'autre pouvait en avoir besoin ». La piété des premiers croyants se montrait de plusieurs manières et, entre autres, par des actes comme celui que se proposèrent Ananias et Sapphira (Actes 4:32 à 37). Seulement, désireux d'en imiter d'autres, Ananias et sa femme, tout en cherchant à faire eux aussi une manifestation publique de piété, convinrent entre eux de garder une partie du prix de leur terre. Il n'y avait certes aucune obligation pour eux d'apporter le tout, mais leur péché était celui-ci : ne donnant qu'une partie, ils prétendaient cependant donner le tout. C'était un manque de franchise et de droiture, une hypocrisie et un mensonge. Ce péché est si grave aux yeux de Dieu que le mal est réprimé aussitôt par l'exercice de son gouvernement.

Les apparences de piété ne peuvent tromper Celui qui connaît l'état des cœurs. Elles ne trompent pas non plus un œil spirituel exercé ; il y a chez Pierre un tel discernement que, dès qu'Ananias entre devant lui, il dévoile le mal : « Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, que tu aies menti à l'Esprit Saint, et que tu aies mis de côté une partie du prix de la terre ? ... Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu ». Le mal discerné et mis au jour, il est immédiatement jugé : « Et Ananias, entendant ces paroles, tomba et expira ». De même, pour Sapphira (Actes 5:3 à 5 et 7 à 10).

2.2 La sainteté de Dieu demeure même si l'Esprit n'agit plus aussi radicalement

Sans doute, dans ces premiers jours de l'histoire de l'Assemblée sur la terre, l'Esprit Saint pouvait agir sans que rien n'entravât son action, et le déploiement de puissance spirituelle était tel que le mal était aussitôt discerné, manifesté et jugé. Aujourd'hui, le Saint Esprit, contristé de tant de manières, ne peut agir au sein de la ruine comme il le faisait dans l'Assemblée fidèle, car il n'est pas possible que Dieu, par une action puissante de son Esprit, mette son sceau sur la ruine de l'Église. Mais la sainteté de Dieu est toujours la même, le mal n'a pas changé de caractère à ses yeux et ceux qui désirent maintenir le témoignage confié à l'assemblée ne sont pas moins responsables que ne l'étaient les premiers croyants — ils le sont beaucoup plus car ils ont reçu bien davantage — de garder pur un domaine où le mal ne doit pas entrer et où, s'il entre, il doit être immédiatement jugé.

2.3 Responsabilité de juger le mal : l'individu et l'assemblée

Tout croyant dans le témoignage est responsable de veiller sur sa marche personnelle, de vivre dans le jugement de soi-même, afin de plaire au Seigneur et de n'apporter aucune souillure, de chair ou d'esprit, à la table de Celui qui est le Saint et le Véritable. S'il manque en cela, l'assemblée est responsable d'intervenir, par amour et fidélité envers lui comme aussi et surtout envers le Seigneur, cette intervention s'exerçant par le moyen de disciplines appropriées ; lorsque ces disciplines demeurent inefficaces, l'assemblée doit « ôter le méchant », selon l'enseignement de 1 Corinthiens 5. Si elle faillissait à cet égard, tolérant ainsi le mal dans son sein, son infidélité amènerait le jugement du Seigneur sur le coupable et probablement aussi, d'une manière ou de l'autre, sur elle-même. À Corinthe, le Seigneur avait dû exercer son jugement sur plus d'un coupable. Ce que l'apôtre écrivait à cette assemblée a toute sa valeur encore aujourd'hui (cf. 1 Cor. 1:2) : « C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment. Mais si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés » — jugés par le Seigneur (1 Cor. 11:30, 31). L'on peut sans doute penser que, de nos jours aussi, des croyants demeurent faibles et malades, d'autres ont été retirés parce que eux ou d'autres n'ont pas pratiqué ce jugement de soi-même auquel nous sommes exhortés, parce qu'ensuite l'assemblée n'a pas fait son devoir envers eux. À propos du jugement exercé par le Seigneur sur une assemblée, on peut citer l'exemple de Thyatire. Que lui est-il reproché ? De tolérer dans son sein un mal doctrinal, de « laisser faire » : « Mais j'ai contre toi, que tu laisses faire... ». Le Seigneur use de patience,

Il « donne du temps » pour se repentir, mais s'il n'y a pas repentance et jugement du mal, c'est alors Lui qui exerce son jugement à l'égard de l'assemblée, et tout spécialement de sa partie la plus responsable (Apoc. 2:20 à 23).

2.4 Discernement du mal

Demandons à Dieu qu'Il nous donne un sain discernement du mal. Nous ne l'aurons que dans la mesure où nous vivrons près du Seigneur, dans le sanctuaire. Demandons-Lui ensuite qu'Il nous accorde assez d'énergie spirituelle pour opérer le jugement d'un mal discerné.

L'ennemi s'efforce, en tout premier lieu, d'obscurcir notre discernement spirituel et de nous faire considérer comme infirmités à supporter ce qui pourtant devrait être jugé. Il sait aussi comment nous arrêter pour nous empêcher de juger le mal lorsque nous l'avons discerné : il met en avant parfois des liens de famille, des relations personnelles auxquelles on donne plus de valeur qu'au maintien de la sainteté qui convient dans l'assemblée ; ou encore, il voudrait nous laisser croire que la mise au jour du mal risque de troubler les âmes et que le jugement de ce mal entraverait la prospérité du témoignage. L'ennemi prenant soin des âmes et du témoignage ! Combien ses raisonnements sont subtils et dangereux ! Si au lieu d'écouter sa voix nous considérons ce que Dieu nous enseigne dans sa Parole, nous verrons quels sont, en fait, les résultats de l'exercice du jugement du mal dans l'assemblée — en dehors de ceux, essentiels, que constituent, d'une part, la purification de l'assemblée et, d'autre part, la recherche du bien et de la restauration de celui qui a péché. Actes 5 nous présente quatre de ces résultats :

2.5 Résultats de l'exercice du jugement du mal dans l'assemblée

2.5.1 Une grande crainte

« Une grande crainte s'empare de toute l'assemblée et de tous ceux qui entendaient parler de ces choses » (v. 5 et 11). Les âmes sont conduites à discerner quelque peu ce qu'est le mal aux yeux de Dieu et à voir quelles en sont les conséquences sous son gouvernement. Chacun est ainsi amené à veiller sur ses voies ; il y a davantage de crainte de Dieu, de sainteté pratique. C'est aussi ce que nous enseigne Deutéronome 21:21 : « Tu ôteras le mal du milieu de toi, et tout Israël l'entendra et craindra ». Et Proverbes 14:16 se trouve vérifié : « Le sage craint, et se retire du mal ». Au contraire, l'absence de jugement du mal risque d'inciter les croyants à imiter de mauvais exemples.

2.5.2 Puissance spirituelle

Il y a un grand déploiement de puissance spirituelle, avec tous les fruits qui en découlent (v. 12, 15 et 16). Tandis qu'à l'inverse, la puissance spirituelle est perdue lorsque le mal n'est pas jugé. Une assemblée qui persisterait dans cet état n'en arriverait-elle pas à perdre même son caractère d'assemblée de Dieu ?

2.5.3 Préservation d'intrusion du mal

L'assemblée est préservée de l'intrusion d'éléments qui n'ont pas place dans son sein : « d'entre les autres, nul n'osait se joindre à eux » (v. 13). Ces éléments fuient un milieu où ils savent que le mal est jugé, tandis qu'ils viendront volontiers là où il est toléré.

2.5.4 Âmes attirées

Des âmes sont attirées, des âmes fidèles qui ont à cœur de faire partie du témoignage et qui, elles, y ont vraiment leur place : « des croyants d'autant plus nombreux se joignaient au Seigneur, une multitude tant d'hommes que de femmes » (v. 14). N'hésiterait-on pas à agir parfois dans l'exercice du jugement du mal, dans la crainte de voir se réduire le nombre de ceux qui sont dans le rassemblement ?

2.6 Accroissement en nombre et accroissement spirituel

Remarquons d'ailleurs à ce sujet que, dans un temps de ruine comme celui auquel nous sommes parvenus, ce n'est pas le nombre qu'il faut chercher. Soyons gardés de penser et d'agir comme le monde qui estime, lui, que la puissance d'un groupement est fonction du nombre de ceux qui le composent. On entend dire quelquefois : « notre nombre augmente ; nous avons maintenant une réunion de tant de personnes et nous sommes à l'étroit dans notre local... », toutes choses qui ne peuvent être un sujet de joie et le signe de la bénédiction de Dieu que si accroissement en nombre et accroissement spirituel vont de pair. En est-il toujours ainsi ? Ce qui importe, par dessus tout et avant tout, c'est l'accroissement d'Éphésiens 4:15, 16, « l'accroissement de Dieu » de Colossiens 2:19. Il serait grave et attristant qu'un accroissement numérique, tellement souhaité parfois et qui, aux yeux de certains, est toujours signe de force et de bénédiction, ne résulte que de l'entrée dans le témoignage de ceux « d'entre les autres » dont Actes 5:13 nous dit qu'alors nul n'osait se joindre à eux ». — Ne perdons pas de vue non plus que l'un des caractères du témoignage dans des jours de déclin, c'est qu'il est peu nombreux et sans apparence (Juges 7) et demandons-nous si, en bien des cas, il n'existe pas une tendance à rechercher précisément et le nombre et l'apparence.

2.7 Résumé d'une marche fidèle

Dieu veuille accorder aux siens de marcher dans l'obéissance à sa Parole, n'oubliant pas que « la sainteté sied à sa maison » (Ps. 93:5), que par conséquent l'assemblée, « maison de Dieu ... assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:15), est un lieu où le mal, s'il y pénètre, doit être jugé. Que puisse être maintenu ainsi un témoignage fidèle, sans prétention aucune, ne recherchant ni le nombre ni l'apparence, mais jaloux des droits et de la gloire du Seigneur et croissant « de l'accroissement de Dieu » ! Pour cela, que les âmes soient occupées du bien, nourries de Christ, réchauffées dans la jouissance de son amour, heureuses dans sa communion, affermies par sa grâce, tenues tout près de Lui « qui a le pouvoir de nous garder sans que nous bronchions, et de nous placer irréprochables devant sa gloire avec abondance de joie » (Jude 24). Alors, malgré la ruine de l'Église, malgré la faiblesse de ceux qui désirent être gardés dans le témoignage que le Seigneur maintiendra jusqu'à son retour, il pourra être dit des assemblées, encore aujourd'hui, ce qui a été dit autrefois, au commencement, des assemblées de la Judée, de la Galilée et de la Samarie : « elles étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur ; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit » (Actes 9:31).

Fais-nous marcher dans ta lumière,
Près de toi garde notre cœur,
Et que ton Église en prière
S'égaie en toi, puissant Sauveur !

3 *Relations interrompues*

ME 1965 p.63

3.1 *La communion de la famille de Dieu*

Par la foi en Jésus et en son œuvre expiatoire, les enfants de Dieu ont la vie éternelle : « Mais ces choses sont écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom ». — « Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est dans son Fils : celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » (Jean 20:31 ; 1 Jean 5:11, 12). Ayant la vie éternelle — « vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée » lorsque Christ est venu ici-bas — ils ont communion « avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » : ils possèdent une même nature, celle du Dieu qui est amour et lumière ; de là découle la communion qu'ils ont les uns avec les autres (1 Jean 1:2, 3), communion qui est le fondement de leurs relations. Telle est la base essentielle des rapports des croyants entre eux : leur commune part en Christ, la même vie qu'ils possèdent, l'appartenance à une même famille, la connaissance d'un même Dieu et Père révélé en Jésus.

3.2 *Jouissance de la communion*

La jouissance de cette communion dépend de la façon dont nous réalisons la part qui est désormais la nôtre ; elle est étroitement liée à la manière dont nous nous laissons enseigner et diriger par le Saint Esprit qui est, tout à la fois, « l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père ! » et le « seul Esprit » qui nous unit en « un seul corps » (Rom. 8:15 ; 1 Cor. 12:13). Cette communion s'exprime tout particulièrement dans le rassemblement des saints autour du Seigneur, à sa table : nous sommes là comme la famille de Dieu, réunie sous le regard du Père, comme l'assemblée, épouse et corps de Christ, groupée autour de son Chef — plus exactement, comme ce qui en est l'expression sur la terre, si nous ne sommes que quelques-uns dans ce rassemblement qui devrait comprendre tous les enfants de Dieu, membres du corps de Christ ; mais elle ne se limite pas à la jouissance d'un tel privilège, si élevé soit-il, elle doit avoir son prolongement dans toute la vie chrétienne. La communion réalisée dans la marche dépend de l'obéissance (cf. Jean 14:21, 23) et n'est plus seulement le résultat d'une identité de nature ; elle est goûtée avec le Père et avec le Fils, comme aussi avec tous les croyants qui gardent les commandements et la parole du Seigneur. Cela nous permet de comprendre qu'il y a des degrés dans la communion que nous pouvons réaliser les uns avec les autres et cela explique le caractère pratique de nos relations. Plus la communion sera étroite dans une marche fidèle, plus nos relations fraternelles seront heureuses et bénies. Tandis que, vivant dans l'obéissance, nous n'aurons qu'une communion limitée — et par suite des relations distendues — avec celui dont la marche laisse à désirer et risque de jeter du déshonneur sur le nom du Seigneur. Un désaccord de pensées nuit à la communion (cf. Phil. 2:1, 2) et cela se traduit dans les relations.

3.3 *Matthieu 18:15-17*

La Parole nous donne des enseignements au sujet de divers cas dans lesquels il doit y avoir interruption de relations. Cette interruption est liée au fait qu'il n'y a pratiquement plus de communion dans la marche avec celui que l'Écriture nous enjoint de tenir à l'écart. Le premier d'entre eux est celui dont il est question en Matt. 18:15 à 17 : un frère a péché contre un autre. C'est ce dernier qui doit aller trouver le premier, non pour revendiquer ses droits (il n'en est pas question dans le passage) ou pour obtenir réparation, mais afin de « gagner son frère ». Ce n'est pas sans réel exercice devant Dieu qu'une telle démarche peut être faite ; une préparation morale est nécessaire et Dieu seul peut donner les paroles qui toucheront le cœur du frère visité et atteindront sa conscience, l'amenant ainsi à « écouter ». Si cette démarche est sans succès, il convient de la renouveler mais, cette fois, accompagné de « une ou deux personnes ». Un témoignage pourra être, de ce fait, présenté à l'assemblée dans le cas où la deuxième visite serait aussi inopérante que la première ; et si, ensuite, l'assemblée elle-même n'est pas davantage « écoutée », le frère offensé doit, selon l'enseignement de l'Écriture, cesser ses relations avec celui qui l'a offensé : « qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain ». Il n'a plus communion avec lui ; la communion entre les deux frères se limite au fait qu'ils sont toujours, quoi qu'il en soit, deux enfants de Dieu et qu'il y a par conséquent entre eux identité de nature. Dire alors à ce frère, sous prétexte de grâce mal comprise : vous devez pardonner à celui qui vous a fait du tort et continuer à entretenir des relations avec lui, serait peut-être très charitable en apparence, mais en réalité, ce serait l'inciter à désobéir à la Parole. — Sans doute, une telle situation ne peut se prolonger indéfiniment ; il appartiendra aux frères de l'assemblée locale de s'en occuper, s'en humiliant devant Dieu et le priant de montrer Lui-même comment il convient d'agir en la circonstance. Il y a généralement des avertissements à adresser à celui qui déjà, à trois reprises, a refusé d'écouter, des disciplines à exercer si les avertissements ne sont pas reçus. Lorsque tous les soins d'un amour diligent demeurent inefficaces, celui qui, persistant dans la méconnaissance de ses torts, manifeste ainsi une regrettable obstination, est caractérisé comme « méchant » et doit être « ôté du milieu d'elle-même » par l'assemblée, après qu'elle a « mené deuil » à ce sujet.

3.4 *2 Thessaloniens 3:14, 15*

Il est un autre cas où les relations doivent aussi être interrompues. C'est celui d'un frère qui marche dans le désordre et ne se soumet pas à l'Écriture (2 Thess. 3:14, 15). Là également, une discipline doit être exercée si les exhortations et les avertissements sont demeurés sans effet. L'assemblée est responsable de le faire ; s'y refuser ou montrer de l'indifférence serait un manque d'amour à l'égard de celui qui est en mauvais état et la méconnaissance de l'ordre qui convient à la gloire du Seigneur dans l'assemblée. Il ne s'agit pas ici de retranchement du coupable — retranchement qui, comme dans le cas précédent, deviendra nécessaire si la discipline reste inefficace — mais d'une action qui a précisément pour but de réveiller la conscience du coupable, de l'amener à se repentir, afin que l'assemblée n'ait pas à l'exclure. Il est toujours appelé un « frère » — et non pas un « homme » comme celui qui a été « ôté » en tant que « méchant » (cf. 2 Cor. 2:6) — mais il doit être « noté », « averti » et les frères et sœurs de l'assemblée sont responsables d'obéir alors à cette parole : « n'ayez pas de commerce avec lui », en d'autres termes : cessez vos relations avec lui. Est-ce là manque d'amour, comme on est parfois tenté de le penser ? Non, car cette discipline est exercée dans un amour vrai, afin que celui qui en est l'objet « ait de la honte », qu'il se sente repris dans sa conscience et soit ainsi amené à reconnaître son état, à le confesser, à s'en humilier, de manière à retrouver la communion avec Dieu et avec l'assemblée. Ce serait véritablement, malgré toutes les apparences contraires, manquer d'amour que de poursuivre des relations avec le coupable. L'assemblée aurait alors le devoir d'avertir celui qui agirait ainsi et d'exercer ensuite à son égard toute discipline appropriée s'il n'écoutait pas.

3.5 *1 Corinthiens 5*

Enfin, 1 Corinthiens 5 nous parle du troisième cas. Là, il s'agit de quelqu'un présentant les caractères du « méchant » ; l'assemblée a « mené deuil » et a dû, avec tristesse et humiliation « ôter le méchant du milieu d'elle-même ». La conduite à tenir à son égard est indiquée dans les versets 9 à 13 : les relations doivent cesser avec celui qui est dans une telle position, position qui correspond à celle

du lépreux autrefois, placé « hors du camp » et criant : « Impur ! Impur ! » afin que nul n'ait de contacts avec lui (Nombres 5:1 à 4 ; Lévit. 13:45, 46).

3.6 *Mise en pratique*

Ces enseignements sont souvent méconnus et, si même nous les connaissons, il nous semble parfois qu'il n'est pas possible de les mettre en pratique ou encore, que nous aiderons plus efficacement à la restauration du coupable en poursuivant des relations avec lui, à peu près comme s'il ne s'était rien passé. C'est généralement lorsqu'il s'agit de membres de nos familles qu'il nous paraît impossible d'obéir à ces enseignements. Entretenir des relations au mépris des injonctions de 2 Thessaloniens 3:14, 15 ou 1 Corinthiens 5:9 à 13, c'est faire passer les sentiments que nous éprouvons pour des personnes amies ou de notre parenté avant l'obéissance à la Parole, c'est risquer d'être une entrave à leur restauration, c'est — peut-être inconsciemment — s'élever contre une décision de l'assemblée, contre ce qui a été lié par elle et qui est lié dans le ciel, c'est désobéir à Dieu, à sa Parole. Une telle conduite devrait d'ailleurs provoquer l'intervention des frères ; ils sont responsables d'avertir celui qui en est coupable et, s'il n'écoute pas, l'assemblée aura sans doute à envisager telle ou telle discipline à son égard. Si la chose est tolérée, les frères manquent à leur devoir. L'indifférence à propos de semblables situations est un manque d'amour vrai envers celui qui a été retranché comme aussi envers celui qui maintient des relations avec lui. Le Seigneur donnera chaque fois, si nous sommes exercés devant Lui, la sagesse nécessaire pour agir comme il convient, avec douceur mais aussi avec fermeté. — Peut-être a-t-on supporté si souvent de telles désobéissances qu'il devient ensuite plus difficile d'intervenir. Il en est sans doute ainsi dans bien d'autres cas intéressants la vie de l'assemblée : l'ennemi nous amène à tolérer, par faiblesse, par crainte de certaines réactions, des situations qui nécessiteraient une action appropriée ; une défaillance appelle généralement une autre défaillance et, peu à peu, le mal s'étend et fait de tels progrès qu'on finit par ne plus savoir comment s'y prendre pour le réprimer. On redoute les conséquences possibles de l'action à exercer, oubliant que « la crainte des hommes tend un piège » tandis que celui « qui se confie en l'Éternel est élevé dans une haute retraite » (Prov. 29:25). Sans doute, il est très douloureux pour nos cœurs d'imposer silence à nos sentiments et de nous soumettre à des enseignements comme ceux de 2 Thessaloniens 3:14, 15 ou 1 Corinthiens 5:9 à 13 ; aussi sommes-nous aisément disposés à écouter la voix qui vient nous inciter à découvrir toutes sortes de raisons de laisser de côté tel passage de l'Écriture qui nous gêne. Prenons garde ! une voix qui nous suggère de faire ce que défend la Parole ne peut être que celle de l'ennemi. C'est toujours le « Quoi, Dieu a dit... ? » de Genèse 3:1. Certes, il ne convient pas d'accabler celui qui est l'objet d'une discipline de l'assemblée ou qui a été mis hors de communion par elle ; il doit toujours y avoir dans nos cœurs un amour profond pour lui et une vraie souffrance de le voir dans cette position, comme aussi une réelle tristesse de ne pouvoir donner libre cours à nos sentiments d'affection fraternelle. Mais notre attitude à son égard, toute empreinte de cet amour, de cette souffrance, de cette tristesse, ne doit pas être autre que celle que la Parole nous demande d'observer.

3.7 *Reprise de relations*

Peut-être un certain relâchement dans la discipline est-il parfois possible lorsque sont nettement discernés des signes de repentance et de sincère humiliation. Ces manifestations d'un travail intérieur profond seront vues, par exemple, à l'occasion de visites faites par un frère remplissant un service de sacrificateur. De tels contacts sont selon Dieu et diffèrent entièrement des relations que l'on entretiendrait avec celui que la Parole nous invite à tenir à l'écart. Comme le sacrificateur devait, sous l'économie mosaïque, surveiller l'évolution d'une plaie de lèpre (Lévit. 13:12 à 17), les frères qualifiés pour remplir un tel service doivent, dans la dépendance de Dieu, s'occuper de ceux qui ont été l'objet de la discipline de l'assemblée ou qui ont été exclus de la communion. Sagesse et intelligence spirituelles leur seront données afin qu'ils sachent quand et comment ils doivent agir. Ceux qui n'interviennent pas directement dans ce service les soutiendront par leurs prières. Tout cela est le vrai chemin de l'amour.

Mais si l'on peut parfois apporter un certain relâchement, avoir quelques relations avec celui à l'égard duquel une discipline a été exercée ou qui a été mis hors de communion, il convient cependant que ces relations soient revêtues d'un caractère de sérieux et de gravité, de telle manière qu'elle puissent aider à la pleine restauration du coupable, déjà commencée. Il convient surtout, ce point est d'une extrême importance, que la chose soit faite non dans l'indépendance mais avec l'accord des frères de l'assemblée locale. Le but recherché, c'est la restauration ; comme il serait grave d'agir à l'encontre du but poursuivi ! Des relations normales ne peuvent être reprises, dans l'entière liberté fraternelle, que lorsque, la restauration étant complète, l'assemblée a « ratifié son amour » envers celui qu'elle avait dû soit discipliner, soit retrancher.

De telles circonstances dans la vie chrétienne, dans la vie de l'assemblée, nous mettent à l'épreuve les uns et les autres : Dieu s'en sert pour manifester l'état de nos cœurs et montrer si nous désirons agir suivant nos propres pensées, si nous nous laissons guider par nos sentiments ou si, au contraire, nous voulons être fidèles et obéir à la Parole quoi qu'il puisse nous en coûter.

« Celui qui a mes commandements, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime... Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole... »

« Par ceci nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, c'est quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements ; car c'est ici l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles... » (Jean 14:21, 23 ; 1 Jean 5:2, 3).

4 *Exclusion et réintégration*

ME 1968 p.64

4.1 *Un sujet mal connu et lourd de conséquences*

La question du retranchement est sans doute, de façon assez générale, l'une des plus mal comprises qui soient, du commencement à la fin — nous voulons dire par là depuis la période de temps qui précède l'exclusion jusqu'à la restauration et à la réintégration. La méconnaissance, si fréquente, des enseignements de la Parole relatifs à cette question est à l'origine de manquements qui ont pour résultat soit de conduire à des exclusions que l'on aurait probablement pu éviter, soit d'entraver certaines restaurations. Nous sommes reconnaissants toutefois de constater les fruits d'un travail que Dieu opère en divers endroits pour ouvrir les yeux de plusieurs sur les conséquences de défaillances coupables et pour remettre à cette occasion en mémoire les enseignements de l'Écriture sur cet important sujet. Cela nous encourage à écrire les pages qui suivent, fruit de réflexions et d'expériences, dans le sentiment qu'elles sont susceptibles de répondre à des besoins actuels.

4.2 *Action préventive. L'amour qui cherche à guérir*

Qu'en est-il en tout premier lieu de la période de temps qui précède l'exclusion ? Nous savons bien que tous les croyants sont membres d'un seul et même corps, mais le réalisons-nous toujours dans la vie pratique et, en particulier, avons-nous sans cesse présente à l'esprit cette pensée : Dieu désire « que les membres aient un égal soin les uns des autres » (1 Cor. 12:25) ? C'est l'une des plus précieuses et des plus utiles manifestations d'amour fraternel que celle qui consiste à rechercher le bien de son frère, à

s'occuper de celui chez lequel a été discerné un signe d'affaiblissement spirituel ou que l'on voit s'engager dans un mauvais chemin. Pour s'en occuper avec intelligence et avec fruit, il faut commencer par demander au Seigneur ses directions, car Lui seul peut nous donner la parole à propos et nous guider dans les différentes activités qu'il peut y avoir lieu d'exercer dans ce but. Nous oublions si souvent qu'il y a dans ces activités, inconnues ou mal connues de plusieurs, la manifestation d'un amour vrai qui cherche à aider, à soigner, à guérir. En vérité, confessons-le, nous aimons peu nos frères comme nous devrions les aimer, ou nous les aimons mal, et nous méconnaissions certains caractères de la vie chrétienne, vie en un sens si difficile à vivre ; ce doit être une vie d'exercices continuels, une vie de prières et de communion avec le Seigneur. Si nous le réalisions mieux, nous nous aimerions mieux et nous aurions alors véritablement « un égal soin les uns des autres ».

4.3 Besoin de pasteurs. Responsabilité de l'assemblée

Si ce que nous venons d'écrire concerne tous les croyants sans exceptions, il y a également, en dehors de ces soins individuels mais s'y rattachant tout de même, un ministère pastoral que doivent exercer ceux que le Seigneur a qualifiés pour être les pasteurs du troupeau. Certes, le Seigneur, « grand pasteur des brebis » (Héb. 13:20), s'occupe de chacune d'entre elles, selon ce que nous lisons dans des passages bien connus, tels Ezéch. 34:16, Ps. 23 ou Jean 10 ; Chef du corps, de l'Assemblée, Il la purifie et la sanctifie, la nourrit et la chérit (cf. Éph. 5:26, 29). Nous sommes heureux de penser qu'il ne peut jamais manquer dans ce service d'amour envers les siens ; mais pour l'accomplir Il veut parfois se servir d'instruments et il y a là, pour celui qu'Il se plaît ainsi à employer, un privilège et une responsabilité. Prions beaucoup, individuellement et en assemblée, pour qu'Il suscite, forme, dirige et soutienne des frères capables de remplir ce service pastoral si nécessaire et hélas ! si négligé dans les jours actuels ! Un tel service, assuré avec l'autorité morale que donnent une marche fidèle et l'expérience acquise, pourra amener la guérison là où les soins individuels se sont révélés inefficaces. Mais si les soins pastoraux à leur tour sont sans résultat, l'assemblée a sans doute des responsabilités à exercer, des disciplines à prescrire, dont le but est de toucher une conscience restée jusque là insensible et d'y produire des sentiments de repentance et d'humiliation (cf. par exemple : 2 Thess. 3:14, 15). De telles responsabilités ne sont-elles pas souvent méconnues et par suite, trop rarement exercées ?

Ne pouvons-nous pas dire que si de semblables activités — soins individuels et pastoraux, disciplines d'assemblée — chacune à son moment et à sa place, étaient plus fidèlement remplies nous verrions sans aucun doute beaucoup moins de cas nécessitant un retranchement ? Certes, il arrive parfois que le péché ait été commis et soit manifesté de telle manière que l'assemblée doive agir tout aussitôt, se purifiant du mal en « ôtant le méchant du milieu d'elle-même », selon les enseignements de 1 Corinthiens 5. Il n'y a donc place, dira-t-on, dans de tels cas, pour aucune des activités dont nous venons de parler. Sans doute. Mais ne doit-il pas y avoir alors, pour chacun des membres du corps et en particulier pour ceux qui ont reçu un don de pasteur, un profond sujet d'humiliation : celui qui a commis la faute nécessitant son exclusion en serait-il arrivé là si l'on s'était occupé de lui comme il eût convenu et si, en tout premier lieu, le troupeau avait été nourri, fortifié, spirituellement enrichi ? N'y a-t-il pas une certaine culpabilité qui pèse, à des degrés divers, sur tous les frères et sœurs de l'Assemblée, de l'assemblée locale plus spécialement ? Un amour diligent aurait permis de discerner les premiers symptômes du mal, suscité l'exercice des soins appropriés, et conduit, si nécessaire, à une discipline d'assemblée. Chacun a donc une certaine part de responsabilité lorsqu'est mis au jour le péché commis par l'un des membres du corps.

4.4 État d'esprit dans lequel une exclusion est prononcée

Cela nous amène à considérer l'esprit dans lequel il convient d'agir lorsque, le mal étant manifesté, l'assemblée doit prononcer une exclusion. Elle doit « mener deuil » dans le sentiment : 1° de la gravité du péché aux yeux de Dieu ; 2° du déshonneur jeté sur le nom du Seigneur, Chef du corps, de l'Assemblée ; 3° de la solidarité de tous les membres du corps, de sorte que le péché commis est à la honte et à l'humiliation de l'ensemble et pas seulement de celui qui en est directement coupable ; 4° de la culpabilité qui pèse, plus ou moins, sur chacun des membres comme ayant manqué dans l'exercice des soins d'amour qui eussent pu maintenir le défaillant dans un état sain. « Mener deuil », ce n'est pas se satisfaire d'une ou deux réunions d'humiliation au cours desquelles sont prononcées des paroles peut-être parfois vite oubliées — réunions qu'il serait regrettable de convoquer seulement pour observer une sorte de rite — c'est réaliser devant Dieu, vraiment et profondément, ce que nous venons de rappeler dans les quatre points précédents. Hélas ! lorsqu'il y a lieu d'ôter le méchant, n'y a-t-il pas parfois dans nos cœurs des sentiments bien différents : une certaine conviction de supériorité qui nous conduirait plutôt à « jeter la pierre » au coupable, peut-être aussi un secret désir d'écarter quelqu'un devenu gênant en raison de sa conduite... ? Au lieu de « mener deuil », ne nous est-il jamais arrivé d'agir guidés par une sorte d'esprit judiciaire ? Et que de manquements attristants dans la forme même de l'action qui amènent fréquemment incompréhension, animosité ou aigreur !

4.5 Quelles relations ? Ce que dit l'Écriture

Qu'en est-il ensuite des relations avec la personne exclue ? Dans de trop nombreux cas, on continue à avoir avec elle des rapports normaux, comme si rien ne s'était passé ; on assure même qu'il convient de « l'entourer » afin de la ramener, et que c'est seulement ainsi qu'on lui témoigne de l'amour, comme si jamais l'amour a pu aller de pair avec la désobéissance ! On oublie, ce faisant, que le temps des soins individuels est passé ; on n'a probablement pas su les exercer au moment convenable et l'on voudrait s'y employer, de manière plus ou moins heureuse, au jour où la Parole trace à l'amour vrai un tout autre chemin. C'est ainsi que l'on peut voir, avec tristesse, une personne exclue se mêler aux frères et sœurs, à la sortie d'une réunion par exemple ; on lui serre la main, on l'embrasse, on converse avec elle comme si elle était dans une position normale... Et n'arrive-t-il pas, trop souvent, que les frères de l'assemblée locale, au lieu d'intervenir comme ce serait leur devoir, laissent faire ? Les défaillances si nombreuses que l'on est amené à constater à cet égard ont ce résultat, parmi bien d'autres : trop rares sont les vraies restaurations. Combien il est douloureux de voir des personnes retranchées depuis quelque vingt ou trente ans parfois, qui en sont toujours au même point, avec lesquelles sont maintenus des rapports fraternels mais desquelles nul « sacrificateur » ne s'est probablement occupé ! Tout cela est à notre honte et à notre confusion, manifestant notre manque d'amour et notre peu d'obéissance à la Parole — les deux vont ensemble : c'est l'obéissance qui prouve l'amour, l'obéissance seule !

Que nous enseigne l'Écriture ? Celui qui a été exclu, après que le péché commis a été mis au jour, ou bien après que les soins individuels et pastoraux, les disciplines d'assemblée se sont révélés inefficaces, manifestant seulement la « rébellion » et « l'obstination » du coupable et déterminant ainsi son caractère de « méchant » (cf. 1 Sam. 15:23 : « car la rébellion est comme le péché de divination, et l'obstination comme une idolâtrie et des théraphim »), celui qui a été exclu après que l'assemblée a vraiment « mené deuil », se trouve dehors, dans la position du lépreux hors du camp d'Israël (cf. 1 Cor. 5:2, 9 à 13). Il semble que, dans un premier temps, il soit préférable de laisser celui qui a dû être retranché — retranché non pas du corps de Christ mais de la communion de l'assemblée — seul avec Dieu. Il est resté sourd au langage des frères, insensible aux soins individuels, au service pastoral, à la discipline de l'assemblée ; maintenant c'est Dieu qui le prend à l'écart pour lui parler. Ce « tête-à-tête » avec Dieu est nécessaire en vue de sa restauration, qui voudrait le troubler ? — Il y a, nous n'en doutons pas, une période de temps durant laquelle nul ne doit

s'occuper de celui qui a été retranché ; ce n'est pas de la dureté de cœur, c'est la preuve de l'amour selon Dieu. Plusieurs considèrent que les relations de famille doivent avoir le pas sur tout le reste et notamment sur l'obéissance à une injonction aussi précise que celle de 1 Corinthiens 5:11 ; la Parole nous dit tout autre chose dans des passages tels que Matthieu 10:37, Marc 3:33 à 35 parmi bien d'autres. Certes, il est très douloureux pour un cœur qui aime d'observer l'attitude qui nous est demandée, mais si nous avons vraiment le désir d'être fidèles au Seigneur Il nous donnera Lui-même la force d'obéir sans murmures et sans raisonnements.

4.6 Service sacerdotal. Reprise de relations

Dans la suite, Dieu peut mettre au cœur de certains frères (plus particulièrement ceux qui sont qualifiés pour remplir un ministère pastoral qui correspond ici, en somme, au service du sacrificateur en Lévitique 13) d'aller examiner l'état de la « plaie ». Une très courte visite suffit parfois pour montrer que l'état est aussi mauvais que lors du retranchement ; dans ce cas, il est indiqué de laisser le lépreux hors du camp, toujours seul avec Dieu. Si, au contraire, ont été discernés des indices d'une œuvre de repentance, un utile service peut être rempli : l'amour à manifester, leur propre responsabilité devant Dieu, doivent conduire les frères qualifiés pour cela à s'occuper de celui qui a été exclu, afin de lui être en aide et de l'amener peu à peu à un profond jugement de soi-même qui produira l'humiliation nécessaire. Hélas ! ce service est trop souvent négligé. De telles défaillances peuvent être une des causes, chez celui qui a été retranché, d'un endurcissement de plus en plus marqué ou, au contraire, de l'accablement dont parle l'apôtre Paul en 2 Corinthiens 2:7.

Tant qu'il n'a pas été réintégré dans la communion de l'assemblée, celui qui a été retranché est « hors du camp », dans la position que définit Lévitique 13:45, 46. Il doit non seulement s'abstenir de tout contact avec les frères et sœurs en communion mais encore avertir ceux qui, dans l'ignorance ou l'oubli de sa position, viendraient à lui — tel le lépreux criant : « Impur ! Impur ! ». Quant à la conduite que sont responsables d'avoir à son égard les frères et sœurs de l'assemblée, elle est clairement tracée par 1 Corinthiens 5:11 et chacun aura à rendre compte à Dieu de ses propres désobéissances. Peut-être une certaine reprise de relations est-elle possible dans des cas particuliers ; elle ne doit jamais avoir lieu cependant sans l'approbation des frères de l'assemblée locale qui, ayant exercé le service du sacrificateur, ont pu discerner les signes d'un travail de restauration et elle doit se limiter, semble-t-il, à une courte période, précédant la réintégration dans la communion de l'assemblée. En outre, ces relations doivent présenter un caractère de sérieux et de gravité, bannir toute légèreté et frivolité.

4.7 Démarche initiale de la réintégration

Une autre question mérite aussi d'être examinée : celui qui a été exclu doit-il lui-même demander à être réadmis en communion ? C'est ce qui a lieu assez fréquemment et c'est même parfois devenu tellement courant que beaucoup estiment que c'est bien la personne retranchée qui doit faire le premier pas. Nous agissons souvent par habitude sans nous demander si ce que nous faisons a un fondement scripturaire ; lorsqu'il en est ainsi nous avons tendance à nous écarter de plus en plus de l'enseignement de la Parole car les traditions se transmettent la plupart du temps avec des changements, insignifiants en apparence mais qui insensiblement nous amènent à nous éloigner toujours plus de la voie tracée par l'Écriture. — Nous pourrions envisager la réintégration à l'initiative de celui qui a été exclu si nous avions, dans les chapitres 13 et 14 du Lévitique, un enseignement tel que celui-ci : « quand le lépreux verra que sa plaie est guérie, il ira vers le sacrificateur et demandera à être admis à nouveau dans le camp d'Israël ». Mais la Parole nous enseigne tout autre chose ! Qui est en état de discerner l'état d'une plaie, le lépreux ou le sacrificateur ? Le sacrificateur seul. Et « au jour de sa purification », que fait le lépreux ? Rien. On « l'amène » au sacrificateur (Paul agit en quelque sorte de la même manière : il amène « un tel homme » à l'assemblée de Corinthe — 2 Corinthiens 2:5 à 11) et le sacrificateur « sort hors du camp », « voit » le lépreux et constate sa guérison (cf. Lévit. 14). C'est le sacrificateur qui opère, lui seul est qualifié pour le faire. De même, Paul ne dit pas à celui qui avait été exclu par l'assemblée de Corinthe et qu'il estimait désormais restauré : « vous devez maintenant demander à être réintégré », pas plus qu'il n'écrit aux Corinthiens : « attendez qu'un tel homme exprime le désir de retrouver la communion ». Tout au contraire, il exhorte l'assemblée de Corinthe à « ratifier envers lui son amour » : c'est elle qui doit prendre l'initiative de l'action. — Est-il besoin de rappeler à ce sujet que l'apôtre, bien que persuadé que celui qui avait été retranché était maintenant restauré, l'appelle toujours « un tel homme » — et non pas : un frère — tant que l'assemblée n'a pas ratifié envers lui son amour et, si disposé qu'il soit à pardonner, il ne le fera que lorsque l'assemblée l'aura fait elle-même. Dire : « je considère telle personne qui a été exclue comme maintenant restaurée et, bien que l'assemblée ne l'ait pas réintégré, je m'estime cependant autorisé, par le seul fait de sa restauration, à reprendre avec elle des relations fraternelles normales », ne serait-ce pas se croire plus sage que l'apôtre Paul ? Pourquoi attend-on parfois que celui qui a été exclu demande sa réintégration ? Peut-être parce que le service du sacrificateur n'est pas toujours rempli : si l'on ne « voit » pas l'état de la plaie du lépreux, peut-on être à même de dire si elle est, ou non, guérie ? Cela nous montre qu'une défaillance, une négligence dans le service qui nous incombe peut être génératrice d'une manière d'agir différente de celle enseignée dans la Parole.

4.8 Confession d'un péché ignoré par d'autres

Le cas peut se produire d'un croyant, en communion à la table du Seigneur et ayant commis un péché ignoré de tous, qui, se sentant repris dans sa conscience, confesse de lui-même sa faute. Y a-t-il lieu de l'exclure malgré cette confession ? Sans doute, car l'assemblée doit d'une part « mener deuil » au sujet du péché commis, reconnaître avec douleur que si elle avait été en bon état le mal aurait été manifesté tout aussitôt et, d'autre part, se purifier du mal. Mais il semble bien que, dans un cas de ce genre, le service du sacrificateur doive s'exercer sans qu'aucun délai soit nécessaire, de manière à ce que si la restauration est complète, la « plaie » guérie, celui qui a été exclu puisse être réadmis en communion sans attendre davantage ; par contre, si le travail de restauration n'est pas achevé, le service rempli aura pour but d'aider celui qui a encore certaines choses à juger. — Nous recommandons, sur ce point particulier, la lecture d'une lettre de S. P., parue dans le M. E., année 1927, page 236.

L'ennemi est sans cesse en activité — et depuis le commencement, Actes 5 nous le montre pour essayer d'introduire le mal dans l'Assemblée. Que le Seigneur nous donne d'être vigilants et de savoir exercer, chacune à son moment, les diverses activités qui conviennent pour maintenir l'Assemblée pure « de toute souillure de chair et d'esprit » (2 Cor. 7:1) et chacun des membres du corps dans l'heureux état où peut être goûtée la communion avec le Seigneur, de laquelle découle celle dont nous sommes appelés à jouir les uns avec les autres !

5 L'amour couvre une multitude de péchés (1 Pierre 4:8)

ME 1968 p.29

5.1 Péché couvert : oublié ou confessé ?

« L'amour couvre une multitude de péchés ». Cette affirmation ne signifie pas ce que certains voudraient lui faire dire. Il arrive en effet que, un péché commis étant venu à la connaissance de plusieurs, un frère mette en avant ce passage pour assurer qu'il faut oublier la

chose. Nul, dira-t-il, ne doit s'en occuper. Ce faisant, il sera persuadé de manifester « un amour fervent » ; et il accusera d'en manquer totalement celui qui estime, à juste titre pourtant, qu'un péché « découvert » doit être « couvert » d'une manière bien différente, propre à produire chez le coupable une profonde conviction de péché et l'amener à une vraie confession qui seule pourra le conduire à une pleine restauration. Il est d'ailleurs assez surprenant que le même croyant qui dira à un incrédule : vous ne pouvez connaître la part heureuse d'un racheté de Christ tant que vous n'aurez pas confessé vos péchés, dise ensuite, lorsqu'il s'agit d'un enfant de Dieu qui a péché et qui n'a ni reconnu ni, à plus forte raison, confessé son péché : n'en parlons surtout pas, ni à lui ni à d'autres, recouvrons tout cela du voile de l'amour !

Or, l'Écriture nous enseigne que le péché ne peut être « couvert » qu'après qu'il a été confessé à Dieu. Le Psaume 32 en particulier est aussi clair que possible à ce sujet : tant que David s'est tu, « ses os ont dépéri » et « sa vigueur s'est changée en une sécheresse d'été », mais dès qu'il a « fait connaître son péché », quand il a « confessé ses transgressions à l'Éternel », Dieu a « pardonné l'iniquité de son péché ». Du moment qu'il « n'a pas couvert son iniquité », il a pu goûter la béatitude dont il parle au début du Psaume : « Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert » (v. 3 à 5 et 1). Le péché est donc « couvert » une fois confessé, et il ne peut l'être sans cela.

Nous comprenons ainsi la portée de l'affirmation rappelée à l'en-tête de ces lignes : l'amour selon Dieu doit s'exercer à l'égard de celui qui a péché afin de l'amener à la confession qui lui procurera la joie du pardon. C'est de cette manière seulement que l'amour peut « couvrir une multitude de péchés ».

5.2 Ramener un pécheur de son égarement (Jacques 5:20)

L'apôtre Jacques écrit à la fin de son épître : « Celui qui aura ramené un pécheur de l'égarement de son chemin, sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés » (5:20). Comment peut-il le « ramener » ? En le conduisant à la pleine conscience de son état de péché et à la confession de cet état. Le contexte (v. 14 à 18) le confirme d'ailleurs. Dans ces versets, nous avons d'abord le cas d'un malade qui fait appel aux anciens de l'assemblée ; si la maladie a été permise par Dieu dans l'exercice de son gouvernement, à la suite de péchés commis, le service des anciens devra avoir pour objet et pour résultat d'amener le malade à les confesser : « et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné », la discipline prendra fin, le malade sera « relevé » (v. 14, 15). Nous avons ensuite la confession de nos fautes « l'un à l'autre » (v. 16), confession faite à un croyant particulièrement connu, en qui l'on a pleine confiance et auquel on peut s'ouvrir sans crainte. Enfin l'apôtre rappelle le cas du peuple d'Israël aux jours d'Élie : le gouvernement de Dieu s'est exercé à la prière d'Élie, mais après la confession de son état (cf. 1 Rois 18:36 à 39) le peuple, toujours à la prière du prophète, a goûté à nouveau la bénédiction divine.

L'apôtre conclut en nous montrant l'importance des soins à exercer à l'égard d'un croyant qui a péché (v. 19), comme aussi le privilège qu'il y a à « ramener un pécheur de l'égarement de son chemin » (v. 20). Le service de l'évangélisation est très précieux : amener une âme à la confession, réelle et profonde, de son péché, à « la repentance envers Dieu » et à « la foi en notre Seigneur Jésus Christ » (cf. Actes 20:21), c'est « sauver cette âme de la mort », de la mort éternelle (remarquons, par parenthèse, que Jacques 5:20 met surtout l'accent sur un service individuel, dont l'importance est trop souvent méconnue). Tout aussi précieux est le service que nous pouvons être conduits à remplir envers un croyant qui a péché. Il peut être accompli, et c'est même souvent ainsi qu'il doit l'être, sans que les choses soient rendues publiques, mais il faut qu'il soit exercé de manière à produire une profonde conviction de péché qui conduira à la confession et à la restauration.

5.3 Conditions pour pouvoir « ramener » un pécheur

5.3.1 Amour fervent

Pour cela, il faut véritablement « un amour fervent », comme nous le dit Pierre dans sa première épître (4:8), amour qui doit toujours présider aux relations des membres du corps de Christ les uns avec les autres. C'est bien dans ce courant de pensées que l'apôtre continue, quoiqu'il ne nous parle pas des vérités concernant le corps de Christ, sujet développé dans les écrits de l'apôtre Paul : « Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu... » (ib. 10, 11). Dieu désire « qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un égal soin les uns des autres » (1 Cor. 12:25).

5.3.2 Prière + service individuel + ministère pastoral + discipline

Cet « égal soin les uns des autres » implique l'exercice de diverses activités ; en dehors de la prière, qui est la plus importante et sans laquelle toutes les autres seraient sans grand fruit, nous pouvons, semble-t-il, en distinguer trois principales : en premier lieu, le service individuel d'un croyant à l'égard d'un autre ; ensuite, le ministère pastoral exercé par ceux que le Seigneur qualifie pour cela ; enfin, la discipline qui incombe à l'assemblée et dont on a dit à juste titre qu'elle était « une prérogative de l'amour », ce qui est généralement si mal compris. Combien il est vrai que ces diverses activités sont trop peu remplies, et si imparfaitement quand elles le sont !

5.4 Le service individuel de frère à frère

Pensons-nous assez à la valeur et à l'utilité d'un service individuel ? Sommes-nous assez exercés devant le Seigneur à ce sujet afin qu'il nous donne Lui-même la sagesse et le discernement nécessaires, la parole à propos ? Savons-nous ce que c'est que « parler l'un à l'autre », dans le sens que Malachie 3:16 donne à cette expression ? Quel encouragement à le faire nous avons cependant dans ce passage ! Savons-nous réaliser l'exhortation de Hébreux 3:13 : « Exhortez-vous l'un l'autre chaque jour, aussi longtemps qu'il est dit : Aujourd'hui, afin qu'aucun d'entre vous ne s'endurcisse par la séduction du péché » ? Et si l'adversaire, en raison de notre manque de vigilance, a réussi à nous égarer, connaissons-nous le prix de cette ressource : « Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, en sorte que vous soyez guéris » ? (Jacques 5:16). Sans doute nos cœurs sont-ils heureux de retenir, dans les jours de deuil, l'exhortation de l'apôtre : « Consolez-vous donc l'un l'autre par ces paroles », mais nos consciences sont-elles touchées par celles du chapitre qui suit : « C'est pourquoi exhortez-vous l'un l'autre et édifiez-vous l'un l'autre, chacun en particulier, comme aussi vous le faites » (1 Thes. 4:18 ; 5:11) ? Les Thessaloniens le faisaient, l'apôtre leur en rend témoignage. Que dirait-il de nous ? Quels soins nous devrions avoir les uns à l'égard des autres ! Seul un amour fervent et sincère — amour pour le Seigneur, amour pour les frères — peut nous conduire à cette sainte et utile activité. Retenons l'exhortation de l'apôtre Pierre dans sa première épître : « Ayant purifié vos âmes par l'obéissance à la vérité, pour que vous ayez une affection fraternelle sans hypocrisie, aimez-vous l'un l'autre ardemment, d'un cœur pur » (1:22). L'obéissance à la Parole « purifiera » notre âme, la débarrassera de toutes les pensées mauvaises issues de la chair, de tous les sentiments que peut faire naître en nous la vieille nature et nous pourrions ainsi avoir entre nous « une affection fraternelle sans hypocrisie » — ses manifestations extérieures correspondant à notre état intérieur — et nous aimer « l'un l'autre » comme doivent s'aimer des enfants de Dieu, « ardemment, d'un cœur pur », les affections du cœur étant pures de tout ce qui ne conviendrait pas. Oui, « prenons garde l'un à l'autre pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres » (Héb. 10:24) !

Matthieu 18:15 nous enseigne également au sujet d'un service individuel : celui qui doit être rempli par un frère vis-à-vis d'un autre qui a péché contre lui. Il s'agit bien d'une activité strictement individuelle — « entre toi et lui seul » — exercée afin de toucher la conscience — « va, reprends-le » — de telle manière que le frère qui a péché « écoute » et soit « gagné ». S'il n'écoute pas, une deuxième démarche doit être faite et, cette fois, il ne s'agit plus à proprement parler d'un service individuel puisque « une ou deux personnes » doivent y être associées qui, éventuellement, pourront « établir » les choses devant l'assemblée. Si alors l'assemblée n'est pas plus écoutée que ne l'ont été les frères amenés à intervenir jusque-là, une discipline doit être exercée à l'égard de celui qui a péché et a refusé de reconnaître et de confesser sa faute : c'est une discipline individuelle — « qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain » — mais qui ne doit être exercée qu'après la constatation de l'inefficacité des soins dont il est question dans les versets 15 et 16 du chapitre et l'intervention de l'assemblée selon ce qui nous est dit au verset 17. Dans des cas semblables, l'enseignement de ce passage est souvent méconnu, et si même il y a un réel désir de l'observer, les actions exercées le sont dans nombre de cas d'une manière qui diffère plus ou moins de ce qui nous est demandé. C'est sans doute là qu'il faut chercher la cause de bien des échecs dans les démarches entreprises, et du maintien de situations qui sont un motif de souffrance dans l'assemblée.

5.5 Service pastoral (Gal. 6:1)

C'est encore d'un service individuel, mais pouvant aussi être considéré comme un service pastoral, qu'il est question dans le chapitre 6 de l'épître aux Galates (v. 1). Si quelqu'un « s'est laissé surprendre par quelque faute », il appartient à des frères « spirituels » de « redresser un tel homme dans un esprit de douceur » et non dans un sentiment de supériorité : « prenant garde à toi-même » est-il ajouté, « de peur que toi aussi tu ne sois tenté ». Combien il est attristant que ce service ne soit pas mieux rempli, cela d'autant plus qu'il incombe à des frères « spirituels » qui, par conséquent, du fait même de leur spiritualité, devraient être mieux que d'autres en mesure de répondre à la pensée de Dieu lorsque quelqu'un s'est « laissé surprendre par quelque faute » !

Nous avons dans ces divers passages, et sans doute y en a-t-il d'autres encore, un ensemble d'exhortations que nous devrions avoir à cœur de réaliser et qui constitueraient l'heureuse mise en pratique de 1 Corinthiens 12:25.

Si le service individuel des uns à l'égard des autres est tellement négligé, que dire du service pastoral ? Prions beaucoup, individuellement et en assemblée, pour que le Seigneur suscite, forme et prépare, envoie, dirige et soutienne de vrais pasteurs pour son assemblée ! Il y a des brebis perdues qu'il faut chercher, des brebis égarées qu'il convient de ramener, d'autres qui sont blessées et qui ont besoin d'être bandées, et des brebis malades qu'il est nécessaire de fortifier (cf. Ézéchi. 34:16). Certes, Celui qui est le « souverain pasteur des brebis » le fera car c'est un fidèle et bon Berger, mais Il veut, dans sa grâce infinie, employer des serviteurs pour l'accomplissement de ce service pastoral et c'est un précieux privilège qu'Il leur accorde ainsi. Que nul de ceux qu'Il qualifie Lui-même pour ce ministère ne reste en arrière ! Quel exemple nous donne à cet égard celui qui a été évangéliste, prophète et docteur, mais aussi un pasteur, et quel pasteur ! Lorsque l'apôtre Paul — car c'est de lui que nous voulons parler — fait ses adieux aux anciens d'Éphèse, il leur dit notamment ceci : « C'est pourquoi veillez, vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai cessé nuit et jour d'avertir chacun de vous avec larmes » (Actes 20:31). Les expressions soulignées nous disent assez avec quel amour, quel intérêt pour chacune des brebis du troupeau, quelle constance et quelle persévérance, quel travail de cœur, l'apôtre exerçait son ministère pastoral ! Pussions-nous être ses imitateurs comme il l'était lui-même de Christ !

5.6 Disciplines diverses

Il y a enfin les diverses disciplines que l'assemblée peut être amenée à exercer, notamment celle dont il est question en 2 Thessaloniciens 3:14, 15 : elle concerne celui « qui n'obéit pas », manifestant ainsi sa volonté propre, son obstination. La sagesse de Dieu saura montrer dans quels cas l'assemblée doit intervenir de cette manière. Celui qui est l'objet d'une telle discipline est « noté » et les relations avec lui doivent être interrompues : « n'ayez pas de commerce avec lui ». Cela constitue pour lui un très sérieux avertissement et doit produire en lui un sentiment de « honte » qui le conduira à la repentance, seul vrai chemin de la restauration et de la bénédiction ! Ils apportent une entrave à ce travail de restauration et ils désobéissent à la Parole, ceux qui continuent à avoir des relations avec quelqu'un faisant l'objet d'une semblable discipline, comme aussi d'ailleurs avec celui qui a dû être exclu de la communion. Et c'est leur propre cas qui devrait alors susciter l'exercice d'un service pastoral en premier lieu et d'une discipline appropriée ensuite, si les soins pastoraux se sont révélés inefficaces.

5.7 Conclusion

Combien il est vrai que nous manquons beaucoup dans l'accomplissement de ces activités diverses, qu'il s'agisse des soins individuels, du ministère pastoral ou de la discipline ! Cela parce que nous fait défaut un amour réel et profond, un amour selon Dieu pour nos frères. Que le Seigneur produise un tel amour dans nos cœurs et nous amène à peser notre responsabilité, à considérer le privilège qu'il y a pour nous à y faire face ! Le péché, quand il y en a, confessé et jugé ; les plaies, soignées et guéries ; la foi, soutenue et fortifiée, il y aura alors une heureuse communion réalisée avec Dieu et entre frères, comme aussi plus de vie et de prospérité spirituelle dans les assemblées !

6 Que chacun s'éprouve soi-même (1 Cor. 11:28)

ME 1967 p. 253

6.1 Mémorial précieux et responsabilités

Le Seigneur nous a laissé pour le temps de son absence un mémorial qui nous est précieux parce qu'il nous rappelle ses souffrances et sa mort, mais aussi parce qu'il est précieux à son propre cœur. Il désire que nous y participions, nous ses rachetés auxquels il adresse cette invitation : « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc 22:19 ; 1 Cor. 11:24, 25). Que nos cœurs soient toujours plus sensibles à un tel privilège et, en même temps, que nos consciences soient profondément exercées quant aux responsabilités qui s'y rattachent.

6.2 Danger de profanation

Nous ne pouvons en effet participer à ce mémorial que si nous sommes dans un bon état moral, sous peine de le profaner. Cette vérité, importante à maintenir pratiquement, nous est présentée déjà, en figure, dans l'Ancien Testament. Aaron et ses fils devaient laver leurs mains et leurs pieds à la cuve d'airain avant de remplir leur service à l'autel : « Quand ils entreront dans la tente d'assignation, ils se laveront avec de l'eau, afin qu'ils ne meurent pas, ou quand ils s'approcheront de l'autel pour faire le service, pour faire fumer le sacrifice fait par feu à l'Éternel. Ils laveront leurs mains et leurs pieds, afin qu'ils ne meurent pas » (cf. Exode 30:17 à 21). « Mourir », dans ces versets, correspond pour nous aujourd'hui à perdre la communion. Toute souillure est un obstacle à la communion ; si nous n'avons pas « lavé nos mains et nos pieds à la cuve d'airain », nous pouvons peut-être prétendre avoir communion avec Dieu, mais, en vérité, Dieu peut-Il alors avoir communion avec nous ? Ne perdons jamais de vue que s'approcher de

la table du Seigneur avec un cœur non jugé, une conscience chargée, pour y participer au mémorial qu'il nous a laissé, c'est y apporter la souillure qui aurait dû être ôtée par le lavage à la cuve d'airain.

6.3 *Danger encouru par tous*

Cet enseignement est pleinement confirmé par celui que nous donnent les Évangiles et les Épîtres. Lors de l'institution de la Cène, le Seigneur déclare à ses disciples : « En vérité, je vous dis que l'un d'entre vous me livrera ». N'était-ce pas pour produire en eux un profond exercice de conscience avant qu'ils ne prennent le pain et la coupe qu'il allait leur présenter ? Il ne dit pas : Judas, mais « l'un d'entre vous », afin que chacun des disciples ait pleinement conscience qu'il était capable de livrer son Maître et soit ainsi amené à se juger lui-même. Oublierions-nous que la chair est toujours en nous, qu'elle est toujours la même et qu'elle nous conduira toujours, si nous la laissons agir, à commettre le péché ? (cf. Matthieu 26:20 à 25 ; Marc 14:17 à 21 — Dans ce dernier passage, lisons tout particulièrement le verset 19 : « Et ils commencèrent à s'attrister, et à lui demander l'un après l'autre : Est-ce moi ? »).

6.4 *S'éprouver soi-même et seulement alors manger*

Il revenait à l'apôtre Paul, qui a « reçu du Seigneur ce qu'aussi il nous a enseigné », de nous donner sur ce point les enseignements les plus précis et les plus clairs : « Mais que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe » (cf. 1 Cor. 11:23 et suivants). « Ainsi », et pas autrement. Le désir du Seigneur est sans aucun doute que chacun de ses rachetés « mange du pain et boive de la coupe », mais jamais « indignement » ! Nous sommes tout disposés à nous saisir du privilège, pensons-nous toujours aux responsabilités qu'il entraîne ? Manger du pain, boire de la coupe, tel est l'heureux privilège du racheté mais il ne peut le faire — c'est sa responsabilité — « qu'ainsi », c'est-à-dire après s'être jugé lui-même, avec sincérité et droiture, dans la lumière de Dieu. Si nous ne pratiquons pas ce jugement de nous-mêmes avant de participer à la Cène, nous aurons à connaître le jugement du Seigneur (cf. 1 Cor. 11:31) : soit par le moyen de l'assemblée si elle est en bon état et à même de faire face à la responsabilité qui lui incombe, soit directement comme ce fut le cas à Corinthe (ib. 30).

Tel est l'enseignement de l'Écriture. Si donc un rassemblement avait dans son sein nombre de frères ou sœurs en mauvais état, un état non jugé, et se révélait sans force pour ôter le mal, affirmerait-on que, malgré cela, il peut connaître les privilèges et les joies de la réunion autour du Seigneur pour la fraction du pain ? Ne serait-ce pas inciter les frères à manger et boire « indignement » et, par conséquent, à « manger et boire un jugement contre eux-mêmes » (ib. 29) ? Ne convient-il pas au contraire de remplir à leur égard un service d'amour susceptible de les amener à prendre conscience de leur véritable état afin de s'en humilier, de le juger devant Dieu, de manière qu'ils connaissent une pleine restauration et retrouvent ainsi la joie de la communion ?

6.5 *Ce qui arrive si le péché est toléré*

Peut-être passons-nous, avons-nous passé trop légèrement sur de semblables circonstances ? Si le Seigneur nous arrête et nous parle, persisterons-nous à agir de la même façon, refuserons-nous d'écouter et de comprendre ce qu'il veut nous dire ? Et peut-être faut-il chercher dans la coupable légèreté manifestée parfois au sujet de la sainteté de la table du Seigneur le pourquoi de bien des disciplines qui nous atteignent, comme autrefois l'assemblée de Corinthe (ib. 30). Certes, Corinthe a connu un attristant état de désordre mais cette assemblée n'est pas restée insensible aux paroles qui lui ont été adressées et elle a eu la force de juger le mal qui était dans son sein. Nous nous égarerions si nous pensions que l'apôtre encourageait cette assemblée à continuer à célébrer la Cène quel que puisse être son état moral, en nous appuyant pour cela sur l'exhortation du chapitre 5 de sa première épître : « C'est pourquoi célébrons la fête, non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des pains sans levain de sincérité et de vérité » (v. 8). Remarquons en premier lieu que, dans ce verset, l'accent est mis sur l'expression terminale : « avec des pains sans levain de sincérité et de vérité ». Ensuite, la « fête » que, comme les Corinthiens, nous sommes exhortés à célébrer n'est pas ici ce qui correspond à la pâque mais bien à la fête des pains sans levain liée à la pâque (Ex. 12:18). La Cène — le souper, le repas — correspond à la pâque ; pour que nous ne soyons pas en danger de « manger le pain ou boire la coupe du Seigneur indignement » (1 Cor. 11:27), notre vie pratique doit manifester les caractères de la fête des pains sans levain. Le « c'est pourquoi » qui précède « célébrons la fête » montre bien que cette exhortation découle du fait que « notre pâque, Christ, a été sacrifiée ». La mort de Christ a ôté nos péchés, nous a délivrés du péché, pourrions-nous donc vivre dans le péché, tolérer le péché ? Un croyant ne le peut pas (cf. Rom. 6:1, 2), une assemblée pas davantage. D'où l'exhortation du verset 7 : « Ôtez le vieux levain, afin que vous soyez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain ». Quant à sa position devant Dieu, l'assemblée — le croyant aussi — est « sans levain » ; mais il y a la marche pratique et, à ce point de vue, le mal peut pénétrer dans l'assemblée, de la souillure peut y être apportée. C'est pourquoi l'apôtre écrit à l'assemblée de Corinthe : « Ôtez le vieux levain ». Cette exhortation ne se comprendrait pas si l'on méconnaissait la différence qu'il y a entre la position et la réalisation pratique de la position ; « ôtez le vieux levain » serait en contradiction avec « vous êtes sans levain ». C'est donc toute notre vie pratique qui doit correspondre à ce que nous présente, dans l'Ancien Testament, la fête des pains sans levain. — Soulignons, par parenthèse, la différence qui existe à un certain point de vue entre un croyant et une assemblée : si un croyant a péché il ne perd pas pour autant la vie éternelle qu'il a reçue par la foi en Christ et en son œuvre, même s'il devait déloger n'ayant jamais jugé sa faute — ce qu'il n'a pas jugé ici-bas le sera au tribunal de Christ ; tandis qu'une assemblée qui tolérerait le mal sans le juger peut fort bien en arriver, si elle demeure sourde à tous les appels à la repentance, à perdre son caractère d'assemblée — que de « lampes » ont été ôtées, hélas ! Apocalypse 2:2 à 5 nous dit pour quel motif le Seigneur, à moins que l'assemblée ne se repente, va « ôter la lampe de son lieu ». Et la lampe a été ôtée à Éphèse !

6.6 *Conclusion*

Nous sommes heureux de nous emparer de nos privilèges, nous oublions facilement les responsabilités qui en découlent. Pussions-nous apprécier toujours davantage le privilège qui nous est accordé de pouvoir participer à la Cène du Seigneur, à sa table ; nous l'apprécierions vraiment si nous nous approchons avec des cœurs profondément jugés, n'oubliant pas l'exhortation de l'apôtre : « Mais que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ».

7 *Couvrir le péché*

ME 1974 p. 113

7.1 *Pleine confession du péché*

L'ennemi est sans cesse à l'œuvre pour essayer d'amener le croyant à pécher ; par mille moyens, généralement très subtils, il l'incite à la désobéissance et, lorsqu'il est parvenu à ses fins, il s'efforce de le maintenir dans cet état, de l'empêcher de retrouver par la confession, que suit le pardon, la communion avec Dieu. N'arrive-t-il pas qu'il apporte des entraves à la confession du péché en suggérant à ceux qui sont en contact avec le coupable de manifester à son égard une sorte de contrefaçon de l'amour, qui les amène à recouvrir le péché du voile de l'oubli ? Il se sert de la Parole, comme il s'en est servi lorsqu'au désert il tentait l'Homme parfait : ce

sont des passages comme 1 Pierre 4:8 ou Jacques 5:19, 20 qu'il met en avant, passages dont le sens est faussé et sur lesquels certains croient pouvoir s'appuyer pour cacher un péché commis. Ce faisant, ils sont persuadés de manifester à l'égard du coupable un « amour fervent ». Combien est rusé et subtil l'ennemi auquel nous avons affaire et combien facilement nous tombons dans ses pièges !

7.2 Passages pertinents

La signification de ces passages a été donnée par nos devanciers, rappelée il y a peu de temps (M. É. 1968, p. 29 à 31 ; Voir aussi M. É. 1972, p. 167 et 168 (Réd.)) ; il paraît cependant utile d'y revenir encore. Nous citerons dès le début de cet article :

Prov. 10:12 : « La haine excite les querelles, mais l'amour couvre toutes les transgressions ».

Prov. 17, 9 : « Qui couvre une transgression cherche l'amour, mais celui qui répète une chose divise les intimes amis ».

Jacques 5, 19, 20 : « Mes frères, si quelqu'un parmi vous s'égare de la vérité, et que quelqu'un le ramène, qu'il sache que celui qui aura ramené un pécheur de l'égarement de son chemin, sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés ».

1 Pierre 4:8 : « Mais, avant toutes choses, ayant entre vous un amour fervent, car l'amour couvre une multitude de péchés ».

7.3 Proverbes 10:12

À propos du premier de ces passages, l'un de nos conducteurs écrit : « Mais si l'amour est dans le cœur, il « couvre toutes les transgressions ». N'en a-t-il pas été ainsi de l'amour de Christ ? En vertu de son œuvre d'amour, pas une seule de nos iniquités ne subsiste (Ps. 32:1). Et à propos du second : « Qui couvre une transgression cherche l'amour » : l'amour est son but dans l'acte de couvrir le péché, de ne pas le divulguer ; il ne désire pas cacher le péché, mais il veut relever le transgresseur » (H. R., Étude sur les Proverbes) — c'est nous qui soulignons, dans ces citations, deux membres de phrase particulièrement importants.

Il est certain qu'il est toujours regrettable, pour reprendre des expressions employées par l'auteur de cette Étude, de « parler de la transgression, d'en répéter le récit, de la divulguer », mais il serait sans doute plus regrettable encore de laisser dans l'état où il se trouve celui qui l'a commise. Ce serait là tout le contraire de l'amour.

Un amour vrai suggérera les divers moyens à employer pour toucher le cœur, et par là la conscience de celui qui a péché. Celui qui exercera un tel amour n'ira pas çà et là rapportant la faute du coupable, mais il s'emploiera à produire chez lui le sentiment, d'une part, de la gravité du péché aux yeux de Dieu et, d'autre part, de la nécessité de la confession, grâce à laquelle il connaîtra la douceur du pardon : « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1:9). C'est alors, et alors seulement, que le péché sera « couvert », dans le sens que donne à ce terme le Ps. 85 : « Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple, tu as couvert tous leurs péchés », comme aussi le Ps. 32 : « Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert !... Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas couvert mon iniquité ; j'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel ; et toi, tu as pardonné l'iniquité de mon péché » (v. 1 et 5). Dans le premier verset, le péché est « couvert » à la suite de sa confession et parce que, à la croix, Christ en a fait l'expiation ; tandis que, dans le verset 5, le mot « couvert » a le sens de : caché, dissimulé. Tant que David cachait son péché, il était dans l'état que dépeignent les versets 3 et 4 ; après qu'il l'a eu confessé (v. 5), il a connu le pardon et le bonheur dont il est question dans les deux premiers versets du Psaume.

7.4 1 Pierre 4:8

À propos du passage cité de la 1ère épître de Pierre, nous lisons dans les Études sur la Parole, de J. N. D. : « Si même il y a des méfaits — des péchés — l'amour s'en occupe, l'offenseur est ramené et restauré par la charité de l'assemblée ; les péchés sont ôtés de devant les yeux de Dieu, ils sont couverts. C'est une citation de Proverbes 10:12 : « La haine excite les querelles, mais l'amour couvre toutes les transgressions ». Nous avons le droit de les pardonner — de laver les pieds de notre frère (comparez Jacq. 5:15 et 1 Jean 5:16) » — là encore, c'est nous qui soulignons. Dans ces deux derniers passages, il s'agit de « la prière de la foi », de « demander » pour celui qui a « péché d'un péché qui ne soit pas à la mort » ; prières, demandes en vue d'amener le coupable à la confession de sa faute (cf. Jacques 5:16), confession qui lui permettra de jouir d'un plein pardon.

Le contexte de 1 Pierre 4:8 permet de penser qu'il s'agit là, plus particulièrement, de péchés commis par l'un à l'égard de l'autre. Ce que nous venons de considérer nous fait comprendre que l'exercice « entre nous » d'un « amour fervent » ne saurait nous conduire à « couvrir une multitude de péchés », dans le sens de les cacher afin que nul ne s'en occupe. Sans doute, répétons-le, il faut éviter de colporter le mal, mais il faut aussi « relever le transgresseur ». Matthieu 18:15 à 17 nous dit bien ce qu'il y a lieu de faire « si ton frère pêche contre toi » : il importe de « gagner son frère » — c'est « relever le transgresseur » — et, en vue de cela, il y a une répréhension à exercer « entre toi et lui seul » (aucune divulgation de la chose, par conséquent) ; puis, si le coupable n'a pas voulu écouter, est prescrite l'intervention de « une ou deux personnes » et enfin, celle de l'assemblée si les dispositions de cœur de l'intéressé n'ont pas changé. Telles sont les diverses activités à exercer, avec un « amour fervent », pour essayer d'amener celui qui a péché à la confession à Dieu sans laquelle il ne saurait y avoir de pardon. — Il est bien évident que l'expression employée, « une multitude de péchés », ne veut pas dire qu'il est certains péchés, voire « une multitude », qui peuvent être cachés par l'exercice d'un amour fervent, tandis que d'autres devraient être, en raison de leur gravité, reconnus, confessés et jugés. Tout péché est grave en ce qu'il porte atteinte à la gloire de Dieu et, pour en assurer l'expiation, il a fallu les souffrances de Christ pendant les trois heures de l'abandon.

7.5 Jacques 5:19

Il nous reste à dire un mot, très bref, au sujet de Jacques 5:19 (cas d'un croyant qui s'est égaré de la vérité) et 20 (cas général du pécheur loin de Dieu, dans un chemin d'égarement). Dans un cas comme dans l'autre, celui qui s'égare est sur le chemin qui conduit à la mort (cf. Rom. 8:13 : « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ») ; le ramener, c'est « sauver une âme de la mort » — il en sera toujours ainsi pour le croyant, car il ne peut pas perdre son salut — et on ne peut le ramener qu'en le conduisant à confesser son péché. C'est l'accomplissement d'une œuvre d'amour et c'est seulement ainsi que « l'amour couvre une multitude de péchés ». « Tous ces péchés qui s'étaient dans leur odieuse nature devant les yeux de Dieu, et qui offensent sa gloire et son cœur par leur présence dans son univers, sont couverts. L'âme étant amenée à Dieu par la grâce, tous ses péchés sont pardonnés, ne paraissent plus, sont ôtés de devant la face de Dieu » (Études sur la Parole). — Il se contredirait lui-même celui qui dirait à un incrédule : vous ne pourrez jamais connaître la joie du salut tant que vous n'aurez pas reconnu devant Dieu votre état de péché et confessé vos transgressions — et, par ailleurs à propos du péché commis par un croyant : n'en parlons pas, peu importe qu'il y ait eu ou non confession, manifestons « un amour fervent » en cachant ce péché, car « l'amour couvre une multitude de péchés » ! Parler ainsi à un croyant en faute, ce serait « tordre les Écritures » et manifester un faux amour, en revêtant tout cela de la plus belle apparence.

Au sujet de l'Assemblée Regroupement d'articles par Bremicker E.A.

ME 2000 p. 219-224 + ME 2009 p. 212-216

Table des matières

- 1 Un Jardin Clos... Une Fontaine Scellée — CdC 4:12-15
 - 1.1 Un jardin clos
 - 1.2 Une fontaine scellée
- 2 La Cène du Seigneur — 1 Cor. 10:14-22 ; 11:20-34
 - 2.1 Selon les différents livres du Nouveau Testament
 - 2.2 En 1 Corinthiens 10 et 11 — Responsabilités collective et individuelle
 - 2.3 En mémoire de Lui
 - 2.4 Le pain et le vin
 - 2.5 En mémoire de Lui, pas de nous. Source d'adoration
 - 2.6 Ne pas se dérober
 - 2.7 Jusqu'à ce qu'IL vienne

1 Un Jardin Clos... Une Fontaine Scellée — CdC 4:12-15

ME 2000 p. 219-224

Dans ce passage du Cantique des cantiques, le fiancé compare sa fiancée à « un jardin clos », à « une source fermée » et à « une fontaine scellée ». La fiancée est d'abord un type du résidu juif pieux de la fin, et le fiancé, une figure de l'Éternel, le Dieu d'Israël (cf. Osée 2:16-23). Dans le Nouveau Testament, cependant, nous trouvons une relation similaire entre Christ et l'Église : elle est la femme de l'Agneau (Apoc. 19:7), l'Assemblée que Christ a aimée jusqu'à se livrer lui-même pour elle (Éph. 5:22-33). Puisque « toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction » (Rom. 15:4), nous pouvons considérer ces types pour notre plus grand profit et pour notre bénédiction.

1.1 Un jardin clos

Un jardin est aménagé dans le but de procurer de la joie à son propriétaire et de produire du fruit. Le cœur du croyant peut être comparé à un jardin. Dans la parabole du semeur, le cœur de l'homme est le terrain sur lequel est semée la parole de Dieu (Matt. 13:3-9, 18-23). Paul nomme l'assemblée à Corinthe le « labourage de Dieu », que l'apôtre lui-même avait planté et qu'Apollos avait arrosé (1 Cor. 3:6-9 ; cf. Jacq. 1:21 ; 1 Pierre 1:23).

La semence de l'évangile répandue parmi les Colossiens avait porté du fruit (Col. 1:6). Nous avons été placés dans la liberté « afin que nous portions du fruit pour Dieu » (Rom. 7:4). Ce bon « fruit » est produit « dans la sainteté » (Rom. 6:22) c'est le « fruit de l'Esprit » (Gal. 5:22), le « fruit de la justice, dans la paix » (Jacq. 3:18).

« Tes plants sont un paradis de grenadiers et de fruits exquis, de henné et de nard, de nard et de safran, de roseau odorant et de cinnamome, avec tous les arbres à encens ; de myrrhe et d'aloès, avec tous les principaux aromates » (Cant. 4:13, 14). Parmi les « fruits exquis », les grenades sont évoquées d'abord. Ce fruit est mentionné pour la première fois en Exode 28:33, comme garniture sur les bords de la robe de l'éphod du souverain sacrificateur. Des sculptures de ce fruit contribueront plus tard à l'ornementation du temple de Jérusalem (1 Rois 7:18). La grenade était un fruit caractéristique du pays de Canaan ; elle est, par conséquent, une belle image du fruit spirituel que peuvent porter tous ceux qui croient au Seigneur Jésus et vivent dans sa communion (cf. Jean 15:1-8).

Les aromates énumérés ensuite sont presque tous mentionnés en rapport avec la sacrificature lévitique. En Exode 30:22-33, Moïse devait prendre, pour la préparation de l'huile de l'onction sainte, de la myrrhe franche, du cinnamome aromatique, du roseau aromatique, de la casse et de l'huile d'olive ; les versets 34 à 38 mentionnent le stacte, la coquille odorante, le galbanum et les drogues odoriférantes comme composants de l'encens saint. Cela reporte nos pensées sur la scène de Jean 12:3, où Marie oignit les pieds de son bien-aimé Seigneur d'un parfum de nard pur de grand prix. Le Père cherche des adorateurs qui l'adorent en esprit et en vérité. Voilà l'odeur agréable que nous pouvons faire monter vers lui et qui le réjouit.

Notre attention est particulièrement attirée par l'encens et la myrrhe, ces deux aromates que, outre l'or, les mages ont offerts au roi d'Israël qui venait de naître, en lui rendant hommage (Matt. 2:11).

L'encens ne devait pas manquer dans l'offrande de gâteau (Lév. 2:1 ; 6:8) — l'image de la vie pure et parfaite du Seigneur Jésus. L'encens préfigure l'odeur agréable que le Père trouvait dans la vie terrestre de son Fils bien-aimé. Non seulement ses souffrances et sa mort, mais aussi sa vie entière a été pour Dieu un « parfum de bonne odeur » (cf. Éph. 5:2).

La myrrhe, par contre, oriente nos pensées vers l'intensité des souffrances de notre Sauveur. Il en est parlé lors de la scène de la crucifixion : « Et ils lui donnèrent à boire du vin mixtionné de myrrhe ; mais il ne le prit pas » (Marc 15:23). Il n'a voulu prendre que la coupe que le Père lui avait donné à boire, et il l'a bue entièrement (cf. Jean 18:11). Et quand l'œuvre douloureuse de la croix a été pleinement accomplie, Nicodème est venu pour ensevelir le corps de Jésus, « apportant une mixtion de myrrhe et d'aloès » (Jean 19:39).

Ces fruits et ces aromates, qui réjouissent le Père et le Fils, ne peuvent croître que dans « un jardin clos ». Aucun étranger ne doit y avoir accès, non plus que « les petits renards qui ravagent les vignes » (Cant. 2:15). Un jardin clos ! Peut-il y avoir une illustration plus éloquente pour nous faire comprendre la nécessité de notre séparation du monde et du mal ? Quelle perte quant au fruit et à l'adoration que le Seigneur attend, si son jardin dans notre cœur n'est pas fermé aux mauvaises influences du dehors !

Dans la vision qui est montrée du temple millénaire, Ézéchiël voit un mur entourant la maison, « pour séparer ce qui était saint et ce qui était profane » (Ézéchi. 42:20). De même aussi notre cœur doit être un « jardin clos », à l'abri de toute influence corruptrice. C'est ainsi seulement qu'il produira du fruit pour Dieu.

1.2 Une fontaine scellée

La fiancée est aussi comparée à une source fermée, à une fontaine scellée (v. 12). Un peu plus loin, elle est appelée « une fontaine dans les jardins » et « un puits d'eaux vives » (v. 15). Nous avons là une autre image qui trouve aussi son interprétation dans la parole de Dieu.

Dans l'évangile selon Jean, le Seigneur Jésus parle à deux reprises de sources d'eau. La première fois, à la fontaine de Sichar, il déclare à une femme pécheresse comment la soif de son âme peut être éteinte : « Quiconque boit de cette eau-ci aura de nouveau soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, moi, n'aura plus soif à jamais ; mais l'eau que je lui donnerai, sera en lui une fontaine d'eau jaillissant en vie éternelle » (Jean 4:13, 14). Il est le grand Donateur ; et il donne « l'eau vive » à celui qui croit en lui (v. 10).

Dans l'Ancien Testament on trouve plus d'une fois « l'eau vive » (cf. Gen. 26:19 ; Jér. 2:13) — une source d'eau jaillissante, en contraste avec l'eau contenue dans les citernes. Dans le Nouveau Testament, « l'eau » est une image de la parole de Dieu dans son action purificatrice (Jean 3:5 ; 15:3 ; Éph. 5:26) ; « l'eau vive », par contre, est une image du Saint Esprit et de la vie qu'il communique. C'est la « vie en abondance » de laquelle le Seigneur parle en Jean 10:10 et qu'il souffle dans ses disciples, le jour de sa résurrection, en leur disant : « Recevez l'Esprit Saint » (Jean 20:22).

Ce que le Seigneur donne a la puissance de transformer entièrement l'être humain. Non seulement la soif de l'âme est éternellement éteinte, mais le croyant possède désormais en lui-même une source d'eau qui jaillit en vie éternelle. Cela signifie que nous sommes dans une relation constante et vivante avec le Fils de Dieu qui est lui-même la vie éternelle (1 Jean 5:20). L'expression la plus élevée de cela est l'adoration du Père en esprit et en vérité, dont le Seigneur Jésus parle à la Samaritaine (Jean 4:20-24).

Plus tard, le huitième jour de la fête des tabernacles, le Seigneur Jésus crie à la foule rassemblée à Jérusalem : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive ! Celui qui croit en moi, selon ce qu'a dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre. (Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié) » (Jean 7:37-39). De nouveau il est le Donateur, celui qui éteint la soif de l'âme, et de nouveau le croyant devient lui-même une source d'eau vive.

« Des fleuves d'eau vive » s'écoulent à travers lui, et cela pour la vivification et la restauration de ses semblables. Notre corps est non seulement le temple du Saint Esprit, mais il est aussi l'instrument par lequel notre âme et notre esprit se manifestent à l'extérieur. Les fleuves d'eau vive qui coulent à travers nous sont une image du témoignage que nous avons à rendre, dans la puissance de l'Esprit, aux richesses insondables de la grâce de Dieu. Ce ne doit pas être seulement un petit ruisseau qui s'écoule péniblement, mais ce que l'on a reçu soi-même peut et doit être un fleuve abondant.

Au temps d'Isaac, les Philistins avaient bouché les puits, de sorte qu'il n'y avait plus d'eau vive (Gen. 26:18). Jacques, dans son épître, pose la question : « Une fontaine fait-elle jaillir par une même ouverture le doux et l'amer ? » (Jacq. 3:11). Voilà deux dangers pour nous. Nous pouvons, hélas ! ressembler à ces puits bouchés desquels rien ou presque rien ne s'écoule à la gloire de notre Seigneur et en témoignage envers notre entourage. Et il peut aussi couler de nous non seulement des « fleuves d'eau vive », mais aussi beaucoup de choses qui sont bien loin d'être pour la bénédiction, pour l'édification et pour le profit de nos semblables.

Ceci nous amène peut-être à mieux comprendre l'expression « source fermée ». La « fermeture », s'il doit y en avoir une, ne doit pas entraver le cours du fleuve de la bénédiction, mais bien plutôt le protéger de la souillure et empêcher qu'il ne s'interrompe. Nous avons donc la même pensée avec la « source fermée » et avec le « jardin clos ». Tous deux nous parlent de la sainteté pratique et de la séparation du mal dans lesquels nous avons à marcher. Il faut que nous soyons des jardins clos ou des sources fermées pour que nos vies soient à la gloire de Dieu et en bénédiction à notre entourage.

2 La Cène du Seigneur — 1 Cor. 10:14-22 ; 11:20-34

ME 2009 p. 212-216

2.1 Selon les différents livres du Nouveau Testament

La cène du Seigneur est mentionnée dans les évangiles, dans les Actes et dans les épîtres. Les évangiles nous rapportent comment le Seigneur Jésus a institué ce repas avec ses disciples. Le livre des Actes nous montre les premiers chrétiens prenant la cène. Et les épîtres nous expliquent la signification de cet acte.

L'apôtre Paul traite ce sujet dans les chapitres 10 et 11 de sa première lettre aux Corinthiens, sous deux aspects : celui de la table du Seigneur au chapitre 10, et celui de la cène du Seigneur au chapitre 11. Ces deux côtés du sujet ne doivent jamais être dissociés, mais il faut les distinguer.

Chacun d'eux implique un grand privilège et aussi une responsabilité particulière. Chaque fois que Dieu, dans sa grâce, nous confie quelque chose, il s'y rattache une responsabilité. Nous pouvons nous réjouir des privilèges que Dieu nous donne et lui en rendre grâce, mais nous ne pouvons pas nous soustraire à la responsabilité qui leur est liée.

2.2 En 1 Corinthiens 10 et 11 — Responsabilités collective et individuelle

Le thème central du chapitre 10 est l'unité et la communion. Il s'agit ici d'une chose que nous possédons en commun. C'est ce qu'évoque la table. Lorsque nous mangeons le pain et buvons à la coupe, nous exprimons que tous les enfants de Dieu sur la terre constituent une unité. Nous avons communion les uns avec les autres et — prenons-y bien garde — avec le Seigneur ! D'où la question pratique : avec qui réalisons-nous vraiment cette communion par la fraction du pain ? C'est là qu'apparaît la responsabilité collective.

Le grand thème du chapitre 11 est le souvenir et l'annonce. Nous venons ensemble pour penser à notre Seigneur et pour annoncer sa mort. C'est là notre participation personnelle à cette chose commune. En rompant le pain et en buvant à la coupe, chacun déclare pour lui-même — et cependant en communion avec tous les autres : Seigneur, mon Sauveur, je pense à toi ; je me souviens que c'est pour moi que tu as accompli l'œuvre de la croix. À ce privilège personnel se rattache la responsabilité personnelle quant à la manière dont je prends la cène du Seigneur. C'est pourquoi il est dit : « Mais que chacun s'éprouve soi-même » (11:28).

Ne perdons pas de vue ces deux aspects, afin de célébrer la cène du Seigneur avec l'intelligence nécessaire. C'est pour nous une joie profonde de pouvoir nous réunir ensemble chaque premier jour de la semaine pour répondre à l'invitation de notre Seigneur. Nous le faisons d'une part dans la pensée de l'unité et de la communion, et d'autre part dans la joie personnelle du souvenir de notre Seigneur. Et à ces deux points de vue se rattache la responsabilité correspondante.

Si quelqu'un désire entrer dans la communion exprimée par la fraction du pain, cela concerne la responsabilité collective de l'assemblée locale. C'est ce que nous trouvons en 1 Corinthiens 10. Mais ensuite, au chapitre 11, nous apprenons comment nous avons à participer personnellement à la cène. Quel est l'état de notre esprit, de notre conscience et de notre cœur lorsque nous le faisons ?

2.3 En mémoire de Lui

Paul avait reçu du Seigneur lui-même l'enseignement à ce sujet, et en particulier les paroles : « Faites ceci en mémoire de moi » — même si, bien sûr, il n'avait pas été présent quand le Seigneur Jésus avait institué la cène avec ses disciples. La manière dont il présente ici le sujet montre qu'il désire faire brûler notre cœur pour le Seigneur et nous conduire à apprécier son œuvre. Il parle de la nuit dans laquelle Jésus a été livré entre les mains des hommes pécheurs. C'est à ce moment terrible que le Seigneur a institué la cène en disant à ses disciples : « Faites ceci en mémoire de moi ». Il désire que nous soyons occupés de lui et particulièrement de sa mort et de ses souffrances. Le sombre arrière-plan de ce moment unique donne plus de force à l'invitation pressante du Sauveur. Pourrions-nous imaginer que l'un des onze disciples présents n'ait pas donné suite à cette invitation ? Et pourtant, combien d'enfants de Dieu n'y ont jamais répondu positivement ! Ils sont restés indifférents.

2.4 Le pain et le vin

Le pain et le vin sont des symboles très simples qui ont une signification spirituelle profonde. Ils sont placés devant nous séparés. Cela nous parle de la mort du Seigneur. Lorsque nous rompons le pain, nous nous souvenons que le Seigneur a donné son corps pour nous et qu'il est mort. À la croix, il a été notre substitut. Le pain nous rappelle en même temps l'un des résultats glorieux de son œuvre : tous les croyants sont maintenant unis ensemble et forment une merveilleuse unité. Lorsque nous buvons à la coupe, nous nous souvenons que le sang de Jésus a dû couler. Lors des sacrifices de l'Ancien Testament, le sang était versé au pied de l'autel. Dieu avait dit : « L'âme de la chair est dans le sang » (Lév. 17:11). Ainsi le sang du Seigneur a fait propitiation, et c'est pourquoi Dieu peut maintenant recevoir favorablement le pécheur et lui faire grâce.

Le pain et le vin ne sont pas transformés par l'action de grâces. Ils ne transforment pas non plus celui qui mange le pain et boit à la coupe. Quand le Seigneur dit : « Ceci est mon corps » et « Ceci est mon sang », il faut comprendre : « Ceci représente... ». Cette manière de s'exprimer est fréquente dans le Nouveau Testament.

2.5 En mémoire de Lui, pas de nous. Source d'adoration

Quand nous prenons la cène du Seigneur, nous le faisons donc en mémoire de lui. Elle n'est pas un repas commémoratif de notre salut. Il ne s'agit pas avant tout de notre rédemption, comme c'était le cas des Israélites qui célébraient la Pâque, mais du Rédempteur. Bien sûr, à cette occasion, nous rendons grâces de ce que nous sommes sauvés. Il a donné son corps pour nous. Cependant nous ne sommes pas rassemblés pour penser à nous et à nos bénédictions, mais à notre Seigneur. Faire cela en mémoire de lui nous conduira toujours à l'adoration. Et comme adorateurs, nous exprimons devant notre Dieu la gloire et la beauté que nous voyons dans son Fils. Mais, dans son essence, l'acte de manger le pain et de boire à la coupe est la proclamation de la mort du Seigneur.

Arrêtons-nous encore sur la scène de la chambre haute. Le Seigneur Jésus est à table avec ses disciples. Devant lui, il y a l'œuvre de la rédemption qu'il va incessamment accomplir. Il connaît exactement toutes les souffrances qui lui sont liées. Il sait qu'il donnera sa vie pour réaliser tout ce qui est dans les desseins de Dieu. Il prend le pain, et après avoir rendu grâces, il le rompt et le donne à ses disciples en leur disant : « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous » (Luc 22:19). Quel amour s'exprime dans les paroles du Sauveur — amour dont il va donner la preuve à la croix ! Puis il ajoute : « Faites ceci en mémoire de moi ». C'est comme s'il voulait dire : Voyez quel amour j'ai pour vous ; je suis prêt à donner ma vie pour vous. Il fait appel à l'amour de ses disciples. N'est-ce pas une joie pour nous de donner une réponse positive à son amour ? Offrons-lui la joie de nous voir faire cela en mémoire de lui.

2.6 Ne pas se dérober

Aucun de nos lecteurs ne devrait se dérober à cet appel de l'amour du Seigneur. Que celui qui n'a pas encore donné suite à son invitation se pose aujourd'hui sérieusement la question : pourquoi en est-il ainsi ? Est-ce de l'indifférence ? Ou y a-t-il dans ma vie des choses qui font obstacle à ma participation ? Il n'existe aucun obstacle qui ne puisse pas être écarté avec le secours du Seigneur. Si nous pensons vraiment à ce que notre Sauveur a fait pour nous dans la nuit où il a institué la cène, nous ne manquerons aucune occasion d'y participer.

2.7 Jusqu'à ce qu'IL vienne

La cène du Seigneur nous est donnée pour le temps pendant lequel nous sommes sur la terre. Nous la prenons « jusqu'à ce qu'il vienne ». Bientôt, notre foi sera changée en vue, et nous le verrons « face à face » (1 Cor. 13:12), « nous le verrons comme il est » (1 Jean 3:2). Alors nous n'aurons plus besoin de symboles. Par la fraction du pain, nous n'annonçons pas directement le retour du Seigneur ; néanmoins, nous pensons volontiers au fait qu'il ne s'écoulera plus beaucoup de temps jusqu'au moment où il se réalisera. Nous devrions nous réunir chaque premier jour de la semaine comme si c'était la dernière fois que nous pouvons répondre à l'invitation du Seigneur : « Faites ceci en mémoire de moi ».

L'Assemblée (ou Église) et Culte par André GIBERT

Quelques méditations de André GIBERT regroupées par Biblicquest — Ce document ne contient pas le traité «L'Assemblée du Dieu vivant» qui est le traité fondamental de AG sur ce sujet.

Table des matières

- 1 «À LUI GLOIRE DANS L'ASSEMBLÉE DANS LE CHRIST JÉSUS»
 - 1.1 Ce qui ne reviendra pas
 - 1.2 Ce qui demeure
 - 1.3 Conséquences pratiques
- 2 «AINSI AUSSI EST LE CHRIST»
- 3 Les ASSEMBLÉES en PAIX — Actes 9:31
 - 3.1 Ce que ces assemblées avaient vécu et allaient vivre
 - 3.2 Ce que ces assemblées manifestaient
 - 3.2.1 la paix
 - 3.2.2 l'édification
 - 3.2.3 la crainte du Seigneur
 - 3.2.4 croissant par la consolation du Saint Esprit
 - 3.3 Conclusion
- 4 La CÈNE du SEIGNEUR à SA TABLE
- 5 La TABLE et la CÈNE du SEIGNEUR — Quelques vérités capitales à rappeler à notre mémoire
- 6 Lettre au sujet du CULTE
- 7 MOÏSE à la brèche — Exode 32 à 34, Psaume 106:19-23
 - 7.1 Moïse devant l'Éternel
 - 7.2 Moïse vis-à-vis du peuple

1 «À LUI GLOIRE DANS L'ASSEMBLÉE DANS LE CHRIST JÉSUS»

ME 1945 p. 253

L'état du monde, aussi bien que notre déclin spirituel, sont tels que nous risquons d'être ballottés entre la prétention pharisienne et le découragement. Quiconque a le témoignage du Seigneur à cœur sent le besoin de faire fréquemment le point au milieu de la confusion générale où se perd la notion même de christianisme.

Une des grandes fonctions dévolues aux chrétiens est celle que le Seigneur définit en Jean 17:21 : «afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi ; afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que toi tu m'as envoyé». Ils sont appelés à prouver au monde que le Père a envoyé le Fils, et cela en manifestant l'unité d'une famille formée selon des principes entièrement différents de ceux qui ont cours ici-bas. Puis, une fois Christ glorifié, le Saint Esprit descendu du ciel a désormais baptisé les chrétiens pour être un seul corps (1 Cor. 12:13), aussi sont-ils exhortés à s'appliquer «à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (Éph. 5:3).

Voilà ce que Dieu a fait. Les chrétiens sont maintenant responsables de le laisser librement agir selon sa Parole, en se conformant à celle-ci. Reconnaitre Christ dans tous ses droits comme Fils de Dieu et comme Homme glorifié, Chef de l'Assemblée qui est son corps, laisser à l'Esprit saint la direction entière dans l'Assemblée, de façon à glorifier Christ, et séparer du mal tout ce qui touche au nom du Seigneur, autant de conditions qui doivent être une démonstration pour ce monde de cette unité visible.

Il est trop clair, hélas, que ce n'est pas là, et depuis bien longtemps, le témoignage que rend la chrétienté. Pourtant, on parle beaucoup, de nos jours, de retrouver l'«unité des chrétiens», et de grands efforts sont faits dans cet objet. Mais sur quelles bases ? On cherche ce qu'il y a de commun dans les enseignements des diverses églises, tout en gardant la distinction entre ces églises. Le résultat, s'il y en a un, ne peut être que celui-ci : chacun, pour conserver sa forme ecclésiastique extérieure sur laquelle il ne cède point, sacrifiera quelque point de doctrine par lequel il tenait encore à la vérité, et on élargit assez le sens du Credo pour que tout le monde, depuis les orthodoxes les plus rigoureux jusqu'aux modernistes avancés, s'y rallie. Ce sont là les efforts de l'homme, ce n'est point la puissance de Dieu.

Polémiquer sur ces faits serait sans profit. Il vaut mieux, pour le lecteur attaché à la Parole, se rendre compte à quel point le témoignage collectif actuel ne peut être qu'un témoignage rendu à la fidélité du Seigneur au milieu du désordre dû à l'homme. L'Église a présenté au commencement de son histoire des caractères qui ont disparu et ne se reproduiront plus ; mais jusqu'à la fin de cette histoire il est d'autres éléments qui, eux, auront subsisté sans atteinte possible. Il y a ainsi ce qui ne reviendra pas, et il y a ce qui demeure.

1.1 Ce qui ne reviendra pas

Nous lisons que «la multitude de ceux qui avaient cru étaient un cœur et une âme» (Actes 4:32). L'unité de tous les croyants, unité de l'Église avant que la doctrine en fût formulée par Paul, était visible dans son intégralité. Fruit du premier amour, cette unité s'affirmait dans une séparation totale d'avec les non-croyants. Cela n'a pas duré, et cela ne pouvait durer, c'eût été le ciel sur la terre. Nous voyons maintenant la dispersion des enfants de Dieu, le mélange de l'Église et du monde, l'ivraie mêlée au bon grain, la confusion dans la maison devenue la grande maison, des ordonnances et des organisations humaines au lieu de ce que le Seigneur avait établi. Tous ces aspects de la dégradation de l'Église chrétienne ne peuvent que peiner profondément le cœur qui aime le Seigneur. Nous serions coupables d'en prendre légèrement notre parti, en disant, encore que cela soit vrai, qu'il ne pouvait en être autrement, que tout ce qui est confié à l'homme est sujet à décliner, que le Seigneur et les apôtres l'ont prédit. Nous ne saurions davantage rejeter la culpabilité de cette ruine sur d'autres, car nous y avons tous part. Comme Daniel à Babylone, et comme Néhémie groupant les réchappés dans Jérusalem dévastée et asservie, nous avons à mener deuil de péchés dont nous sommes tous solidaires : «Nous avons agi méchamment» (Daniel 9:5-15 ; Néhémie 9:33).

Cet état de choses du commencement est perdu sans retour. Dieu ne rétablit pas ce que l'homme a gâté comme si cela n'avait pas été gâté. Il serait vain et contraire à l'Écriture de dire : Nous voulons refaire l'Église du début du christianisme. Il n'est pas même exact de déclarer, comme on l'entend quelquefois : «Nous ne sommes que quelques uns d'entre les enfants de Dieu, mais nous nous réunissons comme les premiers chrétiens».

Aussi bien, le ministère du début comportait-il des instruments qui lui étaient propres et qui n'ont pas été renouvelés. Dieu n'a plus suscité et ne suscitera plus d'apôtres. Ils ont été là pour «poser le fondement», qui est Jésus Christ. Revêtus d'une autorité spéciale, agissant et parlant par inspiration, ils ont donné, de la part du Seigneur, ce qui était nécessaire pour pourvoir d'avance l'Église de principes et de doctrine pour toute sa carrière. C'était aux générations de l'Église d'en faire bon usage et de garder «la doctrine des apôtres» (Actes 11:42 ; Galates 1:9 ; 1 Jean 2:24 ; 4:6), non point en l'adaptant aux changements de ce monde, comme on a prétendu le faire, mais en la prenant pour guide invariable à travers ce monde changeant. Elle est, selon l'expression familière à l'apôtre Jean, la Vérité. L'Église en est la colonne et le soutien, elle ne la crée point, ni n'en dispose à son gré.

De même, les signes et les prodiges qui en ces jours-là accompagnaient l'action du Saint Esprit, en «divers miracles et distributions», ont cessé : ils étaient le témoignage que Dieu rendait avec ceux qui avaient entendu le Seigneur (Héb. 2:3, 4) ; Lui-même «coopérait avec eux, et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient» (Marc 16:20). La Parole une fois fixée dans les Écritures, et l'Église mise en marche avec une vérité divinement formulée, ces manifestations ont cessé.

1.2 Ce qui demeure

Nos ressources seraient-elles donc moindre qu'au début ? Non, certes. Rendons-nous assez grâces à Dieu pour l'inexprimable valeur de tout ce qui demeure ?

«Le solide fondement de Dieu demeure», dit l'apôtre au seuil des derniers jours. Les bâtisseurs humains ont, hélas, accumulé les mauvais matériaux, et nous continuons ; mais le fondement posé est inébranlable, et nul ne peut en poser un autre (1 Cor. 3:11). Il l'a été par les apôtres et prophètes, une fois pour toutes, Jésus Christ étant Lui-même la maîtresse pierre de coin (Éph. 2:20). Et, pour édifier sur Lui, Dieu continue à préparer des pierres vivantes, comme Il continue à mettre à la disposition du fidèle humble et dépendant «l'or, l'argent, les pierres précieuses», propres à résister au feu qui consumera tout le reste.

Que l'on ait mal édifié sur ce fondement ne change rien à son emplacement ni à sa stabilité. Nous avons, il est vrai, à prendre toujours plus garde, tandis que s'affirment les temps fâcheux, au sceau dont il porte la double empreinte ; un côté est propre à donner pleine confiance et reconnaissance («le Seigneur connaît ceux qui sont siens»), l'autre à avertir et à orienter («qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur»).

Les moyens mis à la disposition des fidèles assurés du fondement sont pareillement permanents, et n'ont rien perdu de leur valeur. Ils se rattachent tous à ces trois divines réalités : la présence du Seigneur, — la Parole, — le Saint Esprit. Déjà autrefois, dans le cadre des promesses terrestres, le résidu auquel s'adressait Aggée pouvait en connaître l'efficacité (Aggée 2:4). Combien plus les chrétiens, une fois l'oeuvre de la rédemption accomplie et les bénédictions spirituelles dans les lieux célestes ouvertes pour eux par Jésus Christ glorifié ! Les apôtres n'étaient que des canaux, les dons miraculeux n'étaient que des manifestations passagères de ces ressources immuables.

Que la promesse du Seigneur relative à sa présence soit méconnue, que son nom soit méprisé, cela ne saurait altérer en rien le prix de cette Personne et de ce Nom béni. L'épée de l'Esprit garde tout son tranchant même si l'incurie ou la lâcheté laissent dans le fourreau ; la source de lumière, même cachée sous le boisseau ou sous le lit, n'a rien perdu de son intensité et est prête à jaillir. L'Esprit Saint est ici-bas aujourd'hui comme au jour de la Pentecôte. Ce qui est de l'homme vieillit et se détruit, mais non point ce qui

est de Dieu. «Ma main est-elle devenue trop courte... n'y a-t-il pas de force en moi ?» (Ésaïe 50:2). Ah, que nos coeurs retiennent la magnifique affirmation divine : «Je suis avec vous... la parole selon laquelle j'ai fait alliance avec vous lorsque vous sortîtes d'Égypte, et mon Esprit, demeurent au milieu de vous : ne craignez pas !»

Soyons assurés que la grâce de Dieu, selon sa bonté qui demeure à toujours, se poursuivra jusqu'au bout, à Sa gloire, dans Sa souveraineté, de vases pour la foi, l'espérance et l'amour, ces «trois choses qui demeurent», elles aussi, bien que leur oeuvre, leur travail, leur patience, ne se retrouvent plus pour caractériser l'Église comme ce fut le cas un moment. La source n'en est point tarie pour qui veut y puiser.

Il est extrêmement encourageant pour chaque fidèle de savoir que toutes ces ressources demeurent quel que soit l'état du monde et de la chrétienté. Il y a toujours un chemin pour le témoignage personnel. «Celui qui vaincra...», dit le Seigneur, et : «Que celui qui a des oreilles écoute», reçoive pour lui-même, «ce que l'Esprit dit aux assemblées». La promesse faite au vainqueur dans Laodicée n'est pas la moins glorieuse de toutes, puisqu'il doit s'asseoir avec Christ sur son trône (Apoc. 3:21).

Mais ces ressources cesseraient-elles d'avoir une vertu collective, comme certains sembleraient portés à le croire, ne seraient-elles plus à la disposition des deux ou trois réunis au nom de Jésus ?

Il est malheureusement trop certain que l'Église a manqué à sa profession sur la terre. Aussi disparaîtra-t-elle de la scène. Le Seigneur va venir prendre les siens et se présenter à Lui-même l'Épouse dans sa gloire céleste, puis Il jugera la maison laissée vide sur la terre, comme l'a été naguère la maison israélite. Mais, jusqu'à la clôture de cette histoire, et n'y aurait-il rigoureusement que deux ou trois à l'avoir saisi, «les grandes choses» dites de cette assemblée de Dieu demeurent. Elles ne sont point telles aux yeux de ce monde, mais il nous faut les discerner.

N'est-ce pas de nos jours, plus que jamais, que la promesse du Seigneur : «Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux», revêt toute sa valeur ? N'est-ce pas pour le «peu de force» de Philadelphie que la Parole du Seigneur possède toute son infaillible puissance ?

La présence de l'Esprit, de son côté, a cet effet particulier à la veille du retour du Seigneur de pousser l'Épouse à dire ce qu'Il dit Lui-même : «Viens». Et aussi effective que cette présence est la réalité de l'Église sur la terre, l'Église formée par le Saint Esprit, bâtie sur le roc, l'Église une, l'Église corps de Christ, l'Église croissant par les dons envoyés sur la terre non à tel ou tel groupe particulier, mais à l'ensemble, par Christ lui-même, la tête glorifiée dans le ciel, l'Église enfin maison de Dieu, son habitation par l'Esprit.

Si l'unité de cette Église considérée dans son ensemble, l'ensemble des membres du corps de Christ, possesseurs de la vie nouvelle, n'est pas visible, ce n'est certes pas par principe, mais par la faute de ceux qui la composent. Elle n'en existe pas moins, la foi peut s'en réjouir. L'Esprit reste au milieu d'elle, l'Esprit de puissance, de sagesse, de conseil. Sans doute, il est empêché dans ses manifestations, attristé dans chaque individu, éteint dans les collectivités, et pratiquement mis dehors toutes les fois que l'homme veut prendre la direction qui Lui appartient. Mais encore une fois Il ne saurait être amoindri en Lui-même. Ses dons seraient-ils inférieurs aux besoins de l'Église ? Non, certes. «Ouvre ta bouche toute grande, et je la remplirai». Mais où est l'appétit ? Au lieu de désirer avec ardeur des dons spirituels, nous nous laissons gagner par l'esprit de Laodicée : «Je suis riche, et je me suis enrichi, je n'ai besoin de rien...» À la base de notre immense tiédeur actuelle il y a cette complaisance dans de fausses richesses, cette confusion entre prospérité mondaine et spiritualité, par lesquelles on s'aveugle sur sa misère, et les formes prennent la place de la piété dont on renie la puissance.

1.3 Conséquences pratiques

Ce sont ces saints désirs de l'âme fervente qu'il nous faut retrouver. La piété est désir, comme elle est soumission et confiance, elle est le désir d'obéir à la volonté de Dieu.

L'Église existe, je dois la reconnaître. Quel que soit l'état de la maison, je dois m'y conduire comme dans la maison de Dieu ; selon les directions seules que donne la Parole.

Craignons de mettre nos pensées à la place des directions divines. Le résultat est alors ce formalisme des organisations ecclésiastiques où un clergé s'interpose entre les sacrificateurs et Dieu, et où l'autorité du Saint Esprit, est pratiquement rejetée pour un ministère humain.

Le danger n'est pas moindre si, tout en prétendant nous en tenir à la Parole, nous la traitons comme un Code sec et froid, ne laissant aucune place aux exercices spirituels des fidèles. Souvenons-nous qu'elle est esprit et vie. Il est toujours vrai que la lettre tue, et que l'Esprit vivifie.

Nous avons à demander à Dieu les dons spirituels nécessaires à son Assemblée. Nous avons à reconnaître les «dons» du Seigneur où ils se trouvent, évangélistes, pasteurs, prophètes, docteurs, et nous réjouir de voir des âmes amenées, soignées, enseignées, quels que soient les moyens qu'il emploie. Les dons sont pour le corps entier, dont les membres sont si dispersés que seul «le Seigneur connaît ceux qui sont siens». Il nous faut pareillement désirer et demander que toutes les charges utiles au troupeau, surveillants, serviteurs, soient fidèlement exercées par des hommes qualifiés selon la Parole (voir 1 Timothée et Tite), de la part du Seigneur. Il est plus fréquent, hélas, de critiquer que d'intercéder en ce qui concerne le service des saints, tant il est vrai que le «chemin bien plus excellent» est celui de l'amour.

Persuadons-nous bien, enfin, que la mise à part conforme à la seconde face du sceau imprimé au fondement n'a rien de commun avec une séparation simplement extérieure. Il nous est enjoint de nous «retirer de l'iniquité» : se séparer des «vases à déshonneur» est l'une des applications de ce retrait, mais ce pourrait devenir une forme comme une autre. Ne pensons pas que parce que nous nous réunissons en dehors des grandes dénominations religieuses nous sommes à l'abri de la profession sans vie. Nous nous prévalons trop d'une séparation qui n'a aucune valeur si elle n'est pas dans le coeur et se contente d'une position extérieure : son aboutissement ne peut être que le sectarisme et l'orgueil spirituel.

Il n'appartient à personne de rechercher de grandes choses en nos temps. Rétablir l'Église dans son unité visible n'est qu'une chimère. Faut-il alors accepter que l'Église soit confondue avec le monde ? Dieu nous en garde : quelle communion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ? Mais pas davantage nous ne pouvons nous contenter de l'idée d'une Église invisible, sans témoignage ici-bas : ne nous lassons pas de le redire, si l'Église est si peu visible, cela prouve sa ruine. Mais elle est et sera toujours visible et là seulement, où des croyants, pour prendre ici les expressions d'un autre, «sont assemblés et marchent ensemble selon la Parole de Dieu, laissant au Saint Esprit sa place en action souveraine pour la gloire du Seigneur Jésus. Ce n'est qu'une affaire de circonstance qu'ils soient deux ou trois, ou bien des centaines, ou bien des millions. Le nombre des personnes qui se réunissent est un point tout à fait secondaire». Le monde peut n'y pas prendre part, mais le ciel y est attentif : ce peu suffit pour que «la sagesse si diverse de Dieu soit donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'Assemblée» (Éph. 3:10). Rendu dans ces conditions, un tel témoignage fait ressortir ici-bas la ruine de ce qui a été confié à l'homme : l'immense majorité de ceux qui s'appellent chrétiens ne veulent ou ne savent pas en faire partie ! Mais, pensée reconfortante par-dessus toutes, ce que l'homme a été incapable de maintenir, Dieu lui-même l'établira bientôt en puissance, à sa pleine gloire : c'est la promesse faite à Philadelphie. «Selon ce temps, il sera dit : Qu'est-ce que Dieu a fait ?»

«Or, à celui qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous, à Lui gloire dans l'assemblée dans le christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles. Amen» (Éphésiens 3:21).

2 «AINSI AUSSI EST LE CHRIST»

«Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ ... Or vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier» (1 Cor. 12:12, 27).

ME 1948 p. 165

Rappelons ici quelques vérités simples, mais fondamentales, en rapport avec la place de chaque chrétien dans l'Assemblée, ou l'Église, qui est, comme nous le savons, l'ensemble de tous les croyants actuels.

Du jour où nous devenons enfants de Dieu nous faisons partie de cette Assemblée. Unis, dans les liens de la vie nouvelle, à Christ glorifié, nous sommes membres de son corps. Quelqu'un qui n'est pas né de nouveau n'y a aucune part : il faut, en effet, la vie.

Peut-être ne nous sommes-nous pas arrêtés suffisamment sur la force de cette expression l'Assemblée, qui est son CORPS (Éphésiens 1:23). L'unité des chrétiens est sans équivalent quelconque. La matière inanimée ne saurait en fournir une image ; aussi, quand l'Assemblée est comparée à un édifice, les pierres en sont-elles qualifiées de vivantes (1 Pierre 2:5). L'idée du troupeau sous le seul Berger ne suffit pas, d'autre part, ni même celle de la famille, si réelle et si précieuse que soit l'unité des enfants sous le regard du Père, avec Christ comme premier-né entre plusieurs frères. L'Assemblée est le corps de Christ. Le propre d'un corps vivant est que toutes les parties en sont animées d'une même et unique vie. «Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun individuellement membres l'un de l'autre» (Rom. 12:5). Christ, la Tête glorifiée, est le principe et le centre ; le Saint Esprit, présent et agissant dans l'Assemblée, unit à Lui tous les membres du corps.

La diversité de ces membres est très grande, et non seulement elle n'altère pas l'unité du corps, mais elle en est la condition même, car c'est seulement ainsi que toutes les fonctions peuvent s'accomplir, «comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres et que tous les membres n'ont pas la même fonction» (v. 4). Il en résulte, pour le dire en passant, que nous n'avons pas à poursuivre une uniformité superficielle, ou à copier — c'est un travers fréquent — tel frère que nous estimons particulièrement. Imitons la foi, la fidélité, imitons le bien, mais gardons chacun la place et le caractère que le Seigneur nous assigne, sachons discerner la volonté de Dieu pour servir là où Il nous veut, et comme Il nous veut. Diversité dans l'unité, telle est l'harmonie d'un corps vivant.

Tous les membres sont indispensables. C'est ce qu'enseigne l'important passage de 1 Cor. 12:14-25. Aux yeux des hommes les services sont différents en dignité, on les hiérarchise plus ou moins explicitement, mais seule compte pour le Seigneur la façon dont on remplit la tâche dévolue par Lui. Ce qu'Il confie à l'un, Il ne le confie pas à un autre. «Prends garde au service que tu as reçu dans le Seigneur, afin que tu l'accomplisses». (Col. 4:17).

Or, rendons-nous bien compte que, le corps étant un, la façon dont chacun de ses membres se comporte influe sur le corps tout entier, et que, réciproquement, l'état général du corps retentit sur l'état de chacune de ses parties. «Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est glorifié, tous les membres se réjouissent avec lui». La santé du corps dont nous faisons partie ne nous importerait-elle pas ? Même si nous n'avons pas conscience de cette solidarité, elle existe. Toute négligence, tout manquement, toute interruption de ma communion avec le Seigneur, sont autant de pertes non seulement pour moi, mais pour tous ; la ruine de l'Église est faite de la multitude de nos défaillances individuelles. Et que chacun songe aussi qu'une victoire de sa foi, sa prière dans le secret, tel exercice pénible, mais non sans fruit, que le Seigneur lui dispense, telle leçon apprise humblement sous son regard, représentent autant de bienfaits pour le Corps.

De là découle une responsabilité sérieuse pour chacun. «Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier». Le chrétien ne peut pas se renfermer égoïstement dans sa propre vie intérieure et dire : J'ai mon Seigneur ; que les autres marchent à leur guise, cela ne m'intéresse pas. Une telle pensée est contraire à la nouvelle nature (1 Jean 5:1-2), contraire aux précieux enseignements du Seigneur en Jean 13-16, comme à ceux qu'Il nous a communiqués par le Saint Esprit dans les épîtres. Cette tendance, trop commune, hélas, renferme un principe d'orgueil et d'incrédulité. Elle est pleine de dangers. Quand Élie dit : «Je suis resté, moi seul...», le découragement l'accable. «Prends mon âme, dit-il à l'Éternel, car je ne suis pas meilleur que mes pères» (1 Rois 19:4). Avait-il donc pu penser être meilleur que les autres ? Il ne savait rien, d'autre part, des sept mille hommes que Dieu s'était réservés. Il ne connaissait pas l'étendue de la grâce divine.

Ayons donc à cœur l'Assemblée, son bien, ses intérêts, sa bonne marche, son ordre, l'activité de l'amour au milieu d'elle. Nous allons répétant volontiers que nous vivons dans un temps de ruine, où le Seigneur seul connaît ceux qui sont siens. Mais Il a des siens dans les lieux les plus divers : que notre pensée ne les oublie pas devant Lui, souvenons-nous que nous sommes solidaires de tous, connus et inconnus. Il reste vrai que, partout où Il en rassemble autour de Lui, ils ont le privilège et le devoir d'obéir aux enseignements de la Parole qui se rapportent à cette vie collective (Rom. 12 ; 1 Cor. 12, 13 et 14 ; Éph. 4). Suivre là-dessus l'enseignement des hommes aboutit à un conformisme religieux formaliste et mort ; à l'opposé, suivre chacun sa propre pensée engendre l'anarchie de ces temps où en Israël «chacun faisait ce qui était bon à ses yeux» (Juges 17-21). Il faut, ensemble, tenir ferme le Chef, la Tête glorifiée, Christ qui est notre vie cachée en Dieu (Col. 2:19 ; 3:1-2), et garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix (Éph. 4:3).

Il s'agit là de questions vitales, d'un objet capital pour nos affections. Est-ce pour rien que cette pensée du «corps» se lie de façon si expressive et touchante à celle de l'épouse, corps de Christ, selon Éphésiens 5:23-33 ? L'amour est au cœur même du «grand mystère» relatif à Christ et à l'Assemblée.

Elle est son assemblée : Il l'a aimée et s'est livré lui-même pour elle ; sa joie sera de se la présenter à lui-même glorieuse ; il la nourrit et la chérit.

Elle est l'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre Fils (Actes 20:28).

N'aimerions-nous pas ce que Christ aime, ce que Dieu aime ? Serions-nous indifférents à ce qui a été payé d'un si grand prix ?

3 Les ASSEMBLÉES en PAIX — Actes 9:31

ME 1964 p. 197

note Bibliquest : les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

«Les assemblées donc, par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur ; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit» (Actes 9:31).

3.1 Ce que ces assemblées avaient vécu et allaient vivre

On lit avec rafraîchissement ce verset qui nous montre l'Église goûtant les bienfaits d'une halte paisible après la toute-première étape de son voyage sur la terre.

Une dizaine d'années s'étaient écoulées depuis la Pentecôte. Même si les croyants n'avaient plus autant de ferveur que lors de la mise en route, quand leur multitude n'était qu'un cœur et qu'une âme, Dieu avait permis en ce peu de temps le développement d'une

oeuvre qui témoignait de la puissance du Saint Esprit. L'assemblée établie à Jérusalem par le ministère de Pierre et des onze y avait prospéré. Les efforts que l'ennemi avait aussitôt tentés pour la détruire s'étaient retournés contre lui. Le solennel épisode d'Ananias et Sapphira avait produit en son temps une crainte sanctifiante. Les murmures des Hellénistes contre les Hébreux avaient eu pour conséquence l'heureuse activité de serviteurs consacrés, et le ministère d'Etienne. Le martyr de celui-ci, par quoi la nation avait affirmé qu'elle refusait le témoignage du Saint Esprit, avait été le point de départ de l'évangélisation au dehors : d'abord chez les Samaritains, tenus pour étrangers par les Juifs mais qui se considéraient comme participants aux promesses et professaient attendre le Messie, ensuite dans toute la Palestine, et au delà. Les apôtres, demeurés à Jérusalem malgré les instructions du Seigneur, avaient été devancés dans ce travail par les croyants que la persécution avait dispersés, avec au premier plan des Hellénistes, et l'évangile avait été porté à Damas (*), à Antioche (2*), ailleurs sans doute.

(*) Actes 9:1, 10, 25.

(2*) Actes 11:19 et suivants.

L'Église était ainsi sortie de Jérusalem. L'évangile allait entreprendre la conquête des nations, bien que par d'autres instruments que les douze. Pierre allait être comme contraint par le Saint Esprit à ouvrir la porte à ces Gentils, tandis que Paul, préparé pour être l'apôtre de l'incircision, était appelé de façon entièrement indépendante. Paul devait avoir la révélation spéciale du «mystère caché dès les siècles en Dieu» (*), enseigner que le mur mitoyen de clôture était détruit, proclamer l'unité d'une Église corps de Christ, et compléter ainsi la Parole de Dieu. Mais rien de cette doctrine, ni de quelque doctrine de l'Église que ce fût, n'avait encore été donné au moment où nous place Actes 9:31. Les premières tentatives de Saul lui-même avaient été pour convertir les Juifs, à Damas, peut-être en Arabie, puis à Jérusalem, et il était maintenant à l'écart, dans sa lointaine ville de Tarse.

(*) Éphésiens 3:9.

Ainsi, les assemblées dont il est question ici étaient formées en grande majorité de Juifs — Hellénistes ou Hébreux suivant leur langage — devenus chrétiens. L'Église vivait de la vie de Christ, mais restait foncièrement juive, avec Jérusalem pour centre. Beaucoup de sacrificateurs avaient «obéi à la foi» chrétienne tout en gardant, peut-on penser, avec leur titre leurs fonctions dans le temple, et malgré la crise de la persécution, les liens n'étaient pas rompus entre les chrétiens et le temple, ni les synagogues de Jérusalem et des autres villes.

Des épreuves attendaient encore ces croyants, sans empêcher leur accroissement mais sans les détacher de la nation comme on aurait pu s'y attendre. Quelque trois ans plus tard le roi Hérode reprenait la persécution contre «l'assemblée» (*) ; mais la Parole de Dieu n'en «croissait et se multipliait» que davantage : une quinzaine d'années encore et Jacques pourra parler des «Juifs qui ont cru à Jérusalem» par myriades (**).

(*) Actes 12.

(**) Actes 21:20.

Des secousses d'un autre ordre devaient se produire comme contrecoup de l'évangélisation des nations. Non point que ces chrétiens juifs n'en aient pas ressenti de la joie et de la reconnaissance envers Dieu : quand Pierre est revenu de Césarée à Jérusalem, «ceux de la circoncision» ont disputé avec lui, mais, obligés de se taire à l'ouïe de ce qui avait eu lieu chez Corneille, ils ont «glorifié Dieu, qui a donc en effet donné aux nations la repentance pour la vie» (*). Ils ont pu ensuite apprécier les fruits de l'amour dans le Christ, opérant chez ces disciples des nations en leur faveur (2*). Quand, plus tard, Paul et Barnabas montent d'Antioche à Jérusalem, traversant la Phénicie et la Samarie, ils causent partout «une grande joie à tous les frères» en «racontant la conversion des nations» (3*). Mais on sait le trouble qui suivit ; Actes 15 et Galates 2 révèlent combien il fut grave. Le schisme fut bien écarté, il fut bien admis que Gentils et Juifs étaient sauvés par la foi au même Seigneur, et que le même Esprit avait été donné à tous : mais cela ne signifiait nullement, pour ces chrétiens juifs, que toute distinction fût abolie entre eux et les nations, dans l'unité d'un seul corps. De même, quand, au terme de son troisième voyage, Paul raconta à Jacques et aux anciens les choses que Dieu avait faites parmi les nations par son service, «ils glorifièrent Dieu», mais ils demandèrent à Paul de judaïser pour ne pas troubler leurs frères (4*).

(*) Actes 11:18.

(2*) Actes 11:27-30.

(3*) Actes 15:3.

(4*) Actes 21:19, 20 et suivants.

Il était au-dessus de ces croyants élevés dans la religion des pères de comprendre le changement opéré par l'exaltation de Christ. Ils avaient le sentiment que «renoncer à Moïse» était trahir leur nation. Nous nous rendons difficilement compte de ce que représentait pour eux l'idée que les branches du judaïsme fussent arrachées afin que des branches gentiles fussent entées à leur place sur le tronc saint de l'Israël de Dieu. Ils n'étaient pas en état de recevoir l'enseignement concernant soit la position céleste du croyant et de l'Église, soit l'étendue des conseils de Dieu et leur accomplissement en Christ. L'Esprit Saint scellera le travail de Paul parmi les Gentils, mais, malgré son dévouement à sa nation et le renouvellement des gages de l'affection des assemblées des nations envers leurs frères de Judée (*), la vérité de l'Église n'a pas été vraiment saisie par ces derniers, ni par la plupart des Israélites de la dispersion.

(*) Romains 15:25-27 ; 1 Corinthiens 16:3.

Aussi, non seulement Paul a-t-il dû lutter comme on sait contre les docteurs judaïsants qui s'opposaient à son évangile, mais il semble que les assemblées juives, alors que les persécutions endurées eussent dû les détacher du culte judaïque, y sont retournées de façon plus sensible, après justement que la position spéciale de ceux des nations qui se tournaient vers Dieu eut été définie. La comparaison d'Actes 15:19-21 avec Actes 21:21-25 est significative à cet égard.

D'autre part, bien que Dieu ne reconnût plus le système religieux judaïque, il le supportait encore. Le culte dans le temple, base de ce système, subsistait. Les Juifs convertis espéraient probablement encore une restauration nationale. En tout cas ils devaient, comme Paul, supplier Dieu pour que leurs frères selon la chair fussent tous sauvés. En attendant ils continuaient à «vivre selon les coutumes», ils étaient «tous zélés pour la loi», ils offraient des sacrifices, et leurs conducteurs persuadaient Paul lui-même de montrer qu'il «marchait gardant la loi» (*). L'épître de Jacques montre bien cet état de choses, et l'épître aux Hébreux prouve qu'il s'était ensuite non seulement maintenu mais accentué, et elle nous en fait comprendre la gravité, par la solennité pressante des avertissements qu'elle donne. «Les jours précédents» devaient être «rappelés dans la mémoire» de ceux qui les avaient traversés en endurant «un grand combat de souffrances», étant «offerts en spectacle par des opprobres et des afflictions», ou s'associant à ceux qui étaient ainsi traités» (2*). Témoignage pouvait être rendu de leur oeuvre et de l'amour qu'ils avaient «montré pour le nom de Dieu, ayant servi les saints et les servant encore» (3*), mais, «devenus paresseux à écouter», ils en arrivaient à oublier les premiers rudiments des oracles de Dieu (4*), et ils étaient en danger de se détourner de l'espérance. Il fallait déjà leur dire de se souvenir des premiers conducteurs (5*) : qu'en serait-il avec une nouvelle génération ? Ils risquaient de ne former finalement qu'une secte juive de plus, mais une secte coupable du terrible péché d'apostasie. De sorte que l'Esprit de Dieu, tout en leur enseignant avec une plus grande clarté les choses déjà entendues, mais dont ils s'écartaient (6*), les conjure de se séparer de ce système religieux avant qu'il ne soit mis de côté par le jugement, et à «sortir vers Christ hors du camp, portant son opprobre» (7*). En fait, les chrétiens allaient être providentiellement forcés

de quitter Jérusalem et la Judée au seuil des graves événements qui aboutirent à la destruction du temple et à la ruine de la ville, trente ans environ après les faits rapportés en Actes 9:31.

(*) Actes 21:20-24.

(2*) Hébreux 10:32-34.

(3*) Hébreux 6:10.

(4*) Hébreux 5:11, 12.

(5*) Hébreux 13:7.

(6*) Hébreux 2:1.

(7*) Hébreux 13:13.

Ce raccourci de l'histoire des assemblées palestiniennes nous a semblé utile et opportun. Il importe en effet de bien distinguer entre les dispensations, pour ne pas revenir à ce qui a pris fin. À l'exemple de Paul nous sommes tenus de voir en Israël le peuple «bien-aimé à cause des pères» ; nous ne devons pas perdre de vue que, s'ils «sont ennemis en ce qui concerne l'évangile» (*), c'est à cause de nous les nations, et que «le salut vient des Juifs» (2*) ; nous devons prier pour ce peuple, avoir à cœur que l'évangile lui soit présenté, bénir Dieu qu'il y ait, «au temps actuel aussi, un résidu selon l'élection de la grâce» (3*). Mais, pas plus aujourd'hui qu'au temps de Paul, il ne saurait y avoir de mélange entre l'évangile de la grâce et la religion fondée sur la loi. La chrétienté a tristement méconnu Romains 11:13-21, et, doublement coupable, elle a méprisé les Juifs tout en s'imprégnant de judaïsme. Il lui sera demandé compte de toute la haine qui a été portée en son sein au nom de Juif, comme de cette judaïsation qui est l'essence même de sa propre apostasie, dès longtemps. De nos jours, par réaction contre l'antisémitisme, des tentatives ont lieu pour promouvoir une église judéo-chrétienne. Illusion, et erreur fondamentale ! Dieu reprendra ses voies avec le Résidu de son peuple terrestre, mais une fois l'Église enlevée. On ne peut fondre chrétienté et judaïsme sans mettre Christ de côté, et sans dénier à la fois les privilèges permanents d'Israël et l'appel spécial de l'Église.

(*) Romains 11:28.

(2*) Jean 4:22.

(3*) Romains 11:5.

3.2 Ce que ces assemblées manifestaient

Ces points de toute importance rappelés, le passage d'Actes 9:31 n'apparaît que plus digne d'attention. Ces assemblées manifestent les traits de la vie nouvelle reçue par la foi en Jésus Christ, et ces traits ont assurément une valeur permanente, indépendante des temps, pour toute l'histoire de l'Église. Mais celle-ci les porte dans la mesure où elle est fidèle aux lumières qui lui ont été données, pour un témoignage de caractère différent selon les temps. Les assemblées dont nous parlons vivaient l'enseignement qu'elles avaient reçu ; elles n'ont pas progressé dans la suite et ont même reculé parce qu'elles ont refusé l'enseignement que le Saint Esprit donnait par Paul ; mais à ce moment elles ne l'avaient pas encore. Elles appliquaient, selon l'instinct même de la vie nouvelle, des exhortations que Paul liera à la doctrine de l'Église céleste liée à un Christ glorifié, et elles le faisaient parce qu'elles étaient conséquentes avec ce qu'elles avaient. Leur marche montrait la foi en activité, si ignorante qu'elle fût de beaucoup de choses. Une telle marche est toujours possible, et prescrite au fidèle, au milieu d'une profession sans vie encore supportée par Dieu : c'est sur quoi insistera l'épître de Jacques. Mais elle risque d'être abandonnée pour «glisser loin», et n'être elle-même qu'une forme, si l'on persiste à ignorer ce qu'on devrait savoir, et si la foi ne se nourrit pas de la vraie doctrine qui enseigne la séparation pour et avec Christ : c'est sur quoi insiste l'épître aux Hébreux.

Nous qui arrivons à l'étape dernière, ne souhaiterions-nous pas la franchir, avec le secours du Seigneur, en réalisant ce qui marquait ces assemblées au terme de l'étape initiale ? Nous bénéficions, par grâce, de la remise en lumière de la vérité concernant le corps de Christ, vérité qui n'avait pas encore été révélée à ces croyants, et qui a été dans la suite si grandement oubliée. Il importe pour nous d'accorder la pratique avec cette doctrine capitale pour le témoignage de Dieu dans le temps présent (*). Tenons ferme ce que nous avons, selon l'injonction faite à Philadelphie comme au fidèle résidu de Thyatire. C'est ainsi seulement que nous pourrions revêtir les caractères qui brillaient dans ces assemblées. Leur tableau est de toute beauté dans sa simplicité extrême. Il tient en quatre traits.

(*) Nous saisissons cette occasion pour recommander tout particulièrement le court traité : Sur la Doctrine de l'épître aux Éphésiens, ses résultats pour le temps actuel, par H. R.

3.2.1 la paix

D'abord, la paix. «Les assemblées étaient en paix». À l'extérieur Dieu leur donnait du répit dans les persécutions. De même, à l'heure qu'il est, l'opposition du monde n'a pas la violence d'autres temps, dans nos pays en tout cas ; nous parlons volontiers de la «porte ouverte» d'Apocalypse 3:8 ; comment la mettons-nous à profit ? Ces assemblées le faisaient en jouissant de la paix intérieure, et, comme elles, nous avons besoin, en rendant grâces pour les facilités accordées, de cultiver entre nous l'affection fraternelle, dans la paix. Cette paix constamment souhaitée par Paul aux assemblées et aux saints ne peut exister que comme fruit de l'Esprit (*). Elle est menacée sans cesse par l'action de la chair, source des troubles, des divisions, des conflits (2*). Nous la voyons effectivement compromise et détruite par suite de notre manque de vigilance à prévenir et à réprimer ces actions charnelles. Tantôt des fausses doctrines viennent bouleverser les esprits. Tantôt les racines d'amertume bourgeonnent en haut, troublent et souillent. Les convoitises de toutes sortes, l'occupation de soi, l'orgueil, font leur oeuvre néfaste de discorde (3*).

(*) Galates 5:22.

(2*) Jacques 4:1-3 ; Galates 5:20 ; 1 Corinthiens 3:3.

(3*) Romains 16:17 ; Hébreux 12:15.

Nous ne pouvons qu'être frappés de voir combien sont nombreuses les recommandations relatives à la paix entre les saints. Recevons avec douceur et sérieux tant de passages qui nous rappellent que la paix est le propre de la vie de ceux qui par la foi ont la paix avec Dieu. Faut-il en transcrire quelques-uns ? «Poursuivez la paix avec tous». «Recherchons les choses qui tendent à la paix». «Poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur». «Soyez en paix entre vous». «Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix» (*).

(*) Hébreux 12:14 ; Romains 14:19 ; 2 Timothée 2:22 ; 1 Thessaloniens 5:13 ; 1 Corinthiens 14:33.

La paix de l'assemblée sera bien assurée si la paix remplit chacun de ceux qui la composent. Que chacun veille pour son compte. «Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement», et que «le Dieu de paix lui-même vous donne la paix en toute manière» (*).

(*) 1 Thessaloniens 5:23 ; 2 Thessaloniens 3:16.

3.2.2 l'édification

Les assemblées «étaient édifiées». C'est dans la paix que l'édification se poursuit : «gardant l'unité de l'Esprit par le lien de la paix». Ainsi voyons-nous ces assemblées devancer les exhortations de l'apôtre Paul, sous la plume duquel revient si souvent la comparaison

de l'assemblée avec un édifice qui se construit. Pour bien édifier il faut des bases solides, de bons matériaux, un sage architecte, des ouvriers consciencieux. Le fondement de Dieu demeure inébranlable, grâces Lui en soient rendues. Les seules pierres à mettre en place dans la maison sont les pierres vivantes, savoir ceux qui ont goûté que le Seigneur est bon et qui, rachetés par le sang de Christ, possèdent sa vie. Le mortier qui les lie ne peut être que l'amour dans la vérité : «l'amour édifie». Les apôtres et prophètes ont été les architectes, mais en tous temps les ouvriers n'oeuvrent utilement que comme ministres de la Parole «qui a la puissance d'édifier» (*), sous l'action et la direction du Saint Esprit.

(*) Actes 20:32.

Ainsi en était-il pour ces croyants de Palestine. Ainsi doit-il et peut-il en être de nous : sachant plus de choses qu'ils ne pouvaient en savoir, et responsables de les avoir reçues, nous devrions être heureux et empressés de les faire servir à l'édification. Jude, s'adressant à des fidèles des derniers jours, les exhorte à combattre pour la foi précédemment enseignée aux saints : «mais vous, bien-aimés, leur dit-il, vous édifiant sur votre très-sainte foi, priant par le Saint Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu» (*).

(*) Jude 20.

Qu'aujourd'hui comme autrefois «tout se fasse pour l'édification» (*).

(*) 1 Corinthiens 14:26.

3.2.3 *la crainte du Seigneur*

Ces assemblées «marchaient dans la crainte du Seigneur». La marche révèle à la fois la direction que le marcheur a dans sa pensée, l'énergie avec laquelle il y tend, son caractère et son état de santé, selon que sa marche est assurée ou incertaine, égale ou vacillante, etc. La conduite de ces croyants montrait qu'ils avaient un Seigneur auquel ils étaient heureux d'appartenir et d'obéir ensemble. Ils reconnaissaient le Seigneur de gloire et le craignaient de cette sainte crainte qui a toujours été le commencement de la sagesse et de la connaissance, et qui est le principe de toute réelle consécration. La crainte les avait caractérisés dès le début : «toute âme avait de la crainte» ; «une grande crainte s'empara de tous ceux qui entendirent ces choses» ; «une grande crainte s'empara de l'assemblée et de tous ceux qui entendaient parler de ces choses» (*). Le gouvernement de Dieu n'était pas un vain mot.

(*) Actes 5:5, 11.

Ces croyants hébreux devront être plus tard exhortés à maintenir une telle crainte : l'épître aux Hébreux, celles de Pierre, y reviennent maintes fois. Prenons ces exhortations pour nous, et «retenons la grâce par laquelle nous servions Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec révérence et avec crainte» (*). Nous confessons le même Seigneur qu'eux. Il a sur nous les mêmes droits qu'ils lui reconnaissaient, et qu'il a acquis par ses souffrances et sa mort. Ce nom de Seigneur passe aisément et peut-être parfois légèrement sur nos lèvres, mais il est sérieux de le prononcer en vain. «Sanctifiez le Seigneur le Christ dans vos coeurs» (2*). Nous professons volontiers avoir été libérés de l'assujettissement à des hommes et à des organisations humaines. En prendrions-nous occasion pour nous conduire à notre gré, chacun faisant ce qui est bon à ses yeux ? Nous avons un Seigneur, et Il est le Seigneur de l'Assemblée. Quand nous sommes réunis en son nom nous avons à faire tout en ce nom, dans le sentiment de la présence et de l'autorité de Celui qui nous rassemble. Un tel nom ne saurait être associé au mal, au monde, à la volonté de la chair. Nous n'y prendrons jamais trop garde.

(*) Hébreux 12:28.

(2*) 1 Pierre 3:15.

3.2.4 *croissant par la consolation du Saint Esprit*

Vient enfin une autre comparaison qui prendra son plein sens dans cet enseignement doctrinal de l'Église que Paul n'avait pas encore donné mais que ces assemblées appliquaient selon leurs lumières. Elles «croissaient par la consolation du Saint Esprit», comme un corps vivant de sa vie normale et se développant par sa force vitale régulièrement et sainement alimentée. Quand la crainte du Seigneur est là, l'Esprit saint n'est pas attristé, il accomplit sa fonction qui est de glorifier Christ et de prendre de ce qui est à Lui pour le communiquer aux siens. Il agit dans l'assemblée en agissant dans chaque croyant.

Ces assemblées augmentaient en nombre et progressaient dans la grâce et la vérité. La consolation du Saint Esprit, tout en donnant ce qu'il faut pour aider et soulager les âmes au sein de l'épreuve, apporte l'encouragement et la force pour affronter le combat et poursuivre l'oeuvre de foi, le travail d'amour, dans la patience d'espérance.

Le Saint Esprit est là, chers frères et soeurs, toujours le même, chacun des rachetés est son temple, et l'Assemblée est l'habitation de Dieu par l'Esprit. A-t-il sa libre action parmi nous ? Demandons à discerner et à juger ce qui l'entrave, et qui empêche cet accroissement heureux, à la gloire de Christ, qui est possible quel que soit le temps.

3.3 *Conclusion*

Paix, amour actif pour édifier dans la vérité, crainte du Seigneur rassurante et sanctifiante, consolation du Saint Esprit donnant l'accroissement, ces quatre beaux caractères vont ensemble. Les assemblées qui les ont ainsi revêtus un moment sont un modèle pour toutes, à toutes les époques, et dans la phase de l'histoire de l'Église à laquelle nous appartenons tout résidu fidèle sera marqué par ces traits. En vérité, cela n'est-il pas à notre portée, pour notre joie et pour la gloire de Christ ?

4 *La CÈNE du SEIGNEUR à SA TABLE*

ME 1959 p. 281

Il est clair que «participer à la Table du Seigneur» (1 Cor. 10:21), c'est prendre la Cène avec l'assemblée «réunie ensemble» (11:20). Derrière la figure de langage nous trouvons le repas commun, pris en souvenir de la mort du Seigneur. Ce privilège — car ce n'est nullement une ordonnance, pas plus qu'un sacrement — est proposé à tous les chrétiens. Ils en usaient, au temps de l'apôtre, dans la séparation du paganisme et du judaïsme, et ceux de Corinthe étaient avertis qu'ils ne pouvaient «participer à la Table du Seigneur et à la table des démons». Ils devaient «fuir l'idolâtrie», et, du moment qu'ils avaient part à la Cène, ils ne pouvaient s'associer à quoi que ce fût des cultes idolâtres, même si, convaincus de l'inanité des faux dieux, ils n'y participaient qu'extérieurement ou de loin, par exemple en mangeant des viandes qui avaient été offertes aux idoles. En effet, dans la Cène ils exprimaient la communion du sang du Christ en buvant de la coupe, et la communion du corps du Christ en rompant le pain ; ils témoignaient qu'ils étaient «un seul pain, un seul corps», le corps du Christ. Pouvaient-ils donc faire participer le corps du Christ à l'idolâtrie ?

La question était simple. Elle le reste dans son principe. Ce qui la complique aujourd'hui, c'est que la chrétienté, si elle professe être séparée de l'idolâtrie comme du judaïsme, a laissé pénétrer chez elle quantité des «éléments du monde», et qu'elle s'est divisée en groupes différents dont chacun affirme prendre le repas institué par le Seigneur. Les uns y ajoutent, les autres y retranchent. Ceux-ci en font un sacrement, ceux-là le monopole des tenants d'une doctrine particulière. Ici on admet chacun sous sa responsabilité personnelle, là on exige une profession de foi. Mais, quelle que soit la confusion, le principe posé à propos de l'idolâtrie à Corinthe demeure, savoir que la table exprime la communion : quiconque prend part au repas a «communion avec l'autel», c'est-à-dire avec le

culte rendu et l'ensemble de ceux qui le rendent. De sorte que d'une part «quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement sera coupable à l'égard du corps et du sang du Seigneur» (11:27), et d'autre part s'asseoir à une «table» associe le participant à ce qui la caractérise, tout comme manger des sacrifices offerts aux idoles mettait en «communion avec les démons» (10:20).

Un chrétien qui a les intérêts du Seigneur à coeur a donc le devoir de s'assurer qu'il rompt le pain selon Sa pensée. Il doit, d'abord, le faire d'une manière «digne» quant à lui-même, selon l'enseignement de 1 Cor. 11:27-29, chacun «s'éprouvant soi-même» avant de venir pour manger du pain et boire de la coupe. Voilà le côté individuel. Mais il ne peut prendre la Cène seul, il le fait à la Table où s'exprime la communion : c'est donc le rassemblement tout entier qui, avec lui, doit reconnaître le Seigneur dans tous ses droits, sinon ce chrétien s'expose à se trouver en communion avec ce qui déshonore le nom du Seigneur. Une conscience éclairée ne saurait rompre le pain dans un rassemblement où la responsabilité collective de l'Assemblée, telle que nous l'enseigne 1 Cor. 5, ne serait pas ressentie, pour recevoir ou pour écarter, et où la souillure de chair ou d'esprit ne serait pas jugée, dans l'exercice de la discipline selon la Parole, pouvant aller si nécessaire jusqu'au retranchement (*). Elle ne le pourrait pas davantage dans un rassemblement qui ne serait pas celui de l'Assemblée réunie au nom du Seigneur, avec Sa présence personnelle assurée selon la promesse de Matthieu 18:20, mais qui serait un rassemblement opéré selon une pensée et une organisation humaines. Un rassemblement sectaire, c'est-à-dire fondé sur une doctrine particulière, et dont les adeptes prennent un nom à part dans la chrétienté, n'est pas plus à reconnaître qu'une Église de multitude avec son clergé. La Table du Seigneur ne peut se trouver que là où l'Assemblée se rassemble comme telle, simplement mais réellement au nom du Seigneur.

(*) Il s'agit du principe. La pratique sera toujours marquée de l'imperfection humaine. Mais le Seigneur, qui marche au milieu des sept lampes d'or, supporte longuement, avertit, reprend, et intervient en châtement au temps convenable, jusqu'à ôter la lampe de son lieu. Il n'y a, certes, aucune difficulté à estimer que des âmes pieuses mais mal éclairées se souviennent de la mort du Seigneur n'importe où elles ont part à ce qui leur est présenté comme la Cène, et qu'elles y trouvent joie et réconfort. Nous ne pouvons que bénir Dieu de ce qu'elles éprouvent là.

Mais chacun est tenu de marcher selon la lumière qu'il a reçue. Si nous avons été enseignés quant à la sainteté de la Table du Seigneur, et quant à l'unité du Corps de Christ qui y est proclamée, nous avons à conformer notre pratique à cet enseignement de l'Écriture. Il ne nous sera pas possible de penser que nous avons la liberté d'aller ici ou là pour participer à la Table du Seigneur comme si elle était partout, ou presque partout. Elle ne peut pas être partout ou presque partout. Il y a un lieu, et un seul, où Lui-même l'établit.

Je n'ai pas à évaluer la mesure dans laquelle des chrétiens réunis, soit dans les grandes Églises de multitude soit à titre indépendant, se souviennent du Seigneur ; Lui le sait, qui connaît toutes choses. Mais j'ai à m'assurer que moi je le fais à Sa Table, là où Il rassemble les siens, dans l'unique séparation du mal. Si l'instruction de Matthieu 18:20 est la seule à cet égard, elle est d'une parfaite clarté. Même pour ce que les sacrificateurs de l'ancienne alliance pouvaient appeler la «table de l'Éternel» (Malachie 1:7), il ne suffisait pas d'un autel, ou d'une table de pains de proposition, mais il fallait se trouver au lieu que l'Éternel lui-même avait choisi. Et n'est-il pas significatif de voir les évangiles insister sur le soin avec lequel le Seigneur fixe le lieu, la chambre garnie toute prête, où les disciples devaient préparer cette pâque pour laquelle il allait se mettre à table avec les douze, et au cours de laquelle Il allait instituer la Cène ? «Où veux-tu ?» demandent les disciples. «Apprêtez-là la pâque», leur dit Jésus. «Et les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné» (Matt. 26:17, 20 ; Marc 14:12-17 ; Luc 22:7-14).

Si exerçant et douloureux que ce puisse être, nous ne pouvons donc appeler Table du Seigneur quelque «table» de la chrétienté que ce soit, dressée sur une autre base que l'unité du Corps du Christ. Cela implique que nous ne saurions y reconnaître la célébration de la Cène, quoi que d'autres puissent y trouver : sinon nous serions coupables de ne pas nous sentir libres d'y participer.

Toute équivoque sur ce point est à écarter. Une distinction existe, de toute évidence, entre la Table du Seigneur telle qu'elle est présentée en 1 Cor. 10:21, où le côté primordial est celui de la communion, et la Cène du Seigneur telle qu'elle est présentée en 1 Cor. 11, où c'est le mémorial qui est considéré (*). Mais il est tout aussi évident que la Table n'est telle que parce qu'on y prend la Cène. Dans les deux cas c'est la même célébration du même repas commun commémoratif, l'accent étant à mettre dans le premier sur «commun», dans le second sur «commémoratif». Si donc on voulait insister sur la difficulté de les séparer, ce ne pourrait être pour en conclure que la Table du Seigneur est partout sous prétexte que la Cène serait partout, mais bien au contraire que, pour celui qui veut être fidèle, la Cène du Seigneur n'est pas partout parce que la Table du Seigneur n'est pas partout. Quand les Corinthiens célébraient «indignement» la Cène, l'apôtre leur dit que ce faisant ils ne mangeaient pas le souper du Seigneur (autrement traduit Cène dominicale), et qu'ils méprisaient l'Assemblée de Dieu.

(*) Ce sujet a été maintes fois traité. Nous recommandons à nos lecteurs, entre autres :

— J. N. D. et F. P. Lettres et fragments sur la Cène et la Table du Seigneur (Messenger Évangélique 1909).

— C. H. M. Pensées sur la Cène du Seigneur (Idem. 1929).

— H. R. La Table du Seigneur et la Cène du Seigneur (2^e édition) Vevey, 1924.

— A.L. La Cène. La Table du Seigneur et la Cène du Seigneur (2^e édition) Vevey 1934.

En définitive, la seule question est celle-ci : le Seigneur nous appelle-t-il à dresser une table de plus parmi les nombreuses qui s'offrent dans la chrétienté, ou à prendre place à celle que Lui-même dresse en dehors du camp et qui seule est la sienne ? Notre responsabilité apparaît d'autant plus grande de maintenir tous ensemble la sainteté d'une Table à laquelle Il nous fait la grâce — car c'est pure grâce — de participer.

Il s'agit là d'un fait, mis en relief par l'Écriture. Le reste est théologie.

5 La TABLE et la CÈNE du SEIGNEUR — Quelques vérités capitales à rappeler à notre mémoire

ME 1957 p. 57

La Table où le Seigneur rassemble les siens pour qu'ils goûtent leur communion en Lui est précieuse à leurs coeurs dans la mesure où ils L'aiment.

En même temps elle est sainte, et ne supporte pas d'être mise en relation, soit au dedans soit au dehors, avec quoi que ce soit qui déshonore le Nom dont elle est appelée.

Cette sainteté comme ce prix viennent de la présence du Seigneur Lui-même, et de la célébration de cet acte incomparable : la Cène du Seigneur. La mort du Seigneur est annoncée là, dans la présence de Celui qui est vivant après avoir été mort.

C'est pourquoi il y aurait un certain danger à s'occuper de la Table en oubliant en quelque mesure la Cène et sa signification. Autant nous sommes exposés à rabaisser la valeur d'une telle Table en participant indignement à la Cène (1 Cor. 11:27-29), autant nous risquerions, en voyant surtout dans l'admission à la Table une sorte d'occasion de contrôler nos associations ecclésiastiques (selon 1 Cor. 10:16-22), d'aboutir à dessécher ce qui doit demeurer vivant, la communion dans l'amour et la vérité.

Mais faut-il, par réaction contre ce dernier excès, tendre à déplacer la base sur laquelle cette Table repose, et qui est celle de l'unité non d'un corps de croyants, mais du corps de Christ ? Nous touchons là un grave sujet de préoccupation et de peine. Il en est, parmi

ceux à qui la grâce a été faite de comprendre où est le centre et quel est le terrain du rassemblement des enfants de Dieu, qui, dans une intention assurément généreuse, ouvriraient volontiers la porte à des chrétiens de toute appartenance, sans s'inquiéter s'ils vont s'asseoir ailleurs, ici ou là, pour rompre le pain ; et eux-mêmes iraient à l'occasion s'asseoir où leur cœur les entraîne. Qu'il soit permis de leur rappeler que «l'amour se réjouit avec la vérité». Un amour désaccordé d'avec la vérité ne serait plus l'amour, et égarerait. Qu'ils veuillent considérer avec soin la gravité de telles associations : par elles ils couvrent, quelle que puisse être leur propre intégrité personnelle, l'erreur et le mal tolérés dans les rassemblements ou dénominations avec lesquels ils se mettent en communion. Ils pensent échapper au sectarisme, mais c'est pour laisser entrer le monde, si peu qu'il y paraisse pour commencer.

Ce courant du dedans vers le dehors est rejoint par un autre qui va du dehors vers le dedans ; des chrétiens déterminés à marcher dans un chemin de larges associations reprochent à leurs frères qu'ils appellent «exclusifs» de ne pas les recevoir à la Table. Beaucoup d'entre eux, absorbés par des choses excellentes en elles-mêmes — l'évangélisation, les oeuvres d'utilité aux hommes, — se préoccupent en réalité assez peu de la Table du Seigneur ; il est donc assez paradoxal de les voir se plaindre de ne pas y être admis, et dénoncer comme «étroits» ceux qui ressentent leur responsabilité à la reconnaître sainte. Ils prennent comme une offense le fait d'être écartés de ce qui pourtant, ils n'hésitent pas à le déclarer à l'occasion, leur paraît assez secondaire dans la vie chrétienne.

Le dessein de l'ennemi n'est-il pas clair ? Il vise à anéantir le témoignage que le Seigneur appelle les siens à rendre à Sa mort. Il serait satisfait si, devant l'humiliante constatation de nos inconséquences, nous renoncions à revendiquer les droits du Seigneur sur Sa Table. Mais au contraire, cette constatation doit nous porter à juger et à délaissier les manquements qui portent atteinte à la sainteté de cette Table au dedans, de façon à la défendre avec plus de vigueur au dehors.

Quand nous voyons le Seigneur nous supporter avec tant de patience et de miséricorde, et nous maintenir la faveur de nous réunir autour de Lui, — quand Il nous replace Lui-même devant les enseignements simples et immuables de sa Parole, — bref quand Il nous montre toute sa fidélité à Lui, pouvons-nous conclure à autre chose qu'à son désir de réveiller la nôtre ? Ne percevons-nous pas la persistance de sa volonté à rassembler les siens ? Douterions-nous que son secours ne reste acquis à la foi humble et obéissante ? Baissons la tête devant tout ce qui est survenu par notre faute ; reconnaissons combien peu nous avons su garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix ; ayons-en le cœur brisé. Mais retenons d'autant plus la vérité de l'unité du corps de Christ, unité pour laquelle nous avons été baptisés d'un seul Esprit, et qui s'exprime à la Table du Seigneur.

«Le Christ est-il divisé ?» Admettre qu'il y a plusieurs tables chrétiennes, et que l'une vaut l'autre, chaque rassemblement ayant ses qualités et ses défauts, c'est admettre et dire que le Christ est divisé. Si nous ne voyons dans la Table où nous nous réunissons que l'une des nombreuses tables de la chrétienté, nous nous condamnons nous-mêmes, d'avoir ajouté un élément de dispersion de plus, un groupement schismatique formé de membres moins fidèles et moins dévoués dans leur vie individuelle, que bien d'autres. Nous nions, en pratique, l'unité du corps.

Quelqu'un écrivait, il y a bientôt un siècle, parlant de ceux qui estiment cette unité inexistante et nient par conséquent que les saints aient à la garder : «Nous n'avons pas lieu de nous étonner que pour eux une chose soit aussi bonne qu'une autre. Ils n'ont, quant à l'unité, rien de divin à défendre, et ne voient pas la nécessité de combattre non plus. Ils voudraient nous voir abandonner la vérité que nous avons apprise, et, pour l'amour de la paix, nous réduire nous-mêmes à n'être plus qu'une pure secte, ainsi que les autres dénominations l'ont fait, et continuent ainsi, tranquillement, comme elles. Mais non, celle-là était la vraie mère de l'enfant, qui poussa un cri d'horreur en entendant Salomon ordonner de le partager. L'autre n'avait rien à perdre là, et pouvait y consentir, mais cela ne fit que mettre au jour la réalité du cas. Elle n'avait rien à perdre. La vraie mère avait un intérêt vivant, dans un enfant vivant, dont la vie lui était ce qu'elle avait de plus précieux ; elle ne pouvait ni ne voulait consentir à un tel compromis. Ainsi en est-il avec ceux qu'on nomme les «exclusifs». Ils ont, je voudrais plutôt dire le Seigneur a quelque chose à perdre par un compromis, et ils ne peuvent y consentir. Tenons ferme. Nous ne serons jamais réellement utiles à nos frères en rabaisant notre terrain, ou en cessant de maintenir la vérité de Dieu quant au caractère et au témoignage de l'Église» (Messager évangélique 1869, p. 258)

Sommes-nous aujourd'hui à même d'entendre un tel langage ? Dieu le veuille. Que Lui-même incline notre oreille à l'écouter. Ce qui est en jeu, ce n'est ni un bien terrestre, ni une vérité toute théorique que nous nous glorifions de posséder, mais la réalité vivante du corps de Christ. Il ne s'agit pas de ce qui serait le plus agréable à nos cœurs naturels, mais de ce qui est cher à la vie nouvelle. Le rechercher entraînera sans doute l'incompréhension, l'impopularité et l'opprobre. Christ a-t-il connu autre chose ? Prenons bien à cœur cette considération que nous ne poursuivrons le véritable bien de nos frères qu'en refusant tout compromis. Et par-dessus tout, soyons assurés que l'approbation du Seigneur sanctionnera une telle position. Le seul corps, de l'unité duquel le seul pain est le symbole, est Son corps, dont tous ses rachetés sont membres. En prenant part à ce seul et même pain nous pensons à l'ensemble, dans une même pensée pour tous où qu'ils se trouvent. Mais ce serait mépriser le corps de Christ lui-même — dans une mesure plus ou moins grande selon la connaissance que nous avons reçue — que de laisser sciemment associer la Table où nous communions, soit à la souillure morale, soit à l'erreur touchant les fondements de la doctrine chrétienne. Ce ne serait plus la tenir pour la Table du Seigneur.

Si nous avons la conviction que Dieu Lui-même a voulu, au milieu de la ruine générale, un témoignage à l'unité du corps, et qu'il nous appelle encore à y participer, alors, chers frères et soeurs, réveillons-nous, et prenons garde de ne pas compromettre dans la pratique l'expression de cette unité. Vis-à-vis du dehors soyons des «portiers» vigilants, obéissant à 1 Cor. 10 ; et, au dedans, où tant de choses nous forcent à confesser que nous aurions mérité d'être déjà rejetés comme porteurs d'un tel témoignage, laissons la même sainteté de la Table parler à notre conscience, pour nous en approcher avec crainte autant qu'avec reconnaissance, nous jugeant nous-mêmes selon 1 Cor. 11. En un mot, réalisons davantage sa précieuse signification : «La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ ?»

6 *Lettre au sujet du CULTE*

ME 1979 p. 167

Bien cher ami,

Il est certain que dans nos réunions de culte, la Cène est souvent indûment retardée, au point qu'il n'y a qu'exceptionnellement une continuation de l'adoration d'assemblée après sa célébration, comme si celle-ci était le moment terminal du culte. Cela est regrettable. Réagissant contre cette tendance, certains, me dites-vous, préconisent de commencer toujours le culte par la Cène.

Mais n'est-ce pas tomber dans un extrême inverse, et ouvrir la porte à une liturgie systématiquement réglée, au moins aussi fâcheuse que notre routine ? Que Christ dans ses souffrances et sa mort constitue la base même du culte, cela est incontestable ; qu'il en soit, tout au long, la substance, comme on le dit souvent, et que le mémorial de sa passion ait une place unique dans le déroulement de ce culte, tout adorateur en conviendra. Il reste que l'objet suprême en est Dieu, «un seul Dieu», connu par le chrétien comme «Père». Et d'autre part le privilège de l'adoration est réalisé par l'action du Saint Esprit, donné à la suite de l'oeuvre de la croix, Christ étant ressuscité et glorifié. Nous adorons en esprit (Jean 4), et par l'Esprit de Dieu (Phil. 3:3), lequel ne saurait être réglementé ; bien au contraire : là où il est, là est la liberté. Si cette liberté doit se montrer quelque part, c'est bien dans le culte. Il est notre directeur,

chantons-nous. À Lui de fixer la place de la Cène selon qu'il convient, d'après l'état de l'assemblée, les circonstances, tout un ensemble de facteurs qui nous échappent. À nous de le laisser agir. Il glorifie Christ, certes, mais il fait, par Lui, adorer le Père, et les adorateurs bénissent le Dieu et Père de leur Seigneur Jésus Christ.

À la croix a été accompli le dessein formé dès l'éternité par Dieu le Père. Comment ne lui rendrions-nous pas grâces pour ses conseils éternels, et pour son don inexprimable ? Jésus a rendu grâces, au souper, avant de rompre le pain et de donner la coupe. Ne ferions-nous pas ainsi ?

Mais bien plus encore. Comme vous le dites, nous sommes introduits dans le sanctuaire même pour adorer. Nous y voyons l'Agneau immolé mais glorifié. La cène se célèbre sur la terre, mais elle l'est par des gens de la maison céleste, réunis autour de Celui qui tout à la fois est au milieu d'eux et les présente à Dieu dans le ciel, qu'il leur a ouvert. Le premier jour de la semaine est un jour de triomphe et de joie, où l'on évoque comment la victoire a été remportée, à quel prix, mais Jésus montre ses mains et ses pieds percés aux disciples réjouis de voir le Seigneur. Oui, laissons l'Esprit de Dieu régler l'ordre dans lequel ont à se faire les choses qui nous permettent d'anticiper ici-bas l'adoration céleste et éternelle.

Les frères qui nous ont enseignés n'ont guère parlé, à ma connaissance, de cette place de la cène dans le culte, mais ils ont toujours insisté sur la convenance de laisser au Saint Esprit son rôle de conducteur, et sur la diversité des formes que le déroulement du culte peut présenter, l'accent étant mis tantôt sur le dessein divin, tantôt sur l'excellence de la Personne et l'oeuvre du Fils, sa valeur pour le Père, tantôt sur l'Église et ce qu'elle est pour Christ, sur son espérance, la venue du Seigneur, tantôt sur les souffrances de Christ et les gloires qui les suivent, ce thème demeurant en permanence, il est vrai, comme la toile de fond de tous les autres...

7 MOÏSE à la brèche — Exode 32 à 34, Psaume 106:19-23

ME 1953 p. 169

Il vaut la peine de considérer la conduite de Moïse lors de l'affaire du veau d'or. Sa foi, mise à une redoutable épreuve, ne fléchit pas. Il fait face avec simplicité et énergie à une situation pour laquelle il n'avait pas d'instructions précises, mais dans laquelle il agit selon la connaissance qu'il avait de l'Éternel. De sorte que Dieu lui ajoute toujours plus de lumière, comme le jour vient relayer un phare qui a brillé fidèlement dans l'orage et la nuit.

Le peuple avait fait le veau d'or, et s'était incliné devant lui. Rien ne pouvait faire que ce péché n'eût pas été commis, et qu'Israël ne fût pas coupable. Il avait violé le premier commandement de la loi qu'il s'était engagé à observer. Que faire ?

Toute l'action de Moïse est inspirée non point par le désir de pallier ou d'excuser ce péché, mais par celui que la gloire de Dieu soit sauvegardée, et, plus encore, rehaussée. Il est «à la brèche» pour Israël, qu'il aime non seulement parce que c'est le peuple auquel il appartient, mais parce qu'il est le peuple auquel l'Éternel a attaché son nom. Il ne peut donc être détruit, et cependant il le mérite. La gloire de Dieu serait atteinte, soit que ce peuple cesse d'être Son peuple, soit qu'il puisse se livrer impunément à l'idolâtrie.

C'est pourquoi, lorsqu'il s'adresse au peuple, Moïse revendique les droits de Dieu à juger un tel péché avec colère : Israël est le peuple du Dieu saint.

Mais c'est pourquoi aussi, lorsqu'il s'adresse à Dieu, il s'appuie sur ce que Dieu avait promis avant qu'il fût question de la loi. La puissance souveraine de Dieu doit se glorifier en grâce, sans que cependant le nom de l'Éternel puisse être à un degré quelconque associé au mal : l'Éternel est, de sa seule et propre volonté, le Dieu de ce peuple.

7.1 Moïse devant l'Éternel

Moïse est encore sur la montagne lorsque l'Éternel l'instruit de ce qu'a fait le peuple : «J'ai vu ce peuple, et voici, c'est un peuple de cou roide. Et maintenant, laisse-moi faire, afin que ma colère s'embrace contre eux et que je les consume ; et je ferai de toi une grande nation». (Exode 33:7-10). C'est la destruction si la colère divine s'exerce, en toute justice. Moïse plaide, non point en mettant en avant des circonstances atténuantes, mais en remettant en mémoire, devant Dieu ce que Lui-même a dit et fait (11 à 13). Israël est Son peuple. L'Éternel a montré sa grande force en le délivrant. Les Égyptiens concluraient de la destruction d'Israël que l'Éternel avait menti ou était impuissant. Enfin, et par-dessus tout, l'Éternel a juré aux pères de donner Canaan à la semence d'Abraham. «Tu as juré... tu as dit...» Telle est la foi de Moïse, rivée à la Parole de Dieu. Il ne montre ni hésitation ni doute. Il en appelle à Dieu jurant par Lui-même. Ce que Dieu a dit s'accomplira. Un obstacle s'élève, et le pire, le peuple montre ce qu'il est, un peuple de cou roide, un peuple de pécheurs ? Mais le péché dominerait-il Dieu, pourrait-il l'empêcher d'accomplir ses décrets ? Dieu ne savait-il pas Lui-même, lorsqu'il jurait ainsi, que c'était un peuple de pécheurs qu'il prendrait en mains, et le savait-il moins lorsqu'il avait chargé Moïse de le conduire ?

Quand, après être descendu vers le peuple et avoir arrêté le désordre, Moïse retourne vers l'Éternel et plaide à nouveau (v. 31-35), il n'excuse pas davantage le péché dont il vient de prendre une exacte connaissance. Au contraire, il définit le mal dans toute sa gravité : «Hélas ! ce peuple a commis un grand péché ; ils se sont fait un dieu d'or...» Mais il n'en intercède que d'une façon plus pressante encore, et, faisant un pas de plus, il parle d'une propitiation. Sa foi discerne que la gloire de Dieu peut resplendir dans le pardon, mais que cela ne peut avoir lieu au mépris de sa justice, et il suggère que ce pardon soit acquis en détournant sur un substitut volontaire — lui-même — la colère méritée. Certes, une telle proposition était inacceptable, car Moïse avait la même nature pécheresse que tous les hommes. «Celui qui a péché contre moi, lui répond l'Éternel, je l'effacerai de mon livre». Mais certainement aussi cette proposition n'était pas une offense à la gloire de l'Éternel, bien au contraire. Moïse ne pouvait être accepté comme substitut, mais il l'est comme intercesseur. «Va, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici, mon Ange ira devant toi : et le jour où je visiterai, je visiterai sur eux leur péché». Le peuple sera châtié, mais il arrivera dans la terre promise. Moïse avait vu juste et dit vrai. Nous trouvons là, en principe, toute l'histoire ultérieure d'Israël : de manquement en manquement, d'abandon en abandon, il a connu et connaîtra encore les plus sérieuses rétributions, exils, captivités, le rejet actuel, et dans l'avenir la grande tribulation, mais il demeure le peuple élu et sera établi dans le pays. Dieu ne peut mentir, la gloire de l'Éternel est engagée, les promesses sans conditions demeurent. Moïse en était convaincu bien que le moyen d'accomplir les promesses ainsi faites le dépassât. Impossible que les desseins de la grâce de Dieu soient empêchés, même quand le peuple montre ce qu'il est. Et impossible, d'autre part, que Dieu passe sur le péché. Mais il lui appartient, et à Lui seul, de concilier ces deux impératifs. Moïse remet tout à l'Éternel. Sans doute, la loi menaçait, mais il en avait brisé les tables, pour s'en tenir aux promesses antérieures à la loi. Sans doute aussi, le gouvernement divin s'exerce dans le chemin de l'accomplissement de ces promesses, mais finalement la grâce triomphera. La foi se soumet à l'un, et se fortifie dans l'autre.

Il en est de même pour nous, et pour l'Église. La foi d'aujourd'hui comme la foi d'alors doit saisir cela. Dieu a dit, Il a promis, Il accomplira. Son gouvernement est à l'oeuvre, pour la destruction des professants sans vie mais pour la discipline de ses enfants. À la fin du voyage, «selon ce temps il sera dit... : Qu'est-ce que Dieu a fait ?» (Nomb. 23:23). Et c'est cette certitude qui doit être la base inébranlable de nos intercessions pour le peuple de Dieu. Nous pouvons avec une sainte hardiesse dire nous aussi : «Ce peuple est ton peuple, les rachetés sont tes enfants. Tu ne saurais renoncer à accomplir ce que tu t'es proposé et as dit à leur égard». Nous avons pour plaider plus de motifs que Moïse même. Il ne pouvait en effet qu'entrevoir de loin l'oeuvre qui permettrait à tous les desseins de Dieu de s'accomplir ; son intercession à lui, si fidèle qu'il fût et si ardemment qu'il aimât le peuple, était insuffisante, et ne

valait, en réalité, que parce que Dieu avait, Lui, devant les yeux ce que Christ ferait plus tard. Sans cela pas un seul péché n'eût jamais été supporté. Un jour devait venir où, sur une autre montagne, Moïse apparaîtrait en gloire avec Élie, pour y rencontrer Jésus et parler avec Lui de sa mort qu'il allait accomplir à Jérusalem. L'Éternel aurait entièrement détruit le peuple au pied du Sinaï, comme il en avait fait la menace, Moïse lui-même n'aurait pu être son «élu», ni «se tenir à la brèche», sans cette oeuvre de la rédemption alors encore future et que Dieu était seul à connaître. Cela n'enlève rien à la beauté de la foi de Moïse, type de Celui qui est maintenant le seul Médiateur. Mais cela nous dit combien est grand notre privilège de pouvoir nous approcher par Jésus, en pleine assurance de foi. La base initiale constituée par les promesses de Dieu se complète maintenant de cette autre : la mort de Christ. Moïse s'appuyait fermement sur la première et, portant son pied en avant, cherchait encore l'autre à tâtons. Nous avons sous nos pas l'une et l'autre. Où est notre «assurance de foi» ?

Moïse ayant intercédé obtient la certitude que le voyage peut reprendre jusqu'en Canaan. Mais cela ne suffit pas à sa foi : il faut que l'Éternel marche avec Israël. Or si l'Éternel, après une première visitation en jugement, dit : «Va, monte... je chasserai le Cananéen», etc., Il appelle Israël «le peuple que tu as fait monter d'Égypte», Il ne dit pas : «mon peuple», et Il déclare : «J'enverrai un ange devant toi... ; car je ne monterai pas au milieu de toi, car tu es un peuple de cou roide ; de peur que je ne te consume en chemin» (33:1-3). Quoi donc ? Tout en lui assurant dans l'avenir la possession du pays dont les habitants actuels seront détruits, Dieu laisserait aller ce peuple et l'introduirait là comme un peuple étranger et non comme le peuple de Dieu ? Il serait un simple instrument de jugement à l'égard des Cananéens, mais abandonné par l'Éternel, une verge comme Dieu en a tant décrétées au cours de l'histoire pour les jeter après s'en être servi ? Non, Moïse ne peut se résoudre à un tel rôle, et pourquoi ? Encore et toujours parce que Dieu a promis, et que Dieu ne serait pas glorifié si ses liens avec Israël étaient coupés. «Je serai leur Dieu», avait dit l'Éternel (Genèse 17:8). Moïse n'avait-il pas encore dans l'oreille la voix entendue naguère en ce même Horeb : «J'ai vu, j'ai vu l'affliction de mon peuple» ? Lui-même avait «trouvé grâce» aux yeux de l'Éternel, mais à quel titre sinon parce qu'il avait cru aux promesses que Dieu ne saurait renier, et comment Dieu l'avait-il choisi sinon en vertu de ces promesses mêmes : ? «Considère que cette nation est ton peuple», dit-il en une troisième intercession (12-17). Il est beau de le voir s'enhardir encore et supplier : «Regarde, tu me dis : Fais monter ce peuple, et tu ne m'as pas fait connaître celui que tu enverras avec moi... Si ta face ne vient pas, ne nous fais pas monter d'ici». Il ne pourrait se contenter d'une puissance opérant en leur faveur mais distante et inconnue, d'une providence extérieure ; il lui faut une présence. Il faut que l'Éternel lui-même marche avec son peuple (16) ; de la sorte, «moi et ton peuple nous serons séparés de tout peuple qui est sur la face de la terre». Ce n'est pas seulement un peuple qui sera établi un jour dans le pays, mais un peuple avec qui Dieu se trouve alors qu'il n'est pas connu ailleurs, un peuple avec qui Dieu entrera et demeurera, un peuple qui par cela même est exposé à la visitation en jugement s'il manque, mais un peuple parmi lequel tout croyant pourra toujours avoir affaire avec Dieu.

Pensée précieuse, mais solennelle, qui commande notre attention. Demander que le Seigneur marche avec nous suppose que nous avons conscience d'être ses enfants avec tout ce que ce titre comporte. Nous réclamons ses soins de Père, mais «nous invoquons comme Père celui qui sans acception de personnes juge selon l'oeuvre de chacun» (1 Pierre 1:17). Rechercher sa communion c'est aussi accepter de coeur son intervention en discipline, sans laquelle nous serions des bâtards et non des fils. Mais là est la source de bénédictions excellentes. Moïse en jouit magnifiquement pour lui-même, et pour ceux qui cherchent l'Éternel. «Tu as trouvé grâce à mes yeux, je te connais par nom», lui dit l'Éternel. Il parle avec lui comme avec un ami. Moïse demande de voir la gloire divine : «Je ferai passer toute ma bonté devant ta face», lui est-il répondu, «ma gloire passera..., je te mettrai dans la fente du rocher»... Le moment vient où la peau de son visage rayonne, «parce qu'il avait parlé avec Lui». Autant d'admirables réponses à la foi de Moïse, mais en même temps nous voyons là une manifestation, inconnue jusqu'alors, de cette gloire de Dieu qu'il avait revendiquée et qui se déploie sous un caractère nouveau, qui est la grâce. Au chapitre 32 nous trouvons : «Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre» ; au chapitre 33 c'est : «Je ferai grâce à qui je ferai grâce» ; au chapitre 34 : «l'Éternel... pardonnant l'iniquité, la transgression et le péché», mais non pas au détriment de la justice puisqu'il «ne tient nullement celui qui en est coupable pour innocent». Comment accorder ces choses était alors le secret divin, mais maintenant ce secret est révélé, savoir Christ et son oeuvre. Si nous comprenons mieux que Dieu, nous ayant assuré l'avenir par delà cette terre, met sa gloire à s'occuper de nous tandis que nous sommes en route, nous aurions l'ardeur de Moïse pour prier afin qu'il le fasse : car la foi rappelle sans cesse à Dieu ses promesses, elle fait se ressouvenir Celui qui n'oublie pas (Ésaïe 62:6 ; 49:15). Une mère ne s'étonne pas que son enfant lui redemande cent fois ce qu'elle lui a promis, cela lui prouve qu'il l'a à coeur. Et, considération plus haute et sanctifiante, nous aurions davantage conscience de l'intercession continuelle que, devant Dieu, un plus grand que Moïse effectue inlassablement en vertu de son sacrifice offert une fois pour toutes : c'est à cause de cette intercession que nous sommes continués à la fois le secours divin et la discipline paternelle. Sans l'un et l'autre nous ne pourrions faire un pas.

7.2 Moïse vis-à-vis du peuple

Le même souci de la gloire de Dieu anime Moïse dans sa conduite envers le peuple. Il aime Israël comme Paul l'aimera, plus que lui-même, jusqu'à consentir à être effacé du livre de l'Éternel si seulement Celui-ci pardonne. Il ne pense pas à lui, il ne cherche pas sa propre gloire, il ne veut pas être le père d'un peuple nouveau (32:10) qui au demeurant serait aussi enclin au mal que l'autre. Il n'a d'autre maison que celle de Dieu, sur laquelle il est établi serviteur (Nomb. 12:7 ; Hébr. 3:2).

Mais précisément parce qu'il en est ainsi, la gloire de Dieu doit être préservée devant ce peuple. Aussi Moïse agit-il avec une sévérité qui paraîtrait de la dureté à qui n'en discernerait pas les mobiles, lorsque, descendu de la montagne, il se trouve en présence du péché d'Israël. Aucun compromis, aucune atténuation ni devant les hommes ni devant Dieu. «Un si grand péché...» dit-il à Aaron. «Vous avez commis un grand péché», reproche-t-il au peuple avant d'aller rendre compte à l'Éternel et s'écrier : «Hélas ! ce peuple a commis un grand péché...»

La première chose est de détruire l'idole, de rendre le peuple conscient de son abjection (20), puis d'exécuter le jugement avec le concours de «ceux qui sont pour l'Éternel», les fils de Lévi. Ainsi l'apôtre excitait-il les Corinthiens à une action vengeresse (2 Cor. 7:11) jusqu'à ce qu'ils eussent montré qu'ils étaient «purs dans l'affaire». Moïse agit dans la claire compréhension des vrais intérêts du peuple de Dieu : avant que le levain ait fait lever la pâte il faut l'ôter. Il faut enlever la souillure que ce peuple répand sur sa propre gloire (Ps. 106:20). Cela est douloureux mais nécessaire.

Ne touchons-nous pas là un point bien sensible, une cause essentielle de notre faiblesse pratique ? Aux yeux de la chair, traiter le mal sans ménagement est de la dureté de coeur. Que de fois nous excusons le péché, chez nous-mêmes d'abord, et avec quelle complaisance, quelle facilité à en rendre d'autres responsables, comme Aaron le fait (22) ! Que de fois le tolérons-nous chez nos proches, et, hélas, dans l'assemblée ! Tant que nous n'appelons pas le mal mal, et que nous ne faisons pas ce qui est en notre pouvoir pour l'ôter, aucune solution n'est possible à des situations qui empirent alors jusqu'à nous apparaître sans remède. Nous en sommes tous responsables, et au premier chef les conducteurs qui imitent la faiblesse d'Aaron. C'est une triste, mais trop fréquente apologie, que de dire : Les autres sont plongés dans le mal, et moi qui devais les guider je les ai suivis, sans quoi on me reprocherait de manquer d'amour.

Seulement, prenons garde aussitôt à l'autre côté des choses, et ne manquons pas, effectivement, d'amour. Que de fois il y a véritablement de la dureté de cœur dans la façon dont nous traitons ceux qui tombent ! La chair veut corriger la chair, et faite sans amour, la répréhension ou la discipline ne produit que des fruits amers. Moïse censure Aaron avec colère, il humilie le peuple en lui faisant boire l'eau où il a mêlé la poudre de l'idole brûlée au feu, il appelle les Lévites à tirer l'épée contre leurs proches, mais en réalité il aimait le peuple bien autrement qu'Aaron se prêtant au mal. C'est le même Moïse qui «s'est tenu à la brèche» devant l'Éternel pour ces coupables, le même qui va, le lendemain, remonter vers Lui en s'offrant comme victime expiatoire pour eux. L'énergie de sa conduite à leur égard procède de son amour pour eux, qui sont le peuple de l'Éternel. À sa sainte indignation se joint une ardente douleur : il va se prosterner devant l'Éternel quarante jours et quarante nuits, en le suppliant «à cause du péché que vous avez commis», leur dira-t-il plus tard, et il intercède spécialement pour Aaron (Deut. 9:20, 25-29). Il fallait traiter le mal comme il le mérite mais Moïse en prend l'amertume sur lui. Méditons beaucoup cet exemple, de même que celui de Paul parlant aux Corinthiens le langage de l'amour sans hypocrisie. Mais bien davantage encore, pensons à Celui qui pleura sur la ville dont Il annonçait le jugement, et qui, lorsqu'Il proférait tant de «Malheur à vous» sur les chefs de la nation coupable était sur le point de mourir pour cette nation. Un résultat est produit chez le peuple. Entendant la «parole fâcheuse» (33:4) que Dieu leur adresse, il se dépouille de ses ornements. Moïse reprend aussitôt son rôle de conducteur. Il y a espoir puisqu'il y a humiliation. Mais il ne servirait de rien de rester indéfiniment à se lamenter. Il faut se lever et partir. Or comment se remettre en route maintenant que le camp a été souillé ? La gloire de l'Éternel ne peut se trouver là où a été dressée l'idole. Il ne peut repartir de là avec le peuple. Et pourtant, il faut que les fidèles puissent se trouver en relation avec Lui, il faut un endroit où rencontrer Dieu. Ce ne peut être que hors du camp. Moïse alors tend la tente d'assignation, «pour lui, hors du camp, loin du camp». Ainsi, il ne suffit pas de dénoncer le mal, de le juger et d'en pleurer. Il faut s'en séparer, et rechercher la communion avec le Seigneur, et avec les fidèles, sur un terrain non souillé, hors du camp. Jésus est là, le vrai Moïse, «sortons vers Lui» (Héb. 13:13). Là nous attend la bénédiction.

Cette position prise, la marche est à poursuivre, «nous recherchons la cité qui est à venir» (id. 14). Il faut pour cela que Dieu aille avec son peuple, et nous avons déjà considéré Moïse intercédant en vue de cela, mais intercédant dans cette position de séparation et de bénédiction, où l'Éternel parle avec lui comme avec son ami. Il y a un but (33:1), mais il y a un chemin, celui de l'Éternel (13), et il y a l'Éternel allant avec son peuple dans ce chemin (16). La foi ne peut avancer autrement. Elle compte sur Dieu, mais avec la crainte qui est due à Celui qui agit avec support, en grâce, mais qui est «un feu consumant».

Aussi Moïse doit-il remonter sur la montagne. Il y reçoit cette merveilleuse révélation de l'Éternel passant tandis que lui est caché dans la fente du rocher, et puis il redescend une fois de plus vers le peuple, pour demeurer avec lui. Il lui rapporte la loi. Ce peuple l'avait déjà violée, aussi ce n'est plus : «Tout ce que l'Éternel a ordonné, nous le ferons». Le peuple n'a rien à exprimer. Comment promettait-il quoi que ce soit ? Mais c'est Dieu qui a parlé : «Je ferai grâce à qui je ferai grâce...» Moïse ne peut que dire : «C'est un peuple de cou roide», mais à cause de cela il demande : «Seigneur, que le Seigneur marche, je te prie, au milieu de nous», ajoutant : «et pardonne nos iniquités, et nos péchés, et prends-nous pour héritage».

Mais ce peuple garderait-il la loi ? Incapable de la faire dans les conditions précédentes, celles de son engagement, il se montre incapable maintenant de supporter même le rayonnement de la face de Moïse, l'éclat de la gloire divine brillant en grâce, et en grâce donnant la loi. La loi demeure la loi et le peuple, hélas, reste ce qu'il est. L'âme sincère pouvait dire, mais sans pouvoir aller au delà : L'Éternel pardonne, Il continue à s'occuper de nous, sa grâce ne nous manquera pas ; mais comment garderai-je cette loi redoutable ? Elle était le ministère de la mort et de la condamnation parmi un peuple de cou roide. Le fidèle ne pouvait que le reconnaître, accepter sa condamnation comme pécheur, mais la manière glorieuse dont la loi était introduite donnait l'espérance à sa foi. Si Dieu n'avait été que le Dieu de la loi, Il ne serait pas monté avec le peuple, parce que «tu es un peuple de cou roide» (33:3), mais Il monte comme Dieu de la grâce pour cette même raison, parce que «c'est un peuple de cou roide» (34:9). Il est le Même, mais Il se révèle toujours davantage. Au temps convenable Il devait révéler sa justice dans l'Évangile, montrer que la loi était nécessaire pour faire resplendir la grâce : une fois le péché mis en évidence dans tout son caractère, Dieu montre qu'Il avait pourvu à son jugement définitif, de sorte que le pécheur soit justifié et le péché finalement ôté du monde. Jusque-là, un voile devait être placé sur la manifestation glorieuse mais passagère de cette grâce, le regard ne pouvait s'arrêter «sur la consommation de ce qui devait prendre fin». L'ardente supplication du fidèle devait être que ce voile fût ôté un jour.

Il l'a été. Ce n'est pas à un Moïse cachant le reflet d'une gloire dont nul ne pouvait supporter l'éclat que nous avons affaire. La gloire de Dieu brille dans la face de Christ et nous sommes appelés à «contempler à face découverte la gloire du Seigneur», pour être «transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit» (2 Cor. 3:18). L'Éternel était la gloire d'Israël, Christ celle de l'Église.

Cette gloire nous est-elle chère, et ceux sur qui elle repose nous sont-ils chers ? Nous ne sommes pas meilleurs que ces Israélites, et nous sommes plus responsables, appelés à marcher dans la lumière apportée par Christ. Dieu ne sacrifiera pas plus ses droits pour nous que pour eux, et ne permettra pas que son nom soit associé aux idoles de ce monde devant lesquelles nos cœurs s'inclineraient si aisément. Mais Dieu donne toujours à la foi les ressources répondant à la responsabilité. La foi possède maintenant un objet que Moïse ne pouvait entrevoir que confusément. Christ est tout : le vrai Moïse, intercesseur divin, — la vraie tente d'assignation où l'on rencontre Dieu, — et Il est le chemin, la vérité, la vie. Il n'est pas seulement le moyen d'aller au ciel, Il est le chemin sur la terre, et Il est «tous les jours» avec les siens.

Frères, soyons hommes, affermissons-nous. Si affligeant que soit l'état du peuple de Dieu, la place du fidèle est «à la brèche», comme Moïse, comme Paul assiéger tous les jours par «la sollicitude pour toutes les assemblées». Les ressources de la foi sont les mêmes en tous temps. Usons-en comme eux, dans la séparation du mal, du monde, la défiance de nous-même, le sentiment que tout est grâce. Nous excuser sur notre faiblesse c'est abaisser le niveau divin, mais penser et agir comme si Dieu était désarmé par notre infidélité Lui est aussi une grave offense.

Le NOM qui RASSEMBLE par Georges ANDRÉ

Table des matières

- 1 Préface
- 2 LE NOM QUI RASSEMBLE
- 3 Le corps de Christ
 - 3.1 Qui en fait partie ?
 - 3.2 Comment fonctionne-t-il ?
- 4 La maison de Dieu (1 Pierre 2:4 à 7).
 - 4.1 telle que le Seigneur la bâtit
 - 4.2 confiée à l'homme
- 5 La ruine
- 6 Que faire ?

- 6.1 le principe du «résidu»
- 6.2 Principe que ce qui est de Dieu subsiste
- 7 Réunis en assemblée
 - 7.1 Le culte
 - 7.2 La réunion de prière
 - 7.3 La réunion d'édification
- 8 Le ministère et les dons
 - 8.1 Quel est le but de ce ministère ?
 - 8.2 Quel est le ressort de ce ministère ?
 - 8.3 Quels dons sont confiés ?
- 9 La Cène et la Table du Seigneur
 - 9.1 La fête des chrétiens
 - 9.2 Le mémorial
 - 9.3 L'annonce de sa mort
 - 9.4 L'expression de l'unité du corps
 - 9.4.1 Comment participer à la Cène ?
 - 9.4.2 Qui peut participer ?
 - 9.4.3 La discipline
- 10 L'épouse

1 **Préface**

Le sujet de l'assemblée de Dieu a été exposé maintes fois dans des brochures et des écrits toujours à notre disposition.

Certains d'entre eux présentent l'ensemble de la question, dont le plus récent : A.G. «L'Assemblée de Dieu», est particulièrement à propos. D'autres plus anciens restent toujours actuels, tel : A.L. «La Cène du Seigneur et la Table du Seigneur». D'autres écrits traitent d'aspects particuliers, p. ex. H.R. «Qu'est-ce qu'une réunion d'assemblée ?», J.N.D. «Qu'est-ce qu'une secte ?», JND. «Le culte selon la Parole», WT «Cinq lettres sur le culte et le ministère par l'Esprit», JND. «La discipline».

On pourrait multiplier les titres. Pourquoi donc les pages qui suivent ? Elles n'ont nullement pour but de résumer, ni surtout de remplacer, le trésor à notre disposition. Résultant d'entretiens avec des jeunes gens, renouvelés pendant plusieurs années, souvent en compagnie de serviteurs du Seigneur qu'il a repris aujourd'hui auprès de Lui, elles n'ont d'autre but que de fournir un cadre à un sujet si vaste. On n'en pourra réellement profiter qu'en se référant sans cesse à la Parole elle-même et en approfondissant les divers écrits mentionnés ci-dessus, auxquels il est constamment fait référence.

Chaque génération a besoin de revenir pour elle-même à la source, afin de demeurer dans les choses non seulement «appries», mais dont elle a été «pleinement convaincue» (2 Tim. 3:14). Il ne s'agit pas de maintenir une tradition, de se conformer à des pratiques généralement reçues, mais en se tondant sur la Parole et en sachant mettre à profit le ministère écrit que le Seigneur nous a laissé, d'avoir son cœur engagé dans ce qu'il a de plus précieux sur la terre : l'assemblée qu'il a aimée et pour laquelle Il s'est livré lui-même.

2 **LE NOM QUI RASSEMBLE**

Là où deux ou trois sont assemblés à mon nom, je suis là au milieu d'eux (Matth. 18:20).

Celui qui n'assemble pas avec Moi, disperse (Matth. 12:30).

«... Nom qui rassemble en Ton absence Tes rachetés autour de Toi» (cantique)

Jésus — «il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés» (Act. 4:12). Il n'y en a point d'autre, non plus, pour être le centre du rassemblement des rachetés (Matt. 18:20).

Après avoir délivré les fils d'Israël d'Égypte, Dieu a voulu les rassembler et habiter au milieu d'eux dans le tabernacle (Ex. 25:8 ; 29:45, 46).

Une fois entré «dans le pays» (Deut. 12), le peuple devait chercher le lieu où l'Éternel mettrait Son nom. Des siècles s'écoulèrent jusqu'à ce que Jérusalem fût conquise et le temple érigé sur la montagne de Morija, où Abraham avait offert Isaac, et David les sacrifices lors de la peste. La nuée remplit le temple (2 Chron. 5:13), comme elle avait rempli le tabernacle (Ex. 40:34). Après des siècles d'infidélité de la part du peuple et de patience de la part de Dieu, la nuée quitta le temple (Ézécl. 10:4, 18 ; 11:23) ; celui-ci, détruit et rebâti à deux reprises, fut finalement anéanti quarante ans après la mort du Sauveur.

Aujourd'hui, l'habitation de Dieu sur la terre n'est plus dans une maison faite de main, mais, par Son Esprit, il habite dans les cœurs des siens. Éphésiens 2:21 nous présente les croyants sous la forme d'un édifice en construction, qui «croît pour être un temple saint dans le Seigneur», édifice qui ne sera terminé qu'à Son retour. Mais le verset 22 nous les présente comme édifiés ensemble pour être actuellement «une habitation de Dieu par l'Esprit».

Les brebis d'Israël étaient maintenues ensemble par la clôture des lois et ordonnances : c'était l'époque de la «bergerie» (Jean 10:1). Le Seigneur en a fait sortir Ses brebis juives (v. 3-4), mais Il ajoute : «J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut que je les amène elles aussi, (v. 16 : celles qu'Il allait tirer d'entre les nations) et il y aura un seul troupeau, un seul berger». Dorénavant, ce ne sont plus des murs qui maintiennent ensemble les brebis, mais un centre : le seul Berger.

Nous voyons dans les Actes comment les âmes furent ajoutées «à l'assemblée» (2:47), «au Seigneur» (5:14 : d'entre les juifs) et de nouveau «au Seigneur» (11:24 : d'entre les gentils) pour former «l'assemblée» (v. 26).

Lui seul est le centre de rassemblement. C'est un Christ connu en puissance et en grâce qui doit grouper les âmes autour de Lui, non pas des doctrines, si utiles soient-elles à leur place.

La Parole emploie entre autres quatre figures pour représenter l'ensemble des croyants :

Le troupeau, dont le Berger est le centre

Le corps, dont Christ est la Tête

La maison, dont Jésus Christ est la maîtresse pierre du coin

L'épouse, dont l'Agneau est l'Époux.

Le croyant est appelé à suivre individuellement le Seigneur. C'est la marche, où Christ est son Modèle. C'est aussi le désir du Seigneur de rassembler autour de Lui ses rachetés pour être leur Centre. Mais combien il faut prendre garde de ne pas prétendre appliquer strictement et théoriquement les vérités du rassemblement, tout en marchant soi-même individuellement en déshonorant le Seigneur : discrédit jeté sur Son Nom, sur Son témoignage et pierre d'achoppement pour ceux qui voudraient s'approcher.

3 **Le corps de Christ**

«Pourquoi me persécutes-tu ?», avait dit le Seigneur de gloire à Saul, terrassé sur le chemin de Damas ; Saul ne persécutait pourtant pas Jésus, mais les siens ; pourtant, en les pourchassant, il s'en prenait de fait au Seigneur Lui-même, qui les reconnaissait comme étant un avec Lui. Saul devait être le vase par lequel Dieu révélerait le mystère caché dès les siècles : l'union de Christ avec Ses rachetés en un seul corps.

3.1 **Qui en fait partie ?**

1 Corinthiens 12:13 nous déclare : «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres». Le baptême du Saint Esprit a eu lieu à la Pentecôte ; cette expression n'est employée qu'en relation avec la formation du corps de Christ. Depuis lors, tous ceux qui, ayant entendu l'évangile, l'ont cru, ont été «scellée du Saint Esprit» (Éph. 1:13). Tous les croyants sont ainsi devenus participants de ce baptême et par le Saint Esprit sont formés en un seul corps. Le Saint Esprit comme Personne, venu sur la terre à la Pentecôte, quittera ce monde avec l'Église à la venue du Seigneur (2 Thess. 2:7). Tous les croyants donc, depuis la Pentecôte jusqu'au retour du Seigneur, font partie du corps de Christ (Éph. 1:23). L'expression est aussi employée pour indiquer soit tous les saints vivant sur la terre à un moment donné (Rom. 12:5), soit ceux existant à un moment donné dans une localité (1 Cor. 12:27).

Cette unité du corps de Christ existe donc ; elle est produite par le Saint Esprit, comme résultat de l'oeuvre du Seigneur Jésus à la croix. Il ne s'agit pas de la créer, mais de la garder (Éph. 4:3) et de la montrer (voir «Letters of J.N.D» 3:58). Selon 1 Corinthiens 10:17 «il n'existe pas d'autre moyen de représenter ou d'exprimer publiquement l'unité du corps de Christ qu'en participant à la fraction du pain» (R. B).

Le corps de Christ est un organisme vivant, et non pas une organisation dont on fait partie à volonté parce que l'on adhère à une certaine profession de foi, ou que l'on est d'accord sur divers points. Qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, tout racheté du Seigneur est un membre du corps de Christ à cause de ce que le Seigneur Jésus a fait pour lui et de lui. Il s'agit donc de donner expression à ce que l'on est, et non de le devenir.

3.2 **Comment fonctionne-t-il ?**

Éphésiens 4:15 et 16 et Colossiens 2:19 nous montrent que le corps tire tout de la tête : Christ dans le ciel. C'est de Lui que, par l'opération de chaque partie dans sa mesure, «le corps... produit... l'accroissement du corps». Dans le corps «bien ajusté et lié ensemble» et «alimenté», il ne peut y avoir prospérité que si «chaque jointure du fournissement», «chaque partie dans sa mesure», accomplit ce qui lui a été confié ; sinon il n'en résulte que faiblesse et confusion.

Tout découle de la Tête ; mais le Seigneur a voulu se servir des membres du corps pour son fonctionnement pratique sur la terre. Le corps est un, mais se compose de plusieurs membres, ayant une grande diversité dans leurs fonctions et leurs dons (Rom. 12 ; 1 Cor. 12, Éph. 4).

Personne n'a à choisir le service qu'il désire, «Mais Dieu a placé les membres — chacun d'eux — dans le corps comme Il l'a voulu» (1 Cor. 12:18) ; il veut «que les membres aient un égal soin les uns des autres». Des «dons» ont été placés dans l'assemblée, mais aussi toutes sortes de fonctions : des aides, des gouvernements, le service, la distribution, le ministère de la miséricorde.

Trois dangers menacent les membres du corps.

Le premier et le plus fréquent, est de ne pas discerner, ni remplir la fonction que le Seigneur a confiée. On s'endort ; on est indifférent aux intérêts de l'assemblée de Dieu ; on n'est pas exercé, ni pour savoir quel don le Seigneur a pu nous confier, ni pour en désirer avec ardeur un plus grand (1 Cor. 12:31). Quelle perte, non seulement pour soi-même, mais pour l'ensemble !

Le deuxième danger est la jalousie (1 Cor. 12:15 à 17) : le service qui m'est départi est si peu important ; je voudrais celui d'un autre, plus en relief !

Le troisième danger est d'être si imbu de la fonction reçue, que l'on en vienne à mépriser les faibles (1 Cor. 12:21 à 23) : mon don seul est important, je n'ai pas besoin des autres. Danger plus fréquent qu'il n'y paraît à première vue ! Oublierions-nous l'exhortation de 1 Corinthiens 4:7 : «Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si aussi tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'avais pas reçu ?»

Mais ces dangers ne doivent pas nous faire perdre de vue la beauté de cet organisme unique, que le Seigneur et la foi considèrent aujourd'hui comme aussi réel qu'aux tout premiers jours de l'histoire de l'Église sur la terre. «Il y a un seul corps». La foi n'en doute pas, mais embrasse dans ce même organisme tous les rachetés du Seigneur, de tous les pays, de toutes les conditions, de toutes les appartenances humaines qui souvent voilent leur vrai caractère (Lire A. L. «Il y a un seul corps»).

Pourquoi l'Esprit de Dieu a-t-il voulu placer entre 1 Corinthiens 12, qui nous parle du corps et de ses membres, et 1 Corinthiens 14, qui nous en donne le fonctionnement pratique dans l'assemblée, le chapitre 13 ? C'est que rien ne peut prospérer sans l'amour. C'est le cadre d'Éphésiens 4:15-16 : «étant vrais dans l'amour... l'édification de lui-même en amour». Non pas l'amour que l'on cherche chez les autres ; non pas l'amour que l'on prétend ne pas trouver dans le rassemblement local ; mais l'amour du Seigneur dont on est pénétré et qui nous amène à aimer «parce que Lui nous a aimés le premier» ; amour sans lequel «je suis comme un airain qui résonne ou comme une cymbale retentissante... je ne suis rien... cela ne me profite de rien». Amour qui est «la plus grande chose» du monde, amour qui «ne périt jamais».

Lire aussi : H.R. : «L'épître aux Éphésiens».

4 **La maison de Dieu (1 Pierre 2:4 à 7).**

La Parole nous présente aussi les croyants comme formant ensemble la maison de Dieu ici-bas.

Les aîs du tabernacle en fournissaient une figure : chaque planche avait été prise d'un arbre croissant sur la terre, façonnée, recouverte d'or, dressée sur sa base d'argent. Tel le racheté — tiré de ce monde, revêtu de la justice de Dieu en Christ, fondé sur la rédemption. Mais un aîs tout seul n'aurait pu se tenir debout ; il fallait les réunir en un tout pour en former le tabernacle, qui devenait la Maison de Dieu (*).

(*) Voir notre brochure «le tabernacle»

Il en fut de même avec les pierres du temple de Salomon. Tirées de la carrière, sciées aux dimensions voulues, elles étaient ensuite apportées à l'édifice qui progressivement s'élevait.

Et aujourd'hui, nous est-il dit, «vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle». Cette maison spirituelle est «une habitation de Dieu par l'Esprit» à un moment donné sur la terre, comme aussi «un temple saint dans le Seigneur» qui va croissant jusqu'à ce qu'il soit terminé et que le Seigneur le prenne auprès de Lui (Éph. 2:21-22).

Sous cet aspect, la maison de Dieu est :

4.1 telle que le Seigneur la bâtit

Il dit en Matthieu 16 : «Je bâtirai mon assemblée». C'est Lui qui voulait donc la construire ; mais cet édifice était encore futur ; en Actes 2 seulement, nous le voyons venir à l'existence. Lui-même en est le roc de fondement, la maîtresse pierre du coin. A travers les âges, Il y ajoute des pierres vivantes, les unes après les autres, jusqu'à ce que Son travail étant achevé, l'assemblée devienne la sainte cité que nous voyons briller à la fin de l'Apocalypse (Voir H.R. «Épître aux Éphésiens», page 12). Mais la construction de cet édifice a été, sous un autre aspect,

4.2 confiée à l'homme

1 Corinthiens 3:9 à 17 nous en donne le tableau. Le fondement a été posé : Jésus Christ. Les apôtres, puis les serviteurs à travers les âges, ont édifié sur le fondement. Mais tous n'ont pas apporté «de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses» : des enseignements selon la Parole qui «engendre» des âmes ayant la vie de Dieu, revêtues de la justice de Dieu en Christ, fondées sur la rédemption, reflétant quelques-unes des gloires du Seigneur Jésus ; d'autres enseignements n'ont produit que «du bois, du foin, du chaume» : beaucoup d'apparence, un grand volume (au contraire d'une pierre précieuse !), mais aucune réalité. Lorsque le feu éprouve un tel ouvrage, celui-ci est consumé, même si le serviteur lui-même — s'il avait vraiment la vie de Dieu — est sauvé comme à travers le feu. D'autres encore n'ont pas seulement apporté de mauvais matériaux, ils ont corrompu le temple de Dieu et «Dieu les détruira»(v. 17). Dans un tel édifice — la chrétienté — il y a donc un mélange de personnes ayant la vie de Dieu, d'autres qui ont peut-être une vie morale et rangée, mais ne sont pas nées de nouveau, d'autres encore qui sont vraiment corrompues. La «maison de Dieu» devient une «grande maison», comme nous le verrons en 2 Timothée 2.

Le corps de Christ nous a donc donné la pensée prédominante de l'indissoluble union, de l'unité des rachetés ; la maison de Dieu place devant nous la responsabilité de ceux qui l'édifient et de ceux qui prétendent en faire partie (Voir H.R. : «Entretiens sur 1 Corinthiens», page 33 à 36).

5 La ruine

Pourquoi cette maison si bien fondée et édifiée à ses débuts, a-t-elle été ruinée pour présenter la confusion actuelle ? «Un ennemi a fait cela... pendant que les hommes dormaient».

Le Seigneur l'avait annoncé, notamment, dans les paraboles de Matthieu 13. Celle de l'ivraie nous parle du mélange des fils du royaume et des fils du méchant. Le grain de moutarde, du développement contre nature aboutissant au grand arbre qui abrite le mal dans ses branches ; celle du levain annonce comment les trois mesures de farine — perfection et pureté de la Personne du Seigneur Jésus et de tout ce qui s'y rattache — ont été dans l'enseignement contaminées par un peu de levain, de sorte que toute la pâte en est imprégnée. 1 Corinthiens 5:6 nous montre le danger du levain comme mal moral dans la conduite de ceux qui sont «appelés frères» ; Galates 5:9 applique la même expression aux enseignements erronés qui font déchoir les âmes de la grâce.

Les apôtres aussi avaient prédit cette ruine. Paul parle aux anciens d'Éphèse des «loups» qui entreraient parmi eux et n'épargneraient pas le troupeau ; des hommes qui se lèveraient d'entre eux-mêmes «annonçant des doctrines perverses pour attirer les disciples après eux». Bien des épîtres, comme la deuxième à Timothée, la deuxième de Pierre, celles de Jude, et de Jean, placent devant nous le tableau de ce mal qui irait grandissant. Et les lettres aux sept assemblées d'Apocalypse 2 et 3, nous montrent comment après avoir abandonné le premier amour, l'assemblée s'est toujours plus écartée du Seigneur pour aboutir à l'état de Laodicée où Il n'a même plus sa place (Apoc. 3:20 !).

Cette ruine est aussi visible autour de nous ; dans combien de milieux, l'incrédulité et le rationalisme n'ont-ils pas fait de ravages ; ailleurs c'est le ministère de l'homme, la hiérarchie établie ; un peu partout, le formalisme, les divisions et subdivisions.

Il est inutile de vouloir nier cette ruine. Il faut la reconnaître, s'en humilier, en accepter les conséquences. Croire que l'on pourrait «recommencer», serait s'exposer à une ruine nouvelle, car l'homme reste l'homme, malgré tout ce que la grâce lui a apporté.

Nous n'avons donc pas à attendre de restauration de l'Église comme témoignage sur la terre. Dieu ne répare pas ce que l'homme a gâté.

Mais nous pouvons être tout aussi assurés que ce que Christ a fait, demeure : «Les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle». Il importe donc de distinguer entre ce qui est ruiné : la maison de Dieu en tant que confiée à la responsabilité de l'homme ; et ce qui demeure : le corps de Christ, l'épouse de l'Agneau, la promesse de la présence du Seigneur au milieu des deux ou trois rassemblés à son nom.

6 Que faire ?

Faut-il rester seul ? C'est une pensée qui a de l'attrait pour d'aucuns. J.N.D. l'écrivait une fois : Il est plus facile de marcher seul que de prendre sa part des tristesses de l'Église de Dieu sur la terre ! Mais le désir du Seigneur n'est-il pas de rassembler les siens ? C'est avec chagrin qu'Il leur dit en Jean 16:32 : «Vous serez dispersés chacun chez soi». Mais avec quelle joie au soir de la résurrection, Il vient au milieu d'eux, leur montre Ses mains et Son côté ; «les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur».

Ézéchiel 43:10 nous donne un enseignement pratique, applicable à la situation actuelle : «Montre à la maison d'Israël la maison, afin qu'ils soient confus à cause de leurs iniquités». Le Seigneur place devant nous ce que Lui a fait ; la maison de Dieu telle qu'Il l'a bâtie. «Et s'ils sont confus de tout ce qu'ils ont fait, fais-leur connaître la forme de la maison, et son arrangement et ses issues et ses entrées et toutes ses formes». Si nos coeurs sont humiliés et attristés de voir ce que nous avons fait de ce que le Seigneur nous avait confié — car nous sommes tous solidaires et responsables — si nous sommes vraiment confus, le Seigneur ne nous montrera-t-Il pas un chemin, une issue ; ne nous fera-t-Il pas connaître Ses pensées, malgré les difficultés des jours actuels ?

Aujourd'hui, comme autrefois, Il nous appelle à sortir vers Lui, hors du camp et, maintenant, à le faire comme membres de Son corps. Pour saisir la position que peuvent prendre aujourd'hui les rachetés du Seigneur qui désirent, malgré tout, se réunir autour de Lui, il faut considérer deux principes fondamentaux que nous appellerons :

3.1. le principe du «résidu»,

3.2. le principe que ce qui est de Dieu subsiste.

6.1 le principe du «résidu»

Lorsque Israël eut fait le veau d'or, la justice de Dieu aurait dû détruire le peuple. Il répondit cependant à l'intercession de Moïse et l'épargna. Celui-ci «prit une tente et la tendit hors du camp et il l'appela la tente d'assignation ; et il arriva que tous ceux qui cherchaient l'Éternel sortirent vers la tente d'assignation qui était hors du camp». Le peuple, dans son ensemble, ne sortait pas ; depuis l'entrée de leur tente, il suivait des yeux Moïse, lorsqu'il se rendait lui-même à la tente d'assignation (Ex. 33:8) ; mais quelques-uns sortaient effectivement hors du camp (v. 7), un résidu qui s'attachait à son Dieu.

En Ézéchiel 9, nous voyons l'homme vêtu de fin lin marquer au front ceux qui soupiraient et gémissaient à cause de toutes les abominations qui se commettaient à Jérusalem. L'ensemble allait être atteint par le jugement, mais un résidu qui craignait l'Éternel était épargné.

Dans Malachie 3:16, nous retrouvons le même principe. Un siècle s'était écoulé depuis le retour de la captivité ; parmi ceux qui un jour avaient acclamé avec joie la fondation du temple, il ne restait, au milieu d'une masse qui s'était détournée, que quelques-uns qui «craignaient l'Éternel et parlaient l'un à l'autre» ; résidu qui pensait à Son nom et pour lesquels «un livre de souvenir a été écrit».

C'est le même principe que nous retrouvons en 2 Timothée 2:17 à 22. Plusieurs se disputaient sans aucun profit et «pour la subversion des auditeurs» ; des «discours vains et profanes» étaient présentés : ceux qui s'y livraient iraient plus avant dans l'impiété, leurs paroles rongeraient comme une gangrène ; des cas spécifiques de faux enseignements sont relevés, tels Hyménée et Philète. Quelques-uns les écoutaient et leur foi était renversée. Grande responsabilité de ceux qui enseignaient faussement et responsabilité aussi de ceux qui les écoutaient. Que faire dans une telle situation ?

Ce que Dieu a établi, demeure, comme nous le verrons tout à l'heure, et «le Seigneur connaît ceux qui sont siens». La responsabilité de ceux qui s'attachent à Lui est alors double : «se retirer de l'iniquité», c'est-à-dire de tout ce que l'homme a établi et qui n'est pas conforme à la Parole de Dieu ; et «se purifier» des vases qui sont à déshonneur. Par analogie à 1 Corinthiens 3, on pourrait, dans les vases d'or et d'argent, voir les rachetés qui ont la vie de Dieu et sont fondés sur la rédemption ; tandis que dans les vases de bois et de terre, matériaux qui ne supportent pas le feu, ceux qui n'ont pas la vie. On pourrait aussi, selon le contexte des versets précédents dans 2 Timothée 2, rapprocher les «vases à déshonneur» de ceux qui enseignent faussement et de leurs auditeurs. Enfin, il ne s'agit pas seulement de la réalité intérieure de la vie divine, que parfois seul le Seigneur discerne (v. 19), mais aussi du témoignage rendu (cf. v. 22).

Mais il n'est pas selon Dieu que le croyant reste seul : «Poursuis, dit l'apôtre, la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur». Ainsi un résidu se forme selon les mêmes principes que dans l'Ancien Testament, afin de s'attacher au Seigneur et de ne pas prononcer Son nom en vain.

Mais s'il faut, selon Hébreux 13, sortir «hors du camp», la Parole souligne que c'est «vers Lui» qu'il s'agit de se rendre : Christ comme centre de rassemblement demeure ; c'est aujourd'hui, comme aux premiers jours de l'Église, le même Nom qui rassemble.

6.2 Principe que ce qui est de Dieu subsiste

Nous avons vu que si la maison de Dieu, confiée à la responsabilité de l'homme, a été ruinée, il n'en est pas de même du corps de Christ qui comprend tous les rachetés et qui, aux yeux du Seigneur et pour la foi, subsiste aujourd'hui comme aux premiers jours. Si l'on se réunit en réalisant le principe du résidu, il faut que ce soit donc comme membres du corps de Christ et non pas pour former une congrégation basée sur l'accord de ses membres entre eux. C'est parce que le Seigneur Jésus nous a unis ensemble que nous avons le droit et le devoir de nous réunir comme membres de Son corps ; il n'y a pas d'autre base de rassemblement. Il ne s'agit pas de créer quelque chose, mais comme on l'a dit, de «donner expression à ce qui existe». Dans un tel rassemblement, on sera soumis au Seigneur, Tête du corps et Chef de l'assemblée, qui seul confère des dons et appelle Ses serviteurs. Il n'y aura ni consécration officielle, ni hiérarchie humaine. On sera soumis à la Parole et à toute la Parole, évitant soigneusement les vues particulières. Le Saint Esprit dirigera l'action dans l'assemblée et non un clergé établi (voir A.G. «Assemblée de Dieu», pages 32 à 39).

C'est en pratique un problème difficile et souvent douloureux de faire la synthèse de ces deux principes : appliquer seulement celui du résidu conduit à une position sectaire (Voir J.N.D. «Qu'est-ce qu'une secte ?»).

S'en tenir uniquement au principe que ce qui est de Dieu subsiste, conduit à s'allier tous les croyants, sans discernement.

De fait le corps de Christ inclut tous les rachetés et on ne peut se rassembler que parce que l'on est membre de ce corps et pas parce que l'on est d'accord sur certaines idées ou sur certains points d'union. Après être «sortis vers Lui hors du camp», on se rassemble «parce que Lui nous a mis ensemble». Un tel rassemblement exprime l'unité du corps par la fraction du pain, selon 1 Corinthiens 10:17 ; il exclut toute organisation humaine ou congrégation sur une autre base ; il inclut en substance tous les croyants et leur est ouvert parce qu'ils sont membres du corps ; il reçoit tous ceux qui sont membres du corps de Christ et veulent se réunir autour du Seigneur Jésus comme tels, et qui apportent la doctrine de Christ sans être entachés de fausses doctrines ou associés à elles, et qui marchent dans la crainte de Dieu.

Fréquenter un autre rassemblement établi sur une base différente et, plus encore, y rompre le pain, c'est méconnaître le fondement même du rassemblement selon l'unité du corps et reconnaître pratiquement des congrégations établies sur d'autres principes.

Tout ceci ne touche pas les relations individuelles des enfants de Dieu entre eux, selon l'unité de la famille de Dieu, enfants qui ont tous le même Père, la même vie : «Cette unité de principe subsiste pleinement et la communion fraternelle qui en dépend est réalisée quelquefois, même très vivement, par les enfants de Dieu séparés ecclésiastiquement».

Jamais nous n'avons à nous comporter envers de vrais enfants de Dieu marchant dans Sa crainte — même si nous ne pouvons pas nous réunir ensemble autour du Seigneur à cause de la position qu'eux prennent — comme nous nous comportons envers des personnes du monde. Un incrédule est ce que la Parole appelle : un «enfant du diable» (1 Jean 3:10), «étranger à la vie de Dieu» (Éph. 4:18), avec lequel nous ne pouvons d'aucune manière nous mettre sous un «joug mal assorti».

Nous savons combien en pratique, tout spécialement depuis une ou deux générations, l'ennemi n'a que trop réussi à obscurcir et à gâter le témoignage rendu à ces vérités ; mais ce n'est pas une raison pour les abandonner. Accepter la ruine et ses conséquences ; être certain que ce qui est de Dieu demeure ; réaliser humblement tout ce que l'on peut encore avoir par la grâce, tout en étant conscient et attristé de ce qui manque ; compter sur la promesse du Seigneur Jésus qu'Il est là présent au milieu des deux ou trois rassemblés à Son nom ; — tout cela peut rester notre part, dont nous pouvons être convaincus, mais en veillant soigneusement à n'élever aucune prétention déplacée, qui ne peut qu'amener le jugement de Celui qui seul a le droit de dire : «Je connais tes oeuvres».

Si, par la grâce de Dieu, on se trouve déjà dans un tel rassemblement, combien il importe de l'apprécier, malgré toutes les faiblesses et les inconséquences qui peuvent s'y faire jour. On aura à cœur, dans la dépendance du Seigneur et en étant soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ, d'y être un instrument de bénédiction qui apporte le bien, qui aide, qui édifie, qui encourage (Rom. 14:19), «un vase utile au Maître préparé pour toute bonne oeuvre». «Tenir ferme, le Chef», le Centre, nous gardera et du découragement et de l'orgueil.

7 Réunis en assemblée

La Parole reconnaît des occasions où l'assemblée comme telle est «réunie ensemble» dans la présence du Seigneur, ayant foi en Sa promesse : Je suis là au milieu de deux ou trois rassemblés à mon nom.

De telles réunions ont quatre caractères :

- a) pour offrir : c'est le culte,
- b) pour demander : c'est la prière,
- c) pour recevoir . c'est l'édification,

d) pour mener deuil : c'est l'humiliation.

D'autres rencontres occasionnelles ou limitées n'ont pas ce caractère de réunion d'assemblée : l'école du dimanche, des rencontres pour les jeunes, une réunion d'évangélisation convoquée par un évangéliste que le Seigneur a doué dans ce but.

D'autres rencontres, selon les circonstances, pourront ou ne pourront pas avoir le caractère de réunion d'assemblée, telles celles à l'occasion d'un mariage, ou pour l'enseignement dans l'assemblée selon Actes 11:26, ou encore pour informer l'assemblée quant à l'oeuvre du Seigneur au loin, comme en Actes 14:27 et 15:7, 12.

Lire à ce sujet H.R. «Qu'est-ce qu'une réunion d'assemblée» et A.G. «L'assemblée de Dieu», pages 53 à 71.

7.1 Le culte

Lire avec attention, entre autres, les passages suivants : Jean 4:23 et 24 ; 1 Pierre 2:5 ; Hébreux 13:13 à 16 ; Philippiens 3:3.

Nous recommandons sur ce sujet important la brochure J.N.D. : «Le culte selon la Parole».

Qu'est-ce que le culte ? C'est «l'adoration rendue en commun à Dieu, pour ce qu'Il est en Lui-même et ce qu'Il est et a fait en notre faveur» (H.R. ; J.N.D.).

C'est le service le plus élevé du chrétien sur la terre ; il répond au désir du Père qui cherche des adorateurs (Jean 4:23) ; le Seigneur Lui-même en a entonné la louange au jour de la résurrection (Ps. 22:22) ; c'est par l'Esprit de Dieu que seulement nous pouvons le rendre (Phil. 3:3).

L'objet du culte est le Père et le Fils. L'adoration ne s'adresse pas au Saint Esprit ; il en est la puissance.

Le sujet du culte n'est pas seulement la reconnaissance que nous éprouvons envers Dieu et envers le Seigneur Jésus pour ce qui a été fait pour nous, tout spécialement à la croix ; mais le culte s'élève pour adorer ce que Dieu est en Lui-même, ce qu'Il a fait pour Christ et de Christ ; il célèbre ce que le Seigneur Jésus est en Lui-même, son dévouement à Dieu, son oeuvre pour nous ; il pourra même monter plus haut encore jusqu'à l'éternel amour du Père pour le Fils et du Fils pour le Père.

Les sacrifices du Lévitique nous aident à mieux entrer dans les divers aspects de l'adoration en rapport avec l'oeuvre de la croix (*).

(*) Voir notre brochure : «Une seule Offrande — Divers sacrifices»

En quoi consiste le culte ?

«Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité». Pierre nous parle des «sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus Christ» ; et Hébreux 13 relève «le fruit des lèvres qui confessent Son Nom».

Dans la Parole, seuls les rachetés chantent. Nous trouvons un premier cantique lorsque Israël délivré d'Égypte, au-delà de la Mer Rouge, entonne la louange à Celui qui l'a racheté. Certains cantiques ou strophes parlent de Dieu ou de Christ ; d'autres plus élevés s'adressent directement au Père ou au Fils.

Des actions de grâces seront exprimées par un frère, bouche de l'assemblée, qui, s'il est vraiment conduit par le Saint Esprit, exprimera les sentiments de l'ensemble et restera dans le courant de pensée que l'Esprit a imprimé au culte ce jour-là.

Mais des moments de silence pourront aussi faire partie de l'adoration : «Ô Dieu ! la louange t'attend dans le silence en Sion» (Ps. 65:1). Lorsque Marie a brisé son vase, aucune parole ne fut prononcée, mais «la maison fut remplie de l'odeur du parfum» (Jean 12).

Une lecture appropriée de quelques versets de la Parole pourra stimuler, orienter la louange et aider à mieux l'exprimer ; mais le ministère, proprement dit, n'a pas sa place dans le culte ; à la fin de l'heure consacrée à l'adoration, il peut cependant s'exercer d'une manière utile et profitable, en rapport avec les pensées que l'Esprit a mises sur les coeurs et dans les bouches.

La bienfaisance fait aussi partie intégrante du culte, selon Hébreux 13:16 : «Dieu prend plaisir à de tels sacrifices» ; rappelant en cela Deutéronome 26:12 et 13, où les besoins des serviteurs de Dieu, comme ceux des orphelins, de la veuve et de l'étranger, sont placés devant le coeur de l'Israélite qui venait offrir la corbeille des prémices.

Plus encore que des paroles, des cantiques, des prières, l'acte même de la cène exprimera la reconnaissance et l'adoration ; c'est le centre normal du culte, son point culminant, quoique l'on puisse concevoir une réunion de culte sans la cène (A.G. : «Assemblée de Dieu», page 62).

Lorsque le culte est vraiment rendu «par l'Esprit de Dieu», il y a harmonie de pensées et un certain courant s'établira tantôt dans une direction, tantôt dans l'autre, pour louer le Père de Son amour ; ou l'Agneau de Son sacrifice ; ou rappeler comment a été ouvert le sanctuaire ; ou encore célébrer l'abaissement et l'élévation de Celui qui «remplit toutes choses».

On ne vient pas au culte recevoir une bénédiction, y puiser une force ; moins encore y trouver le pardon de ses péchés ; c'est parce que l'on a reçu toutes ces choses qu'il convient d'en exprimer sa reconnaissance. Le vrai culte ne peut être réalisé si l'on n'a pas la paix avec Dieu, si l'on n'entre pas dans le sanctuaire «en pleine assurance de foi» (Héb. 10:22).

Tous les croyants sont sacrificateurs ; il est donc hautement désirable que la louange — sous forme de cantiques ou de prières — soit exprimée par divers frères et non pas réservée à deux ou trois ; et, si nous avons le sentiment profond de l'insuffisance de nos louanges, souvenons-nous qu'elles sont offertes à Dieu «par Jésus Christ» (1 Pierre 2:5), notre grand sacrificateur (Héb. 10:21) ; à cause de Lui, elles sont agréées (cf. Ex. 28:36-38).

Il n'y a pas sur la terre d'heure plus précieuse, de service plus élevé, que de répondre au désir du Père qui cherche des adorateurs ; au désir du Seigneur Jésus, qui nous demande de «faire ceci en mémoire de Lui» ; c'est comme l'avait fait Marie, «une bonne oeuvre envers Moi».

7.2 La réunion de prière

«Si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux».

Cette promesse précède immédiatement l'assurance donnée par le Seigneur de Sa présence au milieu des deux ou trois assemblés à Son Nom, d'où l'importance de la réunion de prière et de sa fréquentation.

Ceux qui prient «sont d'accord». Il ne s'agit pas d'un accord concerté d'avance ; ils ne se sont pas «mis d'accord» ; mais le Saint Esprit produit en eux cet accord auquel celui qui prononce la prière ne fait que donner expression. On comprend combien sont iniques des prières qui expriment le désaccord entre frères, aboutissant au jugement de Jacques 5:9.

Comme pour le culte, il importe de prier «par le Saint Esprit» (Jude 20). Les prières seront courtes, demandant «une chose» (Matt. 18:19), en évitant soigneusement une longue énumération qui, comme on l'a dit, «coupe les bras» de ceux qui ensuite auraient à coeur de prier ! La prière en assemblée n'est pas faite pour exposer à Dieu des vérités. Sans doute, s'appuiera-t-on sur des promesses ou des enseignements de la Parole que l'on pourra mentionner comme fondement des besoins exposés ; mais cela est bien autre chose. Ce ne sont enfin pas les circonstances personnelles qui seront présentées, mais celles de l'assemblée, ou bien des individus qui la composent, l'oeuvre du Seigneur dans ce monde, les âmes perdues ; bref les besoins innombrables que l'assemblée comme telle aura à coeur de présenter au Seigneur par la bouche de celui qui prononce la prière.

Plus encore que dans toute autre réunion, tous les frères sont appelés à exprimer la prière ; il y a là une responsabilité particulière des jeunes, qui seront certainement encouragés par leurs aînés s'ils ont à coeur, dans la dépendance du Seigneur, avec tact et mesure, de prendre activement part à une telle rencontre.

Ajoutons enfin que tous, frères et soeurs, non seulement peuvent, mais doivent, dire «amen», à moins que la prière ait été inintelligible (1 Cor. 14:16) ou vraiment déplacée. L'amen ne doit pas seulement être pensé, mais dit.

Pour être pratiquement à même de s'exprimer à la réunion de prière, il faut avoir pris l'habitude de prier avec d'autres : entre amis, dans la famille, lors de visites. Rien ne cimenter davantage une amitié en Christ que de s'approcher ensemble du Seigneur dans la prière. N'ayons crainte de nous y exercer dès notre jeunesse.

La distraction

Quelle arme puissante aux mains de l'ennemi pour nous faire perdre le bénéfice du culte et de la réunion de prière !

Pour éviter la distraction que provoquent nos occupations de la semaine, prenons la ferme habitude, comme Néhémie autrefois fermait les portes de la ville, de fermer les «portes» de notre esprit à ces choses, dès que «vient l'ombre» la veille du jour du Seigneur, pour les rouvrir seulement lorsqu'il est passé. Si avec prière on compte sur Lui, Il donnera l'énergie de le faire (Néh. 13:19 à 21).

Il importe quant à nos préoccupations, nos soucis, avant le culte ou la réunion de prière, d'«en toutes choses exposer nos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces ; et la paix de Dieu gardera nos pensées dans le Christ Jésus» (Phil. 4). Promesse précieuse dont nous pouvons nous emparer, et dont il faut mettre en pratique l'exhortation.

Une fois réunis autour du Seigneur, concentrons nos pensées et les regards de notre âme sur Lui et non sur ce qui nous entoure ; les coups d'oeil et les sourires qui s'échangent parfois entre les bancs, ne sont-ils pas incompatibles avec la présence de Celui qui est là, quoique invisible ? Et l'on peut sortir du local avant l'heure en esprit, même si physiquement on est resté assis à sa place !

7.3 La réunion d'édification

1 Corinthiens 14 nous en donne le tableau. L'assemblée tout entière est réunie et, par le moyen de l'un ou de l'autre, le Seigneur donne «un psaume, un enseignement, une révélation». Il ne s'agit pas, à proprement parler, de l'exercice des dons ; mais «vous pouvez tous prophétiser un à un». Dans la même rencontre, la norme est «deux ou trois» (ce qui n'est pas limitatif, comme pour les langues : «deux ou tout au plus trois») ; mais, dans l'ensemble des réunions, chacun peut être l'instrument dont le Seigneur se sert.

Tout doit être fait «pour l'édification» ; lecture publique de la Parole (1 Tim. 4:13), exhortation et consolation qui en découlent ; des cantiques aussi peuvent «édifier» (Col. 3:16), de même que des prières (1 Cor. 14:17).

C'est en venant chercher le Seigneur Lui-même et en ayant foi dans l'opération de l'Esprit dans l'assemblée, que l'on trouvera la bénédiction en de telles rencontres. Il importe que tous les frères soient exercés quant à l'action ; on ne s'en remettra pas nécessairement à l'un ou l'autre qui a un don particulier, ou se trouve de passage. Mais comment apporter ce dont on n'aura pas été nourri soi-même ? Comment aussi être dépendant du Seigneur au local si l'on n'a pas marché journellement dans Sa communion et sur Ses traces ?

Il importe aussi de se souvenir que celui qui parle, le fait «comme oracle de Dieu» (1 Pierre 4:11). Solennelle responsabilité pour lui, mais aussi pour les auditeurs !

«N'éteignez pas l'Esprit», dit l'apôtre aux Thessaloniciens (1 Thess. 5:19). On peut le faire en prenant la parole mal à propos, ou en s'abstenant de la prendre lorsque l'Esprit y conduit ; mais certainement, les critiques trop fréquentes de l'assistance, ce facile esprit de dénigrement, sont-ils le plus grand obstacle à la libre action de l'Esprit dans le rassemblement. Une observation, même entièrement justifiée, faite sans le tact nécessaire, ou sans amour, peut aussi éteindre l'Esprit.

Il va sans dire que les «dons» que le Seigneur a confiés aux siens s'exerceront librement, mais en aucun cas exclusivement, dans les réunions d'assemblée.

8 Le ministère et les dons

Lire : 1 Cor. 12 ; Éph. 4:7 à 16 ; Rom. 12:4 à 8 ; 1 Pierre 4:10 et 11. A.G. «Assemblée de Dieu», p. 40 à 53. WT «Cinq Lettres sur le culte et le ministère par l'Esprit».

De tous les passages ci-dessus ressort une chose primordiale : le Seigneur donne. Dans les Éphésiens, c'est Christ qui a donné ; dans les Corinthiens, c'est Dieu qui a placé dans l'assemblée ; dans les Romains, comme dans 1 Pierre, on a des dons de grâces différents.

Ce n'est donc pas par le choix des hommes, fût-ce d'un frère éminent, ou d'un groupe de frères, ou même d'une assemblée, que quelqu'un est appelé au ministère de la Parole ou à une fonction quelconque, mais c'est Dieu qui confère le don «comme Il l'a voulu», «comme il Lui plaît». Il n'y a donc ni investiture, ni consécration, ni succession. L'assemblée donnera la «main d'association» à celui qui a été ainsi doué ; elle reconnaîtra ce que Dieu a fait, mais elle ne confèrera rien.

8.1 Quel est le but de ce ministère ?

Éphésiens 4:12 à 16 nous donne la réponse :

a) «en vue du perfectionnement des saints, pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ» (v. 12). Le but du ministère est donc en première ligne l'édification, la construction de cet édifice que le Seigneur a confié aux siens : l'évangéliste dans l'oeuvre du service qui lui est dévolu, amènera, par la grâce du Seigneur, des âmes, de ce monde jusque dans le rassemblement ; tel le Samaritain qui trouve le blessé au bord de la route, se penche, ému de compassion, sur lui, le panse, le met sur sa propre bête et le conduit jusqu'à l'hôtellerie. Là il le remet aux soins de l'hôtelier, figure du Saint Esprit agissant par les dons de prophètes, pasteurs et docteurs dans l'assemblée, pour le perfectionnement et l'édification.

b) «jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait» (v. 13). Il s'agit de croître. Un petit enfant en Christ qui vient de «naître de nouveau» possède déjà en Lui tout ce qu'il aura jamais ; mais il ne connaît ni sa position, ni son héritage. Le but du ministère est donc de le faire grandir, afin que lui et tous ses semblables parviennent à l'état d'homme fait : celui d'un croyant qui a vraiment saisi sa position en Christ, en a l'assurance et en jouit («Vous en Moi, et Moi en vous !»)

c) «Afin que nous ne soyons plus de petits enfants ballottés et emportés çà et là par tout vent de doctrine» (v. 14). Celui qui n'est pas affermi dans la vérité et n'a pas appris à discerner le bien du mal, est facilement égaré par diverses influences. De là, d'une part, la nécessité du ministère pour affermir dans la vérité et, d'autre part, le danger, surtout pour les jeunes, de lire ou écouter des enseignements dont on n'est pas sûr d'avance qu'ils soient selon la pensée du Seigneur. Combien facilement des idées étrangères se glissent et font ensuite leur chemin dans l'esprit pour, avec habileté, «égarer par des voies détournées».

d) «Que, étant vrais dans l'amour, nous croissions jusqu'à Lui» (v. 15). Voilà le but suprême du ministère : «Jusqu'à Lui». «Pour le connaître Lui», disait l'apôtre. Au-dessus de la nourriture et de l'édification, au-dessus de l'affermissement dans la vérité, au-dessus de

la connaissance, il y a la Personne du Seigneur. On ne peut croître jusqu'à Lui qu'en étant vrai dans l'amour, l'amour pour Lui et pour les siens.

8.2 Quel est le ressort de ce ministère ?

1 Corinthiens 13, si remarquablement placé entre le chapitre 12 et le chapitre 14, nous en donne le secret : l'amour. Le plus beau don sans l'amour n'est qu'une cymbale retentissante, n'est rien et ne profite de rien. L'autre ressort est la gloire de Dieu, selon 1 Pierre 4:11 : «Afin qu'en toutes choses, Dieu soit glorifié par Jésus Christ».

La recherche de soi, le désir d'influence, la vanité, la routine, peuvent rendre stérile un don par ailleurs éminent ; tout au moins jusqu'à ce que, jugeant ces choses, on retourne à la source.

8.3 Quels dons sont confiés ?

Éphésiens 4 nous dit qu'à «chacun de nous, la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ». Et 1 Corinthiens 12:7 précise : «A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue de l'utilité». Il en découle que tous les membres du corps ont reçu quelque chose de la part du Seigneur à faire valoir «pour les autres» (1 Pierre 4), «en vue de l'utilité» (1 Cor. 12:7). Une grâce reçue implique une responsabilité de répondre à cette grâce, tout en restant conscient toujours que rien n'est de nous : «Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu ?» (1 Cor. 4:7).

Mais il y a des dons spécifiques fondamentaux, qui ne sont pas confiés à tous, conférés par le Seigneur pour le bien de Son assemblée :

a) les apôtres et les prophètes (1 Cor. 12:28, Éph. 4:11) qui ont posé le fondement (Éph. 2:20). Il n'y a pas eu de succession apostolique, rien dans la Parole ne le montre, mais les apôtres agissent toujours au milieu de nous par le moyen des écrits inspirés qu'ils nous ont laissés.

b) Les évangélistes, pasteurs et docteurs continuent à exercer leur ministère encore aujourd'hui. L'évangéliste pour amener les âmes ; les pasteurs et les docteurs — et aussi les prophètes qui selon 1 Corinthiens 14:3, parlent pour l'édification, l'exhortation et la consolation —afin d'édifier les saints, de parler à leur cœur, à leur conscience, à leur intelligence.

Là aussi de tels serviteurs nous ont laissé un ministère écrit ; il n'est d'aucune manière à placer sur le même plan que la Parole inspirée ; mais combien il est utile pour tous ceux qui ont à cœur de croître dans les choses de Dieu.

Des dons-signes sont mentionnés : miracles, langues, dons de grâce de guérison ; leur but essentiel aux premiers temps, était d'accréditer le christianisme, selon Marc 16:20 : «Le Seigneur confirmant la parole par les signes qui l'accompagnaient». On peut penser que de tels dons peuvent se retrouver en des circonstances similaires de certains pays païens, où l'évangile à ses débuts a besoin d'être «confirmé» ; mais, en tout cas quant aux langues, il est dit positivement : «elles cesseront» (1 Cor. 13:8).

Il y a aussi des dons divers, qui ne vont pas nécessairement de pair avec les dons fondamentaux : la parole de sagesse, la parole de connaissance, la foi, le discernement, selon 1 Corinthiens 12:8 à 10. N'oublions pas non plus dans Romains 12:8, celui qui exhorte, celui qui distribue, celui qui est à la tête, et celui ou celle qui exerce la miséricorde.

Une fausse humilité amène à penser qu'il ne faut pas rechercher de tels dons. Mais la Parole est nette : «Désirez avec ardeur les dons spirituels». Il est donc bon, et selon Dieu, d'en faire un sujet de prière, et dans la dépendance du Seigneur, d'être amené à discerner ce qu'il peut nous confier.

Mais l'on a pu recevoir quelque don et le laisser s'affaiblir, presque s'éteindre faute d'usage ; d'où l'exhortation à Timothée : «Ranime le don de grâce de Dieu qui est en toi» (2 Tim. 1:6).

On peut même en arriver — et combien le cas est plus fréquent peut-être qu'on ne le pense — à négliger complètement le don reçu. Quel dut être l'étonnement d'Archippe quand, pour la première fois, la lettre aux Colossiens fut lue devant l'assemblée et qu'après diverses salutations, tout d'un coup retentit cette exhortation directe : «Dites à Archippe : Prends garde au service que tu as reçu dans le Seigneur, afin que tu l'accomplisses !» Le fils (?) de Philémon a dû sûrement s'en souvenir.

Finalement, rappelons-nous que la Parole nous exhorte à «connaître ceux qui travaillent parmi nous et qui sont à la tête parmi nous dans le Seigneur et qui nous avertissent, et de les estimer très haut en amour» (1 Thess. 5:13). Pas de critique destructive, pas de dénigrement, mais l'estime, l'affection, l'amour, l'obéissance, afin que ceux qui «veillent pour nos âmes» fassent cela «avec joie, et non en gémissant» (Héb. 13:17).

9 La Cène et la Table du Seigneur

Les passages relatifs à l'institution de la Cène dans les trois premiers évangiles et dans 1 Corinthiens 11, parlent en premier lieu à nos coeurs. Le Seigneur avait «fort désiré» manger une dernière fois la Pâque avec ses disciples ; non pas tant à cause de la Pâque elle-même, mais parce qu'à cette occasion, Il allait instituer la Cène qui, à travers les âges, rappellerait aux siens combien Il les a aimés. Les expressions «avant que je souffre», et «la nuit où il fut livré», marquent ces moments où se fait entendre la Voix qui répète : «Faites ceci en mémoire de moi». Avec le prophète en Ésaïe 26:8, ne voulons-nous pas répondre : «Le désir de notre âme est après Ton Nom et après Ton souvenir ?»

Pourquoi donc l'Esprit de Dieu a-t-il voulu placer devant nous en Luc 22:24, immédiatement après l'institution de la Cène, la contestation qui eut lieu entre les disciples «pour savoir lequel d'entre eux serait estimé le plus grand» ? Le Seigneur ne prévoyait-Il pas qu'à travers les âges, et trop souvent justement à propos de la Cène, il y aurait entre ceux qui pourtant L'aimaient, de semblables disputes ? Il voulait donc montrer quelle attitude les siens doivent revêtir entre eux. Sans doute faut-il défendre la vérité et s'éloigner de toute déviation ou déformation de l'enseignement du Seigneur, mais dans quel esprit cela doit-il se faire ? Lui-même nous en donne un frappant exemple en disant : «Moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert». «Je suis», l'Éternel, le Même, était au milieu d'eux. Grâce infinie de s'être ainsi abaissé. Mais plus encore : il n'était pas au milieu d'eux, dans toute sa puissance et sa gloire, mais «comme Celui qui sert». Ne nous a-t-il pas laissé là un modèle de l'attitude humble qui convient devant tout ce qui concerne le mémorial de ses souffrances, humilité qui n'est nullement incompatible avec la fidélité à Sa Parole et le combat pour «la foi, une fois enseignée aux saints» (Jude 3).

Nous considérerons quatre aspects ou significations de la Cène.

9.1 La fête des chrétiens

Les Juifs célébraient la Pâque en souvenir de la délivrance d'Égypte. Seul l'Israélite de naissance, dûment circoncis et qui n'était pas impur, était admis à manger de l'agneau rôti au feu. Si un étranger voulait s'approcher, il devait être circoncis et accepter tout ce qui marquait la position de séparation d'Israël (*).

(*) Voir nos notes sur les Nombres : «La marche au désert».

De même aujourd'hui, la Cène est réservée uniquement aux enfants de Dieu, rachetés par le sang précieux de Christ.

La Pâque se célébrait une fois par an ; aucune règle n'est donnée quant à la célébration de la Cène, mais c'est le premier jour de la semaine, au soir de la résurrection, que le Seigneur vint au milieu des siens leur montrer ses mains et son côté. Il attendit huit jours

pour revenir de la même manière. C'est aussi le premier jour de la semaine que nous voyons en Troade Paul rompre le pain avec les disciples (Actes 20:7).

Plusieurs fois il est répété dans l'Exode et ailleurs que la Pâque est la Pâque de l'Éternel. 1 Corinthiens 11 insiste que la Cène est celle du Seigneur, où l'on annonce la mort du Seigneur, où l'on a devant les yeux le corps du Seigneur, le sang du Seigneur, la coupe du Seigneur. Il est certainement le Sauveur, mais ses droits de Seigneur, la gloire et l'autorité qui s'y rattachent, sont spécialement mis en avant en rapport avec la Cène.

9.2 Le mémorial

Mais la Cène est plus particulièrement le mémorial, c'est-à-dire le souvenir du Seigneur : «Faites ceci en mémoire de Moi». C'est donc pour lui, pour nous souvenir de lui, et non pour obtenir une grâce ou une bénédiction, que nous prenons la Cène ; ce souvenir ne s'étend pas seulement à Sa mort, à Son oeuvre, à la délivrance qui en est résultée pour nous, mais à Sa Personne même «... en mémoire de Moi».

«Ceci est mon corps», dit le Seigneur à Ses disciples rassemblés dans la chambre haute. Le pain pouvait-il être autre chose que du pain lorsque le Seigneur Lui-même vivant le tendait à Ses disciples en disant : «Ceci est mon corps» ? Et lorsque Jésus ressuscité et élevé dans la gloire renouvelle en quelque sorte l'institution à Paul («J'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai enseigné»), Son corps glorieux et ressuscité n'était-il pas dans le ciel ? Comment donc le pain aurait-il été physiquement son corps ? Quand nous disons, montrant une photographie ou un tableau : «ceci est mon père», personne ne s'y méprend. Quand le Seigneur dit : «ceci est mon corps», il exprime donc la pensée que ce pain est le symbole de son corps, respectivement le vin celui de son sang ; mais il y a plus sans doute : pour nos âmes et spirituellement, le pain de la Cène et la coupe du Seigneur sont, pour la foi, la «Communion du corps et du sang du Christ».

«Ceci est... pour vous», dit le Seigneur. J'ai pris sur moi le jugement, l'abandon, la souffrance ; «ceci est pour vous». Mépriserons-nous ce qu'Il nous offre ainsi et qu'Il nous demande de faire en Sa mémoire ?

«Faites ceci...» : n'est-ce pas la plus grande chose que nous puissions faire pour Lui sur la terre ? Le Seigneur ne doit-il pas, depuis la gloire, apprécier tous ceux qui, en quelque mesure, souvent avec beaucoup d'ignorance ou perdant de vue une partie de la signification de ce mémorial, le font pourtant en mémoire de Lui ? Tout en nous appliquant à répondre à Son désir, aussi soigneusement que possible selon Sa Parole, gardons-nous de jamais mépriser ceux qui le font de coeur dans des milieux mélangés ou d'une manière qui traduit leur manque de connaissance. Ceci ne veut pas dire qu'il faille accepter les déviations de l'institution du Seigneur ; loin de là ; il importe de défendre la vérité contre toute déformation ou tout emploi déplacé ou abusif que l'on ferait de ce mémorial. Mais c'est tout autre chose que de regarder de haut en bas ceux qui, dans l'ignorance plus ou moins responsable de bien des choses, ont pourtant à coeur de se souvenir de la mort du Seigneur.

9.3 L'annonce de sa mort

«Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur» (1 Cor. 11:26).

Un puissant témoignage est donc rendu sans paroles, devant le monde et les anges, à la mort du Seigneur. On comprend que Satan s'acharne à voiler, à obscurcir, à déformer un tel témoignage ou cherche à faire tomber ceux qui le rendent, afin de jeter le discrédit sur eux. Produire des disputes et des contestations entre frères est l'oeuvre directe de l'ennemi pour détourner les âmes et de ce mémorial et du Seigneur lui-même. Nous devons donc prendre garde, d'une façon particulière, à ne pas donner prise à l'adversaire, mais avec humilité et fermeté, veiller à ce que ce témoignage rendu à la mort de notre Seigneur puisse être maintenu.

Malgré tout ce que la Parole nous dit de la ruine, annoncée par le Seigneur et par les apôtres, elle ne prévoit pas d'époque — nous ne parlons pas de circonstances locales — où il ne soit plus possible de prendre la Cène. Au contraire, il nous est dit expressément «... jusqu'à ce qu'Il vienne». Quand le Seigneur sera venu, il sera trop tard pour répondre à Son désir et pour rendre ce témoignage à Sa mort. Peut-être n'est-ce plus que pour «encore très peu de temps» que nous pouvons le faire !

9.4 L'expression de l'unité du corps

Il vaut la peine de lire soigneusement tout le passage de 1 Corinthiens 10:14 à 22 et de le considérer avec le contexte qui précède et qui suit. Depuis le chapitre 8, l'apôtre a en vue l'idolâtrie et les choses sacrifiées aux idoles. Après diverses digressions, il y revient plus particulièrement dans notre verset 14 : «C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie». Il va donner dans les phrases qui suivent les raisons pour lesquelles il faut fuir l'idolâtrie.

De même que les chrétiens ont communion au sang et au corps du Christ, et communion les uns avec les autres, dans la fraction du pain ; — de même que les sacrificateurs en Israël qui mangent les sacrifices ont communion avec l'autel — de même ceux qui mangent une chose sacrifiée aux idoles, ont communion avec les démons qui se cachent derrière l'idole. Voilà pourquoi on ne peut boire et la coupe du Seigneur et la coupe des démons.

Tout le passage a pour but de démontrer qu'en participant à une table, à un autel, on est en communion avec l'autel, avec ce qui y est offert et avec ceux qui y participent. Ce «principe de communion», d'où découlent la solidarité et la responsabilité commune, est le troisième principe dont la synthèse avec celui du «résidu» et celui que «ce qui est de Dieu subsiste», nous montre quel est le chemin du rassemblement selon Dieu aujourd'hui.

L'apôtre employant à cette occasion l'expression de «table du Seigneur», nous en sommes venus à désigner par ce vocable cet aspect de la Cène où tout particulièrement la communion est exprimée.

Cette communion est double : d'une part, la communion du sang du Christ et la communion du corps de Christ ; d'autre part, la communion les uns avec les autres : en participant au seul et même pain, nous mettons en évidence le fait que nous sommes «un seul pain, un seul corps». C'est même aujourd'hui le seul moyen d'exprimer publiquement sur la terre l'unité des croyants en un seul corps. C'est pourquoi il ne faut pas aller à l'encontre de cette unité en se rassemblant sur une autre base ou pour d'autres motifs, ou en s'associant pour la fraction du pain à de tels rassemblements. Ce serait en outre se rendre solidaire des erreurs qui peuvent y être enseignées ou maintenues. Il est donc nécessaire de se tenir à part de toute organisation qui, dans sa base même, contredit le rassemblement comme membres du corps de Christ. Mais il importe d'embrasser dans ses pensées, dans son coeur, dans sa vision, tous les rachetés comme le Seigneur les voit : tous membres du seul corps, même si quelques-uns seulement expriment cette unité en participant à la fraction du pain.

9.4.1 Comment participer à la Cène ?

Qui est digne de prendre part à ce mémorial ? Personne, si nous regardons à nous-mêmes ; mais le Seigneur n'est-Il pas digne que nous nous souvenions de Lui ? Il a tout fait, en s'offrant en sacrifice, pour «rendre parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés». C'est donc comme fruit du travail de son âme et «rendus agréables dans le Bien-Aimé» que nous pouvons nous approcher de Sa table.

Mais un état moral est requis, tel que l'expriment les versets 27 à 34 de 1 Corinthiens 11. «Que chacun s'éprouve soi-même...», pour voir s'il est digne ? Non, mais... «et qu'ainsi il mange !» En s'éprouvant soi-même, on se verra indigne ; dans la lumière, on sera amené à juger ses fautes et soi-même ; mais l'on se souviendra aussi que l'oeuvre de Christ a tout effacé ; on s'affermira sur la promesse que «si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité». Et ainsi on mangera du pain et boira de la coupe, dans le sentiment de la grâce, qui seule nous permet d'avoir part à ce repas.

Il en découle que de jeunes enfants, même s'ils sont au Seigneur, ne semblent pas devoir participer à la Cène. Il faut un certain discernement moral, savoir «marcher», «se juger», comme aussi être «des personnes intelligentes» (1 Cor. 10:15) qui discernent ce qu'elles font. Il ne s'agit pas d'un certain bagage de connaissances, mais plutôt d'un état moral capable de discerner.

Nous sommes mis en garde de ne pas «manger le pain ou boire la coupe du Seigneur indignement». Le sens littéral est «d'une manière indigne» c'est-à-dire comme le faisaient les Corinthiens, par un comportement et une attitude au moment même, incompatibles avec l'acte accompli ; mais on voit par le contexte que s'approcher sans se juger soi-même, est aussi le faire indignement. Venir à la Table du Seigneur dans un autre sentiment que celui de la grâce, par exemple dans celui de la propre justice — après tout, je suis aussi digne qu'un autre ! — ou avec légèreté, c'est s'exposer à être considéré «coupable à l'égard du corps et du sang du Seigneur».

Par son attitude, par son état moral, par une ambiance de contestations et de disputes, on en peut arriver à «mépriser l'assemblée de Dieu». Négliger le jugement de soi-même expose au châtement du Seigneur : «c'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment». Châtement qui se vérifie tant au point de vue physique que spirituel.

9.4.2 Qui peut participer ?

«La Cène dominicale» appartient au Seigneur. C'est donc Lui qui décide qui peut participer.

Il est clair que seuls les rachetés, qui ont été lavés dans le sang de l'Agneau, sont invités à ce mémorial. Au début des Actes, les conversions étaient si évidentes, la manifestation de la vie telle, qu'il n'y avait aucune hésitation : ceux qui recevaient la Parole étaient sans autre «ajoutés». Mais nous avons vu comme rapidement le mal est entré et a donné lieu à diverses instructions. 1 Corinthiens 5 nous montre comment le méchant doit être ôté ; celui donc qui porte ce caractère ne peut pas être reçu à la Table du Seigneur : il y apporterait un levain qui souillerait toute l'assemblée. Mais le levain ne représente pas seulement le mal moral, mais aussi doctrinal, selon Galates 5:9. Celui qui n'apportait pas la doctrine de Christ ne devait pas être reçu dans les maisons des croyants, et même en le saluant, «on participait à ses mauvaises oeuvres» (2 Jean 10 et 11). Combien plus, en exprimant avec lui la communion à la Table du Seigneur, participerait-on à son mauvais état ! Et 2 Timothée 2 nous a montré que, la ruine avançant, il importe, dans le temps du «résidu», de se retirer d'abord de l'iniquité et de se purifier des vases à déshonneur, avant de pouvoir se réunir avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur. Des limitations ont donc été apportées par la Parole, de sorte que si, fondamentalement, tous les membres du corps de Christ ont leur place à la Table du Seigneur, souvent des obstacles divers se présentent qui empêchent la réalisation pratique d'une telle communion.

Qui décidera que celui qui désire s'approcher de la fraction du pain, répond à la pensée du Seigneur à cet égard ? Ni un frère, ni des frères, mais seule l'assemblée a reçu du Seigneur l'autorité administrative ici-bas (Matt. 18:18). Si l'assemblée de Jérusalem avait peine à recevoir le jeune Saul, sans s'être assurée préalablement de sa conversion, combien plus aujourd'hui est-il difficile de discerner d'emblée si une personne répond à l'enseignement de la Parole quant à la fraction du pain. Ce n'est pas seule l'affirmation de quelqu'un qui prouve qu'il a la foi, mais les oeuvres qui en découlent (Jacq. 2:18) ; il faudra peut-être du temps pour le discerner clairement, comme aussi pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles tels que mentionnés ci-dessus. C'est pourquoi il faut aujourd'hui «demander sa place» à la Table du Seigneur ; et un temps plus ou moins long s'écoulera jusqu'à ce que la conscience de l'assemblée soit au clair pour la réception. En pratique, l'assemblée peut manquer par précipitation, mais aussi par lenteur excessive. Un tel temps sera quand même mis à profit par l'intéressé pour approfondir tout particulièrement les enseignements de la Parole relatifs à l'assemblée et à la Cène ; c'est le moment ou jamais de le faire. L'assemblée, une fois convaincue que celui qui demande est un enfant de Dieu, chez qui il ne se présente pas d'obstacle, elle le reconnaîtra comme tel. Il prendra alors la Cène, non pas «parce qu'il a été reçu», ou «parce qu'il est devenu un membre de l'assemblée», mais parce qu'il est un enfant de Dieu, un membre du corps de Christ (voir A.G. «Assemblée de Dieu», page 73. — J.N.D. «Qu'est-ce qu'une secte», page 4).

Dans une association professionnelle, par exemple, un candidat à l'admission doit être de la profession requise, médecin dirons-nous ; il sera sur demande admis par une décision du comité ou de l'assemblée générale de cette association. Depuis ce moment-là, il en sera membre. Si un jour l'association ne lui plaît plus, il donnera sa démission qui sera acceptée au bout de la période statutaire. Il n'en est pas ainsi de l'assemblée de Dieu. On devient membre du corps de Christ par la nouvelle naissance et le sceau du Saint Esprit ; aussi lorsqu'un croyant demande sa place à la Table du Seigneur, l'assemblée ne fait-elle que reconnaître ce qui existe. Il y est alors donné un témoignage public ; et celui qui «prend sa place» à la Table du Seigneur, le fait comme un membre du corps de Christ et rien d'autre.

Comme on l'a dit, si «une corporation de chrétiens reconnaît comme ayant droit à recevoir la Cène ses membres à elle, il y a une unité formellement opposée à l'unité du corps de Christ... On marche dans l'esprit de secte quand ceux-là seuls sont reconnus d'une manière pratique, sans même que l'on se dise proprement membre d'une corporation» (J.N.D.).

Pourquoi bien des jeunes, qui sont pourtant sans aucun doute au Seigneur, se tiennent-ils éloignés de ce mémorial ? Peut-être ont-ils peur d'aliéner une parcelle de leur chère liberté ? Peut-être aussi craignent-ils de ne pas marcher à la gloire du Seigneur et de s'exposer à la discipline de l'assemblée ? Plus souvent ils sont indifférents ou voient des obstacles imaginaires. D'où viennent toutes ces réticences ? N'est-ce pas l'ennemi qui sait les susciter, même sous des prétextes plausibles, afin que l'on ne réponde pas au dernier désir du Seigneur ? Cela nous montre, une fois de plus, que seul l'amour pour le Seigneur, placé au-dessus de toutes les considérations humaines, peut amener à «faire ceci en mémoire de Lui». C'est pour Lui seul qu'il importe de prendre la Cène, non pas sous l'influence de quelqu'un, ou parce que cela convient, ou même «comme une sauvegarde».

Si par amour pour le Seigneur, on répond à Son désir, ne peut-on pas, avec foi, compter sur Sa puissance pour nous garder du mal et nous amener à marcher dans le jugement de nous-mêmes et dans le sentiment de la grâce ?

9.4.3 La discipline

Nous recommandons instamment à toute personne préoccupée par ce sujet, de lire et de relire la brochure de J. N. D. «La discipline». Les pages 205 à 255 du volume anglais de R.K. Campbell : «The Church of the living God» (traduit en français : L'Église du Dieu vivant), sont aussi pleines d'instructions détaillées sur ce sujet important. Il y a diverses :

Responsabilités en rapport avec la Cène : Tout d'abord celle d'y participer. Puis celle de se juger soi-même et de discerner le corps. En outre, de ne pas amener du levain qui souille l'assemblée, «la pâte tout entière». Finalement, la responsabilité pour l'assemblée «d'ôter le vieux levain... ôter le méchant» du milieu d'elle-même. C'est la discipline au sens restreint.

Mais ceci n'en est que la dernière phase. Il y a une discipline préventive et une discipline corrective ; et seulement lorsque tout le reste a échoué et que le caractère de «méchant» est manifeste, vient le retranchement.

La discipline paternelle exhortera, lavera les pieds selon Jean 13 ; reprendra selon 1 Timothée 5 ; redressera selon Galates 6 ; avertira comme dans 1 Thessaloniens 5:14.

Si cette discipline paternelle s'est révélée insuffisante, la Parole nous présente l'admonestation publique, aux anciens dans 1 Timothée 5:20 ; à l'homme sectaire à deux reprises en Tite 3:10 et 11. Elle préconise la mise à l'écart de ceux qui marchent dans le désordre en 2 Thessaloniens 3:6 à 15 ; en Romains 16:17 et 18, elle va encore plus loin à l'égard de ceux qui causent des divisions, des partis.

Dans les cas de faute personnelle, Matthieu 18:15 à 17 nous montre le chemin à suivre.

Ce n'est que lorsque toutes ces choses ont échoué qu'en dernière phase en quelque sorte, on en arrive à l'excommunication, selon 1 Corinthiens 5.

Il y a un mal manifeste, un levain, dont toute l'assemblée est contaminée (cf. Josué 7). L'assemblée doit donc se purifier, ôter le mal du milieu d'elle-même. mais d'abord en le faisant sien devant Dieu et en «menant deuil afin que celui qui a commis cette action soit ôté du milieu de vous».

On voit dans Lévitique 13, à propos de la lèpre, avec quels soins et quelle prudence le sacrificateur devait procéder avant d'en arriver à la décision finale. Si sous la loi ces choses étaient de mise, combien plus encore sous la grâce ; mais la grâce ne veut pas dire indifférence au mal caractérisé.

La discipline est exercée par l'assemblée comme telle, pas par un ou quelques frères, même si ceux-ci procèdent à un examen préalable. Dans son pouvoir apostolique, l'apôtre pouvait juger de «livrer un tel homme à Satan pour la destruction de la chair», mais ce n'est pas lui qui pouvait ôter le vieux levain ; il fallait que l'assemblée de Corinthe le fasse. C'était là tout ce que l'assemblée peut faire ; livrer à Satan n'est pas de son ressort.

La décision de l'assemblée, une fois prononcée, est ratifiée dans le ciel, selon Matthieu 18:18 ; elle est donc valable pour toutes les assemblées. Son but est double : «afin que vous soyez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain» ; et afin que le coupable soit restauré dès que le mal aura été vraiment jugé. C'est ce que nous enseigne 2 Corinthiens 2:5 à 11. Là encore, cette restauration ne pouvait être le fait d'un frère ou de plusieurs, même pas d'un apôtre, mais uniquement de l'assemblée qui seule pouvait «délié» ce qu'elle avait précédemment «lié».

Il est infiniment sérieux et grave d'en arriver à une telle nécessité, et l'on doit souvent se demander si tous les efforts de la discipline paternelle et de la discipline corrective ont bien été accomplis. Mais si l'on a dû en arriver à ce triste aboutissement, il importe aussi de se conformer à ce que la Parole enseigne : «Que vous n'ayez pas de commerce avec lui, que vous ne mangiez pas même avec un tel homme».

Est-il besoin d'ajouter que dès que l'oeuvre de l'Esprit dans la conscience et le coeur, s'est manifestée, l'attitude change et comme le dit la Parole : «Vous devriez plutôt pardonner et consoler, ... ratifier envers lui votre amour» (2 Cor. 2:7 et 8). Ne devrions-nous pas avoir, en de telles matières, l'attitude du père en Luc 15, qui était comme à l'affût du retour de son fils ? Quand il l'aperçoit, «comme il était encore loin», ému de compassion, il court à lui, se jette à son cou et le couvre de baisers. Prérrogative de la grâce qui veut restaurer, ramener, pardonner. Et qui, lorsque la restauration est pleinement accomplie, ne revient plus sur les chutes passées.

10 L'épouse

Lire Éph. 5:22 à 32 ; Matt. 13:45 et 46 Apoc. 19:7 à 9 et 21.

Nous recommandons particulièrement, à propos d'Éphésiens 5, de lire les pages 370 à 382 de l'«Étude sur la Parole» de J.N.D. sur les Éphésiens ; elles sont parmi les plus belles pages qu'ait écrites ce serviteur du Seigneur.

La Parole de Dieu emploie l'exemple du corps pour montrer l'union de Christ et des rachetés, telle que le Saint Esprit l'a produite. Nous avons vu la figure de la maison, édifice que le Seigneur construit, mais, d'un autre côté, confié à l'homme et que la ruine a atteint. Il fallait une autre image pour nous faire saisir la profondeur de l'amour du Christ pour l'assemblée. Où la prendre ?

Pour nous rendre présentes en quelque mesure les relations de la divinité, telle qu'elle s'est révélée à nous, l'Esprit de Dieu emploie les noms du Père et du Fils. Nous savons par expérience sur la terre la valeur de telles relations.

L'affection entre frères résulte du fait d'avoir la même vie, la même nature, le même père, de descendre de la même origine.

Mais le lien de l'époux avec l'épouse provient d'une autre source. Ils n'avaient pas tous deux la même origine ; au contraire. Chacun était dans sa sphère, n'ayant pas la même vie, pas la même famille. Qu'est-ce qui les rapproche et les unit plus indissolublement que des frères ensemble ? C'est l'amour : «Christ a aimé l'assemblée». Voilà la source de tout.

«Il s'est livré Lui-même pour elle» — Il ne la sanctifie pas pour la faire sienne, mais la fait sienne pour la sanctifier. Tout ce qu'Il était a été donné par Lui-même. Et maintenant tout ce qui est en Lui, tout est consacré au bien de l'assemblée. Il n'y a pas de qualités, pas d'excellences en Christ qui ne soient à nous dans leur exercice, en conséquence du don de Lui-même.

L'ayant acquise, Il la sanctifie. Il la forme pour les réalités célestes par la présentation de ces choses dont Il est Lui-même la plénitude et la gloire. Il le fait par la Parole, en communiquant en amour tout ce qui appartient à la nature et à la majesté et à la gloire de Dieu.

Mais de plus Il la purifie ; Il applique la Parole aussi pour juger tout ce qui, dans les affections actuelles de l'assemblée, est en désaccord avec ce qu'Il communique ; Il travaille pour nous rendre propres à jouir de Son amour (J.N.D.).

Il y a donc une oeuvre passée : Il s'est livré Lui-même ; une oeuvre présente : Il sanctifie et Il purifie ; et un but à venir : Il se présentera l'assemblée à Lui-même glorieuse.

Tout était déjà résumé dans la petite parabole de la perle en Matthieu 13. Nous avons considéré avec tristesse les paraboles qui nous parlent de la ruine : l'oeuvre de l'ennemi dans le champ ; le mal qui s'abrite dans les branches de l'arbre qui a crû excessivement ; le levain qui a pénétré dans les trois mesures de farine (*). Mais le Seigneur ne s'est pas arrêté là. Il a eu la joie de dire «encore» (v. 44), et «encore» (v. 45), et de nous parler de ce marchand qui «ayant trouvé une perle de très grand prix, s'en alla et vendit tout ce qu'il avait et l'acheta». Belle figure de Celui qui a tout donné pour acquérir l'assemblée, la tirant du fond des mers de ce monde, où elle a été lentement formée, «s'en allant» pour la racheter comme le bouc azazel s'en allait dans le désert chargé des péchés d'Israël (Lév. 16), donnant pour elle tout ce qu'Il avait, afin de la rendre sainte et irréprochable.

(*) Voir notre brochure «l'enseignement pratique des Paraboles»

Un jour Il se présentera l'assemblée «à Lui-même». Dans l'évangile, le Seigneur parlait déjà en parabole de ce roi qui fit des noces «pour son fils». Nous aimons à penser à l'oeuvre du Seigneur pour nous, mais n'oublions jamais que tout est «de Lui, et par Lui, et pour Lui».

Apocalypse 19:7 à 9 nous donne en quelque sorte le premier tableau de cette assemblée glorieuse qu'il se présente à Lui-même. C'est, comme dit le Cantique 3:11, «le jour de la joie de Son coeur». L'Agneau qui a tant souffert, reçoit le fruit du travail de son âme, la récompense de son amour.

«Sa femme s'est préparée». On peut découvrir, dans cette expression, deux significations. Le banquet des noces correspond dans le ciel au repas de la Cène sur la terre. Pour se préparer à la Cène, il faut se juger soi-même, et avant de participer au banquet dans le ciel, il faudra passer au tribunal de Christ : non pour y être condamné, mais pour que tout ce que nous avons fait dans le corps, soit bien, soit mal, soit mis en lumière ; que tout ce qui est de nous-mêmes disparaisse ; nous saisirons enfin pleinement la valeur du sang qui a tout effacé ; il ne restera ainsi aucune ombre entre notre Seigneur et nous. Préparation indispensable et admirable à la pleine jouissance de Son amour. Mais il y a dans cette «préparation» une pensée parallèle en rapport avec le vêtement de fin lin qui sont «les justices des saints». Il ne s'agit pas de la robe de justice, telle que Dieu l'a donnée en Christ, mais du vêtement que fil à fil nous aurons tissé sur la terre : chaque acte, chaque parole, chaque attitude, fruit de la vie divine en nous, sera comme un des fils de ce vêtement, un des points de cette broderie. Que de pensées remplissent le coeur d'une fiancée qui prépare ainsi sa robe de noce ! Comme elle se réjouit du jour où elle la portera aux côtés de son époux ! Quelle douce lumière cela jette sur la fidélité au Seigneur ici-bas : non pas l'obéissance légale à des commandements, mais le désir du coeur qui veut Lui plaire, qui «éprouve ce qui est agréable au Seigneur», qui «marche soigneusement» par amour pour Lui.

Ce sont enfin les noces de l'Agneau ; ici-bas c'est la Cène du Seigneur : nous lui devons obéissance ; mais dans la gloire, c'est son caractère d'Agneau qui brille aux yeux de tous, au milieu du trône et au banquet des noces : Celui qui a souffert, qui a été obéissant jusqu'à la mort, qui a tout accompli pour Ses rachetés.

Apocalypse 21 nous présente enfin l'épouse dans la gloire ; les versets 2 à 5, dans l'état éternel ; les versets 9 à 22, pendant le règne millénaire.

Contraste frappant avec la grande prostituée du chapitre 17. Pour la considérer, Jean était emporté en esprit «dans un désert» : un endroit où il n'y a rien pour Dieu. Mais pour voir la sainte cité, il est transporté «sur une grande et haute montagne». Loin du monde, de son agitation, de ses convoitises, de ses préoccupations. Tel autrefois le Seigneur abaissé, transfiguré «sur une haute montagne», où Ses disciples ont vu Sa gloire.

La sainte cité «descend». L'apôtre Paul nous présente des hommes morts dans leurs fautes et leurs péchés, ou vivants dans leurs péchés, que Dieu tire de ce monde, rachète, vivifie, ressuscite, fait asseoir en Christ dans les lieux célestes. L'assemblée sera enlevée de ce monde dans la gloire. L'apôtre Jean, à l'inverse, nous parle de la Parole qui était auprès de Dieu, devenant chair et habitant au milieu de nous. Il nous donne dans ses épîtres le déploiement de la nature divine dans ce monde ; et ici nous présente l'assemblée comme descendant d'auprès de Dieu pour, durant l'administration du règne, réfléchir la lumière : les rayons de la gloire du Christ.

Dans la cité, tout parle de Lui ; le jaspé : Dieu connu dans Sa gloire ; les pierres précieuses : les gloires variées de Christ ; les portes de la cité : des perles qui rappellent la valeur que cette assemblée a pour Lui. Tout est pureté, transparence et lumière ; «la gloire de Dieu l'a illuminée et l'Agneau est sa lampe».

Mais à la fin du tableau, le verset 27 reste solennel : «Il n'y entrera aucune chose souillée, ni ce qui fait une abomination et un mensonge». Qui donc pourra entrer dans la cité sainte ? «Seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie, ceux qui lavent leurs robes, et qui les lavent dans le sang de l'Agneau» (Apoc. 21:27 ; 22:14 ; 7:14).

Dans l'état éternel, nous voyons de nouveau, comme une épouse ornée pour son mari, sainte cité, nouvelle Jérusalem, l'assemblée «descendre». Dans quel but ? «Voici l'habitation de Dieu est avec les hommes, et Il habitera avec eux ; ils seront son peuple et Dieu Lui-même sera avec eux leur Dieu». C'est alors que, selon 1 Corinthiens 15, «Dieu sera tout en tous». La présence de Dieu a été perdue lors de la chute ; partiellement retrouvée au tabernacle puis au temple, elle brille en Jésus ici-bas ; réalisée davantage dans l'assemblée, elle sera la bénédiction éternelle de tous les hommes qui peupleront les nouveaux cieux et la nouvelle terre.

Une dernière fois, la Parole mentionne l'épouse pour nous dire : «Et l'Esprit et l'épouse disent : Viens» (Apoc. 22:17). Le livre sacré va clore ses pages, mais il faut encore que ce cri retentisse : «Viens». «Amen ; viens, Seigneur Jésus !»

Ô jour heureux lorsqu'en ta gloire,

Aux yeux des tiens tu paraîtras

Avec le cri de la victoire,

Vers toi, Jésus, tu nous prendras.

LE SENTIER DE DIEU DANS LES TEMPS DIFFICILES par Adrien Ladrière

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières

- 1 L'état de choses autrefois.
 - 1.1 Avant la Pentecôte
 - 1.2 Après la Pentecôte
 - 1.3 Une église unique
 - 1.4 Relations entre assemblées locales
 - 1.5 Déroulement des réunions
 - 1.6 Cas de désordres
- 2 Chapitre 2 — L'état de choses actuel.
 - 2.1 Ce qu'on appelle profession chrétienne
 - 2.2 Multiplicité de corps
 - 2.3 L'église s'appuyant sur l'état et du monde
 - 2.4 Disparition de la saine doctrine
 - 2.5 Le clergé — cléricisme
 - 2.6 Ordination
 - 2.7 Culte
 - 2.8 Reconnaître que l'état actuel de l'église n'est pas celui de la Parole de Dieu
 - 2.9 Fausses justifications
 - 2.10 Des œuvres de grande apparence — évangélisation
 - 2.11 Confusion
- 3 Chapitre 3 — Témoignages de la parole de Dieu quant à la ruine.
 - 3.1 La construction d'origine est saine

- 3.2 Ruine de ce qui est laissé à la responsabilité de l'homme
- 3.3 Annonce du mal par le Seigneur : paraboles de Matthieu 13
- 3.4 Annonce du mal par Paul
- 3.5 Annonce du mal par Pierre et autres
- 3.6 Début du déclin
- 3.7 Constatation et annonce du mal par Jean et Jude
- 3.8 Pas de rétablissement
- 4 Chapitre 4 — Quel est le sentier de la foi dans un temps de ruine?
 - 4.1 La grâce amène encore des âmes
 - 4.2 Il faut plus que le salut de l'âme
 - 4.3 Une question : Où se réunir ?
 - 4.4 Où trouver les ressources ? — La Parole de Dieu
 - 4.5 2 Timothée 2 — Responsabilité individuelle
 - 4.6 Ne pas rester isolé
- 5 Que reste-t-il pour la marche collective ?
 - 5.1 Le seul centre des rassemblement
 - 5.2 Le Saint Esprit et les dons
 - 5.3 La Parole de Dieu
 - 5.4 Le culte
 - 5.5 La Cène
 - 5.6 Discipline nécessaire
 - 5.7 Comment garder l'unité

1 **L'état de choses autrefois.**

Le sujet que je désire placer devant le lecteur chrétien est des plus importants. Tout nous annonce que nous sommes aux derniers jours et dans les temps fâcheux que signalent les apôtres (1 Tim. 4:1; 2 Tim. 3:1; 2 Pier. 3:3; 1 Jean 2:18). Je ne parle pas ici des difficultés politiques et sociales: cela regarde le monde; je parle de ce qui concerne «la foi qui a été une fois enseignée aux saints» (Jude 3), et il importe pour le chrétien de savoir quel est, à l'égard des choses de la foi, le chemin de Dieu dans ces temps difficiles, afin d'y marcher dans l'obéissance. Il est évident que l'on ne peut connaître ce chemin, l'expression de la volonté de Dieu, que dans sa Parole, dans l'Écriture divinement inspirée. Je suppose donc que mon lecteur est pleinement convaincu qu'il a dans les Écritures toute la parole de Dieu, rien que sa parole, et qu'ainsi elle est pour lui l'autorité suprême qui seule fait règle, et à laquelle tout chrétien est tenu de se soumettre.

Tout lecteur attentif des Écritures ne peut qu'être frappé du contraste qui existe entre l'Église, telle que nous la présente le Nouveau Testament, et l'état de la chrétienté de nos jours. C'est la première chose sur laquelle je m'arrêterai et qu'il est nécessaire de bien constater.

1.1 **Avant la Pentecôte**

Le Seigneur Jésus, durant sa vie sur la terre, avait rassemblé autour de lui un résidu tiré de la nation juive. C'étaient ses disciples, ceux qui avaient cru en lui et avaient répondu à son appel. C'est d'eux qu'il dit, après avoir été rejeté par les conducteurs des Juifs: «Qui est ma mère, et qui sont mes frères? Et étendant sa main vers ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères; car quiconque fera la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère» (Matt. 12:48-50). Jésus ne reconnaissait en Israël que ceux qui, en s'attachant à sa Personne, faisaient la volonté de Dieu; de tout temps, ce qui caractérise ceux qui plaisent à Dieu et forment un résidu au milieu du mal, c'est l'obéissance.

Plus loin, après la confession de Pierre: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant», nous entendons le Seigneur annoncer à ses disciples ce grand fait: «Sur ce roc» — sur la vérité capitale que renferme cette confession — «je bâtirai mon assemblée (*), et les portes du hadès ne prévaudront point contre elle» (Matt. 16:18). L'Assemblée devait remplacer Israël; elle était une chose encore à venir que Christ devait bâtir, une chose à Lui — «mon assemblée» — et qui, une fois établie, était garantie contre tous les efforts de l'ennemi par la puissance vivante du Fils de Dieu. Telle est la première mention faite de l'Église dans l'Écriture.

(*) Je me servirai indifféremment des mots Église ou Assemblée qui ont le même sens, bien que le premier soit souvent pris dans une acception différente, comme désignant le lieu où l'on s'assemble.

Aussi longtemps que Christ fut sur la terre, l'Église n'existait donc pas. Les pierres vivantes qui devaient la composer étaient bien là dans la personne de Pierre et des autres disciples, mais Christ n'avait pas accompli la rédemption et n'avait pas encore montré, par sa résurrection, sa puissance de vie qui triomphe de la mort et de celui qui avait le pouvoir de la mort (Héb. 2:14). Or c'est sur Christ, «déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts» (Rom. 1:4), que l'Église devait être fondée. Une autre chose devait avoir lieu. L'Esprit Saint avait été promis, mais ne pouvait venir avant que Jésus eût été glorifié (Jean 15:26; 7:39). L'Esprit Saint était la puissance qui devait réunir les pierres vivantes et les établir sur le roc, afin que l'édifice s'élevât.

1.2 **Après la Pentecôte**

Suite à la promesse du Seigneur, le jour de la Pentecôte, l'Esprit Saint vint sur ceux qui étaient réunis à Jérusalem (Act. 2:1-4), et dès ce moment l'Assemblée, l'Église, exista. À la place du temple, Dieu eut sur la terre «une habitation par l'Esprit» (Éph. 2:22), au milieu de ceux sur qui l'Esprit Saint était descendu, et il n'en eut depuis jamais d'autre.

L'Assemblée, dont le Seigneur avait dit qu'il la bâtirait, avait donc commencé son existence; elle était composée de ceux qui avaient cru au Seigneur Jésus et avaient été baptisés du Saint Esprit. Aussitôt après ce fait important, ceux que le Seigneur avait appelés, les apôtres, Pierre à leur tête, commencent à prêcher l'Évangile (Act. 2:14). Des foules croient à leur parole, sont sauvées, baptisées, et sont ajoutées... à quoi? à l'Assemblée (Act. 2:47). Jusqu'alors l'Église n'avait pas franchi les bornes de Jérusalem; mais bientôt l'œuvre s'étend. Des Juifs, elle passe chez les Samaritains, puis chez les gentils (Act. 8:10), et partout où des âmes sont converties au Seigneur, elles se rassemblent et forment, dans ces divers endroits, des assemblées ou églises locales, qui ne reçoivent dans le Nouveau Testament d'autres désignations que celles d'églises de Dieu ou de Christ, avec l'indication de la ville ou de la contrée où elles se trouvent. Ainsi il est parlé des églises de la Judée, de la Samarie et de la Galilée (Actes 9:31); de l'église d'Antioche, de celles de Syrie et de Cilicie, de celles de la Galatie et d'Asie (Act. 13:1; 15:41; Gal. 1:2; 1 Cor. 16:19); de l'église de Dieu à Corinthe, de celle des Thessaloniens en Dieu le Père, des églises du Christ (1 Cor. 1:1; 1 Thes. 1:1; Rom. 16:16). Et ceux qui composent ces assemblées sont «les saints», «les fidèles», «les frères» (Act. 26:10; Éph. 1:1; Act. 11:29. Il serait trop long de citer tous les passages où ces termes se trouvent).

1.3 Une église unique

Mais bien qu'il y eût des églises locales en divers lieux, un grand fait ressort de l'ensemble des Écritures du Nouveau Testament, c'est que toutes ces églises formaient sur la terre un corps unique — l'Assemblée ou l'Église de Dieu — dont chaque assemblée locale était l'expression dans l'endroit où elle se trouvait.

Ainsi le Seigneur dit: «Je bâtirai mon Assemblée». Elle est donc une, Paul parle aux anciens de l'église d'Éphèse, de «l'Assemblée (ou l'Église) de Dieu qu'il a acquise par le sang de son propre Fils». À Timothée, il dit: «La maison de Dieu, qui est l'Assemblée (ou l'Église) du Dieu vivant»; nous voyons encore ici qu'elle est une. «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit», dit le même apôtre. «Il y a un seul corps et un seul Esprit», et ce corps, c'est l'Assemblée, car Paul dit encore: «Dieu a donné Christ pour être chef (ou tête) sur toutes choses à l'Assemblée, qui est son corps»; «il est le chef (ou la tête) du corps» (Act. 20:28; 1 Tim. 3:15; 1 Cor. 12:13; Éph. 4:4; 1:22, 23; Col. 1:18). Tous ces passages démontrent l'unité de l'Église, et remarquez qu'il s'agit partout de l'Église sur la terre, de sa manifestation ici-bas comme un seul corps et que, dans quelque lieu que ce fût où il y avait des chrétiens rassemblés, ils étaient là tous ensemble l'expression de l'Assemblée universelle de Dieu ou de Christ, sans qu'aucun autre nom les distinguât, sinon peut-être les termes de mépris que leur donnaient leurs adversaires, tels que ceux de «Nazaréens», de «secte que l'on contredit partout», de «la voie» (Act. 24:5; 28:22; 9:2; 24:14).

Il y avait donc, bien qu'en divers lieux, une unique assemblée chrétienne, l'Assemblée de Dieu, nettement distinguée comme corps de tout ce qui l'entourait, Juifs ou gentils, comme le montre le passage suivant: «Ne devenez une cause d'achoppement ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'assemblée de Dieu» (1 Cor. 10:32). Il s'en suit que, lorsqu'une âme avait été convertie au Seigneur, elle n'avait pas à chercher à qui se joindre. Il n'y avait dans chaque endroit qu'une assemblée de Dieu, et l'âme qui avait cru, par cela même faisait partie de cette assemblée, y était ajoutée, et faisait ainsi partie du corps, de l'Église de Dieu en tout lieu (*). L'Église était distincte du monde et était une, selon le vœu exprimé par le Sauveur dans sa prière (Jean 17:14, 20, 21). On y entrait, non en adhérant à un credo quelconque, non après une instruction plus ou moins longue, mais par la conversion, «par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint» (Act. 16:31-34; 2:38, 41; Tite 3:5, etc.).

(*) Il résultait aussi du fait que dans chaque endroit il n'y avait qu'une seule assemblée de Dieu, bien qu'il pût y avoir plusieurs lieux de réunion, qu'une lettre adressée à l'assemblée de ce lieu parvenait sûrement à son adresse.

1.4 Relations entre assemblées locales

Les assemblées locales étaient en communion distincte les unes avec les autres, car tous ceux qui les composaient se considéraient comme membres du même corps (Rom. 12:4-5; 1 Cor. 12:12, 26, 27). Dans une même assemblée locale, cette communion des membres du corps les uns avec les autres trouvait son expression à la table du Seigneur, dans la fraction du pain. L'apôtre dit: «Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps de Christ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain» (1 Cor. 10:16, 17). Mais tous les croyants étant membres du corps de Christ — l'Assemblée — la table à laquelle on se trouvait en différents lieux, était une seule et même table du Seigneur en tous ces lieux. Celui qui était à la table du Seigneur à Corinthe et y rompait le pain, était aussi à la table du Seigneur à Rome et pouvait y rompre le pain. L'unité, ainsi que la communion entre les assemblées locales, était ainsi exprimée et gardée. Elle l'était encore autrement. Nous voyons l'assemblée d'Antioche envoyer des secours aux nécessiteux de l'église de Jérusalem (Actes 11:27-30); cette même assemblée envoie Paul et Barnabas avec quelques autres à Jérusalem, pour exposer aux apôtres et aux anciens une question relative à l'observation des cérémonies judaïques par les gentils. Devaient-ils les observer ou non? La décision prise, la communion des églises locales de la Judée et de celles des nations est confirmée (Actes 15:30, 31; 16:4, 5). Un autre fait qui montre cette unité et cette communion, ce sont les lettres de recommandation données aux chrétiens qui se rendaient d'une assemblée dans une autre (Actes 18:27).

1.5 Déroulement des réunions

À cela se rattache encore le libre exercice des dons dans les assemblées. Les ouvriers du Seigneur, sans recevoir d'ordre d'aucun homme, ni d'aucun corps d'hommes, mais conduits uniquement par l'Esprit Saint, vont évangéliser ou se rendent dans les diverses assemblées, pour enseigner ou édifier, selon le don qu'ils ont reçu du Seigneur (Act. 9:20; 8:4, 5, 26, 40; 13:2; 18:24-27; 1 Cor. 16:12, etc.). Nul ne se dit ou n'est appelé pasteur d'une assemblée; il y a dans chacune plusieurs anciens (nommés parfois évêques ou surveillants), mais on ne trouve aucune trace d'une hiérarchie, ni d'une consécration autre que celle de l'Esprit Saint. Il n'y a point de clergé.

Les saints s'assemblent autour du Seigneur pour rompre le pain en souvenir de sa mort (Act. 20:7; 1 Cor. 11:20-26). Si, dans une réunion, quelqu'un a un psaume, un enseignement, ou quoi que ce soit donné de Dieu pour l'édification de l'assemblée, il agit en toute liberté (1 Cor. 14:26-33). Si un don tel qu'un apôtre, par exemple, se trouve présent, l'assemblée est heureuse de l'entendre. Mais nous ne voyons ni règlements, ni organisation d'aucune sorte, ni constitution. L'Esprit Saint présent dans l'assemblée — cette présence étant reconnue — en était le directeur, et elle avait les enseignements des apôtres.

1.6 Cas de désordres

Des désordres pouvaient se produire, des erreurs se faire jour. Dans ce cas, la discipline s'exerçait selon les directions données par les apôtres. On ôtait le méchant, on se séparait de l'hérétique (1 Cor. 5:13; Tite 3:10, 11; 2 Jean 9, 10). Mais ces directions étaient jugées suffisantes, car à Corinthe, par exemple, où se trouvaient à la fois le mal moral et le mal doctrinal, l'apôtre ne constitue aucune autorité, ni d'un homme, ni de plusieurs, pour maintenir l'ordre et la doctrine; c'est l'assemblée elle-même qui doit se purifier du mal, en suivant les exhortations de l'apôtre inspiré dont les paroles sont les commandements du Seigneur (1 Cor. 5:2, 7; 14:37). L'Église, l'Assemblée tout entière, était responsable de se séparer du mal, de maintenir l'ordre, de garder la saine doctrine.

Telle était, en ces temps, l'Église de Dieu sur la terre, visible à tous. Elle était une, sans autre désignation que celle de l'Assemblée de Dieu ou de Christ. On y entrait par la conversion, bien qu'il y eût un signe extérieur de cette entrée dans la profession chrétienne — savoir le baptême. Un ministère libre, selon le don de grâce reçu, s'y exerçait, et la discipline, exercée par l'Église même, excluait le méchant et l'hérétique. L'Assemblée, l'Église, était ainsi à la face du monde un témoignage unique et vivant de la présence de l'Esprit Saint, de la glorification de Christ et de la puissance vivifiante de la grâce.

2 Chapitre 2 — L'état de choses actuel.

2.1 Ce qu'on appelle profession chrétienne

Maintenant, en présence de ce qu'était l'Église au commencement, je demande à mon lecteur si ce qu'offre actuellement à nos yeux la chrétienté n'en diffère pas du tout au tout? La réponse n'est pas difficile pour quiconque ouvre les yeux et ne laisse pas des idées préconçues lui obscurcir la vue. Je n'ai pas à entrer dans l'examen des causes qui ont amené l'état de choses actuel. Je veux

simplement le constater. Le paganisme et le judaïsme sont hors de question maintenant: nous naissons dans la chrétienté. Pour la très grande majorité, nous y avons été introduits par le baptême; ce que nous voyons autour de nous et dans quoi nous sommes, c'est la profession chrétienne. Mais cette chrétienté, cette profession, ce qui est compris sous ce nom, que nous présente-t-il? Rien que division et confusion.

2.2 Multiplicité de corps

Au lieu d'un seul corps, l'on voit quantité de corps différents qui se nomment tous église, et qui, pour se distinguer les uns des autres, ajoutent à ce nom une dénomination. Il y a l'église romaine, qui s'intitule église catholique ou universelle, qui réclame pour elle la succession apostolique et prétend être la seule et vraie église. À côté, nous trouvons en Orient l'église grecque, l'église arménienne, l'église copte et l'église abyssinienne; des sectes diverses et nombreuses existent dans ces différentes églises. En dehors de celles que nous venons de mentionner, on voit les nombreuses églises protestantes, anglicanes, luthériennes, réformées, presbytériennes, congrégationalistes, baptistes, méthodistes, les unes inféodées à l'État, les autres détachées de son joug. On a ainsi les églises nationales et les églises libres de France, du canton de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, où se trouvent les églises nationales, indépendantes et libres, sans compter partout d'innombrables sectes diverses, toutes de dénominations différentes, toutes séparées par des divergences souvent profondes, et cependant réclamant pour elles-mêmes la vérité. N'en est-il pas ainsi? Le tableau est-il exagéré? Trouvez-vous que cela présente la moindre analogie avec l'Église, telle que nous la voyons dans le Nouveau Testament? Y a-t-il trace dans l'Écriture d'une sanction donnée à un tel état de choses? Est-ce là l'unité visible? Non, c'est la confusion visible. Prenons le cas d'une ville, Genève, par exemple. Combien de corps religieux ou d'églises distinctes nous y verrons, fondées sur des principes différents! Supposons qu'une lettre apostolique soit adressée «à l'Église de Dieu à Genève»; où irait-elle? Et si tous les professants chrétiens se réunissaient pour en prendre connaissance, ne serait-ce pas pour entendre des paroles comme celles-ci: «Je vous exhorte à ce qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous, mais que vous soyez parfaitement unis»? (1 Cor. 1:10). Et encore: «Les œuvres de la chair sont manifestes, lesquelles sont... les divisions, les sectes» (Gal. 5:19-20).

2.3 L'église s'appuyant sur l'état et du monde

Ce n'est pas tout. Comme je l'ai rappelé, et comme cela était réalisé aux premiers temps, le Seigneur a dit à ses disciples: «Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde» (Jean 17:14). Tel est le caractère de l'Église. Or que voyons-nous? Ce qui distingue un grand nombre de corps religieux, c'est l'appui qu'ils reçoivent de l'État, et par conséquent la dépendance où ils se trouvent de lui. Est-ce là n'être pas du monde? L'église romaine élève une prétention plus haute: elle veut dominer les princes, et a autrefois exercé cette autorité. Vouloir une autorité temporelle, est-ce le propre de ceux qui ne sont pas du monde, de ceux qui se réclament du nom de Celui qui n'a pas voulu être roi ici-bas? (Luc 12:14; Jean 6:15; 18:36). Que dirai-je des pompes mondaines du culte des églises romaine, grecque et anglicane, de leurs hauts fonctionnaires dans les unes et les autres, pape, cardinaux, archevêques, évêques et autres, habitant des palais, s'intitulant princes de l'église, recevant de larges traitements? Sont-ce là les successeurs des pauvres pêcheurs Pierre et Jean? Est-ce n'être pas du monde? Si nous passons aux églises protestantes, nous n'y verrons pas de telles prétentions, ni un tel cérémonial dans le culte, c'est vrai. Mais les unes sont soumises à l'État qui a la haute main sur elles: c'est encore être associé au monde; les autres sont régies par des constitutions qu'elles se sont faites, les unes selon une forme, les autres d'après une autre, œuvre humaine assurément, et en tout cas accentuant la division. De ces nombreuses congrégations indépendantes de l'État, mais non de l'homme, quelques-unes se sont formées autour d'une doctrine ou d'une forme, d'autres tirent leur nom d'un homme. Encore une fois, je le demande, est-ce cela que nous lisons dans la parole de Dieu?

2.4 Disparition de la saine doctrine

Si nous considérons la doctrine, que trouverons-nous? La parole de Dieu nous dit: «Il y a une seule foi», de même qu'elle dit «Il y a un seul corps» (Éph. 4:4, 5). Est-ce là ce qui existe? Les églises romaine et grecque retiennent quelques vérités vitales, mais enfouies sous une quantité de traditions et souillées par le contact d'un culte idolâtre. Les églises protestantes ont leurs professions de foi, sur lesquelles on s'accorde si peu que plusieurs sont d'avis qu'il vaudrait mieux n'en avoir point du tout. D'autres les veulent assez larges pour tout embrasser et laissent ainsi lieu à l'équivoque, de sorte que peuvent les signer deux hommes complètement opposés l'un à l'autre sur tel ou tel point de doctrine. Dans les chaires, les écoles de théologie, les livres et les journaux, sont enseignées les doctrines rationalistes à un degré plus ou moins grand, avec plus ou moins de subtilité. L'autorité des Écritures, leur divine inspiration, est battue en brèche, la Personne de Christ, soit dans sa divinité suprême, soit dans son humanité sans tache, est attaquée de diverses manières, et les doctrines du salut par grâce, de l'expiation par le sang de Christ, sont mises de côté. Et s'il en est qui retiennent encore le sain enseignement, au lieu d'obéir à l'injonction de l'Écriture qui dit de se séparer d'un tel mal, ils lui restent associés!

2.5 Le clergé — cléricalisme

Si nous considérons le ministère, qu'est-il devenu? Je me hâte de dire que je n'entends point juger les personnes. Il en est plusieurs qui sont des serviteurs de Dieu dévoués. Je m'occupe des principes! Eh bien! que voyons-nous dans les différents corps religieux à l'égard du ministère? D'abord un principe général prévaut partout. On ne peut exercer le ministère sans avoir été consacré par un homme ou un corps d'hommes, qui eux-mêmes doivent l'avoir été. Voilà un clergé établi dans l'Église de Dieu. Dans les églises romaine, grecque et anglicane, ce clergé forme toute une hiérarchie, dont nous ne voyons trace dans l'Écriture, et qui descend de l'archevêque aux simples fonctionnaires ecclésiastiques, sans compter dans l'église romaine celui qui a la triste audace de se mettre à la tête et au-dessus de tous, s'intitulant vicaire de Jésus Christ. Pour n'en être pas venu là, le protestantisme, dans ses différentes dénominations, ne présente pas moins un réel clergé dans des corps de ministres consacrés qui seuls peuvent administrer le baptême et la cène, et qui ne peuvent, quel que soit le don qu'ils aient reçu de Dieu, l'exercer sans de longues années d'études, non de l'Écriture, qui ne tient qu'une assez faible place, mais de sciences plus propres à renverser la foi qu'à l'établir. À la place du ministère dans la puissance de l'Esprit, on a un ministère fait et préparé par l'homme, et qui, au lieu de s'exercer librement, selon le don de grâce reçu, dans la dépendance unique du Chef de l'Église, a besoin du contrôle et de l'approbation de l'homme. Et cela est si vrai que, s'il y avait quelqu'un dans une congrégation qui eût reçu un tel don de grâce, à moins d'être ministre consacré et autorisé, il ne pourrait ouvrir la bouche. N'est-ce pas éteindre l'Esprit? (1 Thes. 5:19). Est-ce là le principe suivant lequel, dans la Parole, nous voyons agir les ouvriers du Seigneur, et d'après lequel Paul disait de lui-même: «Apôtre (ou envoyé) non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus Christ»? (Gal. 1:1). Si parfois, dans quelques congrégations, on laisse un peu de liberté, c'est une exception: le principe et la manière de faire générale sont bien ce que j'ai exposé.

Qu'en résulte-t-il? Tel jeune homme veut se vouer au ministère, comme on dit. Il n'a peut-être aucun don, il n'est peut-être pas même converti, n'importe; il fera ses études de théologie, il passera des examens, soutiendra une thèse, et converti ou non, sain dans la foi selon l'Écriture ou non, il sera reçu à un grade quelconque, comme dans les sciences humaines et, s'il le demande, sera consacré et obtiendra un poste de pasteur et deviendra ainsi un conducteur d'âmes, ayant à les enseigner et à les nourrir de la saine doctrine qu'il

ne possède peut-être pas plus que les dons nécessaires pour sa charge d'âmes. Où est en tout cela la direction de l'Esprit de Dieu? Où est la soumission aux Écritures?

Ce que je viens d'avancer n'est-il pas vrai? N'est-il pas vrai aussi que, dans plus d'une chaire, le pasteur qui l'occupe et doit édifier le troupeau, est un incrédule, ne croit pas à l'inspiration des Écritures, rejette la divinité de Christ, et que, dans d'autres cas, s'il est plus orthodoxe, il est cependant inconverti? Ils sont peu nombreux, dans les églises, ceux qui maintiennent absolument la saine doctrine, «nourris», comme dit Paul à Timothée, «dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine» (1 Tim. 4:6). Et qui peut nier que le mal n'aille en croissant? Et n'est-ce pas triste de voir ceux qui sont demeurés fidèles, rester associés à ceux qui renversent la foi?

2.6 Ordination

Un autre fait bien frappant et qui se rapporte au ministère est celui-ci. Un homme est établi par un archevêque, par un synode, ou telle autre autorité humaine, pour être le pasteur d'une église. Dès lors il dit: «Mon église», «mon troupeau». Est-ce là ce que Paul disait aux anciens d'Éphèse? Écoutons-le: «Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau, au milieu duquel l'Esprit Saint vous a établis surveillants» (Actes 20:28). Ils sont plusieurs et non un seul, établis par l'Esprit Saint, et non par l'homme. Et nulle part dans l'Écriture, il n'est dit l'église ou le troupeau de Mr Untel. Et ce seul homme établi sur le troupeau doit tout faire, être évangéliste, docteur, pasteur, surveillant, etc., quand peut-être n'a-t-il qu'un de ces dons ou pas un seul! La séparation ou plutôt la division entre les diverses dénominations est si distincte que, si même un ministre d'une autre église vient — bien moins encore un simple chrétien, un laïque, comme on dit — il ne pourra parler dans l'assemblée sans une autorisation expresse.

Autrefois, lorsqu'une âme avait été vraiment convertie au Seigneur, elle était ajoutée à l'Assemblée par ce fait même et avait sa place à la table du Seigneur qui était une. Aujourd'hui, on naît catholique ou protestant, et si on ne veut pas demeurer dans l'établissement national, on donne son adhésion verbale ou par écrit à une profession de foi, et l'on devient membre de telle ou telle église, appellation inexacte, car l'Écriture ne parle que des membres de Christ (1 Cor. 12:27). Et s'il s'agit de la Cène, la plupart du temps pour y être admis on doit avoir passé par une instruction religieuse, après laquelle, converti ou non, on est admis à communier, ne discernant pas, le plus souvent, le corps du Seigneur (1 Cor. 11:29).

2.7 Culte

Je pourrais encore m'étendre sur le culte ou ce que l'on entend par ce nom. Chez les catholiques grecs ou romains, il n'est qu'une suite d'actes d'idolâtrie; chez les anglicans, un vain ritualisme; chez la très grande majorité des protestants de diverses dénominations, on nomme ainsi la prédication accompagnée de quelques prières liturgiques. Où est le culte en esprit et en vérité, culte par l'Esprit, caractérisant le chrétien, sacrifices spirituels de louanges et d'adoration, agréables à Dieu par Jésus Christ, offerts par l'ensemble de la sainte sacrificature, tous les croyants réunis autour de la table du Seigneur? (Phil. 3:3; 1 Pier. 2:5; Hébr. 13:15; Jean 4:23). Une prédication, si excellente soit-elle, et bien qu'elle ait sa place au milieu des chrétiens, n'est pas le culte.

J'ai parlé de la table et de la Cène du Seigneur. Quelle confusion encore à cet égard! L'acte le plus doux pour le cœur du chrétien, — se souvenir de la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne, — bien qu'en même temps solennel assurément, devient chez les catholiques une idolâtrie et une iniquité sans nom. Chez bien des protestants, on l'entoure de terreur, on le détourne de sa vraie signification, on en fait un moyen de grâce. Les uns, même qui se disent être de vrais chrétiens, n'y attachent aucune importance; d'autres le spiritualisent; quelques-uns estiment que communier une fois l'an suffit. Dans certaines églises, c'est quatre fois l'an, aux fêtes, comme on les appelle, bien qu'il n'en soit pas question dans le Nouveau Testament. D'autres églises estiment qu'il est bon de prendre la Cène tous les mois. Dans un grand nombre de dénominations, il n'y a pas de discipline à l'égard de la Cène. Convertis ou non, incrédules ou croyants, tous y sont admis sous leur propre responsabilité, comme si l'Église n'en avait pas une. Que fait-on des indications de l'Écriture? Et ce n'est pas tout. Une question encore plus sérieuse et pressante se pose. Au milieu de cette confusion et de ces divisions, où est vraiment la table du Seigneur? Peut-elle être dans chacune de ces églises, dénominations et sectes divergentes?

2.8 Reconnaître que l'état actuel de l'église n'est pas celui de la Parole de Dieu

On le voit donc, sous tous les rapports, l'état de choses actuel, dans la chrétienté, diffère du tout au tout de ce qui existait au commencement, et est en complet désaccord avec les principes que nous trouvons dans la parole de Dieu, notre seule règle, notre unique, mais souveraine autorité. Désaccord quant à l'unité, quant à la doctrine, quant au culte et au ministère. Que devons-nous en conclure? C'est que, par des causes que je ne veux pas exposer ici, l'Église, comme corps responsable sur la terre, a manqué au témoignage qu'elle devait rendre, qu'elle est déchue de sa position primitive, qu'elle s'est écartée du chemin du Seigneur, et qu'elle est tombée en ruines. C'est là un fait, cher lecteur, un fait palpable et évident. Au lieu de chercher à le pallier, à l'excuser, ne vaut-il pas infiniment mieux, n'est-il pas selon Dieu, de le reconnaître avec douleur et humiliation de cœur, comme autrefois Daniel reconnaissait et confessait la ruine de son peuple? (Dan. 9:4-8). Cet état n'est-il pas un mal, comme toute déviation à ce que Dieu a établi?

Je prie mon lecteur de remarquer qu'en tout ce que j'ai dit, je n'ai point parlé des personnes. Il y a dans cette chrétienté déchue et ruinée beaucoup de chers et bien-aimés enfants de Dieu, car le Seigneur, au milieu de la confusion qui existe, poursuit son dessein de grâce de sauver des âmes et d'amener plusieurs fils à la gloire (Hébr. 2:10). Mais ces enfants de Dieu, que l'on trouve dans tous les systèmes humains du christianisme, ne sont pas un, comme Jésus l'a demandé. Il y en a, sans doute, qui sentent le besoin de réaliser cette unité, de là des tentatives comme l'alliance évangélique, où, pendant quelques jours de l'année, on dépose en quelque sorte sa couleur particulière; mais chacun retournant ensuite dans son système, reprenant sa bannière, on ne fait qu'affirmer la division, au détriment de la gloire du Seigneur. Non, la ruine existe, et quelque effort que l'on fasse, alliance évangélique, ou fédération d'églises, on n'y parera pas, d'autant que, dans ces associations, on laisse toujours de côté de grands corps religieux qui font partie de la chrétienté.

2.9 Fausses justifications

On a cherché à justifier les divisions qui existent dans la chrétienté; on a dit que le Nouveau Testament ne nous présente pas de règle à suivre, et que, par conséquent, le Seigneur laisse aux chrétiens le soin de s'organiser suivant les temps, les lieux et les circonstances, et que l'on a cependant l'unité dans la diversité. C'est se tromper singulièrement que de dire que nous n'avons rien dans le Nouveau Testament pour nous diriger. Que fait-on de tout l'enseignement de Paul relativement à l'ordre dans l'assemblée: «ainsi j'en ordonne dans toutes les assemblées»; «selon que j'enseigne partout dans chaque assemblée»? (1 Cor. 7:17; 4:17). L'Esprit Saint n'était-il pas là pour distribuer selon qu'il lui plaisait? Y avait-il alors des organisations diverses? Le Saint Esprit rassemblait les âmes autour du Seigneur, il agissait dans l'assemblée, le Dieu d'ordre s'y trouvait et les directions des apôtres étaient là pour guider; était-ce laisser à chacun la liberté de s'organiser comme bon lui semblait? Y a-t-il dans l'Écriture un seul passage qui nous autorise à penser qu'il y aurait quelque chose de meilleur que ce qui était au commencement, que l'œuvre de l'homme vaudrait mieux que celle de Dieu? Non; soit l'effort d'affirmer son unité quand, en fait, les divisions subsistent, soit la tentative de justifier ces divisions, ne font

que nous dire: «L'Église n'est plus ce qu'elle a été, ce qu'elle aurait dû toujours être; elle a failli». Nous sommes au milieu de ce qui est l'œuvre de l'homme, et ce qu'il fait est un mal, puisque cela tend à renverser l'œuvre de Dieu. Dans l'édifice chrétien, l'homme a introduit du bois, du foin et du chaume, et le résultat est la ruine. Croyez-vous que cela puisse être indifférent au Seigneur?

2.10 Des œuvres de grande apparence — évangélisation

Mais, dira-t-on, ne voyons-nous pas des œuvres magnifiques opérées de nos jours? L'Évangile n'est-il pas prêché sur une échelle plus vaste qu'il ne l'a peut-être jamais été, et la parole de Dieu répandue à profusion? Béni soit Dieu, il en est ainsi. La méchanceté du cœur naturel de l'homme, le fait qu'il gâte tout ce qui lui est confié, n'entrave pas, comme je l'ai dit, la grâce de Dieu qui, dans ce temps où elle règne encore, veut sauver les âmes, et agit pour cela par son Esprit. Mais cela n'infirme en rien le fait de la confusion, du désordre et de la ruine dans l'Église, le fait qu'elle n'a pas répondu à la prière de Jésus: «Afin qu'ils soient un, et que le monde croie que toi tu m'as envoyé» (Jean 17:21), de sorte que ce n'est plus son témoignage à la face du monde qui glorifie Jésus et le Père, et que, s'il y a des âmes sauvées, c'est malgré l'absence de ce témoignage, et par un effet de la souveraine grâce de Dieu. Et que l'on ne dise pas: «Qu'importe, si après tout des âmes sont sauvées». Ce serait singulièrement méconnaître ce qui tient à la gloire du Seigneur. La manière dont il juge le mal dans les églises (Apoc. 2, 3), nous montre assez qu'il n'y est point indifférent.

Oui, béni soit Dieu, il y a une prédication de l'Évangile et des âmes sauvées, mais combien plus puissante serait l'évangélisation dans le monde, si elle était appuyée sur le témoignage de l'Église! Mais aussi quelle différence dans la manière d'annoncer l'Évangile autrefois et aujourd'hui! Alors, on présentait simplement Christ et son œuvre, et les âmes touchées de componction venaient à Christ et étaient sauvées. Maintenant, on cherche à agir surtout sur les sentiments, et, nous le savons, souvent par des moyens tout humains et absolument en dehors des Écritures, ou bien on vise à un résultat purement philanthropique plus qu'au salut des âmes et à la gloire de Christ.

2.11 Confusion

Un autre trait frappant de la confusion qui règne, de l'état de ruine où nous sommes, du mal qui a envahi la chrétienté, est le suivant. Une âme a été sauvée; elle est sérieuse devant Dieu, et se demande: «Où irai-je pour rendre culte à Dieu? À qui me joindrai-je?» Elle se trouve en face de trente-six dénominations différentes entre lesquelles il faut choisir, et si elle les examine avec droiture à la lumière des Écritures, elle trouve que toutes, après tout, ne sont que des institutions humaines, où souvent les principes divins sont sacrifiés. Quelle ruine! Il faut s'associer avec le mal, semble-t-il, pour ne pas rester seul.

J'ai cherché à placer devant mon lecteur ce qui était au commencement, quand l'Église marchait dans les voies du Seigneur, et ce qui existe maintenant. Plus d'une fois la conclusion s'est imposée. C'est un état de ruine, c'est la désobéissance, c'est le mal. La question qui se poserait maintenant est: «Qu'avons-nous à faire dans un tel état de choses pour marcher selon Dieu?» Mais avant d'essayer de la résoudre, je voudrais montrer que cette ruine de l'Église avait été annoncée d'avance dans la parole de Dieu. Cela confirmera la vérité de ce que nous avons dit, et en même temps nous aidera à trouver les ressources que Dieu a mises en réserve pour celui qui désire marcher fidèlement et en obéissance à Dieu au milieu de l'état de choses actuel.

3 Chapitre 3 — Témoignages de la parole de Dieu quant à la ruine.

3.1 La construction d'origine est saine

Le Seigneur, et après lui les apôtres, n'avait pas laissé ignorer que le mal s'introduirait dans le nouvel ordre de choses qui allait s'établir et qui devait, pour un temps, remplacer Israël comme témoignage à Dieu sur la terre. Rien d'aussi grand, rien d'aussi précieux aux yeux et pour le cœur du Seigneur que l'Église ou l'Assemblée selon les conseils éternels de Dieu. Elle est le temple saint qui s'élève, composé de pierres vivantes, et fondé sur le Fils de Dieu; elle est le corps de Christ, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous; elle est la perle de grand prix: il a tout laissé, il s'est donné lui-même pour l'acquérir; elle est son Épouse qu'il chérit, nourrit, sanctifie, et se présentera à lui-même sans tache. Tout cela existe déjà en tant que l'on envisage les vrais croyants, et aura bientôt sa complète et parfaite réalisation dans la gloire.

3.2 Ruine de ce qui est laissé à la responsabilité de l'homme

Mais si nous considérons l'Église dans son existence et sa marche ici-bas, l'administration en a été confiée à l'homme et à sa responsabilité, comme cela a toujours été le cas dans les différentes dispensations de Dieu sur la terre. Or il est un fait douloureux à constater, mais tout à fait évident, c'est que l'homme a toujours manqué, lorsque Dieu a remis quelque chose à sa responsabilité. Le premier homme, qui devait garder le jardin d'Éden, se laisse séduire. Noé, épargné pour être la nouvelle souche de la race humaine, après que les hommes impies eurent été engloutis par le déluge, Noé, à qui Dieu confie les rênes du gouvernement, s'enivre et tombe. Israël, peuple choisi de l'Éternel pour maintenir la vérité de l'unité de Dieu au milieu des nations idolâtres, se laisse aller à adorer le veau d'or. La sacrificature, établie pour le maintien des relations entre Dieu et le peuple, tombe dans la personne d'Abihu et de Nadab qui offrent un feu étranger. La royauté qui devait conduire le peuple dans des voies de justice, l'entraîne au contraire dans le culte des fausses divinités. Et l'Église, responsable de faire briller sur la terre la lumière de Christ et d'y manifester sa vie, — une vie céleste, — manque à son tour à sa haute vocation, et devient la chose corrompue entre toutes, d'autant plus coupable qu'elle a joui de plus de privilèges.

3.3 Annonce du mal par le Seigneur : paraboles de Matthieu 13

Cette introduction du mal, le Seigneur l'avait déjà annoncée dans les paraboles du royaume des cieux, que nous lisons en Matt. 13. Jésus avait été formellement rejeté par la nation juive représentée par ses chefs (Matt. 12:14, 24). Il rompt avec elle, et ne reconnaît plus pour siens que ceux qui font la volonté de son Père en s'attachant à Lui (v. 46-50; Jean 6:29). Il se présente alors, dans le chapitre suivant, comme semant la parole de Dieu dans les cœurs et montre les différents résultats produits par cette œuvre selon l'état de l'âme et la manière dont elle reçoit la Parole. Ensuite, dans les trois paraboles suivantes, le Seigneur nous fait connaître l'aspect extérieur que prendra le royaume des cieux en l'absence du Roi qui a été rejeté, et la manière dont il s'établira. La parabole de l'ivraie nous apprend que dans le champ, qui est le monde, le Seigneur n'avait semé que du bon grain — les fils du royaume, ceux qui Lui appartiennent en réalité. Mais de son côté, l'ennemi, le diable, a semé l'ivraie, les fils du méchant, parmi le bon grain, en profitant de la négligence des serviteurs. Et ces fils du méchant ne sont ni les païens, ni les Juifs qui se trouvaient déjà là lors de l'établissement du royaume. L'ivraie représente un mal introduit par Satan au milieu des chrétiens. L'ennemi l'a semée après que le bon grain l'était déjà, et ils se trouvent mêlés ensemble. Les judaïsants, les faux docteurs, les hérétiques, ont bientôt surgi et ont répandu les mauvaises doctrines, tout en professant le christianisme. Tel est l'aspect du royaume sur la terre, témoignage de l'incapacité de l'homme à garder pur ce qui lui est confié, et cet état de mélange du bien et du mal, nous pouvons aisément le constater. Peut-on porter remède au mal? Non, le Seigneur enseigne que les choses restent telles jusqu'au temps final de la moisson. Le jugement sera alors exécuté sur les méchants, et le bon grain assemblé dans le grenier.

Les deux paraboles qui suivent présentent aussi l'aspect extérieur du royaume. Dans la première, on le voit sous la figure d'un grand arbre provenant d'une très petite semence. En effet, les commencements bien faibles du christianisme, comme on le sait, furent suivis d'un accroissement rapide et surprenant en grandeur et en étendue. En moins de trois siècles, il avait dépassé les bornes mêmes du vaste empire romain, et il n'a cessé de se répandre. Il est devenu une grande puissance sur la terre, ce que désigne toujours un grand arbre, dans le langage figuré de l'Écriture (Voyez Dan. 4:20-22; Ézé. 31:3-6). Mais cet arbre abrite les oiseaux du ciel. C'est un mélange aussi, et il est à remarquer qu'en général les oiseaux sont envisagés comme des symboles du mal. «Un vol d'oiseaux de proie» vient s'abattre sur le sacrifice offert par Abraham, et le patriarche doit les chasser (Gen. 15:11). «Comme une cage est remplie d'oiseaux», dit Jérémie, «ainsi leurs maisons sont pleines de fraude» (5:27). Et dans la parabole du semeur, ils sont l'image du méchant qui enlève du cœur la parole. Ainsi le christianisme, devenu une grande puissance sur la terre, abrite toute espèce d'hérésies, d'erreurs et d'hommes qui les soutiennent, et quantité de non-croyants.

La parabole suivante est celle du levain qui étend son action dans toute la pâte pure. Or le levain n'est pas l'Évangile remplissant le monde; car d'une part, le monde corrompu n'est pas ce que la farine — une chose pure — représente, et, d'un autre côté, le levain dans l'Écriture est toujours le symbole d'une chose mauvaise (Matt. 16:11, 12; 1 Cor. 5:6, 8; Gal. 5:9), ce n'est donc pas l'Évangile. La pâte sans levain est ce que Dieu a établi, et le levain est ce que l'homme y a introduit et qui vient tout gâter.

Le Seigneur, dans ces trois paraboles, nous fait donc connaître que le mal, par l'action de l'ennemi et la négligence des serviteurs, s'introduirait dans le royaume qui allait s'établir sur la terre en l'absence du Roi, et que ce mal s'étendrait et ne prendra fin que par le jugement.

3.4 Annonce du mal par Paul

L'apôtre Paul est aussi très clair et positif sur ce sujet. Prenant congé des anciens de l'assemblée d'Éphèse, mais embrassant dans sa pensée l'Église entière, il annonce qu'après son départ, quand son autorité apostolique et son énergie par l'Esprit ne seront plus là pour refréner le mal, ce mal s'introduira sous une double forme. «Je sais», dit-il, «qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau; et il se lèvera d'entre vous-mêmes des hommes qui annonceront des doctrines perverses pour attirer les disciples après eux» (Actes 20:29, 30). C'était donc à la fois du dehors et du dedans que viendraient ceux qui corrompraient l'Église. Et c'est d'entre ceux-là mêmes, dont la charge était de paître et de garder le troupeau, que devaient sortir les faux docteurs! N'est-ce pas là ce qui est arrivé et ce que nous voyons dans la chrétienté?

En 1 Cor. 3:9-17, l'apôtre nous montre la construction de l'édifice de Dieu confiée à l'instrumentalité de l'homme. Lui comme un sage architecte a posé le vrai et seul fondement qui puisse être posé, savoir Jésus Christ. D'autres édifient sur ce fondement, mais chacun a à considérer quels matériaux il apporte dans la structure de l'édifice. Il en est qui apportent de bons matériaux, d'autres qui introduisent des matériaux sans solidité et sans valeur, d'autres encore qui corrompent le temple de Dieu. C'est en effet ce qui a eu lieu et ce qui a causé la ruine de l'édifice.

Si nous prenons 1 Tim. 4:1-3, nous y verrons annoncé l'abandon de la foi par quelques-uns. Séduits par l'ennemi dont ils auront écouté la voix, ils laisseront les vérités qui sont les objets de la foi, et y substitueront leurs propres enseignements; enseignements contraires à ce que Dieu a établi, et introduits sous le prétexte et la prétention d'arriver à une sainteté plus grande. Qui ne voit là les erreurs de Rome à l'égard du célibat et de l'ascétisme?

2 Tim. 3:1-5, révèle un mal plus général qui devait caractériser les derniers jours. Remarquons qu'il ne s'agit pas ici des païens, comme dans Rom. 1, mais bien de ceux qui professent le christianisme et chez lesquels on retrouve les mêmes traits de corruption. Ainsi, de même que le levain doctrinal, le levain moral devait se répandre et corrompre la pâte pure. N'est-ce pas ce que nous voyons autour de nous? À part un certain nombre qui rejettent ouvertement le christianisme, la masse ne le professe-t-elle pas, «ayant la forme de la piété, mais en ayant renié la puissance»? Et ne croyons pas qu'il y ait à ce mal une amélioration possible; l'apôtre dit plus loin: «Les hommes méchants et les imposteurs iront de mal en pis, séduisant et étant séduits» (2 Tim. 3:13).

Le commencement du chap. 4 de la même épître vient ajouter un trait à ce tableau. «Il y aura», dit Paul, «un temps où les hommes ne supporteront pas le sain enseignement; mais, ayant des oreilles qui leur démangent, ils s'amasseront des docteurs selon leurs propres convoitises, et ils détourneront leurs oreilles de la vérité, et se tourneront vers les fables» (v. 3, 4). D'une manière générale, où est de nos jours le sain enseignement? N'est-il pas vrai que l'on préfère des discours qui flattent agréablement les oreilles et qui intéressent l'intelligence naturelle et l'imagination, sans se mettre en souci si le fond en est Christ et la vérité? Que demande-t-on d'abord en parlant d'un prédicateur? Est-ce: «Prêche-t-il d'une manière scripturaire?» ou bien: «Prêche-t-il bien», c'est-à-dire agréablement?

3.5 Annonce du mal par Pierre et autres

Aux paroles de Paul, ajoutons celles de l'apôtre Pierre dans sa seconde épître: «Or il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple, comme aussi il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront furtivement des sectes de perdition... et plusieurs suivront leurs excès» (Chap. 2:1, 2).

De tous ces passages, nous pouvons conclure que la ruine de l'Église, que nous avons constatée par des faits, était une chose prévue et annoncée par le Seigneur et ses apôtres, de même qu'autrefois l'apostasie d'Israël l'avait été par les prophètes.

D'autres passages du Nouveau Testament nous font connaître un fait non moins important, c'est que le mal tendait à s'introduire déjà du temps des apôtres, contenu et réprimé toutefois par leur active énergie. C'est ainsi que Dieu a pourvu à ce que nous ayons les directions et les exhortations qui peuvent nous guider dans le temps présent, dans ces «temps fâcheux», «cette dernière heure», où nous nous trouvons.

3.6 Début du déclin

La première indication du commencement du déclin et de la ruine au temps des apôtres, se trouve dans la seconde épître aux Thessaloniens. C'est une des premières lettres que l'apôtre ait écrites. Elle date de l'an 52 environ. En parlant à cette église de l'avènement du Seigneur, de «l'apparition de sa venue», comme il le nomme, Paul dit que cet événement n'aura point lieu avant que l'apostasie ne soit arrivée, et que l'homme de péché n'ait paru; puis il ajoute: «Le mystère d'iniquité opère déjà» (2 Thes. 2:7). Ce à quoi nous devons nous attendre n'est donc pas à l'Église rétablie dans sa pureté primitive, mais à un état de choses qui ira en empirant et aboutira à l'apostasie et à l'Antichrist. Déjà se montraient les germes de ce mal affreux, et l'œil vigilant de l'apôtre les discernait.

Toutes sortes de désordres se manifestaient dans l'église de Corinthe, divisions, mal moral toléré et fausses doctrines (1 Cor. 1 ; 5 ; 15). À Rome, il fallait avoir l'œil sur ceux qui causaient des divisions par des choses qui n'étaient pas selon la doctrine qu'avaient apprise les chrétiens (Rom. 16:17). Les Galates se détournèrent de l'Évangile pour suivre les docteurs judaïsants (voyez toute l'épître); parmi les Philippiens, il y en avait qui étaient ennemis de la croix du Christ (Phil. 3:18, 19); les Colossiens étaient en danger de ne pas tenir ferme le chef et de se laisser entraîner par la philosophie et l'enseignement des hommes (Col. 2:4, 8, 19). L'apôtre combat toutes ces choses avec énergie, il avertit et réprimande les saints en leur donnant de sages et précieuses instructions qui demeurent pour

nous; mais les principes du mal étaient là et n'attendaient que l'occasion de se développer. Comme nous l'avons vu, l'avertissement de Paul aux anciens d'Éphèse montre que c'était d'entre eux-mêmes que sortiraient les faux docteurs.

En 1 Tim. 5:15, on voit que le mal se développait; mais c'est surtout la seconde épître, dernier écrit de Paul, qui nous en atteste les funestes progrès et l'état où était tombée l'Église. L'épître entière en porte l'empreinte. Autrefois toute l'Asie avait entendu, de la bouche de Paul, l'Évangile, et les preuves de la puissance de l'Esprit pour la conversion et la marche fidèle des âmes avaient été manifestes (Actes 19:10, etc.). Aussi pouvait-il dire avec bonheur: «Les assemblées de l'Asie vous saluent» (1 Cor. 16:19). On voit, en Actes 20:37, 38, la vive affection que les anciens d'Éphèse, la principale de ces assemblées, témoignent à l'apôtre. Quelques années ont passé (12 ans environ), et combien les choses ont changé. Paul, prisonnier à Rome, écrit à Timothée: «Tous ceux qui sont en Asie se sont détournés de moi» (2 Tim. 1:15). Ils se sont détournés de l'apôtre, le héraut de la vérité, le serviteur dévoué du Seigneur, par le ministère duquel ils avaient reçu tant de grâces! Combien n'en est-il pas de nos jours qui se détournent de la doctrine du saint apôtre, disant qu'il s'est trompé, qu'il se laisse influencer par ses préjugés rabbiniques!

Dans la première épître, l'Église est encore vue en ordre, comme la maison de Dieu, la colonne et le soutien de la vérité. L'apôtre y parle encore de surveillants et de serviteurs (évêques et diacres), comme charges qu'il reconnaît dans l'Église. Il donne des règles relatives à l'ordre à garder (1 Tim. 3; 5). Dans la seconde épître, il n'en est plus question. L'apôtre recommande à Timothée de commettre à des hommes fidèles le saint dépôt des saines paroles (2 Tim. 2:2). Il n'y est plus parlé de la maison de Dieu; l'état de choses est comparé à «une grande maison», où il n'y a pas seulement des vases purs et précieux comme il conviendrait à un temple de Dieu, vases propres uniquement pour le service du Maître, mais où, comme dans une habitation d'hommes, il y a un mélange confus de vases vils avec les autres (2 Tim. 2:20, 21). N'est-ce pas là ce que nous voyons pleinement manifesté? L'ivraie avait crû, elle paraissait distinctement, mêlée au bon grain. On se livrait à des discussions stériles; l'esprit de spéculation engendrait l'erreur qui se propageait: Hyménée et Philète enseignaient que la résurrection était déjà arrivée (v. 14-18). D'un autre côté, tel était l'abandon où l'apôtre était laissé, tel le refroidissement de l'affection chrétienne, tel le manque de zèle et la crainte du monde, que personne à Rome n'avait assisté Paul dans son témoignage (Chap. 4:10, 16).

3.7 Constatation et annonce du mal par Jean et Jude

Jean, plusieurs années après Paul, nous montre que le triste et fâcheux état de choses dans l'Église avait plutôt empiré: «Maintenant aussi», dit-il, «il y a plusieurs antichrists... ils sont sortis du milieu de nous» (1 Jean 2:18, 19). Dans sa seconde épître, il avertit la dame élue, contre ces séducteurs (v. 7), et, dans la troisième, nous voyons un Diotrèphe usurpant l'autorité dans une assemblée et l'obtenant assez grande pour pouvoir rejeter l'apôtre et exclure de l'assemblée ceux qui étaient en communion avec celui-ci (v. 9, 10). Les épîtres du Seigneur aux sept assemblées de l'Apocalypse, à part leur caractère prophétique, témoignent aussi de la ruine qui allait s'accroissant toujours plus. Éphèse avait perdu son premier amour; à Pergame, l'Église était mêlée au monde, siège de Satan, et laissait agir des gens qui tenaient la doctrine de Balaam ou celle des Nicolaites; Thyatire tolérait la fausse prophétesse Jézabel; Sardes avait le bruit de vivre, mais était mort, et Laodicée, à cause de son indifférence pour Christ, allait être vomie de la bouche du Seigneur (Apoc. 2, 3).

Enfin Pierre, dans sa seconde épître, de même que Jude, dans la sienne, nous font connaître l'affreux mélange qui existait dans les assemblées; des méchants qui, sous le nom de chrétiens, s'adonnaient à toutes sortes d'iniquités, et que les fidèles toléraient au milieu d'eux (2 Pierre 2:10-14; Jude 4, 8-13).

3.8 Pas de rétablissement

Ainsi l'état de choses où nous nous trouvons, avait été annoncé et avait déjà commencé au temps des apôtres, et il continuera jusqu'à la fin. Bien que Dieu ait agi d'une manière merveilleuse, quand les hommes qu'il suscita au temps de la Réformation, remirent en lumière sa Parole et les grandes vérités du salut par la foi, il n'y a pas eu de restauration de l'Église et il n'y en a pas à attendre. Ce fut comme lorsque les Juifs revinrent de la captivité de Babylone. Ils ne furent pas rétablis dans leur position première. Deux tribus seulement étaient de retour, et encore demeuraient-elles sous la domination des gentils, et la gloire de l'Éternel n'était pas revenue habiter dans le temple. Pour l'Église, la fin est l'apostasie finale et le jugement, comme nous l'avons vu d'après 2 Thes. 2. L'apôtre Paul, dans l'épître aux Romains, chap. 11:16-24, fait pressentir clairement ce jugement, lorsqu'il parle de l'avenir pour les Juifs. Sur l'olivier franc, dont les branches naturelles, les Juifs, ont été arrachées pour cause d'incrédulité, Dieu, par sa grâce, a enté des branches de l'olivier sauvage, les nations. Mais «tu es debout par la foi», dit l'apôtre. Dieu a agi, dans sa bonté souveraine, en amenant les nations à la foi, mais si elles ne persévèrent pas dans la bonté de Dieu, la sentence porte: «Toi aussi, tu seras coupé». Or, comme nous l'avons vu, la chrétienté n'a pas persévéré dans la foi et la bonté de Dieu, et elle sera coupée, tout comme le figuier stérile qui représente Israël (Luc 13:6-9). C'est ce qui ressort de l'épître de Jude et des paroles du Seigneur à l'assemblée de Laodicée. On voit dans Jude le jugement fondre, à la venue du Seigneur, sur les impies dont il a parlé et qui de son temps se glissaient au milieu des fidèles (v. 14, 15), et Laodicée, l'église professante de la fin, est vomie de la bouche du Seigneur.

N'ayant pas à nous attendre à un relèvement, à une restauration de l'Église comme telle, qu'avons-nous à faire? Nous enquérir s'il y a un chemin de Dieu à suivre au milieu de la ruine, et quel il est. On pourrait objecter à ce que nous avons dit, les paroles du Seigneur Jésus à propos de l'Assemblée: «Je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle» (Matt. 16:18). Béni soit Dieu, il en est ainsi. «Le solide fondement demeure». Dieu agit toujours par son Esprit et rassemble les membres du corps de Christ, les pierres vivantes qui seules entrent dans la structure du temple saint qui ne cesse pas de s'élever (Éph. 2:21). Ce que Christ bâtit, ce qui dépend de Lui est parfait et sera manifesté tel dans la gloire; les desseins de Dieu se poursuivent et auront leur plein accomplissement, mais ce qui dépendait de l'action de l'homme, ce qui lui a été confié, l'Église comme vase du témoignage de Dieu sur la terre, tout cela est ruiné, et notre responsabilité actuelle est de chercher comment marcher selon Dieu au milieu de cet état de choses. Nous essaierons de montrer ce que l'Écriture nous enseigne à cet égard.

4 Chapitre 4 — Quel est le sentier de la foi dans un temps de ruine?

4.1 La grâce amène encore des âmes

Bien que l'état de l'Église soit déplorable, comme nous l'avons montré, et que la ruine et la confusion se fassent voir de toutes parts et s'accroissent toujours plus, nous ne devons pas fermer les yeux à ce que Dieu opère dans sa grâce souveraine, même en un temps tel que celui où nous sommes. Outre la Réformation, il y a eu à différentes époques et de nos jours aussi, des réveils où bien des âmes ont trouvé le salut. Actuellement, il y a une grande activité déployée pour l'évangélisation. Il serait sans doute désirable que cette œuvre se poursuivît d'une manière qui fût en général plus en harmonie avec la parole de Dieu et les exemples qu'elle présente. Trop souvent on fait appel aux sentiments plus qu'à la conscience, de là peu de profondeur et de réalité dans les résultats. Souvent encore, on recherche plutôt une amélioration dans la conduite extérieure, de sorte que l'évangélisation devient une œuvre philanthropique. Mais, quoi qu'il en soit, il y a des conversions, Dieu en soit béni, car l'Esprit Saint, descendu sur la terre au jour de la Pentecôte (Actes

2), agit souverainement, et, pour la gloire de Christ, sauve les âmes en les amenant à Lui, en dépit des manquements des hommes et au milieu de la ruine de l'Église.

4.2 Il faut plus que le salut de l'âme

Mais être sauvé, est-ce tout? Non; lorsqu'une âme a été convertie au Seigneur, il reste pour elle la question de sa marche. Elle n'est plus à elle-même, mais à Celui qui, pour elle, est mort et a été ressuscité; elle n'a donc plus à vivre pour elle-même, mais pour Lui (2 Cor. 5:15). Tout chrétien sérieux comprend que, né de Dieu, il a à mener comme individu une vie sainte, dévouée à son Sauveur, dans l'obéissance à sa Parole. Mais ce n'est pas tout; l'obéissance ne comprend pas uniquement la séparation de ce qui n'est pas selon Dieu et l'accomplissement de ce qui Lui est agréable dans la vie individuelle. Il y a une autre partie de la marche du chrétien qui n'importe pas moins. Il n'est pas appelé à rester seul. Il est enfant de Dieu, et fait ainsi partie d'une famille; il est membre du corps de Christ; il est constitué adorateur de Dieu, pour Lui rendre culte en esprit et en vérité avec les autres adorateurs; il fait partie de la maison spirituelle, de la sainte sacrificature, pour offrir à Dieu des sacrifices spirituels (1 Jean 3:1; Rom. 12:5; Jean 4:23, 24; 1 Pierre 2:5). La question qui se pose donc, ou qui devrait se poser, pour tout nouveau converti et pour tout chrétien est celle-ci: «Avec qui me réunirai-je pour rendre culte à Dieu? Où est actuellement le rassemblement selon Dieu et la pensée de Christ?» Et cela n'est pas, soyons-en sûrs, une chose indifférente à Dieu, ni au bien et au progrès de l'âme.

4.3 Une question : Où se réunir ?

Au commencement, la question ne se posait même pas. Il n'y avait que les Juifs, les païens et l'Assemblée de Dieu (1 Cor. 10:32). Un converti d'entre les Juifs ou les païens se trouvait nécessairement faire partie de l'Assemblée ou Église. Il se réunissait donc avec les chrétiens de la localité où il se trouvait, rendait culte avec eux, prenait place avec eux à la table du Seigneur qui était une. De nos jours, dans la ruine et la confusion universelles de la chrétienté, il en est tout autrement. Une âme est convertie et désire servir le Seigneur, où ira-t-elle? Avec qui se réunira-t-elle? Je le demande encore: Est-ce une chose de peu d'importance aux yeux du Seigneur? En sommes-nous réduits, pour résoudre une telle question, à examiner et à peser les arguments que chaque église ou secte présente, ne nous donnant après tout à choisir qu'entre des opinions humaines? Ou bien faudrait-il aller indifféremment avec tous, comme si la vérité se trouvait partout, ou plutôt nulle part?

Non; béni soit Dieu! Il ne nous a pas plus laissés pour cette question que pour celle du salut, à nous diriger d'après nos propres lumières. Il importe à sa gloire, comme il convient à sa sagesse et à son amour, que nous marchions à tous égards dans le sentier qu'il a tracé pour nous. Je demande donc instamment à chacun de mes lecteurs, de chercher à se rendre bien compte de ce qu'il a à faire pour obéir à Dieu relativement à ce point important. Ce que nous avons dit de la confusion qui règne dans la chrétienté, montre la nécessité d'être au clair à cet égard. La naissance, les circonstances, l'attachement à celui qui a été le moyen de notre conversion ou à des chrétiens que nous estimons, ou bien encore certain penchant pour telles ou telles formes, ont pu faire que nous nous soyons joints à une dénomination chrétienne quelconque, mais notre responsabilité devant Dieu est de nous demander: «Suis-je où Dieu me veut? Est-ce là le rassemblement selon Lui? En y étant ou en m'y joignant, est-ce sa Parole que j'ai suivie?»

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord résoudre celle-ci — «Quelle est la règle de la vérité? Où se trouve la pierre de touche divine? Comment connaîtrai-je avec certitude la pensée de Dieu?» Eh bien, cher lecteur, il en est de même que pour la question de votre salut, c'est la parole de Dieu qui vous fait connaître sa pensée, et qui est la règle de la vérité. C'est elle qui est l'autorité suprême pour nous conduire, l'Esprit Saint nous la faisant comprendre et l'appliquant à nos âmes. L'unique pierre de touche pour savoir si ma marche est ce que Dieu veut qu'elle soit, c'est sa Parole.

4.4 Où trouver les ressources ? — La Parole de Dieu

Les passages mêmes qui nous avertissent du mal qui tendait à s'introduire ou s'était déjà introduit dans l'Église, nous font connaître cette ressource unique et pleinement suffisante. Que dit Paul aux anciens d'Éphèse, après les avoir avertis des dangers qui menaçaient l'Église? Pour conjurer ces dangers, les renvoie-t-il à un pape ou à un concile infallibles? Leur dit-il de faire une constitution avec une confession de foi, ou d'élire un synode ou un presbytère? Non, voici ce qu'il leur présente comme unique ressource et sauvegarde pour tous les temps et toutes les circonstances: «Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, qui a la puissance d'édifier» (Actes 20:32). Dieu, agissant par son Esprit; sa Parole comme guide au milieu des difficultés (Héb. 4:12), et comme arme contre les artifices de l'ennemi (Éph. 6:17), n'est-ce pas assez?

Nous trouvons la même chose dans la seconde épître à Timothée. La ruine était déjà commencée, et devait grandir encore. À quoi le serviteur dévoué du Seigneur ramène-t-il les fidèles, afin qu'ils soient gardés des séductions du mal? À l'autorité suprême et à l'entière suffisance de la parole de Dieu. Écoutons-le: «Les hommes méchants et les imposteurs», dit-il, «iront de mal en pis, séduisant et étant séduits», et cela dans la chrétienté, car il ne s'agit ni des Juifs, ni du monde païen. Que faire en de telles circonstances? Voici la réponse: «Toi, demeure dans les choses que tu as apprises et dont tu as été pleinement convaincu, sachant de qui tu les as apprises, et que, dès l'enfance, tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est dans le Christ Jésus» (2 Tim. 3:13-17). Or les choses que Timothée avait apprises, il les tenait de Paul, l'apôtre du Seigneur, et nous, nous avons les écrits inspirés de Paul qui maintenant font partie des saintes lettres, des Écritures dont il parle à Timothée (Voyez 2 Pierre 3:15, 16). L'attachement aux Écritures est donc la sauvegarde contre l'erreur, et elles sont la règle pour le chrétien. Leur autorité est suprême, car elles sont inspirées de Dieu, et propres pour enseigner et instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli.

Pierre, dans sa seconde épître, où il parle aussi des faux docteurs et du mal qui s'introduisait au milieu des fidèles, dirige de même leurs regards vers la parole prophétique, et les exhorte à se souvenir des paroles des prophètes et de ce que le Seigneur et Sauveur a dit par les apôtres (2 Pier. 1:19; 3:1, 2). Jude parle de la même manière (v. 17); or ces paroles des apôtres, nous les avons dans le Nouveau Testament.

Notre guide pour nous faire connaître le sentier de Dieu au travers de l'état de choses où nous sommes, ce n'est donc pas les traditions, les ordonnances d'hommes, les arrangements humains, quelque sages qu'ils puissent paraître, mais c'est la parole infallible de Dieu. Lecteurs, croyez-vous que le Nouveau Testament, de même que l'Ancien, est la parole inspirée de Dieu? Croyez-vous que vous lui devez une entière et implicite obéissance? Alors, c'est elle seule que vous avez à suivre dans la question qui nous occupe, et elle vous donne pour cela toutes les directions nécessaires. Le tout est d'ouvrir les yeux à ce qu'elle dit et d'obéir simplement, sans se laisser arrêter par des préjugés, des idées préconçues, et des habitudes et des liens formés peut-être depuis longtemps. Il faut être décidé, coûte que coûte, à tenir pour Dieu et sa Parole.

4.5 2 Timothée 2 — Responsabilité individuelle

Cela posé, quel est le sentier tracé à la foi par la parole de Dieu? Pour le voir, reprenons le passage 2 Tim. 2:17-22, dont nous avons parlé à propos du mal que prédisait l'apôtre et qui commençait déjà de son temps. Quelles que soient la ruine et la confusion, «le solide fondement de Dieu» demeure inébranlable. Son sceau a deux faces et deux devises. D'une part, «le Seigneur connaît ceux qui

sont siens». Il les discerne au milieu de l'infidélité générale. Cela, c'est le côté de Dieu. Mais il y en a un autre: celui de la responsabilité individuelle au milieu du mal. Et voici, à cet égard, le principe de toute importance pour chaque chrétien désireux d'obéir à Dieu: «Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur». Ainsi quiconque se réclame du nom du Seigneur; en d'autres termes, quiconque se dit chrétien, est tenu de se retirer de tout ce qui n'est pas en harmonie avec la volonté de Dieu exprimée par sa Parole. Il importe de bien saisir la portée de cette injonction: «Qu'il se retire de l'iniquité».

Remarquons d'abord que l'église extérieure, l'ensemble de la profession chrétienne, est envisagée comme une grande maison — une habitation humaine, où se trouvent mélangés des vases à honneur et des vases à déshonneur. Comme nous l'avons déjà fait observer, ce n'est plus «la maison de Dieu», le temple où ne doivent se trouver que des vases saints. Or le chrétien, j'entends celui qui l'est, non pas de nom seulement, mais en réalité, se trouve de fait dans cette grande maison; mais s'il est fidèle, s'il veut être, lui, un vase à honneur, sanctifié, utile au Maître, sa responsabilité est d'obéir à la Parole qui lui prescrit de se retirer de l'iniquité, de se purifier en se séparant des vases à déshonneur. Ici encore, cherchons à bien comprendre. Ce n'est pas seulement qu'on a à se séparer du mal moral et à marcher dans la pureté, ni qu'on doit rompre les relations avec ceux qui mènent une conduite mondaine ou scandaleuse. L'apôtre a en vue un autre mal. C'est celui venant d'hommes qui, en suivant leurs propres pensées, se sont écartés de la vérité. «L'iniquité» est, en effet, tout ce qui découle de la volonté propre de l'homme, sans tenir compte de celle de Dieu. Se retirer de l'iniquité est donc se séparer, se mettre à part, de tout ce que l'homme a établi de son chef dans la grande maison, systèmes et ordonnances.

Au temps des réformateurs, ceux qui étaient éclairés par la parole de Dieu se retirèrent du vaste système d'iniquité qui avait envahi l'Église. Sous ce rapport, ils obéirent à l'injonction de l'apôtre. Pourquoi rétablir ensuite d'autres systèmes sous le nom d'églises réformées, luthériennes, nationales, libres, indépendantes, etc.? Il est vrai qu'elles ne renferment pas les abominations de Rome, mais elles n'en sont pas moins le fruit de la volonté de l'homme et n'ont fait qu'introduire la confusion dans l'Église. Trouvons-nous trace d'un tel ordre de choses dans l'Écriture? De nos jours, comme nous l'avons vu, que n'abritent-elles pas, ces dénominations diverses du protestantisme? Rationalisme, incrédulité, négation des vérités capitales du christianisme, faux docteurs, hommes semblables à Hyménée et Philète qui renversent la foi, sans compter toutes sortes d'aberrations. N'est-ce pas l'iniquité? Est-ce à l'honneur du Seigneur, cette manifestation de la volonté de l'homme qui prétend régler et organiser là où Dieu n'a rien dit, ou qui se place en juge de sa Parole pour agir à son gré? Qu'ai-je donc à faire, sinon de me purifier, de me séparer de ces choses? C'est ma responsabilité devant Dieu, si je veux être obéissant. Je puis reconnaître les vrais chrétiens qui se trouvent dans tous ces systèmes et sectes, mais si dévoués soient-ils, je n'ai pas à les suivre dans leur position antiscrituraire. J'ai à me séparer de tout ce qui n'est pas établi de Dieu, de tout ce que sa Parole ne sanctionne pas; combien plus quand un mal positif s'y est attaché. C'est l'iniquité (*), et je ne pourrais m'y joindre ou y rester attaché sans y participer. Puisse tout chrétien sérieux qui lit ces lignes se demander: «Suis-je bien sûr d'avoir la sanction de la parole de Dieu en restant attaché à tel ou tel système religieux?»

(*) Une organisation humaine renfermât-elle beaucoup de vrais chrétiens, fût-elle même composée uniquement de vrais chrétiens, ce serait désobéir à Dieu que d'y rester sous ce prétexte. Le fait seul qu'elle n'est pas établie de Dieu me fait une obligation de m'en séparer.

Ainsi le premier pas dans le sentier de Dieu est de se retirer de l'iniquité, de ce que la parole de Dieu n'établit pas, de ce qui est le résultat des pensées et de la volonté de l'homme. Et nous avons à le faire, dussions-nous être aussi solitaires qu'Élie croyait l'être, quand il disait: «Je suis resté seul». Que voulons-nous suivre? Nos pensées, nos goûts et nos sentiments, ou bien la volonté de Dieu? Quelques-uns voient bien le mal qui se trouve dans les systèmes religieux, mais ils disent: «Il nous faut rester où nous sommes et user de toute notre influence pour essayer de réformer les abus et protester contre l'erreur». Ceux-là verront bientôt avec douleur qu'ils sont impuissants à enrayer les progrès du mal. Protester au sein du mal en y restant de fait associé, est une protestation sans force et inconséquente. La vraie protestation est de sortir du mal, et par-dessus tout c'est l'ordre de Dieu, qui ne peut accepter des compromis avec l'iniquité: «Sortez du milieu d'eux, et soyez séparés, dit le Seigneur, et ne touchez pas à ce qui est impur, et moi, je vous recevrai» (2 Cor. 6:17). Précieuse promesse, n'est-il pas vrai? «Sortons donc vers Jésus, hors du camp, portant son opprobre» (Héb. 13:13). Le camp était un système d'ordonnances et de cérémonies établi sur le principe que Dieu et l'homme pécheur peuvent habiter ensemble. C'est ce qui existait en Israël. Ce système a pris fin, quand l'homme a chassé Dieu hors du camp, quand Christ a été crucifié. Il fallait en sortir pour être avec Jésus. La position chrétienne était hors du camp. Si l'homme refait des «camps», en établissant, dans le christianisme, selon sa volonté et sa propre sagesse, des systèmes religieux consistant en ordonnances et règlements, l'injonction de la Parole subsiste: «Sortons vers Jésus», afin de nous trouver dans la position normale qui convient au chrétien.

4.6 Ne pas rester isolé

Je suppose maintenant qu'une âme ait été amenée à obéir à la parole de Dieu, et qu'elle soit entrée dans le sentier de la foi en se séparant des organisations religieuses établies par les hommes, ne se sentira-t-elle pas dans un étrange isolement? Que fera-t-elle?

La parole de Dieu qui l'a conduite à faire le premier pas, lui en montre un second dans ces paroles. «Fuis les convoitises de la jeunesse, et poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur» (2 Tim. 2:22). Fuir les convoitises (voir 1 Jean 2:16), poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix, est certes ce qui incombe à chaque chrétien individuellement. C'est ce qui convient à la présence de Dieu, et l'activité de la vie de Dieu dans l'âme par le Saint Esprit portera ce fruit. Chacun de nous doit voir s'il réalise dans sa marche cette exhortation de l'apôtre. Mais la pensée de Dieu va plus loin. Au milieu de la masse des professants qui remplissent la grande maison et se réclament du nom de chrétiens, il y a des âmes «qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur» (*). Un cœur pur suit l'injonction de la Parole: «Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur». C'est un cœur qui, sans mélange, désire servir le Seigneur, et rejeter tout ce qui déshonore son nom. C'est un cœur qui, s'étant séparé du mal, marche dans la crainte et la communion de Dieu. Si donc une âme a été amenée à invoquer ainsi le nom du Seigneur, et qu'elle en rencontre d'autres marchant dans le même sentier, sa place n'est pas de rester seule, mais de poursuivre avec elles la justice, la foi, l'amour, la paix. Il y aurait aussi peu d'obéissance à vouloir rester seul dans ce cas, qu'à ne pas se séparer du mal une fois reconnu. Il est évident que, si je ne rencontre pas de telles personnes, j'ai à attendre que Dieu m'en fasse trouver; mais, dans aucun cas, sous aucun prétexte, je ne dois m'associer de nouveau à ce que j'ai jugé et condamné. Ce serait réédifier ce que j'ai renversé et me constituer transgresseur (**). (Gal. 2:18). S'attendre à Dieu, compter sur Lui, est toujours et en tout, la voie sûre.

(*) Il est évident que ce «cœur pur» ne veut point dire que celui qui le possède n'a plus de péché en lui, comme plusieurs le prétendent de nos jours. L'Écriture dit: «Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous» (1 Jean 1:8)

(**) Je prie les âmes qui se sont séparées des systèmes humains de bien peser cela. On peut se trouver, par suite de circonstances, séparé de ceux avec qui l'on marche en communion. Ce n'est jamais une raison pour aller chercher dans un système humain une édification que Dieu, si nous nous attendons à Lui, nous donnera plus pure et plus réelle par sa Parole seule.

L'obéissance individuelle amènera ainsi dans le sentier de la foi, des âmes qui y marcheront ensemble. De cette manière, il se formera, sous la main de Dieu, un résidu, tel que nous en voyons un au milieu de la ruine à la fin de chaque dispensation. En Ézéchiel, alors que la destruction de Jérusalem était imminente, l'Éternel dit à son messager: «Passe au milieu de la ville, au milieu de Jérusalem, et fais une marque sur les fronts des hommes qui soupirent et gémissent à cause de toutes les abominations qui se commettent au-dedans d'elle» (Ézé. 9:4). Ceux qui désirent être fidèles à Dieu, en ce jour de ruine, ne passent point d'un cœur léger par-dessus ce triste état de choses. Mieux ils le connaissent, et plus leurs cœurs le sentent et s'en affligent. Écoutons un autre prophète, annoncer aussi, quelque temps avant Ézéchiel, aux jours de Josias, le jugement qui fondra sur Juda: «Et je laisserai au milieu de toi un peuple affligé et abaissé, et ils se confieront au nom de l'Éternel. Le résidu d'Israël ne pratiquera pas l'iniquité, et ne dira pas de mensonge, et une langue trompeuse ne se trouvera pas dans leur bouche; car ils paîtront et se coucheront, et il n'y aura personne qui les effraye» (Soph. 3:12, 13). Le caractère du résidu n'est pas la grandeur qui frappe les yeux du monde. Il est faible et méprisé, aussi est-il tranquille et sans crainte, et il marche dans des voies de vérité et de justice. Le dernier des prophètes, quand ceux qui avaient été ramenés de la captivité tombaient dans un froid formalisme, nous montre aussi un résidu fidèle, dont nous avons plus tard l'expression dans les Zacharie, les Siméon, les Anne, des deux premiers chapitres de Luc. «Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Éternel a été attentif et a entendu» (Mal. 3:16). Nous retrouvons ici la marche collective de témoins qui, en faisant ainsi, sont approuvés de l'Éternel.

Nous voyons enfin, dans le Nouveau Testament, les caractères d'un vrai résidu chez les saints à Philadelphie (Apoc. 3:7-13). C'est aussi la fin d'une dispensation: le Seigneur annonce sa venue prochaine, et, comme le disent les versets suivants, Laodicée, l'église professante, va être vomie de la bouche du Seigneur. Les fidèles de Philadelphie sont en présence, d'une part, de prétentions religieuses, d'un système fondé sur des traditions et des ordonnances — ceux qui se disent Juifs, et ils ne le sont pas; et d'un autre côté, se trouvent «ceux qui habitent sur la terre», le monde, attaché à la terre, y ayant ses intérêts et ses jouissances. Au milieu de cet état de choses qui provoquent le jugement de Dieu, les saints, bien qu'ils aient peu de force, se sont attachés à Christ seul — ils ont gardé sa parole et n'ont pas renié son nom. Ils se trouvent ainsi séparés d'une religion humaine et du monde, et associés à Christ personnellement, gardant la parole de sa patience. Je prie mon lecteur de peser devant Dieu avec sérieux et prière cette portion de la Parole où sont tracés les caractères d'une marche fidèle et patiente de dévouement à Christ, et où Christ lui-même est présenté sous les traits que les fidèles ont à reproduire comme associés à sa personne — le Saint et le Véritable.

5 Que reste-t-il pour la marche collective ?

Une question importante se pose maintenant pour ceux qui sont entrés dans le sentier de la foi et désirent y servir Dieu. Ayant laissé les formes, les ordonnances et les organisations humaines, qu'auront-ils quand ils se rassembleront? Que leur restera-t-il pour leur marche collective?

5.1 Le seul centre des rassemblements

Ils auront tous les principes divins, d'après lesquels les chrétiens se rassemblaient au commencement. Ainsi ils auront le fondement, l'unique, mais sûr fondement sur lequel ils sont édifiés comme des pierres vivantes, savoir Jésus Christ, le même hier, aujourd'hui et éternellement (1 Pier. 2:5-8; Éph. 2:20-22; Hébr. 13:8). Ils auront Jésus Christ, la Tête du corps dont ils sont les membres, étant unis à Lui par l'Esprit Saint dont ils ont été baptisés (Col. 1:18; 1 Cor. 12:12, 13).

Ensuite, s'étant séparés de l'iniquité par fidélité au Seigneur dont ils invoquent le nom, étant, selon l'exhortation de l'apôtre, sortis hors du camp vers Jésus, et non l'un vers l'autre, ils se trouveront rassemblés en ce nom, unique centre que le Seigneur lui-même indique, et vers lequel l'Esprit Saint les aura conduits. Réunis en ce nom, si petit d'ailleurs que soit leur nombre, ils auront Jésus au milieu d'eux, selon sa promesse: «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Matt. 18:20).

5.2 Le Saint Esprit et les dons

De plus, ils auront le Saint Esprit, non une influence, mais une Personne divine, le Consolateur promis pour demeurer avec nous éternellement (Jean 14:16, 17). Quel que soit l'état de choses dans la chrétienté, nous savons que l'Esprit Saint venu sur la terre le jour de la Pentecôte (Actes 2), selon la promesse du Seigneur, est toujours là, agissant dans les âmes partout où l'Évangile est annoncé. Dans l'église professante, sa présence est en général oubliée et sa personnalité souvent niée. L'exhortation de l'apôtre: «N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu», et celle non moins importante: «N'éteignez pas l'Esprit» (Éph. 4:30; 1 Thes. 5:19), sont mal comprises et très peu prises en considération. L'Esprit n'est-il pas attristé par la confusion qui règne dans la chrétienté? N'est-ce pas éteindre l'Esprit chez ceux qui ont reçu des dons de grâce par l'Esprit, de n'en pas permettre l'exercice, à moins qu'ils ne fassent partie d'un ministère établi et consacré par l'homme? Mais ceux qui se trouveront réunis au nom de Jésus, reconnaîtront la présence et l'action de l'Esprit Saint et laisseront les dons de grâce s'exercer librement au milieu d'eux.

Ils auront, en effet, et reconnaîtront les dons que Christ, le Seigneur, donne pour le ministère, selon qu'ils nous sont montrés en Éph. 4:8-13; Rom. 12:6-8; 1 Cor. 12:28. Dans le premier et le dernier de ces passages, les dons sont les personnes mêmes qui possèdent les divers dons de grâce. Les dons d'apôtres et prophètes ne subsistent sans doute plus maintenant, dans le même sens qu'ils avaient au commencement — mais ceux d'évangélistes, de docteurs et de pasteurs, restent pour l'édification du corps de Christ. Nous ne voulons pas dire que, dans les divers systèmes humains, il n'y ait de ces dons, car Dieu agit en grâce souveraine; mais ils ne sont pas à leur place, et d'ailleurs nous indiquons simplement ici ce qu'auront ceux qui se sont séparés des organisations d'hommes. Il leur restera tout ce qui est de Dieu et en particulier le ministère des dons que Christ dispense.

5.3 La Parole de Dieu

Et enfin, ceux qui, par la grâce de Dieu, seront entrés dans le sentier de séparation, auront la parole de Dieu pour les édifier, les instruire et les guider dans ce sentier. L'Esprit Saint et son action, le Seigneur et ses dons, la parole de Dieu et ses directions, tout cela n'est-il pas pleinement suffisant? Les premiers chrétiens avaient-ils autre chose? Comme croyants, ils avaient reçu le Saint Esprit, «et», nous est-il dit, «ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières» (Actes 2:38, 41, 42). Ayant reçu le même Esprit quand nous avons cru, ne pouvons-nous pas faire comme eux? Ils avaient les apôtres, direz-vous. Et nous avons «les paroles des apôtres», dont l'un écrivait: «Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous» (1 Jean 1:3).

La doctrine des apôtres, nous l'avons dans la Parole divinement inspirée. Voudrions-nous y ajouter quelque chose, sous prétexte que Dieu ne nous a pas dit tout ce qu'il fallait pour nous diriger, et qu'ainsi il nous laisse la liberté de nous organiser comme nous l'entendons? Où est-ce que cette liberté nous est laissée? Où Dieu l'a-t-il dit? Toutes choses doivent être éprouvées par cette Parole. À ce qu'elle prescrit, nous avons à nous soumettre; ce qu'elle n'autorise pas, il faut le laisser; ce qu'elle condamne doit être rejeté. Voulons-nous être plus sages que Dieu? L'obéissance en tout n'est-elle pas ce qui nous convient? Pouvons-nous supposer que si telle

chose établie par les hommes eût été dans sa pensée, il ne nous l'aurait pas dit, Lui qui, pour Israël, son peuple terrestre, indiqua jusqu'au nombre des agrafes des rideaux du tabernacle?

5.4 Le culte

Nous venons de voir que ceux qui, par obéissance à Dieu, se séparent des systèmes humains, ont tout ce qui leur est nécessaire pour leur rassemblement et leur marche selon Dieu. Que l'obligation de se réunir existe pour eux, l'exhortation contenue dans Héb. 10:25, nous le montre clairement, ainsi que les exemples donnés par les disciples (Actes 20:7), et les indications fournies par les épîtres (1 Cor. 11:18). Mais lorsque ceux qui désirent réaliser un rassemblement selon Dieu se réuniront, quel sera leur objet? Évidemment, leur premier et grand but, comme aussi leur plus précieux privilège, sera de rendre culte à Dieu. Or le culte ne consiste pas en un discours précédé et suivi de prières, suivant des liturgies et des formulaires dressés à l'avance, lus ou récités, ou même improvisés, mais il est l'adoration en esprit et en vérité (Jean 4:23, 24), s'exprimant par les louanges et les actions de grâce, selon la direction de l'Esprit et la vérité de la Parole, et provenant de cœurs remplis de la présence de Dieu et de la jouissance de ses bénédictions. «Nous rendons culte par l'Esprit de Dieu», dit l'apôtre (Phil. 3:3), caractérisant ainsi les chrétiens. Pour rendre à Dieu ce culte, pour Lui offrir ces sacrifices spirituels qui Lui sont agréables par Jésus Christ, tous les chrétiens sont sacrificateurs (1 Pier. 2:5). L'exercice des dons n'a donc pas sa place dans le culte; celui à qui Dieu le donne est l'organe de l'assemblée pour s'adresser à Lui. Mais les croyants se réuniront aussi pour être édifiés, enseignés et exhortés, et c'est là que les dons de grâce s'exerceront pour le service de Dieu en vue de la perfection des saints (Éph. 4:12).

5.5 La Cène

Les croyants ont, dans la Cène du Seigneur établie «jusqu'à ce qu'il vienne» (1 Cor. 11:26), le fondement du culte chrétien. Elle rappelle les souffrances et la mort du Seigneur, et nous parle ainsi de l'immensité de l'amour de Dieu qui nous a donné son Fils, du dévouement de Christ qui s'est livré pour nous; elle nous dit notre délivrance parfaite par sa mort, et par suite notre séparation d'avec un monde pécheur. La Cène, en présentant au croyant des choses si grandes, exerce ses affections, élève ses pensées vers Dieu — ce qu'il est et a fait pour nous — et ainsi produit l'adoration, les louanges et les actions de grâces. Elle est donc bien le centre du culte chrétien. Mais, en même temps, elle est le centre de communion pour les croyants. Ils affirment là qu'en communion avec Christ, ils sont en communion les uns avec les autres, comme membres d'un seul corps, selon ce que dit l'apôtre: «La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain» (1 Cor. 10:16-17). Ils se trouvent ainsi sur le terrain de l'unité du corps de Christ, vérité précieuse, mais oubliée, et qui, bien comprise, ferait disparaître les sectes. La Cène est donc l'ordonnance précieuse établie par Christ lui-même (1 Cor. 11:28), et qu'auront comme centre de leur culte ceux qui se réuniront au nom de Jésus.

Arrêtons-nous encore un moment sur cet acte si important, la Cène du Seigneur. En premier lieu, quant à sa célébration, nous ne voyons rien dans la Parole qui nous autorise à penser qu'il y ait une classe de personnes consacrées et désignées par un synode ou telle autre autorité ecclésiastique, et à qui soit dévolue la fonction de rendre grâces pour la Cène et de la distribuer. Cependant que voyons-nous dans la presque totalité des systèmes religieux? Je mets de côté le papisme; nous savons dans quelles monstrueuses aberrations il est tombé relativement à la Cène, qui est devenue la messe, un acte d'idolâtrie. Mais, dans les diverses fractions du protestantisme, la charge de rendre grâces et de distribuer la Cène appartient exclusivement — comme le baptême — à des hommes établis pour cela, à des ministres consacrés, comme l'on dit. Est-il question de cela quelque part dans l'Écriture? Non; l'épître aux Corinthiens nous apprend que des désordres s'étaient introduits dans l'assemblée à l'occasion de la Cène. On avait oublié sa signification et sa portée. L'apôtre réprimande-t-il un ministre ou des ministres qui auraient oublié d'accomplir fidèlement leur charge? Ou bien établit-il une autorité quelconque pour maintenir l'ordre? Non; c'est l'assemblée à laquelle il s'adresse et qu'il rend responsable pour ce qui concerne la Cène, comme aussi pour l'ordre à garder en tout (Voyez 1 Cor. 11:17-34; 14:26-40).

À qui donc appartient-il de rendre grâces et de distribuer la Cène? À ceux à qui Dieu, par son Esprit, le met au cœur, et qui deviennent dans cette occasion la bouche de l'assemblée, de sorte qu'elle dira «Amen» à leur action de grâces. On a peut-être compris jusqu'à un certain point, dans quelques congrégations, ce que nous venons de dire, et, cédant à l'évidence de la Parole, on permettra à un ancien — de ceux élus par la congrégation — de bénir et de distribuer la Cène, mais c'est encore un membre du presbytère, du clergé pour dire le mot, et où voyons-nous cela dans l'Écriture?

Je dirai aussi un mot du jour où il convient de rompre le pain. Dans bien des «églises», on prend la Cène quatre ou cinq fois l'an — aux grandes fêtes, comme on les nomme sans aucune sanction dans l'Écriture pour les établir. En d'autres congrégations, ce sera tous les mois. Mais c'est aussi un arrangement humain, tandis qu'une simple lecture de la Parole nous montre que c'était une chose établie de rompre le pain le premier jour de la semaine, le jour de la résurrection du Sauveur. On voit même que c'était le but du rassemblement des disciples (Actes 20:7).

Ceux donc qui désirent entrer dans le sentier de séparation où l'Écriture appelle les croyants, auront aussi pour eux ce qui leur rappelle le lien étroit qui les unit à Christ présent au milieu d'eux; ils auront le mémorial de ses souffrances et de sa mort.

5.6 Discipline nécessaire

Mais à la table du Seigneur se rattache une autre chose qui engage la responsabilité de l'assemblée. C'est la discipline. Il est évident que les vrais croyants seuls ont leur place à la table du Seigneur, parce que seuls ils sont rachetés par son sang et membres de son corps. Supposons donc la table du Seigneur dressée au milieu de ceux qui se sont séparés des vases à déshonneur. Si triste et humiliant qu'il soit de le reconnaître, un chrétien peut, par manque de vigilance, tomber dans le péché. Que doit faire l'assemblée? Se purifier d'un mal qui la souillerait toute entière, si une fois reconnu, elle le tolérerait. Nous trouvons à cet égard un enseignement clair et positif dans 1 Cor. 5, chapitre qui se termine par ces paroles: «Ôtez le méchant du milieu de vous-mêmes». Exclu de l'assemblée, il l'est nécessairement aussi de la Cène, qui est l'expression de la communion les uns avec les autres. Dans ce chapitre des Corinthiens, il est question du mal moral; que dirons-nous du mal doctrinal, de l'erreur qui porte atteinte à Christ et à sa parole? L'Écriture n'est pas moins claire, puisqu'il faut rejeter l'homme hérétique ou sectaire, après une première et une seconde admonestation (Tite 3:10, 11), et qu'il ne faut ni recevoir dans sa maison, ni même saluer celui qui n'apporte pas la doctrine de Christ (2 Jean 10).

Or à l'égard de la discipline, que voyons-nous dans la plupart des dénominations chrétiennes? Chacun prend la Cène sous sa propre responsabilité, et la table du Seigneur, ou ce qui est appelé de ce nom, est ouverte à des incrédules ou à des hommes qui professent des erreurs antichrétiennes!

J'ai essayé de montrer, d'après l'Écriture, ce que possèdent ceux qui désirent marcher dans le sentier de la foi et de l'obéissance, en se séparant du mal qui a envahi la chrétienté; en même temps, nous avons pu voir la simplicité des ordonnances et des directions données dans la Parole pour l'ordre à garder dans un rassemblement formé au nom de Jésus. J'ajouterai que, si tous ces points que nous avons passés en revue ont leur sanction dans la Parole de Dieu, tous les chrétiens vraiment désireux d'obéir au Seigneur ont leur

place avec ceux qui se trouvent sur ce terrain. Il est assez large pour eux tous. D'un autre côté, nul chrétien n'a le droit d'insister pour faire accepter ce qui n'est pas clairement établi dans l'Écriture et le poser comme condition de communion. Tel serait le cas, par exemple, si l'on voulait imposer le baptême des adultes. On irait au-delà de ce que la Parole nous dit. Il en serait de même, si on laissait de côté quoi que ce soit que l'Écriture établit. Ainsi, je le répète, le terrain est assez large pour recevoir tous ceux qui désirent sincèrement marcher dans l'obéissance au Seigneur.

5.7 Comment garder l'unité

Il y a plus. L'unité qui caractérisait autrefois les croyants d'une manière visible, n'existe plus actuellement de cette manière; toutefois le principe de cette unité retrouvera sa manifestation pratique par l'obéissance à la parole de Dieu. Supposons, en effet, qu'en différents endroits se soient formés des rassemblements de croyants réunis sur les mêmes principes — acceptant tout ce que la parole de Dieu prescrit et rien d'autre. Ces différents rassemblements ne seront-ils pas en communion les uns avec les autres, quelle que soit la distance qui les sépare, à quelque pays qu'ils appartiennent? Évidemment. Et comme ils seront réunis autour d'un même centre, Jésus, et qu'ils ont le même Esprit qui les unit à Lui et qui les conduit, ils se trouveront aussi à une seule et même table, la table du Seigneur. Les dons aussi qui seront parmi eux auront leur libre exercice dans tous ces rassemblements où qu'ils se trouvent, et la discipline exercée par une assemblée ne pourra qu'être acceptée par toutes. C'est ainsi que l'unité sera pratiquement gardée.

Je désire aller au-devant d'une objection que l'on pourrait faire. On dira: «Vous affirmez que la chrétienté est divisée en sectes, et que c'est un grand mal; mais en voulant se rassembler de la manière que vous dites, ne formerait-on pas une nouvelle secte à ajouter à toutes les autres?» Nullement, et j'espère le montrer. D'abord, qu'est-ce que c'est qu'une secte? N'est-ce pas un ensemble de personnes réunies par les mêmes vues sur un point, ou des points particuliers? Cela posé, que voyons-nous dans la chrétienté, sinon quantité d'églises séparées les unes des autres par des différences d'organisation, de doctrine ou de discipline? Et ce sont ces vues particulières qui distinguent chaque église, qui forment le lien d'union entre les membres qui la composent. Ainsi, les églises presbytériennes sont celles dont les membres pensent que la meilleure forme de gouvernement pour une église est celle où le gouvernement de l'Église s'exerce par le corps des anciens ou presbytère. C'est ce point de vue particulier qui les sépare des autres chrétiens. Les églises indépendantes ou libres sont fondées sur le principe de l'affranchissement du contrôle de l'État quant au salaire du clergé et au gouvernement de l'Église. C'est bien; mais est-ce là ce qui doit être le lien d'union? C'est une vue particulière. Si l'on dit: Nous le faisons par obéissance à Christ, le Chef de l'Église, je répondrai: Obéissez donc à Christ en tout, et qu'il soit, Lui, votre centre d'union. Supposons maintenant une église baptiste. C'est un corps de personnes réunies par cette vue particulière, que le vrai mode de baptême est celui des adultes par immersion. Nous pourrions passer en revue toutes les autres dénominations du protestantisme, et nous verrions qu'il en est de même chez toutes, et qu'ainsi, comme du reste beaucoup le reconnaissent, elles sont des sectes. Mais peut-on appeler de ce nom ceux qui rejettent toute vue particulière pour se réunir au nom de Jésus seul, en s'attachant uniquement à ce que la parole de Dieu enseigne clairement? Il nous est dit, comme je l'ai déjà rappelé: «Sortons donc hors du camp vers Lui», c'est là ce que les chrétiens ont tous à faire, et non à former des camps séparés chacun sous une bannière particulière.

Il est vrai que chez beaucoup de chrétiens s'est fait sentir un besoin d'union. On a parlé, on parle encore des moyens d'arriver à y satisfaire. Supposons un moment que des membres des diverses dénominations ou systèmes religieux se réunissent pour examiner comment ils pourraient la réaliser. N'est-il pas vrai qu'il faudrait tout d'abord que chacun mît de côté ce qui caractérise son système? Et s'ils allaient jusqu'au bout, et qu'ayant abandonné chacun les points de vue qui les séparent, ils convenaient de ne suivre que ce qui est selon la Parole et rien d'autre, ne se trouveraient-ils pas nécessairement sur le terrain que nous avons indiqué?

On dira peut-être: «C'est ce qu'on réalise dans l'Alliance évangélique; on se réunit pour prier ensemble, et chacun met de côté ses vues particulières pour être là seulement comme chrétien». C'est bien, mais que fait-on après ces jours de réunion? Chacun retourne dans son système et y continue. La confusion a été ainsi mise d'autant plus en évidence. S'il a été bon de dépouiller pendant un jour ou huit jours son caractère de secte, pourquoi ne pas le dépouiller pour toujours? Si l'on se réunissait en mettant vraiment de côté ce qui distingue et sépare les diverses dénominations, les noms qu'elles prennent deviendraient inutiles; il n'y aurait plus que le nom de Christ, et on se dirait uniquement chrétiens frères dans le Seigneur, comme aux premiers temps.

Qu'il me soit permis de faire encore une supposition. Si le Seigneur Jésus revenait parmi nous, pour mettre les choses en ordre selon la Parole et rétablir l'unité de l'Église, pensez-vous qu'il irait prendre sa place dans telle ou telle dénomination, à l'exclusion des autres? Non; mais comme autrefois Moïse qui planta hors du camp la tente d'assignation ou du rendez-vous (Ex. 33:7), le Seigneur, en dehors de tout système, appellerait à Lui tous ceux qui l'aiment d'un cœur pur. Ils laisseraient là leurs diverses organisations pour sortir vers Lui, et se trouveraient rassemblés en son nom, lui-même et son Esprit au milieu d'eux. Il distribuerait des dons de grâce différents, selon qu'il Lui plairait, et ils auraient aussi sa Parole pour les diriger dans ce qu'ils auraient à faire. Or si le Seigneur n'est pas corporellement au milieu de nous, le principe de sa présence est posé dans la Parole. Il l'a dit: Si nous nous réunissons en son nom — en son nom seulement — il est au milieu de nous. Nous avons donc à agir en conséquence. Il est évident que si tous les vrais chrétiens sortaient ainsi vers Jésus et se réunissaient en son nom, il y aurait comme une nouvelle manifestation de l'Église comme un seul corps, n'ayant d'autre nom que celui de Christ, d'autre centre et d'autre Chef que Lui, d'autre règle que sa Parole, d'autre ministère que les dons directement donnés de Lui et agissant dans la liberté et la puissance de l'Esprit.

Or, mon cher lecteur, nous n'avons pas à attendre que d'autres ou que tous suivent ce sentier pour nous y engager nous-mêmes. Chacun personnellement est tenu d'obéir au Seigneur, quelles qu'en soient les conséquences et dût-il être seul dans ce sentier. Si vous reconnaissez que les choses que j'ai essayé de placer sous vos yeux sont selon la Parole, vous n'avez, pour être fidèle, qu'un seul chemin à suivre — celui de la séparation et de l'obéissance.

L'ASSEMBLÉE de DIEU ou la PLEINE SUFFISANCE du NOM de JÉSUS par C.-H. Mackintosh

Bibliquest

Traduit en 1867

titres et sous-titres ajoutés par Bibliquest

Tables des matières

- 1 Introduction : Dieu indique Son chemin quant à l'Assemblée, et il le fait dans Sa Parole
- 2 Ce que dit la Parole de Dieu
 - 2.1 Matthieu 16:13-18
 - 2.2 Matthieu 18:15-20
 - 2.3 Actes 2:46, 47
 - 2.4 Membre d'une église ?
 - 2.5 Le temps actuel

- 2.6 Parole de Dieu ou tradition ?
- 3 L'Assemblée ou Église : Qu'est-elle ?
- 3.1 Terrain de rassemblement («Sur ce roc»)
- 3.2 Centre de rassemblement (Christ)
- 3.3 Puissance de rassemblement (Saint Esprit) — le ministère, l'action dans l'Assemblée
- 3.4 L'autorité par laquelle l'Assemblée se rassemble — Utilité de rassembler — Rapports entre assemblée et évangélisation — un clergé ?

1 Introduction : Dieu indique Son chemin quant à l'Assemblée, et il le fait dans Sa Parole

Dans un temps comme celui-ci, où presque chaque nouvelle idée devient le centre ou le point de ralliement de quelque nouvelle association, nous avons d'autant plus sujet de sentir combien il est précieux d'avoir des convictions divinement formées sur ce qu'est réellement l'Assemblée de Dieu. Nous vivons dans un temps d'activité intellectuelle inaccoutumée ; et il en résulte pour nous le plus urgent besoin d'étudier la parole de Dieu avec calme et prière. Cette Parole, béni soit son Auteur, est comme un rocher au milieu de l'océan de la pensée humaine, demeurant inébranlable, malgré la fureur de la tempête et le choc incessant des vagues. Et non seulement il demeure ainsi immobile lui-même, ce rocher, mais il communique sa stabilité à tous ceux qui prennent simplement place sur lui. Quelle grâce que d'échapper ainsi aux agitations et aux secousses de l'océan orageux, et de trouver le calme et le repos sur le rocher des siècles !

C'est vraiment là une grande bénédiction. Si nous n'avions pas «la loi et le témoignage» (Ésaïe 8:20), où en serions-nous ? Où irions-nous ? Que ferions-nous ?

Quelle obscurité ! Quelle confusion ! Quelle perplexité ! Dix mille voix discordantes arrivent parfois aux oreilles, et chaque voix semble parler avec une telle autorité, que, si l'on n'est pas bien enseigné, et fondé dans la Parole, il y a grand danger d'être renversé, ou du moins bien tristement ébranlé et troublé. L'un vous dira que ceci est bien ; un autre vous dira que cela est bien ; un troisième vous déclarera que tout est bien ; et un quatrième vous affirmera que rien n'est bien. Eu égard à la question de la position ecclésiastique, vous rencontrerez des chrétiens qui vont ici ; d'autres qui vont là ; quelques-uns qui vont partout ; et quelques-uns encore qui ne vont nulle part.

Or, dans de telles circonstances, qu'y a-t-il à faire ? Il est impossible que tout soit bien. Et pourtant il y a, pour sûr, quelque chose de bien. Il ne se peut que nous soyons obligés de vivre dans l'erreur, dans les ténèbres ou dans l'incertitude. «Il y a un sentier», béni soit Dieu, quoique «l'oiseau de proie ne l'ait point connu, et que l'œil du vautour ne l'ait point aperçu». «La bête fauve ne l'a pas foulé, le lion ne l'a pas traversé». Où est cette voie sûre et bénie ? Écoutez la réponse divine : «Voici, la crainte du Seigneur, c'est là la sagesse, et se retirer du mal est l'intelligence» (Job 28:28).

Qu'ainsi donc, dans la crainte du Seigneur, à la lumière de sa vérité infaillible, et dans l'humble dépendance de l'enseignement de son Saint Esprit, nous procédions à l'examen du sujet indiqué en tête de cet écrit ; et qu'il nous soit donné de ne point nous confier dans nos pensées et dans les pensées d'autrui, afin de nous soumettre sincèrement à être enseignés de Dieu seul.

Or, pour traiter utilement le grand et important sujet de l'Assemblée de Dieu, nous avons, d'abord, à établir un fait ; et, en second lieu, à poser une question. Le fait est celui-ci : Il y a une Assemblée de Dieu sur la terre. La question est : Qu'est-ce que cette Assemblée ?

2 Ce que dit la Parole de Dieu

Voyons donc premièrement le fait. Il existe sur la terre quelque chose qui s'appelle et qui est l'Assemblée de Dieu. C'est un fait très important assurément : Dieu a une Assemblée sur la terre. Ce que j'entends par-là ne se rapporte à aucune organisation purement humaine, telle que l'église grecque, l'église de Rome, l'église anglicane, l'église d'Écosse ; ni à aucun des systèmes variés, issus d'elles, formés et façonnés par la main de l'homme, et soutenus par les ressources de l'homme. J'ai en vue simplement cette Assemblée, qui est réunie par le Saint Esprit, autour de la Personne du Fils de Dieu, pour adorer Dieu le Père, et avoir communion avec Lui. Notre capacité pour reconnaître et apprécier cette Assemblée est une tout autre affaire, et dépendra de notre spiritualité, du dépouillement de nous-mêmes, de notre volonté brisée, de notre soumission enfantine à l'autorité de l'Écriture Sainte. Si nous commençons nos recherches au sujet de l'Assemblée de Dieu ou de ce qui peut en être l'expression avec des esprits remplis de préjugés, de pensées préconçues et de préférences personnelles ; ou si, dans nos recherches, nous recourons à la lumière vacillante des dogmes, des opinions, et des traditions des hommes, nous pouvons être parfaitement sûrs que nous n'arriverons pas à la vérité. Pour reconnaître l'Assemblée de Dieu, il nous faut être exclusivement enseignés par la parole de Dieu, et conduits par l'Esprit de Dieu ; car ce qui est dit des enfants de Dieu, on peut le dire aussi de l'Assemblée de Dieu : «Le monde ne la connaît pas».

En conséquence, si nous sommes, en quelque manière que ce soit, gouvernés par l'esprit du monde ; si nous désirons exalter l'homme ; si nous cherchons à nous recommander nous-mêmes auprès des hommes ; si nous avons surtout à cœur d'atteindre ce qui nous paraît des plus attrayants, savoir, une position honorable qui pourtant serait en piège à notre âme, nous pouvons tout aussi bien abandonner sur-le-champ nos recherches sur le sujet de l'Assemblée de Dieu, et chercher notre refuge dans celle des formes de l'organisation humaine qui se recommande le plus à nos pensées, ou à nos convictions intimes.

De plus, si tout notre objet consiste à trouver une association religieuse, où la parole de Dieu soit lue, ou bien dans laquelle se trouvent des enfants de Dieu, nous pouvons aussitôt nous satisfaire, car il serait difficile, en effet, de trouver une section du corps professant dans laquelle l'un de ces objets ou tous deux ne fussent pas réalisés.

Enfin, si nous visons simplement à faire tout le bien que nous pouvons, sans examiner comment nous le faisons ; si «per fas aut nefas» (*) est notre devise, quoique nous entreprenions ; si nous sommes disposés à renverser les graves paroles de Samuel, et à dire : «Le sacrifice vaut mieux que d'obéir, et la graisse des béliers vaut mieux que de prêter l'oreille» ; alors il est plus qu'inutile pour nous de poursuivre nos investigations sur l'Assemblée de Dieu, d'autant que cette Assemblée ne peut être découverte et approuvée que par quelqu'un qui a appris à fuir les dix mille sentiers fleuris de la convenance humaine, et à soumettre sa conscience, son cœur, son intelligence, tout son être moral à la suprême autorité de : «Ainsi dit l'Éternel».

(*) en latin: Avec la chance ou sous la malchance

En un mot donc, le disciple obéissant sait qu'il existe une Assemblée de Dieu ; et c'est lui aussi qui sera qualifié, par grâce, pour la trouver, et pour reconnaître que sa propre place est là. Celui qui étudie avec intelligence l'Écriture sent très bien la différence qu'il y a entre un système fondé, formé et gouverné par la sagesse et la volonté de l'homme, et cette Assemblée qui est rassemblée autour de Christ le Seigneur, et gouvernée par Lui. Que la différence est immense ! C'est justement celle qui existe entre Dieu et l'homme.

Mais on peut nous demander des preuves scripturaires du fait qu'il y a sur cette terre une Assemblée de Dieu, et nous allons les fournir tout de suite ; car il nous sera permis de dire que, sans l'autorité de la Parole, toutes les assertions sur des points tels que celui-ci sont absolument sans valeur. Que dit donc l'Écriture ?

2.1 Matthieu 16:13-18

Notre première citation sera ce passage bien connu de Matt. 16 : «Or, lorsque Jésus fut venu aux quartiers de Césarée de Philippe, il interrogea ses disciples, disant : Qui disent les hommes que je suis, moi, le fils de l'homme ? Et ils dirent : Les uns disent: Jean le baptiseur ; les autres : Elie ; et d'autres : Jérémie ou l'un des prophètes. Il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Et Simon Pierre, répondant, dit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus, répondant, lui dit : Tu es bienheureux, Simon Barjonas, car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi aussi, je te dis que tu es Pierre ; et sur ce roc je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle» (v. 13-18).

Ici, notre Seigneur annonce qu'il a le dessein de bâtir une assemblée, et révèle le vrai fondement de cette assemblée, savoir : «Christ, le Fils du Dieu vivant». C'est un point de toute importance dans notre sujet. L'édifice est fondé sur le Roc, et ce Roc n'est pas le pauvre Pierre qui peut faillir, broncher, errer, mais CHRIST, le Fils éternel du Dieu vivant ; et chaque pierre dans cette construction participe à la vie du Roc qui est indestructible, comme étant victorieux de tout le pouvoir de l'ennemi.

2.2 Matthieu 18:15-20

De plus, un peu plus loin dans le même Évangile de Matthieu, nous arrivons à un passage également bien connu : «Si ton frère pêche contre toi, va, reprends-le, entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère ; mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que par la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit établie. Et s'il ne veut pas les écouter, dis-le à l'assemblée ; et s'il ne veut pas écouter l'assemblée non plus, qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain. En vérité, je vous dis : Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux ; car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (18:15-20).

Nous aurons occasion de rappeler encore ce passage dans la seconde division de notre sujet. Nous le citons ici simplement comme un anneau de la chaîne que donne l'Écriture, sur le fait qu'il existe une Assemblée de Dieu sur la terre. Cette assemblée n'est pas un nom, une forme, une prétention, une supposition. Elle est une réalité divine, une institution de Dieu, dont elle a le sceau, et la sanction. Elle est ce à quoi on en appelle dans tous les cas d'offenses personnelles et de disputes, qui ne peuvent pas être arrangées entre les parties intéressées. Cette Assemblée peut consister en «deux ou trois» personnes seulement — la moindre pluralité, si vous voulez ; mais alors même elle est, elle est reconnue de Dieu, et ses décisions sont ratifiées dans le ciel.

Or, nous ne devons pas nous laisser effrayer et détourner de la vérité sur ce sujet, par le fait que l'église de Rome a essayé de baser ses monstrueuses prétentions sur les deux passages que nous venons de citer. Cette église n'est pas l'Assemblée de Dieu, bâtie sur le Rocher Christ, et rassemblée au nom de Jésus ; mais elle est une apostasie humaine, fondée sur un fragile mortel, et gouvernée par les traditions et les doctrines des hommes. Il ne faut donc pas nous laisser dépouiller de la réalité qui est de Dieu, par les contrefaçons qu'en a faites Satan. Dieu a son Assemblée sur la terre, et nous sommes responsables de la reconnaître, et d'y trouver notre place. Ce sera difficile dans un temps de confusion comme à présent. Cela demandera un oeil simple — une volonté soumise — un esprit mortifié. Mais que le lecteur soit assuré que c'est son privilège d'avoir une certitude divine aussi bien quant à sa place dans l'Assemblée de Dieu, que quant à ce qui se rapporte à la vérité de son propre salut par le sang de l'Agneau ; et il ne devrait pas être satisfait sans cela. Je ne serais pas content de vivre une heure sans l'assurance que je suis, en esprit et en principe, associé à l'Assemblée de Dieu. Je dis, en esprit et en principe ; parce qu'il peut m'arriver d'être dans un endroit, où ne se trouve aucune expression locale de l'Assemblée ; dans ce cas, je dois me contenter d'avoir communion, en esprit, avec tous ceux qui sont sur le terrain de l'Assemblée de Dieu, et m'attendre à Lui pour qu'il me fraye le chemin de telle sorte que je puisse jouir du privilège réel d'être présent, en personne, avec son peuple pour goûter les bénédictions de son Assemblée, aussi bien que pour en partager les saintes obligations.

Voilà ce qui simplifie étonnamment la question. Si je ne puis avoir l'Assemblée de Dieu, je n'aurai rien sous ce rapport. Il ne me suffit pas de me rendre à une réunion religieuse, où il y a quelques chrétiens, avec l'évangile prêché et les ordonnances administrées. Il faut que je sois convaincu, par l'autorité de la Parole et de l'Esprit de Dieu, que cette réunion est, en toute vérité, rassemblée sur le principe de l'Assemblée de Dieu et qu'elle en porte tous les traits ; autrement je ne puis la reconnaître. Je puis reconnaître les enfants de Dieu qui y sont, s'ils veulent me le permettre en dehors des barrières de leur système religieux ; mais ce système, je ne puis le reconnaître, ni le sanctionner d'aucune manière. Si je le faisais, ce serait absolument comme si j'affirmais qu'il est tout à fait indifférent que je prenne ma place dans l'Assemblée de Dieu ou dans les systèmes de l'homme — que je reconnaisse la Seigneurie de Christ ou l'autorité de l'homme — que je m'incline devant la parole de Dieu, ou devant les opinions de l'homme.

Sans doute, plusieurs seront choqués par de telles assertions. On parlera de bigoterie, de préjugé, d'étroitesse, d'intolérance, et autres choses semblables. Mais cela ne doit pas nous chagriner beaucoup. Tout ce que nous avons à faire est d'affirmer la vérité à l'égard de l'Assemblée de Dieu, et d'y demeurer attachés de coeur et avec énergie, à tout prix. Si Dieu a une Assemblée — et l'Écriture le dit — en ce cas-là, je dois être là et pas ailleurs. Il est évident, chacun doit en convenir, que là où il y a plusieurs systèmes en conflit, ils ne peuvent pas tous être divins. Que dois-je faire ? Dois-je me contenter de choisir le moindre de deux maux ? Assurément non. Quoi donc ? La réponse est simple, clairement indiquée : — l'Assemblée de Dieu ou rien. S'il se trouve là où vous demeurez une expression locale de cette Assemblée, bien ; joignez-vous-y personnellement. Sinon contentez-vous d'être en communion spirituelle avec tous ceux qui, humblement et fidèlement, confessent et occupent cette sainte position. On pourrait prendre pour du libéralisme la disposition à tout sanctifier et à aller avec tout et avec tous. Il peut paraître très facile et très agréable d'être dans un lieu où la volonté de chacun est tolérée, et où la conscience de personne n'est exercée — où nous pouvons retenir ce qui nous plaît, dire ce qu'il nous plaît, faire ce qu'il nous plaît, aller où il nous plaît. Tout cela peut sembler très plausible — très populaire — très attrayant ; mais il y aura stérilité et amertume à la fin ; et au jour du Seigneur, tout cela sera certainement brûlé, comme du bois, du foin et du chaume qui ne peuvent subsister devant l'action de son jugement.

2.3 Actes 2:46, 47

Mais poursuivons nos preuves scripturaires. Dans les Actes des Apôtres, ou plutôt les Actes du Saint Esprit, nous trouvons l'Assemblée formellement établie. Un passage ou deux suffiront : — «Et tous les jours ils persévéraient d'un commun accord dans le temple ; et, rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de coeur, louant Dieu, et ayant la faveur de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'Assemblée ceux qui devaient être sauvés (ou ceux qu'il épargnait)» (Actes 2:46, 47). Tel était l'ordre apostolique, simple, originel. Quand une personne était convertie, elle prenait sa place dans l'Assemblée ; il n'y avait aucune difficulté à l'admission, il n'y avait ni sectes ni partis prétendant chacun être considéré comme une église, ayant une cause à elle, ou un intérêt particulier. Il n'y avait qu'une seule chose, et c'était l'Assemblée de Dieu, où Il habitait, agissait et gouvernait. Ce n'était pas un système formé selon la volonté, le jugement ou même la conscience de l'homme. L'homme

n'avait pas encore entrepris de faire une église. C'était l'oeuvre de Dieu. C'était tout aussi exclusivement du ressort et de la prérogative de Dieu de rassembler les sauvés, que de sauver les dispersés (cf 2.4).

2.4 Membre d'une église ?

On ne trouve nulle part dans l'Écriture l'idée d'être membre d'une église ou d'une assemblée. Tout vrai croyant est membre de l'Église de Dieu — du corps de Christ, et ne peut donc proprement pas plus être membre de quelque autre chose que mon bras ne peut être membre de quelque autre corps.

Le seul vrai terrain sur lequel les croyants peuvent se rassembler est révélé dans cette grande déclaration : «Il y a un seul corps et un seul Esprit». Et encore : «Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps» (Éph. 4:4 ; 1 Cor. 10:17). Si Dieu déclare qu'il n'y a qu'un seul corps», il est contraire à sa pensée qu'il y ait plusieurs corps, sectes ou dénominations.

Or, quand même il est vrai que ce n'est pas un nombre donné de croyants, dans quelque endroit donné, qui peut être appelé : «Le corps de Christ», ou «L'Assemblée de Dieu», toutefois ils devraient se rassembler sur le pied de ce Corps et de cette Assemblée, et sur aucun autre pied. Nous appelons l'attention particulière du lecteur sur ce principe, qui demeure en tout temps, en tous lieux, et dans toutes les circonstances. Le fait de la ruine de l'église professante ne le touche pas. Il a été vrai depuis le jour de la Pentecôte ; il est vrai dans ce moment, et sera vrai jusqu'à ce que l'Église soit enlevée à la rencontre de son Chef et Seigneur dans les nuées, qu'«Il y a un seul corps». Tous les croyants appartiennent à ce corps ; et ils devraient se réunir sur ce pied, et sur aucun autre.

2.5 Le temps actuel

Pourquoi, demanderons-nous, en serait-il différemment à présent ? Pourquoi les régénérés chercheraient-ils quelque chose en dehors ou différent de l'Assemblée de Dieu ? N'est-ce pas suffisant d'être dans l'Assemblée de Dieu ? Est-ce que le lieu où Il habite, et agit et gouverne, n'est pas justement le lieu où tous les siens devraient être ? Assurément. Devraient-ils se contenter de quelque autre chose ? Assurément non. Nous le répétons hautement : «Cela ou rien».

Il est vrai, hélas ! que la chute, la ruine et l'apostasie sont intervenues. La marée montante de l'erreur a emporté plusieurs des anciennes bornes de l'Assemblée. La sagesse de l'homme et sa volonté, ou, si vous voulez, sa raison, son jugement et sa conscience ont été à l'oeuvre dans les affaires ecclésiastiques, et le résultat s'en montre à nos yeux dans les sectes et les partis presque sans nombre du temps présent. Cependant, nous osons dire que l'Assemblée est toujours l'Assemblée, malgré toute la déchéance, l'erreur et la confusion qui en est la conséquence. La difficulté à arriver à la connaissance de l'Assemblée peut être grande ; mais sa réalité une fois trouvée est inaltérée et inaltérable. Au temps des Apôtres, l'Assemblée surgit hardiment, laissant derrière elle la région ténébreuse du judaïsme d'un côté, et du paganisme de l'autre. Il était impossible de s'y méprendre ; elle était là comme une grande réalité ! une compagnie d'hommes vivants, rassemblés, habités, gouvernés et dirigés par le Saint Esprit de sorte que, s'il entrait quelque incrédule ou quelque ignorant, il était convaincu par tous, et forcé de reconnaître que Dieu était là (lisez 1 Cor.12 et 14).

Ainsi, dans l'Évangile notre Seigneur révèle son dessein de bâtir une Assemblée. Cette Assemblée nous est historiquement présentée dans les Actes des Apôtres. Puis, quand nous en venons aux épîtres de Paul, nous le voyons s'adresser à l'Assemblée, en sept lieux distincts, savoir à Rome, à Corinthe, en Galatie, à Éphèse, à Philippes, à Colosses et à Thessalonique ; et finalement à l'ouverture du livre de l'Apocalypse, nous avons des épîtres à sept assemblées distinctes. Or, dans tous ces endroits, l'Assemblée de Dieu était une chose évidente, palpable, réelle, établie et maintenue par Dieu lui-même. Ce n'était pas une organisation humaine, mais une institution divine — un témoignage — un chandelier pour Dieu dans chaque endroit.

Voilà autant de preuves scripturaires du fait que Dieu a sur la terre une Assemblée réunie, habitée et gouvernée par le Saint Esprit, qui est le seul et vrai Vicaire de Christ sur la terre. L'Évangile, prophétiquement, annonce l'Assemblée ; les Actes, historiquement, présentent l'Assemblée ; et les Épîtres, formellement, s'adressent à l'Assemblée. Tout cela est clair. Et qu'on ait soin de remarquer que, sur ce sujet, nous ne voulons prêter l'oreille qu'à la voix de l'Écriture Sainte. Que la raison ne parle pas, car nous ne la reconnaissons pas. Que la tradition n'élève pas la voix, car nous n'en faisons aucune espèce de cas. Que la convenance ou ce qui paraît expédient ne s'attende pas à ce que nous lui accordions aucune attention. Nous croyons à la pleine suffisance des Saintes Écritures — elles suffisent pour rendre l'homme de Dieu accompli — pour le rendre parfaitement accompli pour toute bonne oeuvre (2 Tim. 3:16, 17). La parole de Dieu est suffisante ou elle ne l'est pas. Nous la croyons amplement suffisante pour tout ce qui est nécessaire à l'Assemblée de Dieu. Il ne peut en être autrement, si Dieu en est l'Auteur. Il nous faut nier la divinité de la Bible ou admettre sa suffisance. Il n'y a pas de milieu ; il est impossible que Dieu ait écrit un livre insuffisant, imparfait.

2.6 Parole de Dieu ou tradition ?

C'est là un principe bien sérieux en rapport avec notre sujet. Plusieurs des écrivains protestants ont, en attaquant le papisme, maintenu la suffisance et l'autorité de la Bible ; mais il nous paraît clair qu'ils sont toujours en défaut quand leurs opposants retournent leur attaque contre eux et leur demandent une preuve, tirée de l'Écriture, à l'appui de maintes choses sanctionnées et adoptées par les congrégations protestantes. Il y a beaucoup de choses reçues et pratiquées dans l'Établissement national et dans les autres Communautés protestantes, qui manquent de sanction dans la Parole ; et quand les rusés et intelligents défenseurs du papisme ont attiré l'attention sur ces choses, et demandé sur quelle autorité biblique elles se fondaient, la faiblesse du protestantisme a été mise en évidence d'une manière frappante. Si nous admettons un instant que, sur quelque point, il nous faut avoir recours à la tradition et à la convenance, qui entreprendra alors d'en déterminer la limite ? S'il est permis, en quoi que ce soit, de s'écarter de l'Écriture, jusqu'où pouvons-nous aller dans cette direction ? Si l'on admet, en quelque chose, l'autorité de la tradition, qui doit en fixer l'extension ? Si nous quittons le sentier étroit et bien tracé de la révélation divine, et que nous entrons dans le champ vaste et inextricable de la tradition humaine, est-ce qu'un homme n'a pas, autant qu'un autre, le droit d'y choisir ce qu'il veut ? Bref, il est de toute impossibilité de faire face aux adhérents du catholicisme romain sur un autre terrain que celui sur lequel l'Assemblée de Dieu prend position, savoir, la pleine suffisance de la parole de Dieu, du nom de Jésus et de la puissance du Saint Esprit. Telle est, Dieu en soit béni, la position inexpugnable occupée par son Assemblée ; et quelque faible et méprisable que puisse être cette Assemblée aux yeux du monde, nous savons, car Christ nous l'a dit, que «les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle». Ces portes-là prévaudront certainement contre tout système humain — contre toutes ces corporations et ces associations que les hommes ont érigées. Et jamais jusqu'ici, ce triomphe du hadès n'a été rendu plus terriblement manifeste, que dans le cas de l'église de Rome elle-même, quoiqu'elle ait arrogamment formulé la prétention de faire de cette déclaration de notre Seigneur le boulevard de sa force. Rien ne peut résister au pouvoir des portes du hadès, si ce n'est cette Assemblée, qui est bâtie sur «la Pierre vivante» ; et l'expression locale de cette Assemblée peut être «deux ou trois assemblés au nom de Jésus», une pauvre, faible, misérable poignée — les balayures de la terre, et le rebut de tous.

Il est bon d'être au clair et décidé sur ce sujet. La promesse du Christ ne peut jamais manquer. Béni soit son Nom, Il est descendu au plus bas point possible où son Assemblée puisse être réduite, même à «deux». Qu'Il est miséricordieux ! Qu'Il est semblable à Lui-même ! Il attache toute la dignité — toute la valeur — toute l'efficacité de son Nom divin et immortel à un obscur petit nombre, assemblé autour de Lui-même. Il doit être bien évident pour l'entendement spirituel, que le Seigneur Jésus, en parlant de «deux ou

trois», ne pensait pas à ces vastes systèmes qui ont surgi dans les jours anciens, au Moyen Age, et au temps moderne, en Orient et en Occident ; comptant leurs adhérents et leurs fauteurs, non par «deux ou trois», mais par royaumes, par provinces et par paroisses. Il est bien clair qu'un royaume baptisé, et «deux ou trois» âmes vivantes, assemblées au Nom de Jésus, ne signifient et ne peuvent signifier la même chose. La chrétienté baptisée est une chose, et l'Assemblée de Dieu en est une autre. Nous verrons bientôt ce qu'est celle-ci, et nous déclarons ici qu'elles ne sont pas et ne peuvent être la même chose. On les confond constamment, bien qu'il n'existe pas deux choses qui puissent être plus distinctes.

Si nous voulons savoir quelle figure Christ présente le monde baptisé, nous n'avons qu'à regarder au «levain» et au «grain de moutarde devenu un grand arbre», de Matt. 13. Le premier nous présente le caractère interne, et le dernier le caractère externe du «royaume des cieux» — de ce qui avait été à l'origine établi dans la vérité et la pureté — comme quelque chose de réel, quoique petit, mais qui, par l'action perfide de Satan, est devenu intérieurement une masse corrompue, bien que, extérieurement, une chose populaire, de grande apparence et fort étendue sur la terre, en rassemblant toutes sortes de gens sous l'ombre de son patronage. Telle est la leçon — la simple, mais profondément sérieuse leçon à tirer, par l'entendement spirituel, du «levain» et «de l'arbre de moutarde» dans Matthieu 13. Et nous ajouterons que, de cette leçon bien comprise, résulterait la capacité de distinguer entre «le royaume des cieux» et «l'Assemblée de Dieu». Le premier peut être comparé à un vaste marais, la dernière à une rivière coulant au travers du marais et en danger constant de perdre son caractère distinctif, ainsi que sa propre direction, en se mêlant avec les eaux environnantes. Confondre les deux choses, c'est donner le coup de mort à toute pieuse discipline et, conséquemment, à la pureté dans l'Assemblée de Dieu. Si le royaume et l'Assemblée signifient une seule et même chose, comment alors devons-nous agir dans le cas de «ce méchant» de 1 Cor. 5 ? L'apôtre nous dit de «l'ôter». Où devons-nous le mettre ? Notre Seigneur lui-même nous dit positivement que «le champ, c'est le monde» ; et encore, dans Jean 17, il déclare que les siens ne sont pas du monde : ce qui rend tout assez clair. Mais les hommes nous disent, en face même de la déclaration de notre Seigneur, que le champ c'est l'Église, et que l'ivraie et le bon grain, les impies et les gens pieux, doivent y croître ensemble, qu'ils ne doivent, sous aucun motif, être séparés. Ainsi le clair et positif enseignement du Saint Esprit, dans 1 Cor. 5 est mis en opposition ouverte avec l'enseignement également clair et positif de notre Seigneur dans Matt. 13 ; et tout cela découle de la confusion de deux choses distinctes, savoir, «le Royaume des cieux», et «l'Assemblée de Dieu».

L'objet que je me propose ici ne me permet pas de m'occuper davantage de l'intéressant sujet du «Royaume». On en a dit assez si le lecteur a été par-là convaincu de l'immense importance de distinguer, d'une manière convenable, ce Royaume d'avec l'Assemblée. Nous allons examiner ce qu'est cette dernière ; et que le Saint Esprit soit notre Docteur !

3 L'Assemblée ou Église : Qu'est-elle ?

En traitant cette question : qu'est-ce que l'Assemblée de Dieu ? pour donner de la clarté et de la précision à nos pensées, nous considérerons les quatre points suivants :

Premièrement, quel est le terrain sur lequel l'Assemblée se réunit ?

En second lieu, quel est le centre autour duquel l'Assemblée se réunit ?

En troisième lieu, quelle est la puissance par laquelle l'Assemblée se réunit ?

En quatrième lieu, quelle est l'autorité d'après laquelle l'Assemblée se réunit ?

3.1 Terrain de rassemblement («Sur ce roc»)

Premièrement donc, quant au terrain sur lequel l'Assemblée de Dieu se réunit, c'est, en un mot, le salut, ou la vie éternelle. Nous n'entrons pas dans l'Assemblée en vue d'être sauvés, mais comme étant sauvés. La parole est : «Sur ce roc je bâtirai mon Assemblée». Il ne dit pas «sur mon Assemblée je bâtirai le salut des âmes». Un des dogmes dont Rome se glorifie est celui-ci : «Hors de l'Église point de salut». Oui, mais nous pouvons aller plus profond et dire : «En dehors du vrai Roc, il n'y a pas d'église». Ôtez le Rocher, et vous n'avez rien qu'erreur et corruption. Quelle misérable tromperie, que de penser d'être sauvé par cela ! Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Nous n'arrivons pas à Christ par l'Église, mais à l'Église par Christ. Renverser cet ordre, c'est déplaçer Christ entièrement, et n'avoir ainsi ni le Roc, ni l'Église, ni le salut. Nous rencontrons Christ comme un Sauveur vivifiant, avant que nous ayons quoi que ce soit à faire avec l'Assemblée ; de là vient que nous pourrions posséder la vie éternelle, et jouir pleinement du salut, quand même il n'existerait pas une Assemblée de Dieu sur la terre (*).

(*) Le lecteur fera bien de remarquer le fait que, dans Matthieu 16, nous avons la toute première allusion à l'Église, et là notre Seigneur en parle comme d'une chose future. Il dit : «Sur ce Roc je bâtirai mon assemblée». Il ne dit pas : «J'ai bâti ou je bâtis». L'Église n'eut pas d'existence jusqu'à ce que Christ notre Seigneur fût ressuscité d'entre les morts et fût glorifié à la droite de Dieu. Alors, mais seulement alors, le Saint Esprit fut envoyé pour baptiser les croyants, soit Juifs, soit Gentils, en un corps, et les unir à la Tête ressuscitée et glorifiée dans les cieux. Ce corps a été sur la terre, depuis la descente du Saint Esprit ; il est encore ici-bas, et y sera jusqu'à ce que Christ vienne l'enlever auprès de Lui. C'est une chose parfaitement unique. On ne la trouve pas dans l'Ancien Testament. Paul nous dit expressément qu'elle ne fut pas révélée dans d'autres générations ; elle était cachée en Dieu, et ce mystère ne fut jamais donné à connaître jusqu'à ce qu'il fût confié à Paul (voyez avec soin Rom. 16 ; 1:25, 26 ; Éph. 3:3-11 ; Col. 1:24-27). Il est vrai — très heureusement vrai — que Dieu avait un peuple dans les temps de l'Ancien Testament. Pas simplement la nation d'Israël, mais un peuple spirituel, sauvé, vivifié, qui vécut par la foi, parvint au ciel, où il est les «esprits des justes consommés». Mais l'Église n'est jamais mentionnée avant Matth. 16, et là seulement comme une chose future. Quant à l'expression employée par Etienne, «l'église (l'assemblée) au désert» (Actes 7:38), il est assez généralement connu qu'elle se rapporte simplement à la congrégation d'Israël. Les deux termes de l'histoire terrestre de l'Église sont la Pentecôte (Actes 2), et l'enlèvement (1 Thess. 4:16, 17).

Nous ne pouvons pas être trop simples en saisissant cette vérité, dans un temps comme celui-ci, où les prétentions cléricales s'élèvent si haut. L'église, faussement ainsi nommée, ouvre son sein avec une tendresse trompeuse, et invite les pauvres âmes chargées de péchés, fatiguées du monde et accablées, à y prendre leur refuge. Avec une perfide libéralité, elle ouvre la porte de ses trésors, et les met à la disposition des âmes dénuées et gémissantes. Et vraiment ces ressources ont un attrait puissant pour ceux qui ne sont pas sur «le Roc». Il y a une Sacrificature avec ordination, qui prétend se rattacher, par une ligne non interrompue, aux Apôtres. Hélas ! qu'ils sont différents les deux bouts de la ligne ! — Il y a un sacrifice continu. Hélas ! un sacrifice sans effusion de sang et par conséquent sans valeur (Héb. 9:22). — Il y a un splendide rituel. Hélas ! il tire son origine des ombres d'un temps passé — ombres qui ont été pour toujours remplacées par la Personne, l'oeuvre et les offices du Fils éternel de Dieu. Son Nom sans égal soit adoré à jamais !

Le croyant a une réponse très concluante à toutes les prétentions et les promesses du système romain. Il peut dire qu'il a trouvé son tout dans un Sauveur crucifié et ressuscité. Qu'a-t-il affaire du sacrifice de la messe ? Il est lavé dans le sang de Christ. Qu'a-t-il affaire d'un pauvre prêtre pécheur et mortel qui ne peut se sauver lui-même ? Il a le Fils de Dieu pour son sacrificateur. Qu'a-t-il affaire d'un pompeux rituel avec tous ses imposants accessoires ? Il rend son culte en esprit et en vérité, dans l'intérieur du saint des saints, où il entre avec assurance par le sang de Jésus.

Et ce n'est pas uniquement avec le catholicisme romain que nous avons affaire en développant notre premier point. Nous craignons qu'il n'y ait, à part des catholiques romains, des milliers de gens qui, dans leurs coeurs, regardent à l'Église, sinon pour le salut, au moins comme si elle était un pas pour y arriver. De là l'importance de bien voir que le terrain sur lequel l'Assemblée de Dieu se réunit est le salut ou la vie éternelle ; de sorte que, quel que soit l'objet de cette Assemblée, il n'est très certainement pas de procurer le salut à ses membres, vu que tous ses membres sont sauvés avant qu'ils en franchissent le seuil. L'Assemblée de Dieu est une maison de délivrance d'un bout à l'autre. Fait béni ! Elle n'est pas une institution établie dans le dessein de pourvoir au salut des pécheurs, ni même de pourvoir à leurs besoins religieux. Elle est un corps vivant, sauvé, formé et assemblé par le Saint Esprit, afin de donner à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, la sagesse si diverse de Dieu, et pour déclarer à tout l'univers la parfaite suffisance du Nom de Jésus.

Or, le grand ennemi de Christ et de l'Église sait bien quel grand et puissant témoignage l'Assemblée de Dieu est appelée et destinée à rendre sur la terre ; c'est pourquoi il déploie toute son énergie infernale pour écraser ce témoignage de toute manière possible. Il hait le nom de Jésus, et tout ce qui tend à glorifier ce Nom. De là vient son ardente opposition à l'Assemblée comme un tout, et à chaque expression locale de l'Assemblée, en quelque lieu qu'elle puisse exister. Il n'a pas d'objection contre un simple établissement religieux, érigé dans le but de pourvoir aux besoins religieux de l'homme, établissement maintenu par le gouvernement ou par des dons volontaires. Vous établirez ce que vous voudrez. Vous associerez ce que vous voudrez. Vous serez ce que vous voudrez ; quelque chose et tout pour Satan, excepté l'Assemblée de Dieu ; car c'est là ce qu'il hait cordialement, et cherchera par tous les moyens en son pouvoir à noircir et à ruiner. Mais ces accents consolateurs de Christ le Seigneur frappent avec une force divine l'oreille de la foi : «Sur ce Roc je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle».

3.2 Centre de rassemblement (Christ)

Ceci nous conduit naturellement au second point, quel est le centre autour duquel se réunit l'Assemblée de Dieu ? Le centre est Christ — la pierre vivante, ainsi que nous lisons dans la première épître de Pierre (2:4, 5) : «Duquel vous approchant comme d'une pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse auprès de Dieu, vous-même aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle, une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ».

C'est donc autour de la personne d'un Christ vivant que l'Assemblée de Dieu est réunie. Ce n'est pas autour d'une doctrine, quoique vraie ; ni autour d'une ordonnance, quoique importante ; mais autour d'une Personne divine, vivante. C'est ici un point capital et vital qui doit être saisi distinctement, retenu fermement, fidèlement et constamment retenu et réalisé. «Duquel vous approchant». Il n'est pas dit : «De quoi vous approchant». Nous ne nous approchons pas d'une chose, mais d'une Personne. «Ainsi donc, sortons vers Lui» (Héb. 13). Le Saint Esprit nous conduit uniquement à Jésus. Rien en deçà ne profitera. On peut parler de se joindre à une église, de devenir membre d'une congrégation, de s'attacher à un parti, à une cause ou à un intérêt. Toutes ces expressions tendent à obscurcir et à brouiller l'entendement et à cacher de devant nos yeux l'idée divine de l'Assemblée de Dieu. Ce n'est pas notre affaire de nous associer à quelque chose. Quand Dieu nous a convertis, Il nous a associés, par son Esprit, à Christ, et cela devrait être assez pour nous. Christ est le seul centre de l'Assemblée de Dieu.

Et n'est-il pas suffisant, demanderons-nous ? N'est-ce pas bien assez pour nous d'être «unis au Seigneur» (1 Cor. 6:17) ? Pourquoi y ajouter quelque chose ?

«Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Matt. 18:20). Que nous faudrait-il de plus ? Si Jésus est au milieu de nous, pourquoi penserions-nous à établir un président humain ? — Pourquoi ne pas l'admettre, Lui, d'une manière unanime et cordiale à prendre le siège du président, et ne pas nous soumettre humblement à Lui en toutes choses ? Pourquoi élever une autorité humaine, sous une forme ou sous une autre, dans la maison de Dieu ? Mais c'est ce qui se fait, et il est bon de s'expliquer clairement là-dessus. L'homme est établi dans ce qui professe être l'Assemblée. Nous voyons l'autorité humaine exercée dans cette sphère, où l'autorité divine seule devrait être reconnue. Il importe peu, quant au principe fondamental, que ce soit un pape, un pasteur, un prêtre ou un président. C'est un homme établi à la place de Christ. Ce peut être le pape nommant un cardinal, un légat ou un évêque pour sa sphère d'oeuvre ; ou ce peut être un président désignant un homme pour exhorter ou prier pendant dix minutes. Le principe est un et le même. C'est l'autorité humaine agissant dans cette sphère où la seule autorité de Dieu devrait être reconnue. Si Christ est au milieu de nous, nous pouvons compter sur Lui pour toute chose.

Or en disant cela nous prévoyons une objection fort probable, de la part des défenseurs de l'autorité humaine : «Comment, diront-ils, une assemblée pourrait-elle jamais marcher sans quelque présidence humaine ? Ne serait-on pas conduit à toute sorte de confusion et de désordre ? Cela n'ouvrirait-il pas la porte à ce que chacun, même sans être doué ni qualifié, pût s'imposer à l'assemblée ? N'aurions-nous pas des hommes se levant en toute occasion et nous tourmentant de leur vain babil et de leur fatigante présomption ?» Notre réponse est très simple : Jésus est tout ce qu'il nous faut. Nous pouvons compter sur Lui pour garder l'ordre dans sa maison. Nous nous sentons beaucoup plus en sûreté dans sa bonne et puissante main qu'entre les mains du président humain le plus habile. Nous avons tous les dons spirituels accumulés en Jésus. Il est la source de toute autorité et de tout ministère. «Il a en main les sept étoiles». Confions-nous en Lui, et il sera pourvu à l'ordre de notre assemblée, aussi parfaitement qu'au salut de nos âmes. C'est justement la raison qui nous a fait, dans le titre de cette brochure, ajouter les mots : «La pleine suffisance du Nom de Jésus» à ceux-ci : «l'Assemblée de Dieu». Nous croyons que le Nom de Jésus est réellement suffisant, non seulement pour le salut personnel, mais pour tous les besoins de l'Assemblée — pour le culte, la communion, le ministère, la discipline, le gouvernement, pour tout, en un mot. En l'ayant, Lui, nous avons tout et en abondance.

C'est là la vraie moelle et la substance de notre théorie. Notre seul but est d'exalter le Nom de Jésus ; et nous croyons qu'il a été déshonoré dans ce qui s'appelle sa maison. Il a été détrôné et l'autorité de l'homme a été établie. En vain il accorde un don pour le service ; le possesseur de ce don n'ose pas l'exercer sans le sceau, la sanction et l'autorisation de l'homme. Et non seulement cela, mais si l'homme trouve à propos de donner son sceau, sa sanction et son autorisation à quelqu'un, ne possédât-il pas même un atome de don spirituel — oui, cela peut-être, pas même un atome de vie spirituelle — il est néanmoins un ministre reconnu. En résumé, l'autorité de l'homme, sans un don de Christ, fait d'un homme un ministre ; tandis qu'un don de Christ sans l'autorité de l'homme ne le fait pas. Si ce n'est pas là un déshonneur fait au Seigneur Christ, qu'est-ce donc ?

Lecteur chrétien, arrêtez-vous ici et pesez très sérieusement ce principe de l'autorité humaine. Nous confessons que nous désirons beaucoup que vous alliez jusqu'à sa racine, et que vous le jugiez à fond, à la lumière de l'Écriture Sainte et de la présence de Dieu. Ce principe est, soyez-en sûr, le grand point de distinction entre l'Assemblée de Dieu et tout système humain de religion sous le soleil. Si vous examinez tous ces systèmes, depuis le romanisme jusqu'à la forme la plus raffinée d'association religieuse, vous trouverez partout l'autorité de l'homme reconnue et demandée. Avec celle-ci vous pouvez fonctionner, sans elle vous ne le devez pas. Au contraire, dans l'Assemblée de Dieu, un don de Christ, uniquement, fait d'un homme un ministre, à part de toute autorité humaine. «Non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts» (Gal. 1:1). Voilà le grand principe du ministère dans l'Assemblée de Dieu.

Or si le romanisme est mis au même rang que tous les autres systèmes religieux du jour, il est bien entendu, une fois pour toutes, que c'est seulement par rapport au principe de l'autorité du ministère. Dieu nous garde de penser à assimiler un système qui exclut la parole de Dieu, et enseigne l'idolâtrie, le culte des saints et des anges, et une masse d'erreurs et de superstitions grossières et même abominables, de penser à assimiler ce système à ceux où la parole de Dieu est haut élevée, et où plus ou moins de vérité scripturaire est répandue. Rien ne peut être plus loin de nos pensées. Nous croyons que le papisme est le chef-d'oeuvre de Satan en fait de système religieux, bien que plusieurs enfants de Dieu y aient été, et y soient encore enveloppés.

À cette occasion, nous tenons à déclarer très explicitement que nous croyons que pareillement des saints de Dieu se trouvent dans toute communauté ou congrégation protestante, soit comme ministres, soit comme simples fidèles ; et que le Seigneur les emploie de plusieurs manières — bénit leur oeuvre, leur service et leur témoignage personnel.

Enfin, nous devons déclarer aussi que nous ne voudrions pas remuer un doigt pour toucher aucun de ces systèmes. Ce n'est pas avec les systèmes que nous avons affaire. Le Seigneur s'en occupera. Notre affaire est avec les saints dans ces systèmes, pour chercher, par toute action scripturaire et spirituelle, à les en retirer et à les amener à prendre leur vraie position dans l'Assemblée de Dieu.

Cela dit en vue de prévenir toute méprise, nous revenons avec une nouvelle force à notre principe, savoir que le fil de l'autorité humaine court à travers tous les systèmes religieux dans la chrétienté, et que, en bonne vérité, il n'existe pas la largeur d'un cheveu d'un terrain conséquent, entre l'église de Rome et l'Assemblée de Dieu. Nous croyons qu'une âme qui cherche sincèrement la vérité, en sortant des ténèbres du paganisme, ne peut point s'arrêter jusqu'à ce qu'elle se trouve dans la lumière claire et bénie de l'Assemblée de Dieu. Celui qui cherche mettra peut-être des années à parcourir l'espace intermédiaire. Ses pas seront lents et mesurés ; mais si seulement il suit la lumière en simplicité, avec sincérité et piété, il ne trouvera pas de repos entre ces deux extrêmes. L'Assemblée de Dieu est la vraie place de tous les enfants de Dieu. Hélas ! ils n'y sont pas tous ; mais c'est uniquement à leur détriment et au déshonneur de notre Seigneur. Ils devraient être à cette place, non seulement parce que Dieu y est, mais parce que c'est là qu'Il est admis à agir et à gouverner.

Ce motif est de toute importance, d'autant qu'on peut vraiment dire : Dieu n'est-il pas partout ? et n'agit-il pas en divers lieux ? Sans doute, Il est partout, et agit au milieu de l'erreur et du mal palpables. Mais on ne l'admet pas à gouverner dans les systèmes des hommes, vu que l'autorité de l'homme y est réellement suprême, comme nous l'avons déjà fait voir. En outre, si le fait que Dieu convertit et bénit les âmes dans un système, est une raison pour nous d'y être, alors nous devrions être dans l'église de Rome, car combien de gens ont été convertis et bénis dans cet affreux système ! Même dans le récent réveil, nous avons entendu parler de personnes frappées dans des chapelles catholiques romaines. Qui prouve trop ne prouve rien du tout ; aussi ne peut-on baser aucun argument sur le fait que Dieu opère dans un endroit. Il est Souverain et peut agir où il lui plaît. Nous devons être soumis à son autorité et travailler là où il nous a commandé de le faire. Mon Maître peut aller là où il lui plaît, mais il me faut aller où il m'a dit d'aller.

Mais quelqu'un demandera : N'y a-t-il pas danger que des hommes incompetents imposent leur ministère à l'Assemblée de Dieu ? Et dans cette éventualité, où est la différence entre cette Assemblée et les systèmes des hommes ? Nous répondrons : Assurément, ce danger existe. Mais alors une telle chose arriverait en dépit, non en vertu du principe. Cela fait toute la différence. Hélas ! hélas ! nous voyons souvent debout, au milieu de nos assemblées, des hommes que le sens commun, sans parler de spiritualité, devrait faire rester assis. Nous nous sommes souvent arrêtés à regarder avec étonnement quelques frères que nous avons entendus s'efforçant d'agir comme ministres dans l'assemblée. Nous avons parfois eu l'idée qu'une certaine classe d'ignorants, aimant fort à s'entendre parler, considéreraient l'Assemblée comme une sphère où ils pouvaient aisément figurer sans travail et sans études quelconques.

Tout cela est affreux et très humiliant. Que personne ne s'imagine que, tout en luttant pour la vérité de l'Assemblée de Dieu, nous ignorions ou oublions les écueils et les épreuves, auxquels cette Assemblée est exposée. Loin de là. Personne ne pourrait, comme nous, avoir passé vingt-huit ans sur ce terrain, sans avoir le sentiment pénible de la difficulté de le maintenir. Mais alors les épreuves mêmes, les dangers et les difficultés ne se montrent que comme autant de preuves — pénibles, si vous voulez, mais preuves de la vérité de la position ; et n'y eût-il d'autre remède qu'un appel à l'autorité humaine — un établissement de l'homme à la place de Christ — un retour aux systèmes mondains, nous prononcerions sans hésitation que le remède serait beaucoup plus mauvais que le mal. Car si nous en venions jamais à adopter ce remède, cela ne manifesterait autre chose que les plus fâcheux symptômes du mal, savoir, le refus de mener deuil sur le mal, dont, au contraire, on se vanterait comme étant les fruits d'un prétendu ordre.

Mais, Dieu soit béni, il y a un remède. Quel est-il ? «Je suis là au milieu d'eux». Cela suffit. Ce n'est pas : «Il y a un pape, un prêtre, un ministre ou un président au milieu d'eux, à leur tête, dans le fauteuil ou dans la chaire». Pas l'idée d'une telle chose d'un bout à l'autre du Nouveau Testament. Même dans l'assemblée de Corinthe, où régnaient la confusion et le désordre les plus graves, l'apôtre inspiré ne suggère jamais une chose telle qu'un président humain sous quelque nom que ce soit. «Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix, comme dans toutes les assemblées des saints» (1 Cor. 14:33). Dieu était là pour maintenir l'ordre. On devait regarder à Lui, non à un homme sous un titre quelconque. Établir l'homme pour maintenir l'ordre dans l'Assemblée de Dieu, c'est pure incrédulité, c'est une insulte manifeste à la Présence Divine.

On nous a souvent demandé de citer l'Écriture à l'appui de l'idée d'une présidence divine dans l'Assemblée. À cela nous répondons : «Je suis là» ; et : «Dieu n'est pas un Dieu de désordre». Sur ces deux piliers, n'en eussions-nous pas davantage, nous pouvons avec succès étayer la glorieuse vérité de la présidence divine — vérité qui doit sauvegarder tous ceux qui la reçoivent et la tiennent de Dieu — et les délivrer de tout système de l'homme, de quelque nom que vous l'appeliez. Il est, à notre jugement, impossible de reconnaître Christ comme le centre et le souverain directeur dans l'Assemblée, tout en continuant à y sanctionner l'établissement de l'homme. Quand une fois nous avons goûté la douceur d'être soumis à Christ, nous ne pouvons plus jamais nous replacer sous le servile esclavage de l'homme. Cela n'est pas de l'insubordination ni la crainte impatiente de tout contrôle. C'est uniquement le refus absolu de s'incliner devant une fausse autorité — de sanctionner une coupable usurpation. Dès l'instant que nous voyons l'homme usurper l'autorité dans ce qui s'appelle l'Église, nous demandons simplement : «Qui êtes-vous ?» et nous nous retirons dans une sphère où Dieu seul est reconnu. «Mais, ensuite, il y a des erreurs, il y a du mal et des abus même dans cette sphère». Sans doute ; mais s'il y en a, nous avons Dieu pour les corriger ou pour y remédier. Puis si une assemblée est troublée par l'intrusion d'hommes insensés et ignorants — d'hommes qui ne se sont jamais mesurés en la présence de Dieu — d'hommes qui, franchissant effrontément le vaste domaine où président le sens commun, le bon goût, et la justesse morale, se vantent néanmoins d'être conduits par le Saint Esprit — d'hommes inquiets qui veulent être quelque chose, et qui tiennent l'assemblée dans un état continu d'appréhension nerveuse, dans la crainte de ce qui peut arriver ; eh bien ! une assemblée fût-elle réduite à une aussi pénible épreuve, que devrait-on faire ? Abandonner le terrain avec impatience, avec chagrin et désappointement ? Lâcher tout comme une fable, une vaine chimère ? Retourner à ce qu'on avait quitté une fois ? Hélas ! c'est ce que quelques-uns ont fait, prouvant par-là qu'ils ne comprirent jamais ce qu'ils faisaient, ou que, s'ils le comprenaient, ils n'avaient pas la foi pour le poursuivre. Que le Seigneur ait compassion d'eux, et leur ouvre les yeux, afin qu'ils voient d'où ils sont déçus, et acquièrent l'exacte notion de l'Assemblée de Dieu en contraste avec les plus attrayants des systèmes humains.

Mais que doit faire l'Assemblée quand des abus se glissent dans son sein ? Simplement regarder à Christ comme au Seigneur de sa maison. Le reconnaître dans la place qui Lui appartient. Amener le Nom de Jésus à agir sur l'abus quel qu'il soit. Quelqu'un dira-t-il

que cela ne suffit pas? Ce moyen a-t-il jamais été essayé et démontré inefficace ? Nous ne le croyons pas, nous ne pouvons le croire. Et très certainement nous pouvons dire que, si le Nom de Jésus ne suffit pas, nous n'aurons jamais recours à l'homme et son ordre misérable. Avec le secours de Dieu, nous n'effacerons jamais ce Nom incomparable de l'étendard autour duquel le Saint Esprit nous a rassemblés, pour y mettre à sa place le nom périssable d'un mortel.

Nous ne connaissons que trop bien les immenses difficultés et les pénibles épreuves, qui se rattachent à l'Assemblée de Dieu. Nous croyons que ses difficultés et ses épreuves sont parfaitement caractéristiques. Il n'est rien sous la voûte azurée, que le diable haïsse autant que l'Assemblée de Dieu. Il remuera ciel et terre contre cette Assemblée. Nous en avons vu bien des exemples. Un évangéliste va dans un endroit prêcher la pleine suffisance du Nom de Jésus pour le salut de l'âme, et il a des milliers d'auditeurs suspendus à ses lèvres. Que le même serviteur y retourne plus tard, et que tout en prêchant le même évangile, il fasse un pas de plus et proclame la pleine suffisance du même Jésus pour répondre à tous besoins d'une assemblée de croyants, et il se verra combattu de tous côtés. Pourquoi cela ? Parce que Satan hait la plus faible expression de l'Assemblée de Dieu. Voyez une ville laissée pendant des siècles et des générations à son ignorante et stupide routine de formalisme religieux — un peuple mort se réunissant une fois la semaine, pour entendre un mort accomplir un service de mort, et tout le reste de la semaine vivant dans le péché et dans la folie. Il n'y a pas là un souffle de vie, pas une feuille qui remue. Le diable aime bien cela. Mais qu'il vienne quelqu'un déployer l'étendard du Nom de Jésus — Jésus pour l'âme et Jésus pour l'Assemblée, et vous verrez bientôt un puissant changement. La rage de l'enfer est excitée, et la sombre et redoutable marée de l'opposition s'élève.

C'est là, nous le croyons pleinement, le vrai secret de plusieurs des mordantes attaques, récemment dirigées contre ceux qui occupent le terrain de l'Assemblée de Dieu. Sans doute, nous avons à déplorer des méprises, des erreurs et des chutes. Nous n'avons que trop donné occasion à l'adversaire par nos folies et nos inconséquences. Nous avons été une pauvre épître effacée, un témoignage faible et languissant, une lumière vacillante. Pour toutes ces choses nous avons à nous humilier profondément devant notre Dieu. Rien ne serait plus malséant à nous que de nous arroger orgueilleusement des titres pompeux et des droits ecclésiastiques élevés. Notre place est dans la poussière. Oui, bien-aimés frères, la place de la confession et du jugement de soi-même nous convient en la présence de Dieu.

Mais avec tout cela, nous ne devons pourtant pas laisser échapper la glorieuse vérité de l'Assemblée de Dieu, parce que nous avons si honteusement failli à la réaliser ; nous ne devons pas juger la vérité par l'exposition que nous en avons faite, mais juger ce que nous en avons fait par la vérité.

Occuper le terrain qui est selon Dieu est une chose, et marcher d'une manière convenable sur ce terrain est une autre chose ; et tandis qu'il est parfaitement juste de juger notre pratique par nos principes, toutefois la vérité est la vérité pour tout cela, et nous pouvons demeurer certains que le diable hait la vérité de l'Assemblée. Une simple poignée de pauvres gens, rassemblés au nom de Jésus pour rompre le pain, sont une épine au côté du diable. Il est vrai qu'une telle assemblée excite la colère des hommes, d'autant plus qu'elle jette leur office et leur autorité par-dessus bord, ce qu'ils ne peuvent supporter. Cependant nous croyons que la racine de toute l'affaire se trouve dans la haine de Satan contre le témoignage spécial rendu par l'Assemblée à la pleine suffisance du Nom de Jésus pour répondre à tous les besoins possibles de l'Assemblée de Dieu.

C'est là vraiment un noble témoignage, et nous désirons ardemment de le voir plus fidèlement mis en vue. Nous pouvons compter sur une violente opposition. Il en sera de nous comme il en fut des captifs de retour au temps d'Esdras et de Néhémie. Nous pouvons nous attendre à rencontrer plusieurs Rehums et plusieurs Sanballats. Néhémie aurait pu aller bâtir quelque part, dans le monde entier, une muraille quelconque, autre que celle de Jérusalem, et Sanballat ne l'aurait jamais molesté. Mais rebâtir les murailles de Jérusalem était une offense impardonnable. Et pourquoi ? Précisément parce que Jérusalem était le centre terrestre de Dieu, autour duquel Il veut encore rassembler les tribus rétablies d'Israël. C'était là le secret de l'opposition de l'ennemi. Et remarquez son mépris affecté : «Si un renard y montait, il ferait crouler leur muraille de pierres». Et pourtant Sanballat et ses alliés ne furent pas capables de la renverser. Ils pouvaient faire cesser l'ouvrage à cause du manque de foi et d'énergie des Juifs ; mais ils ne pouvaient pas renverser la muraille, quand Dieu l'aurait relevée. Combien cela ressemble au temps actuel ! Assurément il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Aujourd'hui aussi il y a un mépris affecté, mais une alarme réelle. Si ceux qui s'assemblent au Nom de Jésus étaient seulement plus fidèles de cœur à leur centre béni, quel témoignage serait le leur ! Quelle puissance ! Quelle victoire ! Avec quelle force il parlerait à tous ceux d'alentour ! «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là». Il n'est rien de pareil sous le soleil, tant faible et misérable que cela soit. Le Seigneur soit loué de susciter un tel témoignage pour Lui-même dans ces derniers jours. Puisse-t-il en augmenter grandement l'efficacité par la puissance du Saint Esprit !

3.3 Puissance de rassemblement (Saint Esprit) — le ministère, l'action dans l'Assemblée

Venons-en maintenant à notre troisième point, savoir : quelle est la puissance par laquelle l'Assemblée est réunie ? Ici encore l'homme et son action sont mis de côté. Ce n'est pas la volonté qui fait un choix ; ni la raison de l'homme qui découvre ; ni le jugement de l'homme qui prescrit ; ni la conscience de l'homme qui exige : c'est le Saint Esprit rassemblant les âmes autour de Jésus. Comme Jésus est le seul centre, de même le Saint Esprit est le seul pouvoir qui rassemble. L'un est aussi indépendant de l'homme que l'autre. C'est là «où deux ou trois sont assemblés». Il n'est pas dit : là «où deux ou trois se rencontrent». Des personnes peuvent se rencontrer autour d'un centre, sur un terrain, par une influence quelconque, et simplement former un club, une société, une association, une communauté. Mais le Saint Esprit assemble des âmes vers Jésus, sur le terrain du salut ; et partout où cela a lieu, c'est l'Assemblée de Dieu. Elle peut ne pas embrasser tous les saints de Dieu dans la localité, mais elle est réellement sur le terrain de l'Assemblée de Dieu, et rien autre ne l'est. Elle peut ne consister qu'en «deux ou trois», et il peut y avoir des centaines de chrétiens dans les divers systèmes religieux qui l'entourent ; toutefois les «deux ou trois» seraient sur le terrain de l'Assemblée de Dieu.

C'est une vérité bien simple. Une âme, conduite par le Saint Esprit, assemblera uniquement au Nom de Jésus ; si nous assemblons autour de quoi que ce soit d'autre, fût-ce autour d'un point de la vérité, ou de quelque ordonnance, nous ne sommes pas, dans cette affaire, conduits par le Saint Esprit. Ce n'est pas une question de vie ou de salut. Des milliers sont sauvés par Christ, sans pourtant le reconnaître comme leur Centre. Ils sont assemblés autour de quelque forme de gouvernement d'église, autour de quelque doctrine favorite, de quelque ordonnance spéciale, de quelque homme doué. Le Saint Esprit n'assemblera jamais ainsi autour de quelqu'un ou de quelque chose. Il assemble seulement autour d'un Christ ressuscité. Cela est vrai de toute l'Église de Dieu sur la terre ; et chaque assemblée locale, en quelque lieu qu'elle soit réunie, devrait être l'expression de l'Église entière.

Or la puissance de l'Assemblée dépendra beaucoup de la mesure en laquelle chaque membre du corps se réunit là en intégrité de cœur autour du Nom de Jésus. Si je me joins à un parti arborant des opinions particulières — si je suis attiré par les personnes ou par l'enseignement — en un mot, si ce n'est pas la puissance du Saint Esprit qui me conduit au vrai centre de l'Assemblée de Dieu, je ne serai qu'un obstacle, un fardeau, une cause de faiblesse.

Tout cela est profondément pratique, et devrait exercer nos cœurs et produire en nous le jugement de nous-mêmes quant à ce qui nous a attirés à l'Assemblée, et quant à notre marche au milieu d'elle. Nous sommes pleinement persuadés que le ton et le témoignage de l'Assemblée ont été grandement affaiblis par la présence de personnes qui ne comprenaient pas leur position.

Quelques-uns s'y présentent, parce qu'ils y trouvent un enseignement et une bénédiction qu'ils ne peuvent trouver nulle part ailleurs. Quelques-uns y viennent, parce qu'ils aiment la simplicité du culte. D'autres viennent parce qu'ils recherchent l'amour. Rien de tout cela n'est à la hauteur de notre Centre de réunion. Nous devons être dans l'Assemblée simplement parce que le Nom de Jésus est le seul étendard élevé là et que le Saint Esprit nous a «rassemblés» alentour.

Sans doute, le ministère est très précieux, et nous devons l'avoir, en plus ou moins de puissance, là où tout est bien ordonné. De même quant à la simplicité du culte, nous sommes sûrs d'être simples et vrais, quand la présence divine est réalisée, la souveraineté du Saint Esprit pleinement reconnue et qu'on y est soumis. Quant à l'amour, si c'est là ce que nous allons chercher, nous serons certainement désappointés ; mais si nous sommes rendus capables de le cultiver et de le manifester, nous pouvons être sûrs d'en rencontrer une beaucoup plus grande mesure que ce que nous attendons ou méritons. En général, on trouvera que ceux qui se plaignent constamment du manque d'amour chez les autres, en manquent complètement eux-mêmes ; et d'un autre côté, ceux qui marchent réellement dans l'amour, vous diront qu'on leur en témoigne mille fois plus qu'ils ne méritent. Souvenons-nous que le meilleur moyen de tirer de l'eau d'une pompe à sec, c'est d'y mettre un peu d'eau. Vous travaillerez à la brimbale jusqu'à être fatigué, puis vous vous en irez dépité, impatient, vous plaignant de cette horrible pompe ; alors que si vous y versiez un peu d'eau, vous obtiendriez en retour un jet capable de satisfaire tous vos désirs.

Nous ne pouvons nous faire qu'une bien faible idée de ce que serait l'Assemblée, si chacun se laissait directement conduire par le Saint Esprit, et si c'était uniquement autour de Jésus que chacun était rassemblé. Nous n'aurions pas alors à nous plaindre de réunions lourdes, sans profit, fatigantes. Nous ne verrions pas l'intrusion profane et l'action agitée de la nature humaine se permettre de faire une prière — de parler pour l'amour de parler — de prendre son livre de cantiques pour remplir un vide. Chacun connaîtrait sa place en la présence immédiate du Seigneur — chaque vase doué serait rempli, approprié, et employé par la main du Maître — chaque regard serait dirigé vers Jésus — chaque cœur occupé de Lui. Un chapitre lu serait écouté comme la voix même de Dieu. Si une parole était dite, elle parlerait puissamment au cœur. Si une prière était offerte, elle amènerait l'âme en la présence même de Dieu. Si un hymne était chanté, il élèverait l'esprit jusqu'à Dieu, il résonnerait comme les cordes de la harpe céleste. Nous n'aurions pas de sermons préparés — pas d'enseignement ou de prédication dans les prières, comme si nous voulions expliquer des doctrines à Dieu, ou lui dire une quantité de choses de nous-mêmes — pas de prières à l'adresse de nos voisins, ou demandant pour eux toutes sortes de grâces dont nous sommes lamentablement dépourvus — pas de chant pour l'amour de la musique, ou troublant notre tranquillité d'esprit si l'harmonie nous préoccupe. Toutes ces misères seraient évitées. Nous nous sentirions dans le sanctuaire même de Dieu, et nous jouirions des avant-goûts de ce temps où nous adorerons dans les parvis célestes, et où nous n'en sortirons plus.

On nous demandera : «Où voulez-vous trouver tout cela ici-bas ?» Ah ! voilà la question. C'est une chose de présenter un bel idéal sur le papier ; c'est une autre chose de le réaliser au milieu de l'erreur, de la chute et de l'infirmité. Par la grâce, quelques-uns de nous ont goûté, parfois, un peu de cette bénédiction. Nous avons occasionnellement joui de moments du ciel sur la terre. Oh ! puissions-nous en avoir davantage ! Puisse le Seigneur, dans sa grande miséricorde, élever le ton de l'Assemblée en tous lieux ! Puisse-t-il nous rendre beaucoup plus capables de goûter une communion intime et un culte spirituel ! Qu'il nous donne aussi de marcher dans la vie privée de jour en jour — en nous jugeant nous et nos voies, en sa sainte présence, de telle sorte que, tout au moins, nous ne devenions pas une masse de plomb pour l'Assemblée.

Et puis, quand même nous ne sommes peut-être pas capables de parvenir, en expérience, à la vraie notion de l'Assemblée, toutefois ne nous contentons jamais de quelque chose de moins.

Visons franchement au degré le plus haut, et demandons ardemment d'y être élevés. Quant au terrain de l'Assemblée, nous le maintiendrons avec une fermeté jalouse, et ne consentirons, jamais un seul instant, à en occuper un autre. Quant au ton et au caractère de l'Assemblée, ils peuvent varier et varieront immensément, et dépendront de la foi et de la spiritualité de ceux qui sont rassemblés. Là où on a le sentiment que ce ton est bas — quand on sent que les réunions sont sans profit — quand on dit et fait, fréquemment, des choses que les frères spirituels sentent être hors de place, que tous ceux qui le sentent s'attendent à Dieu — s'attendent continuellement — s'attendent en confiance, et assurément Il exaucera et répondra. De cette manière, les épreuves et les exercices mêmes, particuliers à l'Assemblée de Dieu, auront l'heureux effet de nous pousser d'autant plus vers Lui : et ainsi, de celui qui dévorait procèdera la viande, et du fort procèdera la douceur. Nous pouvons compter avoir des épreuves et des difficultés dans l'Assemblée, précisément parce qu'elle est la vraie et seule chose divine sur cette terre. Le diable déploiera tous ses efforts pour nous éloigner de ce terrain saint et vrai. Il éprouvera la patience, il éprouvera le tempérament, il blessera les sentiments, fera du tort de mille manières — il fera tout, en un mot, pour nous faire oublier l'Assemblée.

Il est bon de nous le rappeler. Ce n'est que par la foi que nous pouvons tenir sur le terrain divin. C'est là ce qui signale l'Assemblée de Dieu et la distingue de tout système humain. Vous ne pouvez y marcher que par la foi. Et de plus, si vous sentez le besoin d'être quelque chose ici-bas, si vous cherchez une place, si vous désirez vous élever, vous ne devez pas penser à l'Assemblée. Vous y trouveriez bientôt votre niveau, en quelque mesure. Une grandeur charnelle ou mondaine quelconque ne sera jamais prise en considération dans l'Assemblée de Dieu. La présence divine flétrit tout ce qui est de cette nature, et nivelle toute prétention humaine. Enfin vous ne pouvez continuer à marcher dans l'Assemblée si vous vivez dans un péché secret. La présence divine ne vous convient pas. N'avons-nous pas souvent éprouvé à l'assemblée un sentiment de malaise, causé par la réminiscence de bien des choses qui nous avaient échappé pendant la semaine ? De mauvaises pensées — des paroles folles — des voies peu ou point spirituelles — toutes ces choses se pressent sur notre esprit, et exercent la conscience dans l'Assemblée ! D'où vient cela ? De ce que l'atmosphère de l'Assemblée est plus tonique que celle que nous avons respirée durant la semaine. Nous n'avons pas été en la présence de Dieu dans notre vie privée. Nous ne nous sommes pas jugés ; aussi quand nous prenons notre place dans une assemblée spirituelle, nos cœurs sont découverts — nos voies sont exposées à la lumière ; et cet exercice qui aurait dû se passer en particulier — l'exercice nécessaire du jugement de soi-même, doit se passer à la table du Seigneur. C'est là un pauvre, misérable travail pour nous, mais il prouve la puissance de la présence de Dieu dans l'Assemblée. Il faut que l'état des choses soit bien misérablement bas dans l'Assemblée, quand les cœurs ne sont pas ainsi découverts et mis à nu. C'est une admirable évidence de puissance spirituelle dans l'Assemblée, quand des personnes sans principes, insouciantes, charnelles, mondaines, ambitieuses, aimant l'argent, en sont repoussées par l'intensité même de l'atmosphère divine. L'Assemblée de Dieu n'est pas une place pour de telles personnes. Elles respirent plus librement au-dehors.

Impossible de ne pas juger que plusieurs ont quitté le terrain de l'Assemblée, parce que leurs voies, leur marche ne s'accordaient pas avec la pureté du lieu. Sans doute il est facile, dans tous les cas semblables, de trouver une excuse dans la conduite de ceux qu'on laisse. Mais si les racines des choses étaient dans chaque cas mises à découvert, nous trouverions que plusieurs abandonnent l'Assemblée à cause de leur impuissance ou de leur répugnance à en supporter la lumière scrutatrice. «Tes témoignages sont très sûrs. La sainteté sied à ta maison, ô Éternel ! pour de longs jours» (Ps. 93:5). Il faut que le mal soit jugé, car Dieu ne peut le sanctionner. Si une assemblée le tolère, elle n'est pas du tout l'Assemblée de Dieu, bien que composée de chrétiens, comme nous disons. Prétendre être une assemblée de Dieu, et ne pas juger de fausses doctrines et des voies mauvaises, impliquerait le blasphème de dire que Dieu et la méchanceté peuvent habiter ensemble. L'Assemblée de Dieu doit se garder pure parce qu'elle est son

habitation. Les hommes peuvent sanctionner le mal et appeler cela du libéralisme et de la largeur de cœur ; mais la maison de Dieu doit se conserver pure. Que cette grande vérité pratique pénètre au fond de nos cœurs, et produise son influence sanctifiante sur notre course et notre caractère.

3.4 L'autorité par laquelle l'Assemblée se rassemble — Utilité de rassembler — Rapports entre assemblée et évangélisation — un clergé ?

Peu de mots suffiront pour montrer, en dernier lieu, quelle est l'« autorité » par laquelle l'Assemblée de Dieu s'assemble. C'est la parole de Dieu uniquement. La charte de l'Assemblée est la Parole éternelle du Dieu vivant et vrai. Ce ne sont pas les traditions, les doctrines, ni les commandements des hommes. Un passage de l'Écriture, auquel nous avons plus d'une fois fait allusion dans le cours de cet écrit, contient à la fois : l'étendard autour duquel l'Assemblée est réunie, la puissance par laquelle elle est réunie, et l'autorité par laquelle elle est réunie : — «Le Nom de Jésus» — «Le Saint Esprit» — «La parole de Dieu».

Or, ces trois éléments sont les mêmes par tout le monde. Que j'aie en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Canada, à Londres, à Paris, à Genève ou à Amsterdam, le centre, le pouvoir qui rassemble et l'autorité sont une seule et même chose, nous ne pouvons reconnaître d'autre centre que Christ ; d'autre énergie pour rassembler que le Saint Esprit ; d'autre autorité que la parole de Dieu ; d'autre caractéristique que la sainteté de la vie et la pureté de la doctrine.

Telle est l'Assemblée de Dieu, et nous n'en pouvons reconnaître aucune autre. Nous pouvons reconnaître, aimer et honorer les saints de Dieu comme tels, en quelque lieu que nous les trouvions ; mais nous regardons les systèmes humains comme déshonorants pour Christ, et hostiles aux vrais intérêts des saints de Dieu. Nous souhaitons avec ardeur de voir tous les chrétiens sur le vrai terrain de l'Assemblée. Nous croyons qu'elle est la place de bénédiction réelle et de témoignage efficace. Nous croyons qu'il y a un caractère de témoignage présenté par l'Assemblée, qui ne pourrait l'être si l'Assemblée était rompue, alors même que chaque membre serait un Whitefield pour la puissance d'évangéliser. Nous ne disons pas cela pour rabaisser l'oeuvre de l'évangélisation. Dieu nous en garde. Nous voudrions que tous fussent des Whitefields. Mais aussi nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que plusieurs affectent de mépriser l'Assemblée, sous le prétexte d'aller évangéliser ; et quand nous suivons leurs traces, et que nous examinons les résultats de leur oeuvre, nous trouvons qu'ils n'ont rien à donner aux âmes qui ont été converties par leur moyen. Ils semblent ne pas savoir que faire d'elles. Ils détachent de la carrière des pierres, mais ne les ajustent pas ensemble pour être un édifice. La conséquence en est que les âmes sont dispersées çà et là, quelques-unes poursuivent une course inconstante, d'autres vivent dans l'isolement, toutes au dépourvu quant au vrai terrain de l'Église.

Or, nous croyons que toutes ces personnes trouveraient leur place dans l'Assemblée de Dieu. Elles devraient être ajoutées à l'Assemblée pour avoir « communion à la fraction du pain et aux prières ». Elles devraient « s'assembler le premier jour de la semaine pour rompre le pain », en s'attendant au Seigneur Jésus Christ, pour qu'Il les édifie par la bouche de celui qu'Il voudra. C'est là le chemin simple — l'idée normale, divine, exigeant peut-être plus de foi pour la réaliser, à cause des nombreuses sectes en conflit de nos jours, mais néanmoins le chemin simple et vrai, sous le rapport du rassemblement.

Nous prévoyons bien que tout cela sera taxé de prosélytisme, de préjugé, et d'esprit de parti, par ceux qui semblent regarder comme le vrai bel idéal de libéralisme et de largeur de cœur chez le chrétien, d'être à même de dire : « Je n'appartiens à rien ». Position étrange, anormale, qui se résume à ceci : c'est quelqu'un professant le nihilisme (*), en vue d'échapper à toute responsabilité, et d'aller avec tous et avec tout. C'est un chemin aisé pour la nature et la nature aimable, mais nous verrons ce qu'il en adviendra au jour du Seigneur. Pour le présent, nous le regardons comme une positive infidélité envers Christ ; de laquelle veuille le Seigneur, dans sa bonté, délivrer tous les siens.

(*) position de ceux qui veulent n'être de rien.

Mais que personne ne s'imagine que nous voudrions par-là mettre en opposition l'évangéliste et l'Assemblée. Rien n'est plus loin de nos pensées. L'évangéliste devrait sortir du sein de l'Assemblée en pleine communion avec elle ; il devrait travailler, non seulement à rassembler des âmes autour de Christ ; mais aussi à les amener dans l'Assemblée, où des pasteurs, doués de Dieu, veilleraient sur elles, et où des docteurs, doués de Dieu, les enseigneraient. Nous n'avons pas la moindre envie de couper les ailes à l'évangéliste ; nous voudrions seulement guider ses mouvements. C'est avec peine que nous voyons une vraie énergie spirituelle, dépensée dans un service incertain ou incomplet. Sans doute, c'est un grand résultat que d'amener des âmes à Christ. L'union d'une âme à Christ est une oeuvre faite pour toujours. Mais est-ce que les agneaux et les brebis ne doivent pas être rassemblés et soignés ? Quelqu'un se contenterait-il d'acheter des brebis et puis de les laisser errer partout où il leur plairait ? Assurément non. Mais où devraient être rassemblées les brebis de Christ ? Est-ce dans les parcs établis par l'homme, ou dans l'Assemblée de Dieu ? Dans celle-ci, sans contredit, car l'Assemblée, quoique faible, quoique méprisée, quoique calomniée et maltraitée, est, nous pouvons en être sûrs, le seul lieu qui convienne à tous les agneaux et à toutes les brebis du troupeau du Christ.

Ici, cependant, il y aura responsabilité, soin, anxiété, travail, un besoin constant de vigilance et de prière, tout ce que la chair et le sang aimeraient à éviter, si possible. Il y a quelque chose de bien agréable et de bien attrayant dans l'idée de parcourir le monde comme évangéliste, d'avoir des milliers d'auditeurs suspendus à ses lèvres, et des centaines d'âmes comme sceaux de son ministère ; mais que faire ensuite de ces âmes ? De toute nécessité, il faut leur montrer que leur vraie place est dans l'Assemblée de Dieu, où, nonobstant la ruine et l'apostasie du corps professant, elles peuvent jouir de la communion spirituelle, du culte et du ministère. Cela impliquera beaucoup d'épreuves et d'exercices pénibles. Il en était ainsi au temps des apôtres. Ceux qui réellement prenaient soin du troupeau du Christ avaient à répandre des larmes, à faire monter des prières ferventes, à passer des nuits sans repos. Mais aussi, dans toutes ces choses, ils goûtaient la douceur de la communion avec le souverain Berger ; et quand Il apparaîtra, leurs larmes, leurs prières, leurs veilles seront rappelées et récompensées ; tandis que les faux bergers qui, sans compassion, ne prennent la houlette pastorale que pour s'en servir comme d'un instrument de cruauté contre le troupeau, et de gain honteux pour eux-mêmes, auront la face couverte d'une confusion éternelle.

Ici nous pourrions terminer, si nous n'avions pas à cœur de répondre à trois questions qui pourraient se présenter à l'esprit du lecteur. Et d'abord, on peut nous demander : « Où devons-nous trouver ce que vous appelez l'Assemblée de Dieu, depuis les jours des apôtres jusqu'au dix-neuvième siècle ? Et où devons-nous la trouver maintenant ? » Notre réponse est simplement ceci : « Alors et maintenant nous trouvons l'Assemblée de Dieu dans les pages du Nouveau Testament. Peu importerait pour nous que Néander, Mosheim, Milner, et nombre d'autres historiens ecclésiastiques, n'eussent pas réussi, dans leurs intéressantes recherches, à apercevoir une seule trace de la vraie notion de l'Assemblée de Dieu, depuis la fin de l'ère apostolique jusqu'à notre siècle actuel. Il est tout à fait possible qu'il y ait eu, ici et là, au milieu des ténèbres épaisses du Moyen Age, « deux ou trois » réellement « rassemblés au Nom de Jésus » ; ou du moins qui soupiraient après la vérité d'une telle chose. Mais, quoi qu'il en ait été, cette vérité n'en demeure pas moins entièrement intacte. Ce n'est pas sur les récits des historiens que nous bâtissons, mais sur la vérité infaillible de la parole de Dieu ; aussi, alors même qu'on pourrait prouver que, durant dix-huit cents ans, il n'y eut pas même « deux ou trois rassemblés au Nom de Jésus », cela n'affecterait pas le moins du monde la question, laquelle n'est pas : « Que dit l'histoire de l'Église ? » mais : « Que dit l'Écriture ? »

S'il y avait quelque force dans l'argument fondé sur l'histoire, elle s'appliquerait également à la précieuse institution de la Cène du Seigneur. Car que devint cette ordonnance pendant plus d'un millier d'années ? Elle fut dépouillée d'un de ses grands éléments, enveloppée dans une langue morte, ensevelie dans un tombeau de superstition, portant cette inscription : «Sacrifice non sanglant pour les péchés des vivants et des morts». Et même lorsque, au temps de la Réformation, il fut de nouveau permis à la Bible de parler à la conscience de l'homme, et de répandre sa vive lumière sur le sépulcre où gisait l'Eucharistie, que vit-on se produire ? Sous quelle forme la Cène du Seigneur nous apparaît-elle dans l'église luthérienne ? Sous la forme de la consubstantiation. Luther nia que le pain et le vin fussent changés au corps et au sang du Christ ; mais il soutint, et cela encore en opposition violente et inflexible aux théologiens suisses, qu'il y avait une présence mystérieuse du Christ avec le pain et le vin.

Eh bien, devrions-nous donc ne pas célébrer la Cène du Seigneur au milieu de nous, selon l'ordre consigné dans le Nouveau Testament ? Devrions-nous adhérer au sacrifice de la messe, ou à la consubstantiation, parce que la vraie notion de l'Eucharistie semble avoir été perdue par l'église professante pendant tant de siècles ? Certainement pas. Que devons-nous faire ? Prendre le Nouveau Testament et voir ce qu'il dit sur ce point — nous incliner avec soumission et respect devant son autorité — dresser la Table du Seigneur dans sa divine simplicité, et célébrer la Cène conformément à l'ordre laissé par notre Seigneur et Maître qui dit à ses disciples, et par conséquent à nous : «Faites ceci en mémoire de moi».

Mais on nous demandera encore : «N'est-ce pas plus qu'inutile de chercher à réaliser la vraie notion de l'Assemblée de Dieu, en voyant que l'église professante est dans une ruine si complète ?» Nous répondons en demandant : «Si l'Église est en ruine, est-ce une raison pour nous d'être désobéissants ? De ce que la dispensation a failli, s'ensuit-il que nous devons persister dans l'erreur ?» Assurément non. Nous reconnaissons la ruine, nous menons deuil sur elle, nous la confessons, nous en prenons notre part, ainsi qu'à ses tristes conséquences, nous cherchons à marcher sans bruit et humblement au milieu d'elle, en reconnaissant que nous sommes nous-mêmes très infidèles et indignes. Mais quoique nous ayons manqué, Christ n'a pas manqué. Il demeure fidèle ; Il ne peut se renier lui-même. Il a promis d'être avec les siens jusqu'à la fin du siècle. Matthieu 18:20 est une promesse tout aussi assurée aujourd'hui qu'il y a dix-huit cents ans. «Que Dieu soit vrai, et tout homme menteur». Nous repoussons absolument l'idée que des hommes se mettent à faire des églises, ou se croient en droit d'ordonner des ministres. Nous la regardons comme une pure prétention, entièrement dénuée d'autorité scripturaire. C'est l'oeuvre de Dieu d'assembler une Église et de susciter des ministres. Ce n'est pas notre affaire de nous former en église ou d'établir des hommes officiels. Sans doute, le Seigneur est très miséricordieux et plein de compassion. Il supporte notre faiblesse, et domine nos méprises, et si notre coeur est fidèle envers Lui, quoique dans l'ignorance, Il ne manquera pas de nous amener à une plus grande lumière.

Mais il ne faut pas nous servir de la grâce de Dieu comme d'un prétexte à des actes contraires à l'Écriture, pas plus que nous ne devons nous servir de la ruine de l'Église comme d'une excuse pour sanctionner l'erreur. Nous avons à confesser la ruine, à compter sur la grâce et à marcher dans une obéissance simple à la Parole du Seigneur. Tel est le chemin de la bénédiction en tous temps. Le résidu, au temps d'Esdras, ne prétendait pas à la puissance et à la splendeur des jours de Salomon, mais ils obéissaient à la Parole du Seigneur de Salomon, et ils furent abondamment bénis dans leur oeuvre. On ne disait pas : «Les choses sont en ruine, et par conséquent ce que nous avons de mieux à faire, c'est de rester à Babylone, et de ne mettre la main à rien». Non, ils confessaient simplement leur propre péché et celui de leur peuple, et ils comptaient sur Dieu. C'est précisément ce que nous avons à faire. Nous avons à reconnaître la déchéance, et à compter sur Dieu.

Enfin, si l'on nous demandait : «Où est cette Assemblée de Dieu maintenant ?» nous répondrions : «Là où deux ou trois sont assemblés au Nom de Jésus». C'est là l'Assemblée de Dieu. Et qu'on ait soin de remarquer, que pour atteindre les résultats divins, il faut être dans les conditions divines. Prétendre à ces résultats, sans être dans ces conditions, n'est qu'une vaine déception. Si nous ne sommes pas réellement assemblés au Nom de Jésus, nous n'avons aucun droit d'attendre qu'il sera au milieu de nous ; et s'il n'est pas au milieu de nous, notre assemblée sera une pauvre affaire. Mais c'est notre heureux privilège d'être assemblés de manière à jouir de sa présence bénie au milieu de nous : et en l'ayant, Lui, nous n'avons pas besoin d'établir un pauvre mortel pour présider sur nous. Christ est Seigneur sur sa propre maison ; qu'aucun mortel ne se permette d'usurper sa place. Quand l'Assemblée est réunie pour le culte, Dieu préside au milieu d'elle, et s'Il est pleinement reconnu, le courant de la communion, de l'adoration et de l'édification coulera sans agitation, sans entraves et sans déviation (*). Tout sera en douce harmonie. Mais si l'on permet à la chair d'agir, elle attristera et éteindra l'Esprit, et gâtera tout. Il faut que la chair soit jugée dans l'Assemblée de Dieu, tout comme elle doit être jugée dans notre marche individuelle de jour en jour. Nous devons rappeler aussi que les erreurs et les fautes de l'Assemblée ne sont pas plus des arguments valables contre la vérité de la Présence Divine là, que nos fautes et nos erreurs individuelles ne le sont contre la vérité scripturaire de l'habitation du Saint Esprit dans le croyant.

(*) Nous devons rappeler qu'il y a une importante différence entre ces occasions où l'assemblée est réunie pour le culte, et les services particuliers des frères. Dans ces derniers cas, l'évangéliste ou le docteur — le prédicateur ou celui qui enseigne sert dans sa capacité individuelle, étant responsable à son Seigneur. Peu importe que de tels services aient lieu dans les salles habituellement occupées par l'assemblée, ou ailleurs. Ceux qui font partie de l'assemblée peuvent être présents ou non, selon qu'ils se sentent disposés. Mais quand l'Assemblée, comme telle, se réunit pour le culte, s'il arrivait à un homme, quelque doué qu'il fût, de s'attribuer une autre place que celle de frère, ce serait éteindre l'Esprit.

«Êtes-vous donc le peuple de Dieu ?» dira quelqu'un. Eh bien ! la question n'est pas : Sommes-nous le peuple de Dieu ? Mais : sommes-nous sur le terrain de Dieu ? Si nous n'y sommes pas, plus tôt nous le quitterons sera le mieux. Qu'il y ait un terrain divin, malgré toute l'obscurité de la confusion, c'est ce qu'on aurait de la peine à nier. Dieu n'a pas laissé son peuple dans la nécessité de demeurer en liaison avec l'erreur et le mal. Et comment devons-nous savoir si nous sommes sur le terrain divin ou non ? Simplement par la Parole divine. Éprouvons droitement et sérieusement, en confrontation avec les Écritures, tout ce avec quoi nous nous trouvons liés, et abandonnons sur-le-champ tout ce qui ne peut soutenir cette épreuve. Oui, à l'instant. Si nous nous arrêtons à raisonner ou à peser les conséquences, nous manquerons pour sûr notre chemin. Arrêtez-vous, il le faut, pour vous assurer de la pensée du Seigneur ; mais jamais pour raisonner quand une fois vous êtes au clair sur son intention. Le Seigneur ne donne jamais la lumière pour faire deux pas à la fois. Il nous donne de la lumière et quand nous agissons en conséquence, Il nous en donne davantage. «Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante qui va croissant jusqu'à ce que le plein jour soit établi». Précieuse devise, encourageante pour l'âme ! La lumière luit de plus en plus. Il n'y a pas d'arrêt — pas d'immobilité — on ne s'arrête pas à ce qu'on a acquis. Cela va en «croissant» jusqu'à ce que nous soyons introduits dans la pleine lumière du jour parfait de la gloire.

Lecteur, êtes-vous sur ce divin terrain ? S'il en est ainsi, tenez-vous-y de toute votre âme. Êtes-vous dans ce sentier ? S'il en est ainsi, tendez en avant de toutes les forces de votre être moral. Ne vous contentez jamais de quoi que ce soit au-dessous de l'habitation de Christ en vous, et de la conscience de votre proximité de Lui. Que Satan ne vous dépouille pas de votre propre portion en vous induisant à rester dans ce qui n'est qu'un nom. Qu'il ne vous tente pas au point de vous faire prendre votre position ostensible pour votre condition réelle. Cultivez la communion intime — la prière secrète — le jugement continu de vous-même. Soyez surtout sur vos gardes contre toute forme d'orgueil spirituel. Cultivez l'humilité, la douceur, l'esprit brisé, la délicatesse de conscience dans votre

marque en particulier. Cherchez à combiner la grâce la plus douce envers les autres, avec le courage d'un lion là où il s'agit de la vérité. Alors vous serez en bénédiction dans l'Assemblée de Dieu, et un témoin efficace de la pleine suffisance du Nom de Jésus.

Une parole solennelle dans un temps fâcheux par Christian Briem

Bibliquest

Les sous-titres (de deuxième rang) ont été ajoutés par Bibliquest
Traduit de l'allemand

Table des matières abrégée

- 1 Avant-propos
- 2 Des principes, non des règles
- 3 Séparation du mal
- 4 Comment agir pratiquement
- 5 S'éloigner de ce qui est pervers
- 6 Comment le Saint Esprit opère — pas de démocratie
- 7 Pas d'indépendance
- 8 Arguments

Table des matières détaillée

- 1 Avant-propos
 - 1.1 Danger de superficialité
 - 1.2 Relations entre assemblées — Séparations — Début de fraction du pain
- 2 Des principes, non des règles
 - 2.1 Des principes, non pas des règles
 - 2.2 Quand un principe faux se cache derrière un système de rassemblement
- 3 Séparation du mal
 - 3.1 Hors du camp — Exode 33
 - 3.2 Le Bon Berger qui fait sortir les brebis
 - 3.3 Instruction par rapport à Babylone
 - 3.4 2 Timothée 2 et la grande maison
- 4 Comment agir pratiquement
 - 4.1 Lévitique 14
 - 4.2 Deutéronome 21
 - 4.3 Matthieu 18:15 et suiv.
- 5 S'éloigner de ce qui est pervers
 - 5.1 Par rapport à des individus — Romains 16:17-18
 - 5.2 Par rapport à des rassemblements
 - 5.3 Cas inverse : communion établie
- 6 Comment le Saint Esprit opère — pas de démocratie
 - 6.1 Surveillants et anciens
 - 6.2 Gouvernements ; ceux qui sont à la tête
 - 6.3 Conducteurs
 - 6.4 Cléricalisme ? Qui participe à l'administration ?
- 7 Pas d'indépendance
 - 7.1 Deutéronome 17:9-12
 - 7.2 Actes 15
 - 7.3 Acceptation des jugements d'assemblées
- 8 Arguments
 - 8.1 Ne pas ignorer les autres membres du corps
 - 8.2 Décisions fausses ?
 - 8.3 Obligation de rester dans une assemblée ?
 - 8.4 Privilèges et responsabilité

1 Avant-propos

1.1 Danger de superficialité

Nous vivons dans des jours sérieux, les derniers du temps de la grâce. La Parole de Dieu les appelle « des temps fâcheux » (2 Tim. 3:1). Satan a réussi, par notre infidélité, à causer beaucoup de mal, non seulement dans la chrétienté en général, mais aussi parmi nous, les croyants, en particulier. Parallèlement à une mondanité indéniable et une superficialité spirituelle s'est développé au milieu de nous un esprit de libéralisme et d'indifférence, à l'égard duquel le Seigneur nous avertit dans la lettre à Laodicée.

1.2 Relations entre assemblées — Séparations — Début de fraction du pain

Avec un tel arrière-plan, il n'est pas étonnant — même si nous devons le déplorer — que non seulement des individus, mais aussi des groupes entiers ou des assemblées entières aient adopté des conceptions fausses au sujet du rassemblement des croyants, de sorte qu'il est devenu nécessaire de se séparer d'eux. On a alors posé la question : trouvons-nous dans les Saintes Écritures des exemples d'assemblées se séparant d'une ou de plusieurs assemblées, c'est-à-dire ne la (les) reconnaissant plus comme étant en communion à la table du Seigneur avec elle ?

Nous répondons tout de suite : non, il n'existe pas de tel exemple (d'ailleurs les exemples pour la vie pratique d'assemblée en général sont eux aussi rares). Mais nous ne trouvons pas non plus d'exemples dans la Parole qu'une assemblée est « reçue » en communion. Ainsi nous ne devons pas supposer, par exemple, que les croyants d'Antioche n'ont commencé la fraction du pain, le plus grand privilège commun des chrétiens, que lorsque Barnabas vint vers eux (Actes 11). S'ils étaient chrétiens, ce privilège leur appartenait, et certainement ils l'ont exercé sans invitation particulière, de quelque côté qu'elle vienne. Il n'en avait pas été autrement pour les

chrétiens de Jérusalem (Actes 2:42 et suivants). Il n'existait que ce seul « terrain » de communion chrétien, et les premiers chrétiens l'occupaient. Tous les autres hommes étaient ou Juifs ou païens ; et ils n'avaient aucune part à ce privilège.

2 Des principes, non des règles

2.1 Des principes, non pas des règles

Aujourd'hui, la scène chrétienne est devenue beaucoup plus difficile ; aussi, pour nous conduire, Dieu, selon sa sagesse, ne nous a pas donné dans la Parole un ensemble de règles et d'exemples, mais des principes divins qui couvrent chaque situation. Nous aurions trop facilement agi selon un schéma pour résoudre les problèmes sans être exercés intérieurement. Ces principes se rattachent habituellement à des situations particulières qui ont existé. Les situations elles-mêmes peuvent être passées, mais les principes demeurent. Prenons un exemple, qui touche aussi notre sujet, pour illustrer ce point.

2.2 Quand un principe faux se cache derrière un système de rassemblement

Les croyants à Corinthe pensaient avoir la liberté d'aller au temple des idoles et de manger les sacrifices offerts aux idoles, parce qu'ils savaient que les idoles ne sont rien. Sur ce dernier point ils avaient raison, mais leur manière d'agir était tout de même fautive. Pourquoi ? Ils violaient — sans le savoir il est vrai — deux principes divins, que l'apôtre Paul leur expose :

- Derrière les choses visibles on trouve des puissances, des principes, des ordres, des systèmes invisibles, qu'ils soient bons ou mauvais.

- Par une participation extérieure à ces choses, on entre en communion intérieure avec ces systèmes, qu'on le sache et qu'on le veuille ou non.

Derrière les sacrifices aux idoles se trouvaient des démons, et si les Corinthiens allaient dans le temple et y mangeaient de tels sacrifices, ils étaient en communion avec les démons (1 Cor. 10). Il était et il est impossible, moralement impossible, de participer à la table du Seigneur et à la table des démons. Il est vrai que ce danger particulier ne peut guère se présenter pour nous aujourd'hui, mais les principes qui viennent d'être rappelés gardent leur valeur, et il s'agit d'en faire une application juste aux problèmes qui se posent actuellement. Quand bien même nous ne pouvons pas caractériser de « tables de démons » des rassemblements de croyants qui ne se trouvent pas sur un terrain scripturaire (cela serait absurde et fanatique), nous devons toutefois examiner sur quel fondement ils se réunissent, quel système se cache derrière. Si le système, l'ordre qui y règne est faux, parce qu'on admet, par exemple, une pratique d'admissions « large », je me fais un avec l'erreur qui se trouve là en y allant et en participant [à la table]. Qu'il soit possible, par une participation extérieure, même par une simple salutation, d'entrer en communion avec un mal que l'on ne commet pas soi-même, nous est aussi montré par 2 Jean verset 11. Qu'on l'admette ou non, qu'on l'ait voulu ou non, cela est secondaire : c'est ainsi que Dieu le voit.

3 Séparation du mal

Le chemin et la ressource de Dieu dans les jours de ruine est la séparation de ce qui n'est pas selon ses pensées. Si, malgré l'existence du mal, nous ne voulons pas perdre la présence du Seigneur, la séparation du mal est le seul chemin. Nous trouvons ce principe dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament — un principe qui conduit à l'unité quand on le suit.

3.1 Hors du camp — Exode 33

Lorsque le peuple d'Israël s'était corrompu et était tombé dans l'idolâtrie, Moïse prit la tente d'assignation et la tendit pour lui « hors du camp, loin du camp ». « Et il arriva que tous ceux qui cherchaient l'Éternel sortirent vers la tente d'assignation qui était hors du camp » (Exode 33:7). Ainsi Moïse, le serviteur de Dieu, conduisait les fidèles au dehors du camp. Dans ce temps là, mauvais, le chemin de la vérité, pour tous ceux qui cherchaient l'Éternel, était hors du camp. C'est là, et non pas dans le camp, que Dieu pouvait parler face à face avec Moïse, comme un homme parle avec son ami (verset 11).

3.2 Le Bon Berger qui fait sortir les brebis

Et que faisait le « bon berger » avec ses brebis, lorsque la « bergerie » d'Israël était envahie de toute sorte de mal ? A-t-il entrepris de la réformer ? C'est bien ce que les hommes ont toujours essayé de faire : réformer, améliorer ce qui est tombé en ruine. Non, le Seigneur Jésus devint pour elles la « porte » pour sortir de la « bergerie », du système juif corrompu. Il appelle ses propres brebis par leur nom et « les mène dehors » (Jean 10:3). C'est ce qu'il fait aussi aujourd'hui avec les siens : Il les mène loin de ce qui n'est pas ou n'est plus selon Lui. Il est lui-même l'autorité pour cela, la « porte ».

3.3 Instruction par rapport à Babylone

Si nous faisons maintenant un grand saut dans le Nouveau Testament et allons directement à son dernier livre, l'Apocalypse, il est dit là au résidu croyant des derniers jours à l'égard de « Babylone », la « grande prostituée » et la « demeure des démons » : « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez pas à ses péchés... » (chapitre 18, verset 4). C'est le même principe, dans des circonstances complètement différentes. En l'appliquant aujourd'hui, nous ne transformons pas en « Babylone » ceux dont nous nous séparons. Il est absurde de soutenir cela. Le principe de la séparation du mal demeure immuable, qu'il s'agisse de la « bergerie » ou de « Babylone » ou des faux systèmes actuels dans la chrétienté.

3.4 2 Timothée 2 et la grande maison

Si nous passons aux épîtres du Nouveau Testament nous rencontrons le même principe. Le côté de l'homme du sceau dans 2 Timothée 2 est : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur » (verset 19). L'« iniquité » [ou injustice] est tout ce qui est en contradiction avec Dieu et avec sa volonté révélée. Si l'iniquité ne peut pas être éloignée, celui qui veut être fidèle doit s'en séparer.

Pour illustrer cela, l'apôtre Paul prend l'image d'une grande maison, dans laquelle il y a différents vases, qui sont distingués les uns des autres de deux manières : selon le matériau et selon l'usage. L'appel consiste maintenant à se séparer des « vases à déshonneur », en s'en éloignant — non pas seulement de leur doctrine, mais des vases, des personnes elles-mêmes. Le fait que, en agissant ainsi, on devient soi-même un « vase à honneur » (verset 21), témoigne clairement que n'avons pas à voir dans les « vases à déshonneur » seulement les simples professants, mais également tous les croyants qui sont souillés par le mal de quelque nature qu'il soit, ou qui sont associés avec quelque chose qui déshonore le nom du Seigneur. Les croyants peuvent donc aussi être des « vases à déshonneur », et cela lorsqu'ils sont en relation avec l'injustice. Et c'est la responsabilité personnelle de chacun individuellement de s'en séparer. L'expression « Si quelqu'un » met d'ailleurs clairement en évidence que tous les chrétiens sont concernés, pas seulement des serviteurs particuliers du Seigneur (comme on le prétend souvent). Chacun est tenu d'agir ainsi.

L'injonction ici se rattache certes à ce que l'apôtre Paul écrivait à Timothée, afin qu'il sache « comment il faut se conduire dans la maison de Dieu » (1 Timothée 3:15) — dans un temps (et c'est le point de vue de la seconde épître à Timothée), où l'expression extérieure de l'Assemblée est bien éloignée des pensées de Dieu.

Le complément encourageant donné par le verset 22 met en lumière que, malgré la forme d'expression personnelle (« quelqu'un », « mais toi »), il s'agit aussi d'une affaire collective : « avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Si Timothée se purifiait des vases de déshonneur et poursuivait la justice, la foi, l'amour, la paix, il en trouverait d'autres qui ont fait et font la même chose. S'écarter de l'injustice — qu'il s'agisse d'individus ou d'assemblées entières — ne conduit pas à l'isolement, mais est une obligation pour ceux qui veulent maintenir l'ordre dans la maison de Dieu et invoquer le Seigneur d'un cœur pur. Cela peut de fait signifier que l'on doit refuser la communion à une voire à plusieurs assemblées.

2 Timothée 2 présente un principe général qui inclut toute forme d'injustice. L'injustice peut revêtir diverses formes et prendre des dimensions différentes, et il est donc tout à fait logique qu'il en aille de même du retrait vis-à-vis de l'iniquité que la Parole impose.

4 Comment agir pratiquement

Si maintenant un groupe de frères et sœurs ou une assemblée locale se place par la doctrine et la pratique sur un terrain qui n'est plus en accord avec l'Écriture, que faut-il faire ? Comme il a déjà été mentionné dans l'introduction, le Nouveau Testament ne donne pas beaucoup d'exemples pour la vie collective des assemblées. Mais en considérant des passages comme Romains 15:4 ; 1 Corinthiens 10:6-11 et 2 Timothée 3:16 (« Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner... ») nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que l'Ancien Testament nous propose aussi des exemples et des conseils pour notre sujet. Nous voulons maintenant examiner quelques-uns de ces conseils dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

4.1 Lévitique 14

Une indication quant à la distance à prendre par rapport à un rassemblement local peut être discernée en Lévitique 14, quand il est parlé d'une maison qui est tout entière atteinte d'une plaie de lèpre. Elle devait être démolie (verset 45). Mais ce que je voudrais souligner ici, c'est la prudence, la circonspection et le soin avec lesquels l'affaire était d'abord examinée par le sacrificateur. Nous avons à apprendre de cela qu'un pas selon 2 Timothée 2 ne peut en aucun cas être fait d'une manière légère et précipitée ; il ne doit être franchi que quand tous les moyens et tous les efforts, pour ôter l'iniquité, sont restés sans résultat.

4.2 Deutéronome 21

Nous retirons une directive supplémentaire du chapitre 21 de Deutéronome : en règle générale c'est aux assemblées avoisinantes que revient le devoir de s'occuper des problèmes d'une assemblée. Il est vrai que nous ne trouvons pas dans le Nouveau Testament l'expression « assemblée avoisinante » de sorte que je n'insisterais pas trop sur cette pensée. Si les assemblées avoisinantes sont trop faibles ou ne sont pas disposées à répondre à leur devoir, des assemblées plus éloignées devront alors s'en charger. Le corps de Christ ou la maison de Dieu ne se limite pas à la circonscription d'une ville ou à la frontière d'un pays.

4.3 Matthieu 18:15 et suiv.

En outre, il me semble que Matthieu 18 à partir du verset 15 nous offre une aide précieuse. Évidemment il s'agit là du péché d'un frère contre un autre frère ; mais les principes donnés du Seigneur peuvent certainement aussi être appliqués plus largement. L'effort devait d'abord porter à régler la chose dans un cercle restreint, à « gagner » le ou les autres. Quand cela n'aboutissait pas, deux ou trois témoins devaient « établir » le fait. Ici le Seigneur ne parle déjà plus seulement de « gagner » : l'affaire prenait un caractère plus solennel. Mais si l'on ne les écoutait pas non plus, alors il fallait le dire à l'assemblée : c'est-à-dire le mal devenait maintenant public, il était mis sur la conscience de l'assemblée. Nous avons là une procédure qui est digne de toute notre attention. Mais si on ne voulait pas non plus écouter l'assemblée, la rupture était inéluctable.

5 S'éloigner de ce qui est pervers

5.1 Par rapport à des individus — Romains 16:17-18

Nous trouvons en Romains 16 un exemple relatif à l'application pratique du principe de 2 Timothée 2. La question qui est traitée ici peut être formulée ainsi : Que faire si ce que l'apôtre Paul avait annoncé d'avance aux anciens à Milet se confirmait, et que d'entre les croyants ou d'entre les surveillants mêmes se levaient des hommes qui annoncent des doctrines perverses « pour attirer les disciples après eux » (Actes 20:30) ? La directive de l'apôtre Paul en Romains 16 nous donne la réponse : « Or je vous exhorte, frères, à avoir l'œil sur ceux qui causent les divisions et les occasions de chute par des choses qui ne sont pas selon la doctrine que vous avez apprise ; et éloignez-vous d'eux. Car ces sortes de gens ne servent pas notre seigneur Christ, mais leur propre ventre ; et par de douces paroles et un beau langage, ils séduisent les cœurs des simples » (verset 17 et 18).

Le nom du Seigneur peut souvent être sur les lèvres de ces hommes, mais il manque la véritable soumission au Seigneur et à Sa Parole. Leurs paroles peuvent être très belles, mais elles doivent être mesurées par rapport à la doctrine des apôtres. Si ce que ces docteurs apportent est contraire à la doctrine que nous avons apprise, il en résultera inévitablement des divisions et des occasions de chute ; car il se trouvera des personnes pour partager leurs conceptions et se joindre à eux. Les divisions qui en résulteront alors révèlent très distinctement que leurs auteurs et leurs acolytes, malgré tout le zèle qu'ils peuvent montrer, servent en réalité leurs propres intérêts (« leur propre ventre ») et non pas ceux du Seigneur. Les enfants de Dieu devaient s'éloigner de tels hommes, même si les séducteurs et leurs adeptes avaient leur place parmi les croyants, comme c'était manifestement le cas à Rome. Le sectarisme est de l'injustice et les sectes sont les œuvres de la chair (Galates 5:20). Nous devons nous éloigner d'eux et de leurs protagonistes.

5.2 Par rapport à des rassemblements

Selon 2 Timothée 2:19 à 22 ce principe subsiste aussi lorsque toute une assemblée est entraînée sur un faux terrain. Alors d'autres assemblées, de préférence les assemblées environnantes — comme nous l'avons déjà vu — devront se charger de l'affaire.

En règle générale, ce seront des frères qui ont du discernement et qui jouissent de la confiance des frères et sœurs locaux qui s'occuperont d'une autre assemblée. Si tous les efforts pour redresser les frères et sœurs d'une localité échouent, et si le fondement pour continuer la marche ensemble fait complètement défaut, alors il ne reste rien d'autre à ces assemblées qu'à en prendre note, et finalement à s'éloigner d'eux, même si ce pas est très douloureux.

Cela ne signifie évidemment pas une exclusion de cette assemblée. Par la présence du Seigneur au milieu d'elles, des assemblées locales ont bien l'autorité de lier et de délier dans le cas de personnes individuelles (Matthieu 18:18 à 20) qui font partie de leur rassemblement local, et il est tout à fait clair qu'en Matthieu 18 le Seigneur parle de l'assemblée dans une localité particulière. Cependant, des assemblées locales ne peuvent admettre ni exclure une autre assemblée. Elles n'ont aucune autorité pour cela.

Si maintenant, à la suite de tristes développements, les frères et sœurs d'une assemblée locale se détournent de ce qu'ils avaient eux-mêmes une fois confessé, ils ne sont alors pas « mis hors de communion » par qui que ce soit, mais ils se sont eux-mêmes mis hors de communion. Ils ont de fait abandonné eux-mêmes le terrain commun qu'ils avaient jusque-là reconnu et accepté. Alors ce ne sont pas ceux qui tiennent ferme les principes des Saintes Écritures qui provoquent une séparation, mais ceux qui les abandonnent.

5.3 Cas inverse : communion établie

Pour rendre cela encore un peu plus compréhensible, il est peut-être utile de s'occuper du cas inverse, du cas positif, qui heureusement s'est déjà produit souvent. Supposons que, par le travail de quelques missionnaires dans un pays lointain, un certain nombre de personnes viennent à la foi au Seigneur Jésus. À un moment donné elles auront le désir de rompre le pain. Si les conditions requises sont remplies, qui pourrait leur refuser la communion à la table du Seigneur ? Mais comment procéder, d'un point de vue purement pratique, pour éviter la formation d'un groupe indépendant ?

Eh bien, quelques frères dignes de confiance viendront de près ou de loin et, comme représentants des assemblées de leur localité ou de leur pays, exprimeront la communion avec ces frères et sœurs ! Dans un tel cas, ces frères ne « dressent » pas « la table du Seigneur » en cet endroit. Cela le Seigneur lui-même le fait. Il ne s'agit pas non plus de l'« admission » de ce groupe de croyants. Ni des frères, ni des assemblées locales ne peuvent admettre d'autres assemblées. Mais des assemblées locales peuvent discerner et reconnaître un ou plusieurs groupes de croyants comme étant sur le même terrain scripturaire. Cela peut aussi se produire, comme remarqué plus haut, par le moyen de quelques frères, non toutefois sans les assemblées locales, comme nous l'avons vu. Les chapitres 8 et 11 des Actes présentent de beaux exemples d'une telle manière de procéder.

6 Comment le Saint Esprit opère — pas de démocratie

Pour contrecarrer la tendance qui se répand aujourd'hui de faire de plus en plus de l'assemblée un instrument démocratique, parlementaire, j'indiquerai encore un certain nombre de passages qui montrent comment Dieu veut voir sa volonté réalisée dans son Assemblée. Sous la direction et la puissance de l'Esprit Saint, cette volonté doit être mise en avant pour la protection du troupeau par des hommes qu'il a qualifiés à cet effet. Cela n'a rien à faire avec le fait de dominer, comme nous le montre 1 Pierre 5, verset 3. Il s'agit du maintien des droits de Dieu face au mal. On pourrait bien aussi employer pour cela le terme « administration ».

Les passages qui suivent montrent clairement deux points : premièrement qu'il existe une telle administration ou une fonction de direction ; et deuxièmement qu'elle n'est pas confiée à tous les croyants.

6.1 Surveillants et anciens

Dieu a donné des « surveillants » à son troupeau, afin qu'ils veillent aux dangers intérieurs et extérieurs et qu'ils paissent son assemblée (Actes 20:28-30). Prendre soin de l'assemblée de Dieu, telle est la tâche bénie mais pas facile de surveillant (1 Timothée 3:5).

Pierre parle des « anciens » dans un sens général et entend par là simplement des frères plus âgés, des hommes mûrs, en contraste avec les plus jeunes (1 Pierre 5:1-5). Ils sont appelés à paître et à surveiller le troupeau de Dieu. Les plus jeunes, en revanche, doivent être soumis aux plus âgés.

6.2 Gouvernements ; ceux qui sont à la tête

Parmi plusieurs autres dons, Dieu a donné aussi des « gouvernements » (ou le fait de conduire, des directions, des administrations) (1 Corinthiens 12:28).

Dans la description des différents dons de grâce en Romains 12, on trouve aussi celui dont il est dit qu'il « est à la tête », et il lui est enjoint de conduire soigneusement (verset 8).

En 1 Thessaloniens 5, verset 12, il est aussi fait mention de ceux qui sont à la tête des saints dans le Seigneur et qui les avertissent. Ils doivent être connus et estimés très-haut en amour. Et en 1 Timothée 5, il est également parlé d'anciens qui président dûment (verset 17) — l'assemblée naturellement. Bien conduire sa propre maison est, à cet égard, une des conditions fondamentales pour celui qui aspire à exercer le service d'ancien (1 Timothée 3:4-5). Ce sont là deux domaines d'activité, mais avec la même manière de procéder.

6.3 Conducteurs

Depuis le début, on a trouvé dans l'assemblée ceux qui « tenaient la première place parmi les frères » (Actes 15:22), ceux « qui étaient considérés comme étant des colonnes » (Galates 2:9). En Hébreux 13, il est donné comme signe distinctif des conducteurs qu'ils « ont annoncé la parole de Dieu » (verset 7) ; et un peu plus loin suit alors l'exhortation : « Obéissez à vos conducteurs et soyez soumis ; car ils veillent pour vos âmes, comme ayant à rendre compte » (verset 17).

6.4 Cléricalisme ? Qui participe à l'administration ?

Attirer l'attention sur les relations entre ces passages ne signifie pas donner raison au cléricalisme sous quelque forme que ce soit. Ce dernier est de fait tout aussi condamnable que la rébellion contre l'autorité donnée de Dieu. Nous ne devrions pas non plus donner place à la pensée que les « anciens » agiraient dans une complète indépendance des frères ou de l'assemblée, ou même contre ces derniers. Ils agissent pour eux, comme les représentant.

Il en est également ainsi dans des passages comme Romains 16:17 ; 1 Thessaloniens 5:14 et 2 Thessaloniens 3:6-15 où chaque fois, les « frères » sont exhortés à faire quelque chose de précis. Naturellement, il faut entendre par « frères » toute l'assemblée de l'endroit en question : tout l'ensemble des frères doit agir ainsi. Mais cela ne veut certainement pas dire que chacun, individuellement, se trouve aussi dans la disposition spirituelle pour exercer directement lui-même le service nécessaire dans le cas particulier. Les « simples » en Romains 16 ne sont justement pas en mesure d'avoir l'œil sur d'autres et leur doctrine. Le Saint-Esprit aura, pour cela, des instruments appropriés et toute l'assemblée se soumettra à l'Esprit Saint et à ce qu'il dit. C'est le cas normal. Ou est-ce que quelqu'un croit, en toute sincérité, que « réprimander ceux qui marchent dans le désordre » est une tâche qui incombe à n'importe quel enfant de Dieu si jeune et si inexpérimenté soit-il ? Ici aussi le Saint-Esprit saura utiliser les instruments appropriés qui possèdent, pour ce service difficile, le poids moral nécessaire. Mais tous les frères et sœurs s'uniront à ce service et dans ce sens tous se conforment à l'exhortation donnée. Il n'en est pas autrement pour ce qui concerne le fait de « noter » quelqu'un qui marche dans le désordre (2 Thessaloniens 3).

7 Pas d'indépendance

7.1 Deutéronome 17:9-12

Un passage remarquable de Deutéronome 17 souligne ce qui vient d'être dit. Lorsqu'en Israël survenait entre deux parties une affaire « trop difficile à juger » on devait monter au lieu que l'Éternel avait choisi. « Et tu viendras vers les sacrificateurs, les Lévites, et vers le juge qu'il y aura en ces jours-là, et tu rechercheras, et ils te déclareront la sentence du jugement. Et tu agiras conformément à la sentence qu'ils t'auront déclarée, de ce lieu que l'Éternel aura choisi, et tu prendras garde à faire selon tout ce qu'ils t'auront enseigné. Tu agiras conformément à la loi qu'ils t'auront enseignée, et selon le droit qu'ils t'auront annoncé ; tu ne t'écarteras, ni à droite ni à gauche, de la sentence qu'ils t'auront déclarée. Et l'homme qui agira avec fierté, n'écouterait point le sacrificateur qui se tiendra là pour servir l'Éternel ton Dieu, ou le juge, cet homme là mourra, et tu ôteras le mal du milieu d'Israël » (versets 9 à 12). Cette instruction nous montre deux choses : ici aussi c'étaient les sacrificateurs, les Lévites, le juge qui déclaraient une sentence — un jugement qui correspondait aux pensées de Dieu. Et tous devaient agir conformément à cette sentence. Dieu ne tolérait aucune indépendance en Israël.

7.2 Actes 15

Le Nouveau Testament ne reconnaît pas plus des assemblées locales indépendantes les unes des autres. L'exemple de Actes 15 le prouve de la manière la plus claire. Même si la manière de procéder comme telle ne peut pas être répétée aujourd'hui, les principes demeurent les mêmes. Et qu'apprenons-nous de ce chapitre remarquable ? Que Dieu ne permet aucune indépendance entre assemblées. Il s'agissait de savoir si les croyants des nations devaient être circoncis et garder la loi de Moïse (versets 1 et 5). Bien que l'assemblée à Antioche, où surgit la question, ait été en bon état, et alors que l'apôtre Paul et Barnabas s'y trouvaient en ce moment, Dieu ne permit pas que cette question soit résolue par eux. Ils durent se rendre à Jérusalem, et c'est là qu'elle fut réglée. De cette manière l'unité fut gardée et une rupture en deux blocs différents, une de tendance judaïque et l'autre de tendance grecque, fut évitée.

7.3 Acceptation des jugements d'assemblées

L'unité pratique parmi les croyants du début est soulignée encore par le fait que, par la suite, Paul et Timothée passèrent par les villes où il y avait des assemblées, et leur remirent les ordonnances établies par les apôtres et les anciens qui étaient à Jérusalem (Actes 16:4). Tout était simple alors : on s'inclinait volontairement devant ces ordonnances ! Serons-nous dès lors étonnés de la constatation qui suit : « Les assemblées donc étaient affermisses dans la foi et croissaient en nombre chaque jour » ?

Et que voyons-nous de nos jours ? Certes nous n'avons plus d'apôtres et des ordonnances d'un tel genre ne peuvent plus être établies. Mais nous avons le Seigneur — et lui au milieu de ceux qui se réunissent en son nom. N'est-il pas alors douloureux de voir tant de cas où l'on oppose aujourd'hui son propre jugement à des jugements d'assemblées (je ne dis pas « décisions ») ? Ce n'est rien d'autre que de l'indépendance. Le résultat ne peut être qu'une progression dans la ruine. C'est à cela que conduit toujours l'esprit d'indépendance.

8 Arguments

8.1 Ne pas ignorer les autres membres du corps

Il est vain d'argumenter que les membres du corps ne sont dépendants que de Christ, la tête. Cela n'est qu'un aspect de la vérité. Dieu a aussi fait les membres du corps de Christ dépendants les uns des autres. Il suffit de lire le douzième chapitre de la première épître aux Corinthiens ! « L'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi » (verset 21). Les membres individuels avaient besoin les uns des autres, et les assemblées individuelles avaient besoin les unes des autres. Ils étaient liés ensemble, ils représentaient ensemble le seul corps de Christ. Pouvait-il, et peut-il se trouver la moindre indépendance dans cet organisme divin ?

En outre, l'assemblée est aussi la maison de Dieu, la colonne et le soutien de la vérité (1 Timothée 3:15). Le même « règlement de maison » divin s'applique dans chaque « pièce », dans chaque endroit de cette maison. Et si, dans une affaire, par son opération, plusieurs assemblées parviennent à un certain jugement, ne correspond-il pas à l'ordre qu'il a institué, que toutes les assemblées reconnaissent ce jugement ? Ainsi, ignorer des lettres, relatives à une affaire, envoyées par des assemblées, ou en cacher l'existence à l'assemblée locale représente une sévère violation de cet ordre. N'est-ce pas précisément ce que faisait Diotrèphe, même si dans son cas, il s'agissait d'un rejet de l'autorité apostolique (3 Jean 9) ?

8.2 Décisions fausses ?

Aujourd'hui on utilise souvent l'argument que le jugement de frères et d'assemblées pourrait être faux. Certes elle peut l'être, mais en règle générale, cela demeure un cas d'exception qu'on ne devrait pas invoquer constamment pour être à un jugement qui ne plaît pas. La Parole de Dieu part toujours du cas normal (voir les nombreux passages que nous avons cités précédemment) et nous devrions aussi partir de ce principe là : que le jugement de ceux qui se sont occupés d'une affaire correspond aux pensées de Dieu et a été produit par Son Esprit. Constamment mettre en doute des jugements ne trahit rien d'autre qu'un esprit d'indépendance et d'orgueil. En revanche, si un jugement devait s'avérer vraiment faux, il doit être revu.

8.3 Obligation de rester dans une assemblée ?

Contre le fait de s'éloigner d'assemblées on utilise aussi l'argument que le Seigneur ne demande pas aux fidèles à Sardes de quitter cette assemblée mais qu'il considère Sardes comme une assemblée. À cela il faut répondre que, dans les lettres aux sept assemblées, il n'est pas question du tout de discipline des assemblées, mais que nous y trouvons le Seigneur lui-même — marchant au milieu des sept lampes d'or — qui juge leur état et agit à l'égard de ces assemblées en conséquence. De plus, du point de vue historique, le mal était en ce temps plus ou moins en germe seulement ou à son commencement, même si le Seigneur prévoyait son plein déploiement et, par conséquent, parlait comme il le faisait. Dans une vue prophétique, il esquisse une image des différents états et époques de l'Église, de la chrétienté, et il est évident que nous ne pouvons ni ne devons quitter le christianisme. Mais lors de la présentation d'un système religieux méchant comme « Babylone », nous entendons également dans le livre de l'Apocalypse l'appel clair du Seigneur : « Sortez du milieu d'elle, mon peuple ».

8.4 Privilèges et responsabilité

Que le Seigneur nous aide à maintenir ses droits dans un temps où beaucoup font ce qui est bon à leurs yeux ! Qu'il veuille aussi nous donner les sentiments qui conviennent au fait que nous l'avons si gravement déshonoré ! Et n'oublions pas la sainteté de Celui qui est au milieu de nous ! Au grand privilège de sa présence est liée aussi une responsabilité solennelle.

Cependant quelle bénédiction lorsque nous allons notre chemin dans la conscience de notre dépendance de la Tête et de notre dépendance les uns des autres ! La dépendance et l'obéissance sont des principes moraux qui sont de Dieu et ils conduisent

nécessairement à l'ordre et à la paix. L'indépendance et la désobéissance sont, en revanche, des principes inspirés du diable. Ils sont destructifs au plus haut degré.

Unité des chrétiens — Désunion et querelles Garder l'unité de l'Esprit — Exhortations pratiques par Paul Fuzier

Bibliquest

Les subdivisions et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières abrégée

- 1 Querelles — Proverbes 6:12-19 ; 10:12 ; 13:10 ; 15:18 ; 16:28 ; 26:20 ; 28:25
- 2 Les cinq exhortations de 2 Corinthiens 13:11
- 3 Semer pour l'Esprit — Galates 6:7-10
- 4 Unité de la famille, unité du corps, unité de l'Esprit
- 5 Soyez remplis de l'Esprit — Éphésiens 5:18
- 6 Incompréhensions et désaccords

Table des matières détaillée

- 1 Querelles — Proverbes 6:12-19 ; 10:12 ; 13:10 ; 15:18 ; 16:28 ; 26:20 ; 28:25
 - 1.1 Exemples de querelles, selon la Parole — Prov. 6:12-16
 - 1.2 D'où vient la querelle ? — Prov. 13:10
 - 1.3 Qui sème les querelles ? — le rapporteur — Prov. 16:28
 - 1.4 Comment se développent les querelles ?
 - 1.4.1..... La haine — Prov. 10:12
 - 1.4.2..... La violence — Prov. 15:18
 - 1.4.3..... L'orgueil — Prov. 28:25
 - 1.5 Comment s'apaisent les querelles ? — Prov. 10:12 ; 15:18 ; 26:20
- 2 Les cinq exhortations de 2 Corinthiens 13:11
 - 2.1 À quoi en étaient les Corinthiens
 - 2.2 Les cinq exhortations de 2 Cor. 13:11
 - 2.2.1..... Réjouissez-vous
 - 2.2.2..... Perfectionnez-vous
 - 2.2.3..... Soyez consolés
 - 2.2.4..... Ayez un même sentiment
 - 2.2.5..... Vivez en paix
 - 2.3 Le Dieu de paix avec nous
- 3 Semer pour l'Esprit — Galates 6:7-10
 - 3.1 L'état des Galates — Le terrain de la loi
 - 3.2 Servitude de la loi et liberté chrétienne
 - 3.3 Semer pour la chair ou semer pour l'Esprit : Galates 6:7, 8
 - 3.4 Abraham, Isaac et Ismaël
 - 3.5 Semer pour l'Esprit — Faire le bien — Gal. 6:8-9
 - 3.5.1..... Christ le modèle
 - 3.5.2..... Le temps de la moisson
 - 3.5.3..... Le temps de la patience
 - 3.5.4..... Le bien caractéristique de la vie de Dieu — La résurrection
 - 3.5.5..... Par l'action de l'Esprit
 - 3.6 Faire du bien — Gal. 6:10
- 4 Unité de la famille, unité du corps, unité de l'Esprit
 - 4.1 Unité de la famille de Dieu, unité du corps de Christ, malgré la dispersion des croyants
 - 4.2 Réalisation pratique actuelle : garder l'unité de l'Esprit
 - 4.3 La famille de Dieu
 - 4.3.1..... Ce qui est de Dieu dans la famille de Dieu
 - 4.3.2..... La désunion
 - 4.3.3..... L'unité de la famille de Dieu est-elle « à garder » ?
 - 4.3.4..... Garder l'unité de l'Esprit en rapport avec la famille de Dieu
 - 4.4 Le Corps de Christ
 - 4.4.1..... Son fonctionnement selon Éph. 4 et Col. 2
 - 4.4.2..... La foi voit l'unité du Corps
 - 4.4.3..... Garder l'unité du Corps ou garder l'unité de l'Esprit
 - 4.4.4..... Comment garder l'unité de l'Esprit en rapport avec le Corps de Christ
 - 4.4.5..... Unité ou union
 - 4.4.6..... Le lien de la paix
 - 4.4.7..... Apocalypse 2 et 3 — Les sept églises
 - 4.4.8..... Reproches faits à ceux qui veulent réaliser ces choses. Souffrance inhérente
- 5 Soyez remplis de l'Esprit — Éphésiens 5:18
 - 5.1 Marcher dans l'amour, marcher comme enfants de lumière — Comprendre la volonté de Dieu
 - 5.2 Intelligence et connaissances nécessaires
 - 5.3 Engagement de cœur nécessaire
 - 5.4 Ce qui convient à des saints — Connaître le Saint
 - 5.5 La crainte du Seigneur
 - 5.6 Sagesse et intelligence
 - 5.7 Remplis de l'Esprit — Éviter les excitants de la chair
 - 5.8 Imiter le Seigneur
- 6 Incompréhensions et désaccords

- 6.1 Exemples de la Parole
 6.2 Marie de Béthanie incomprise
 6.2.1..... Luc 10:38 à 42
 6.2.2..... Jean 12:1 à 8
 6.2.3..... Culte méprisé
 6.3 Dissensions dans les familles sur des questions matérielles ou d'argent. Luc 12:13-21
 6.4 Dissensions dans les familles sur des questions spirituelles. Luc 12:52,53

1 Querelles — Proverbes 6:12-19 ; 10:12 ; 13:10 ; 15:18 ; 16:28 ; 26:20 ; 28:25
 Paul Fuzier ME 1953 p. 37

1.1 Exemples de querelles, selon la Parole — Prov. 6:12-16

« L'Éternel hait ces six choses... », celles accomplies par celui « qui marche, la perversité dans sa bouche... un homme de Bélial, un homme inique » (Prov. 6:16, 12-14). Peut-être est-elle nommée la dernière des six parce quelle est la plus détestable de toutes, celle qui nous révèle cette activité de l'homme inique : « il sème des querelles ».

Si « l'Éternel hait ces six choses », il y en a sept qui sont « en abomination à son âme » et celle qui est citée tout à la fin de la liste, comme si elle était, là encore, la pire des sept, c'est celle qu'accomplit « celui qui sème des querelles entre des frères » (ibid. v. 19).

L'une et l'autre de ces deux énumérations se terminent par les querelles. Semer des querelles, c'est toujours faire le travail de l'ennemi, mais que dire de « celui qui sème des querelles entre des frères », des frères que Dieu veut voir habiter « unis ensemble » ? (Ps. 133:1). Il fait ce qui Lui est « en abomination » ! Peut-être hésiterions-nous à nous servir d'une expression semblable, mais Dieu l'emploie pour porter un jugement moral sur celui qui accomplit une aussi vile besogne. Que cela parle à nos consciences, afin que nous soyons gardés de faire ou dire quoi que ce soit qui pourrait troubler la paix et la communion par l'introduction de germes de querelles entre des frères !

Lorsque « Moïse, étant devenu grand, sortit vers ses frères », type du Seigneur dans son abaissement volontaire, « voici deux hommes hébreux se querellaient ». « Il se montra à eux comme ils se battaient ; et il les engagea à la paix, disant : Vous êtes frères ; pourquoi vous faites-vous tort l'un à l'autre ? » (Exode 2:11-13 ; Actes 7:26). Comme il est triste de voir des frères qui ont même vie et même espérance parce qu'ils ont un même Sauveur et Seigneur, se quereller entre eux au lieu de vivre en paix, « unis ensemble » ! Ce que Moïse avait vu parmi les Hébreux, Paul l'avait appris au sujet des Corinthiens. Eux aussi se faisaient tort l'un à l'autre, bien qu'ils fussent frères, de sorte que l'apôtre doit leur écrire : « C'est donc de toute manière déjà une faute en vous, que vous ayez des procès entre vous. Pourquoi ne supportez-vous pas plutôt des injustices ? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt faire tort ? Mais vous, vous faites des injustices, et vous faites tort, et cela à vos frères. Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point du royaume de Dieu ? » (1 Cor. 6:7-9).

Citons deux extraits d'articles écrits sur le même sujet et qui pourraient être relus, dans leur entier, avec grand profit :

« Entre sept choses qui sont une abomination aux yeux de l'Éternel, se trouve, au sommet des sept, « celui qui sème des querelles entre des frères ». Que le Seigneur amène tous les frères à laisser toute question personnelle ou autre qui engendre des disputes, pour ne s'occuper que du Seigneur. Cette occupation nous maintient dans une communion ininterrompue ; elle est utile à notre âme et nous rend utiles à l'âme de nos frères » (ME 1934, p. 115).

« Les difficultés qui surgissent si souvent parmi les enfants de Dieu et les débats auxquels elles donnent lieu, montrent, hélas ! le misérable état où nous sommes ; et cela devrait être pour nous un sujet de constante et profonde humiliation. En pensant à tant de questions qui se soulèvent, qui agitent et troublent, on se demande : quel bien y a-t-il là pour les âmes ? Quel bénéfice pour les pauvres du troupeau, pour les simples et les petits ? Il leur faut Christ, et un Christ complet, tel que la Parole le présente : dans sa grandeur comme Fils de Dieu, dans sa tendre concendance comme Fils de l'homme, et toujours la même et adorable Personne, « hier, aujourd'hui et éternellement », répondant seul et parfaitement à tous nos besoins » (ME 1890 p. 259).

Nous avons rappelé le passage bien connu de Proverbes 6. Dans la partie du livre où nous sont donnés les proverbes proprement dits, nous trouvons encore maints enseignements à propos des querelles, enseignements qui nous paraissent répondre à quatre questions.

1.2 D'où vient la querelle ? — Prov. 13:10

« Ce n'est que de l'orgueil que vient la querelle, mais la sagesse est avec ceux qui se laissent conseiller » (13:10).

Celui qui est pénétré de sa propre importance et de sa supériorité défend son point de vue avec opiniâtreté et n'accepte jamais de reconnaître qu'il a tort, tellement il est persuadé qu'il ne peut pas avoir tort ! Il ne manifeste rien de cette humilité qui fait estimer son frère supérieur à soi-même ; tout au contraire, il agit « par esprit de parti, ou par vaine gloire » (cf. Phil. 2:3).

Le mot qui a été traduit par esprit de parti » en Phil. 1:17 et 2:3 l'a été par « esprit de querelle » en Jacques 3:14, 16. L'orgueil donne naissance à la querelle et la querelle, à son tour, conduit généralement à la formation de partis. C'est un même esprit qui anime « querelleurs » et « partisans » et, si Dieu n'intervient en grâce, querelles et partis mèneront à la ruine une assemblée locale ! Une assemblée locale où les querelles se sont développées à un point tel qu'elle se trouve divisée en plusieurs partis est un danger de perdre, par cela même, si elle persiste à demeurer dans cet état, son caractère d'assemblée de Dieu : l'unité de l'Esprit n'y est plus « gardée », le « lien de la paix » ayant été brisé (cf. Éph. 4:1-3). L'existence de partis dans l'assemblée, c'est le reniement pratique de la vérité fondamentale de l'unité du Corps.

L'apôtre exhortait les Corinthiens « à parler tous un même langage, et à ce qu'il n'y ait pas de divisions » parmi eux, à être « parfaitement unis dans un même sentiment et dans un même avis car il y avait des « dissensions » dans cette assemblée et cette activité charnelle — envie et querelles, enflure d'orgueil (cf. 1 Cor. 3:3 et 5:2) — y avait provoqué la constitution de partis : « Car, puisqu'il y a parmi vous de l'envie et des querelles, n'êtes-vous pas charnels, et ne marchez-vous pas à la manière des hommes ? Car quand l'un dit : Moi, je suis de Paul ; et l'autre : moi, je suis d'Apollon, n'êtes-vous pas des hommes ? » (ibid. 3:3, 4 ; cf. 1:11-13). Si déjà dans sa première épître, l'apôtre stigmatise cette tendance des Corinthiens à se réclamer d'un chef de parti, dans la seconde, il s'exprime avec plus de force encore : en laissant espérer aux Corinthiens une nouvelle visite, il leur dit ses craintes « qu'il n'y ait des querelles, des jalousies, des colères des intrigues, des médisances, des insinuations, des enflures d'orgueil, des désordres... », et il ajoute : « si je viens encore une fois, je n'épargnerai pas ». Il souhaite ardemment pouvoir user de l'autorité que le Seigneur lui a donnée « pour l'édification », mais si les Corinthiens se refusaient à écouter, ne devrait-il pas s'en servir « pour la destruction » ? (2 Cor. 12:20 ; 13:2, 10).

Chez celui qui agit « par esprit de parti, ou par vaine gloire », il n'y a aucun sentiment d'humilité, bien que, peut-être, il en parle beaucoup. Un tel comportement sera, tôt ou tard, à l'origine de querelles, avec tous les fruits amers qui en découlent ; il est la preuve certaine d'un manque de sagesse, de cette « sagesse qui descend d'en haut », qui est « premièrement pure, ensuite paisible,

modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans partialité, sans hypocrisie ». Avoir dans son cœur « une jalousie amère et un esprit de querelle », c'est mentir contre la vérité et cela produit « du désordre et toute espèce de mauvaises actions » (Jacques 3:13-18).

« La sagesse est avec ceux qui se laissent conseiller ». Pour accepter de se laisser conseiller, il faut être animé d'autres sentiments que l'orgueil ! Comprendre que nous sommes sujets à l'erreur, que nos frères sont susceptibles de juger des choses avec plus de discernement que nous n'en avons souvent et que plusieurs d'entre eux peuvent nous faire bénéficier des fruits de leur longue expérience chrétienne, nous amènera à rechercher un utile conseil. Nous ferons alors preuve de sagesse, nous montrerons que ce qui nous anime, c'est « la sagesse d'en haut... premièrement pure, ensuite paisible... ». Si nous agissions toujours dans cet esprit, y aurait-il jamais des querelles entre frères ?

« Quand vient l'orgueil, la honte vient aussi ; mais la sagesse est avec les hommes modestes ». — « Celui qui écoute le conseil est sage ». — « Il y a salut dans le grand nombre des conseillers (Prov. 11:2 ; 12:15 ; 11:14 ; 24:6). Les conseillers qu'il convient d'écouter sont ceux qui nous montrent ce que Dieu enseigne par sa Parole et son Esprit. Pourrait-il y avoir, en effet, un sage conseil qui ne viendrait pas de Dieu ? Qu'il nous soit accordé de dire, en vérité, comme le Psalmiste : « Tes témoignages sont aussi mes délices, les hommes de mon conseil » (Ps. 119:24).

1.3 Qui sème les querelles ? — le rapporteur — Prov. 16:28

Outre la réponse déjà considérée (Prov. 6:12-19), nous avons celle de Prov. 16:28 : « L'homme pervers sème les querelles et le rapporteur divise les intimes amis ».

L'homme pervers poursuit le mal et trouve, à le produire, une certaine satisfaction (cf. Prov. 16:27). Pour « récolter » ce fruit, il « sème les querelles » ! Mettre en avant des sujets de discorde, soulever des questions susceptibles de faire éclater des heurts, provoquer des querelles de quelque manière que ce soit, telle est son habituelle occupation et il est souvent « le rapporteur » qui « divise les intimes amis ».

« Les paroles du rapporteur sont comme des friandises, et elles descendent jusqu'au dedans des entrailles » (Prov. 18:8). Ce verset est répété, mot pour mot, au chapitre 26 (v. 22), fait assez rare, dans le livre des Proverbes, pour attirer spécialement notre attention. Dans le chapitre 18, il est question des paroles du sot, conduisant à la dispute (v 6 et 7), dans le chapitre 26, de l'homme querelleur, échauffant les disputes par l'activité qu'il déploie.

Quelle perversité, généralement consciente, dans « les paroles du rapporteur » ! Il présentera les choses sous un jour particulier, de telle sorte que ce qui était bon apparaîtra foncièrement mauvais ; et si même il ne déforme pas les faits rapportés, il révélera, sans aucune hésitation, ce que pourtant il eût mieux valu taire. Le résultat de son travail est la plupart du temps celui-ci : là où il y avait des relations fraternelles, confiantes, et heureuses, surviennent le trouble et la querelle avec toutes leurs tristes et douloureuses conséquences !

Si « les paroles du rapporteur sont comme des friandises », si on éprouve du plaisir à les entendre, c'est parce quelles répondent aux désirs du cœur naturel. Quoi de surprenant alors à ce qu'elles produisent ce qui fait partie des œuvres de la chair » ? (Gal. 5:19-21).

1.4 Comment se développent les querelles ?

La querelle « semée », selon l'expression de Prov. 16:28, l'ennemi va s'employer activement à faire lever la semence. Quels moyens utilise-t-il pour cela ?

1.4.1 La haine — Prov. 10:12

« La haine excite les querelles, mais l'amour couvre toutes les transgressions » (Prov. 10:12).

Il est bien vrai que la haine excite les querelles. Un tel sentiment peut se trouver, hélas ! dans le cœur d'un enfant de Dieu. La première épître de Jean nous enseigne que l'amour est le fruit de la nouvelle naissance, tandis qu'il est complètement étranger au vieil homme. Le vieil homme ne peut aimer d'un amour selon Dieu, il ne peut que haïr ; de sorte que si nous ne jugeons pas l'activité de la chair en nous, si nous ne nous tenons pas pour « morts au péché », suivant l'expression de Rom. 6:11, nous pourrions être amenés à éprouver, à l'égard de nos frères eux-mêmes une véritable haine, ferment actif pour favoriser le développement des querelles !

Dans ce verset 12 de Proverbes 10, nous avons le même contraste que dans la première épître de Jean entre l'amour et la haine. Si « la haine excite la querelle », par contre « l'amour couvre toutes les transgressions ». Cela ne veut pas dire que l'amour tolère le mal, car l'amour selon Dieu « a en horreur le mal » (Rom. 12:9) et ne peut le supporter ; seulement, il s'en occupe selon les enseignements de la Parole, dans l'exercice d'un service de sacrificateur. Jamais l'amour ne poussera à colporter, ici ou là, tel ou tel manquement. Bien au contraire, il « couvre toutes les transgressions » et conduit à réaliser Matt. 5:23, 24 ou 18:15 ou encore Gal. 6:1, suivant le cas.

1.4.2 La violence — Prov. 15:18

« L'homme violent excite la querelle, mais celui qui est lent à la colère apaise la dispute » (Prov. 15:18).

L'homme violent nous est présenté en opposition avec celui qui est « lent à la colère ». Quand une querelle a pris naissance, des paroles violentes, fruit de la chair, ne pourront que l'exciter et les choses iront de mal en pis. Celui qui est gardé de répondre à la chair par la chair, qui est « lent à la colère » (la colère fait partie des « œuvres de la chair », tout comme les querelles — cf. Gal. 5:19-24), pourra exercer une action d'apaisement, travailler à ramener la paix, mais s'il n'est pas possible d'agir dans cet esprit, il faut s'en tenir à l'injonction de Proverbes 17:14 : « Le commencement d'une querelle, c'est comme quand on laisse couler des eaux ; avant que la dispute s'échauffe, va-t'en ».

« L'homme colère excite les querelles, et l'homme qui se met en fureur abonde en transgressions » — « La pression de la colère excite la querelle » (Prov. 29:22 ; 30:33).

1.4.3 L'orgueil — Prov. 28:25

« Celui qui a l'âme altière excite la querelle ; mais qui se confie en l'Éternel sera engraisé » (Prov. 28:25).

Ce n'est que de l'orgueil que vient la querelle, avons-nous déjà lu (Prov. 13:10) et c'est encore l'orgueil — « l'âme altière » — qui l'excite. L'orgueil attise la haine de ceux qu'il a blessés, par conséquent la querelle qu'il a fait naître, et les conséquences peuvent être sans remède. « Un frère offensé est plus difficile à gagner qu'une ville forte, et les querelles sont comme les verrous d'un palais » (Prov. 18:19).

Dans le verset 25 de Proverbes 28, l'homme orgueilleux, hautain, est vu en opposition avec celui « qui se confie en l'Éternel ». Se confier en Dieu est l'expression de la dépendance ; c'est reconnaître sa faiblesse et sentir le besoin d'être secouru et dirigé ; c'est le propre de l'humilité et, dans ce chemin, la prospérité est promise par le Dieu dans lequel on ne met pas en vain sa confiance. Tandis qu'il ne peut y avoir aucun enrichissement spirituel pour « celui qui a l'âme altière » et qui « excite la querelle ».

Haine, violence, orgueil, trois manifestations d'activité de la chair !

1.5 Comment s'apaisent les querelles ? — Prov. 10:12 ; 15:18 ; 26:20

Nous l'avons vu, « l'amour couvre toutes les transgressions » et « celui qui est lent à la colère apaise la dispute » (Prov. 10:12 et 15:18). Proverbes 26:20 nous dit encore : « Faute de bois, le feu s'éteint, et quand il n'y a plus de rapporteur, la querelle s'apaise ». Que cesse l'activité des « rapporteurs » et la querelle, tout aussitôt, perdra de sa vigueur, puis prendra fin, de la même manière que s'éteint le feu lorsqu'il n'est plus alimenté !

Mais pour apaiser les querelles, une chose est primordiale et nous ne saurions mieux faire, pour en parler, que de rappeler un très sérieux avertissement de J.N.D. contenu dans une de ses lettres datée de juin 1876 (ME 1906 p. 438) : « L'état des âmes est en réalité la chose en question, et jusqu'à ce que tous soient humiliés, la paix ne se fera pas... Que deviendra le témoignage si l'esprit de parti se propage et si l'Esprit de Dieu est ainsi contristé ? X. a son opinion, Y. a la sienne ; l'une et l'autre peut être juste ; je ne prétends pas en juger dans ce moment ; mais quoi qu'il en soit, ce n'est pas l'état des âmes, seule chose importante. L'humiliation au sujet de l'état des choses, voilà ce qui montrerait la grâce. On n'est pas devant Dieu quand même on aurait une opinion juste, et tant qu'on n'y est pas, il n'y a pas de paix ».

Pourrait-on assez souligner l'importance de ces remarques ? N'est-il pas vrai que des querelles survenant entre frères sont toujours l'indice d'un mauvais état d'âme chez les uns et les autres ? N'est-ce pas Dieu qui les permet pour que cet état soit manifesté et puisse être jugé ? Aussi, le point capital n'est pas tant de savoir qui a raison et qui a tort, mais d'amener les âmes « devant Dieu ». Du moment où la chose est réalisée, les querelles sont bien près de prendre fin ; mais, « tant qu'on n'y est pas, il n'y a pas de paix » !

Recevons de Dieu lui-même ce « conseil » d'un conducteur, nous souvenant que « celui qui écoute le conseil est sage ».

Nous ne voudrions pas terminer sans citer la parole du Seigneur à ses disciples : « Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix entre vous » (Marc 9:51). Les deux choses sont liées l'une à l'autre et la seconde dépend de la première : nous serons en paix entre nous si nous avons du sel en nous, c'est-à-dire si nous réalisons, dans nos cœurs, une vraie séparation du mal. S'il n'y a pas cette séparation intérieure, qui ne peut pas ne pas se manifester extérieurement, les conflits surgiront tôt ou tard.

Dieu désire que « des frères habitent unis ensemble », cela est « bon » et « agréable ». Puissions-nous le réaliser, pour notre joie et pour sa gloire ! C'est notre prière en écrivant ces lignes.

2 Les cinq exhortations de 2 Corinthiens 13:11

Paul Fuzier ME 1953 p. 197, 201, 233

2.1 À quoi en étaient les Corinthiens

Au moment où l'apôtre écrivait sa première épître, l'état de l'assemblée de Corinthe laissait fort à désirer. Pour ne rappeler que les faits principaux : des dissensions y étaient survenues, provoquées par l'esprit de parti ; il y avait un mal moral très grave, connu et supporté ; des Corinthiens se rassemblaient « à leur détriment » et prenaient la Cène du Seigneur d'une manière inconvenante ; de faux docteurs sapaient l'autorité de l'apôtre et même renversaient les fondements de la foi chrétienne en affirmant qu'il n'y a pas de résurrection de morts (1:11-13 ; 5 ; 11:17-34 ; 15).

Par la grâce de Dieu, cette lettre produisit, à plusieurs égards, de salutaires effets et Tite, envoyé par l'apôtre qui ne se rendit pas lui-même à Corinthe, put rapporter à Paul des nouvelles qui furent pour lui une précieuse consolation (2 Cor. 7:6-16). Le chapitre 7 de la deuxième épître nous montre les résultats de ce travail de Dieu au sein de cette assemblée : nous n'y voyons, et c'est très remarquable, aucun essai de justification de sa conduite passée mais, au contraire, une vraie humiliation, une « tristesse qui est selon Dieu » et qui « opère une repentance à salut dont on n'a pas de regret ». L'apôtre rend témoignage des fruits manifestés : « Car voici, ce fait même que vous avez été attristés selon Dieu, quel empressement il a produit en vous, mais quelles excuses, mais quelle indignation, mais quelle crainte, mais quel ardent désir, mais quel zèle, mais quelle vengeance : à tous égards, vous avez montré que vous êtes purs dans l'affaire » (ch. 7:10-11). L'assemblée s'était purifiée du mal qui était dans son sein ; elle l'avait fait en obéissance aux enseignements de la première épître et comme fruit d'un travail nécessaire opéré dans les cœurs et les consciences. L'humiliation n'était pas des lèvres seulement, elle était traduite dans les actes. Tout cela constituait la preuve que, bien qu'il y eût encore matière à répréhension, le rassemblement des saints, en un même lieu, à Corinthe, conservait toujours le caractère d'une assemblée de Dieu. C'était bien un domaine où le mal est jugé.

Qu'il y eût encore certains points à régler, cela ressort de la deuxième épître, à la fin de laquelle l'apôtre s'élève contre de faux docteurs, « ouvriers trompeurs, se transformant en apôtres de Christ » et dénonce « des querelles, des jalousies, des colères, des intrigues, des médisances, des insinuations, des enflures d'orgueil, des désordres » (11:13-15 ; 12:20-21). C'est comme un dernier avertissement qu'il adresse, aussi écrit-il : « Si je viens encore une fois, je n'épargnerai pas ». Mais, parce qu'il ne voudrait pas être réduit à cette douloureuse extrémité, il ajoute cependant : « C'est pourquoi j'écris ces choses étant absent, afin que, quand je serai présent, je n'use pas de sévérité selon l'autorité que le Seigneur m'a donnée pour l'édification et non pas pour la destruction » (13:2, 10), et il termine cette lettre par les cinq exhortations sur lesquelles nous désirerions nous arrêter.

2.2 Les cinq exhortations de 2 Cor. 13:11

2.2.1 Réjouissez-vous

Si nous avons eu à écrire la conclusion de cette épître, nous n'aurions probablement pas exhorté les Corinthiens à se réjouir, mais plutôt à s'humilier et à pleurer sur leurs misères, tandis que l'apôtre, divinement inspiré, leur dit : « Réjouissez-vous ». Cela ne signifiait certes pas qu'ils pouvaient passer à la légère sur tout ce qu'il venait de leur présenter dans sa lettre : après s'être, à plusieurs reprises, adressé à leur conscience de si sérieuse façon, Paul n'aurait pu terminer son épître en leur laissant supposer que leurs fautes étaient une chose négligeable dont il ne fallait plus s'occuper, de manière à être tout à la joie ! L'humiliation était nécessaire ; ce que les Corinthiens avaient fait, à propos du mal si grave qui était survenu au milieu d'eux, ils devaient aussi le réaliser à l'égard de tout ce dont l'apôtre était encore amené à les blâmer dans sa seconde épître.

Mais si le mal doit être jugé, et jugé jusqu'à la racine, il ne convient pas d'en être constamment occupé. Plus profond et sincère sera le jugement du mal, plus tôt sera connue la joie qui suit l'humiliation et la séparation du péché après sa confession, et plus réelle elle sera. L'humiliation est sans portée pratique si elle n'est accompagnée de la séparation du mal que l'on a été amené à confesser. De même, la confession du péché n'a de valeur que si elle est faite avec humiliation et se traduit par la séparation du mal. Quand ces choses sont réalisées, on n'a plus à s'occuper du mal et la joie de la communion retrouvée est goûtée dans le cœur.

Dans une circonstance, rapportée au chapitre 8 du livre de Néhémie, le peuple d'Israël s'assemble « comme un seul homme » et demande à Esdras « d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Éternel avait commandée à Israël ». « Tous ceux qui avaient de l'intelligence pour entendre » étant réunis là, Esdras lut « depuis l'aube jusqu'à midi ». Et il est ajouté : « tout le peuple prêtait l'oreille au livre de la loi ». Combien les âmes avaient faim et soif de la Parole et quelle action puissante exerçait sur les cœurs et les consciences, cette parole vivante et opérante ! Tous avaient le sentiment profond que leur marche n'avait pas été conforme aux enseignements du Saint Livre ; aussi, cœurs affligés, esprits contrits tremblant à Sa Parole, ils versaient les larmes de la repentance :

« tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la loi ». L'humiliation, nécessaire sans doute ; le jugement de nos voies à la lumière de la Parole, indispensable pour marcher d'une manière digne de Dieu, ne communiquent cependant pas la force. Aussi, Néhémie dit au peuple : « Ne vous affligez pas, car la joie de l'Éternel est votre force ». Le mal une fois jugé, il ne faut plus être occupé que du bien et c'est ainsi que nous pouvons jouir de la communion avec Celui dont la « face est un rassasiement de joie » (Ps. 16:11). En Lui seul est la force dont nous avons besoin !

Celui qui a été dans ce monde l'homme des conseils de Dieu, le parfait serviteur de l'Éternel, n'a jamais poursuivi que le bien — chez Lui il ne pouvait y avoir de mal à juger, de sorte qu'il a pu dire, par la bouche du psalmiste : « Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi ». Il a ainsi pleinement réalisé, comme homme, que la force est en Dieu seul : « parce qu'il est à ma droite je ne serai pas ébranlé » en même temps que la joie : « C'est pourquoi mon cœur se réjouit, et mon âme s'égaie » (Ps. 16:8, 9).

L'apôtre ne désire pas que les Corinthiens s'arrêtent à l'humiliation et à la confession du péché, il veut qu'il y ait aussi une entière séparation du mal, de façon qu'ils puissent ensuite se réjouir. Nous pouvons penser que, dans cette exhortation, il considère, en fait, déjà accompli le profond travail de conscience auquel il les avait conviés ; il ne doute pas que, comme ils ont suivi les enseignements contenus dans sa première lettre, ils se conformeront aussi à ceux de la seconde. Il compte sur Dieu pour opérer en eux ce travail et, sachant que sa confiance ne sera pas déçue, il peut leur dire : « Réjouissez-vous ».

L'œuvre du Saint Esprit en nous a toujours pour objet final de produire la joie. Dieu, qui est le « Dieu bienheureux » (1 Tim. 1:11), veut faire part aux siens de ce qui Le caractérise Lui-même. Il est par conséquent selon Dieu que le croyant se réjouisse ; c'est même son état normal. Le Saint Esprit l'exhorte à cela et opère en lui pour qu'il en soit rendu capable : dans ce but, il est un Esprit de répréhension lorsque la chose est nécessaire, afin d'ôter ce qui est un obstacle à la joie, de manière à pouvoir librement occuper les cœurs de Christ, source et objet de la joie du racheté.

« Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur ; ... encore une fois, je vous le dirai : Réjouissez-vous » (Phil. 3:1 et 4:4). Si les Philippiens avaient besoin d'être invités à se réjouir, c'est parce que le désaccord survenu entre deux sœurs de cette assemblée constituait un obstacle à leur joie ; pour lever cet obstacle, le Saint Esprit, par la plume de l'apôtre, leur adresse les exhortations si souvent rappelées du début du chapitre 2 et du chapitre 4 et, tout au long de l'épître, leur présente Christ, Vie, Modèle, But, Force et Joie du croyant.

2.2.2 *Perfectionnez-vous*

On a fait remarquer qu'il y avait là une image prise d'un objet qu'il s'agit de faire fonctionner convenablement, une montre par exemple. Elle ne pourra marcher que si chacun des rouages est bien à sa place. De même dans l'assemblée. Comment une assemblée serait-elle en ordre — condition essentielle de la paix, de la bénédiction et de la joie — si les frères et les sœurs ne se tiennent pas à la place qui leur est assignée par le Seigneur en vue du bien de l'ensemble ?

Vouloir occuper une place qui n'est pas la nôtre constituera une entrave au bon fonctionnement de l'assemblée. Le danger est double : ou bien, chercher à remplir un service au-dessus de notre capacité spirituelle, une tâche pour laquelle nous ne sommes visiblement pas qualifiés ; ou, au contraire, manifester soit timidité, soit paresse spirituelle et, de ce fait, ne pas accomplir ce que le Seigneur voudrait que nous fassions pour son assemblée. Dans un cas comme dans l'autre, le fonctionnement de l'assemblée en souffre : dans le premier, en prenant sa place, nous empêcherons un frère ou une sœur de s'acquitter du service qui lui appartenait et, dans le second, par suite de notre défaillance, nous amènerons peut-être un frère, ou une sœur, à remplir une tâche qui n'était pas la sienne. Quel désordre il y avait, à cet égard, dans l'assemblée de Corinthe ! Et combien étaient nécessaires, pour elle, les enseignements des chapitres 12 à 14 de la première épître, ainsi que tous ceux de la seconde concernant le ministère. Le sont-ils moins pour nous aujourd'hui ? Dans la deuxième épître, le verset 20 du chapitre 12 nous montre qu'il y avait encore, entre les Corinthiens, animosités, intrigues, insinuations, enflures d'orgueil et désordres. Chaque fois qu'il en est ainsi, il est impossible que l'assemblée locale fonctionne normalement. C'est une perte pour tous, une souffrance pour l'assemblée (et pour toutes les assemblées, car nous sommes un seul corps), un déshonneur pour le Seigneur !

2.2.3 *Soyez consolés*

Il est bien remarquable, si nous considérons l'objet de cette épître et les circonstances dans lesquelles elle a été écrite, qu'elle contienne et se termine par des paroles de consolation et d'encouragement (1:3-7 ; 13:11).

Nous sommes encouragés et consolés si nous avons le sentiment que Dieu approuve notre marche. Au milieu des plus grandes tribulations, l'apôtre goûtait la consolation du Père des miséricordes, parce qu'il savait que son chemin était selon Dieu ; sa conscience était en paix.

Il en est tout autrement si nous nous sentons repris dans notre conscience, si nous avons manqué et avons déshonoré le Seigneur. Nous essaierons peut-être de nous justifier mais, détrompons-nous, nous ne trouverons là aucun encouragement, aucune consolation ! Pourquoi, si souvent, le découragement nous envahit-il, dans des circonstances difficiles ? Parce qu'au lieu de considérer nos voies à la lumière de la Parole de Dieu et devant Celui aux yeux duquel « toutes choses sont nues et découvertes », nous manquons de droiture et nous efforçons de cacher ce que Dieu connaît pourtant si bien et que nous devrions juger devant Lui.

Ce jugement opéré, les circonstances par lesquelles nous passons demeureront peut-être toujours aussi douloureuses et exerçantes, car il est possible que le jugement de nos propres voies soit réalisé sans que, pour autant, une situation difficile s'en trouve éclaircie aussitôt, mais, au lieu d'être accablés, nous serons encouragés et consolés.

Bien que les circonstances de l'assemblée de Corinthe fussent encore un sujet de douleur et d'affliction pour lui, l'apôtre est cependant consolé lorsqu'il apprend qu'il y a eu un travail de Dieu opéré parmi les Corinthiens, ce travail dont il parle au chapitre 7 de la seconde épître. De sorte qu'il peut écrire : « Je suis rempli de consolation ; ma joie surabonde au milieu de toute notre affliction ; car aussi, lorsque nous arrivâmes en Macédoine, notre chair n'eut aucun repos, mais nous fûmes affligés en toute manière : au dehors, des combats ; au-dedans, des craintes. Mais celui qui console ceux qui sont abaissés, Dieu, nous a consolés par la venue de Tite, et non seulement par sa venue, mais aussi par la consolation dont il a été rempli à votre sujet, en nous racontant votre grand désir, vos larmes, votre affection ardente envers moi, de sorte que je me suis grandement réjoui » (v. 4-7 ; voir aussi v. 13). Il y a donc une consolation pour le cœur à la pensée que Dieu opère au sein d'une assemblée où il y a du mal à juger, pour produire une repentance à salut dont on n'a pas de regret.

Lorsque l'apôtre écrit aux Philippiens, il leur dit ce qui pouvait le rendre tout à fait heureux en pensant à une assemblée où il y a des difficultés : voir les frères et les sœurs avec « une même pensée », « un même sentiment », rien ne se faisant « par esprit de parti, ou par vaine gloire », mais « dans l'humilité », chacun estimant l'autre « supérieur à lui-même ». « Si donc il y a quelque consolation en Christ », dit-il, « rendez ma joie accomplie en ceci... » (Phil. 2:1-8).

Laissons agir en nous et dans l'assemblée, le Saint Esprit, divin Consolateur, afin que soit réalisé ce que nous lisons : les assemblées... étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur ; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit » (Actes 9:31).

2.2.4 Ayez un même sentiment

Combien cette exhortation était utile, dans une assemblée où l'apôtre craignait fort de trouver « des querelles, des jalousies, des colères, des intrigues, des médisances, des insinuations, des enflures d'orgueil, des désordres » (12:20). Mais n'est-elle pas encore de saison ?

Pour avoir « une même pensée », « un même sentiment », il est nécessaire de penser « à une seule et même chose ». Cette « pensée » qui seule peut unir les cœurs, c'est celle « qui a été aussi dans le christ Jésus » (Phil. 2:1-8). En imitant un tel Modèle, nous serons tout naturellement amenés à avoir « un même sentiment ». C'est le secret de la bénédiction dans les assemblées ! Ne l'oublions pas et que cela nous incite à passer sur bien des choses auxquelles nous donnons une importance qu'elles ne méritent pas. « Je supplie Évodie, et je supplie Syntyche, d'avoir une même pensée dans le Seigneur » (Phil. 4:2). Pourquoi ces deux sœurs n'avaient-elles pas « une même pensée », quel était le sujet de leur désaccord ? Sans doute avait-il une extrême importance à leurs yeux, mais la Parole n'en dit pas un seul mot ! Ce qui nous paraît d'une si grande importance que nous allons, pour cela, jusqu'à troubler la communion et la paix de l'assemblée, n'en a aucune aux yeux de Dieu ! L'apôtre inspiré ne fait même pas mention du différend qui opposait l'une à l'autre ces deux sœurs.

Si vraiment nous pensons à la gloire du Seigneur, si nous désirons qu'elle soit vue en nous et dans l'assemblée, nous éviterons soigneusement ce qui pourrait troubler la paix et la communion fraternelle. Mettons de côté nos propres pensées, nos sentiments personnels et attachons-nous à avoir tous ensemble « une même pensée », celle du Seigneur, « un même sentiment ». Lisons et méditons souvent les huit premiers versets du chapitre 2 de l'épître aux Philippiens et que, nos cœurs étant occupés de Christ dans le chemin d'abaissement qu'Il a suivi, nous soyons rendus capables d'imiter notre divin et parfait Modèle !

« Soyez tous d'un même sentiment, sympathiques, fraternels, compatissants, humbles, ne rendant pas mal pour mal, ou outrage pour outrage, mais au contraire bénissant... ». « Ayant, les uns envers les autres, un même sentiment.. » (1 Pierre 3:8, 9 ; Rom. 12:16).

2.2.5 Vivez en paix

Sans doute, il ne s'agit pas de la paix à tout prix, au prix de toutes les concessions, car il faut nous souvenir que « la sagesse d'en haut est premièrement pure, ensuite paisible... ». Mais, dans ce même passage, l'apôtre écrit : « Si vous avez une jalousie amère et un esprit de querelle dans vos cœurs, ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité. Ce n'est pas là la sagesse qui descend d'en haut... Car où il y a de la jalousie et un esprit de querelle, là il y a du désordre et toute espèce de mauvaises actions » (comparer avec 2 Cor. 12:20). Le croyant est responsable de manifester les fruits de la sagesse d'en haut : la pureté en tout premier lieu, mais aussitôt après, la paix.

« Qui est sage et intelligent parmi vous ? Que par une bonne conduite il montre ses œuvres avec la douceur de la sagesse ». Se dire « sage et intelligent » quand on a dans le cœur « une jalousie amère et un esprit de querelle », c'est se glorifier contre la vérité, c'est une prétention mensongère ! Sagesse et intelligence doivent briller dans leurs manifestations pratiques : les « œuvres » qui sont vues dans « une bonne conduite », « avec la douceur de la sagesse » (Jacques 3:13-18).

Vivre en paix ne dépend pas toujours de nous ; il peut arriver que, désirant ardemment la paix, nous nous heurtions à ceux qui sont « pour la guerre » (Ps. 120:6, 7). Mais dans des cas semblables (et nous généralisons l'application de ces deux versets du Psaume), avons-nous conscience, devant Dieu, d'avoir fait tout ce qui dépend de nous pour la paix ? Romains 12:17, 18 nous dit : « Ne rendant à personne mal pour mal ; vous proposant ce qui est honnête devant tous les hommes ; s'il est possible, autant que cela dépend de vous, vivant en paix avec tous les hommes... ».

Faire tout ce qui dépend de nous pour vivre en paix, avec tous les hommes et, en particulier, dans l'assemblée ! Savoir oublier des paroles un peu vives ou même blessantes, faire un effort pour comprendre nos frères, pour les supporter si c'est nécessaire, mettre de côté nos pensées personnelles, le point de vue que nous avons défendu opiniâtement, aller peut-être jusqu'à nous mettre de côté nous-mêmes, s'il le faut, dans un but de paix ! Combien le Seigneur est glorifié par celui qui sait agir ainsi !

Remettre toutes choses entre les mains de Celui qui est le seul Sage, c'est là la sagesse et cela conduit à la paix ! Certes, nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait pas de saints combats à livrer pour la vérité — nous l'avons rappelé « la sagesse d'en haut est premièrement pure », — mais nous avons parfois tendance à appeler de ce nom des combats dans lesquels ne sont en jeu que des intérêts personnels, des rivalités, des querelles souvent mesquines ! Lorsqu'il en est ainsi, nous n'avons pas fait tout ce qui dépend de nous pour vivre en paix et, peut-être même, avons-nous fait le contraire. Triste résultat pour l'assemblée ! Il ne peut y avoir ni bénédiction, ni joie, ni édification dans une assemblée en guerre ; bien au contraire, il y a de la souffrance pour tous, surtout pour les petits, pour les faibles, pour nos enfants ! Pensons à eux, pensons avant tout au Seigneur, déshonoré par des querelles entre frères !

« Bienheureux ceux qui procurent la paix, car c'est eux qui seront appelés fils de Dieu » (Matth. 5:9). Dans une situation difficile, faire les concessions nécessaires pour que la paix soit maintenue ou rétablie, accepter tous les torts, toutes les humiliations, quand bien même ce serait injustifié et immérité, quel privilège ! Oui, bienheureux ceux qui procurent la paix ! En cela, ils manifestent qu'ils sont fils de Dieu : les fruits de la nouvelle nature prouvent son existence et, par conséquent, la relation vitale avec Dieu.

2.3 Le Dieu de paix avec nous

Une bénédiction précieuse découle de la réalisation des cinq exhortations de 2 Cor. 13:11. C'est celle qui termine le verset : « et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous ». Ce n'est pas seulement la jouissance de l'amour de Dieu et le fait d'être gardé dans Sa paix, c'est la présence avec nous, dans le chemin, de Celui auquel l'apôtre donne ici ce double titre : « Dieu d'amour et de paix ».

De même, l'apôtre exhortant les Philippiens à rejeter sur Dieu leurs soucis et à s'occuper des choses vraies, vénérables, justes, pures, aimables et de bonne renommée, leur assure que, s'ils font ces choses, « le Dieu de paix sera avec eux » (Phil. 4:8-9).

« Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, et l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit, soient avec vous tous ! » (2 Cor. 13:13).

3 Semer pour l'Esprit — Galates 6:7-10

Paul Fuzier ME 1953 p. 257

3.1 L'état des Galates — Le terrain de la loi

Après avoir « commencé par l'Esprit », les Galates s'étaient laissé séduire par ceux qui voulaient les contraindre à se soumettre aux prescriptions de la loi mosaïque, de sorte qu'ils étaient en danger « d'achever maintenant par la chair ». Alors qu'ils avaient reçu le Saint Esprit « sur le principe... de l'ouïe de la foi », de faux docteurs venaient leur enseigner que la justice était, non pas sur le seul principe de la foi, mais par l'obéissance à une loi qui s'adresse à l'homme dans la chair ! Prétendre amener à la perfection par la chair — car tel est le sens de l'expression : « achèveriez-vous maintenant par la chair ? » — est une pensée qui ne peut venir que de l'ennemi. Aussi, angoissé à leur sujet, l'apôtre leur pose cette question : « Ô Galates insensés, qui vous a ensorcelés ? » Il montre, dans la suite du chapitre, que la loi a été donnée, non comme moyen de salut, mais pour manifester l'état de culpabilité de l'homme. C'est alors que, la démonstration de son péché ayant été faite, son incapacité à accomplir la loi abondamment prouvée, Dieu est venu

jusqu'à lui, déployant sa grâce, envoyant son Fils ici-bas. Et le seul qui ait jamais accompli la loi, qui ait « rendu la loi grande et honorable » (Ésaïe 42:21), a porté « la malédiction de la loi », malédiction qui était prononcée sur celui qui ne pouvait satisfaire à ses exigences : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous (car il est écrit : « Maudit est quiconque est pendu au bois »), afin que la bénédiction d'Abraham parvint aux nations dans le Christ Jésus, afin que nous reçussions par la foi l'Esprit promis ». Incapables d'accomplir des œuvres de loi, c'est par la foi en Lui et en son œuvre expiatoire que nous obtenons le salut « ayant cru », nous avons été « scellés du Saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage », de sorte que nous entrions dans la jouissance de tout ce dont Christ est l'héritier. Se placer sur le terrain de la loi, c'est se placer sous la malédiction ; or Christ, tandis qu'Il endurait la mort de la croix, a pris sur Lui cette malédiction, « étant devenu malédiction pour nous » ; par conséquent, nier que nous sommes entièrement délivrés par l'œuvre de la croix équivaldrait à nier la perfection et l'efficacité du sacrifice expiatoire de Christ ! (cf. Gal. 3:1-14 ; Éph. 1:13).

3.2 Servitude de la loi et liberté chrétienne

Au chapitre 4 de l'épître aux Galates, l'apôtre présente la loi sous un autre aspect : elle place l'homme dans un état de servitude morale qui prive l'âme de la présence de Dieu, tandis qu'au contraire, la grâce nous amène devant Lui dans la position de fils. Sous la loi, l'Israélite était semblable à un enfant « en bas âge », qui ne comprend pas les pensées de son père, si même il les connaît, qui doit hériter de ses biens mais ne peut encore en jouir, car « il est sous des tuteurs et des curateurs » chargés de les administrer « jusqu'à l'époque fixée par le père » pour qu'il en prenne effectivement possession (cf. Gal. 4:1-7). Christ nous a affranchis de cette servitude, du joug de la loi et de celui du péché : Il est mort pour nous et nous sommes morts avec Lui, morts à la loi, au péché, au monde ; Il nous a ainsi placés dans la liberté de la nouvelle nature (cf. Gal. 2:19 ; 5:24 ; 6:14 et 5:1).

Il est nécessaire de bien comprendre ce qu'est cette « liberté », car la chair en nous agit toujours à l'opposé des pensées de Dieu : Dieu a donné la loi pour manifester l'état de l'homme et le convaincre de péché, la chair s'en empare comme d'un moyen pour essayer d'obtenir une justice lui permettant de se tenir devant Dieu ; Dieu place le chrétien dans la liberté et la chair en userait pour pécher tout à son aise ! En somme, l'ennemi cherche toujours à mettre la chair en activité, soit pour essayer d'accomplir la loi comme moyen de justification ou d'amélioration, soit pour user, en en abusant, de la liberté chrétienne. Aussi l'apôtre insiste-t-il sur le fait que cette liberté ne doit pas être « une occasion pour la chair » ; tout au contraire, elle doit conduire à une vie pratique que la loi ne peut pas produire et qui est la marche par l'Esprit : « Marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez point la convoitise de la chair (Gal. 5:13 et 16).

3.3 Semer pour la chair ou semer pour l'Esprit : Galates 6:7, 8

Au verset 7 du chapitre 6, l'apôtre revient au principe fondamental de la marche, tel qu'il l'a déjà exposé au chapitre 5 : non pas une loi imposée à une nature qui est incapable de s'y soumettre, mais une puissance, celle de l'Esprit, qui agit dans une vie nouvelle. Prétendre pouvoir associer les deux, la chair et l'Esprit, n'est-ce pas, au fond, « se moquer de Dieu » ? Car, en effet, le sentier de la chair est aussi différent que possible de celui de l'Esprit ; le premier mène à la corruption et à la mort, le second à la vie éternelle (Gal. 6:8 ; cf. Rom. 8:6).

Parce qu'il y a deux sortes de semences, il y a aussi deux sortes de moissons. Semer « pour sa propre chair » est sans doute un travail qui, au moment où il est fait, n'occasionne guère de souffrances et peut même procurer au cœur naturel bien des joies ! Par exemple, si Moïse avait désiré « jouir pour un temps des délices du péché », il aurait « semé pour sa propre chair » ; mais il a pensé au jour de la moisson — « il regardait à la rémunération » — et « par la foi », il choisit « plutôt d'être dans l'affliction avec le peuple de Dieu, estimant l'opprobre du Christ un plus grand trésor que les richesses de l'Égypte » (Héb. 11:24-26). Si, en « semant pour sa propre chair », l'on jouit « pour un temps des délices du péché », quelle souffrance lors de la moisson ! La « moisson » commence généralement dans la vie présente, en attendant la comparution devant le tribunal du Christ, pour les croyants, ou devant le grand trône blanc, pour les incrédules. Elle est toujours de même nature que la « semence » — « ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera » — et c'est la semence multipliée !

3.4 Abraham, Isaac et Ismaël

Abram a semé « pour sa propre chair » quand, à l'instigation de Saraï sa femme, il alla vers Agar, la servante égyptienne. L'Éternel lui avait fait des promesses et certes, il pouvait bien se demander comment elles seraient accomplies car, dix années après, il n'avait pas encore d'enfant. La foi d'Abram chancelait et il met sa confiance dans la chair ! Ce n'était pas, à proprement parler, la convoitise de la chair, mais plutôt l'emploi d'un moyen humain pour aider au travail de Dieu. Que d'activité déployée, encore aujourd'hui, qui ressemble fort à la ressource qu'Abram croyait avoir trouvée pour obtenir l'accomplissement des promesses ! Mais le fils qui va naître, Ismaël, sera-t-il celui dont Dieu se servira pour cela ? C'est absolument impossible, car on ne peut associer la chair et l'Esprit et la chair ne peut être d'aucun secours dans l'œuvre de Dieu. Ismaël doit être mis de côté ! Quelle douleur pour le cœur d'Abraham ! Lorsque Dieu lui annonce la naissance d'Isaac, par lequel les promesses auront leur accomplissement, il s'écrie : « Oh, qu'Ismaël vive devant toi ! » C'est le cœur du père qui parle ! Et sans doute, Dieu l'exauce : Ismaël prospérera, il engendrera douze chefs et deviendra une grande nation, mais il n'y a rien d'autre ! Bien qu'issus de parents chrétiens, des enfants inconvertis peuvent prospérer dans le monde et même y réussir brillamment ; hélas ! ils n'ont aucune part dans la lignée des hommes de foi et leur bénédiction est bien différente de celle d'Isaac, habitant près du puits de Lakhaï-roï (cf. Gen. 25:11) — cela, sans perdre de vue que la grâce de Dieu est puissante pour les ramener d'un chemin d'égarement, mais ce n'est pas le sujet qui nous occupe ici. Il y aura toujours conflit entre la chair et l'Esprit : « celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'Esprit » (cf. Gal. 5:17 ; 4:29), de sorte que Sara dut dire à Abraham : « Chasse cette servante et son fils ». Abraham souffre profondément ; il avait « semé pour sa propre chair », le temps de la moisson était venu : « et cela fut très mauvais aux yeux d'Abraham, à cause de son fils ». Ses affections de père étaient douloureusement atteintes ; cependant, il dut « chasser la servante et son fils », ce fils qui était aussi le sien ! (cf. Gen. 16 ; 17:15-22 ; 21:1-12 et Gal. 4:21-31).

3.5 Semer pour l'Esprit — Faire le bien — Gal. 6:8-9

Semer « pour l'Esprit », c'est « faire le bien », suivant l'expression de Gal. 6:9. De telles semences impliquent la souffrance, « affliction avec le peuple de Dieu, opprobre du Christ », ce que Moïse avait « choisi », sacrifice d'Isaac sur la montagne de Morija, car « il arriva, après ces choses, que Dieu éprouva Abraham ».

3.5.1 Christ le modèle

Contemplons notre divin et parfait Modèle ! Homme ici-bas, « oint de l'Esprit Saint et de puissance », Il passait « de lieu en lieu, faisant du bien » (Actes 10:38). L'Esprit le conduisit dans son sentier, où « Il va, en pleurant, portant la semence qu'il répand » (Ps. 126:6). Il a enduré la souffrance comme homme sur la terre et, en cela, Il est, pour nous, un Modèle à imiter : « Si, en faisant le bien, vous souffrez, et que vous l'enduriez, cela est digne de louange devant Dieu, car c'est à cela que vous avez été appelés ; car aussi Christ a

souffert pour vous, vous laissant un modèle, afin que vous suiviez ses traces » (1 Pierre 2:20, 21). Suivant les traces de Christ, nous serons de « ceux qui sèment avec larmes » (Ps. 126:5). Manifester les caractères de la vie de Christ, dans la puissance de l'Esprit, travailler pour que des résultats spirituels soient produits, cela entraîne de la souffrance pour notre cœur naturel, car tout ce qui est en lui, comme aussi dans le monde qui nous entoure, est en opposition complète avec la vie de l'Esprit.

3.5.2 Le temps de la moisson

Plus tard, il y aura la « moisson » ! Quelle moisson glorieuse pour Celui qui a répandu la semence « en pleurant » : « Il revient avec chant de joie, portant ses gerbes », moisson en vie éternelle, quand « Il verra du fruit du travail de son âme, et sera satisfait » (Ps. 126:6 ; Ésaïe 53:11). Quelle moisson aussi pour ceux qui, aujourd'hui, « sèment avec larmes » : ils « moissonneront avec chant de joie » (Ps. 126:5). Il y aura la manifestation et la rétribution devant le tribunal de Christ (2 Cor. 5:10), mais surtout, le fait que le Seigneur « viendra pour être, dans ce jour-là, glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru » (2 Thess. 1. 10). Tout proclamera l'excellence du travail que la grâce de Dieu, par la puissance de son Esprit, aura opéré dans les siens ! « Celui qui a commencé en nous une bonne œuvre » l'aura alors achevée (cf. Phil. 1:6). Quelle gloire pour Lui !

3.5.3 Le temps de la patience

« Faire le bien » est une des expressions caractéristiques de la première épître de Pierre, où elle est d'ailleurs souvent liée à la souffrance (cf. 2:14, 15, 20 ; 3:6, 11, 17 et 4:19). Dans ce chemin, l'on est parfois découragé (cf. *ibid.* 4:12-19), mais l'apôtre nous dit : « Ne nous lassons pas en faisant le bien », persévérons, « car, au temps propre, nous moissonnerons, si nous ne défailons pas » (Gal. 6:9 ; cf. 2 Thess. 3:13). Il y a un temps pour semer, un temps pour moissonner. « Il faut que le laboureur travaille premièrement, pour qu'il jouisse des fruits » (2 Tim. 2:6). Semons « pour l'Esprit », sans nous lasser, bien qu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de résultats manifestés. Que voit-on de la semence, après qu'elle a été jetée en terre ? Pas grand-chose, sans doute. Cependant, là encore, le croyant peut « moissonner » déjà sur la terre, voir la promesse de moissons futures, avant-goût de la « moisson » dont nous parle l'apôtre dans les deux passages cités : 2 Cor. 5:10 et 2 Thess. 1:10.

3.5.4 Le bien caractéristique de la vie de Dieu — La résurrection

« Faisons le bien ! » C'est le caractère même de la vie que nous possédons et que nous devons manifester : « Bien-aimé, n'imites pas le mal, mais le bien. Celui qui fait le bien est de Dieu ; celui qui fait le mal n'a pas vu Dieu » (3 Jean 11 ; cf. 1 Jean 2:29 ; 3:7 à 12). C'est ce qui nous fait comprendre le caractère de la résurrection d'entre les morts : « L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulchres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien en résurrection de vie ». Ont part à cette première résurrection non pas, comme on a voulu le déduire à tort de ce passage, ceux qui espèrent mériter le salut par leurs œuvres, mais « ceux qui auront pratiqué le bien », parce qu'ils sont « de Dieu » (cf. Jean 1:12, 13). Jean 5:28, 29 ajoute : « ... et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement » ; ceux que la « résurrection de vie » aura laissé dans le tombeau, parce qu'ils n'étaient pas « de Dieu » n'auront d'autre part que la résurrection de jugement.

« À ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire et l'honneur et l'incorruptibilité, — la vie éternelle ; mais à ceux qui sont disputeurs et qui désobéissent à la vérité, et obéissent à l'iniquité, — la colère et l'indignation ; tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, ... mais gloire et honneur et paix à tout homme qui fait le bien » (Rom. 2:7 à 10). Si ces expressions, « faire le bien » et « faire le mal », sont employées pour parler respectivement de ceux qui possèdent la vie divine, parce qu'ils sont nés de nouveau, et de ceux qui sont encore « dans la chair », parce qu'inconvertis, c'est sans doute parce que Dieu veut nous faire comprendre par là qu'Il désire trouver, chez ceux qui lui appartiennent, la réalité de la vie — elle est vue dans la pratique du bien — et non pas une simple forme extérieure.

3.5.5 Par l'action de l'Esprit

L'Esprit est la puissance de la vie que nous avons reçue par la nouvelle naissance. Pour qu'il y ait de la réalité dans notre christianisme, il convient donc que ce soit l'Esprit de Dieu qui opère en nous ; c'est ainsi que nous pourrions semer « pour l'Esprit », « faire le bien ». Et cela, au travers de toute l'opposition que nous aurons à rencontrer : les tentations sont nombreuses, la chair est en nous et l'adversaire veut sans cesse la mettre en activité, tant de circonstances surviennent, qui sont de nature à nous faire « semer pour notre propre chair » et peut-être aussi, suivant l'expression de Rom. 12:20, avons-nous un « ennemi ». Retenons l'exhortation qui termine ce chapitre : « Ne sois pas surmonté par le mal, mais surmonte le mal par le bien » (Rom. 12:21).

3.6 Faire du bien — Gal. 6:10

Après l'exhortation à « faire le bien », nous avons celle du verset qui suit : « faisons du bien » (v. 10). « Faire le bien », c'est ce qui doit résulter du fait que nous avons « revêtu le nouvel homme » et cela constitue « le fruit de l'Esprit » (cf. Col. 3:10 à 15 ; Gal. 5:22). Tel est le sens de l'expression « bonnes œuvres » dans des passages comme Éphés. 2:10 ; Col. 1:10 ; 2 Thess. 2:17 ; 2 Tim. 2:21 ou 3:17. « Faire du bien », cela embrasse tous les actes qui traduisent les sentiments éprouvés par un cœur renouvelé ; c'est le sens de l'expression « bonnes œuvres » en Matt. 5:16 ; 26:10 ; Jean 10:32 ; 1 Tim. 6:18 ; Tite 2:7 et 14 ; 3:8 et 14, ou Hébreux 10:24, par exemple.

« Faisons du bien à tous », nous serons « imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants », imitateurs d'un Dieu qui « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et envoie sa pluie sur les justes et sur les injustes » (Éph. 5:1, 2 ; Matt. 5:43 à 48). Christ est notre vrai Modèle « marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés ». En le suivant fidèlement, les regards fixés sur Lui, nous manifesterons les traits de la nouvelle nature dont Dieu nous a fait don (cf. 1 Jean 3:1). « Faire le bien », « faire du bien », c'est semer « pour l'Esprit », c'est aussi aimer. Comme il est « l'Esprit de vérité », l'Esprit de Dieu est aussi « un esprit d'amour » (Jean 14:17 ; 15:26 ; 16:13 ; 2 Tim. 1:7). Conduit, comme homme, par l'Esprit, Christ a « fait du bien » (cf. Actes 10:38 et Jean 10:32), manifestant l'amour dont son cœur était rempli envers tous ! Aimer comme Christ aime, c'est semer « pour l'Esprit », « faire le bien », « faire du bien à tous ».

« Faisons du bien à tous, mais surtout à ceux de la maison de la foi ». Des liens, formés par Dieu, nous unissent à tous ceux de « la maison de la foi » : enfants d'un même Père céleste, nous possédons la même foi, le même Objet de notre foi ! Jésus a « aimé les siens qui étaient dans le monde » et Il les aime « jusqu'à la fin ». Dans son amour pour eux, Il a voulu les servir ; son amour est éternel, aussi son service, sous ses aspects variés, n'aura jamais de fin. Quel Modèle à imiter ! « Je vous ai donné un exemple », nous dit-il, à nous comme autrefois à ses disciples, et Il ajoute : « Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites » (Jean 13:1-17). Soyons de ces bienheureux, qui « savent » et qui « font » !

4 Unité de la famille, unité du corps, unité de l'Esprit

Paul Fuzier ME 1953 p. 289 et 313

4.1 Unité de la famille de Dieu, unité du corps de Christ, malgré la dispersion des croyants

Malgré toutes les apparences, bien que la famille de Dieu manifeste une humiliante désunion et en dépit de la dispersion des croyants, membres du Corps de Christ, au sein de multiples dénominations chrétiennes, l'unité de la famille et l'unité du Corps sont aussi indestructibles l'une que l'autre. Et s'il est vrai qu'elles ne sont pas visibles extérieurement, cependant, le Saint Esprit est en activité pour nous faire jouir de notre relation avec le Père, nous amener à goûter la douceur de la communion fraternelle et nous conduire à réaliser que nous sommes « un seul corps ».

C'est de l'unité de la famille qu'il est question en Jean 17:21 : « ... afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi ; afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que toi tu m'as envoyé ». Cette unité de la famille de Dieu ne peut pas être détruite : parce qu'ils sont engendrés d'un même père, des frères restent toujours des frères, fussent-ils séparés et quand bien même ils seraient ennemis ! Elle n'est, hélas ! plus manifestée aujourd'hui et nous en portons l'humiliation ; mais, quoi qu'il en soit, les enfants de Dieu qui ont le privilège d'habiter « unis ensemble », bien qu'éprouvant la douleur de voir tant de leurs frères se priver d'une telle faveur, savourent une joie inexprimable : « car c'est là que l'Éternel a commandé la bénédiction » (Ps. 133).

L'unité du Corps, qui n'est pas plus visible, extérieurement, que celle de la famille, est cependant proclamée à la Table du Seigneur par les croyants qui s'y réunissent comme membres du Corps de Christ : « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » (1 Cor. 10:17).

4.2 Réalisation pratique actuelle : garder l'unité de l'Esprit

Dans l'état actuel de la chrétienté, comment pouvons-nous réaliser pratiquement que nous sommes une seule famille et un seul corps ? Aujourd'hui, comme dans tous les temps, la chose n'est possible que dans la mesure où est gardée « l'unité de l'Esprit ». Cette unité ne peut être rompue, car il restera toujours vrai que « nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » (1 Cor. 12:13), mais elle peut fort bien ne pas être « gardée ». Aussi, Éphésiens 4:1 à 3 nous exhorte « à marcher d'une manière digne de l'appel dont nous avons été appelés ; avec toute humilité et douceur, avec longanimité, nous supportant l'un l'autre dans l'amour ; nous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix ». Des frères qui ne « gardent » pas « l'unité de l'Esprit », bien qu'ils puissent goûter certaines joies en commun et la faveur d'un rassemblement, ne pourront ni connaître les joies du Ps. 133, ni se réunir selon 1 Cor. 10:17.

La plupart de nos lecteurs ont à leur disposition maints ouvrages développant les enseignements de la Parole relatifs à l'unité de la famille, à l'unité du Corps et à l'unité de l'Esprit. Le présent article n'a donc pas pour objet de faire un large exposé du sujet défini par son titre, mais seulement de remettre en mémoire quelques vérités essentielles. Notre but serait atteint si cet ensemble pouvait apparaître plus clair à ceux qui, peut-être, ne l'auraient qu'imparfaitement saisi jusqu'à présent.

4.3 La famille de Dieu

La famille et le Corps sont composés des mêmes personnes, de tous ceux qui sont « nés de nouveau », « nés d'eau et de l'Esprit » (Jean 3:3, 5), de tous ceux dont Christ Lui-même est la vie. Mais si l'Écriture emploie ces deux images, il est certain que nous avons, avec la famille et le Corps, deux pensées distinctes.

4.3.1 Ce qui est de Dieu dans la famille de Dieu

La famille nous présente principalement le côté de l'amour et des affections : ce sont des liens d'affection qui unissent entre eux les membres d'une famille, lorsque les relations sont selon l'ordre normal des choses, cette affection est alors témoignée et sentie par tous. Enfants de Dieu, ayant reçu la vie divine par la foi en Jésus, « ayant cru », nous avons été « scellés du Saint Esprit » ; nous avons reçu « l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père ! » et nous avons accès auprès du Père « par un seul Esprit » (cf. Jean 1:12, 13 ; 20:31 ; Éph. 1:13 ; Rom. 8:14 à 17 ; Éph. 2:18). Nous sommes aimés par le Père, d'un amour dont Jean 17:23 nous donne la mesure et dont nous pouvons jouir déjà présentement parce que le Seigneur nous fait connaître le nom du Père, sa Personne, son amour, par le Saint Esprit qu'Il a envoyé ici-bas (cf. Jean 17:26 ; 16:7). Le Père nous aime comme Il aime le Fils et le Fils, comme le Père l'aime ; enfants d'une même famille, nous sommes exhortés à nous aimer les uns les autres de ce même amour, amour « versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Jean 17:23 ; 15:9 ; 13:34 ; Rom. 5:5).

4.3.2 La désunion

Si nous le réalisons tous, l'unité de la famille serait manifestée. Puisqu'elle ne l'est pas, cela résulte donc, au point de départ, d'un manque d'amour. Il n'a guère duré, le temps où « tous les croyants étaient en un même lieu, et... avaient toutes choses communes », où « la multitude de ceux qui avaient cru étaient un cœur et une âme » ! (cf. Actes 2:42-47 ; 4:32-37). La conséquence à peu près immédiate du manque d'amour, c'est la désobéissance ; le Seigneur Lui-même n'a-t-Il pas dit : « Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles » ? (Jean 14:24). La désobéissance à la volonté du Père conduit, à son tour, à l'absence de communion, car on ne peut jouir de sa communion qu'en gardant sa Parole (cf. Jean 14:21-23). Si ces choses ne sont pas discernées et jugées, le mal fait de rapides progrès et les cœurs sont désunis.

4.3.3 L'unité de la famille de Dieu est-elle « à garder » ?

Peut-être quelqu'un pense-t-il que nous allons donc trouver une invitation à garder l'unité de la famille ? Répétons-le, cette unité existe et ne peut être détruite, mais elle n'est manifestée que dans la mesure où « l'unité de l'Esprit » est « gardée ». Exhorter les croyants à garder l'unité de la famille indépendamment de l'unité de l'Esprit, ce serait demander à des enfants qui désirent obéir à leur Père céleste, si imparfaitement que ce soit, de s'associer à des enfants désobéissants. Sans doute, le Père veut que ses enfants s'aiment toujours entre eux, que ceux qui obéissent ne cessent jamais d'aimer leurs frères, même leurs frères engagés dans un chemin de désobéissance ; mais l'amour fraternel ne peut être manifesté autrement que selon l'enseignement de 1 Jean 5:2 : « Par ceci nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, c'est quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements ». La preuve de l'amour d'un enfant obéissant, à l'égard de celui qui n'obéit pas, n'est donc pas dans une association avec lui dans sa désobéissance, mais dans l'obéissance à la volonté du Père.

4.3.4 Garder l'unité de l'Esprit en rapport avec la famille de Dieu

L'exhortation qui nous est donnée n'est pas d'avoir à garder l'unité de la famille au prix d'une désobéissance à la Parole, mais de nous « appliquer à garder l'unité de l'Esprit » (Éph. 4:3). L'Esprit de Dieu ne peut avoir qu'une pensée ; de sorte que si les enfants sont désunis parce qu'ils ont des vues différentes au point de ne plus pouvoir vivre ensemble, c'est à coup sûr en raison de ce que certains

d'entre eux ont cessé d'écouter la voix de l'Esprit et se sont laissé guider par leurs propres pensées. On peut avoir de très bonnes pensées, mais si nous les prenons comme règle, au lieu de nous laisser conduire par le Saint Esprit, nous introduisons inévitablement le désordre et la confusion, et l'unité de l'Esprit est perdue. Que chacun essaie de faire prévaloir son sentiment personnel et les querelles s'ensuivent, le « lien de la paix », qui doit serrer en un tous les membres de la famille, est brisé et c'en est fini de garder « l'unité de l'Esprit ».

Dans une famille désunie, il peut y avoir quelques enfants qui souffrent d'un état de choses aussi douloureux et cherchent à y remédier. Nous venons de le voir, ce ne peut être que par l'obéissance à la volonté paternelle. Pour ce qui concerne la famille de Dieu, cette volonté est clairement exprimée dans les Écritures et c'est par le Saint Esprit que nous pouvons la discerner. N'y aurait-il que deux ou trois enfants qui cherchent à connaître la volonté de leur Père céleste pour l'accomplir ensuite, qui pour cela se laissent instruire et diriger par le Saint Esprit, ils auront, pour leur part, retrouvé « l'unité de l'Esprit ».

Les « deux ou trois » qui jouissent d'une telle faveur réaliseront sans doute que la famille n'est pas au complet ; ils en souffriront, entrant avec sympathie dans ce que le cœur paternel éprouve, mais quoi qu'il en soit, ils jouiront de l'amour du Père, amour qui ne peut être vraiment goûté en dehors du chemin de l'obéissance (cf. Jean 14:21-26). Ils manifesteront ainsi un amour selon Dieu à l'égard de leurs frères dont ils doivent rester séparés (cf. 1 Jean 5:2), et ils savoureront, avec ceux auxquels ils peuvent s'unir, la douceur des liens qui unissent entre eux les membres d'une même famille. C'est la communion fraternelle selon 1 Jean 1:3, 4 et Ps. 133, « la communion du saint Esprit » de 2 Cor. 13:13. Ensemble, ils pourront adorer le Père, comme sa famille (ou plutôt, ce qui en est l'expression) réunie sous son regard, car c'est « le Père » qui cherche de « vrais adorateurs », des adorateurs qui « rendent culte par l'Esprit de Dieu » (cf. Jean 4:23, 24 ; Phil. 3:3).

4.4 Le Corps de Christ

4.4.1 Son fonctionnement selon Éph. 4 et Col. 2

Avec la figure du Corps, d'autres vérités sont placées devant nous. Le Corps de Christ sur la terre est un organisme vivant, inséparablement uni à la Tête glorifiée dans le ciel, et qui nous est présenté dans son fonctionnement. Le Corps vit et se développe en raison de son union avec la Tête, irais aussi du fait de l'activité de chacun de ses membres ; c'est ce que nous enseigne Éphésiens 4:15-16 « que, étant vrais dans l'amour, nous croissons en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ ; duquel tout le corps, bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure du fournissement, produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour ». Et Colossiens 2:19 nous exhorte à « tenir ferme le chef, duquel tout le corps, alimenté et bien uni ensemble par des jointures et des liens, croît de l'accroissement de Dieu ». Si même son unité n'est pas visible dans ce monde, il n'en reste pas moins que « le corps est un » (1 Cor. 12:12) ; sa vie et son développement sont entravés si certains membres ne remplissent pas leur fonction, ou la remplissent mal, mais, quoi qu'il en soit, son unité demeure.

4.4.2 La foi voit l'unité du Corps

Dieu la voit et nous pouvons la voir également, comme la foi d'un Élie considérait l'unité d'Israël, cependant dispersé, et dressait ainsi les douze pierres pour bâtir l'autel de l'Éternel (1 Rois 18:31, 32). 1 Corinthiens 10:16, 17 ; 12 et 14 nous l'enseignent, c'est comme membres du Corps de Christ que nous pouvons nous rassembler autour de Lui, à la Table du Seigneur — selon Dieu, il n'y a pas d'autre rassemblement que celui-là — rappelant que « nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain ». Lorsque l'apôtre écrit : « nous qui sommes plusieurs... », entend-il seulement les « deux ou trois » qui recherchant la volonté du Père pour la faire, assemblés et dirigés par le Saint Esprit, sont réunis là comme membres du Corps de Christ ? Non. Ces « deux ou trois » embrassent dans leurs pensées tous les vrais croyants, membres du seul corps, où qu'ils se trouvent, et sont réunis à la Table du Seigneur comme expression du Corps de Christ, dont ils proclament l'indestructible unité. Réunis dans une localité, ils représentent le Corps de Christ dans ce lieu, comme autrefois les croyants de Corinthe dans cette ville (cf. 1 Cor. 12:27). Sans doute, plusieurs membres du corps, dans cette localité, ne sont pas là où, cependant, serait leur place. Cela porte-t-il atteinte à l'unité du Corps ? Absolument pas. La famille est désunie, ou encore, les relations fraternelles existent, avec un certain degré de communion mais qui ne va pas jusqu'à permettre à ces croyants de se trouver ensemble à la Table du Seigneur, parce que « l'unité de l'Esprit » n'a pas été « gardée » ; cependant « le corps est un » et cette vérité est proclamée à la Table du Seigneur où est la place de tous les membres du Corps, sains dans la foi et sans reproche dans leur marche pratique.

Seulement, du fait de l'absence de plusieurs, le fonctionnement du Corps, dans le rassemblement des croyants comme expression de l'assemblée Corps de Christ, n'est pas ce qu'il devrait être ; il n'y a pas cette harmonie qui caractériserait l'exercice des fonctions de tous les membres du Corps, si chacun occupait la place qui est la sienne et était « utile » à sa place. Peut-être en est-il certains qui ne fonctionnent pas du tout (même parmi ceux qui occupent leur place !) et qui, par conséquent, s'atrophient, ce qui est une cause de souffrance pour tout le Corps et une entrave à son développement ; peut-être en est-il d'autres qui fonctionnent, mais pas à la place où ils devraient être, ignorant ou perdant de vue qu'ils ont une place assignée et un service à remplir dans le Corps, en vue de l'édification de l'assemblée. Du mal, Dieu sait tirer le bien, c'est une de ses prérogatives ; mais notre responsabilité à nous est d'accomplir le service qui nous est échu comme membre du Corps, dans le rassemblement des enfants de Dieu sur le terrain de l'unité du Corps.

4.4.3 Garder l'unité du Corps ou garder l'unité de l'Esprit

Pas plus que nous ne sommes exhortés à garder l'unité de la famille indépendamment de l'unité de l'Esprit, nous n'avons d'invitation à garder l'unité du Corps, et cela pour les mêmes raisons : toutes deux existent, mais ne peuvent être maintenues extérieurement que dans la mesure où l'unité de l'Esprit est « gardée ». Chercher à manifester l'unité du Corps en dehors de l'unité de l'Esprit impliquerait une marche commune avec tous les membres du Corps de Christ, quelles que soient leur conduite pratique et la doctrine qu'ils professent. Ce serait méconnaître l'enseignement de 2 Tim. 2:19 : « Toutefois le solide fondement de Dieu demeure, ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, et : Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ». Au milieu de la confusion actuelle, il est encourageant de savoir que le Seigneur connaît tous ceux qui lui appartiennent, membres de la famille et du Corps, où qu'ils se trouvent ; mais cela ne peut, en aucune façon, nous autoriser à marcher avec tous et à nous joindre à eux dans le rassemblement : « Quiconque prononce le nom du Seigneur » est personnellement responsable, devant Lui, de se retirer de l'iniquité. L'iniquité, ou l'injustice, c'est ce qui caractérise la méconnaissance de la volonté de Dieu, exprimée dans sa Parole, et une marche selon ses propres pensées.

4.4.4 Comment garder l'unité de l'Esprit en rapport avec le Corps de Christ

L'Esprit est l'Esprit Saint, son service est d'exalter Christ et de séparer le croyant de tout ce qui est opposé à Christ. Marcher dans le mal ou retenir une fausse doctrine, ou encore s'associer à ceux qui le font est incompatible avec la communion de l'Esprit Saint. Si l'unité de l'Esprit est selon la sainteté, elle est aussi selon la vérité : ce n'est pas celle qui résulterait de l'acceptation, par tous les membres d'un groupement d'une même profession de foi, mais celle qui découle de l'acceptation de la vérité de Dieu, comme nous

permet de le comprendre Jean 16:13 : « Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité.. » (cf. 1 Jean 5:6 : « l'Esprit est la vérité »). Pour que l'unité de l'Esprit puisse être « gardée », il faut que chacun se laisse enseigner et conduire par l'Esprit de Dieu ; quand il en est ainsi, toutes les divergences s'effacent, il n'y a qu'une pensée, celle de l'Esprit. Parce que la vérité est une, l'Esprit de Dieu ne peut donner deux enseignements différents : il ne peut pas dire aux uns que l'unité du Corps est proclamée à la Table du Seigneur, selon 1 Cor. 10:17, et aux autres, qu'étant donné l'état de la chrétienté aujourd'hui, cette unité est irréalisable ; il ne peut pas non plus enseigner à certains qu'il est nécessaire de « se retirer de l'iniquité », en obéissance à 2 Tim. 2:19, et à d'autres, que l'on peut être en communion avec tous les croyants, quelle que soit leur conduite ou la doctrine qu'ils retiennent, parce qu'ils sont enfants de Dieu et membres du Corps de Christ. Parce que « l'Esprit est la vérité », son enseignement ne peut différer en rien de celui de la Parole de Dieu, qui est aussi « la vérité », et c'est par le Saint Esprit que nous pouvons entrer dans la connaissance de ce que Dieu veut nous révéler par sa Parole (cf. 1 Jean 5:6 ; Jean 17:17 ; 1 Cor. 2:10-16).

4.4.5 *Unité ou union*

L'unité et l'union sont deux choses différentes. Comme nous l'avons déjà dit, l'unité de la famille, l'unité du Corps ne sont pas à faire, elles existent et ne peuvent être détruites ; tandis que l'union, laissée à la responsabilité des enfants de Dieu, n'a pas été réalisée, sauf un très court moment, tout au début de l'histoire de l'Église, ainsi que nous l'avons vu dans les passages cités d'Actes 2 et 4. Il ne peut y avoir de vraie union, manifestant l'unité de la famille et du Corps, que si Dieu en est le centre ; elle doit donc être réalisée nécessairement, sur un terrain de séparation d'avec le mal. La séparation du mal est le premier élément de l'union selon Dieu. Est-ce bien là l'union que l'on recherche dans le monde, et même dans le monde religieux ? Ne serait-ce pas plutôt celle du bien et du mal, une sorte d'union extérieure sans que l'on se préoccupe de la séparation du mal moral et doctrinal ? De sorte qu'en essayant d'atteindre un but qui semble être une excellente chose en soi, l'on travaille en fait, inconsciemment sans doute, à la ruine d'un témoignage selon Dieu, témoignage rendu à l'unité du Corps, comme aussi d'ailleurs à l'unité de la famille, et qui ne peut l'être que dans la séparation du mal, en obéissance à 2 Tim. 2:19. L'union est une chose tellement précieuse et souhaitable que l'on est parfois disposé à bien des abandons pour essayer d'obtenir au moins une certaine union extérieure : sous prétexte d'amour fraternel, on passerait assez facilement sur le mal moral, plus facilement encore sur le mal doctrinal, et l'on marcherait même en communion avec ceux qui le pratiquent ou le tolèrent ! « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens », pensée consolante, mais « qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ».

4.4.6 *Le lien de la paix*

Puisqu'il ne peut y avoir d'union selon Dieu en dehors de « l'unité de l'Esprit », appliquons-nous donc à la « garder », comme nous y sommes exhortés, « par le lien de la paix ». Pour cela, il faut humilité, douceur, longanimité, support mutuel dans l'amour (cf. Éph. 4:1 à 3). Lorsqu'il y a un réel exercice de ces vertus, les frères « habitent unis ensemble », l'unité de l'Esprit étant « gardée » ; ils savourent la communion de l'Esprit, dont l'huile est une image, « l'huile précieuse, répandue sur la tête, qui descendait sur la barbe, la barbe d'Aaron, qui descendait sur le bord de ses vêtements » (Ps. 133:1, 2). Mais dès que ces caractères manquent, dès que l'amour se refroidit, le « lien de la paix » se desserre, puis se brise et « l'unité de l'Esprit » n'est plus « gardée ». Nous comprenons donc quelle est la véritable cause de la désunion de la famille de Dieu et de la dispersion des membres du Corps de Christ, comme aussi ce qu'il convient de faire si nous voulons retrouver « l'unité de l'Esprit ». Avant tout, un travail de Dieu doit être accompli dans les cœurs et les consciences, afin que puissent être manifestés les caractères d'Éphésiens 4:2. Ne seraient-ils donc pas vains, malgré leur sincérité, les efforts déployés en vue d'amener des croyants à chercher, en premier lieu, à se mettre d'accord sur certains points de doctrine (si nécessaire que ce soit), afin de se trouver « unis ensemble » ?

4.4.7 *Apocalypse 2 et 3 — Les sept églises*

Les mêmes enseignements se dégagent de l'histoire de l'Église responsable, telle qu'elle est retracée dans les chapitres 2 et 3 du livre de l'Apocalypse. Sans doute Éphèse maintenait-elle une saine doctrine, puisqu'il lui est dit : « Tu ne peux supporter les méchants ; et tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont pas, et tu les as trouvés menteurs » ; et encore : « tu hais les œuvres des Nicolaïtes, lesquelles moi aussi je hais » ; mais l'amour s'était refroidi ; aussi, après avoir loué tout ce qui méritait de l'être, le Seigneur déclare « à l'ange » de cette assemblée : « Mais j'ai contre toi que tu as abandonné ton premier amour. Souviens-toi donc d'où tu es déchu, et repens-toi... ». Tel est le point de départ du déclin ! Ce n'est que plus tard qu'il est question de faux enseignements tolérés : « Mais j'ai quelques choses contre toi : c'est que tu as là des gens qui tiennent la doctrine de Balaam », est-il écrit « à l'ange de l'assemblée qui est à Pergame », et encore : « Ainsi tu en as, toi aussi, qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes pareillement ». Remarquons d'ailleurs qu'il n'est pas reproché à Pergame d'enseigner, ou même seulement d'accepter de fausses doctrines — ce témoignage lui est rendu : « Tu tiens ferme mon nom, et tu n'as pas renié ma foi » — mais de supporter ceux qui le faisaient, alors qu'il eût fallu s'en séparer sans faiblesse. Cela justifiait cette parole, tout à la fois invitation à la repentance et solennel avertissement : « Repens-toi donc : autrement je viens à toi promptement, et je combattrai contre eux par l'épée de ma bouche » (Apoc. 2:2-6, 13-16). Le point de départ du déclin a donc été l'abandon du premier amour ; c'était la porte ouverte à la désobéissance aux enseignements de la Parole de Dieu, l'unité de l'Esprit perdue. Aussi, avec insistance, il est répété à chacune des trois premières assemblées, et aux « vainqueurs » dans les quatre dernières (quand il est manifeste que le Seigneur ne peut plus s'adresser à la conscience de l'assemblée tout entière, un résidu seul étant susceptible de vaincre et de recevoir la promesse faite au vainqueur) : « Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées ». Soulignons-le, il y a là une responsabilité individuelle.

Tout à la fin de cette histoire de l'Église — et nous sommes parvenus à ces temps de tiédeur, tandis que se manifeste ouvertement une attristante prétention religieuse qui laisse Christ à la porte ! — un suprême appel est adressé à chacun de ceux qui, professant le christianisme, en font partie. Est-ce une invitation à rechercher un accord qui permette la manifestation de « l'unité » sur la base de l'acceptation d'une même doctrine ? Non, c'est un appel au cœur ! « Si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi ». Pour tous ceux qui y répondent, c'est la communion retrouvée, en même temps que « l'unité de l'Esprit » (Apoc. 3:15-20 ; Jean 14:21-26). Dieu veuille que cet appel soit entendu par beaucoup !

4.4.8 *Reproches faits à ceux qui veulent réaliser ces choses. Souffrance inhérente*

La position des croyants désireux, malgré leur grande faiblesse, de servir fidèlement le Maître et de marcher dans le chemin de l'obéissance à la Parole, rassemblés autour du Seigneur à sa Table, comme membres du Corps de Christ, a toujours été très mal comprise. On n'y voit guère, en général, dans les différents milieux chrétiens — et même, peut-être, parmi ceux qui s'y trouvent sans avoir bien saisi le véritable caractère de la position — qu'un manque d'amour fraternel : on reproche à ceux qui l'ont prise d'oublier que les rachetés de Christ font partie d'une même famille, sont membres d'un seul Corps et devraient, par conséquent, se trouver réunis tous ensemble. Et nous ne dirons rien des accusations d'orgueil spirituel, si souvent formulées ! Ces reproches et accusations

montrent clairement que l'on est beaucoup plus porté à penser à soi et aux affections fraternelles qu'à Dieu, aux exigences de sa nature et à l'obéissance aux enseignements de sa Parole.

Souffrant douloureusement au sein d'un état de choses où notre propre infidélité a accumulé tant de ruines ; attristés de voir si mal comprise la pensée de Dieu révélée dans sa Parole et désireux, malgré tout, d'y répondre, en nous tenant sur le terrain de la séparation où nos cœurs embrassent tous ceux qui font partie de la famille et du Corps, dont nous proclamons, en dépit de la dispersion, l'indestructible unité, nos âmes soupirent après le moment où, dans la gloire, nous serons « consommés en un » (Jean 17:22, 23). Dans la maison du Père, nous occuperons les places que notre divin Sauveur est allé nous préparer (Cf. Jean 14:1-3) : aucun des enfants de Dieu ne manquera à ce grand rendez-vous et tous jouiront alors, en plénitude, de l'amour du Père et de la relation éternelle qui les unit à Lui. Et Christ se présentera à Lui-même son Assemblée, « l'assemblée qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous », cette assemblée qu'Il a aimée, pour laquelle Il s'est livré à la mort de la croix et qu'Il verra alors telle que son cœur la désire, « glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable... sainte et irréprochable », dans sa parfaite et merveilleuse unité ! (cf. Éph. 1:23 ; 5:25-27).

5 Soyez remplis de l'Esprit — Éphésiens 5:18

Soyez donc imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants... » (Éph. 5:1)

Paul Fuzier ME 1954 p. 253

5.1 Marcher dans l'amour, marcher comme enfants de lumière — Comprendre la volonté de Dieu

Puisque Dieu est amour et lumière (1 Jean 4:8 et 1:5), ses enfants, possédant sa nature (Jean 1:12, 13 et 1 Jean 3:1), doivent marcher « dans l'amour » et « comme des enfants de lumière » (Éph. 5:2, 8). La marche découle de la relation : « marche dans l'amour » parce que « bien-aimés enfants », dans la lumière parce qu'« enfants de lumière ». Afin que nous soyons rendus capables de marcher ainsi, la Parole nous recommande une vigilance de tous les instants : « Prenez donc garde à marcher soigneusement » (Éphés. 5:15). Il y a, en effet, tant de pièges à éviter, tant d'obstacles placés par l'ennemi sur notre route pour nous faire broncher, qu'il faut veiller sans cesse, « marcher soigneusement », si nous voulons « marcher dans l'amour », « marcher comme des enfants de lumière ». Ce « soin », que nous sommes invités à apporter dans tout ce qui constitue la marche chrétienne, n'est autre chose qu'un exercice de cœur et de conscience pour discerner la volonté du Seigneur afin d'y conformer nos voies.

5.2 Intelligence et connaissance nécessaires

Comprendre « quelle est la volonté du Seigneur » (Éph. 5:17) est absolument nécessaire pour marcher comme nous y sommes exhortés dans ces premiers versets d'Éphésiens 5. C'est ce que l'apôtre demandait en faveur des Colossiens : « Nous ne cessons pas de prier et de demander pour vous que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté... ». De cette connaissance découlent une marche « digne du Seigneur », le fruit manifesté dans l'accomplissement des bonnes œuvres, la croissance spirituelle et la force pour cheminer (Col. 1:9-11). Parce que nous sommes nés de nouveau, nous avons une intelligence, la « pure intelligence » de 2 Pierre 3:1, qui nous permet d'entrer dans la connaissance des pensées de Dieu et de comprendre « quelle est la volonté du Seigneur ». Si, au lieu d'être en activité, notre intelligence spirituelle est obscurcie, nous ne pourrions pas discerner ce que le Seigneur attend de nous dans les différentes circonstances où Il permet que nous nous trouvions, nous ressemblerions à ceux auxquels Il devait dire : « Ô gens sans intelligence et lents de cœur à croire ». Et parce qu'ils étaient « sans intelligence », les deux disciples manquaient de sagesse puisqu'ils se rendaient à Emmaüs alors qu'il convenait de demeurer à Jérusalem, ils n'avaient pas compris ce qu'il leur fallait faire dans les circonstances où ils étaient placés (Luc 24:13, 22-25, 49).

5.3 Engagement de cœur nécessaire

« C'est pourquoi ne soyez pas sans intelligence, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur ». Pour comprendre « quelle est la volonté du Seigneur », il faut avoir non seulement l'oreille ouverte afin d'écouter la Parole, mais encore des affections toujours fraîches et renouvelées pour la personne du Seigneur. « Le cœur de l'homme intelligent acquiert la connaissance » que « cherche l'oreille des sages » (Prov. 18:15). Les deux sont nécessaires. Celui qui seul a été parfait en toutes choses, l'oreille toujours ouverte pour écouter « comme ceux qu'on enseigne », pouvait dire : « C'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir, et ta loi est au dedans de mes entrailles ». L'Évangile selon Luc, tout particulièrement, le place devant nous, comme homme, dans le chemin qu'Il a suivi ici-bas, conduit par l'Esprit qui « reposait sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence... » ; aussi, Il a « compris » quelle était la volonté de son Dieu et l'a pleinement accomplie, faisant toujours les choses qui lui plaisaient (Ésaïe 50:4 ; Ps. 40:8 ; Ésaïe 11:2 ; Jean 5:30 ; 6:38 et 8:29).

5.4 Ce qui convient à des saints — Connaître le Saint

Par l'intelligence spirituelle, nous comprenons donc « quelle est la volonté du Seigneur » et nous avons ainsi la connaissance de ce qui « convient à des saints » (Éphés. 5:3), c'est-à-dire de ce qui doit être évité et de ce qui doit être dit ou fait par celui dont la position dans ce monde est toute de séparation, séparation d'avec ceux qui font le mal — « n'ayez donc pas de participation avec eux » — et d'avec leurs œuvres — « n'ayez rien de commun avec les œuvres infructueuses des ténèbres » (Éphés. 5:7 et 11 ; cf. 2 Tim. 2:19, 21). Le même apôtre nous dit ailleurs : « Car c'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté... » (1 Thess. 4:3). De sorte que, comprendre quelle est sa volonté c'est discerner le chemin de séparation dans lequel Il désire que nous marchions, nous qui sommes, par pure grâce, « de bien-aimés enfants » et « des enfants de lumière ».

« La connaissance du Saint est l'intelligence » (Prov. 9:10). L'intelligence spirituelle nous fait connaître non seulement les choses saintes, ce qui « convient à des saints », mais « le Saint », Celui qui est apparu dans ce monde et dont l'ange annonçait la naissance à la vierge Marie, « la sainte chose qui naîtra », « Celui qui n'a pas connu le péché », « qui n'a pas commis de péché » et que nous pouvons considérer maintenant comme le souverain sacrificateur qui « nous convenait, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, et élevé plus haut que les cieux », le bon Berger qui conduit ses brebis « dans des sentiers de justice, à cause de son nom » (Luc 1:35 ; 2 Cor. 5:21 ; 1 Pierre 2:22 ; Hébr. 7:26 ; Ps. 23:3). La connaissance de ce qu'Il a été ici-bas, de ce qu'Il est maintenant pour nous en haut — n'a-t'Il pas dit à son Père, en parlant des siens : « Et moi, je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité » (Jean 17:19) — la « connaissance du Saint » nous maintiendra séparés du mal qui nous environne. « Se retirer du mal est l'intelligence » (Job 28:28).

5.5 La crainte du Seigneur

Il ne suffit pourtant pas de connaître, par le moyen de l'intelligence spirituelle, pour être gardé du mal ; il faut, d'une manière pratique, appliquer à nos voies la connaissance acquise et c'est la sagesse qui nous y conduit. « Voici, la crainte du Seigneur, c'est là la sagesse » ; « la crainte de l'Éternel est le commencement de la sagesse » (Job 28:28 ; Prov. 9:10). La « crainte du Seigneur » doit

suivre la connaissance de sa volonté ; c'est une marche dans l'obéissance que l'intelligence spirituelle nous fait comprendre. Dans le sentiment profond de ce qui Lui est dû, la « crainte du Seigneur » nous fait éviter tout ce qui est contraire à sa volonté et accomplir toujours ce qui y est conforme, côté négatif et côté positif de la sainteté. Dans les premiers temps de l'histoire de l'Église, « toute âme avait de la crainte », et « les assemblées... étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur ; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit » (Actes 2:43 et 9:31) ; ainsi donc, aussi bien individuellement que collectivement, l'avertissement d'Éphésiens 5:15 était écouté, alors même qu'il n'était pas encore écrit ! Cela ne devrait-il pas nous couvrir de confusion en considérant ce qu'il en est dans les derniers jours de cette histoire ?

5.6 *Sagesse et intelligence*

Sagesse et intelligence sont liées l'une à l'autre, plusieurs passages nous l'ont montré. Nous pourrions encore rappeler Col. 1:9, déjà cité : « que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur ». Le peuple d'Israël était exhorté à garder les commandements de l'Éternel : « vous les garderez et les pratiquerez ; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence... » ; sa marche eût dû manifester son intelligence, par laquelle il connaissait la volonté de l'Éternel, et sa sagesse, par laquelle il pouvait conformer ses voies à la connaissance de cette volonté. De telle sorte que, si Israël avait été fidèle, tous les peuples auraient dit : « Quel peuple sage et intelligent que cette grande nation ! » (Deut. 4:6). Ne devrait-on pas le dire aujourd'hui du peuple céleste de Dieu et ne le dirait-on pas si nous étions vraiment « imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants » ? Humilions-nous de ce que nous le sommes si peu et puisque hélas ! il en est ainsi, demandons-nous s'il n'y a pas quelque chose qui manque dès le point de départ.

Dans quelle mesure avons-nous le discernement de la volonté du Seigneur ? « Ne soyez pas sans intelligence », nous est-il dit. Et encore ailleurs : « Ne soyez pas comme le cheval, comme le mulet, qui n'ont pas d'intelligence... » (Ps. 32:9). Le cheval et le mulet n'ont pas la connaissance de la volonté de leur maître qui, pour les conduire, doit employer « la bride et le mors ». Ne faut-il pas que le Seigneur agisse parfois de même à notre égard, parce que nous n'avons pas su comprendre « quelle est sa volonté », ou parce que, l'ayant discernée, nous ne l'avons pas accomplie ?

5.7 *Remplis de l'Esprit — Éviter les excitants de la chair*

Si nous manquons tellement d'intelligence spirituelle que nous sommes souvent dans la plus grande perplexité, c'est parce qu'au fond nous ne cultivons guère la « pure intelligence » qui nous a été donnée. Nous nous « enivrons de vin » au lieu d'être « remplis de l'Esprit » (Éphés. 5:18). Le Saint Esprit développe les activités du nouvel homme, tandis que le vin excite la chair et, de ce fait, ôte tout discernement spirituel et moral : « la fornication et le vin, et le moût ôtent le sens » (Osée 4:11). Un vrai nazaréen de Dieu ne donne aucun aliment à la vieille nature, il ne boit ni vin, ni boisson forte (Nomb. 6). C'est ce que devait faire la femme de Manoah, dès avant la naissance de Samson qui était appelé à être « nazaréen de Dieu dès le ventre de sa mère » (Juges 13) — pensons-y, parents chrétiens ! C'est ce que firent les Récabites (Jér. 35) — imitez leur exemple, enfants de parents chrétiens ! Et Aaron et ses fils — nous constituons tous aujourd'hui, frères et sœurs, « une maison spirituelle, une sainte sacrifice... » (1 Pierre 2:) — étaient tenus d'observer la même règle quand ils entraient dans la tente d'assignation, c'était là « un statut perpétuel ». Quel en était le but ? « Afin que vous discerniez entre ce qui est saint et ce qui est profane, et entre ce qui est impur et ce qui est pur, et afin que vous enseigniez aux fils d'Israël tous les statuts que l'Éternel leur a dits par Moïse » (Lév. 10:8-11). Ce passage de Lévitique 10 nous montre bien qu'il n'y a plus le discernement « entre ce qui est saint et ce qui est profane » si l'on donne à la chair un excitant, dont l'effet peut d'ailleurs avoir, apparemment, quelque ressemblance avec ce que produit l'Esprit (cf. 1 Sam. 1:12-18 et Actes 2:21).

« Et ne vous enivrez pas de vin... ». Sans doute l'exhortation est-elle à retenir dans son sens littéral, mais il ne faut pas en limiter la portée ; elle a une signification spirituelle. Nous pouvons même dire que si, dans le domaine des choses matérielles, nous sommes autorisés à faire un usage modéré du vin (cf. 1 Tim. 5:23), par contre, dans le domaine spirituel, un vrai nazaréen de Dieu doit le proscrire entièrement. Si nous donnons un aliment et à plus forte raison un stimulant à la chair, nous ne pourrions pas discerner le chemin à suivre, ce qui « convient à des saints » : nous ne comprendrions pas quelle est la volonté du Seigneur parce que l'intelligence spirituelle nous fera défaut et, par suite, nous serons « dépourvus de sagesse » et incapables de « marcher soigneusement », « dans l'amour » et « comme des enfants de lumière ». Nous prendrons nos propres pensées pour celle du Seigneur, notre volonté pour la sienne et, animés peut-être des meilleures intentions, nous marcherons tout autrement que doit le faire un croyant fidèle, imitateur de Dieu.

Le vin donne une énergie factice, que la chair recherche. C'est à une autre source que nous devons puiser : « soyez remplis de l'Esprit ». « Si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez » (Rom. 8:13) : agir au-dedans pour qu'il n'y ait aucune manifestation charnelle, par l'Esprit « faire mourir les actions du corps », tel est le secret d'une vie à la gloire de Dieu, d'une marche « digne du Seigneur », dans un chemin où nous serons vraiment « imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants ». Nous ne pouvons être ses imitateurs qu'en nous laissant conduire par son Esprit : « car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu » (Rom. 8:14). Si nous sommes « remplis de l'Esprit », il n'y aura plus aucune place pour la chair ; l'Esprit demeurant en nous, formera nos pensées et nos affections, fortifiera notre homme intérieur, de telle sorte que Christ habitera par la foi dans nos cœurs (cf. Éphés. 3:16-19). Et cela se verra ! Toute notre conduite en portera le reflet. Sans effort ni pénible contrainte, nous marcherons « soigneusement », « dans l'amour », « comme des enfants de lumière ».

5.8 *Imiter le Seigneur*

Imitons l'exemple de celui dont l'ange pouvait dire dès avant sa naissance : « il sera grand devant le Seigneur, et il ne boira ni vin ni cervoise ; et il sera rempli de l'Esprit Saint... », comme aussi ceux de Pierre, d'Étienne, de Paul, de Barnabas (Luc 1:15 ; Actes 4:8, 7:55 ; 9:17 et 13:9 ; 11:24). Au-dessus de tous ces hommes de Dieu, considérons notre parfait Modèle : dès le début de son ministère, Il nous est présenté « plein de l'Esprit Saint » (Luc 4:1), c'est ainsi qu'Il triomphe de l'adversaire au cours des trois tentations et qu'Il chemine, homme parmi les hommes, manifestant les caractères de la vie divine. « Et la Parole devint chair, et habita au milieu de nous... pleine de grâce et de vérité... Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître ». — et au terme de sa carrière terrestre, Il pourra dire : « Celui qui m'a vu, a vu le Père » (Jean 1:14, 18 ; 14:9).

Soyons « remplis de l'Esprit », c'est seulement ainsi que nous aurons le discernement nécessaire pour marcher « soigneusement », « dans l'amour », comme des enfants de lumière ». Nous vivrons et marcherons « par l'Esprit » et nous sèmerons « pour l'Esprit » (Gal. 5:16, 25 ; 6:8).

6 *Incompréhensions et désaccords*

ME 1966 p.123

6.1 *Exemples de la Parole*

Le Seigneur a été, comme nul autre, Celui qui dans ce monde a été incompris. Quelle souffrance Il en a éprouvé tout au long de son sentier ! Un croyant peut être amené à connaître quelque chose de cette incompréhension et de la souffrance qui en résulte ; quel encouragement pour lui de penser qu'il a ainsi communion avec Christ incompris de tous, même des siens !

Combien il est encourageant aussi de considérer ce qu'ont traversé, à cet égard, tant d'autres croyants dans les jours d'autrefois ! L'Ancien Testament nous donne l'exemple d'Anne, femme d'Elkana, incomprise d'Éli le sacrificateur ; celui de David, incompris d'Éliab son frère aîné et ensuite de Saül (1 Sam. 1:12 à 16 ; 17:28 et 31 à 40), d'autres encore. Mais c'est sans doute dans le Nouveau Testament que nous avons, avec Marie de Béthanie, l'exemple le plus frappant.

6.2 *Marie de Béthanie incomprise*

6.2.1 *Luc 10:38 à 42*

Luc 10:38 à 42 nous la montre incomprise de sa propre sœur. Ce n'est cependant pas ce qui lui fera quitter la place qu'elle a prise ; elle y demeure parce qu'elle sait que là elle a l'approbation du Seigneur. Et elle laisse au Seigneur le soin de la justifier et de dire à Marthe, sa sœur, les paroles qui conviennent.

Bien des circonstances peuvent nous amener à connaître dans la vie chrétienne, dans la vie de l'assemblée, l'incompréhension d'autres croyants et même, ce qui est sans doute plus douloureux encore, de membres de nos propres familles. Peut-être en souffrons-nous parfois au point d'être tentés d'abandonner une position selon Dieu pour nous ranger à l'avis de ceux qui méconnaissent, ou comprennent mal, tel ou tel enseignement de l'Écriture. Si nous agissons ainsi, nous ferions preuve d'une regrettable sentimentalité qui nous conduirait à mettre une certaine communion de pensées dans la famille au-dessus de l'obéissance à la Parole. Préservés de toute défaillance à cet égard, essayerions-nous de nous défendre nous-mêmes ? Certes, il convient en quelques cas d'avertir, de présenter ce que Dieu nous a donné de saisir et de réaliser ; il y a sans nul doute un témoignage à rendre, un service utile à remplir. Mais souvenons-nous que Marie a laissé au Seigneur le soin de répondre à Marthe ! Il est des paroles que Lui seul peut faire entendre, une œuvre dans les cœurs que Lui seul peut opérer ! En bien des circonstances, si ce n'est dans toutes, il convient donc de se taire et de laisser agir le Seigneur seul.

Il devait certainement en coûter beaucoup à Marie de ne pas voir sa sœur prendre place avec elle aux pieds de Jésus, de lui voir donner plus d'importance à son activité dans la maison, bien qu'elle l'exerçât pour recevoir le Seigneur, qu'à entendre les paroles de Celui qui, Fils de Dieu devenu homme, était entré dans ce foyer pour y apporter ce que nul autre que Lui ne pouvait donner. Mais, quoi qu'il lui en coûtât, elle ne quitte pas sa place et « ayant choisi la bonne part », elle laisse tout le reste aux soins et à la sagesse du Seigneur. Marie a souffert en considérant l'attitude de sa sœur — comme nous pouvons souffrir aussi d'une certaine incompréhension d'un membre de notre famille — mais elle a eu ensuite la joie de constater les résultats du travail opéré chez Marthe par Celui en qui elle s'était confiée (cf. Jean 12:2). Que cette pensée encourage ceux qui pourraient être incompris dans leur propre famille !

6.2.2 *Jean 12:1 à 8*

Si dans la scène de Luc 10:38 à 42, Marie est incomprise de sa sœur, elle est incomprise des disciples dans celle que nous rapporte Jean 12:1 à 8. Ayant apporté « une livre de parfum de nard pur de grand prix », elle oignit les pieds de Jésus et les essuya ensuite avec ses cheveux, de telle sorte que « la maison fut remplie de l'odeur du parfum ». Belle image d'un culte qui exalte et magnifie la personne de Jésus ! Mais les disciples ne comprirent pas la valeur et la portée de cet acte et n'entrèrent en aucune manière dans le culte ainsi offert ; c'est Matthieu 26 qui nous en assure : « Et les disciples, le voyant, en furent indignés, disant : À quoi bon cette perte ? Car ce parfum aurait pu être vendu pour une forte somme, et être donné aux pauvres » (v. 8, 9 — cf. Marc 14:4, 5 où il est ajouté : « et ils la reprenaient vivement »). Mais là encore, malgré l'indignation et la vive répréhension des disciples, Marie ne prononce pas un mot pour sa défense, elle laisse tout entre les mains du seul Sage (Matt. 26:10 à 13 ; Marc 14:6 à 9 ; Jean 12:7, 8). « En quelque lieu que cet évangile soit prêché dans le monde entier, on parlera aussi de ce que cette femme a fait, en mémoire d'elle » : quelle valeur avait pour le cœur du Seigneur l'acte de Marie, combien Il l'a apprécié ! Et quel honneur Il fait à celle qui l'a ainsi honoré !

6.2.3 *Culte méprisé*

Combien est peu comprise, de nos jours, la position de ceux qui, pour adorer sur une terre sainte, obéissent à l'injonction de 2 Tim. 2:19 : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur » ! De quoi n'accuse-t-on pas les croyants qui, par fidélité au Seigneur, désirent maintenir une position de séparation conforme aux enseignements de l'Écriture : orgueil spirituel, prétention à une quelconque supériorité sur les autres chrétiens, refus de réaliser l'unité que beaucoup, à leur manière, recherchent avec ardeur... Et encore leur reproche-t-on volontiers leur inactivité, alors que tant d'œuvres sollicitent les bonnes volontés ! (Veillons avec soin à ne jamais justifier de telles critiques...). Même des enfants de Dieu manifestent de l'incompréhension à l'égard du culte que nous sommes invités à rendre, sur un terrain de séparation, « en esprit et en vérité ». Trop nombreux parmi eux sont ceux qui se satisfont d'un culte de formes, dans lequel on ne sent pas la vivante action de l'Esprit, et qui tend beaucoup plus à plaire aux assisants qu'à exalter et glorifier le Père et le Fils ! Ne vaut-il pas mieux, diront-ils, s'employer à faire de bonne œuvre — « donner aux pauvres » (Matt. 26:9) — plutôt que de demeurer dans une attitude qu'ils qualifient de mystique et contemplative, parce qu'en fait ils ne la comprennent pas ? — Nous ne pouvons pas ne pas souffrir de cette incompréhension. Que cela ne nous conduise cependant pas à abandonner la position de séparation enseignée par l'Écriture, position à laquelle est subordonné le privilège de l'adoration du Père « en esprit et en vérité » ! Sans doute devons-nous être « toujours prêts à répondre, mais avec douceur et crainte, à quiconque nous demande raison... » (1 Pierre 3:15), nous pouvons donc parfois être amenés à répondre, dans un tel esprit, aux questions susceptibles de nous être posées relativement à notre position ecclésiastique. Mais, d'une manière générale, lorsque nous sommes incompris et critiqués, laissons au Seigneur, s'Il trouve bon de le faire, le soin de prendre notre défense — ou plutôt celle de la position qu'il nous a été accordé, par grâce, de discerner et d'occuper. Qui saurait parler mieux que Lui à ceux de ses rachetés qui, non seulement ne connaissent pas la douceur du culte rendu déjà sur la terre, mais encore blâment ceux de leurs frères qui goûtent une si précieuse part ?

Peut-être se trouve-t-il parfois des croyants ayant pris place dans la séparation ecclésiastique et qui, incompris de leurs proches, ayant eux-mêmes mal saisi une telle position, voudraient l'abandonner et, ce qui est plus grave, la faire abandonner à ceux qui, malgré leur faiblesse, ont à cœur de la maintenir par fidélité au Seigneur et obéissance à la Parole ? Demeurons fermes à cet égard, n'oublions pas que cette fermeté doit découler de la fermeté dans la foi qui nous lie au Seigneur Lui-même et à ses enseignements. Comme Marie, que notre place soit à ses pieds, écoutant sa parole, ne perdant pas de vue que ce que nous recevons de Lui a beaucoup plus de valeur que tout ce que nous pouvons faire pour Lui ! Tel est le secret pour être en paix au milieu de toutes les incompréhensions.

Soyons assurés que Dieu saura garder et encourager chacun des siens désireux d'être fidèle malgré l'opposition et l'incompréhension !

6.3 Dissensions dans les familles sur des questions matérielles ou d'argent. Luc 12:13-21

Le chapitre 12 de l'Évangile de Luc nous parle de désaccords susceptibles de survenir au sein d'une famille. Les questions matérielles sont parmi les principales causes qui les font naître. Il s'agit ici (v. 13 à 21) de deux frères ayant un héritage à recueillir ; l'un d'eux s'en empare, refusant de donner au second la part qui lui revient, ce qui conduit ce dernier à s'adresser au Seigneur — un peu comme Marthe ayant à se plaindre de sa sœur dans la scène du chapitre 10 : « Maître, dis à mon frère de partager avec moi l'héritage » (v. 13). Comme le cœur humain est égoïste ! Chacun pense à ses droits, à ce qui doit lui revenir, d'aucuns vont même jusqu'à s'emparer de ce qui ne leur appartient pas ; mais qui se soucie des droits de Dieu ? Le Seigneur est ainsi conduit à présenter une parabole par le moyen de laquelle Il met en lumière ce qui, si souvent, remplit le cœur de l'homme : l'ardent désir de jouir d'une abondance de biens, sans préoccupations pour l'avenir et dans l'oubli de Celui qui, d'un instant à l'autre, peut nous retirer de la scène présente. — Quels graves et pénibles désaccords entraînent parfois dans les familles, même parmi les croyants, tant de questions d'argent, d'intérêts âprement défendus ! Ces difficultés ne se produiraient jamais entre nous si nous étions moins préoccupés de revendiquer nos droits, si nous pensions davantage à ceux du Seigneur et à ses intérêts ici-bas.

6.4 Dissensions dans les familles sur des questions spirituelles. Luc 12:52,53

Nous voyons un peu plus loin dans ce même chapitre (v. 49 à 53) que les familles peuvent aussi être divisées, parfois, à propos de questions spirituelles. Des membres d'une famille incrédule acceptant l'évangile auront, en certains cas, à souffrir de la part de ceux des leurs qui se refusent à y ajouter foi. De même, dans une famille de croyants, certains peuvent se trouver en désaccord grave entre eux au sujet de la marche, du témoignage, et il arrive que des positions nettes doivent être prises qui manifestent ce désaccord. Ce que dit le Seigneur peut s'appliquer à ces deux cas : « Car désormais ils seront cinq dans une maison, divisés ; trois seront divisés contre deux, et deux contre trois ; le père contre le fils, et le fils contre le père ; la mère contre la fille, et la fille contre la mère ; la belle-mère contre sa belle-fille, et la belle-fille contre sa belle-mère » (Luc 12:52, 53). Tout cela est profondément douloureux mais ne doit pas nous amener à sacrifier l'obéissance à la Parole à une unité extérieure, superficielle, au sein de la famille.

Il est des difficultés — celles qui découlent de désaccords dans les questions d'intérêts matériels — qui ne devraient jamais survenir entre croyants et surtout entre membres d'une même famille. Par contre, il est des incompréhensions, des désaccords qui, pour aussi regrettables et attristants qu'ils soient, ne doivent pas nous troubler si nous sommes gardés dans le chemin de l'obéissance, de la fidélité et de l'attachement au Seigneur. Mais, dans la douleur qui doit alors nous étreindre, prions beaucoup pour que Dieu Lui-même opère dans les cœurs et les consciences, afin que puisse être réalisée, dans la soumission à la Parole et aux directions de l'Esprit, une vraie et heureuse communion entre frères et sœurs, dans les familles et dans la famille de Dieu, sans désaccords ni incompréhensions !

« Voici, qu'il est bon et qu'il est agréable que des frères habitent unis ensemble ! C'est comme l'huile précieuse, répandue sur la tête, qui descendait sur la barbe, la barbe d'Aaron, qui descendait sur le bord de ses vêtements ; comme la rosée de l'Hermon, qui descend sur les montagnes de Sion ; car c'est là que l'Éternel a commandé la bénédiction, la vie pour l'éternité » (Ps. 133).

Trouver la pensée de Dieu et retrouver Son chemin en période de difficultés d'assemblée (dissensions)

Table des matières

- 1 Fragment de lettre — J. N. Darby — ME 1955 p. 218-224
 - 2 Fragment de lettre — J. N. Darby — ME 1879 p. 397-399
 - 3 L'HUMILIATION — W. J. Lowe — ME 1975 p. 317-320
 - 4 Fragment de lettre — G. V. Wigram — ME 1955 p. 224
- Sur la relation entre les trois premiers documents

1 Fragment de lettre — J. N. Darby — ME 1955 p. 218-224

18Je suis reconnaissant de ce que nous ayons atteint un lieu de repos, après la lutte contre le mal et l'attaque de l'ennemi. Ce que je désirerais maintenant serait que, comme nous ne pouvons pas espérer une paix de longue durée, nous nous éprouvions nous-mêmes individuellement, quant à la part que nous avons prise dans la chose, pour voir jusqu'à quel point nous nous sommes servis d'armes charnelles dans notre combat.

Quoique notre objet ait été, avec justice, d'ôter le mal d'un lieu saint, mal qui était de telle nature que l'on y pouvait voir clairement une attaque sérieuse de l'ennemi contre Christ dans l'assemblée, — l'ennemi semant à droite et à gauche ses influences pour aveugler les yeux ou obstruer de diverses manières la vue des saints, afin d'empêcher qu'ils ne vissent l'un comme l'autre, cependant, comme, par la grâce de Dieu, il y avait la décision de tenir ferme contre le mal, l'ennemi chercha à détourner l'attention du vrai point en question, pour la porter sur la manière d'être ou de faire de ceux qui étaient engagés dans l'action.

Comme dans la question touchant la personne de Christ, qui surgit il y a environ trente ans, dans celle-ci aussi on s'est beaucoup occupé de la manière dont l'affaire a été conduite, ceux qui faisaient de cela le point capital, oubliant, semble-t-il, que dans de semblables luttes, il n'est pas étonnant que la faiblesse de la chair se manifestât. Mais qu'est-ce que cela prouve ? — Précisément combien nous étions incapables de faire face à un tel assaut, et de plus que, dans l'intervalle entre la précédente attaque et celle-ci, on n'avait pas su « racheter le temps », ni rassembler ses forces, afin d'être prêts et revêtus de « toute l'armure de Dieu ». — A-t-on fait assez attention à cette partie de l'armure, « la cuirasse de la justice » ? — les reins ont-ils été ceints de « la ceinture de la vérité » ? Y a-t-il eu cette attitude de dépendance qu'indiquent ces paroles : « priant par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps... et veillant à cela » ? Les circonstances présentes n'ont-elles pas montré que l'on avait manqué à cet égard ? Il ne peut y avoir de réel profit pour nous à nous appesantir sur telle ou telle faute ; en le faisant, nous nous assimilons insensiblement à elles. C'est quand l'on progresse dans la connaissance de ce qui est vrai et saint, que l'œil spirituel discerne le mal et les manquements. Ainsi, dans les écrits de Jean, ce qui est du mensonge est mis en évidence par la vérité ; ce qui est des ténèbres est compris dans la lumière, et ce qui est de Satan, par ce qui est de Dieu. Je ne désire pas montrer l'erreur en disséquant des écrits, etc. J'ai la confiance que Dieu, dans sa grâce, rendra chacun capable pour lui-même, de discerner l'erreur dans une paisible communion avec Lui. Dans aucune lutte contre l'ennemi, nous ne verrons être exactement du même avis tous ceux qui sont ouvertement du côté du Seigneur. Il y a aussi une plus grande énergie de foi chez quelques-uns que chez d'autres ; il y en aura moins si l'on a oublié ce qui est dit dans 2 Pierre 1:5 ; et si, dans cette lutte, des frères viennent en collision, si les disputes commencent, celui qui est victorieux à la fin, se trouve cependant vaincu jusqu'à un certain point, parce que, entre frères, un conflit en lui-même est fatal aux uns comme aux autres, si la chair est en activité, ce qui est trop souvent le cas. L'ennemi en prend avantage. Dans le livre des Juges, lorsqu'il a semblé bon aux enfants d'Israël de marcher contre Benjamin, à cause du péché auquel cette tribu s'était associée en refusant de livrer les méchants au

jugement, les enfants d'Israël et Benjamin sont battus tour à tour, et lorsque ceux qui ont finalement vaincu leurs frères peuvent se reconnaître, la douleur accompagne leur victoire, car une tribu avait été retranchée d'Israël. Dans leur zèle, ils avaient «juré à Mitspa» à son sujet. Alors ils viennent en la présence de Dieu, et s'humilient à cause de Benjamin, leur frère. Et c'est toujours ce qui a lieu quand il y a un véritable amour pour les frères ; quoique l'on ait eu à s'opposer à eux, cependant, comme Dieu se repent quand il voit leur trouble, pour avoir communion avec lui nous avons à prendre la place d'intercession pour eux en amour ; car quelques erreurs que nous puissions commettre (et nous en commettons), nous ne devons pas être comme les chefs des nations, exerçant la domination et la seigneurie, mais comme des frères, sachant que ce qui réjouit le cœur du Seigneur est de nous avoir dans le droit chemin et d'en jouir, et c'est pour cela qu'il a travaillé. Et même s'il châtie, c'est dans le même but. Nous voyons combien il était prompt à accepter les confessions de son peuple (bien que les estimant à leur juste valeur) (Ps. 78:34-39). Comme ses voies nous sont bien montrées en Osée 14 ! Il y fait connaître aux Israélites, le lieu où ils peuvent croître — que c'est seulement en sa présence. Ils confessent leur péché et leur faiblesse ; alors Dieu dit : «Je serai pour Israël comme la rosée», et ensuite : «Il fleurira comme le lis, et il poussera ses racines comme le Liban. Ses rejetons s'étendront, et sa magnificence sera comme l'olivier, et son parfum, comme le Liban» (Osée 14:5-6).

Puissions-nous être parmi les sages pour comprendre et connaître ces choses. Dieu, dans sa grâce, a donné du repos dans la lutte — l'ennemi n'est pas vaincu — mais nous avons appris combien nous étions impuissants pour tenir tête à la difficulté — combien la chair tendait à s'immiscer dans la question, et combien de choses il y avait à tenir en bride. Puissions-nous être humiliés à l'égard de tout cela, mais cependant reconnaissants envers notre Dieu, de ce qu'il n'a pas permis à l'ennemi de nous écraser, tout faibles que nous sommes (Ps. 124:6).

Et maintenant, laissons de côté les détails des discussions irritantes, des expressions dures, malveillantes ou profanes, que cela fût réel ou imaginaire, regardons à notre armure, de manière à être préparés pour le prochain assaut de Satan, car certainement il viendra. N'y avait-il pas en nous de l'orgueil et de la fierté ? Sans cela, notre Dieu n'aurait pas permis ce qui est arrivé. Quand il fit sortir Israël hors d'Égypte, il ne voulut pas les conduire par le pays des Philistins, afin qu'ils ne vissent pas la guerre ; il les mena par un autre chemin. Quelle différence au chapitre 14 des Nombres, versets 44-45 ! Ils étaient alors hautains d'esprit, et Dieu les laissa apprendre leur faiblesse dans un combat avec ses ennemis. Abraham aussi, après sa grande victoire, ayant accompli avec sa poignée d'hommes, ce que les cinq rois n'avaient pu faire, eut à apprendre qui était Celui qui l'avait rendu capable de si grandes choses, mais il l'apprend d'une manière bien plus bénie. Melchisédec s'avance avec des rafraîchissements — la force et la joie de la part du Dieu Très-haut qui avait livré ses ennemis entre ses mains. Abraham reconnaît cela, et il adore. Et alors, quand vient le moment où l'ennemi veut le pousser à s'enorgueillir et à s'enrichir de récompenses charnelles, il peut répondre, parce qu'il avait appris dans le secret : «J'ai levé ma main vers l'Éternel, le Dieu Très-haut, possesseur des cieux et de la terre». Nulle chair ne se glorifiera en sa présence ; et si le conflit actuel nous a appris quelque chose de notre faiblesse, soit parce que nous étions exaltés dans l'idée que nous étions Philadelphie, ou que nous avions établi ici-bas une sorte d'«organisation», comme étant la vraie chose, quelque douloureuse que soit la manière dont nous l'avons appris, nous pouvons encore bénir Dieu qui ne nous a pas manqué, mais qui veut toujours nous amener à la conscience du besoin que nous avons de lui, et cela, d'une manière invariable, pour notre bénédiction et pour sa gloire.

Ne perdons donc pas notre temps en folles récriminations, mais qu'en ce désir de la bénédiction, il y ait une croissance commune dans les choses de Dieu.

Là où le péché est manifesté, il ne doit pas y avoir de compromis avec lui ; mais, dans ces jours-ci, chacun individuellement doit se rappeler que si l'assemblée est incapable de se purifier elle-même du mal, à cause d'empêchements charnels, et d'agir selon la Parole que nous avons pour ce cas en 1 Cor. 5:13, la même voix qui parle à l'assemblée, dit au saint individuellement, dans 2 Tim. 2:19 : «Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur».

Si la chair agit dans l'assemblée de manière que le mal ne puisse être ôté, chaque individu est responsable pour lui-même envers Dieu ; la question de majorité ou de minorité n'y a rien à faire. Je ne crois pas que Dieu permette que ceux qui sont fidèles restent longtemps seuls ; il s'en trouvera d'autres également fidèles et vrais.

Romains 16:17, est individuel. Le verset 20 montre le caractère de Dieu que je dois manifester en me séparant ou en me retirant, c'est-à-dire «la paix». Lui voit la racine du mal, et dit qu'il brisera bientôt Satan sous nos pieds, et alors viennent immédiatement ces paroles : «Que la grâce du Seigneur Jésus Christ soit avec vous». En disputant, je ne manifeste pas le Dieu de paix. Si je peux en aider d'autres, c'est bien. Certainement je n'aiderai personne en restant associé avec le mal. Ma retraite peut servir à exercer des âmes, et ainsi je vais en paix ; mais je ne dois pas rester avec le péché. La difficulté est de garder clairs les motifs d'action ; si nous entrons dans des débats, comme nous le voyons en 2 Cor. 12:20, nous pouvons finir par le désordre. Afin d'être avec Dieu dans toutes ces choses, notre unique désir devrait être de nous garder mutuellement dans un chemin droit, et d'y ramener ceux qui ont pu s'en écarter (Jacques 5:19, 20).

2 *Fragment de lettre — J. N. Darby — ME 1879 p. 397-399*

Voir note en tête du 3^e document ; Septembre 1879

Cher frère,

...Maintenant que le Seigneur nous a délivrés de cette dangereuse attaque de l'Ennemi, et que, dans sa grâce merveilleuse, il a gardé son témoignage au milieu de nous, je désire ardemment une chose : c'est que l'oeuvre soit plus grande quoique moins ostensible, c'est que les frères soient dévoués, fidèles, et que dans toutes leurs voies, ils ne soient nullement mondains, qu'ils soient spirituels, Christ étant tout pour eux. La question et le conflit qui se sont élevés ont été bien plus sérieux que beaucoup de frères ne le supposent, et Dieu nous a gardés dans sa grâce et sa bonté souveraines, quelque faibles et infidèles que nous ayons été à son témoignage au milieu de nous. Si les frères ne prennent pas à coeur, soit l'humiliation, soit la bonté qui leur a été si richement montrée comme encouragement, Dieu nous ôtera le témoignage, et alors qui est-ce qui nous délivrera ? Voilà ce qui m'occupe maintenant. Je lui demande qu'il fasse ces choses, et Lui seul peut les faire. Qui pourrait rendre spirituel, sinon Celui qui opère par son Esprit ? Que les frères sachent qu'ils ne sont rien ; qu'ils n'aient en rien d'autre motif que Christ, et tout ira bien.

Il y a un témoignage pour les derniers jours, et Dieu le maintiendra ; les frères en ont été par grâce les dépositaires, mais ils étaient en voie de s'élever dans leurs pensées à l'égard d'eux-mêmes, à mesure qu'ils déclinaient en devenant inconséquents dans le témoignage. Ce que l'on trouve, lorsque Dieu agit, c'est l'amour pour la vérité, l'affliction sur l'état de l'Église de Dieu, la séparation de cœur et de marche pour la vérité, jointe à l'attente de Christ, et non pas la préoccupation de nous-mêmes comme dépositaires de la vérité. Il est dit de l'Éternel lui-même, qu'il fut «touché en son cœur de l'affliction d'Israël.» (Juges 10:16.) Dieu a permis l'attaque de l'Ennemi pour montrer où nous en étions — rien n'est plus humiliant. Dans sa miséricorde il nous a délivrés. Apprenons-nous la leçon qu'il enseigne, et irons-nous avec des cœurs reconnaissants à la rencontre du Seigneur, dans le chemin d'un dévouement qui n'a qu'un seul objet en vue ? Telle est la question qui se pose maintenant. J'ai dit bien souvent que les frères avaient commencé par la séparation pratique d'avec le monde ; sans doute, certaines vérités pour les derniers jours leur furent aussi confiées ; mais ce que le monde pouvait voir, c'était qu'ils n'étaient pas du monde. Est-ce bien là le témoignage qui aura lieu dorénavant ? Il en était ainsi au

commencement dans les maisons, dans les manières et dans la conduite, avec beaucoup de manquements, sans doute, mais le témoignage avait ce sceau-là ; c'était ce qui caractérisait les témoins. On ne discutait pas pour savoir si l'on était des Philadelphiens ou non Je m'arrête, et vous comprendrez ce que je veux dire. Mais Dieu est bon, et il a été d'une bonté parfaite pour nous. Je regarde à Lui pour qu'il réveille les frères endormis. Je sais que les consciences d'un grand nombre ont été réveillées. Puissent maintenant leurs coeurs le suivre avec la foi dans la bonté de Dieu. Nous lisons : «Mon âme s'est attachée à toi pour te suivre. Ta droite me soutient» (Ps. 63:8).

Votre frère affectionné en Christ,

3 L'HUMILIATION — W. J. Lowe — ME 1975 p. 317-320

= ME 1950 p. 111-112 partiel

Les pages données ici ont été écrites en 1882 par W. J. Lowe à la suite des mêmes douloureux événements d'assemblée auxquels se rapporte la lettre de J. N. Darby que le *Messenger évangélique* a publiée en octobre 1879 (p. 397) (cf. aussi celle publiée en 1955, p. 218). Un extrait de ces pages a été donné dans le *Messenger évangélique* de 1950, pages 111 et 112.

Que l'humiliation et le deuil nous conviennent, personne ne le niera, mais il faut que ce soit la vraie humiliation. La raison d'être de celle-ci n'est pas dans le fait que Dieu nous a brisés, et que nous sommes ainsi dans un piteux état aux yeux du monde, mais dans le fait que ce brisement a été rendu nécessaire par notre tendance à nous glorifier dans nos bénédictions, et à nous faire valoir par elles ; nécessaire aussi par notre négligence quant aux intérêts et à la gloire de Christ.

Quand on est personnellement dans un mauvais état, demander une humiliation générale serait immoral, ce serait simplement un moyen de se justifier dans la mauvaise position que l'on a prise. La vraie humiliation commence dans le secret avec Dieu ; on reconnaît d'abord sa main en châtement, et l'on recherche sa face dans la pensée arrêtée de profiter pleinement des leçons qu'il veut nous donner par le moyen de l'épreuve. Voyez Amos 5:1-17. «C'est pourquoi, en ce temps-ci, le sage gardera le silence, car c'est un temps mauvais». Notre coeur doit être déchiré, non pas nos vêtements, et il nous faut retourner à notre Dieu qui nous laissera encore de quoi le bénir (Joël 2:12-14 ; cf. Ésaïe 58:5-12).

Nous oublions facilement que Dieu nous a faits simplement des témoins de sa vérité au milieu de la ruine générale de la chrétienté. Il ne refait pas ce qui a été gâté ; il ne construit pas un nouvel édifice pour remplacer celui qui ne fait que porter extérieurement le nom de sa maison ; mais il dirige nos coeurs en avant vers ce qui est parfait, vers ce qui sera manifesté en gloire, lorsque nous verrons le Seigneur comme il est. En attendant, les pensées de Dieu au sujet de Christ, telles qu'il nous les a révélées, doivent occuper nos coeurs, et former pratiquement notre marche. Plus nous vivons dans sa communion, occupés de Christ, plus nous entrerons aussi dans ses pensées à l'égard de tout ce qui se passe autour de nous .

... «Nous» ne sommes pas un résidu, sinon en ce sens que le caractère d'un «résidu» devrait être moralement celui de chacun de nous individuellement. Nous avons à rendre témoignage à la vérité, et Dieu nous accordera en grâce de le faire jusqu'à la venue de Christ. Le Seigneur a dit : «J'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer» (Apoc. 3:8). Notre position est celle de Daniel à Babylone, priant avec les fenêtres de sa chambre ouvertes du côté de Jérusalem. Nous ne pouvons sortir de la chrétienté, mais nous devons nous purifier de tout vase à déshonneur, et, avec un oeil simple, rendre témoignage de coeur et par notre vie à ce qui n'est pas ruiné. Or, la puissance morale pour rendre ce témoignage, c'est d'être occupés des choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu.

Je sens de plus en plus que l'attaque de Satan a porté sur la présence du Seigneur lui-même au milieu des «deux ou trois», et sur l'effet que cette présence devrait exercer sur nos âmes. C'est sa présence qui fait du rassemblement des saints une réalité. Or si Lui est là, tout coeur qui le reconnaît doit lui être soumis, et nous devons par conséquent aussi être «soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ» (Éph. 5:21). Cela élargit les affections et produit un exercice de conscience comme rien d'autre n'en peut produire de semblable, aussi bien qu'un respect de la conscience des autres inséparable d'une marche dans la crainte de Dieu. De cette manière, l'âme est en même temps gardée en paix et en repos, au milieu de toutes les difficultés qui peuvent surgir, car notre confiance est dans le «Dieu vivant».

Je suis frappé du contraste que présentent, au second livre des Rois, chapitre 6, le prophète et le roi, Dothan et Samarie. Extérieurement, c'était le roi qui menait deuil. Mais l'humiliation du prophète, pour être cachée aux yeux du monde, en était-elle moins réelle ? Sa réponse à Guéhazi (2 Rois 5:26) montre bien l'état de son âme. Lui seul sentait devant Dieu la ruine morale du peuple, mais cela ne l'empêchait pas d'attendre de la part de Dieu la manifestation de Sa puissance en grâce. Par contre, nous voyons ici que l'homme qui avait un sac sur sa chair était dans un état d'inimitié contre Dieu, et mettait au jour la profondeur de sa dégradation morale en cherchant la vie du prophète, se privant ainsi, en réalité, du seul lien qui subsistait encore entre Lui et Dieu en grâce, car Dieu agissait en grâce par Élisée, comme il l'avait fait dès le commencement. Mais ce qui faisait prendre le deuil au roi, c'était l'action de Dieu envers son peuple. La chose est très solennelle et explique, je crois, en bonne partie ce que l'on voit aujourd'hui.

Assurément ce temps-ci n'est pas celui d'une joie exubérante, mais nous pouvons nous réjouir dans le Seigneur et marcher avec Dieu, dans le sentiment de sa grâce, attendant de voir du bien de sa main. Voilà ce qu'Élisée fit toujours ; et il ne fut point trompé. Dieu se servit de la faiblesse, de l'affliction, de la détresse, comme d'une occasion pour manifester, à sa propre gloire, les ressources de sa grâce, et Élisée en fut l'instrument béni. Ce qui faisait porter au roi un sac sur sa chair engageait Élisée à lever les yeux là où il savait que se trouvent toujours les chevaux et les chariots de feu. «Ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux». Il en sera de même en nos jours. Les ténèbres de Satan enveloppent moralement ceux qui oublient de penser aux choses qui sont en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Si le deuil du roi avait été véritable, il aurait pensé d'abord à se débarrasser de ses faux dieux et à se tourner de coeur vers le Seigneur. Mais il ne croyait pas à la puissance et à la volonté de Dieu pour lui venir en aide, et il était obligé de confesser avec désespoir sa propre impuissance. Triste tableau de l'homme éloigné de Dieu !

Que Dieu nous donne de nous tourner vers lui de tout notre coeur, de voir sa main dans tout ce qui se passe, de reconnaître ce qui vient de lui, et d'apprendre ses leçons, afin que nous comprenions davantage ce que c'est que le témoignage du Seigneur, et que nous n'en ayons pas honte. L'humiliation véritable sous la puissante main de Dieu se joindra alors à une joie calme et profonde dans le Seigneur, et à l'attente de voir sa bonne main déployée pour la bénédiction des siens. Or cette attente ne sera pas trompée, quoique nous ayons à porter sur nos coeurs le fardeau de la ruine générale à laquelle, chacun de nous, hélas, a apporté sa part de faiblesse et de manquements.

4 Fragment de lettre — G. V. Wigram — ME 1955 p. 224

George Vicesimus Wigram 15 mai 1854 .

...Le témoignage de notre temps est l'expression de la fidélité de la grâce de Dieu — malgré la chute et la ruine de tout sur la terre — par le moyen de ceux qui sentent la ruine et en sont humiliés. Dans cette position les frères étaient bénis de Dieu. Ils ont trop pensé à leur position, à leur témoignage, ils en sont fiers ; et de deux choses l'une : ou ils seront mis de côté et le témoignage sera donné à d'autres ; ou ils seront humiliés, afin de pouvoir retenir le témoignage.

L'humiliation peut être la suite de l'action de Dieu sur leur cœur par la Parole. Que Dieu leur accorde la grâce qui leur est nécessaire ; mais s'ils ne s'humilient pas, ils seront humiliés par la main puissante de Dieu .

...Le Seigneur sera fidèle ; que les frères en soient bien persuadés. Qu'Il nous accorde la grâce de nous juger nous-mêmes, afin que nous ne le soyons pas par Lui. Puis Celui qui vient sera bientôt arrivé et nous serons avec Lui. Qu'Il nous trouve, à son retour, à la fois remplis de sa grâce et fidèles à toute sa vérité.

LE CAMP par André GIBERT

Bibliquest

les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest
ME 1963 p. 197

Table des matières

- 1 Se trouver au lieu où Dieu est rencontré
- 2 La Tente d'assignation hors du camp — Exode 33
 - 2.1 Quand la loi est violée, ceux qui cherchent l'Éternel sortent hors du camp, vers la tente d'assignation
 - 2.2 Le peuple subsiste par la fidélité de Dieu, mais Il ne s'associe pas à la souillure
- 3 Le camp autour de la tente d'assignation — Nombres 2:2
 - 3.1 La disposition du camp autour de la tente d'assignation
 - 3.2 Les figures de Christ et de l'Église dans le camp — Grâce et sainteté
 - 3.3 Défaillances du peuple — Le peuple beau aux yeux de Dieu — Responsabilité et foi
 - 3.4 L'Église infidèle, la responsabilité demeure, même au niveau individuel
 - 3.5 Le lieu de la présence de Dieu demeure
 - 3.6 La présence de Dieu requiert de se séparer de ce qui lui est incompatible
- 4 «Sortons vers Lui hors du camp» Hébr. 13:13
 - 4.1 La signification actuelle de «hors du camp»
 - 4.2 Le camp image d'une religion reposant sur des bases terrestres, rites et formes organisées
- 5 Le rassemblement autour du seul Seigneur

Une certaine confusion est à craindre dans la façon de considérer ce que l'Écriture nous dit du camp d'Israël. L'histoire de ce peuple offre autant d'analogies que de contrastes avec notre propre position, comme le montre, en particulier, l'épître aux Hébreux, et nous avons à tenir compte des unes comme des autres.

Il importe pour cela de bien saisir d'une part les principes moraux valables pour tous les temps, de l'autre les traits propres aux économies successives, de manière à ne pas revenir aux choses périmées, tout en en tirant le profit en vue duquel elles nous ont été rapportées.

1 Se trouver au lieu où Dieu est rencontré

Les passages de l'Écriture où se rencontrent les expressions «hors du camp» et «dans le camp», principalement Exode 33:7-11, Nombres 11:24-29 et Hébreux 13:11-13, nous mettent en face de trois situations différentes, et il y a là pour nous trois leçons qui se complètent.

Le point capital, partout, est celui de la présence de Dieu : il s'agit pour le fidèle de se trouver au lieu où Dieu est rencontré. (*)

(*) Voir sur cet important sujet :

— J. N. D «Sortons vers Lui hors du camp, portant son opprobre (Hébr. 13:13)». Mess. Év. 1978, p. 401 ;

— «Vers Lui hors du camp». Mess. Év. 1957, pp. 226, 255, 281, 312.

— H. R. «Étude sur les chapitres 11 à 13 de l'épître aux Hébreux». Mess. Év. 1907 et 1908, pp. 129 et 145.

2 La Tente d'assignation hors du camp — Exode 33

2.1 Quand la loi est violée, ceux qui cherchent l'Éternel sortent hors du camp, vers la tente d'assignation

Le camp du peuple conduit par Moïse avait été aux soins de la grâce divine depuis la sortie d'Égypte jusqu'à Sinaï. Ce peuple avait ensuite reçu la loi morale (Exode 19 ; 24) et s'était engagé à l'accomplir. Or il la viole en son premier et fondamental commandement, quand Moïse est encore sur la montagne pour y recevoir les ordonnances écrites et tout le détail de l'organisation du culte terrestre dont devait être chargée la nation mise à part de toutes les autres. Au moment de rentrer au camp, Moïse voit le désordre idolâtre et le veau d'or ; il brise les tables de la loi, se tient à la porte du camp et y rassemble les Lévites pour exécuter un jugement immédiat. Puis il monte vers l'Éternel afin d'intercéder. De retour, encore dans l'incertitude quant à ce que l'Éternel allait faire, mais pénétré du sentiment de la gloire de Dieu, il prend une tente, la dresse «pour lui hors du camp, loin du camp», et l'appelle «tente d'assignation» : c'était le nom même que l'Éternel lui avait déjà fait connaître quant au tabernacle «sanctifié par sa gloire», où, selon sa loi, Il voulait habiter au milieu de son peuple (Ex. 29:43-45). Tous ceux qui cherchent l'Éternel sortent vers cette tente d'assignation, hors du camp. La présence de l'Éternel est là. Il parle à Moïse, et lui déclare qu'Il consent à faire monter le peuple. Moïse «retournait au camp», accomplissant son office de médiateur vis-à-vis du peuple, tandis que Josué, en qui l'on a vu un type de Christ en Esprit, «ne sortait pas de l'intérieur de la tente» (Exode 33:11).

2.2 Le peuple subsiste par la fidélité de Dieu, mais Il ne s'associe pas à la souillure

Ainsi, quoiqu'il ait mérité d'être détruit, le peuple subsiste parce que l'Éternel est fidèle à sa Parole, à Lui-même ; mais le principe permanent de la séparation d'avec l'iniquité est posé : Dieu ne peut avoir son Nom associé à la souillure. Ce n'est qu'après avoir établi cette séparation que Moïse reçoit les instructions de l'Éternel relativement à ses voies nouvelles envers son peuple : Israël est un objet de support et de miséricorde, mais il est comme tel remplacé sous la loi. Il n'a pu la garder précédemment ; instruit par cette terrible expérience, la gardera-t-il dans la suite ?

C'est en vue de cette mise à l'épreuve, qui est celle de l'homme en général, que le camp d'Israël est établi, avec un nouveau caractère, «autour de la tente d'assignation» (Nombres 2:2).

3 **Le camp autour de la tente d'assignation — Nombres 2:2**

Livre des Nombres

3.1 **La disposition du camp autour de la tente d'assignation**

Le tabernacle terrestre appelé déjà, nous venons de le voir, «tente d'assignation» dans les instructions reçues par Moïse sur la montagne, avant le veau d'or, prend donc sa place à l'intérieur du vaste camp du peuple d'Israël, que celui-ci stationne ou qu'il se déplace dans le désert.

Ce camp est, en fait, constitué par les quatre «camps» définis en Nombres 2, chacun comportant trois tribus sous une même bannière. «Et les fils d'Israël camperont, chacun dans son camp, et chacun près de sa bannière» (1:52 ; 2:17, 34), l'ensemble des «camps» étant expressément appelé «le camp» (5:3). «Ils camperont autour de la tente d'assignation», mais «à distance, vis-à-vis» (2:2).

Seuls les Lévites campent immédiatement «autour du tabernacle du témoignage» (1:53) : «le camp des Lévites» est «au milieu des camps» (2:17), associé ainsi à ce tabernacle. Dans cette aire centrale se tiennent Moïse, les sacrificateurs et tous les Lévites qui gardent, servent, transportent le tabernacle et ses saints objets.

L'Éternel est là, séparé du peuple, caché derrière le voile du lieu saint, mais la nuée de gloire manifeste sa présence. Autour et à l'intérieur du tabernacle se déroulent les rites et cérémonies du culte, particulièrement ceux du jour des propitiations. Ils sont indispensables pour que les relations de l'Éternel avec son peuple soient maintenues, dans le «support des péchés précédents», et en vertu du sacrifice futur de Christ. Dieu consent à rester là par grâce. La rédemption opérée à la Pâque et à la mer Rouge, de même que le pardon gouvernemental accordé après le veau d'or, prennent ainsi, peut-on dire, leur plus précieuse valeur ; mais aussi, la responsabilité du peuple à garder la loi n'en devient que plus grande, et le ministère de cette première alliance sera un ministère de mort et de condamnation pour l'homme, dont il révèle le caractère désespéré (2 Cor. 3).

3.2 **Les figures de Christ et de l'Église dans le camp — Grâce et sainteté**

Quoi qu'il en soit, Dieu a pris «place au milieu des tribus pour y être gardé, si l'on ose s'exprimer ainsi, et honoré» (J.N.D.). La signification typique que ces relations revêtent pour nous, et que le Nouveau Testament éclaire, est riche d'enseignements. Nous y sommes sans cesse ramenés à Christ, dont nous parlent le tabernacle, les autels, l'arche, le voile, le chandelier, la table, les sacrifices, le service, la marche. Et le camp lui-même est une figure remarquable du peuple de Dieu actuel, savoir de l'Église traversant ce monde pour gagner sa patrie céleste. Aussi les chapitres qui parlent de l'ordre, du rassemblement et de la marche du camp sont-ils d'une grande portée pratique pour nous, et nous ne saurions les négliger sans dommage. (*)

(*) Nous ne pouvons trop rappeler et recommander à nos lecteurs ce que de remarquables serviteurs de Dieu ont écrit là-dessus, entre autres :

— J.N.D., Études sur la Parole, tome 1, p. 329-359 ;

— C.H.M., Notes sur le Livre des Nombres, p. 3-180.

Tout y parle de grâce (*), mais aussi de sainteté (**). «Ton camp sera saint», parce que Dieu y habite ; Il «marche au milieu de ton camp» (Deut. 23:14). C'est pour cela que les souillures diverses, images du péché manifesté, devaient être portées «hors du camp» (Deut. 23:9-14). Pour cette même raison, «afin que les fils d'Israël ne rendent pas impurs leurs camps, au milieu desquels j'habite» (Nombres 5:3), l'habitation du lépreux et de tout homme impur était hors du camp, en permanence (Lév. 13:46 ; Nombres 5:1-3 ; Deut. 23:10), ou temporairement (Nombres 12:15). Et combien il est plus solennel encore de penser que, à cause de la sainteté de cette présence de l'Éternel, «les corps des animaux dont le sang est porté, pour le péché, dans les lieux saints par le souverain sacrificateur, étaient brûlés hors du camp» (Héb. 13:11 ; Lév. 4:12, 21 ; 16:27) ? Christ a dû souffrir l'abandon de Dieu, étant «fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui» et qu'une relation fût établie entre Dieu et le pécheur devenu adorateur.

(*) voir ce qui précède

(**) voir ce qui suit

Le camp d'Israël étant une figure de l'Église, (*) nous comprenons que les exhortations à la sainteté pratique et collective de celle-ci soient fréquemment illustrées dans les épîtres par le rappel des prescriptions de la loi, sous la lettre de laquelle nous ne sommes pourtant plus. «La sainteté sied à la maison de Dieu» (Ps. 93:5). La séparation d'avec le mal est un principe aussi impératif qu'au jour où Moïse avait dressé la tente d'assignation loin d'un camp souillé par l'idolâtrie et condamné.

(*) Il est bon de rappeler ici la distinction qu'il est nécessaire de faire entre l'Église (ou assemblée) de Dieu et la chrétienté :

1° L'Église véritable, actuellement sur la terre, sera bientôt introduite, glorieuse, dans le ciel. Elle est composée de tous les croyants, et d'eux seuls, membres du corps de Christ unis à Lui par le Saint Esprit, pierres vivantes de la maison que Christ bâtit (Matt. 16:18 ; Éph. 2:21). Elle est une selon l'unité d'Éph. 4:4. Elle est connue de Dieu, mais n'est plus discernable ici-bas dans son intégralité aux yeux des hommes, dispersée qu'elle est au sein du monde professant. On pourrait parler d'Église cachée, intérieure.

2° La profession chrétienne, la chrétienté dans son ensemble, ce qu'on appelle l'Église professante ou responsable, la maison confiée effectivement à la responsabilité de l'homme (1 Cor. 3:12-15) et ruinée par lui. Elle est une selon l'unité d'Éph. 4:5, tout extérieure, celle de la profession, et elle est responsable de se réclamer ainsi du nom de Christ. Elle englobe l'Église véritable, mais sitôt celle-ci enlevée au ciel à la venue du Seigneur, la profession sans vie demeurera seule, consommera son apostasie et sera consumée par le jugement.

3.3 **Défaillances du peuple — Le peuple beau aux yeux de Dieu — Responsabilité et foi**

Hélas, dans le camp, réorganisé autour de cette tente, il s'est produit ce que la chair produit toujours : les murmures s'élèvent, la rébellion éclate, la corruption se propage, l'idolâtrie se perpétue, et des désordres de toutes sortes marquent l'histoire du peuple à travers le désert. Ne voit-on pas, dès le chapitre 10 des Nombres, le conducteur laisser paraître une défaillance, et d'autres, plus accentuées, ne devront-elles pas être rapportées de lui (ch. 11 ; ch. 20) ? Mais que dire des fautes du peuple, tout au long de ses traites ! Il est beau, certes, de voir la grâce souveraine de Dieu triompher. Si la foi de Moïse a une éclipse, l'arche, dans le chemin vers Canaan, sort de la place qui lui avait été initialement attribuée pour la route et précède le peuple afin de lui chercher un lieu de repos (10:21 et 33) ; et l'ordre du camp dressé dans ce lieu de repos demeure l'ordre prévu par Dieu. Aux yeux de l'Éternel, le peuple en son entier demeure revêtu de la beauté que la grâce donne ; «les tentes de Jacob sont belles» (Nombres 24:5) : quoi de plus merveilleux que ces oracles de Balaam quand il «vit Israël habitant dans ses tentes, selon ses tribus» (Nomb. 24:2) ? C'est pourquoi «ce que Dieu a fait» sera célébré «selon le temps» de la fin du voyage de ce peuple qui n'est pas «compté parmi les nations» (23:9). La responsabilité de celui-ci, et de chacun de ceux qui le compose, en est-elle diminuée ? Bien au contraire (ch. 25). Mais la foi est appelée à voir les choses comme Dieu les voit, et à être jalouse de la sainteté du camp du peuple de Dieu. Un Phinéas l'a compris, et il a agi en conséquence.

3.4 *L'Église infidèle, la responsabilité demeure, même au niveau individuel*

Comme Israël, bien que plus privilégiée que lui, l'Église vue dans le monde a tristement manqué. Troublée, divisée, infidèle à sa mission, elle et ses conducteurs, elle est devenue la «grande maison» de 2 Timothée 2. Mais comme Israël aussi, que Dieu voyait comme Son peuple autour de Son tabernacle, elle n'a cessé, aux yeux du même Dieu, d'être Sa maison. Si le jugement commence par elle (1 Pierre 4:17), c'est un jugement en discipline, alors qu'un jour viendra où «la fureur de sa colère» (Apoc. 16:19) s'abattra sur ce qui ne sera plus qu'une profession apostate. Mais aussi longtemps que le Seigneur laisse son Épouse sur la terre, Il traite au titre, même usurpé, d'Assemblée l'ensemble de ce qui porte son nom, même s'Il châtie, humilie, pour qu'on se repente, et s'Il annonce le jugement sur ce qui va devenir Babylone la grande, mais ne l'est pas encore tant que Celui qui retient, savoir le Saint Esprit, est encore là.

«Le Seigneur connaît ceux qui sont siens» dans le vaste camp de la chrétienté dont les vrais croyants, fidèles ou non, font partie, mêlés aux professants sans vie. Le fidèle voit toujours l'ensemble comme la maison de Dieu, ruinée par l'homme, hélas, mais sur laquelle le Seigneur revendique ses droits, la maison de Dieu à laquelle sied la sainteté et dans laquelle on ne se conduit pas à son gré (1 Tim. 3:15). Ne pouvant ni en sortir ni la remettre en ordre, il a la responsabilité d'y maintenir cette sainteté dans la mesure où cela le concerne. Comme dès le temps des apôtres, «quiconque prononce le nom du Seigneur» est appelé à «se retirer de l'iniquité» dans sa conduite personnelle et dans ses relations ecclésiastiques (2 Timothée 2:18, 19).

3.5 *Le lieu de la présence de Dieu demeure*

D'autre part, et nous touchons là le point essentiel, quelle que soit la confusion présente il y a un lieu, le lieu, où Dieu assure sa présence, et ce lieu est toujours le même depuis le commencement. Il n'est pas hors de la grande maison, mais il n'est pas connu de tous dans cette grande maison. Il devrait être le lieu de rassemblement de tous les croyants : le service des sacrificateurs et des Lévites ne pouvait s'effectuer qu'à la tente d'assignation, et aujourd'hui tous les croyants sont sacrificateurs et Lévites. Si tous ne sont pas là où ils devraient être, cela ne change absolument rien à la permanence du lieu assigné aux adorateurs et aux serviteurs. Aujourd'hui comme au commencement de l'Église il n'est qu'un lieu pour s'approcher ensemble de Dieu, l'invoquer et lui rendre culte : «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux», dit Jésus. Là seulement peut se discerner et s'exprimer l'unité du peuple de Dieu. Pourrait-il y avoir un autre centre ? C'est aussi le lieu assigné comme point de départ pour tout service, soit dans l'Église soit dans le monde, et pour tout combat victorieux.

L'Esprit souffle où Il veut, mais nous avons à nous tenir à la place où «ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur» sont appelés à se rencontrer sur la terre et poursuivre en commun ce que l'Église entière devrait poursuivre d'un seul coeur, «la justice, la foi, l'amour, la paix» (2 Tim. 2:22). Eldad et Médad peuvent prophétiser dans le camp des tribus, bien qu'ils n'aient pas obéi à l'ordre de sortir vers Moïse à la tente d'assignation (Nombres 11:24-29) ; ayons pour eux les sentiments de Moïse, et réjouissons-nous de cette action de l'Esprit Saint, comme Paul se réjouissait de savoir Christ annoncé, fût-ce avec un esprit de contention ; mais n'abandonnons pas la place où le Seigneur nous veut. Ce n'est pas une question de supériorité sur d'autres, mais d'obéissance. Ne devrions-nous pas être heureux de reconnaître les droits de Christ et d'éprouver combien Il est fidèle, en jouissant de l'infinie bénédiction de Sa présence, quel que soit l'état de choses présent ? Bénissons-Le de ce que nous pouvons encore Le trouver.

3.6 La présence de Dieu requiert de se séparer de ce qui lui est incompatible

Sans le tabernacle et Dieu demeurant dans le tabernacle, le camp d'Israël n'eût été qu'un assemblage de rebelles et de tentes impures ; Il ne s'en serait pas spécialement occupé. Sans la présence du Seigneur assurée de la même manière que du temps des apôtres, la chrétienté serait Babylone. Elle a beau demeurer, dans son immense majorité, aveugle sur ce grand fait, Christ et son Esprit se trouvent encore au milieu d'elle, et ne se trouvent pas ailleurs, dans le judaïsme pas plus que dans l'islamisme ou toute autre religion que ce soit. Ils y sont avec toutes les ressources que cela comporte pour la foi. Mais bien loin qu'une telle présence scelle de son approbation tout ce qui s'y fait et tout ce qui s'y trouve, elle met au contraire en évidence les oeuvres de l'homme et tous ces caractères du monde qui, introduits dans l'Église, appellent la discipline et amèneront le jugement. Les épîtres aux sept églises en Apocalypse 2 et 3 le montrent avec une grande force. Cette présence impose au fidèle de se séparer de ce qui la nie de fait, et qui leurre les âmes avec des pratiques et des formes religieuses vides, adaptées à ce monde mais incompatibles avec le titre d'étranger ici-bas qui est celui du chrétien. Et nous trouvons ici l'injonction de Hébreux 13:13.

4 «Sortons vers Lui hors du camp» Héb. 13:13

4.1 *La signification actuelle de «hors du camp»*

Ce n'est pas en effet à des choses visibles, terrestres, ni à des valeurs mondaines, que nous avons été amenés. Le temps de «servir le tabernacle» dressé par l'homme est passé. Les types ont fait place à la réalité.

Le camp dressé autour, quoique à distance, du tabernacle, nous enseigne bien des choses, mais gardons-nous de conserver la figure au lieu de saisir ce qu'elle typifie. L'Église doit apprendre de ce type, mais elle ne saurait être identifiée avec lui. Habitation visible d'un Dieu présent mais caché, le tabernacle terrestre a fait son temps, et avec lui le camp des tribus qui l'entourait.

Ce tabernacle était «la figure et l'ombre des choses célestes» ; tout ce qui s'y rattachait ne donnait que «les images des choses qui sont dans les cieux» (Hébreux 8:5 ; 9:23). Christ est venu, Il «s'est assis à la droite du trône de la majesté dans les cieux, ministre des lieux saints et du vrai tabernacle que le Seigneur a dressé, non pas l'homme» (8:2), et nous sommes invités maintenant à entrer par Lui dans les réalités célestes, pour jouir par la foi de ces «biens à venir» dont la loi n'avait que «l'ombre, non l'image même» (10:1).

La croix a rendu caduc tout le système de la loi. Si même le temple n'a pas été détruit sur-le-champ mais après un temps accordé au peuple par la patience de Dieu pour se repentir et accepter Christ (ce qu'il n'a pas fait), le système était abrogé dès le rejet de Christ («ma maison» de Matthieu 21:13 devient «votre maison», — laissée déserte, en 23:38). De sorte que ni un édifice terrestre, ni un camp organisé autour, ni des cérémonies, ni des sacrifices, ni un corps spécial de sacrificateurs, n'appartiennent à la dispensation chrétienne. Jésus Christ seul, le Même hier, aujourd'hui et éternellement, remplace toutes les ombres : «le corps est du Christ» (Col. 2:17). C'est «vers Lui» qu'il nous faut aller. Où est-Il ?

Il est «entré avec son propre sang, une fois pour toutes, dans les lieux saints». Il y est «grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu» : donc, «approchons-nous», entrons dans le sanctuaire, en la présence même de Dieu, par le chemin nouveau et vivant. Mais, «afin qu'Il sanctifiât le peuple par son propre sang, Il a souffert hors de la porte», hors du camp, là où étaient brûlés les corps des animaux dont le sang était porté, pour le péché, dans les lieux saints : donc, «sortons vers Lui hors du camp, portant son opprobre».

4.2 *Le camp image d'une religion reposant sur des bases terrestres, rites et formes organisées*

Remarquons-le bien, ce n'est pas là simplement nous séparer d'un mal souillant outrageusement le camp, comme en Exode 33 ; c'est rompre avec toute religion reposant sur des bases terrestres, eût-elle été établie par Dieu comme c'était le cas pour la religion judaïque. En dressant la tente d'assignation hors du camp souillé, Moïse préparait un autre camp selon la pensée de Dieu, où Il manifesterait sa présence dans un tabernacle fait de mains. Mais il ne s'agit plus de cela : ces choses étaient destinées à passer, elles

étaient dès leur instauration, quoique l'expérience qu'elles impliquaient fût nécessaire. C'est le sens profond de ces types (Hébreux 9:6-9). L'épître aux Hébreux insiste là-dessus et présente beaucoup moins la culpabilité et la déchéance du peuple juif que l'incapacité du système, «l'inutilité du commandement» (7:18) à cause de l'état irrémédiable de l'homme, état que Dieu connaissait parfaitement, et en fonction duquel Il établit les ordonnances, consommant l'épreuve de l'homme. Toutes ces choses visibles étaient donc transitoires et elles ont pris fin avec la croix. Y retourner, pour les chrétiens hébreux, c'était nier la valeur de l'oeuvre de Christ, ignorer qu'elle a ouvert le chemin des lieux saints, prétendre que l'on peut servir le Dieu vivant sans que la conscience soit purifiée des oeuvres mortes, affirmer que Dieu accepte un culte rendu par l'homme dans la chair.

La grande faute de la chrétienté a été précisément d'organiser un camp, et même plusieurs, sur le principe de celui dont les croyants ont été appelés à sortir. Elle persiste à retenir les ombres, au mépris du corps. Le besoin religieux de l'homme naturel trouve là sa satisfaction, mais ce n'est rien autre que proclamer l'homme améliorable, et orner le monde d'une religion de la chair : aussi y a-t-il opprobre à en sortir. L'esprit de l'homme supprime l'Esprit de Dieu. La seule «religion» que Dieu ait jamais reconnue (ce culte lévitique) a été rejetée par Lui, et on prétend la continuer sous le couvert du nom de Christ, qui l'a abolie ! Rites, cérémonies, clergé, règles diverses, tout un ensemble de formes organisées, bref, une profession dite chrétienne dont s'accommodent fort bien des non-scellés, des inconvertis, voilà ce qu'offrent, à des degrés divers, les camps sous les bannières desquels se répartit la chrétienté et qui tendent si fort aujourd'hui à montrer qu'en réalité ils n'en font qu'un.

Non, Christ n'est pas dans ces formes, quoi que l'âme sincère mais mal éclairée puisse trouver pour sa propre édification en quelque système religieux que ce soit : en fait, une telle âme jouit de Lui comme «hors du camp» sans en avoir conscience, sinon elle ne dépasse pas le niveau d'une «espérance pour cette vie seulement», ou la condition de Marie de Magdala cherchant parmi les morts Celui qui est vivant. Mais nous nous adressons ici de la façon la plus sérieuse à ceux qui par la grâce de Dieu ont été enseignés quant à ces choses et qui seraient enclins à revenir dans le camp. Leur responsabilité serait grande. Ils se joindraient à une profession sans vie, tel le judaïsme avec son temple, vide depuis que le Seigneur l'a quitté. Sans aller jusqu'à rappeler à leur sujet le solennel avertissement de Hébreux 6, qui concerne les apostats, on peut dire qu'ils voudraient avoir Jésus là où ils savent qu'il n'est pas, et cela, au fond, parce qu'ils voudraient ne pas porter son opprobre. Ils déclareraient avoir ici-bas une cité permanente au lieu de rechercher celle qui est à venir. Ils choisiraient la terre quand Dieu leur ouvre le ciel.

5 Le rassemblement autour du seul Seigneur

Ainsi, bien qu'il nous soit impossible de cesser d'appartenir à la chrétienté professante qui n'est pas encore traitée en apostate et rejetée, et à laquelle le Seigneur parle encore comme porteuse du nom d'Église, nous avons à nous «retirer de l'iniquité» manifestée à l'intérieur de cette grande maison. C'est la leçon que nous donne le camp considéré comme un type instructif de l'Église, étrangère au monde qu'elle traverse comme Israël autrefois le désert.

Mais d'autre part, avec Christ, «fin de la loi», nous avons l'accomplissement des types, et nous n'avons rien à faire désormais avec la survivance d'un camp où Dieu n'habite plus et qui s'est intégré dans un monde dont nous sommes arrachés.

Il y a là une vérité de portée générale : reprendre des types périmés, c'est se priver des leçons pour lesquelles ils nous ont été conservés, et, en réédifiant les choses renversées, se constituer transgresseur soi-même (Galates 2:18). La circoncision, par exemple, est une figure d'une haute signification pour nous, mais qui la pratiquerait maintenant se séparerait de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ (id. 5:4). Tout corps religieux ayant le caractère du camp terrestre renie le vrai christianisme ; il rabaisse l'oeuvre de Christ, méconnaît sa place actuelle et désavoue le caractère céleste de l'Église.

Qu'ont donc à faire, alors que le corps est un, des expressions comme «nos églises, notre église» ? C'est par une erreur semblable que l'on fait des assemblées locales des unités indépendantes ayant chacune sa responsabilité propre et exclusive, alors que l'unité du corps entraîne que la responsabilité d'une assemblée locale est celle de l'Église entière. Une assemblée locale indépendante ne peut en aucun cas prétendre être une expression de l'Église entière.

Un seul et même Esprit rassemble autour du seul Seigneur, en son nom, et pas ailleurs. Si la présence du Seigneur est toujours assurée là où elle a été promise et là seulement, prenons garde de ne pas nous écarter. Jésus enjoignait de laisser faire celui qui chassait les démons en son nom sans suivre les disciples ; mais Il ne dit pas à ceux-ci de suivre un tel homme, et Il déclare nettement ailleurs : «Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi disperse» (Luc 9:49, 50 ; Matt. 12:30). S'il n'a pas encore rejeté l'Église responsable, où coexistent Thyatire, Sardes, Laodicée avec Philadelphie, partout et dans toute la mesure où s'y est développée une religion de la terre les témoins de Christ ne peuvent que «sortir vers Lui, hors du camp, portant son opprobre».

Il en a coûté, certes, il y a plus d'un siècle, à ceux qui nous ont devancés, pour prendre une telle position, mais ils en ont été bénis. Il nous est maintenant proposé de prendre à notre tour notre part d'opprobre, et dans tous les temps «l'opprobre de Christ» est «un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Égypte», mais seulement aux yeux de la foi. Que Dieu nous donne de saisir et de montrer clairement que «nous n'avons pas ici de cité permanente, mais que nous recherchons celle qui est à venir» .

Quelques considérations sur l'Administration de l'Assemblée par Samuel Prod'hom

2ème édition 1957.

Après l'histoire du peuple d'Israël et des économies qui l'ont précédée, l'histoire de l'Église est la triste confirmation du fait que l'homme a entièrement gâté tout ce que Dieu lui a confié. Si une chose paraissait devoir échapper à cette loi humiliante, c'était bien l'Église, l'Assemblée responsable, composée, au début, de personnes nées de nouveau et placées sous la fraîche et puissante action du Saint Esprit descendu personnellement sur la terre, et ayant à son service des instruments comme les apôtres et d'autres serviteurs, « pleins de l'Esprit Saint et de foi ».

Hélas ! il ne fallut que peu de temps pour que le fidèle apôtre Paul vît déjà se lézarder cette maison qu'il avait établie, comme un sage architecte, sur le seul fondement : Jésus-Christ (1 Cor. 3). Il dut dire (2 Tim. 4:16) : « Tous m'ont abandonné ».

Les épîtres aux sept églises (Apoc. 2-3) nous donnent l'histoire de cette décadence à partir de l'abandon du premier amour pour Christ, jusqu'aux jours actuels, où la ruine de l'Église, porte-lumière de Dieu dans ce monde, l'a rendue si méconnaissable, que, telle qu'elle est maintenant, son état a plus de rapport avec le tableau qui la dépeint au moment où elle sera jugée comme la prostituée et la grande Babylone (Apoc. 17 et 18), qu'avec celui qui est décrit au commencement des Actes, ou avec ce qu'elle devait être selon les enseignements de l'apôtre Paul.

Au milieu d'une telle ruine, nous sommes heureux de savoir que l'Église des conseils de Dieu existe et s'édifie ; l'Assemblée que le Seigneur Jésus bâtit lui-même (Matth. 16:18) ; l'Édifice qui, bien ajusté et lié ensemble, « croît pour être un temple saint dans le Seigneur » (Éph. 2:20, 21).

Il est aussi encourageant de voir dans le tableau que le Seigneur donne de l'Église responsable, en Apoc. 2 et 3, qu'à partir du moment où cette Église, dans son ensemble, ne pouvait plus être reconnue de Lui, ni exhortée, comme elle y est invitée dans les trois

premières épîtres, à revenir à son ancien état, il y eut toujours, comme témoignage sur la terre, un résidu fidèle au Seigneur, se détachant de l'ensemble corrompu.

Toutefois le même déclin, la même ruine a caractérisé ces résidus au bout d'un certain temps. Celui de Thyatire, d'où sortit la Réformation, devint le corps mort de Sardes, milieu dans lequel, après un ou deux siècles, on ne trouve plus que « quelques noms qui n'ont pas souillé leurs vêtements », et l'on arrive finalement à Laodicée, où le Seigneur se tient en dehors d'un état de choses, rempli de prétentions, mais là encore il y a la possibilité de Lui ouvrir individuellement la porte, le jugement n'étant pas encore exécuté.

De Sardes s'est détachée Philadelphie, un résidu avec très peu de force, mais caractérisé par l'attachement au Seigneur. C'est en Lui, « le Saint et le Véritable », que se trouvent les ressources spéciales pour que les fidèles puissent pratiquement revêtir les caractères sous lesquels il se présente. La sainteté et la vérité sont les caractères distinctifs du témoignage au milieu d'un état de choses caractérisé par le refus de se souvenir comment on avait reçu et entendu (Apoc. 3:3). Ce résidu est exhorté à tenir ferme ce qu'il a, parce qu'il a été prouvé d'une manière humiliante, dans chaque phase de l'Église, que les mains s'étaient relâchées et avaient laissé échapper ce qu'elles avaient tenu : le vase précieux du témoignage de notre Seigneur.

L'histoire d'une telle ruine, et tout particulièrement la ruine de ce que le Seigneur avait suscité à tant de reprises au milieu de la ruine générale, nous fait sentir la nécessité d'être vigilants de nos jours, où de nouveau la ruine s'accroît au milieu des croyants, réveillés par grâce, pour obéir à la Parole que l'Église avait abandonnée dès le commencement, Parole qui est la même dans tous les temps, un guide sûr et vrai dans ces temps fâcheux de la fin. Nous sommes avertis par elle que, si nous ne demeurons pas attachés au Seigneur de tout notre cœur, comme les chrétiens d'Actes 11:23, pour marcher d'une manière conforme à la sainteté et à la vérité, nous lâcherons le dépôt de la saine doctrine, tout en croyant le serrer dans nos mains, pour ne plus avoir que les prétentions de Laodicée.

Le Seigneur veut de la réalité dans la marche chrétienne ; cette réalité qu'il recherche ne se montre que dans l'obéissance à la vérité que nous connaissons. La foi — ensemble des doctrines chrétiennes — ne peut être gardée sans une bonne conscience (1 Tim. 1:18-20). Il est bon de se le rappeler en présence du mal qui nous presse et qui tend à nous envahir.

Le faible lumignon que le Seigneur avait rallumé dans le siècle passé, au milieu des ruines multiples de l'Église, a dès lors subi de la part de l'Ennemi, des assauts de toute nature. L'attention avait été attirée pendant longtemps du côté où l'attaque avait lieu le plus souvent ; ensuite Satan dirigea ses efforts sur d'autres points où les croyants ne pensaient guère être vulnérables, et réussit à faire brèche. Encouragé par le succès, il continue ses efforts, trouvant les fidèles confiants en eux-mêmes, à l'abri d'un rempart de saines doctrines, mais auxquelles ils conforment peu leur marche individuelle et celle de l'Assemblée. Ces doctrines vraies, mais sans effets pratiques, ne sont plus qu'un rempart de chaume en présence de l'Ennemi, et la ruine ne fait que s'accroître toujours plus. Que les témoins du Seigneur crient donc à Lui avec instance, pour qu'il leur donne de considérer avec plus de sérieux l'emploi qu'ils font des vérités qu'ils professent non seulement quant à leur témoignage individuel, mais aussi en ce qui concerne l'Assemblée.

Avons-nous compris, par la grâce de Dieu, selon 2 Tim. 2:19 et suivants, qu'en nous purifiant individuellement du levain des fausses doctrines qui a pénétré la pâte tout entière, nous pouvons nous retrouver collectivement, peu nombreux, il est vrai, et avec peu de force, sur le terrain de la vérité, pour réaliser de nouveau ce que la Parole enseigne au sujet de l'Assemblée ? S'il en est ainsi, nous savons que la Parole ne peut participer à la ruine. Ce qu'elle disait aux chrétiens des premiers jours, elle le dit encore à ceux d'aujourd'hui, et ce qui est dès le commencement est seul certain ; c'est l'eau pure puisée à la source.

Ceux qui ont compris cela peuvent réaliser avec bonheur la promesse du Seigneur faite en Matth. 18:18-20, et éprouver dans sa bienheureuse présence la libre action de son Esprit, entravée et limitée jusqu'alors dans les diverses organisations humaines. Il est donné à deux ou trois réunis au nom du Seigneur de réaliser de nouveau ce qu'est l'Assemblée, d'être édifiés sous le regard et dans la dépendance de son Chef, et de comprendre aussi la responsabilité de l'administration de l'Assemblée, selon les principes établis par le Seigneur en Matth. 18:18-20, et selon les enseignements de l'apôtre Paul. Par la grande miséricorde du Seigneur, en vertu de sa longue patience et de ses soins incessants, au milieu de beaucoup d'infidélités de leur part, ces fidèles possèdent encore les précieuses vérités relatives à l'Assemblée, et d'autres encore qui ont été remises en lumière au moyen des dons suscités par le Seigneur au moment du réveil. Mais s'ils possèdent encore ces vérités, ils ont à se demander, dans le sérieux de la présence de Dieu, si elles déploient leurs effets pratiques en eux et au milieu d'eux. Se rendent-ils compte, par exemple, de ce que c'est que d'être réunis au nom du Seigneur, vérité simple et bien connue d'eux tous ? Étant réunis, réalisent-ils cette présence ; leur suffit-elle ? Tous répondront affirmativement, en disant que c'est là le principe fondamental de leur rassemblement.

Cependant, on est obligé de reconnaître en toute droiture que le Seigneur n'a pas au milieu des siens toute la place qui lui appartient, soit pour l'édification, soit dans l'administration. Alors la place qui, dans une mesure quelconque, n'est pas donnée au Seigneur, est prise par l'homme, car dans la mesure où nous perdons conscience de la présence du Seigneur, nous prenons conscience de nous-mêmes, et, si l'homme prend la place de Christ, la ruine est consommée. Ne nous y trompons pas, nous sommes déjà bien engagés dans cette ruine, dont Laodicée est l'expression finale, lorsque Christ est dehors et que l'homme avec ses prétentions remplit la scène.

Voudrions-nous en arriver là ? Eh bien ! arrêtons-nous en chemin, il en est encore temps. Cherchons à revêtir les caractères philadelpiens : gardons la parole du Saint et du Véritable, et ne renions pas son nom. Individuellement, dans notre vie journalière, donnons au Seigneur sa place, reconnaissons son autorité, faisons tout en vue de lui plaire, et nous serons gardés de la mondanité qui nous envahit, parce que nous vivons pour nous-mêmes et si peu pour Lui. Donnons-Lui aussi sa place dans l'Assemblée, ou plutôt, prenons place autour de Lui dans le jugement de nous-mêmes, avec la conscience de tout ce qui est dû à une telle Personne. Souvenons-nous que, s'il est là pour le cœur des siens, comme au soir de sa résurrection, il est aussi là pour leur conscience, et qu'il prend connaissance de tout ce qui se passe, Lui, l'Éternel de l'Ancien Testament, qui sonde les cœurs et qui éprouve les reins, « et cela, pour rendre à chacun selon ses voies, selon le fruit de ses actions » (Jér. 17:10). Le manque d'égards pour la présence du Seigneur est la cause de toute sorte de désordres. S'agit-il de l'édification de l'assemblée, on prendra sur soi la liberté d'agir ou de se taire. S'agit-il de l'administration, de l'admission à la table du Seigneur, d'une exclusion, d'une discipline ou d'une décision quelconque, c'est pire encore. Ce n'est souvent qu'au travers de discussions oiseuses, où chacun pense avoir le droit de faire valoir son opinion, souvent influencée par des considérations personnelles, que les décisions les plus solennelles se prennent. Certes l'amour pour Christ, pour le maintien de ses droits, et pour la sainteté de l'Assemblée, comme aussi le vrai amour pour chaque saint, devraient seuls diriger ceux qui professent accomplir ce que le Seigneur a dit aux deux ou trois réunis en son nom : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ».

La responsabilité de prendre des décisions revêtues de l'autorité du Seigneur est une chose si solennelle, que d'y penser même devrait nous faire tomber dans la poussière — êtres faillibles que nous sommes — et de là, dans la conscience de notre néant, élever nos mains et nos cœurs vers Celui qui veut bien prendre place au milieu de nous. Si nous pensons véritablement que telle décision qui sera prise doit avoir la sanction du ciel, nous nous effacerons nous-mêmes en présence de Celui, aux pieds duquel Jean tomba comme mort (Apoc. 1:17), et nous réaliserons cette mort sur tout ce qui ne peut supporter la présence du Seigneur, afin de recevoir de Lui la force, la sagesse et toute la lumière nécessaire pour accomplir, en la présence du Dieu trois fois saint, l'acte de lier ou de délier. De cette manière, nous ne serions jamais exposés à imposer aux assemblées, une décision que la lumière de la Parole condamnerait.

Nous serions gardés de revêtir une telle action de l'autorité de l'Assemblée, en lui donnant comme équivalent l'autorité du Seigneur, et ainsi, que de souffrances et de désordres seraient évités ou l'auraient été !

Dans la ruine actuelle, ce que Jésus a dit à ses disciples, en Matth. 18:18- 20, est aussi vrai qu'aux plus beaux jours de l'Église ; mais lorsqu'il l'a dit, il ne supposait nullement que ces deux ou trois disciples se servissent de son nom pour faire valoir leur autorité. Quand il dit : « Tout ce que vous lierez », etc., « le sera dans le ciel », il ne supposait pas que leur cœur serait assez pervers pour faire accepter à d'autres ce qu'ils auraient fait charnellement, sous prétexte que le Seigneur a dit, sans faire aucune exception : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, etc ». La Parole présente toujours ce qu'elle institue ou établit, dans son état normal, et nous devons le considérer ainsi. On a souvent entendu dire que le Seigneur n'a mis aucune condition à la ratification par le ciel des actes d'une assemblée. C'est une grave erreur ! La condition se trouve précisément au v. 20 : « Car là où deux ou trois sont assemblés en (ou à) mon nom, je suis là au milieu d'eux ». Ne considérons donc pas une telle déclaration comme une banale formule officielle, ou un blanc-seing que l'on peut remplir à volonté, en disant : « Nous sommes assemblés au nom du Seigneur », comme si l'on ne devait pas tenir compte de ce nom avec le souverain respect et la crainte qui s'y rattachent. Pesons, au contraire, sérieusement dans la sainte présence du Seigneur, tout ce qu'une telle déclaration implique. C'est sa présence qui donne aux deux ou trois réunis à son nom le caractère d'Assemblée de Dieu. Si nous réalisons les privilèges et les devoirs qui découlent de ce fait, nos décisions auront pour caractère l'amour, la grâce, la vérité, la sainteté, la patience, de Celui qui est au milieu de nous, et, pénétrés de ses propres pensées, nous agissons en son nom, c'est-à-dire, en d'autres termes, que nous ferons ce qu'il aurait fait, et, de cette manière, ce qui est fait sur la terre en sa présence est fait dans le ciel, où il se trouve. Les deux ou trois réunis au nom du Seigneur, et constituant l'assemblée dans une localité, n'ont aucune autorité en eux-mêmes, et si leurs actes ont autorité, c'est parce que le Seigneur est au milieu d'eux, ce qui implique que leurs actes sont faits selon Lui (*).

(* Le lecteur remarquera que nous ne soulevons pas la question de savoir si une action fautive d'assemblée doit être acceptée ou non. Nous désirons, au contraire, éveiller chez les croyants le besoin d'être plus conséquents avec leur profession d'être réunis au nom du Seigneur, afin qu'une telle question ne soit jamais soulevée. Si malheureusement elle l'était, un assez grand nombre d'écrits nous présentent sur ce sujet des directions conformes à la pensée de Dieu dans sa Parole.

Combien ces vérités doivent nous rendre sérieux et attentifs, afin que tout ce qui s'accomplit dans l'assemblée et par l'assemblée se fasse avec des regards dirigés invariablement sur le Seigneur présent au milieu des siens. Ils ont à se souvenir qu'ils sont chez lui et non chez eux, et doivent avoir une sainte frayeur de ne rien décider, dans un domaine aussi sacré, qui ne porte l'empreinte de ses divers caractères.

Une autre vérité, importante au plus haut degré, et inséparable de ce qui précède, doit être prise en considération dans tout acte d'administration : Ceux qui sont réunis sur le principe de l'unité du corps, doivent se souvenir que ce qui est lié ou délié par l'assemblée locale a lieu pour le corps tout entier qu'elle représente. Ainsi une personne reçue à la table du Seigneur est reçue dans l'Assemblée universelle, et il en est de même pour l'exclusion. Rien n'est plus propre à nous faire peser solennellement devant le Chef du Corps la valeur de nos actes, et à nous élever au-dessus des considérations personnelles ou purement locales, qui, hélas ! ont souvent une si grande influence dans les délibérations ou décisions des saints.

On ne trouve pas seulement des admissions et des exclusions regrettables ; on rencontre aussi la tolérance du mal sous bien des formes, amenée par des considérations de parenté, de position, sous la pression autoritaire de tel ou tel, ou sous le prétexte de grâce et de miséricorde mal comprises. Le résultat ne peut être que la souffrance, et, par le contact de la souillure, l'abaissement graduel du niveau moral de l'assemblée ; on perd de vue la mesure de la sainteté qui convient au Seigneur, et qui doit caractériser l'Assemblée de Dieu.

Par le fait même que le corps est un, et composé de divers membres, la souffrance qui provient d'un mal local influe sur le corps tout entier, car : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Cor. 12:26). Que l'on en ait conscience ou pas, la chose a lieu dans l'Assemblée, comme dans le corps humain, que la Parole prend pour exemple.

Si l'on se rendait compte que le mal auquel on peut, hélas ! s'habituer dans l'assemblée locale, est une cause de souffrance et de faiblesse dans le corps tout entier, on s'élèverait au-dessus de toute considération mesquine et coupable, pour ne considérer que la gloire du Seigneur et le bien de son Assemblée, en agissant selon sa pensée dans la sphère où la responsabilité doit s'exercer.

Malgré le déclin dont nous sommes tous coupables, malgré la ruine qui nous entoure et s'accroît toujours plus, prenons courage : nous pouvons compter sur l'amour infini de Christ qui « a aimé l'assemblée et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, en la purifiant par le lavage d'eau par la parole ; afin que lui se présentât l'assemblée à lui-même, glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais afin qu'elle fut sainte et irréprochable » (Éph. 5:25-27).

Il n'y a de déclin, ni dans son amour, ni dans sa Parole !

Cette Parole est le guide sûr pour les croyants de la fin, comme elle l'a été pour ceux du commencement. Attachons-nous à elle. Cherchons à revêtir les caractères philadelpiens. Que le sentiment de la ruine et de notre faiblesse, au lieu de nous décourager, nous rejette entièrement sur Christ, et nous garde dans l'humilité, étant comme le résidu juif : « un peuple affligé et abaissé », mais confiant « au nom de l'Éternel » (Soph. 3:12). La certitude que du côté de Christ rien n'est changé, et qu'il possède, au contraire, des ressources spéciales pour les temps de la fin, nous engagera à dépendre de Lui pour marcher avec fidélité, en attendant son retour.

La force se trouve en Lui ; gardons-nous de nous croire quelque chose, en pensant aux connaissances que nous pouvons avoir, et ne permettons jamais qu'un désaccord quelconque s'établisse entre la doctrine et la pratique qui en découle. Il n'y aura aucune récompense pour la connaissance que nous avons possédée, mais bien pour la manière dont nous l'avons mise en pratique. Cette connaissance enfle, fait tomber, aggrave notre responsabilité, tandis que l'amour qui découle d'une véritable connaissance de Dieu, nous rend capables de le reproduire autour de nous. « L'amour édifie ». Ainsi, nous serons utiles au Seigneur, utiles à nos frères, au lieu de leur être en scandale, et gardés dans l'humilité qui nous fait prendre la dernière place à la suite du Modèle parfait, en attendant de le voir dans la gloire.

La Communion chrétienne par Arend Remmers

ISBN 2-88458-066-2 — Éditions BIBLES et TRAITÉS CHRÉTIENS, Vevey 1999

Table des matières abrégée

- 1 La communion avec Dieu
- 2 Conditions
- 3 Communion avec le Père et avec le Fils (1 Jean 1:3)
- 4 Communion les uns avec les autres (1 Jean 1:7)
- 5 Communion à la Table du Seigneur (1 Cor. 10:14-22)
- 6 Communion dans le service pour le Seigneur
- 7 La communion des souffrances
- 8 Obstacles à la communion
- 9 La communion chrétienne aujourd'hui
- 10 Conclusion

Table des matières détaillée

- 1 La communion avec Dieu
- 2 Conditions
 - 2.1 Nouvelle naissance et vie éternelle
 - 2.2 Le Saint Esprit
- 3 Communion avec le Père et avec le Fils (1 Jean 1:3)
 - 3.1 Jouissance de la communion
 - 3.2 Effets
- 4 Communion les uns avec les autres (1 Jean 1:7)
- 5 Communion à la Table du Seigneur (1 Cor. 10:14-22)
 - 5.1 La Table du Seigneur
 - 5.2 Communion avec les démons ?
 - 5.3 Que signifie pour nous la Table du Seigneur ?
- 6 Communion dans le service pour le Seigneur
- 7 La communion des souffrances
- 8 Obstacles à la communion
- 9 La communion chrétienne aujourd'hui
 - 9.1 Avec Dieu
 - 9.2 Les uns avec les autres
 - 9.2.1 La parole de Dieu comme mesure
 - 9.2.2 Communion dans la vie quotidienne
 - 9.2.3 Communion lors de la fraction du pain
 - 9.2.4 Communion et sainteté
 - 9.3 Communion dans le service
- 10 Conclusion

La communion peut être définie comme étant la poursuite en commun d'intérêts et de buts identiques. Elle implique également, sur le plan intérieur, une union intime et, extérieurement, le fait de se trouver ensemble. Par conséquent, une communion idéale repose sur une identité de pensées ou de sentiments, mais s'exprime aussi dans une compagnie visible harmonieuse. La communion se réalise donc sur différents plans et peut ainsi, dans le domaine humain déjà, englober des relations très complexes et variées.

1 La communion avec Dieu

Cependant, la communion dont parle le Nouveau Testament surpasse de loin toute communion terrestre. Il s'agit de la forme la plus élevée que l'on puisse concevoir. Par elle, en tant que rachetés, nous sommes introduits dans la relation la plus intime possible avec Dieu et les uns avec les autres. Bien qu'une telle communion soit notre part ici-bas déjà, elle revêt un caractère céleste et spirituel. Nous trouvons là une des raisons pour lesquelles cette notion n'apparaît pas dans l'Ancien Testament, qui nous présente plutôt les bénédictions temporelles du peuple terrestre de Dieu. Certes, Abraham, « l'ami de Dieu », et les croyants qui, comme lui, marchaient devant la face de Dieu, ont connu pratiquement la communion avec Dieu. Mais le privilège, pour des créatures, de jouir d'une part commune et durable avec Dieu impliquait la venue de son Fils ; c'est le Seigneur Jésus qui introduit tous ceux qui croient en lui dans la communion avec lui-même et avec son Père.

Aussi est-ce le Seigneur Jésus qui nous donne l'exemple le plus beau et le plus parfait de communion avec Dieu le Père. Bien qu'il n'ait lui-même jamais employé l'expression, le Seigneur vivait comme homme dans une communion constante avec celui qui l'avait envoyé. Un avec le Père quant à son être et à sa nature (Jean 10:30), il jouissait ici-bas d'une communion ininterrompue avec le Père. Que nous le considérions à l'âge de douze ans dans le temple, demandant avec étonnement à sa mère : « Ne saviez-vous pas qu'il me faut être aux affaires de mon Père ? » (Luc 2:49), lors des nombreuses occasions où il prie (dix fois dans le seul évangile selon Luc), ou encore à la fin de son chemin sur cette terre, quand tous l'ont laissé seul et qu'il peut néanmoins dire avec confiance : « Et je ne suis pas seul, car le Père est avec moi » (Jean 16:32), tout témoigne d'une communion intime, constante du Fils avec le Père.

Les croyants sont appelés eux aussi à la communion avec le Père et avec son Fils. L'apôtre Jean écrit : « Or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie » (1 Jean 1:3, 4). Ces paroles sont toutes simples, mais d'une profondeur infinie. Mesurons-nous la portée de la vérité qu'elles contiennent ? Dieu le Père nous a choisis pour posséder une part commune avec lui et avec son Fils, notre Sauveur et Seigneur !

L'assurance du pardon de nos péchés et la jouissance d'un plein repos de la conscience constituent déjà une part merveilleuse. Mais Dieu ne se contente pas de nous donner ces bénédictions, pourtant si glorieuses. Il veut avoir auprès de lui, dans la proximité la plus immédiate qui soit pour des créatures, ceux qu'il a achetés à si grand prix. Et ce n'est pas encore tout. Un esclave ou un serviteur peut être très proche de son maître, sans avoir la moindre communion avec lui. Mais Dieu n'a pas cherché des serviteurs seulement : il veut des enfants avec lesquels il puisse goûter une communion intime et réelle dès maintenant et pour l'éternité. Par l'œuvre du Seigneur Jésus, il a pourvu à tout ce qui est nécessaire à cet effet. A nous de recevoir, par la foi, cette plénitude de bénédiction.

2 Conditions

Celui qui n'a pas passé par la nouvelle naissance ne peut certes pas avoir communion avec Dieu : la base nécessaire pour jouir de ce privilège manque. Non seulement l'homme naturel n'est pas capable de connaître une telle communion, mais il n'y est pas disposé ; ne voulant rien savoir de Dieu, il l'évite. La première réaction de l'homme après la chute a été de se cacher devant Dieu. Toute l'histoire de l'humanité a ensuite clairement manifesté que « la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas » (Rom. 8:7).

Le verset 6 de 1 Jean 1 le confirme : « Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité ». Il est vrai que ces paroles sont souvent appliquées à des chrétiens qui se conforment au monde ; mais nous ne lisons nulle part dans le Nouveau Testament qu'un vrai croyant se trouve dans les ténèbres ou qu'il y marche. Il a été amené des ténèbres à la lumière de Dieu une fois pour toutes (1 Pierre 2:9), et la communion ne peut être réalisée que dans cette lumière divine. En 1 Jean 1, il s'agit de personnes vivant encore loin de Dieu, dans les ténèbres spirituelles. Si donc elles affirment avoir communion avec Dieu, elles mentent.

2.1 Nouvelle naissance et vie éternelle

Avoir communion avec le Père et le Fils implique pour l'homme la possession de la vie divine, une conformité de nature. Celle-ci ne peut résulter que d'un changement fondamental. Il faut la nouvelle naissance, c'est-à-dire naître d'une manière tout à fait nouvelle (Jean 3:3, 5). Bien des enfants de Dieu peuvent être amenés à se demander : Comment puis-je posséder la même nature que Dieu, alors que je constate journellement en moi des imperfections, et même des péchés en pensées, en paroles et en actes ? Pourtant, c'est bien vrai ! Dans sa grâce, Dieu donne à chacun de ceux qui se sont repentis sincèrement de leurs péchés, et ont ainsi reçu par la foi le Seigneur Jésus comme leur Sauveur, tout ce qui les rend participants de la nature divine (2 Pierre 1:4). Dieu communique à tout croyant son essence morale, qui se trouve résumée dans ces deux mots : lumière et amour (1 Jean 1:5 ; 4:8, 16). « Car vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur » (Éph. 5:8). « Parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint » (Rom. 5:5). Il est vrai que, dans la pratique, nous avons constamment besoin d'être exhortés à vivre d'une manière qui soit en accord avec cet amour et cette lumière (Éph. 5:2, 8), mais quant à la position du croyant, sa part est assurée ; ces exhortations mêmes en sont la preuve.

Toutefois, Dieu ne nous a pas seulement donné une vie nouvelle, il nous a aussi introduits dans une nouvelle relation avec lui. Tous ceux qui sont nés de nouveau ont maintenant le droit de s'appeler ses enfants. « À tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom ; lesquels sont nés... de Dieu » (Jean 1:12, 13). S'ils sont enfants, Dieu est nécessairement leur Père. Cette bénédiction merveilleuse nous a également été donnée par le Fils de Dieu. Pendant sa vie ici-bas déjà, le Seigneur Jésus révéla le Père (Jean 1:14, 18 ; 14:6-10), mais après sa résurrection, il introduisit les disciples dans cette relation d'enfants envers son Père, lorsqu'il dit à Marie de Magdala : « Va vers mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean 20:17). Son Père était maintenant aussi leur Père. Jusqu'à ce moment, une telle relation consciente d'enfants de Dieu était inconnue des croyants. Ils étaient bien nés de nouveau, mais ils ne connaissaient pas Dieu personnellement comme leur Père céleste. Nous trouvons là une des différences fondamentales entre les croyants de l'époque de l'Ancien Testament et ceux de la période du Nouveau Testament. Il a d'abord fallu que Dieu le Père envoie son Fils bien-aimé dans un monde en inimitié contre lui, et que le Fils de Dieu descende ici-bas, et meure pour des pécheurs perdus. Alors seulement des hommes ont pu, par la foi, devenir enfants de Dieu, au bénéfice de la vie éternelle et rendus capables d'avoir communion avec le Fils de Dieu et avec le Père.

Jean parle de « la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée » (1 Jean 1:2). Nous avons de la peine à saisir toute la portée d'une telle déclaration, si élevée dans sa brièveté et sa simplicité. La vie éternelle n'est pas uniquement une existence sans fin ; c'est la vie du Dieu éternel, qui est lumière et amour, mais qui, aussi, n'a ni commencement ni fin. Lorsque Dieu se nomme « le commencement et la fin » en Apocalypse 21:6, cela signifie qu'il n'existe rien de concevable sans lui, l'Éternel. Lui seul est le « Dieu vivant ». Tout ce qui concerne son plan de salut et de bénédiction nous a été révélé ; de même la vie éternelle est venue à nous ici-bas dans la personne du Fils unique ; et quiconque croit en lui, a maintenant la vie éternelle (Jean 3:15, 16, 36 ; 17:2). Afin d'écartier tout doute, Dieu confirme expressément : « Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils : Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » (1 Jean 5:11, 12). Toutefois, la vie éternelle n'est pas seulement dans le Fils de Dieu, mais « lui est le Dieu véritable et la vie éternelle » (1 Jean 5:20). Par la foi, nous sommes un avec lui, de sorte que Christ est maintenant aussi notre vie (Col. 3:4). Possédant la vie éternelle dans le Fils de Dieu, nous pouvons par la foi en devenir toujours plus conscients et nous en réjouir.

Selon les paroles du Seigneur en Jean 17:3, la vie éternelle implique également la connaissance du seul vrai Dieu comme notre Père et, dans la personne de Jésus Christ, de son Fils qu'il nous a envoyé. Nous pouvons comprendre quelque chose des personnes de la Déesse dans leur souveraineté éternelle, absolue, mais aussi dans leur amour digne de toute adoration. La vie éternelle est donc non seulement une personne, mais aussi un domaine merveilleux de relations à l'intérieur de la Déesse, ouvert au croyant par la connaissance du Fils et du Père. La vie éternelle ici est décrite comme l'atmosphère de la maison du Père, révélée par le Fils du Père, et dans laquelle il nous a introduits pour sa propre joie et pour la nôtre.

2.2 Le Saint Esprit

Pour jouir de la communion avec Dieu comme notre Père et avec son Fils, la capacité ne suffit pas, il faut aussi la puissance. Celle-ci nous est donnée par le Saint Esprit venant habiter dans chacun de ceux qui ont reçu, par la foi, l'évangile du salut. En tant qu'homme, le Seigneur Jésus lui-même a été oint par Dieu de l'Esprit Saint et de puissance, et a agi dès le début de son ministère public dans la puissance de l'Esprit (Actes 10:38 ; Luc 4:14). Sur le point de retourner au Père, il annonça à ses disciples qu'ils recevraient eux aussi le Saint Esprit. Après le départ du Seigneur, ils ne devaient pas rester seuls et abandonnés comme des orphelins, mais ils seraient revêtus de puissance d'en haut, lorsque le Saint Esprit viendrait sur eux (Luc 24:49 ; Actes 1:8). L'Esprit nous donne la puissance pour réaliser une vie avec le Seigneur, et pour goûter la communion. Aussi Paul peut-il parler de « la communion du Saint Esprit » (2 Cor. 13:13 ; Phil. 2:1). Dans cette expression, il faut voir non pas tellement une communion avec le Saint Esprit, mais plutôt la communion avec le Père, avec le Fils et avec d'autres enfants de Dieu, produite par le Saint Esprit et caractérisée par lui.

C'est aussi le Saint Esprit qui nous introduit dans les bénédictions et les privilèges spirituels constituant le domaine de notre communion. « Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité : car il ne parlera pas de par lui-même ; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses qui vont arriver. Celui-là me glorifiera ; car il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. Tout ce qu'a le Père est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend du mien, et qu'il vous l'annoncera » (Jean 16:13-15). Le Saint Esprit est donc l'intermédiaire et la puissance de la communion entre les rachetés et le Père et le Fils. Source des pensées et des sentiments de la vie nouvelle, il éveille en nous des pensées en harmonie avec celles du Père et du Fils. C'est la communion.

3 **Communion avec le Père et avec le Fils (1 Jean 1:3)**

Nous nous sommes penchés jusqu'ici sur les conditions préliminaires à l'établissement de la communion ; nous abordons maintenant le sujet propre, et commencerons par notre communion avec le Père et avec le Fils. Dans le Nouveau Testament, nous trouverons plusieurs autres sortes et formes d'expression de la communion chrétienne, toutes fondées sur ce que Jean appelle la communion avec le Père et son Fils Jésus Christ ; nous y reviendrons plus loin.

La parole de Dieu ne dit pas que le Père a communion avec nous, mais elle révèle que nous avons été introduits dans la communion avec le Père. Pourrait-il en être autrement ? Il est facile de comprendre qu'un pécheur ne peut pas avoir communion avec le Dieu saint. Mais comme rachetés aussi, nous constatons encore en nous la présence de la chair et son action, bien que notre vieil homme ait été jugé selon Dieu à la croix. Par conséquent, il appartient à Dieu seul de déterminer le niveau et le caractère de la communion, et non pas à des créatures, ni même à des rachetés. Aussitôt après avoir mentionné notre communion avec le Père et avec le Fils, Jean parle de l'essence de Dieu : « Et c'est ici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons, savoir que Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucunes ténèbres » (1 Jean 1:5). Le Père qui, dans son amour immense, nous a amenés dans la communion avec lui est en même temps le Dieu saint. Aussi s'agit-il d'une communion divine, sainte. Le domaine propre de celle-ci n'est pas la terre, mais la lumière, venue à nous dans la personne du Fils comme « lumière de la vie » (Jean 1:4, 9 ; 8:12), et devenue maintenant, par la foi en lui, notre sphère de vie également.

Jean écrit : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous : or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » (1 Jean 1:3). Les apôtres, qui avaient vu et entendu, dans la personne du Fils de Dieu devenu chair, la vie éternelle, furent les premiers à goûter la communion avec le Père et le Fils après la descente du Saint Esprit à la Pentecôte. Ils ont transmis ce qu'ils avaient reçu pour que tous les vrais enfants de Dieu puissent avoir la jouissance de cette merveilleuse communion. Nous pouvons ainsi connaître une joie accomplie maintenant déjà, sans attendre d'être dans la maison céleste du Père.

Au moment où Jean écrivait ces paroles, les premiers courants antichrétiens se manifestaient déjà parmi les croyants ; et depuis lors, malgré divers réveils au cours des siècles, la ruine a progressé régulièrement et irrésistiblement. Mais en dépit des attaques de plus en plus violentes portées par les antichrists contre la personne du Fils de Dieu, et malgré l'abandon toujours plus marqué, à cause de notre infidélité, du caractère céleste de l'assemblée et de sa séparation d'avec le monde, la communion avec le Père et avec le Fils demeure, individuellement, la source d'une joie profonde et intime pour les enfants de Dieu jusqu'à la venue du Seigneur.

Le Seigneur Jésus est le centre de notre communion. Comme le Fils unique qui est dans le sein du Père, il a pleinement révélé Dieu, le Père, et nous a acquis, en vertu de son œuvre à la croix, la vie éternelle et toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes. Nous avons maintenant communion avec le Père dans la connaissance de son Fils, et communion avec le Fils dans la connaissance du Père. Nous participons à la joie du Père dans le Fils, car celui en qui le Père trouve continuellement son plaisir est l'Objet de notre adoration. Nous participons à la joie du Fils dans le Père, auprès duquel nous avons par le Fils libre accès comme fils et filles. Cette communion présente est le but le plus élevé, l'objet le plus précieux de la vie nouvelle, divine, et notre cœur y trouve une satisfaction parfaite. Mais que sera-ce lorsqu'à la venue du Seigneur nous serons transformés, afin de le voir comme il est, pour jouir alors éternellement d'une communion parfaite et sans restriction avec lui et avec le Père !

Lorsque Paul écrit : « Dieu, par qui vous avez été appelés à la communion de son Fils Jésus Christ, notre Seigneur, est fidèle » (1 Cor. 1:9), il présente à nos cœurs la communion de la façon qui lui est propre. Dans les écrits de l'apôtre Jean, c'est la relation d'enfants avec Dieu, devenue notre part par la nouvelle naissance et la vie éternelle, qui occupe le premier plan ; Paul, lui, met davantage l'accent sur la position dans laquelle nous avons été introduits par notre identification avec Christ glorifié dans le ciel. Il s'agit du même Dieu, du même Fils, mais Jean nous considère comme enfants de Dieu en communion avec le Père et le Fils, tandis que Paul nous voit en communion avec le Fils de Dieu, notre Seigneur Jésus Christ. Paul écrit ailleurs : « Par lui nous avons, les uns et les autres, accès auprès du Père par un seul Esprit » ; même plus, « nous avons hardiesse et accès en confiance, par la foi en lui » (Éph. 2:18 ; 3:12).

3.1 **Jouissance de la communion**

Dans les passages que nous venons de considérer, les deux apôtres présentent la communion avec le Fils de Dieu et avec le Père sans restriction. Elle est ainsi le privilège de tous les croyants, et non pas de quelques-uns seulement, au même titre que la certitude du salut, la possession du Saint Esprit, l'appartenance au corps de Christ ou l'enlèvement des croyants avant la période de la tribulation, même si les enfants de Dieu ne connaissent pas tous les bénédictions liées à ces vérités et que tous n'en jouissent pas. Ainsi, pour ce qui est de leur position, tous ceux qui ont reçu le Seigneur Jésus par la foi ont été amenés dans la communion avec le Père et avec le Fils, bien que la mesure de connaissance et de jouissance diffère de l'un à l'autre.

La doctrine concernant le précieux privilège de la communion occupe une place importante. Je ne peux pas jouir de ce que je ne connais pas. Les premiers croyants ne possédaient pas encore la parole de Dieu complète, mais ils persévéraient « dans la doctrine et la communion des apôtres » (Actes 2:42). Remarquons que la doctrine précède la communion. Cette dernière reposait sur un fondement solide, connu et reconnu de tous. Un enseignement incorrect, incomplet ou même faux au sujet de la communion entraîne de tristes conséquences et des errements.

Toutefois, grâce à Dieu, un manque de connaissance ou d'intelligence ne représente pas forcément un obstacle pour le Saint Esprit qui demeure dans les croyants. Nous pouvons constater parfois que de jeunes croyants, n'ayant pas encore reçu beaucoup d'enseignement, jouissent pourtant d'une communion journalière intime avec le Seigneur Jésus. La joie du salut les conduit à se réjouir dans le Sauveur. Sa personne est si importante pour eux, qu'elle prend la prééminence sur toute autre chose.

En ce qui nous concerne, le désir de goûter la communion pratique avec Dieu importe plus que la doctrine. La constatation d'Actes 2:42 : « Ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres... », comme le souhait de bénédiction exprimé en 2 Corinthiens 13:13 : « Que... la communion du Saint Esprit [soit] avec vous tous ! » montrent que la communion n'est pas spontanée, et qu'elle ne se maintient pas d'elle-même ; dans la pratique, nous devons la désirer et la rechercher. En grec, le verbe persévérer mentionné dans le premier passage est dérivé d'une racine utilisée pour « fort », et signifie notamment « tenir ferme » et « s'occuper assidûment de quelque chose ». C'est précisément ce que faisaient les premiers chrétiens à Jérusalem relativement à la communion, mais aussi à l'égard de la doctrine des apôtres, de la fraction du pain et des prières. Et, dans le second verset cité, le vœu de l'apôtre Paul aurait également été superflu si les Corinthiens avaient toujours joui de la communion. Malheureusement, il leur manquait la réalisation pratique de la grâce du Seigneur Jésus Christ, de l'amour de Dieu et de la communion du Saint Esprit. Aussi Paul leur adresse-t-il à tous ce souhait à la fin de son épître.

Certains lecteurs de ces lignes pourraient penser : Lorsque je me livre par exemple à une activité exigeant une attention soutenue ou très forte, je ne peux pourtant pas lire en même temps la parole de Dieu, la méditer et entretenir, par la prière ou l'adoration, une communion consciente et active avec le Père et le Fils. C'est vrai. Si précieux que soient les moments de communion consciente, pour la plupart d'entre nous ils restent plutôt rares étant donné les devoirs quotidiens qui nous incombent. Mais ne devrions-nous pas veiller

à toujours réserver des moments d'entretiens paisibles avec le Seigneur et avec notre Dieu et Père, afin que notre communion soit ravivée, approfondie et fortifiée ? Toutefois, même si de tels instants sont rares, je peux accomplir mon travail avec le désir de plaire au Seigneur, et vivre ma vie journalière en regardant à Sa main, pour ainsi dire, comme un enfant qui se cramponnerait à la main de son père au cours d'une promenade. On pourrait parler d'une communion « inconsciente », source constante de joie et de force spirituelles pour nous. Mais une telle communion suppose, elle aussi, au plus profond de mon cœur, un désir de marcher avec le Seigneur et d'être gardé de tout péché.

3.2 Effets

La communion pratique avec le Père et avec son Fils ne demeure pas sans résultats sur notre vie spirituelle. Après avoir présenté la communion, Jean en mentionne un effet direct : « Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie » (1 Jean 1:4). Être occupés de ce qui concerne le Père et le Fils produit une joie intérieure profonde.

Dans la parabole du fils prodigue, la joie de la communion avec le Père est décrite brièvement, mais en des termes très saisissants. Ému de compassion, le père se jette au cou de son enfant repentant et le couvre de baisers. La plus belle robe, l'anneau et les sandales n'étaient que le prélude de ce qui attendait encore le fils. Le père fit tuer le veau gras, ils s'assirent ensemble à table et « ils se mirent à faire bonne chère » (Luc 15:22-24). Les mots « ils se mirent » n'évoquent-ils pas une joie sans fin ? C'est la joie de la communion que Jean souhaitait aux destinataires de sa lettre : « Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie ». La joie dans le Seigneur, que nous trouvons plusieurs fois mentionnée dans l'épître aux Philippiens, est aussi un résultat de la communion avec Dieu le Père et avec le Seigneur Jésus, son Fils. Il en est de même pour la joie présentée en Galates 5:22 comme un fruit de l'Esprit.

La jouissance de la communion avec le Père et avec le Fils produit également en nous une paix intérieure profonde. Que de fois nos cœurs sont inquiets ou insatisfaits ! Combien facilement les soucis de la vie journalière, mais aussi le mécontentement face aux circonstances que nous traversons, viennent ravir la paix à nos cœurs ! Pourtant, si nous vivons dans la communion pratique avec le Seigneur, et que nous rejetons nos soucis sur lui, la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera nos cœurs et nos pensées dans le Christ Jésus, et la paix du Christ, à laquelle nous avons été appelés avec tous ceux qui appartiennent au seul corps, présidera dans nos cœurs (Phil. 4:7 ; Col. 3:15).

Le monde qui nous entoure peut-il encore exercer un attrait sur nous, lorsque la part céleste éternelle du Père et du Fils est devenue pratiquement notre part ? Pouvons-nous alors encore poursuivre des buts qui ne soient pas en accord avec cette merveilleuse communion ? La communion pratique avec Dieu nous préserve de l'attrait du monde, tandis que, inversement, la communion avec le monde rend impossible la communion avec Dieu. Aux Corinthiens qui ne l'avaient pas compris, Paul doit demander : « Quelle communion [y a-t-il] entre la lumière et les ténèbres ? » (2 Cor. 6:14).

Mais si, dans la communion avec le Seigneur, nous prenons sur nous son joug aisé, plutôt que de nous mettre sous un joug mal assorti avec le monde, et que nous recevions les enseignements de celui qui est débonnaire et humble de cœur (Matt. 11:29), nous manifesterons toujours plus, dans notre vie pratique, ses caractères comme fruit de notre communion. Alors, n'aurons-nous pas aussi un désir plus ardent d'être dans la maison du Père, où nous jouirons éternellement d'une communion parfaite avec le Père et avec le Fils, communion que ni le monde ni notre chair ne pourront jamais troubler ?

4 *Communion les uns avec les autres (1 Jean 1:7)*

Notre communion avec le Père et avec le Fils constitue le fondement de celle que nous connaissons entre nous en tant qu'enfants de Dieu. Nous possédons une part collective en vertu de notre communion personnelle avec le Père et avec le Fils. Nous l'avons vu en 1 Jean 1:3, où l'apôtre écrit : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous : or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ ». La suite du chapitre le confirme pleinement.

Nous lisons d'abord, au verset 5, que « Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucune ténèbre ». L'homme qui vit encore dans les ténèbres ne peut pas avoir de communion avec lui. Quiconque affirme le contraire ment et ne pratique pas la vérité (v. 6). Le verset suivant nous montre la position des enfants de Dieu : « Si nous marchons dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché » (v. 7). Comme nous l'avons vu, la marche dans la lumière (comme aussi la marche dans les ténèbres) caractérise notre position devant Dieu, et non pas notre vie pratique. Dans sa lumière, nous avons communion les uns avec les autres, et sommes sous la puissance purificatrice du sang de Christ. (Relativement à notre marche pratique, c'est l'eau de la parole de Dieu qui nous purifie, non pas le sang de Christ, comp. Jean 13 ; Éph. 5:26).

Au commencement, les premiers chrétiens vivaient dans une communion étroite, exemplaire. « Et ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières » (voir Actes 2:42-47). Nous avons déjà attiré l'attention sur la signification du rang occupé par la doctrine des apôtres. La persévérance dans la communion est indiquée comme la deuxième caractéristique des chrétiens à Jérusalem. Le mot communion étant employé dans ce passage exceptionnellement sans aucune adjonction, il doit s'agir ici non seulement de la communion avec le Père et avec le Fils, mais aussi de celle entre frères et sœurs, bien que, d'après les versets suivants, le second aspect prédomine. Ces croyants tout nouvellement convertis étaient liés avec leur Seigneur d'une manière encore si vivante qu'ils voulaient jouir ensemble de la communion avec lui. Aussi persévéraient-ils également dans les deux autres activités collectives de la foi nommées dans ce verset : la fraction du pain et les prières.

L'effet de la communion sur leurs pensées se traduisait par « un commun accord » (v. 46). Au chapitre 4, où une situation semblable est mentionnée, nous lisons : « La multitude de ceux qui avaient cru était un cœur et une âme » (v. 32). Le « commun accord » ne pouvait résulter que de la communion de chacun avec Dieu. Ils avaient tous le même but, le même objet devant leur cœur, et c'est ce qui les unissait. La communion avec le Père et avec le Fils les préservait de l'égoïsme et de la volonté propre, ces deux entraves à toute communion spirituelle. Ils supportaient ainsi réciproquement, dans l'amour, leurs faiblesses, celles-là même qui sont encore notre part aujourd'hui. Pourtant, plus tard, en invoquant la communion de l'Esprit, Paul dut exhorter les croyants à Philippiques, eux aussi encore très jeunes dans la foi, à avoir une même pensée (Phil. 2:1-4).

Extérieurement, la communion des premiers chrétiens à Jérusalem se traduisait par le fait qu'ils étaient tous ensemble dans un même lieu, et cela non seulement à l'occasion de leurs réunions en assemblée, mais aussi le reste du temps (Actes 2:44). Ils éprouvaient tout simplement le besoin de demeurer avec leurs frères et sœurs dans le Seigneur. La mise à disposition de leurs biens était également une manifestation pratique de la communion spirituelle qui caractérisait d'une manière si particulière les premiers croyants. Si l'un d'eux était dans le besoin, il recevait l'aide des autres qui, à cet effet, vendaient leurs possessions. Cette manière exceptionnelle d'agir resta limitée aux premiers temps de l'assemblée à Jérusalem et ne fut pas reprise par les croyants ailleurs. Mais plus tard, dans les épîtres du Nouveau Testament, lorsqu'en relation avec les besoins matériels des croyants il est parlé de « contribution » (Rom. 15:26), de « dons » (2 Cor. 9:13) et de « faire part de vos biens » (Héb. 13:16), le mot employé dans l'original est toujours le même, celui qui

est traduit en général par « communion » ! Soutenir matériellement nos frères et sœurs dans le besoin n'est donc pas seulement un signe de sympathie ; c'est une expression véritable de communion chrétienne.

Mais revenons brièvement à l'assemblée à Jérusalem. La scène si attachante qui nous est dépeinte ne devait pas durer longtemps. Par leur hypocrisie, Ananias et Sapphira portèrent une telle atteinte à la fraîcheur, à la vie et à l'authenticité de la communion, que Dieu dut les retrancher tous les deux par la mort (Actes 5). Ils avaient apporté une partie du prix de vente d'une terre aux apôtres, en prétendant avoir remis la somme entière, pour donner l'apparence d'une communion sans réserve. Personne n'aurait eu connaissance de cette tromperie, si le Saint Esprit n'avait pas découvert ce péché contre la communion, qui était en réalité un péché contre Dieu.

Cet incident triste et humiliant nous enseigne la leçon importante qu'une forme extérieure ne garantit pas l'existence d'une vraie communion du cœur. Il nous montre aussi qu'une interruption de communion avec Dieu aura des effets sur celle que nous entretenons avec nos frères et sœurs, même si cela ne se sent pas tout de suite.

5 Communion à la Table du Seigneur (1 Cor. 10:14-22)

Note Bibliquest : voir encore ce sujet plus bas

Les premiers chrétiens persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, mais aussi dans la fraction du pain et les prières (Actes 2:42). L'ordre selon lequel ces activités sont données est remarquable. Il confirme ce que nous avons vu précédemment, et nous amène à faire un pas de plus. La communion individuelle des croyants avec Dieu est le fondement de celle qu'ils connaissent les uns avec les autres, et cette double communion trouve son expression la plus élevée dans la fraction du pain.

La nuit qui précéda ses souffrances et sa crucifixion, le Seigneur Jésus institua ce repas en souvenir de sa mort. Avec ses disciples, il avait auparavant mangé pour la dernière fois la pâque, que lui-même allait accomplir maintenant comme le vrai agneau pascal (1 Cor. 5:7). Lorsque le Seigneur donna ensuite à ses disciples le pain et la coupe comme symboles de son corps offert et de son sang versé, il leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc 22:19). Toutefois, l'invitation du Seigneur : « Buvez-en tous », rapportée en Matthieu 26:27, indiquait déjà qu'un tel repas ne devait pas être une affaire purement personnelle, chacun mangeant et buvant pour lui-même ; il est l'expression de la communion des rachetés. À la Table du Seigneur, ils annoncent la mort de leur Sauveur jusqu'à ce qu'il vienne, et adorent ensemble le Fils et le Père. Là aussi, ce que Dieu est, lumière et amour, doit être manifesté dans l'unité et la communion de ses enfants, opérées par l'Esprit. Le Seigneur Jésus est le centre vers lequel tous les cœurs sont dirigés ; aussi l'activité de la chair et le monde ne doivent-ils pas être tolérés à sa Table.

5.1 La Table du Seigneur

Dans sa première épître aux Corinthiens, Paul leur présente le privilège de la communion des croyants à la Table du Seigneur, et les responsabilités qui s'y rattachent (10:14-22). Aujourd'hui, les pensées de Dieu à ce sujet conservent pour nous toute leur validité.

Les premiers chrétiens de la ville grecque de Corinthe avaient certes de grandes connaissances (1 Cor. 1:5), mais, dans la pratique, il existait parmi eux des divisions, des disputes et d'autres manifestations négatives. Parmi ces dernières, citons leurs relations avec les idoles qu'ils avaient servies avant leur conversion, et aussi leur conduite indigne lors de la fraction du pain. Aussi, dans la seconde partie de sa première épître, Paul doit-il donner aux Corinthiens l'enseignement de base concernant leur communion comme membres du corps de Christ.

L'apôtre leur présente d'abord le côté positif de la communion. Lorsqu'ils se réunissaient à la Table du Seigneur, ce qui alors déjà avait lieu régulièrement le premier jour de la semaine (comp. Actes 20:7), ils proclamaient, par la participation au pain et à la coupe, leur unité et leur communion avec le Seigneur et entre eux. La communion la plus élevée à laquelle des hommes puissent être appelés, celle des rachetés avec leur Rédempteur, trouve là sa plus belle expression. Les Corinthiens semblaient pourtant ignorer que le fait de manger ensemble du même pain et de boire à la coupe représente une forme de la communion. Comme nous l'avons relevé plus haut, la communion ne comporte pas seulement un côté intérieur ; il existe aussi un côté extérieur. Et ces deux aspects font spécialement l'objet des versets 14 à 22 de 1 Corinthiens 10.

S'écartant de l'ordre réel, Paul mentionne d'abord ici « la coupe de bénédiction » (v. 16), qui offre le contraste le plus absolu avec celle qu'à la croix le Seigneur Jésus a bue jusqu'à la lie (comp. Luc 22:42). Lors des sacrifices de l'Ancien Testament, il y avait d'abord l'aspersion du sang sur l'autel ; de même dans notre passage, la première chose citée est la coupe, en tant qu'image de « la communion du sang du Christ ». Le contenu de la coupe est un symbole du sang précieux de Christ versé pour nous, ce sang qui nous a acquis une rédemption parfaite et éternelle de nos péchés et du juste jugement de Dieu, et nous a ouvert l'accès du sanctuaire, dans la présence immédiate de Dieu (1 Pierre 1:19 ; Éph. 1:7 ; Hébr. 10:19). En buvant de la coupe, tous ceux qui, par la foi, ont part aux résultats bénis du sang de Christ peuvent en principe exprimer leur communion avec lui. Dans la réalisation collective de cet acte, nous voyons aussi que tous ceux qui ont été rachetés par ce sang précieux ont communion les uns avec les autres.

« Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ ? » (v. 16). Le pain aussi est un symbole, et en fait sous un double aspect. Il représente à la fois le corps saint du Seigneur offert pour nous, et son corps spirituel, l'Assemblée. En mangeant du seul pain, nous exprimons donc une double unité et une double communion, d'abord avec le Seigneur Jésus qui a offert son corps en sacrifice pour nous, et deuxièmement, entre nous, en tant que membres de son corps dans un sens spirituel.

Paul explique le second aspect de la fraction du pain au verset 17. Voyant devant lui les différents croyants qui mangent du seul pain, l'apôtre montre qu'ils expriment par là un fait : les plusieurs forment un seul corps. C'est une allusion à l'Assemblée de Dieu, composée de tous ceux qui croient au Seigneur Jésus et sont baptisés par le Saint Esprit en un seul corps. L'expression imagée « un seul corps » exprime particulièrement bien l'unité des croyants (1 Cor. 12:12, 13). Il est évident que l'assemblée à Corinthe ne constituait pas le corps de Christ tout entier. Dans le Nouveau Testament, ce corps est toutefois considéré sous trois aspects :

Selon le conseil de Dieu, qui aura son accomplissement dans la gloire, le corps comprend tous les croyants depuis la Pentecôte jusqu'à l'enlèvement (Éph. 1:22, 23) ;

À travers le monde entier, le corps est formé de l'ensemble de tous les croyants vivant sur la terre à un moment donné (Éph. 4:4) ;
Localement, le corps est aussi représenté par l'assemblée se réunissant en un certain lieu, c'est-à-dire par tous les croyants demeurant dans cet endroit (1 Cor. 1:2 ; 12:27).

Dans notre passage, c'est ce dernier aspect qui est principalement considéré, mais on ne peut pas le séparer des deux premiers, surtout du deuxième. En mangeant ensemble du seul pain, les croyants annonçaient, en tant qu'assemblée locale à Corinthe, leur unité et leur communion avec Christ et avec tous les membres de son corps sur la terre entière. La Table du Seigneur est l'unique représentation ou visualisation possible du seul corps, de l'Assemblée.

Par sa mort à la croix, le Seigneur Jésus a « rassemblé en un les enfants de Dieu dispersés » (Jean 11:52). Selon sa volonté, ils ne constituent pas plusieurs familles ou maisons différentes, mais forment un seul corps, dont le Seigneur comme homme glorifié dans le ciel est la tête. Il désire maintenant que tous les rachetés proclament leur unité à sa Table, jusqu'à ce qu'il vienne les chercher pour les introduire dans la maison du Père. En relation étroite avec ce fait capital, ce passage contient encore d'autres enseignements sérieux qui réclament notre attention.

En soi, la fraction du pain est un acte extérieur. Par le pain et la coupe, le Seigneur Jésus a laissé aux siens des signes visibles. Ceux-ci leur rappellent, chaque fois qu'ils se rassemblent à sa Table, la mort du Seigneur comme fondement de toutes leurs bénédictions ; et, en les partageant ensemble, ils expriment d'une manière extérieure et visible leur communion avec lui et entre eux. Il ne s'agit pas là d'un acte insignifiant ou accessoire ! Lorsque l'esprit et l'âme sont occupés du Seigneur Jésus, le corps ne peut pas rester indifférent ni faire des choses qui soient en contradiction avec un tel mémorial, comme c'était le cas parmi les Corinthiens. Toutefois, à l'appui de son argumentation, et avant d'en venir au point qui constituait le motif même de son exposé, l'apôtre introduit un exemple tiré de l'histoire du peuple d'Israël.

Lorsque les Israélites mangeaient le sacrifice de prospérités (l'unique offrande à laquelle chacun pouvait en principe avoir part selon Lévitique 7:19), ils étaient en communion avec l'autel de Dieu. Le sacrificateur procédait à l'aspersion du sang du sacrifice de prospérités sur l'autel, comme signe de l'expiation ; puis il faisait fumer la graisse, l'élément le plus précieux de l'offrande, en odeur agréable à Dieu. C'était Sa nourriture, Son pain. La poitrine et l'épaule droite revenaient aux sacrificateurs, et celui qui avait apporté l'offrande pouvait manger le reste de la chair avec tout Israélite qui était pur selon la loi (Lév. 3 et 7:11-38). Nous avons donc ici devant nous un repas saint pris en commun dans un lieu saint.

Même si, dans l'Ancien Testament, le mot communion n'est pas employé, la pensée qu'il exprime se dégage clairement ici. Le repas pris ensemble, dont Dieu, les sacrificateurs et enfin tout Israélite pur recevaient une part, est une image frappante de la communion avec Dieu sur le fondement du seul sacrifice de Christ. Mais la communion avec Dieu est quelque chose de saint. Aussi existait-il des prescriptions strictes concernant la pureté de ceux qui participaient.

En Malachie 1:7 et 12, l'autel de l'holocauste est également appelé la « table de l'Éternel » ou « table du Seigneur » — quelque quatre cents ans avant l'emploi des mêmes termes dans le Nouveau Testament. Paul se sert sans aucun doute de la ressemblance entre le fait de manger du sacrifice de prospérités et la participation à la Table du Seigneur, pour mettre en évidence la sainteté de la communion, à laquelle les croyants à Corinthe avaient été appelés, et qui trouve son expression la plus élevée à la Table du Seigneur. Dans les deux cas, il s'agit d'un acte extérieur revêtu d'une signification importante. Manger ensemble est en fait une forme de communion. S'il en était déjà ainsi pour le peuple terrestre de Dieu, combien plus les rachetés peuvent maintenant jouir d'un tel privilège, eux qui, par la foi au Fils de Dieu, ont été introduits dans une union et une communion si merveilleuses avec lui !

L'expression « Table du Seigneur » ne se trouve, dans le Nouveau Testament, qu'en 1 Corinthiens 10:21. Elle ne désigne évidemment pas le meuble sur lequel sont posés le pain et la coupe. L'autel dans l'Ancien Testament n'était pas davantage une table au sens propre. La Table du Seigneur est un symbole. Elle indique la communion avec Christ et avec les membres de son corps en vertu de son sacrifice et de sa mort à la croix. Selon la volonté du Seigneur, l'acte visible doit refléter notre communion et notre foi intérieures. La communion intérieure avec lui sans la participation extérieure à la fraction du pain représente sûrement quelque chose d'incomplet, d'imparfait aux yeux du Seigneur ; mais combien lui est insupportable le maintien d'une relation extérieure alors qu'il n'existe pas de communion intérieure avec lui. C'était le cas des croyants mentionnés en 1 Corinthiens 11:29, 30, que Dieu dut punir, ou encore la situation d'un homme vivant dans le péché, comme celui dont il est parlé en 1 Corinthiens 5 ; une telle personne devait alors être exclue de toute communion.

5.2 Communion avec les démons ?

Paul a parlé du sacrifice de prospérités tel que nous le trouvons dans l'Ancien Testament pour rendre clair ce qu'il va révéler maintenant : le caractère de l'idolâtrie païenne. Des offrandes étaient aussi apportées aux idoles avant d'être mangées en commun. Certes, l'apôtre avait déclaré au chapitre 8 qu'une idole — et par conséquent également les choses qui lui étaient sacrifiées — n'est rien. Pourtant, il soulève ici le sérieux problème de la communion avec les démons cachés derrière les idoles. Par ses questions : « Que dis-je donc ? que ce qui est sacrifié à une idole soit quelque chose ? ou qu'une idole soit quelque chose ? » (v. 19), il prévient l'objection qu'auraient pu lui adresser les Corinthiens : Tu viens de nous écrire qu'une idole n'est rien (8:4), pourquoi donc lui attribuer maintenant une telle signification ?

L'apôtre leur explique alors ce qui se cache derrière les idoles : « Non, mais que les choses que les nations sacrifient, elles les sacrifient à des démons et non pas à Dieu » (v. 20). D'un côté, une idole n'est effectivement qu'une image sans vie ou tout au plus une œuvre d'art humaine, et un sacrifice offert à une idole ne signifie rien d'autre que de la viande ordinaire. Mais ce n'est pas tout. Les idoles sont des images de puissances invisibles de méchanceté. Le fait de manger d'un sacrifice apporté à une idole manifeste la communion avec les démons, de même que la participation à la Table du Seigneur exprime la communion avec Christ. Les chrétiens à Corinthe ne voulaient certainement pas avoir communion avec des démons. Et pourtant, en participant à des repas en l'honneur des idoles, tel était bien le cas. Manger ensemble, c'est avoir communion, même si celle-ci n'est qu'extérieure. Qu'ils en aient eu conscience ou non ne changeait rien au fait. Ils donnaient l'impression à tous les autres participants à de tels repas et aux éventuels observateurs présents qu'ils avaient communion avec des démons. De plus, une participation fréquente à ces repas les exposait au danger de devenir indifférents intérieurement ou d'être influencés. « Ne soyez pas séduits : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs » (1 Cor. 15:33).

Aussi l'apôtre continue-t-il : « Or je ne veux pas que vous ayez communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la Table du Seigneur et à la table des démons » (v. 20, 21). En vertu de son autorité apostolique (comp. 1 Cor. 1:1), Paul interdit toute communion avec les démons aux Corinthiens, ce qu'ils pratiquaient pourtant en participant à des repas en l'honneur des idoles. Par la déclaration : « Vous ne pouvez participer à la Table du Seigneur et à la table des démons », il leur montre l'impossibilité morale de cette double communion. Celui qui pense malgré tout avoir cette liberté doit être bien conscient qu'il excite la sainte jalousie de Dieu (v. 22 ; comp. Deut. 32:16).

Nous ne rencontrerons probablement jamais une situation exigeant l'application littérale d'un tel commandement. En effet, les circonstances d'alors ne sont plus celles que connaissent aujourd'hui les habitants de nos pays. Mais n'oublions pas que l'occultisme, dont la montée s'accroît dans le monde occidental, n'est rien d'autre que le culte des démons.

Pouvons-nous tirer un enseignement particulier de la lecture de ce passage ? Pensons à l'appel adressé par le Seigneur lorsqu'il nous invite à garder non seulement ses « commandements », ses exigences expresses, mais aussi sa « parole » qui révèle ses pensées (Jean 14:21, 23) ; nous discernons alors ici le même principe qu'en 2 Corinthiens 6:14 : « Quelle communion (y a-t-il) entre la lumière et les ténèbres ? » et en Éphésiens 5:11 : « N'ayez rien de commun avec les œuvres infructueuses des ténèbres... » Si l'on raisonne d'une manière superficielle, s'écarter des instructions divines concernant le rassemblement et la Table du Seigneur peut sembler un changement bien insignifiant ; en réalité, c'est désobéir à la parole de Dieu et, par conséquent, il s'agit de volonté propre, de la chair. Ainsi par exemple, le prophète Samuel dut dire autrefois au roi Saül que la volonté propre dans le domaine du culte s'apparentait au péché de divination et à l'idolâtrie (1 Sam. 15:23). Que pouvait-on reprocher à Saül ? Alors que Dieu avait commandé aux Israélites de tuer tout ce qui appartenait à Amalek, Saül et le peuple avaient épargné la vie du roi Agag et gardé le meilleur du bétail — pour l'offrir en sacrifice à Dieu, selon les paroles du roi.

Aujourd'hui aussi, dans le domaine du christianisme, nous voyons des déviations, justifiées souvent par des arguments qui semblent très valables à l'intelligence humaine. Mais quelle est l'appréciation de Dieu ? L'existence des différentes dénominations chrétiennes — certaines se trouvant même partiellement en relation avec de fausses doctrines — n'est-elle pas en contradiction flagrante avec la vérité du seul corps de Christ et de l'unité de l'Esprit ? Et pourtant de nombreux enfants de Dieu ne se rendent pas compte que la communion à la Table du Seigneur ne peut pas être réalisée sur un fondement autre que scripturaire.

Dieu seul est habilité à juger justement les motifs et le degré de connaissance de chaque individu ; aussi devons-nous éviter de porter un jugement hâtif sur l'état de cœur des enfants de Dieu. Toutefois la parole de Dieu est et demeure la mesure pour tout croyant, et c'est par elle que nous devrions chercher une direction pour ces questions également. Même si les arguments humains peuvent paraître convaincants à de nombreuses personnes, même si, dans un esprit d'apaisement, on avance peut-être « une manière différente de voir les choses », toute déviation de la parole de Dieu constitue une désobéissance et, lorsque l'enseignement n'est pas reçu, un enfant de Dieu qui attache du prix à la communion avec son Seigneur ne peut marquer son accord.

5.3 Que signifie pour nous la Table du Seigneur ?

Selon les enseignements de la parole de Dieu, tous les membres du corps de Christ ont, quant au principe, leur place à la Table du Seigneur, même si de nombreuses barrières les séparent aujourd'hui. Le seul pain, expression visible de l'unité du corps de Christ, rappelle chaque fois que nous le prenons l'appartenance de tous les croyants à Son corps. En mangeant du pain et en buvant de la coupe ensemble, nous exprimons notre communion intime avec le Seigneur et avec le Père, mais aussi notre communion les uns avec les autres en tant que membres du corps de Christ. Avons-nous le désir de goûter dimanche après dimanche la communion à cette place particulière dans la présence de notre Seigneur ?

En 1 Corinthiens 10:17, l'apôtre Paul dit : « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain ». Ces paroles m'amènent à la question suivante : Pourquoi tous les membres du corps de Christ ne participent-ils pas à la fraction du pain ? Au commencement, tant les chrétiens sortis du judaïsme que ceux voués autrefois au culte des idoles exprimaient la communion avec leur Sauveur et Seigneur en participant à sa Table. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? De nombreux frères et sœurs viennent pendant des années au culte sans avoir eux-mêmes le désir de rompre le pain. Non seulement ils désobéissent à l'injonction du Seigneur : « Faites ceci en mémoire de moi », mais ils se privent également d'un précieux privilège.

Anxieux, certains croyants disent : Je ne me sens pas (encore) digne de participer à la fraction du pain. Pourtant, si nous avons été rendus capables d'avoir « communion avec le Père et avec son Fils », ne pouvons-nous pas aussi prendre notre place à la Table du Seigneur ? Certes la parole de Dieu nous met en garde de ne pas manger le pain et boire la coupe indignement, mais elle montre en même temps le moyen divin : « Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe » (1 Cor. 11:27, 28). Aucun croyant ne peut affirmer qu'il se comporte toujours d'une manière digne de Dieu. Aussi devons-nous tous nous éprouver constamment par le jugement de nous-même, et confesser nos péchés pour obtenir le pardon. Alors nous pouvons participer avec confiance à la cène du Seigneur.

D'autres personnes, quant à elles, déclarent : Je ne tiens pas à me charger de la responsabilité liée à la Table du Seigneur. Une attitude différente se manifeste ici. On est probablement demeuré attaché à des choses qu'on sait incompatibles avec la volonté de Dieu, et on ne veut pas les abandonner. Mais Dieu juge-t-il différemment le péché d'un croyant qui participe à la fraction du pain et celui d'un chrétien qui s'en abstient ? Le péché ne demeure-t-il pas toujours péché ?

Il existe sans doute encore d'autres motifs qui peuvent retenir un croyant de participer à la fraction du pain. Mais la question de la responsabilité ne devrait amener aucun enfant de Dieu à renoncer au privilège de la communion à la Table du Seigneur ! Plus nous connaissons la bénédiction liée à la communion avec le Père, le Fils et les siens, plus nous en jouissons, plus aussi nous serons prêts à assumer les conséquences et responsabilités qui s'y rattachent.

6 Communion dans le service pour le Seigneur

Note Biblique : voir encore ce sujet plus bas

La communion pratique peut être réalisée dans le cadre du service pour le Seigneur. Paul relève la belle disposition des fidèles de la Macédoine qui, malgré une grosse épreuve de tribulation en provenance de l'extérieur, avaient demandé « avec de grandes instances la grâce et la communion de ce service envers les saints » (2 Cor. 8:1-4). Ce service, il est vrai, consistait « uniquement » en dons matériels pour les croyants persécutés et nécessiteux de la Judée (comp. Rom. 15:25 et suiv.), mais souvenons-nous que les termes « contribution » (Rom. 15:26), « dons » (2 Cor. 9:13) et « faire part de vos biens » (Héb. 13:16), expriment tous le même mot « communion » en relation avec la participation à des besoins matériels.

Outre cela, les Philippiens avaient communion avec l'apôtre Paul dans le service à cause de la « part » (littéralement : communion) qu'ils prenaient à l'évangile depuis le premier jour (Phil. 1:5). La plupart d'entre eux ne pouvaient certes pas accompagner l'apôtre dans ses voyages, mais ils le soutenaient par leurs prières et leur contribution à son entretien journalier. Certains de ces croyants sont spécialement mentionnés par Paul, en particulier deux sœurs, qui avaient combattu avec lui dans l'évangile (Phil. 4:3). La communion avec le Seigneur Jésus et l'amour pour lui encourageaient ces chrétiens à exprimer une communion pratique avec l'apôtre dans la propagation de la bonne nouvelle du salut.

À l'occasion de ce qu'on a appelé le concile des apôtres, lorsque Paul se rendit avec Barnabas à Jérusalem afin de régler définitivement la question brûlante qui agissait alors les esprits, à savoir que le chrétien n'est pas sous la loi du Sinaï, il présenta aussi « son » évangile aux frères de l'endroit. Et alors, Jacques, Pierre et Jean, « qui étaient considérés comme étant des colonnes », leur donnèrent à lui et à Barnabas la main d'association (ou de communion) (Gal. 2:1-10). Cette poignée de main exprimait la communion entre serviteurs de Christ, qui étaient liés les uns aux autres par le même Seigneur, le même message et la même grâce, bien qu'ils n'aient probablement jamais fait un voyage missionnaire ensemble. Chaque serviteur assumait le travail spécifique qui lui avait été confié, mais ils l'accomplissaient animés d'un même amour pour le Seigneur et dans une étroite harmonie. La remontrance sévère adressée par Paul à Pierre n'a pas détruit cette profonde communion (Gal. 2:11 ; 2 Pierre 3:15).

Lors de l'accomplissement d'un service en commun, nous voyons dans le Nouveau Testament que Paul choisissait les collaborateurs qui lui paraissaient aptes à une telle œuvre, par exemple Silas et Timothée (Actes 15:40 ; 16:3). De plus, il se savait lié avec eux par une totale unité de pensée quant à la doctrine du Christ, et par l'amour de Dieu. Là où ces fondements manquaient, la communion dans le service en souffrait. Pensons à la séparation d'avec Jean, surnommé Marc, Barnabas et Démas !

Ce que Paul qualifie de « communion dans la foi » (ou comme la note l'indique : « communion de ta foi ») (Philémon 6), lorsqu'il écrit à son bien-aimé collaborateur Philémon à Colosses, constitue le fondement d'une communion authentique dans le service. L'apôtre souhaitait qu'elle « opère en reconnaissant tout le bien qui est en nous à l'égard du Christ Jésus ». En pratique, Paul connaissait les liens qui l'unissaient étroitement à Philémon par la foi, car ils avaient tous les deux le même objet devant leur cœur, le Seigneur Jésus. Mais dans la situation qui se présentait alors, cette communion était mise à l'épreuve. Philémon allait-il accepter la manière d'agir de

Paul à l'égard de son esclave fugitif ? Si tel était le cas, la communion entre les deux hommes serait confirmée, et nous pouvons admettre qu'il en fut ainsi.

7 La communion des souffrances

Marcher dans le chemin de la foi avec le Seigneur et témoigner pour lui peut aussi conduire à des souffrances. S'il nous est accordé de nous réjouir dans sa communion, nous ne devrions pas craindre les souffrances. Quel exemple offrent à cet égard les apôtres, qui pouvaient se réjouir « d'avoir été estimés dignes de souffrir des opprobres pour le nom » (Actes 5:41) ! Paul désirait connaître non seulement la puissance de la résurrection de Christ, mais aussi la communion de ses souffrances (Phil. 3:10). La puissance de sa résurrection conduit à la communion pratique avec le Seigneur glorifié dans le ciel, la communion de ses souffrances produit une sympathie spirituelle profonde avec ce qu'il a dû souffrir de la part des hommes sur la terre. L'apôtre Jean voyait en outre qu'il n'était pas le seul à devoir souffrir — même en communion avec son Seigneur —, mais que plusieurs de ses frères et sœurs connaissaient la même expérience, aussi s'adresse-t-il à eux en se nommant « votre frère... qui ai part avec vous à la tribulation et au royaume et à la patience en Jésus » (Apoc. 1:9).

8 Obstacles à la communion

La communion des enfants de Dieu avec leur Père, avec son Fils et entre eux représente un privilège merveilleux, une grande bénédiction. Mais la jouissance d'une telle part et la joie qui en résulte peuvent facilement être perdues. Les ennemis les plus acharnés de notre communion sont la chair en nous et Satan, le chef du monde qui nous environne et dans lequel nous vivons. Un croyant dont les pensées sont remplies par des objets charnels et mondains, ou qui est retourné tout à fait dans le monde, ne peut pas jouir de la communion dans la lumière de Dieu.

La chair, la nature pécheresse de l'homme, exerce une action destructrice sur la communion pratique avec Dieu. Ce fait ressort clairement des chapitres 7 et 8 de l'épître aux Romains. Certes, ces passages ne traitent pas de la communion en elle-même, mais de l'opposition entre la chair et l'Esprit. La pensée de la chair est inimitié contre Dieu, tandis que le Saint Esprit dirige nos pensées et nos affections sur notre bien-aimé Seigneur et sur nos relations merveilleuses comme enfants de Dieu ; en pratique, l'Esprit rend la communion toujours plus précieuse à nos cœurs. Si nous cédon à nos penchants charnels, notre communion avec Dieu en souffre ; en revanche, une vie de communion pratique avec lui empêche la chair d'agir en nous.

L'attachement au monde est inconciliable avec la communion avec Dieu. Paul le montre nettement dans un long paragraphe de sa seconde épître aux Corinthiens que nous citerons intégralement, en raison de son importance pratique : « Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec les incrédules ; car quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? ou quelle communion entre la lumière et les ténèbres ? et quel accord de Christ avec Bélial ? ou quelle part a le croyant avec l'incrédule ? et quelle convenance y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? Car vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce que Dieu a dit : « J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai, et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple ». « C'est pourquoi sortez du milieu d'eux, et soyez séparés, dit le Seigneur, et ne touchez pas à ce qui est impur, et moi, je vous recevrai » ; « et je vous serai pour père, et vous, vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur, le Tout-Puissant » (2 Cor. 6:14-18).

Pour faire comprendre l'avertissement qu'il donne, Paul prend l'image d'un joug, sous lequel sont placées deux bêtes de somme qui tirent ensemble un char ou une charrue. Cette illustration n'est pas choisie arbitrairement ; elle est fondée sur un commandement de l'Ancien Testament qui dit : « Tu ne laboureras pas avec un bœuf et un âne attelés ensemble » (Deut. 22:10). Selon la loi, les bœufs étaient des animaux purs ; les ânes, au contraire, étaient impurs. En outre, ces deux bêtes domestiques sont tellement différentes, que nul homme sensé ne songerait à les atteler ensemble. Il s'agirait effectivement d'« un joug mal assorti ». Cette ordonnance est assortie d'autres interdictions : semer sa vigne de deux espèces de semence et se vêtir d'une étoffe mélangée (v. 9 et 11). Ces prescriptions démontrent que Dieu met en garde le peuple d'Israël contre le mélange de principes inconciliables, même d'un point de vue purement extérieur.

Après avoir évoqué le joug mal assorti, Paul pose cinq questions aux Corinthiens, afin d'établir que la communion entre un croyant et un incrédule est moralement impossible. Le chrétien doit vivre dans la justice pratique ; comment aurait-il communion avec des gens qui vivent dans l'iniquité ? Le chrétien est lumière dans le Seigneur : peut-il être en communion avec des personnes qui elles-mêmes sont ténèbres, et se trouvent loin de Dieu dans les ténèbres ? La troisième question occupe la place centrale : il s'agit en fait de savoir s'il peut exister un accord quelconque entre Christ et Bélial (c'est-à-dire pratiquement Satan). Les deux dernières questions se rapportent d'une manière concrète aux croyants pris individuellement et à l'assemblée de Dieu considérée comme un tout. Les réponses à toutes ces interrogations sont nécessairement négatives. Un enfant de Dieu ne saurait poursuivre les mêmes buts moraux qu'un incrédule ; le premier ne peut donc être placé sous le même harnais que le second. Dans d'autres passages de sa Parole, Dieu nous montre les limites des contacts inévitables et nécessaires, notamment en raison du témoignage pour le Seigneur (1 Cor. 5:9 ; 10:27). Mais la communion entre la lumière et les ténèbres ne peut pas subsister sans entraîner de sérieuses conséquences.

En Éphésiens 5:11, nous sommes également mis en garde contre les effets néfastes d'une communion : « N'ayez rien de commun avec les œuvres infructueuses des ténèbres ». Il ne s'agit pas ici de personnes, mais d'actes ou de comportements. Un enfant de Dieu qui pèche accomplit lui aussi des œuvres de ténèbres, dont la source n'est pas la lumière divine. Si je suis appelé à ne rien avoir de commun avec de tels actes, puis-je avoir communion avec les personnes qui s'y livrent, même si elles professent être sauvées ? Paul adresse à son jeune collaborateur Timothée l'exhortation suivante : « N'impose les mains précipitamment à personne et ne participe pas aux (ou : n'ait pas communion avec les) péchés d'autrui » (1 Tim. 5:22).

Toutefois, ces avertissements ne conduisent pas nécessairement à une rupture de la communion fraternelle. Au contraire, nous devrions être affligés par la constatation qu'un enfant de Dieu vit et agit sans être en communion avec son Seigneur, et exercés afin de ramener le cœur et la conscience d'un tel croyant dans la pleine jouissance de la communion. « Gagner » (Matt. 18:15) et « redresser » (Gal. 6:1) contribuent également au rétablissement de la communion avec le Seigneur et avec les siens !

Il convient cependant de mentionner ici l'interruption de la communion avec une personne qui persiste dans le mal. Décrit en Matthieu 18:15 à 20 et 1 Corinthiens 5, le retranchement d'un méchant du milieu de l'assemblée représente le dernier pas d'une démarche entreprise dans l'amour, et d'une sainte discipline. L'homme ainsi mis dehors est exclu de toute communion avec les croyants. De nombreux enfants de Dieu ne comprennent pas la nécessité d'une telle discipline. Ils voient de la propre justice ou de la prétention humaine dans cette manière d'agir qui s'exerce contre l'orgueil et l'indifférence de la chair. Mais si nous vivons près du Seigneur Jésus, nous réalisons que ni Dieu ni son assemblée ne peuvent avoir de communion avec le mal. La rupture de la communion pratique avec les croyants doit conduire la personne concernée à prendre conscience de la perte qu'elle subit comme conséquence de sa persistance dans le péché. C'est ainsi qu'elle sera amenée à se repentir et à revenir.

Nous ne devons pas non plus avoir de relations avec un enfant de Dieu qui a été « noté » par l'assemblée en raison d'une marche désordonnée, afin qu'il réalise son manque et se repente. Toutefois, d'après 2 Thessaloniciens 3:14, une telle personne ne doit pas être traitée comme exclue, mais avertie en tant que frère (ou sœur), en vue du rétablissement d'une pleine communion — nous

disons une pleine communion, parce que « noter » un croyant est une forme de discipline qui ne peut pas entraîner le refus de la communion à la Table du Seigneur.

Revenons maintenant sur les paroles très claires de Paul concernant l'impossibilité de la participation des chrétiens aux tables des démons. Une seule conclusion s'impose : dans sa sainteté, Dieu veille à ce que les siens ne puissent avoir en même temps communion avec lui et le monde, ou même des instruments de Satan.

Toutefois la perte de la communion n'est pas un état irréversible. Le Seigneur Jésus n'oublie aucun des siens. N'a-t-il pas dit à ses disciples avant d'être séparé d'eux : « Voici, moi je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation du siècle » (Matt. 28:20) ? Le Seigneur cherche celui qui s'est éloigné de lui, comme le berger sa brebis égarée, pour le ramener dans une pleine communion avec lui-même et les siens. Par le lavage des pieds, sans lequel nous ne pouvons pas avoir de part, ou de communion avec lui, le Seigneur glorifié dans le ciel (Jean 13:8), il nous purifie de tout ce qui fait obstacle à cette communion. On a déjà souvent relevé à juste titre que le Seigneur ne dit pas : « tu n'as pas de part en moi », mais « avec moi ». Une « part en lui », être un avec lui, est le lot de tous les rachetés par la foi en son œuvre expiatoire accomplie à la croix. Cette part ne peut être perdue. Mais la « part avec lui », la communion pratique avec lui, est maintenue par le service du lavage des pieds que le Seigneur remplit pour nous purifier et nous rafraîchir. Rendons-lui grâce pour ses soins incessants envers nous, ses bien-aimés !

Le Seigneur a confié aux siens ce même service d'amour : « Si donc moi, le Seigneur et le maître, j'ai lavé vos pieds, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres » (Jean 13:14). N'émettons pas de critiques, ne nous corrigeons pas les uns les autres avec hauteur, mais présentons le Seigneur Jésus et son amour, afin de réchauffer les cœurs pour lui et les remplir de lui. Le service du lavage des pieds sera alors utile non seulement pour celui qui en fait l'objet, mais aussi à celui qui l'exerce, car le Seigneur ajoute : « Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites » (Jean 13:17).

9 La communion chrétienne aujourd'hui

Satan ne se repose jamais. Son activité incessante a produit dans la chrétienté un tel état de confusion, qu'il n'est aujourd'hui plus possible de réaliser une communion pratique avec tous les croyants. Pourtant, même dans ces circonstances, le croyant peut jouir individuellement de la communion avec Dieu. Rappelons que ce privilège appartient à chaque enfant de Dieu en tout temps. Nous en trouvons un exemple encourageant en Hénoc, qui vivait avant le déluge, quand la terre était corrompue et pleine de violence. Dans le chapitre 5 de la Genèse, à deux reprises nous lisons qu'il « marcha avec Dieu » (v. 22 et 24). Hénoc goûtait une communion intime, profonde avec Dieu, une communion que tout croyant peut connaître encore aujourd'hui, à la veille de la venue du Seigneur.

9.1 Avec Dieu

Pensons seulement aux paroles prononcées par le Seigneur Jésus à l'intention de l'assemblée à Laodicée : « Voici, je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi » (Apoc. 3:20). Lors de la phase finale du témoignage chrétien sur la terre, le Seigneur s'adresse d'une façon individuelle au croyant, et ses paroles contiennent une douce consolation et un tendre appel. Dans sa patience envers nous, il s'abaisse jusqu'à dire à chacun des siens en particulier : Ouvre-moi ta porte !

Jamais le Seigneur ne s'impose à celui qui ne souhaite pas sa présence et sa communion. Il ne l'a pas fait au commencement de la période de la grâce, il ne le fait pas à la fin. Au jour de la résurrection, marchant avec les deux disciples accablés de tristesse, qui s'en allaient de Jérusalem à Emmaüs, « il fit comme s'il allait plus loin » (Luc 24:28). Seulement quand ils « le forcèrent, disant : Demeure avec nous, car le soir approche et le jour a baissé », Jésus entra pour rester avec eux. Et alors, en un instant, tout est transformé ! Leurs cœurs avaient déjà été réchauffés par ses paroles, et lors du repas pris en commun avec lui, leurs yeux furent ouverts et ils virent sa gloire et sa grandeur.

Dans l'épître adressée à Laodicée, le Seigneur Jésus prononce un jugement sévère sur l'état de tiédeur de cette assemblée ; mais en même temps, avec amour, il appelle chacun individuellement à vivre dans la communion pratique avec lui les derniers moments avant que vienne la nuit, en laquelle personne ne peut travailler. Le Seigneur frappe à la porte et attend que nous lui ouvrons, afin qu'il puisse jouir de la communion avec nous et nous avec lui. Malgré la ruine croissante de la chrétienté, la communion pratique avec le Fils et avec son Père, devenu notre Père, demeure individuellement possible jusqu'à la fin, pour tout croyant. Quelle merveilleuse consolation ! Durant les jours difficiles des derniers temps, puisse cette communion être la part et la joie de chacun d'entre nous ! À la fin de son épître, Jude nous laisse un encouragement : « Mais vous, bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi, priant par le Saint Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle » (v. 20, 21).

9.2 Les uns avec les autres

Mais qu'en est-il aujourd'hui de la communion des croyants entre eux ? Par son activité, Satan a fait pénétrer de nombreuses fausses doctrines et toutes sortes de mauvais comportements dans la chrétienté. De vrais enfants de Dieu en sont également les victimes. Par conséquent, la réalisation d'une pleine communion entre tous les croyants dans la lumière de Dieu n'est plus possible ; seuls peuvent jouir de cette part ceux qui vivent séparés de tout mal (Éph. 5:7-14).

Pourtant aujourd'hui plus que jamais, la chrétienté multiplie ses efforts pour parvenir à une unité et une communion de grande envergure. Les initiatives des mouvements de l'œcuménisme des églises et de l'alliance évangélique sont les plus connues, mais il existe de nombreuses autres actions qui se déploient dans un cadre plus restreint. Ces diverses démarches se ressemblent sur un point : elles partent du plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire les initiateurs relèvent les similitudes, et laissent de côté tout ce qui « sépare ». Ces efforts aboutissent inévitablement à des compromis, qui suscitent en fin de compte la tolérance ou l'adoption d'idées non bibliques, la communion avec le mal et la conformité au monde. Autant d'éléments qui entravent notre communion avec le Père, le Fils et les uns avec les autres, et la rendent finalement impossible.

D'un autre côté, une séparation exagérée du monde peut mener à un « sentiment de solidarité » pharisaïque et orgueilleux, qui n'a aucun rapport avec la vraie communion. La séparation du mal et le jugement de la propre volonté charnelle ne constituent pas encore à eux seuls une garantie de communion. On observe plutôt l'inverse : la communion intime dans la lumière de Dieu peut nous préserver de débordements, et des séductions du monde, mais aussi de toute alliance qui n'a pas Son consentement.

Un autre danger que l'on remarque aujourd'hui vient de l'importance excessive donnée aux sentiments dans la vie de la foi. On cherche quelque chose où l'on se sente bien, et on conduit cette recherche selon ses propres convenances, et non plus selon la parole de Dieu. La communion fondée sur la Bible n'est toutefois pas une affaire de sensations, bien que nous ne puissions pas faire abstraction de nos sentiments. La parole de Dieu (et non pas ce que l'on éprouve) demeure la seule mesure juste, quand il s'agit de porter un jugement — également en ce qui concerne la communion.

9.2.1 *La parole de Dieu comme mesure*

Il est dangereux de parler d'unité et de communion sans rechercher ce que les Saintes Écritures nous disent à ce sujet. Toute poursuite d'amour et de communion réciproques doit être accompagnée de la devise : « dans la vérité et dans l'amour » (2 Jean 3). Ne rejetons rien des biens précieux que Dieu nous a confiés ; au contraire, tenons-les ferme, car ils constituent l'unique fondement valable de notre manière de penser et d'agir. Nous avons rappelé que les premiers chrétiens persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, c'est-à-dire qu'ils s'y appliquaient fermement et les recherchaient avec zèle. Ce même devoir nous incombe aujourd'hui.

Certains croyants ne sont pas encore très avancés dans la connaissance de la vérité. Mais, s'ils cherchent sincèrement, ayons confiance, Dieu les fera progresser à sa manière : « Si en quelque chose vous avez un autre sentiment, cela aussi Dieu vous le révélera » (Phil. 3:15). Toutefois il est ajouté : « Cependant, dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, marchons dans le même sentier » (v. 16). Ce dernier verset montre qu'il existe un seul et même chemin dans lequel tous les enfants de Dieu sont tenus de marcher, et il dément l'affirmation selon laquelle, par le maintien de leurs vues divergentes sur la vérité, les divers groupes de chrétiens parviendraient à mieux exprimer la grandeur de Dieu et la multiplicité de ses pensées. Une véritable communion ne saurait exister sur une telle base.

Il est vrai que la communion n'implique pas obligatoirement une unité absolue dans la connaissance de la vérité et une uniformité de pensées ; mais elle ne signifie pas davantage la coexistence d'une variété de points de vue et de pratiques contradictoires. L'humilité et l'amour sont nécessaires pour garder l'unité de l'Esprit, fondement de la communion pratique, mais non pas la reconnaissance expresse des idées les plus diverses venues des uns et des autres. Une telle conception correspond certes à la manière de penser pluraliste du monde moderne ; au sein de la société actuelle, il n'existe plus de vérité absolue, s'imposant à tous. Le Seigneur Jésus dit pourtant à son Père : « Ta parole est la vérité » (Jean 17:17), et cette vérité est et demeure la mesure immuable de notre connaissance, et le fondement de notre communion.

Une communion réelle, profonde, les uns avec les autres ne peut être réalisée que si nous recevons et gardons la vérité de Dieu comme ce à quoi nous sommes tenus en tout point. Au maintien de cette précieuse doctrine se rattache aussi la disposition spirituelle qui convient ; Paul la décrit d'une manière très belle en Philippiens 2:1 à 4 : « Si donc il y a quelque consolation en Christ, si quelque soulagement d'amour, si quelque communion de l'Esprit, si quelque tendresse et quelques compassions, rendez ma joie accomplie en ceci que vous ayez une même pensée, ayant un même amour, étant d'un même sentiment, pensant à une seule et même chose. Que rien ne se fasse par esprit de parti, ou par vaine gloire ; mais que, dans l'humilité, l'un estime l'autre supérieur à lui-même, chacun ne regardant pas à ce qui est à lui, mais chacun aussi à ce qui est aux autres. »

La communion produite par le Saint Esprit est toujours compromise par nos faiblesses et particularités humaines, et surtout par notre égoïsme sous ses différentes formes. L'image merveilleuse de la communion telle qu'elle nous est présentée au psaume 133: « Voici, qu'il est bon et qu'il est agréable que des frères habitent unis ensemble ! » ne se réalisera, dans la pratique, que si nous nous supportons l'un l'autre dans l'humilité, la douceur, la patience et l'amour, ne faisant rien par esprit de parti, vaine gloire ou égoïsme, mais recherchant toujours, et avec zèle, l'unité de pensée.

9.2.2 *Communion dans la vie quotidienne*

Dans une telle communion, le Seigneur Jésus se trouve au centre. C'est bien à lui qu'est lié individuellement, par la foi, chaque croyant ; et, par son Esprit, le Seigneur unit les siens entre eux. En revanche, la simple sociabilité ne constitue pas la communion ; elle représente plutôt un danger et nous entraîne rapidement vers la conformité avec le monde.

Les rencontres conviviales, une excursion entreprise à plusieurs ou des vacances organisées entre quelques familles représentent des occasions merveilleuses de goûter la communion. Mais posons-nous la question : le Seigneur Jésus occupe-t-il la place centrale ? Ou alors ne s'agit-il que d'intérêts terrestres, voire mondains ? Quelle bénédiction, lorsque nous prenons le temps de nous entretenir ensemble de la parole de Dieu, de prier et de partager nos problèmes, tout ceci sur le fondement de notre communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ, notre Seigneur ! En revanche, quel dommage, quand des enfants de Dieu se rencontrent dans des cercles privés sans même pouvoir prier ensemble ! Il existe un remède : confesser la chose au Seigneur, en parler entre nous et, avec son secours, recommencer sur une autre base. Il ne nous refusera pas la bénédiction de la communion !

De même, les enfants de nos familles doivent pouvoir discerner ce qui nous unit, afin qu'ils apprennent de bonne heure, par la pratique, la signification de la communion chrétienne ! Nous oublions souvent que les jeunes se laissent plus facilement influencer par ce qu'ils voient et entendent chaque jour chez leurs parents, que par les principes, si bons soient-ils, que ceux-ci leur inculquent et qu'ils mettent eux-mêmes bien imparfaitement en pratique. L'intimité et la communion vécues dès l'enfance au sein de la famille, et en compagnie d'autres croyants, auront un effet décisif sur le déroulement ultérieur de leur vie de foi.

Avec le style de vie contemporain, l'image traditionnelle de la famille (qui est pourtant d'origine biblique) tend à disparaître progressivement. Aujourd'hui, chacun mène sa propre vie, et même dans les familles qui subsistent, on ne se retrouve guère qu'au moment des repas, pour ne pas parler d'autres occasions de rencontre. De nombreux problèmes de la jeunesse dans le monde ont leur origine dans le sentiment d'abandon et la solitude qui résultent de telles situations pour les enfants qui n'ont ainsi plus un véritable foyer. Combien donc il importe que les parents croyants offrent à leurs enfants au sein du cercle familial, sous le rapport spirituel aussi, amour, chaleur et communion !

Enfants et adolescents pourront s'épanouir s'ils sont issus de familles dans lesquelles mari et femme, père et mère, vivent en communion avec le Seigneur et entre eux. Le mariage est en effet le lien de communion le plus étroit qui existe dans le domaine terrestre. Il a été institué par Dieu comme ordonnance à la création (Gen. 2:24), et comme image de Christ et de son assemblée (Éph. 5:25-33).

Si l'importance du mariage est toujours plus minimisée voire dénigrée dans le monde, une telle union demeure néanmoins, pour tous ceux qui croient et connaissent la vérité, une institution divine, et la sphère de la plus étroite communion dans le Seigneur. Le mariage est l'unique cadre extérieur donné par Dieu pour la relation la plus intime qui soit entre un homme et une femme, et nous ne devons pas mépriser cette forme extérieure de la communion. Alliance pour la vie entière, le mariage commence par une union officielle et ne prend fin qu'avec la mort (comp. Gen. 29:1 et suivants ; Rom. 7:2 et suivants). Il est aussi un domaine de communion spirituelle, intellectuelle et affective dans lequel l'homme et la femme, en tant qu'enfants de Dieu, peuvent réaliser une communion intime de foi, de pensées et d'amour réciproque. Le mariage est enfin le cadre de la communion physique, car Dieu l'a ainsi ordonné en relation avec le premier couple déjà, pour la bénédiction et la protection des hommes. « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront une seule chair » (Gen. 2:24 ; comp. Matt. 19:5 ; 1 Cor. 6:16 ; Éph. 5:31).

Le mariage en tant que tel n'est pas une ordonnance spécifiquement chrétienne ou spirituelle ; il fait partie de l'ordre universel de la création de Dieu. Toutefois, l'union conjugale de deux croyants, qui doit être réalisée « seulement dans le Seigneur » (1 Cor. 7:39), c'est-à-dire en accord avec son être et sa volonté, se situe sur un niveau élevé et particulier. Ne l'oublions jamais ! L'union intime entre Christ et son assemblée est l'image d'un mariage dans lequel l'homme et la femme sont liés l'un à l'autre dans la foi, l'harmonie spirituelle et une profonde affection de cœur. Une telle communion représente une bénédiction qui ne se limite pas au couple

uniquement, mais s'étend aussi aux enfants et à toute l'assemblée. Aquilas et Priscilla, mentionnés seulement six fois dans le Nouveau Testament, et toujours très brièvement, offrent un exemple spécialement beau et instructif d'un mariage béni. Ils sont toujours nommés les deux ensemble, mais dans un ordre qui varie selon les circonstances (Actes 18:2, 18, 26 ; Rom. 16:3 ; 1 Cor. 16:19 ; 2 Tim. 4:19). Ainsi que nous l'avons déjà relevé en considérant chacune des autres formes de communion, la parole de Dieu met ici aussi en garde quant à différents dangers. Les maris sont donc exhortés à aimer leurs femmes (Éph. 5:25, 28, 33), à ne pas s'aigrir contre elles (Col. 3:19), mais à leur porter honneur comme étant un vase plus faible (1 Pierre 3:7). Les femmes doivent aimer leurs maris (Tite 2:4), leur être soumises (Éph. 5:22, 24 ; Col. 3:18 ; Tite 2:5 ; 1 Pierre 3:1), et ne pas user d'autorité sur eux (1 Tim. 2:12). Ces dangers menacent la communion conjugale ; ils ne pourront être évités, dans la dépendance du Seigneur, que s'ils sont reconnus à temps. Dans le mariage et la famille aussi, le maintien de la communion repose sur la relation individuelle de chacun avec le Seigneur. L'assistance aux frères et sœurs dans le besoin représente un autre aspect de la communion réciproque. Nous l'avons déjà évoqué en relation avec les premiers chrétiens à Jérusalem. Dans nos pays, même si le système contemporain d'assurances sociales multiples peut amener à s'imaginer que le dénuement n'existe plus, la réalité est parfois très différente. En outre, les cas de détresse morale sont en augmentation constante. Souvent nous ignorons la misère matérielle ou morale de frères et sœurs isolés, ou de familles entières. N'est-ce pas la preuve que nous n'avons pas vraiment conscience de cet autre aspect de la communion ? Sans même parler d'une aide matérielle ou spirituelle pour autant que celle-ci s'avère nécessaire ou à propos, ces personnes éprouvées ou abattues ressentiraient du réconfort et un réel soulagement en recevant simplement une visite fraternelle.

9.2.3 Communion lors de la fraction du pain

Note Biblique : voir encore ce sujet plus haut

Aujourd'hui encore, la Table du Seigneur exprime la forme la plus élevée de la communion entre croyants. Les cœurs débordants de joie quant à notre salut éternel, pleins de reconnaissance pour l'œuvre de la rédemption, et d'adoration pour notre Seigneur qui l'a accomplie, nous nous réunissons pour exprimer ensemble d'une manière visible notre communion avec lui et entre nous. Le pain et la coupe, les signes de sa mort, témoignent également de notre unité et de notre communion.

La pensée que nous pourrions donner une trop grande valeur à la Table du Seigneur et aux privilèges qui s'y rattachent, ou encore attribuer trop d'importance à l'aspect de la responsabilité, témoigne d'une faible compréhension de la position merveilleuse et élevée dans laquelle le Seigneur, par grâce, nous a amenés. Nous avons déjà considéré les saintes mesures et instructions de Dieu à cet égard. Demandons-lui la grâce et la force de reconnaître toujours davantage l'importance de la Table du Seigneur et de tenir ferme la vérité qu'elle exprime.

En demeurant en communion avec le Seigneur, nous observerons les conditions relatives à la participation à sa Table ; celles-ci se dégagent de différents passages du Nouveau Testament :

Celui qui désire exprimer cette communion doit être un membre du corps de Christ, c'est-à-dire un racheté (1 Cor. 10:16) ;

Il marche d'une manière conforme à la parole de Dieu (1 Cor. 5) ;

Il n'adhère à aucune fausse doctrine (2 Jean 9-11) ;

Il évite les personnes ou les situations qui empêchent la communion avec Dieu (1 Cor. 10:21 ; Éph. 5:11 ; 2 Tim. 2:21).

L'assemblée tout entière est responsable d'examiner ces points, et de s'assurer qu'ils sont observés ; ce n'est pas l'affaire de quelques frères seulement. Le même principe est valable lorsqu'il s'agit de visiteurs qui se présentent sans lettre de recommandation. Nous y reviendrons plus loin.

De plus, n'oublions jamais que la Table du Seigneur n'est pas notre table. Gardons-nous donc d'y rattacher d'autres règles que celles de Sa Parole. Nous rappellerons ici brièvement les principes fondamentaux concernant la Table du Seigneur et le rassemblement à son nom. D'une manière tout à fait générale, ils nous aideront également à juger justement, à la lumière de la parole de Dieu, les rassemblements de croyants.

Seule fait loi l'autorité illimitée de la parole de Dieu, inspirée littéralement par le Saint Esprit, et celle du Seigneur Jésus, qui se trouve au milieu des siens rassemblés (Matt. 18:20) ; aucune autorité humaine ou organisation communautaire, nulles traditions ou règles n'ont leur place dans une telle circonstance.

La Table du Seigneur exprime l'unité de tous les croyants sur la terre, non pas seulement l'unité de l'assemblée locale. Dans la parole de Dieu, il n'y a aucune mention de rassemblements indépendants les uns des autres ; en revanche, il est parlé d'assemblées qui reconnaissent l'unité du corps de Christ, et qui désirent la réaliser pratiquement en gardant l'unité de l'Esprit (Éph. 4:3, 4). Nous trouvons là le fondement de l'interdépendance des assemblées quant à leur action (admission ou exclusion pour la fraction du pain) ; car si une assemblée locale agit au nom du Seigneur, elle le fait en même temps au nom de toute l'Assemblée sur la terre (Éph. 4:4 ; Matt. 18:18).

La formation d'un groupement par l'adhésion de membres n'est pas selon la parole de Dieu ; seule y est reconnue l'appartenance à l'assemblée de Dieu, le corps de Christ. Devenir membres d'une église organisée par les hommes est donc contraire à l'unité de l'Assemblée, créée par Dieu lui-même (1 Cor. 1:12, 13 ; 12:27).

En principe, tout membre du corps de Christ a sa place à la Table du Seigneur (1 Cor. 10:16 ; 12:27), sauf s'il existe des empêchements résultant de l'Écriture (lorsque les conditions mentionnées plus haut ne sont pas remplies). Toutefois le manque de connaissance quant aux pensées de Dieu ne constitue pas un obstacle si le croyant concerné manifeste le désir sincère de suivre le Seigneur.

Si nous retenons ces principes, l'unité des membres du corps de Christ s'exprimera dans une communion réelle, même si, dans la pratique, cela signifie que tout enfant de Dieu ne peut pas automatiquement s'approcher. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?... car le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes » (1 Cor. 3:16, 17).

9.2.4 Communion et sainteté

De nombreux enfants de Dieu ont de la peine à comprendre que, précisément là où l'unité du corps de Christ se trouve exprimée d'une manière visible, des membres de ce corps doivent être retranchés. Ils voient là une contradiction. Ils ignorent toutefois, inconsciemment peut-être, que Dieu est non seulement amour, mais aussi lumière. Dans la Bible, la lumière symbolise la sainteté de Dieu (comp. 1 Jean 1:5 ; Jean 3:19-21 ; Éph. 5:8-14) ; la notion « saint » exprime la pureté et la gloire de la présence de Dieu ; et « sanctifier » signifie mettre à part des personnes ou des choses pour Dieu. Cela implique en même temps la séparation de tout mal.

Tout croyant pris individuellement, mais aussi l'assemblée en tant qu'ensemble, est appelé à la sainteté. « Comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite ». — « Car le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes » (1 Pierre 1:15 ; 1 Cor. 3:17 ; comp. Ps. 93 :5). Le Seigneur Jésus veille sur sa Table et il a confié à son assemblée le mandat de veiller et d'exercer la discipline. Si nous désirons réellement vivre dans une union étroite avec le Seigneur, nous ne prendrons pas à la légère la communion à sa Table. Plusieurs enfants de Dieu s'achoppent pourtant à cela. Comment l'expliquer ?

Au sein du monde occidental moderne, le mode de pensée et de vie est imprégné de la notion de tolérance. Cela a conduit à une profusion d'opinions et d'habitudes auxquelles l'homme d'aujourd'hui se trouve confronté. Certes, l'assemblée de Dieu est composée de nombreux membres différents ; mais tous ont été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, et ils disposent d'une règle commune obligatoire pour leur vie : la parole de Dieu. Ainsi que nous l'avons vu en examinant le verset 42 du chapitre 2 des Actes, l'enseignement de cette Parole constitue une des bases fondamentales de notre communion.

Aujourd'hui, de nombreux chrétiens considèrent les doctrines étrangères ou fausses comme de simples « interprétations différentes », qu'il faut admettre et supporter. Pourtant, la parole de Dieu nous met sérieusement en garde contre toutes déviations de la saine doctrine, nous engageant à prendre nos distances à leur égard, dans la douceur et dans l'amour, mais sans équivoque, et cela jusqu'à la rupture de toute communion (Rom. 16:17-19 ; Gal. 1:6-9 ; 2 Thess. 3:14, 15 ; 2 Jean 9-11).

Beaucoup d'enfants de Dieu ne comprennent pas non plus combien le Seigneur doit être attristé quand il voit des chrétiens estimer nécessaire, pour se rassembler comme tels, de créer de nouvelles dénominations, avec des confessions de foi et des formes d'organisation différentes, et cela à côté de l'unité produite par le Saint Esprit, qui est le seul fondement de communion pour tous les croyants. Au cours des siècles, de telles institutions sont devenues si courantes que la plupart des croyants ne s'en choquent même plus.

Lorsque nous mesurons ainsi l'existence des organisations ecclésiastiques ou communautaires à l'aune de la parole de Dieu, nous ne voulons pas nier qu'elles abritent en leur sein des croyants, et nous ne nous livrons pas à des attaques personnelles. Tout chrétien réfléchi sait que la plupart des croyants se trouvent disséminés dans les nombreuses communautés. Il n'empêche que la parole de Dieu ne connaît qu'une Église, une Assemblée ; et l'existence même des différentes dénominations chrétiennes contredit cette unité. « Chacun de vous dit : Moi, je suis de Paul ; et moi, d'Apollos ; et moi, de Céphas ; et moi, de Christ. Le Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous ? ou avez-vous été baptisés pour le nom du Paul ? » (1 Cor. 1:12, 13). Mais si l'existence de ces dénominations contredit l'unité biblique des croyants, être membre de l'une d'elles est également inconciliable avec la communion à la Table du Seigneur.

Ignorant que le rattachement à une dénomination chrétienne n'est pas selon la Parole, et ne connaissant pas le lieu biblique du rassemblement au nom du Seigneur, un chrétien désire parfois simplement annoncer la mort du Seigneur. Lors d'un déplacement, il se rendra peut-être dans le local des frères, parce qu'il n'a pas trouvé de croyants appartenant au même milieu que lui. Dans un tel cas, le manque de connaissance quant à l'Assemblée de Dieu ne doit pas être considéré comme un obstacle pour participer à la fraction du pain. Sans doute, l'union avec des fausses doctrines ou un mal moral rend impossible la communion à la Table du Seigneur. Si un tel visiteur est admis pour rompre le pain, nous avons le devoir de lui donner un enseignement scripturaire sur le privilège que représente cet acte et sur la responsabilité qui s'y rattache ; nous devons encore attirer son attention sur le fait que tous ceux qui participent à la Table du Seigneur sont placés sous la discipline de l'assemblée. Selon l'ordre de Dieu, cela implique aussi l'impossibilité de rompre le pain dans des dénominations ou autres rassemblements chrétiens et de participer, en même temps, à la Table du Seigneur.

9.3 Communion dans le service

Note Bibliquest : voir encore ce sujet plus haut

« Allez dans tout le monde, et prêchez l'évangile à toute la création » (Marc 16:15). Le mandat confié autrefois par le Seigneur à ses disciples nous concerne aujourd'hui encore. Dieu veut « que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité » (1 Tim. 2:4). Tout enfant de Dieu devrait avoir à cœur la propagation de l'évangile. Nous pouvons rendre grâce à Dieu en voyant aujourd'hui encore des croyants nombreux engagés dans ce service. De plus, diverses occasions permettent d'accomplir en commun ce travail pour le Seigneur Jésus. On peut distribuer des invitations pour une réunion d'évangélisation, présenter un stand de littérature chrétienne dans la rue ou lors d'une foire, distribuer des traités en ville, ou encore s'occuper d'autres domaines, notamment l'œuvre missionnaire dans les pays lointains. Toutes ces activités rendent possible, sinon nécessaire, la collaboration entre plusieurs frères et sœurs. Au commencement, si les apôtres se déplaçaient dans les différents pays et villes, accompagnés souvent de plusieurs frères (Actes 10:23 ; 13:4, 5 ; 15:40), d'autres frères tout à fait « inconnus » agissaient de la même manière (Actes 8:4 ; 11:19-21). Ces serviteurs pouvaient s'aider les uns les autres, se compléter et s'encourager. Dans le livre de l'Écclésiaste déjà nous lisons : « Deux valent mieux qu'un » (Eccl. 4:9) ! Jouir de la communion dans le service du Seigneur est un grand privilège ; certes, on le réalise davantage dans le travail d'évangélisation que lors d'un ministère exercé à l'intention des croyants ; en effet, le service pastoral consiste le plus souvent en entretiens personnels, alors que l'édification a souvent lieu au cours de réunions publiques.

Plus haut, nous avons déjà considéré les conditions nécessaires à la communion dans le service pour notre Seigneur. Rappelons que nous devons donner la première place à la communion individuelle avec lui et à l'obéissance à sa Parole, et non pas à notre zèle ou à notre propre travail. L'enthousiasme juvénile conduit aussi parfois à laisser de côté des pensées plus sérieuses. Un jour, le prophète Samuel dut dire au roi Saül : « Écouter est meilleur que sacrifice, prêter l'oreille, meilleur que la graisse des béliers » (1 Sam. 15:22).

Souvent évoqués dans ces pages, les déchirements entre croyants ont considérablement affaibli le témoignage pour le Seigneur. Trouverons-nous un remède en collaborant avec des frères et sœurs de différents milieux — peut-être des amis dont nous avons dû nous séparer par amour pour le Seigneur Jésus et sa Parole — afin de rendre un témoignage commun à la grâce de Dieu dans l'évangélisation ? Le message de Dieu serait-il rendu plus crédible de cette manière ? La réponse doit être un « non » catégorique. Selon ses affinités personnelles, un croyant sera peut-être enclin à s'engager dans un tel travail en commun ; l'obéissance à notre Seigneur et un amour réel pour lui nous en préserveront.

Si nous avons le désir de vivre dans la communion avec le Seigneur et l'obéissance à la parole de Dieu, nous ne pouvons pas aller au-devant du monde en compagnie de croyants dont nous savons qu'ils ont des doctrines ou des pratiques qui s'écartent des Saintes Écritures. Notre qualité commune d'enfant de Dieu est certes un sujet de reconnaissance, car, en tant que membre du corps de Christ, j'ai, avec tout croyant, une relation produite par le Saint Esprit, qu'il est impossible d'avoir avec un incrédule. Mais ce n'est pas suffisant pour la communion dans le travail pour le Seigneur. Celle-ci requiert non seulement la communion dans la foi au Seigneur Jésus et dans l'amour pour lui, mais aussi la communion d'esprit en reconnaissant l'autorité de la parole de Dieu.

L'évangile ne se limite pas à indiquer le chemin du salut éternel aux hommes perdus, mais il fait aussi connaître aux rachetés le conseil de Dieu, les bénédictions spirituelles et leur responsabilité (comp. Rom. 1:15). Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité (1 Tim. 2:4). Ces versets ne se rapportent pas seulement à la vie personnelle, mais concernent aussi la vie communautaire, en d'autres termes : les principes bibliques de l'Assemblée de Dieu. Si nous sommes associés avec des croyants qui ne se rassemblent pas selon l'Écriture, comment donc pourrions-nous enseigner les nouveaux convertis ? Ceux-ci ne seraient-ils pas troublés de se trouver confrontés à deux courants de pensée ? Pouvons-nous prendre la responsabilité devant le Seigneur d'apporter à des « enfants nouveau-nés » autre chose que le « pur lait intellectuel », afin qu'ils « croissent par lui à salut » (comp. 1 Pierre 2:2) ?

On pose parfois la question suivante : Existe-t-il un fondement scripturaire justifiant le refus de travailler en commun dans l'œuvre du Seigneur avec des frères et sœurs rattachés aux différents cercles chrétiens ? D'emblée nous pouvons répondre que ce problème

n'est pas traité dans le Nouveau Testament, parce qu'une telle situation n'existait pas alors. Extérieurement, l'Assemblée représentait encore une unité, même si, en bien des endroits, des partis s'étaient déjà formés (pensons seulement à la première épître aux Corinthiens, à l'épître aux Galates, etc.).

Pourtant, nous pouvons trouver une réponse dans la parole de Dieu, si nous réfléchissons aux enseignements présentés au sujet de la communion. De plus, nous découvrirons divers exemples remarquables. L'apôtre Paul a travaillé pour le Seigneur avec Silas, Timothée et d'autres, mais il n'aurait pas pu accomplir le même service en compagnie de certains frères d'Asie Mineure ; en effet, il devait constater avec tristesse qu'ils s'étaient détournés de lui (2 Tim. 1:15). Paul ne put pas non plus avoir communion dans le service avec Jean, surnommé Marc, et Barnabas, tant que n'existait pas entre eux l'harmonie profonde, intime, en particulier dans le travail pour le Seigneur, qui est la base de toute communion (Actes 15:36-40). Avec une tristesse manifeste, Paul parle, dans l'épître aux Philippiens, d'hommes qui annonçaient l'évangile par esprit de parti ; s'il pouvait se réjouir que « de toute manière, soit comme prétexte, soit en vérité, Christ était annoncé » (1:15-18), l'apôtre n'aurait pas pu s'unir, même en liberté, à de tels ouvriers.

Par conséquent, de notre côté, nous pouvons porter devant le trône de la grâce tout le travail évangélique, et demander que la parole de Dieu soit annoncée avec clarté pour le salut des hommes perdus. Et cela même si, par amour pour le Seigneur, nous ne pouvons pas avoir de communion pratique avec ceux qui accomplissent le travail. Dans ce domaine, comme en tout, le discernement spirituel est indispensable. Il convient, par exemple, de faire la différence entre un engagement public dans la proclamation de l'évangile au côté d'un frère, et le soutien accordé au même serviteur par la mise à disposition de bons traités ou écrits.

10 Conclusion

Nous sommes parvenus à la fin de nos considérations sur le thème de la « communion ». Nous avons vu que, par la nouvelle naissance et le Saint Esprit, tout enfant de Dieu est appelé à la communion avec Dieu, et rendu capable d'en jouir. Par elle, nous avons une part commune avec le Père et avec son Fils, notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ ; par elle, nous connaissons une joie intime et la paix du cœur ; la communion nous amène aussi à nous séparer de tout ce qui est contraire à la sainteté et à la lumière de Dieu dans laquelle elle peut être goûtée. La communion avec Dieu, qui est amour, ne peut être vécue vraiment que dans Sa lumière.

Cette communion n'est pas limitée à la vie personnelle du croyant ; elle conduit aussi à une communion des enfants de Dieu entre eux ; on en trouve l'expression dans les relations quotidiennes, dans le service pour le Seigneur, mais tout particulièrement à Sa Table, où nous proclamons notre communion avec son sang précieux et son corps offert en sacrifice, mais où nous exprimons aussi l'unité de son corps spirituel.

La communion sous toutes ses formes comporte à la fois un côté intérieur et un côté extérieur ; ensemble, ils donnent l'image de la vraie communion. L'aspect extérieur n'est pas toujours bien compris ; il est parfois déprécié ou sous-évalué, et nous subissons le dommage spirituel qui en résulte.

Considérons notre vie personnelle de foi à la lumière des enseignements bibliques concernant la communion ; nous constaterons combien peu nous répondons aux injonctions divines, combien faiblement nous avons conscience et jouissons de ce don précieux, et combien souvent — même d'une manière extérieure seulement — nous avons communion avec des choses dont nous devrions être séparés. Quelle consolation de savoir que le chemin est toujours ouvert pour retrouver la communion avec notre Dieu et Père et avec le Seigneur. Il ne faut pas non plus penser que chaque écart et chaque péché entraînent une interruption immédiate de la communion ; dans un premier temps, la mesure et la jouissance de celle-ci se trouvent limitées. Le mariage ou une amitié très intime, relations dans lesquelles la communion doit être « soignée » et entretenue des deux côtés, présentent un aspect quelque peu analogue. Mais contrairement à ce qui se produit dans de tels cas, lorsqu'il s'agit de la communion avec Dieu, l'interruption ne peut venir que de nous. Des époux qui s'aiment et de bons amis s'efforcent d'éviter tout ce qui pourrait troubler leur communion. Ayons donc nous aussi le désir de conserver une conscience délicate, afin d'être maintenus dans une communion étroite avec le Seigneur.

COMMUNION DANS LE SERVICE par J.-A. Monard

ME 2002 p.225-235

Table des matières

- 1 Communion pratique entre les assemblées
- 2 Paul et Barnabas
- 3 Paul, Silas et Timothée
- 4 Paul et Tite
- 5 Paul et Apollos
- 6 Paul, Éphroditte, Évodie et Syntyche

1 Communion pratique entre les assemblées

Le livre des Actes nous présente le tableau rafraîchissant de l'Église à ses débuts. «La multitude de ceux qui avaient cru était un cœur et une âme» (Act. 4:32). Il faut cependant se souvenir que les premiers chrétiens, des Juifs pour la plupart, ont eu de la peine à réaliser que leur position en Christ les avait affranchis de la servitude de la loi de Moïse. Des docteurs judaïsants voulaient même assujettir les croyants d'entre les nations à la circoncision et aux rites de la loi. Il y avait là un ferment de division qui menaçait l'unité pratique de l'Église. Il est instructif pour nous de voir de quelle manière la puissante grâce de Dieu a pourvu à ce danger.

En Actes 11, à la suite de la dispersion des croyants provoquée par une persécution, l'évangile a été largement prêché aux Gentils (v. 19-21). Une assemblée s'est formée à Antioche. On aurait pu craindre qu'un fossé se creuse entre cette première assemblée des nations et les assemblées juives. Mais les nouvelles de ce qui se passait à Antioche étant parvenues à Jérusalem, «ils envoyèrent Barnabas pour passer jusqu'à Antioche» (v. 22). Celui-ci, «y étant arrivé et ayant vu la grâce de Dieu, se réjouit ; et il les exhortait tous à demeurer attachés au Seigneur de tout leur cœur» (v. 23). Par le ministère de cet «homme de bien», «plein de l'Esprit Saint et de foi», «une grande foule fut ajoutée au Seigneur» et la communion pratique entre les assemblées fut maintenue. Un peu plus tard, une aide matérielle pour subvenir aux besoins des frères pauvres de Judée vient confirmer cette communion (v. 27-30).

Barnabas, durant son séjour à Antioche, éprouve que l'assemblée qui s'y réunit a un grand besoin d'enseignement. Alors il s'en va à Tarse pour chercher Saul. Celui-ci accepte le service que le Seigneur place devant lui et vient à Antioche. Et «pendant un an tout entier, ils se réunirent dans l'assemblée et enseignèrent une grande foule» (v. 26). C'est un bel exemple de communion dans le service, dont le fruit est évident : une grande prospérité de cette assemblée.

Au chapitre 15, le levain du légalisme se manifeste, propagé par des Juifs sortis de Judée. Paul et Barnabas s'y opposent fermement. Avec quelques frères d'Antioche, ils montent à Jérusalem pour rencontrer les apôtres et l'assemblée, et examiner la question. La grâce de Dieu opère dans les cœurs et, d'un commun accord, ils reconnaissent les principes du légalisme comme étrangers au christianisme. L'unité pratique entre les assemblées, dans la foi et dans la bonne doctrine, est maintenue.

Nous allons maintenant nous occuper particulièrement du service en commun réalisé par Paul et ses compagnons. Ce service avait nécessairement un caractère spécial en raison de l'autorité apostolique que Paul avait reçue. Néanmoins nous y trouvons beaucoup d'instructions pour nous. Paul, d'ailleurs, nous supplie d'être ses imitateurs, comme il l'était de Christ (1 Cor. 11:1).

2 *Paul et Barnabas*

Le début du chapitre 13 nous présente l'état remarquable de l'assemblée d'Antioche. Il y a là plusieurs dons de grâce en exercice, et un esprit de prière, de jeûne et de service. L'Esprit Saint n'est pas entravé et peut se manifester librement dans son action. C'est dans ces conditions que Paul et Barnabas sont «appelés» par le Seigneur à un nouveau service, qu'ils accompliront dans une parfaite communion et avec la main d'association de l'assemblée. Ce service, c'est la prédication de l'évangile dans une immense région, d'où résultera la formation de nouvelles assemblées. Les chapitres 13 et 14 nous relatent ce premier voyage de Paul, effectué avec Barnabas, dans lequel Dieu agit puissamment en ouvrant «aux nations la porte de la foi» (14:27). Le voyage se termine à Antioche, où Paul et Barnabas avaient été «recommandés à la grâce de Dieu» pour l'œuvre qu'ils avaient à accomplir. Les serviteurs réunissent l'assemblée et racontent — non ce qu'ils avaient fait — mais «toutes les choses que Dieu avait faites avec eux» (v. 26-28). La communion est admirablement maintenue.

Mais l'ennemi de nos âmes, qui est en même temps l'ennemi de l'œuvre du Seigneur, ne sommeille pas. Le fait d'avoir réalisé une belle communion pendant des années, et dans des circonstances difficiles, ne nous met pas à l'abri des ruses de Satan. Après le voyage à Jérusalem rapporté dans le chapitre 15, Paul propose à Barnabas d'aller «visiter les frères» par toutes les villes où ils avaient annoncé la parole du Seigneur durant leur premier voyage missionnaire, «pour voir comment ils vont» (v. 36). Il est important de suivre les nouveaux convertis, pour les aider à croître dans la foi.

Barnabas est bien d'accord, mais il désire prendre avec eux Jean, son neveu (appelé aussi Marc), qui était parti avec eux comme leur serviteur lors du premier voyage, mais qui les avait très vite abandonnés. Paul estime que Jean s'est disqualifié et ne peut les accompagner. Cette divergence de pensée entre les deux serviteurs a un bien triste résultat : «Il y eut donc entre eux de l'irritation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre» (15:39). Barnabas part dans une direction avec son neveu. Et Paul, «ayant fait choix pour lui de Silas, parti, après avoir été recommandé à la grâce du Seigneur par les frères» (v. 40).

Cette recommandation nous conduit à penser que Paul avait raison dans cette affaire. Mais surtout, retenons les enseignements solennels que la parole de Dieu nous donne ici. Les liens familiaux obscurcissent trop souvent notre discernement spirituel. Et si des serviteurs que Dieu a appelés à servir ensemble ont une fois une divergence de pensée, doivent-ils s'entêter ou plutôt chercher à être «soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ» (Éph. 5:21) ?

«Deux hommes peuvent-ils marcher ensemble s'ils ne sont pas d'accord ?» (Amos 3:3).

3 *Paul, Silas et Timothée*

Le deuxième voyage missionnaire de l'apôtre Paul commence également à Antioche. Paul et Silas partent en direction des assemblées qui avaient été constituées lors du premier voyage. À Derbe, ils trouvent Timothée, jeune disciple qui avait un bon témoignage parmi les frères, et Paul le prend avec lui. Il sera, jusqu'à la fin de la vie de l'apôtre, son fidèle «compagnon d'œuvre sous Dieu dans l'évangile du Christ» (1 Thess. 3, 2), lié à lui par une affection profonde, partageant ses exercices. Paul l'enverra plus d'une fois en le chargeant d'une mission particulière, et l'associera à lui dans l'envoi de plusieurs épîtres.

Par le changement frappant du «ils» en «nous», dans les versets 6 à 12 du chapitre 16 des Actes, nous comprenons que Luc, l'auteur du livre, s'est joint à Paul et à ses deux compagnons au moment où Dieu les a conduits à passer en Macédoine, donc en Europe. Dans les chapitres 16, 17 et 18, les messagers de Dieu visitent notamment les villes de Philippiques, de Thessalonique, d'Athènes et de Corinthe, qui appartiennent à la Grèce actuelle.

Paul et Silas sont les porteurs de la Parole, et c'est eux surtout qui sont les objets de l'hostilité du monde (16:19, 25, 29 ; 17:4, 5, 10). Timothée joue un rôle plus caché, et Luc n'est pas explicitement nommé. À Bérée, la violence des Juifs venus de Thessalonique se déploie d'une telle façon que Paul s'en va seul plus loin, tandis que Silas et Timothée demeurent encore dans cette contrée pour fortifier les croyants. Les deux épîtres aux Thessaloniciens, écrites peu après, se présentent comme venant de «Paul, Sylvain et Timothée». Sylvain est une autre forme du nom de Silas.

Dans la première de ces épîtres, nous apprenons que Paul, très inquiet au sujet de ces jeunes croyants à cause des persécutions qu'ils subissaient, et empêché d'aller lui-même les voir, a envoyé Timothée depuis Athènes pour les affermir et les encourager touchant leur foi (2:18 ; 3:2, 5). Le retour de Timothée et les bonnes nouvelles que celui-ci lui a rapportées l'ont comblé de joie et de reconnaissance (v. 6-9).

Le ministère de Paul à Corinthe s'est également en collaboration avec Silas et Timothée. L'apôtre rappelle aux Corinthiens que Jésus Christ a été prêché au milieu d'eux par lui «et par Silvain et par Timothée» (2 Cor. 1:19). Et quand des nouvelles inquiétantes concernant les croyants de Corinthe parviennent à ses oreilles, et qu'il leur écrit sa première lettre, il leur envoie en même temps Timothée : «C'est pourquoi je vous ai envoyé Timothée, qui est mon enfant bien-aimé et qui est fidèle dans le Seigneur ; il vous fera souvenir de mes voies en Christ, selon que j'enseigne partout dans chaque assemblée» (1 Cor. 4:17). Et encore une fois, à la fin de la lettre, il leur recommande son messager (16:10).

Timothée est également associé à Paul dans l'envoi de l'épître aux Philippiciens. L'apôtre est alors prisonnier à Rome et espère leur envoyer bientôt son jeune collaborateur pour avoir de leurs nouvelles. Le témoignage qu'il rend de lui à cette occasion est bien remarquable : «Je n'ai personne qui soit animé d'un même sentiment avec moi pour avoir une sincère sollicitude à l'égard de ce qui vous concerne» (Phil. 2:20). L'apôtre lui-même était «assiégé tous les jours» par «la sollicitude pour toutes les assemblées» (2 Cor. 11:28). Nous apprenons ici que, dans cette sollicitude, il avait un compagnon qui partageait entièrement ses exercices de cœur, en qui il pouvait se confier, et à qui il pouvait donner des tâches. Ils avaient dans le service une même pensée, un même sentiment. Ils pouvaient «marcher ensemble» parce qu'ils étaient profondément «d'accord». Vers la fin de sa course, l'apôtre écrit à Timothée, son enfant bien-aimé : «Mais toi, tu as pleinement compris ma doctrine, ma conduite, mon but constant, ma foi, mon support, mon amour, ma patience, mes persécutions, mes souffrances...» (2 Tim. 3:10, 11). Il l'exhorte à garder fidèlement ce qui lui a été confié, et à demeurer dans les choses qu'il a apprises (1 Tim. 6:20 ; 2 Tim. 1:14 ; 3:14, 15).

4 *Paul et Tite*

De même que Timothée, Tite était pour Paul un véritable enfant dans la foi, comme aussi un compagnon d'œuvre auquel il pouvait confier des missions (Tite 1:4 ; 2 Cor. 8:23).

Après avoir écrit aux Corinthiens une première lettre — «dans une grande affliction et avec serrement de cœur, avec beaucoup de larmes» (2 Cor. 2:4) — l'apôtre était très inquiet quant à la manière dont cette lettre serait acceptée. Il se demandait même s'il avait bien fait de l'envoyer (7, 8). Ainsi, bien qu'il ait pu profiter d'une porte ouverte pour l'évangile en Troade, il n'avait pas «eu de repos dans son esprit» parce qu'il n'avait pas trouvé Tite, qui devait lui rapporter des nouvelles de Corinthe (2:13).

L'apôtre ne voulait pas aller lui-même dans cette ville à ce moment-là. La situation y était si critique que s'il s'y était trouvé en personne, il aurait été contraint d'user de son autorité d'apôtre et de manier la verge. C'était donc pour épargner les Corinthiens qu'il s'en était abstenu (1:23 ; 13:2). Mais il leur avait envoyé Timothée, et avait encouragé Tite à les visiter (cf. 7:14). Anxieux au sujet des Corinthiens, Paul était parti pour la Macédoine, à la rencontre de Tite. Lorsqu'il était arrivé là, raconte-t-il, «notre chair n'eut aucun repos, mais nous fûmes affligés en toute manière ; au-dehors, des combats ; au-dedans, des craintes» (7:5).

Mais, finalement, l'apôtre eut la joie de trouver Tite, et la joie plus grande encore de recevoir de bonnes nouvelles des Corinthiens (v. 6, 7). La lettre de Paul avait produit de la tristesse, mais «une tristesse selon Dieu», qui «opère une repentance à salut dont on n'a pas de regret» (v. 10). Un travail profond avait été opéré en eux, de sorte que le cœur de l'apôtre débordait maintenant de reconnaissance. C'est dans ces sentiments qu'il leur a écrit la seconde épître, pour les encourager et compléter ce qu'il avait à leur dire.

La manière dont il parle de Tite dans cette épître montre la communion pratique que réalisaient ces deux serviteurs. Dieu avait mis dans leurs deux cœurs «le même zèle» pour les Corinthiens (8:16), ils marchaient «dans le même esprit» et surtout «sur les mêmes traces» (12:18). Et quand Dieu répond à leur attente commune, ils se réjouissent ensemble (7:13). Si, avec nos frères et sœurs, nous savions davantage marcher sur les mêmes traces, celles du Seigneur Jésus, ne nous serait-il pas plus facile de marcher dans un même chemin et dans un même esprit ?

5 *Paul et Apollos*

Apollos était un «homme éloquent et puissant dans les Écritures», mais qui ne connaissait «que le baptême de Jean» (Act. 18:24, 25). Il avait reçu pour lui-même le message de Jean le Baptiseur, et celui que Jésus avait prêché durant sa vie, de sorte qu'il était capable d'enseigner «diligemment les choses qui concernaient Jésus». C'était un croyant fidèle et engagé, mais il n'était pas sur le véritable terrain chrétien. Il lui manquait la connaissance des résultats de la mort de Christ et de son élévation dans la gloire. Il était vraisemblablement dans la même situation que les croyants dont il est parlé quelques versets plus loin, qui avaient été baptisés du baptême de Jean et ignoraient la venue du Saint Esprit sur la terre (19:2, 3).

À Éphèse, Apollos «se mit à parler avec hardiesse dans la synagogue» (18:26). Aquilas et Priscilla, qui se trouvaient alors dans cette ville, «l'ayant entendu, le prirent et lui expliquèrent plus exactement la voie de Dieu». Utile service accompli par un couple ! Cet enseignement a porté ses fruits. Comme Apollos se proposait de se rendre en Achaïe, contrée où se trouve Corinthe, les frères d'Éphèse lui ont donné ce que nous appelons aujourd'hui une lettre de recommandation. «Et quand il y fut arrivé, il contribua beaucoup par la grâce à l'avancement de ceux qui avaient cru» (v. 27).

Apollos n'avait pas le même don que Paul, ni le même service. Dans sa première lettre aux Corinthiens, l'apôtre dit : «Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé ; mais Dieu a donné l'accroissement. De sorte que ni celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement. Or celui qui plante et celui qui arrose sont un...» (1 Cor. 3:6-8). On voit que Paul, malgré une connaissance plus avancée que celle d'Apollos, ne se mettait nullement au-dessus de lui et appréciait sans réserve le service de son frère, bien que différent du sien.

Plus tard, quand de mauvaises nouvelles sont venues de Corinthe, Paul, qui ne voulait pas y aller lui-même, a invité Apollos à s'y rendre, mais sans lui donner un ordre — comme il pouvait le faire avec Timothée par exemple. Il écrit : «Or, pour ce qui est du frère Apollos, je l'ai beaucoup prié d'aller auprès de vous avec les frères, mais ce n'a pas été du tout sa volonté d'y aller maintenant ; mais il ira quand il trouvera l'occasion favorable» (1 Cor. 16:12). Apollos avait un service distinct de Paul et dépendant directement du Seigneur. Ces deux serviteurs ne travaillaient pas ensemble, comme Paul et ses compagnons, mais ils apportaient chacun leur contribution à l'œuvre de Dieu, dans le respect et l'estime mutuels.

6 *Paul, Épaphrodite, Évodie et Syntyche*

Épaphrodite, que Paul appelle son «compagnon d'œuvre» et son «compagnon d'armes» était un croyant de Philippes (Phil. 2:25). Les Philippiens l'avaient envoyé porter un secours matériel à l'apôtre, alors qu'il était prisonnier à Rome (4:18). Pour l'œuvre du Seigneur, Épaphrodite avait exposé sa vie (2:30). Tandis qu'il était à Rome, il était tombé malade, fort près de la mort, mais le Seigneur avait eu pitié de lui et de l'apôtre, et l'avait guéri. En raison de l'inquiétude des Philippiens au sujet de leur frère, Paul l'avait renvoyé auprès d'eux dès que cela avait été possible, avec la lettre que nous possédons.

Cette lettre contient à deux reprises une exhortation générale à réaliser l'unité pratique entre les croyants — à tenir ferme «dans un seul et même esprit», à combattre «ensemble d'une même âme», à avoir «une même pensée» et «un même amour», à être «d'un même sentiment», à penser «à une seule et même chose» (1:27 ; 2:2). Pour cela, il faut de l'humilité, de l'estime de son frère, et des yeux attachés sur le Modèle (v. 3-5).

Cependant l'exhortation à l'unité pratique devient particulièrement pressante au chapitre 4, quand l'apôtre s'adresse directement à deux sœurs qui précédemment avaient «combattu avec lui dans l'évangile», et qui pouvaient être comptées au nombre de ses «compagnons d'œuvre». «Je supplie Évodie, et je supplie Syntyche, d'avoir une même pensée dans le Seigneur» (4:2). Un désaccord entre deux sœurs à Philippes ne laissait pas l'apôtre indifférent, bien que ses propres circonstances de prisonnier aient pu être des raisons de préoccupation suffisantes pour lui. Après cette double supplication à Évodie et à Syntyche, il place devant celui qu'il appelle son «vrai compagnon de travail» — Épaphrodite probablement — la belle mais difficile tâche d'être en aide à ces deux sœurs (v. 3).

Remarquons bien l'objet de la supplication de Paul à Évodie et à Syntyche. Ce n'est pas simplement d'avoir «une même pensée», c'est de l'avoir «dans le Seigneur». Dans la mesure où nous aurons la pensée du Seigneur, nous aurons entre nous une même pensée.

Humilité, dévouement, oubli de soi-même, amour pour le Seigneur et pour les siens, dépendance du Seigneur et attachement à la Parole — voilà le chemin que nous trace l'apôtre Paul par son exemple. C'est dans ce chemin que nous pourrions réaliser une vraie communion avec nos frères et sœurs dans le service pour le Seigneur — s'il nous a appelés à le servir ensemble — en puisant nos forces dans la communion avec Lui.

TROIS ISSUES 1 Corinthiens 6:1-11 par J.-A. Monard

ME 2002 p.170-173

Parmi les nombreux désordres que l'apôtre Paul devait reprendre à Corinthe, il y avait des querelles entre frères — des querelles si graves qu'elles conduisaient à des procès devant les incrédules. L'apôtre reprend vertement les Corinthiens à ce sujet. Il leur montre d'abord combien il est déplacé que les croyants — qui un jour participeront au jugement du monde — fassent aujourd'hui appel à son arbitrage. Il leur donne ensuite quelques enseignements de base concernant les litiges entre frères et indique les chemins qui peuvent conduire à une issue.

1 Une médiation

Si vraiment il faut que les deux parties fassent appel à un arbitre, qu'au moins elles s'adressent à un frère, non à un incrédule ! (v. 4). Pour une telle tâche, il n'y a pas lieu de regarder à des frères spécialement doués ; même un frère «peu estimé» devrait être en mesure de l'accomplir. «Je parle pour vous faire honte» ajoute l'apôtre. Puis il attire l'attention sur la nécessité de confier cette mission difficile à un «homme sage... qui soit capable de décider entre ses frères» (v. 5).

Ce n'est sans doute pas le meilleur chemin, comme nous allons le voir. Mais s'il faut qu'il en soit ainsi, on peut désirer que celui qui est appelé à cette tâche prenne garde aux recommandations que faisait Moïse à ceux qu'il avait établis comme juges en Israël : «Jugez avec justice entre un homme et son frère... Vous ne ferez point acception des personnes... Vous entendrez aussi bien le petit que le grand ; vous n'aurez peur d'aucun homme» (Deut. 1:10, 17). Plus encore, le médiateur peut, s'il est conduit par le Seigneur, exercer un service pastoral envers ses frères en litige, en vue de les amener à reconnaître leurs torts respectifs et à s'en humilier réellement.

2 Le support et le pardon

Cependant, l'apôtre ne s'arrête pas sur la manière dont doit s'accomplir la médiation. Il a un autre chemin à montrer, bien meilleur. «C'est donc de toute manière déjà une faute en vous, que vous ayez des procès entre vous. Pourquoi ne supportez-vous pas plutôt des injustices ? pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt faire tort ?» (v. 7)

Il est très humain de chercher à faire valoir ses droits. Il est dur d'accepter d'être lésé, d'être injustement traité, d'être accusé à tort... Notre nature se regimbe vite, et riposte. Et pourtant le Seigneur a dit : «Ne résistez pas au mal ; mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre ; et à celui qui veut plaider contre toi et t'ôter ta tunique, laisse-lui encore le manteau» (Matt. 5:39, 40).

Et notre Seigneur n'a pas seulement donné cet enseignement, il l'a admirablement mis en pratique. Pierre, qui a pu le contempler dans son chemin sur la terre, nous rappelle que «lorsqu'on l'outrageait, il ne rendait pas d'outrage, quand il souffrait, il ne menaçait pas, mais se remettait à celui qui juge justement» (1 Pierre 2:23). Et il nous a donné un modèle afin que nous suivions ses traces (v. 21).

Il est peut-être plus dur d'accepter des torts de la part de ses frères dans la foi que de la part des gens du monde. Mais les enseignements du Seigneur et ceux des épîtres ne nous autorisent pas à avoir moins de support ou d'être moins disposés à pardonner si les torts nous sont faits par des croyants. Rappelons l'une des paroles de l'apôtre Paul : «Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de longanimité, vous supportant l'un l'autre et vous pardonnant les uns aux autres, si l'un a un sujet de plainte contre un autre ; comme aussi le Christ vous a pardonné, vous aussi faites de même» (Col. 3:12, 13). Quelle mesure !

Il est vrai que, s'il s'agit de torts faits par des frères dans la foi, l'état de leur cœur et de leur conscience devant Dieu doit nous préoccuper aussi. C'est tout spécialement l'occasion de prier pour ceux qui nous font du tort, ainsi que le Seigneur l'a enseigné (Matt. 5:44). Et un service d'amour fraternel pour gagner son frère est à sa place (Matt. 18:15). Mais en aucun cas, ce service ne peut supprimer ou atténuer notre devoir de support et de pardon, tel que les passages précédents nous l'ont rappelé. Les différends entre frères doivent être réglés, mais dans un esprit d'humilité, d'amour et de pardon — et non dans le but de réhabiliter un honneur offensé ou d'obtenir une juste réparation.

3 La reconnaissance de ses propres torts

Revenons à 1 Corinthiens 6. Après avoir invité les croyants à supporter les injustices et à se laisser faire tort, l'apôtre ajoute abruptement : «Mais vous, vous faites des injustices et vous faites tort, et cela à vos frères» (v. 8). Le «vous» du verset 7 et celui du verset 8 peuvent fort bien désigner les mêmes personnes. Il est toujours beaucoup plus facile de voir les torts qui nous sont faits que ceux que nous faisons à d'autres. Ainsi nous pouvons estimer qu'il y a beaucoup de choses qu'il faudrait pardonner à notre frère, et ne pas nous rendre compte qu'il y en a tout autant, ou peut-être même plus, que notre frère doit nous pardonner.

La prise de conscience de ses propres torts est un élément essentiel dans le règlement d'une difficulté entre frères. Et si le Seigneur nous découvre quelque chose de nos torts — soit par la voix de notre conscience soit par celle d'un messager — ne passons pas légèrement par-dessus. «Dieu résiste aux orgueilleux, mais il donne la grâce aux humbles. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu» (1 Pierre 5:5, 6).

En confessant à notre frère nos propres torts — après les avoir confessés à Dieu — nous encourageons notre frère à faire de même.

Souvenons-nous de l'immense dette qui nous a été remise (Matt. 18:32). Et n'agissons pas comme le serviteur impitoyable.

Si, un jour, nous sommes venus à Dieu avec des cœurs repentants et lui avons confessé tous nos péchés, n'est-ce pas parce que nous savions qu'il est «riche en miséricorde», qu'il «pardonne abondamment», et que même il ne se souviendra «plus jamais» de nos manquements ? (Éph. 2:4 ; És. 55:7 ; Hébr. 10:17). Il a mis nos cœurs en confiance devant lui, et nous sommes allés à lui. «Soyez donc imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants» (Éph. 5:1).

RASSEMBLEMENT autour du Seigneur Jésus « sur le terrain de l'unité du corps » Monard Jacques-André

ME 1998 p. 124-128

Que veut-on dire quand on parle d'assemblées réunies sur le terrain (ou sur la base..., sur le principe...) de l'unité du corps ?

Rappelons d'abord que le Saint Esprit, présent sur la terre depuis le jour de la Pentecôte, lie les croyants avec Christ dans la gloire. Ce lien est double :

1° Individuellement, le croyant vit de la vie de Christ ressuscité. Il est en Christ, Christ est en lui. Il est un membre du corps de Christ (Jean 14:19, 20 ; 1 Cor. 6:17 ; 12:27). C'est ce qui détermine son caractère céleste, et par conséquent d'étranger sur la terre. Toute sa vie pratique devrait être un témoignage à ces grands faits.

2° Collectivement, les croyants constituent le corps de Christ, dont lui-même est la Tête. La Parole souligne l'unité de ce corps : « Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » (1 Cor. 12:13) ; « Il y a un seul corps et un seul Esprit » (Éph. 4:4). Elle nous décrit les soins dont il est l'objet de la part de Christ (Éph. 5:22-33), et nous le montre dans son fonctionnement harmonieux, sous l'action de l'Esprit, pour sa croissance spirituelle et pour la gloire de son Chef (Éph. 4:10-16 ; 1 Cor. 12:4-31 ; Rom. 12:3-8). Ce corps peut être considéré dans son ensemble, ou dans son existence sur la terre à un moment donné, ou encore dans une localité.

Sur le plan pratique, les croyants sont exhortés « à marcher d'une manière digne de l'appel dont ils ont été appelés », et à s'appliquer « à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Éph. 4:3). Garder l'unité de l'Esprit, c'est vivre collectivement en conformité avec l'unité du corps de Christ. C'est traduire dans la pratique la réalité inaltérable de cette unité. Voilà un point essentiel du témoignage que l'assemblée est appelée à rendre sur la terre.

C'est au début du christianisme, avant que l'Ennemi ait réussi à semer la division, que nous pouvons voir l'assemblée — et en particulier l'assemblée locale — selon les pensées de Dieu. Les assemblées « étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur » (Act. 9:31). Elles réalisaient une pleine communion entre elles. L'unité du corps de Christ se manifestait concrètement de diverses manières : les dons que le Seigneur avait faits pouvaient s'exercer en faveur de tous les croyants partout, et les décisions d'une assemblée locale étaient valables et reconnues en tout lieu. Au-dessus de tout, le témoignage à cette unité était rendu à la table du Seigneur : « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » (1 Cor. 10:17).

Mais des divisions sont intervenues dans ce qui aurait dû toujours manifester l'unité. Les fausses doctrines ont pullulé. L'ordre divin a été remplacé par des arrangements humains. Des organisations religieuses ont divisé les croyants tout en les mélangeant avec des incroyables. Il devint impossible de reconnaître l'une quelconque de ces organisations comme étant l'assemblée de Dieu. La nécessité de « sortir vers Christ hors du camp » s'est alors imposée (selon Hébr. 13:13).

Pour essayer de caractériser en quelques mots ce qui a eu lieu lors du réveil du siècle passé, disons que des croyants ont été conduits à chercher à vivre la vie d'assemblée et à manifester l'unité du corps de Christ selon les enseignements de la Parole, en dépit du fait qu'il était impossible de le faire avec tous les croyants.

Un tel chemin implique notamment de « se retirer de l'iniquité » et de « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » (2 Tim. 2:19, 22). C'est ainsi seulement que l'on peut compter sur la promesse du Seigneur : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Matt. 18:20). Sans prétendre être l'assemblée — puisqu'on sait que beaucoup de ceux qui la composent ne sont pas là — on se réunit comme expression de l'assemblée, en saisissant par la foi les promesses et les ressources du Seigneur pour elle, et en reconnaissant son autorité sur elle. Il s'agit de marcher à la lumière de la vérité concernant l'assemblée, aussi bien sur le plan des rapports entre les assemblées locales que sur celui du fonctionnement de l'assemblée en un lieu. Voilà ce qu'on appelle se rassembler sur le terrain de l'unité du corps.

Les assemblées de chrétiens réunies de cette manière, depuis près de deux siècles, malgré l'extrême faiblesse et les nombreux manquements qui les caractérisent, cherchent à réaliser, dans la fidélité, dans l'humilité et dans la dépendance du Seigneur, ce qui aurait dû être de façon générale par tous les chrétiens sur la terre.

Les assemblées réunies sur le terrain de l'unité du corps doivent naturellement se connaître mutuellement (du moins dans un pays ou dans une région), afin de pouvoir se reconnaître l'une l'autre comme étant sur ce terrain. Elles peuvent ainsi profiter en commun des dons que le Seigneur fait pour l'édification de son assemblée, et s'adresser l'une à l'autre des lettres de recommandation.

Ceux qui se rassemblent ainsi portent le deuil de la ruine de l'Église, éprouvant le déshonneur porté sur le nom du Seigneur par la division. Ils embrassent dans leurs pensées et dans leurs cœurs les vrais croyants partout — et en particulier dans leur localité —, se souvenant qu'ils font partie de l'assemblée aussi bien qu'eux. Tous ces croyants ont leur place à la table du Seigneur, même s'ils ne l'ont jamais demandée ou si leur état et leurs associations ne permettent pas de les recevoir.

Quant au fait que quelques-uns puissent être réunis comme expression d'un tout, et être ainsi reconnus de Dieu, on a en Esdras un enseignement remarquable. Des Juifs, « tous ceux dont Dieu avait réveillé l'esprit » (1:5), répondent à l'invitation providentielle que Cyrus avait adressée à tous ceux qui faisaient partie du peuple de Dieu, et remontent à Jérusalem. Bien qu'ils ne soient que quarante-deux mille, entre les centaines de mille qui demeurent parmi les nations, ils sont considérés par Dieu comme étant « Israël ». En effet, l'Écriture dit : « Tout Israël se trouva dans ses villes » (Esd. 2:70). Dans les pensées de Dieu, le résidu représente l'ensemble du peuple, parce qu'il est là où Dieu le veut. Au chapitre 6, ils agissent conformément à cette position : ils offrent « comme sacrifice pour le péché, pour tout Israël, douze boucs, selon le nombre des tribus d'Israël » (v. 17), bien qu'ils ne soient vraisemblablement que des ressortissants de Juda, Benjamin et Lévi.

Être réunis en assemblée par J.-A. Monard

Bibliquest

Ce que la Parole entend par « assemblée » (= église) ; point de vue local ou universel. La réunion « en assemblée », et comment la réaliser dans le morcellement actuel de l'église, en suivant malgré tout les indications de la Parole.

ME 2009 p. 359-367

Table des matières

- 1 L'assemblée, dans son sens le plus général
- 2 L'assemblée (ou les assemblées) locale(s)
- 3 L'assemblée locale, expression de l'assemblée entière
- 4 Être réunis en assemblée
- 5 Le morcellement de la chrétienté
- 6 Se réunir en assemblée, malgré tout
- 7 L'unité des assemblées locales
- 8 Un exemple tiré de l'histoire d'Israël
- 9 La présence du Seigneur
- 10 L'autorité du Seigneur

La chrétienté actuelle comporte de nombreuses communautés portant le nom d'églises ou d'assemblées, avec une dénomination particulière. Mais qu'en est-il dans la parole de Dieu ?

En contraste avec cette multiplicité, l'assemblée chrétienne — ou l'Église — nous est présentée dans l'Écriture comme une merveilleuse unité. Les diverses appellations utilisées pour la désigner soulignent cette unité. Il n'y a qu'une maison de Dieu — « une maison spirituelle » (1 Pierre 2:5). « Il y a un seul corps », le corps de Christ (Éph. 4:4). « L'épouse, la femme de l'Agneau » est unique (Apoc. 21:9).

1 L'assemblée, dans son sens le plus général

En Matthieu 16, Jésus dit : « Je bâtirai mon assemblée » (v. 18). En Actes 2, nous voyons que « le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés » (v. 47). En Éphésiens 5, il nous est dit que « Christ a aimé l'assemblée et s'est livré lui-même pour elle » (v. 25), et plus loin : « afin que lui se présentât l'assemblée à lui-même, glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de

semblable » (v. 27). Dans ces passages, l'assemblée est un seul ensemble, celui de tous les rachetés — depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au retour du Seigneur.

2 L'assemblée (ou les assemblées) locale(s)

Actes 13 nous raconte un événement qui s'est passé « à Antioche, dans l'assemblée qui était là » (v. 1). Paul écrit « à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe » (1 Cor. 1:2). Les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse adressent des messages particuliers à l'assemblée qui est à Éphèse, à celle qui est à Smyrne, etc. Ce qui est désigné dans ces passages par le mot assemblée, c'est l'ensemble des croyants d'une certaine localité, à un moment donné. C'est ce que nous pouvons appeler l'assemblée locale, pour la distinguer de l'assemblée universelle, que nous avons vue plus haut.

Le terme assemblée est au pluriel lorsqu'il désigne plusieurs assemblées locales. « Les assemblées donc, par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur » (Act. 9:31). Nous voyons Paul parcourir « la Syrie et la Cilicie, fortifiant les assemblées » (Act. 15:41) et nous l'entendons rendre témoignage de « sa sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28).

En aucun cas, l'expression « les assemblées » ne saurait désigner des groupements religieux indépendants les uns des autres.

3 L'assemblée locale, expression de l'assemblée entière

Voyons maintenant de plus près le rapport qui existe entre l'assemblée locale et l'assemblée universelle.

On trouve un passage très frappant dans le discours de Paul aux anciens d'Éphèse, en Actes 20. Il leur dit : « Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit Saint vous a établis surveillants pour paître l'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre Fils » (v. 28). Les anciens — ou surveillants — avaient une fonction locale. Ceux auxquels s'adresse l'apôtre devaient effectuer leur service dans le cadre de l'assemblée qui était à Éphèse. Mais dans l'accomplissement de leur service, ils devaient être bien conscients du prix qu'avait l'assemblée pour Dieu : il l'avait « acquise par le sang de son propre Fils ». Dans ce verset, l'assemblée locale est identifiée à l'assemblée universelle. En ayant devant eux les croyants qui étaient à Éphèse, ces anciens devaient voir l'assemblée entière, telle qu'elle est dans la pensée de Dieu. Ce qu'elle est pour le cœur de Dieu devait conditionner leurs affections et leur attitude vis-à-vis des croyants dont ils avaient la charge.

On trouve le même principe dans d'autres passages. Parmi les divers reproches que l'apôtre Paul devait faire aux Corinthiens, il y a celui-ci : « Méprisez-vous l'assemblée de Dieu et faites-vous honte à ceux qui n'ont rien ? » (1 Cor. 11:22). Le comportement incorrect de quelques-uns de ces croyants dans des agapes était un mépris non seulement de leurs frères pauvres, mais de l'assemblée de Dieu.

L'apôtre Paul donne à Timothée — qui se trouvait alors à Éphèse — des instructions quant à la conduite qui convenait dans l'assemblée. Il lui dit : « Je t'écris ces choses... afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:14, 15). L'application directe des paroles de l'apôtre concernait l'assemblée à Éphèse (cf. 1:3), mais Timothée devait avoir devant lui l'assemblée dans son ensemble, elle qui est la colonne et le soutien de la vérité.

Tout ceci est d'une grande importance pour nous. Toute notre attitude dans l'assemblée, ou vis-à-vis d'une assemblée, doit être gouvernée par la pensée de ce qu'est l'assemblée pour Dieu. Nous ne devons pas détacher une assemblée locale de ce que Dieu nous enseigne concernant son assemblée, qui est unique.

Un exemple peut nous aider à comprendre ceci. Les différentes parties du corps humain forment un tout. Si quelqu'un touche l'épaule de son prochain, il touche son prochain. Si un médecin soigne le foie d'une personne, il soigne cette personne. En persécutant les chrétiens qui s'étaient trouvés sur son chemin, Saul de Tarse avait « persécuté l'assemblée de Dieu » (1 Cor. 15:9).

4 Être réunis en assemblée

L'apôtre Paul dit aux Corinthiens : « Quand vous vous réunissez en assemblée... » (1 Cor. 11:18). C'est le caractère de la réunion. Il y avait des désordres graves à Corinthe et l'apôtre doit reprendre ces croyants. Mais le principe demeure d'une réunion qui n'est pas une rencontre de quelques chrétiens, mais en principe celle de tous les croyants d'une localité — même si pour diverses raisons certains d'entre eux en sont absents. La situation actuelle de division de l'Église fait qu'aujourd'hui un très grand nombre de croyants n'ont aucune idée de ce que signifie « être réunis en assemblée ».

Toutes sortes de circonstances peuvent amener des croyants à se réunir occasionnellement pour prier, chanter des cantiques ou lire la parole de Dieu. Cela peut avoir lieu dans un lieu quelconque, entre amis, voyageurs, familles, jeunes gens, etc. Dans un tel cas, les participants, même s'ils sont tous des croyants, ne sont pas « réunis en assemblée ». La rencontre peut être légitime et utile, mais on ne peut dire que c'est l'assemblée qui se réunit.

Les chapitres 10 à 14 de la première épître aux Corinthiens nous parlent de l'assemblée réunie pour la fraction du pain et pour la réunion d'édification. C'est dans ce cadre que la cène du Seigneur peut être célébrée, et non dans le cadre d'une rencontre occasionnelle de quelques chrétiens. La cène est un témoignage rendu à l'unité du corps de Christ, composé de tous les croyants. Elle est inconcevable dans un cadre autre que celui de l'assemblée réunie.

5 Le morcellement de la chrétienté

Malheureusement, les hommes ont institué toutes sortes de groupes chrétiens différents et leur ont donné le nom d'églises ou d'assemblées. Mais la manière selon laquelle les chrétiens ont à se rassembler n'est pas laissée à notre appréciation. Dieu nous a révélé dans le Nouveau Testament ce qu'il a institué pour notre vie collective, et nous n'avons pas le droit de nous organiser comme nous le voulons. Ces groupes, même s'ils sont composés de véritables croyants, sont des structures humaines. Leur existence met en évidence un abandon ou un reniement de ce que Dieu a établi dans sa Parole pour la vie collective des croyants. Scrutons cette Parole et soyons soumis à ce qu'elle nous enseigne.

6 Se réunir en assemblée, malgré tout

Ceux qui ont compris ce qu'est l'assemblée de Dieu et comment elle doit fonctionner sont responsables de le réaliser pratiquement. Même s'ils ne sont qu'un petit nombre, ils peuvent obéir aux directives divines et goûter les bénédictions que Dieu a attachées à la vie de l'assemblée. Ils doivent être conscients qu'il y a beaucoup de croyants qui ne se réunissent pas avec eux autour du Seigneur, et les reconnaître comme étant tout aussi bien qu'eux des membres du corps de Christ et des pierres vivantes de la maison de Dieu. Mais leur foi peut s'attacher à ce que Dieu a institué et, malgré leur faiblesse, éprouver la réalité de la présence du Seigneur au milieu de ceux qui sont assemblés en son nom, selon Matthieu 18:20.

7 L'unité des assemblées locales

Les assemblées qui se réunissent au nom du Seigneur en divers lieux se reconnaissent mutuellement comme portant ce caractère. Selon ce qu'a dit le Seigneur en Matthieu 18, ce qui est « lié » ou « délié » par une assemblée locale, c'est-à-dire ce qui est décidé par l'assemblée dans la soumission au Seigneur est « lié » ou « délié » dans le ciel. Ces décisions ont donc une portée universelle ; elles doivent être reconnues dans les autres assemblées.

La cène du Seigneur est l'expression de l'unité du corps de Christ. « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » (1 Cor. 10:17). La cène est célébrée le jour du Seigneur par l'assemblée réunie dans une localité, dans la communion avec toutes les autres assemblées qui se rassemblent au nom du Seigneur.

8 Un exemple tiré de l'histoire d'Israël

Avant la venue de Christ sur la terre, Israël était le peuple de Dieu, le seul à posséder ce privilège. En raison de son infidélité à l'Éternel, Israël a été dispersé parmi les nations : d'abord dix tribus en Assyrie, puis les deux tribus restantes à Babylone.

Dans sa grâce, Dieu a suscité un retour du peuple dans sa terre, après soixante-dix ans de captivité à Babylone. Il a conduit Cyrus, roi de Perse, qui dominait la terre à cette époque, à inviter tous les Israélites dispersés à retourner dans leur terre, à reconstruire le temple et à reprendre la célébration de leur culte (Esd. 1:1 et suiv.). Environ 40000 personnes ont répondu à l'appel et sont revenues à Jérusalem (2:64) — « tous ceux dont Dieu avait réveillé l'esprit » (1:5).

Le récit biblique comporte alors une déclaration étonnante : « Tout Israël se trouva dans ses villes » (2:70). Une expression semblable se retrouve au verset suivant : « Les fils d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla... » (3:1). Ceux qui étaient à la place où ils devaient être, bien que comparativement en petit nombre, représentaient le peuple entier. Et, conduits par les Écritures, ils n'ont pas adapté à leur situation de faiblesse les directives de Dieu touchant le culte.

De plus, ils n'ont pas oublié qu'ils n'étaient qu'une fraction du peuple de Dieu. Quand le temple a été reconstruit et qu'ils en ont célébré la dédicace, ils ont offert « comme sacrifice pour le péché, pour tout Israël, douze boucs, selon le nombre des tribus d'Israël » (6:17). De même, un peu plus tard, ils ont présenté au Dieu d'Israël « douze taureaux pour tout Israël » et « douze boucs en sacrifice pour le péché » (8:35). Leur cœur était en pensée avec leurs frères qui n'étaient pas avec eux dans le lieu où tout le peuple aurait dû être.

9 La présence du Seigneur

Le Seigneur Jésus a dit aux siens : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Matt. 18:20). Cette présence a une signification toute particulière. Ce n'est pas simplement que, comme Dieu, il est omniprésent. Il ne s'agit pas non plus de cette présence de « tous les jours, jusqu'à la consommation du siècle » qu'il a assurée à ses disciples au moment où il les a quittés (Matt. 28:20), ni de cette présence dont il fait jouir ses bien-aimés dans des circonstances difficiles pour les consoler et pour fortifier leur courage (cf. Act. 23:11 ; 2 Tim. 4:17). Il s'agit de sa présence « au milieu » des siens rassemblés « en son nom ».

Il est alors le centre et le motif de leur rassemblement. L'assemblée se réunit autour de lui, dans la dépendance de lui, pour l'adoration, pour la prière ou pour l'édification. Quant à l'adoration, l'épître aux Hébreux nous révèle ses paroles mêmes : « J'annoncerai ton nom à mes frères ; au milieu de l'assemblée je chanterai tes louanges » (2:12). Quant à la prière, elle est mentionnée en Matthieu 18, dans le verset qui précède le verset 20 que nous avons devant nous. Quant à la réunion autour de lui pour l'édification, elle est décrite en détail en 1 Corinthiens 14. La parole répondant aux besoins de tous vient de lui ; elle a pour but l'édification, l'exhortation et la consolation ; les instruments qu'il emploie agissent dans sa dépendance, conduits par son Esprit. Si cette réunion se déroule selon sa pensée, sa présence est si manifeste qu'un incrédule entrant là peut rendre « hommage à Dieu, publiant que Dieu est véritablement » parmi ces croyants (v. 25).

La réalisation effective de cette présence implique que ce ne sont pas des hommes — si doués et si capables qu'ils puissent être — qui ont organisé le déroulement de la réunion. Tout doit résulter de la présence du Seigneur et de l'action de son Esprit. La joie légitime de se trouver en compagnie d'amis croyants s'efface devant la joie plus profonde d'être dans la présence du Seigneur. Et la conviction de cette présence divine donne à ceux qui sont réunis une attitude de profond respect vis-à-vis de Celui qui en est le centre. Les paroles qui sont prononcées là ne sont pas les mêmes que celles qu'on prononcerait dans une simple rencontre de croyants.

Que Dieu nous aide à réaliser cette présence et nous accorde de jouir des bénédictions qui y sont liées !

Et qu'il nous garde de prétendre quoi que ce soit à ce propos ! La conscience de nos manquements et de notre faiblesse devrait nous tenir dans l'humilité.

10 L'autorité du Seigneur

À cette présence se lie son autorité. Selon sa vocation même, « l'assemblée est soumise au Christ » (Éph. 5:24). Et s'il a donné à l'assemblée locale la responsabilité de « lier » et de « délier » (Matt. 18:18), il ne s'agit pas de l'exercice d'une autorité humaine, mais de la recherche et du respect de l'autorité de Christ. Ceux qui sont réunis « en son nom » agissent — Dieu veuille que ce soit toujours le cas ! — en son nom, de sa part. C'est pour cette raison que ce qui est lié sur la terre est lié dans le ciel, et bien sûr partout sur la terre.

L'église ou assemblée Solidarité — Indépendance

Bibliquest

Dans ces deux articles, les sous-titres et sub-divisions ont été ajoutés par Bibliquest

Deux articles de deux auteurs différents

Table des matières

- 1 L'assemblée locale et la solidarité universelle des assemblées
 - 1.1 L'assemblée universelle — Matthieu 16
 - 1.2 L'assemblée locale — Matthieu 18
 - 1.3 Autorité du Seigneur — confiée à l'assemblée, aux apôtres
 - 1.4 Assemblée et Table du Seigneur
 - 1.5 Solidarité universelle des assemblées
- 2 Sur l'indépendance ecclésiastique
 - 2.1 Reconnaissance de l'autorité et liberté de conscience
 - 2.2 Jugement particulier et jugement de l'assemblée
 - 2.3 Les assemblées ne sont pas indépendantes. Cas graves où d'autres principes sont en cause
 - 2.4 Unité de l'Esprit dans le corps, obéissance individuelle au Seigneur
 - 2.5 Autorité ne veut pas dire infailibilité
 - 2.6 L'indépendance rejette la compétence de l'assemblée pour juger le mal
 - 2.7 Ressources pour les cas difficiles
 - 2.8 Ruine de l'église et autorité de l'Écriture

1 L'assemblée locale et la solidarité universelle des assemblées

Auteur inconnu

M.E. 1897 p. 425-434

1.1 L'assemblée universelle — Matthieu 16

L'évangile de Matthieu, nous le savons, présente Christ comme fils d'Abraham, fils de David, le Messie promis à Israël. C'est ce qui rend d'autant plus frappant le fait qu'il est le seul qui fasse mention de « l'Assemblée », de l'Église, et que c'est la première fois qu'elle est nommée dans l'Écriture. Le Seigneur, au chapitre 16, en parle comme d'une chose qu'il allait bâtir. « Sur ce roc », dit-il — ce roc, le Christ, le Fils du Dieu vivant — « JE bâtirai mon assemblée » (v. 16-18). Ici, il parle de l'Assemblée entière, pendant toute la période qui s'écoule entre la descente du Saint-Esprit à la Pentecôte, et le retour du Seigneur. Ce qui amène le Seigneur à parler de son Assemblée, c'est qu'il avait conscience de son rejet par Israël, et c'est ce qui explique qu'au verset 20 du même chapitre, il enjoint aux disciples de ne dire à personne qu'il était le Christ. Cela ne servait de rien : il était rejeté. La pensée du Seigneur se portait donc sur ce qui allait suivre son rejet par Israël, c'est-à-dire son Assemblée.

1.2 L'assemblée locale — Matthieu 18

Mais il n'est pas moins frappant de voir, qu'outre la mention de son Assemblée universelle, le Seigneur, dans ce même évangile, donne sa pensée sur ce qu'est, à ses yeux et de sa part, « une assemblée locale », ne fût-elle composée que de deux ou trois personnes (chap. 18:15-20). Tout en souffrant de son rejet, comme il l'exprime au chapitre 11, le Seigneur voyait poindre ce temps où il révélerait le Père à ses frères, et où ces mêmes rachetés seraient rassemblés en son nom sur la terre. Il fallait bien que le cœur du Seigneur fût préoccupé avec bonheur, si nous osons dire, de ce temps-là, pour qu'il saisît l'occasion du touchant enseignement de la grâce relativement aux petits enfants (chap. 18:1-14) et de l'exercice de cette même grâce entre frères (v. 15, 16), pour arriver à parler de l'Assemblée dans les versets suivants. Non plus de l'Assemblée entière, mais de l'assemblée locale, fût-elle réduite au moindre nombre possible.

Ainsi nous avons, de la bouche même du Seigneur, les paroles qui nous révèlent le caractère d'une assemblée de Dieu, à laquelle le Seigneur confère son autorité pour agir de sa part et en son nom, de sorte que les actes de cette assemblée sont ratifiés dans le ciel. On voit par là que ce passage est de toute importance. Il n'y en a point de tel dans les épîtres de Paul ; elles en contiennent seulement le développement et l'application.

Il est évident que la pensée du Seigneur, en Matthieu 18, se portait sur une assemblée chrétienne, et non sur une synagogue juive. Lorsqu'il s'agit de celle-ci, l'expression synagogue est employée (voyez Jacques 2:2). Le Seigneur ne pensait pas non plus à l'Église universelle, car lorsqu'il dit au verset 17 : « Et s'il ne veut pas les écouter, dis-le à l'assemblée », il n'entendait certainement pas l'ensemble de tous les croyants. Le Seigneur avait en vue une assemblée locale qui, selon lui, devait (et aujourd'hui devrait) réunir tous les saints d'un endroit. Les deux frères, dont l'un a péché contre l'autre, sont tous deux de l'assemblée, et c'est ce qui donnait une si sérieuse importance à la démarche de celui qui cherchait à gagner son frère. Les « une ou deux personnes » qu'il prenait avec lui en second ressort, et qui devenaient des témoins devant l'assemblée, en faisaient certes aussi partie. Il en est de même des « deux d'entre vous », du verset 19. La valeur que le Seigneur attache à une telle assemblée nous est montrée par le fait que, si celui qui avait péché contre l'autre se refusait à écouter l'assemblée, c'était fini. Il n'y avait pas un quatrième essai à faire, du moment qu'il méprisait ce qu'il y avait de plus relevé aux yeux du Seigneur sur la terre, ce à quoi il a conféré son autorité. Et remarquons que, si celui qui voulait gagner son frère avait continué, par compassion, à s'occuper de lui, après que celui-ci avait refusé d'écouter l'assemblée, il aurait agi contrairement à la pensée du Seigneur, et aurait méconnu à son tour ce que l'assemblée est devant le Seigneur. Malgré tout ce que son cœur pouvait en souffrir, ce frère était tenu d'obéir à l'injonction du Seigneur : « Qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain ».

1.3 Autorité du Seigneur — confiée à l'assemblée, aux apôtres

Le verset 18 nous explique pourquoi le Seigneur tient l'Assemblée pour une chose aussi élevée : Il lui a conféré son autorité ! L'Assemblée n'est pas elle-même une autorité : elle est soumise au Seigneur ; mais elle s'administre, et elle administre par l'autorité du Seigneur, laquelle il lui a conférée, que ce qu'elle lie et délie sur la terre, est lié et délié dans le ciel. L'Assemblée ne lie rien et ne délie rien dans le ciel, mais ses actes sur la terre sont ratifiés dans le ciel.

Nous voyons, au verset 19 du chapitre 16, une autre autorité. C'est celle que le Seigneur confère à Pierre, lorsqu'il lui donne les clefs du royaume des cieux. En vertu de cette autorité individuelle, ce que Pierre liait et déliait sur la terre, était lié et délié dans les cieux. Nous en avons un exemple lorsqu'à Césarée (Actes 10), Pierre a ouvert la porte aux gentils, les ayant fait baptiser au nom du Seigneur Jésus, après qu'ils eurent reçu l'Esprit Saint. Ils étaient bien déliés de leur état précédent, et certes, la chose était ratifiée

dans le ciel. Il y avait donc alors, dans l'Église, une autorité individuelle conférée par le Seigneur aux apôtres. Ainsi Paul, à la fin de sa 2^{ème} épître aux Corinthiens, parle aussi de l'autorité que le Seigneur lui a donnée (chap. 13:10). Mais ce qui est important à remarquer, c'est que la même autorité donnée par le Seigneur à Pierre comme apôtre (Matthieu 16), est conférée aux deux ou trois assemblés au nom de Jésus (chap. 18).

Il y avait donc, au temps apostolique, deux autorités, celle de l'Assemblée et celle des apôtres. Mais depuis le départ de ceux-ci, il n'existe plus d'autorité individuelle dans l'Église. L'autorité conférée aux deux ou trois réunis au nom de Jésus subsiste seule, et subsistera jusqu'à la venue du Seigneur.

La première épître aux Corinthiens nous fait voir que l'autorité des apôtres et celle de l'Assemblée ne se remplaçaient pas l'une l'autre, mais agissaient chacune à sa place respective. L'apôtre dirigeait et stimulait l'assemblée comme telle, mais c'était l'assemblée qui prononçait en dernier ressort. Paul, dans l'exercice de son autorité apostolique, n'agit pas en lieu et place de l'assemblée dans le cas de l'incestueux (1 Corinthiens 5). Il montre bien que, comme apôtre, il avait le pouvoir de livrer quelqu'un à Satan (v. 3-5). Il l'a fait en d'autres occasions (1 Timothée 1:20). Ici, il déclare qu'il a jugé qu'un tel homme devait être livré à Satan pour la destruction de la chair ; mais ce jugement de l'apôtre ne dispensait pas l'assemblée d'agir comme telle avec l'autorité qu'elle possédait de la part du Seigneur. Au lieu d'agir pour elle, Paul stimule la conscience des Corinthiens, afin de leur faire sentir leur responsabilité comme assemblée. Lui, apôtre, a jugé pour lui-même de livrer un tel homme à Satan ; l'assemblée, elle, avait toute autre chose à faire : c'était d'ôter le méchant du milieu d'elle. Voilà donc comment un apôtre agit à l'égard d'une assemblée : il l'exhorte, il cherche à réveiller sa conscience et lui montre sa responsabilité. Il reconnaît sa compétence et l'autorité qu'elle a pour ôter le méchant, tellement que plus tard, lorsqu'il engage les Corinthiens à ratifier leur amour envers ce même homme (2 Corinthiens 2:5-11), il ne lui donne pas le nom de frère, tant que l'assemblée ne l'a pas réintégré. Pour Paul, il est encore « un tel homme ».

1.4 Assemblée et Table du Seigneur

Remarquons un autre point. Concurrément avec ce qui précède, une assemblée de Dieu est démontrée être telle par la table du Seigneur dressée au milieu d'elle. Un rassemblement de chrétiens qui n'aurait pas la table du Seigneur, ne constituerait pas une assemblée. Mais là où la table du Seigneur est dressée, là se trouve l'autorité du Seigneur pour administrer au milieu de ceux qui s'y trouvent rassemblés. De plus, la table du Seigneur dressée dans les diverses assemblées de Dieu est ce qui établit et démontre leur solidarité, car elles professent être sous l'autorité du même Seigneur. Enfin, sans la table du Seigneur, il n'y aurait point de discipline.

Le verset 17 du chapitre 10 de la première épître aux Corinthiens, nous fait connaître qu'à la table du Seigneur se trouve exprimée l'unité du corps de Christ sur la terre. « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain ». Nous, les membres du corps de Christ, qui sommes plusieurs, c'est-à-dire tous les membres du corps, nous sommes un seul pain, un seul corps. Voilà le grand principe proclamé à la table du Seigneur, et le terrain sur lequel elle est dressée. Il n'y a qu'un pain de la cène, et il n'y a qu'un corps de Christ sur la terre.

La table est « la table du Seigneur », et non celle des saints. Le Seigneur seul a l'autorité sur sa propre table. Les saints s'y trouvent réunis en leur qualité de membres du corps, afin qu'en annonçant sa mort, en se souvenant de lui, ils expriment, en même temps, par cette fraction du pain entre eux, l'unité de son corps sur la terre. Mais, à cause de cela, chaque assemblée de Dieu a la responsabilité de veiller à ce que les droits du Seigneur sur sa propre table soient maintenus.

Il ne saurait y avoir plusieurs catégories d'assemblées de Dieu, pas plus qu'il ne peut exister deux Églises ou deux corps de Christ sur la terre. Pour la même raison, il est impossible qu'il y ait plusieurs tables du Seigneur. Comme nous l'avons vu, il n'y a que « la table du Seigneur » (1 Corinthiens 10:21), exprimant l'unité du corps (v. 17). En rompant le pain ensemble, les membres du corps expriment l'unité de ce corps, et il n'y a pas d'autre manière scripturaire de rompre le pain. Toute table dressée pour la cène en dehors de ce principe, n'est pas « la table du Seigneur ». C'est une table de l'homme, exprimant (sciemment ou non) l'indépendance à l'égard de ce principe scripturaire ; chose digne de l'attention sérieuse de tout membre du corps de Christ. On ne se rend pas assez compte de la gravité de ce fait, qu'une table indépendante est la négation de l'unité du corps, ainsi que des droits du Seigneur sur sa propre table et sur sa propre cène. Les enfants de Dieu sont membres du corps de Christ, et ne peuvent disposer à leur gré de la cène du Seigneur. Il faut qu'en prenant entre eux la cène, cet acte collectif soit aussi l'expression de l'unité du corps ; sans cela, on ne peut pas prétendre se trouver à la table du Seigneur.

1.5 Solidarité universelle des assemblées

Mais ce terrain du témoignage de l'unité du corps, est aussi celui de la solidarité universelle des assemblées de Dieu entre elles. Si, comme nous l'avons vu, les actes d'une assemblée de Dieu sont ratifiés dans le ciel, ils le sont aussi, universellement, dans toutes les assemblées de Dieu, lesquelles forment ensemble, non une confédération d'assemblées, mais « le corps de Christ (*) ».

(*) Cela ne veut pas dire que les assemblées soient des membres du corps de Christ. Ce sont les individus qui le sont. Mais l'ensemble des assemblées, composées de ces membres, forme le corps, en supposant les choses dans l'état normal.

Supposons, pour un moment, qu'il y ait cinq mille assemblées de Dieu sur la terre, et que, selon la pensée de Dieu, tous les enfants de Dieu du monde entier se trouvent dans leur sein. Le Seigneur ayant conféré son autorité à l'assemblée locale, chacune de ces assemblées a la compétence pour s'administrer et la responsabilité de le faire. Le Seigneur est seigneur sur elles toutes : « Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » (Éphésiens 4:5). L'Esprit agit et dirige dans chacune, et c'est un seul Esprit. La compétence et la responsabilité sont locales dans chacune, mais la solidarité est universelle, de sorte que les actes de chacune des cinq mille assemblées sont acceptés universellement. Jusque-là, tout est simple. Mais voici que, par l'action de l'ennemi (comme, hélas ! cela est arrivé), une des cinq mille refuse d'accepter l'acte solennel d'une autre d'entre elles, et persiste dans son refus. Ce fait, n'est-ce pas, la constitue immédiatement schismatique et sectaire : elle cesse d'être une assemblée de Dieu ; elle se sort elle-même de la communion des cinq mille, rompant ses liens avec elles et s'excluant elle-même. Si, après cela, une personne de cette assemblée se présentait dans une de celles qui sont restées en communion, cette personne pourrait-elle être reçue, bien qu'elle soit membre du corps de Christ et qu'il n'y ait rien dans sa marche qui moralement encoure la discipline ? Non ; car elle est solidaire, sciemment ou non, de l'acte de l'assemblée à laquelle elle appartient, et qui est en révolte contre l'autorité du Seigneur. Recevoir cette personne telle quelle, serait accepter la révolte de la dite assemblée, et l'assemblée qui la recevrait se trouverait à son tour solidaire de cette révolte. Mais si la personne dont nous parlons vient à comprendre qu'elle a à se purifier de sa solidarité avec son assemblée, et qu'elle se dégage personnellement de la culpabilité de celle-ci — qui n'est plus une assemblée — alors elle aura sa place partout en sa qualité de membre du corps de Christ. Nous avons supposé que tous les enfants de Dieu sur la terre se trouvaient dans les cinq mille assemblées. Ce n'est pas le cas actuellement, vu la ruine, mais le principe n'en reste pas moins vrai et applicable pour toutes les assemblées de ceux qui sont réunis au nom du Seigneur Jésus, sur le terrain de l'unité du corps de Christ.

2 *Sur l'indépendance ecclésiastique*

J.N. Darby

M.E. 1897 p. 446-458 et 461-464

Une traduction un peu plus littérale figure dans M.E. 1866 p. 341-354 = Collected Writings 14 p. 301-307

2.1 *Reconnaissance de l'autorité et liberté de conscience*

Rien n'est plus funeste que la confusion entre le jugement individuel et la conscience. Nous en voyons le plein résultat dans l'état actuel du protestantisme, où l'on se sert du jugement privé pour autoriser le rejet de tout ce qu'individuellement on n'approuve pas.

La différence entre les deux est pourtant bien simple. Prenons un cas particulier. Nous admettons tous l'autorité paternelle. Cependant, s'il s'élève une question de conscience, si, par exemple, l'autorité de Christ et la confession de son nom sont en question, il va sans dire que l'autorité paternelle doit céder. Je suis tenu d'aimer Christ plus que père et que mère. Mais supposez que je rejette l'autorité de mon père dans tout ce en quoi mon jugement particulier diffère du sien quant à ce qui est juste, j'abolis ainsi toute autorité. Il peut se présenter des cas où je sois appelé à rechercher anxieusement quel est mon devoir, et où le discernement spirituel seul peut arriver à un jugement juste. Cela a lieu dans tout le cours de la vie chrétienne. Il faut que nos sens deviennent exercés à discerner le bien et le mal ; nous devons marcher, non comme étant dépourvus de sagesse, mais comme étant sages ; ayant de l'intelligence pour comprendre quelle est la volonté du Seigneur (comp. Hébreux 5:14, et Éphésiens 5:15-17). Ces exercices sont utiles.

Mais confondre avec la conscience un jugement que je forme simplement quant à ce qui est juste, c'est en fait confondre la volonté avec l'obéissance. La vraie conscience est toujours obéissante à Dieu ; mais si l'on estime suffisant ce que l'on voit soi-même, il s'introduit bientôt dans l'esprit une confusion d'un caractère mortel. Quelqu'un refusera-t-il de se soumettre à l'autorité du père, même dans une chose importante, à moins que celui-ci ne puisse apporter un texte de l'Écriture à l'appui de tout ce qu'il demande ? Ne serait-ce pas établir l'autorité du moi et de la volonté propre que d'admettre un tel principe ?

2.2 *Jugement particulier et jugement de l'assemblée*

Je vais plus loin, et voici le point que je désire mettre en lumière. Supposez qu'une personne ait été exclue d'une assemblée pour cause de péché. Chacun admet que, si elle est vraiment humiliée, elle doit être réintégrée. L'assemblée croit la personne en question vraiment humiliée ; moi, au contraire, je pense qu'elle ne l'est pas. L'assemblée la reçoit. Que dois-je faire ? Rompre avec l'assemblée ou refuser de me soumettre à son acte, parce que je crois qu'elle s'est trompée ? Ou bien supposez (et c'est un cas beaucoup plus éprouvant pour le cœur) que je croie humiliée maintenant la personne retranchée, tandis que l'assemblée est persuadée du contraire. Que faire encore ? Eh bien, dans l'un ou l'autre cas, je puis me soumettre à un jugement que je crois erroné et regarder au Seigneur pour qu'il le redresse. Il existe une humilité qui tient le moi à sa place, qui n'oppose pas sa propre opinion à celle des autres, alors même qu'on serait convaincu d'avoir raison.

Une autre question se rattache à celle-là — l'acte d'une assemblée liant une autre assemblée. Je n'admets pas des assemblées indépendantes, parce que l'Écriture ne le fait pas. Il y a « le corps de Christ », tous les chrétiens en sont membres, et l'Église de Dieu dans un endroit représente l'Église tout entière, et agit en son nom. Ainsi, dans la première épître aux Corinthiens, où ce sujet est traité, l'apôtre s'adresse à tous les chrétiens en même temps qu'à l'assemblée de Corinthe comme telle ; toutefois cette assemblée est traitée comme le corps ; elle est constituée localement responsable du maintien de la pureté de l'assemblée ; le Seigneur Jésus est considéré comme y étant présent, et ce qui s'y faisait était fait « au nom du Seigneur Jésus-Christ ». On ignore complètement cela, lorsqu'on parle d'assemblées composées de tant ou tant de chrétiens capables et intelligents et d'un grand nombre de chrétiens ignorants. On met de côté la présence du Seigneur au milieu de l'assemblée. La chair, dit-on, agit souvent dans une assemblée. Pourquoi affirmer cela et oublier qu'elle peut agir dans une personne individuellement ?

Puis, pourquoi dire que l'on obéira premièrement au Seigneur, et ensuite à l'Église ? Si le Seigneur est dans l'Église, parler ainsi c'est tout simplement vouloir opposer un jugement particulier à celui d'une assemblée réunie au nom de Christ, avec sa promesse d'être au milieu d'elle (et si elle n'est pas réunie ainsi, je n'ai rien à faire avec elle) ; c'est dire : Je suis plus sage que ceux qui sont rassemblés ainsi.

Je rejette entièrement, comme antiscrituraire, le principe qui dit : « Christ premièrement, et ensuite l'Église ». Si Christ n'est pas dans l'Église, je ne la reconnais pas du tout. Ce principe suppose que l'Église n'a pas Christ, faisant de Christ et de l'Église deux parties distinctes. Je puis raisonner avec une assemblée, si elle en est une, parce que je suis un membre de Christ, et ainsi, comme étant de cette assemblée, je puis la servir.

Mais si je la reconnais comme une assemblée de Dieu, je ne puis admettre que Christ n'y soit pas, car ce serait nier qu'elle est une assemblée de Dieu. La pensée de ce qu'est une assemblée de Dieu fait défaut chez plusieurs. Cela n'est pas surprenant, mais cela fausse le jugement sur le point en question. On confond : « Si la parole dit » avec : « Si moi je ne vois pas que la Parole dise ». C'est simplement se confier en son propre jugement, en opposition à celui des autres et de l'Assemblée de Dieu.

Je ne pourrais, pour un seul instant, placer une question de blasphèmes contre Christ sur un pareil terrain. C'est une véritable perversité. Chercher à couvrir des blasphèmes contre Christ par des questions d'église, ou en mettant en avant la conscience individuelle, est une chose que j'ai en parfaite horreur (*).

(*) Allusion aux controverses avec Béthesda.

Pour parler de sujets moins importants, prenons la question sous une autre forme. Supposons, comme nous l'avons déjà fait plus haut, que je fasse partie d'une assemblée, et que je la croie dans l'erreur quant à son jugement sur une chose quelconque. Dois-je lui imposer ma manière de voir individuelle ? Sinon, qu'ai-je à faire ? Quitter l'assemblée de Dieu, si elle en est une (et si elle n'a pas droit à ce nom, je n'y vais pas) ? Que faire, je le répète ? Si je ne reste pas dans une assemblée par la raison qu'elle n'est pas d'accord avec moi en toute chose, je ne puis être d'aucune assemblée de Dieu dans ce monde. Tout cela est simplement nier la présence et les secours de l'Esprit de Dieu et la fidélité de Christ envers les siens. Je ne puis pas voir de sainte humilité en cela.

2.3 *Les assemblées ne sont pas indépendantes. Cas graves où d'autres principes sont en cause*

Si une assemblée a jugé, comme telle, dans un cas de discipline, en admettant toutes les communications et remontrances fraternelles, une autre assemblée est tenue d'accepter cet acte. Si le méchant est exclu à Corinthe, Éphèse doit-elle le recevoir ? Où serait alors l'unité ? Où serait le Seigneur au milieu de l'Église ? Ce qui m'a fait sortir de l'église nationale, c'est la vérité de l'unité du corps. Là où cette vérité n'est pas reconnue et pratiquée, je ne dois pas aller. Et quant aux églises indépendantes, je les estime aussi mauvaises ou pires que les églises nationales. Mais si chaque assemblée agit pour elle-même indépendamment des autres, et reçoit de cette manière, l'unité du corps est rejetée, et il n'y a plus que des églises indépendantes : l'unité pratique du corps n'existe pas.

Mais on ne me fera jamais prendre à l'iniquité qui veut faire de l'acceptation de blasphémateurs une question ecclésiastique. Si quelqu'un veut marcher avec des blasphémateurs, ou bien contribuer à les faire recevoir ou supporter à la table du Seigneur, je ne m'associerai pas avec eux (*). D'autre part, les principes que plusieurs voudraient faire prévaloir, décèlent un manque évident

d'humilité personnelle, et détruisent l'idée même de l'Église de Dieu. Mais je ne veux pas mêler les deux questions. Je n'accepte pas que l'on mette de côté ma liberté spirituelle : nous sommes un troupeau, non pas des gens parqués. Seulement, dans des questions de discipline, où aucun principe n'est nié, ni aucune vérité de Dieu mise de côté, je n'oppose pas mon jugement à celui de l'Assemblée de Dieu dans les choses que Dieu a confiées à ses soins. Ce serait me poser comme étant plus sage qu'elle, et négliger la parole de Dieu qui a assigné certains devoirs à une assemblée, qu'il honorera dans la position qu'il lui a faite.

(*) Allusion aux controverses avec Béthesda.

J'ajoute qu'il existe une obéissance dans ce que nous connaissons, précédant toutes les questions qui peuvent surgir quant à la difficulté d'obéir dans les choses où nous aimerions être libres d'agir à notre guise. « À celui qui a, il sera ajouté ». Obéir dans ce que l'on sait, est un grand moyen de savoir davantage.

2.4 Unité de l'Esprit dans le corps, obéissance individuelle au Seigneur

On dit aussi que « le lien d'unité entre les églises, c'est la seigneurie de Christ ». Mais l'Écriture ne dit pas un mot « d'églises », quand il s'agit d'unité, ni de lien d'églises, et l'unité ne consiste pas dans une union d'églises. La seigneurie est essentiellement individuelle, et parler du Seigneur du corps (*) n'est pas scripturaire. Christ est Seigneur relativement aux personnes individuellement ; il est Chef (ou Tête) sur toutes choses à l'assemblée qui est son corps. L'unité n'existe pas par la seigneurie. Il va sans dire que l'obéissance individuelle, de même que toute piété, contribuera à maintenir l'unité, mais l'unité est celle de l'Esprit, et dans le corps, non pas dans des corps. Les épîtres aux Éphésiens et aux Corinthiens nous enseignent clairement que l'unité est dans l'Esprit et par l'Esprit, et que, sous ce rapport, Christ occupe la place de Chef (ou Tête), non pas celle de Seigneur qui a trait aux chrétiens individuellement. L'erreur dont je viens de parler, si elle était mise en pratique, fausserait entièrement la position des réunions, en ferait de simples réunions dissidentes, et ne répondrait en aucune manière à la pensée de Christ.

(*) du corps de Christ, « de l'Assemblée qui est son corps ».

2.5 Autorité ne veut pas dire infaillibilité

Confondre l'autorité avec l'infaillibilité est un misérable sophisme facile à démêler. Dans cent cas différents, l'obéissance peut être obligatoire, sans qu'il y ait infaillibilité. S'il en était autrement, il n'y aurait pas d'ordre possible dans le monde. Il n'existe point d'infaillibilité dans le monde, mais beaucoup de volonté propre ; et s'il ne doit point y avoir d'obéissance là où il n'y a point d'infaillibilité, point d'acquiescement à ce qui a été décidé, il n'y a pas de limites à la volonté propre et il n'y a plus d'ordre. Dans cette question d'autorité, il s'agit de compétence, non d'infaillibilité. La compétence est une chose, l'infaillibilité en est une autre. Un père n'est pas infaillible, mais il possède une autorité que Dieu lui a donnée, et se soumette à cette autorité dans la sphère qui lui appartient, est un devoir. Un officier de police n'est pas infaillible, mais il possède une autorité compétente dans les cas soumis à sa juridiction.

Il peut y avoir des recours contre l'abus de l'autorité, ou, dans certains cas, un refus de se soumettre, lorsqu'une autorité supérieure nous y oblige, comme, par exemple, la conscience dirigée par la parole de Dieu, car nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à l'homme ; mais l'Écriture ne donne jamais de liberté à la volonté humaine comme telle. Nous sommes sanctifiés pour l'obéissance de Christ (1 Pierre 1:14). Ce principe — faire la volonté de Dieu dans l'obéissance, sans vouloir résoudre toutes les questions abstraites qui pourront s'élever — offre un chemin de paix négligé par bien des esprits qui se tiennent eux-mêmes pour plus sages ; car c'est le chemin de la sagesse de Dieu.

Confondre l'autorité avec l'infaillibilité, affaiblir ainsi la première sous prétexte qu'elle n'est pas infaillible, n'est donc qu'un sophisme qui trahit le désir d'être libre de faire sa propre volonté, et la confiance que le jugement de telle ou telle personne est supérieur à tout ce qui a déjà été jugé. Il y a une autorité judiciaire dans l'Église de Dieu. S'il n'en était pas ainsi, elle serait la plus affreuse iniquité sur la terre, parce qu'elle mettrait sur toute iniquité la sanction du nom de Christ. Et c'est là ce qu'ont voulu et en faveur de quoi ont plaidé ceux chez qui les questions, auxquelles je réponds ici, ont pris leur origine ; ceux qui ont osé affirmer que, quelle que soit l'iniquité ou le levain toléré dans une assemblée, l'assemblée n'en peut pas être souillée. Des affirmations comme celles-là ont fait du bien sous certains rapports : elles sont détestées et rejetées par tout cœur honnête, et par tous ceux qui ne cherchent pas à justifier le mal. Car c'est de cela qu'en réalité il s'agit, et de rien d'autre.

2.6 L'indépendance rejette la compétence de l'assemblée pour juger le mal

L'autorité judiciaire de l'Église est dans l'obéissance à la parole de Dieu. « Ne jugez-vous pas ceux de dedans ? Mais ceux de dehors, Dieu les juge. Ôtez le méchant du milieu de vous-mêmes ». Et je le répète, si l'on ne fait pas ce que l'Écriture demande ici, l'Église de Dieu devient le soutien et l'appui de tout péché et de toute turpitude. J'affirme en même temps, de la manière la plus positive, que si dans une assemblée l'on obéit à cette écriture en mettant le méchant dehors, les autres chrétiens sont tenus de respecter cet acte. Pour réprimer l'action de la chair dans l'accomplissement de ce devoir, il y a des moyens dans la présence de l'Esprit de Dieu au milieu des saints, et dans l'autorité suprême du Seigneur Jésus-Christ ; mais le remède ne se trouve pas dans la prétention misérable et totalement antiscrituraire de ceux qui veulent établir la compétence de toute personne qui s'arroge le droit de juger pour elle-même indépendamment de ce que Dieu a institué. Envisagé sous son jour le plus favorable, ce système n'est pas proprement une prétention individuelle. Il est bien connu, depuis le temps de Cromwell, sous le nom de système indépendant : c'est la reconnaissance d'un corps de chrétiens indépendant de tout autre, comme association volontaire. Or c'est tout simplement la dénégation de l'unité du corps et de la présence et de l'action du Saint-Esprit dans le corps.

Supposez que nous soyons un corps de francs-maçons, et qu'une personne ait été exclue de l'une des loges, d'après les règles de l'ordre. Qu'arriverait-il si, au lieu d'en appeler à la dite loge pour la révision de la cause, si l'on pense qu'elle a mal jugé, chacune des autres loges recevait ou repoussait la personne exclue d'après son autorité propre et indépendante ? Il est clair que l'unité du système franc-maçonnique serait détruite. Chacune des loges serait un corps indépendant, agissant pour lui-même. En vain alléguerait-on qu'un tort a peut-être été fait et que la loge n'est pas infaillible ; il n'en serait pas moins vrai que l'autorité compétente des loges et l'unité de l'ensemble seraient ainsi anéanties et le système maçonnique dissous. Il peut y avoir des remèdes pour des difficultés de ce genre. C'est très bien, s'ils sont nécessaires ; mais le remède proposé ne sera qu'une prétention de supériorité de la part de la loge qui refuse de se conformer à la décision de l'autre, et une dissolution de la franc-maçonnerie.

Or je rejette de la manière la plus absolue la prétendue compétence d'une église ou assemblée d'en juger une autre. La tentative de ceux qui cherchent à établir ce principe n'est pas autre chose qu'une dénégation antiscrituraire de la structure tout entière de l'Église de Dieu. Ce que l'on veut, c'est l'indépendance, système que je connais depuis cinquante ans et auquel je ne voudrais jamais me joindre. Si quelqu'un aime ce système, qu'il s'y associe, car, quoi qu'on dise, ce que préconisent plusieurs n'est pas autre chose que cela. L'indépendance est simplement un système selon lequel chaque église juge pour elle-même indépendamment d'une autre, et c'est là ce qu'on demande. Je ne cherche pas querelle à ceux qui, aimant à juger par eux-mêmes, préfèrent ce système ; seulement, je suis parfaitement convaincu que leur système est, à tous égards, entièrement antiscrituraire. L'Église n'est pas un système volontaire. Elle n'est pas formée (ou plutôt déformée) d'un nombre de corps indépendants, agissant chacun pour soi-même. Quel que fût le

remède aux difficultés dont nous parlons, on n'a jamais songé qu'Antioche pût recevoir des gentils et Jérusalem les refuser, et qu'ensuite toutes choses continuassent à marcher selon l'ordre de l'Église de Dieu. Il n'y a pas trace, dans l'Écriture, d'une indépendance et d'un désordre pareils. La parole de Dieu renferme toutes les preuves possibles, historiques et doctrinales, du fait qu'il y a sur la terre un corps qui a pour fondement de bénédiction l'unité dont le maintien est le devoir de tout chrétien. La volonté propre peut désirer qu'il en soit autrement ; mais certainement, ni la grâce, ni l'obéissance à la parole de Dieu, ne pensent ainsi.

2.7 Ressources pour les cas difficiles

Il peut surgir des difficultés ; je l'ai déjà dit. Nous n'avons pas de centre apostolique, comme il y en avait un à Jérusalem ; c'est parfaitement vrai. Mais notre ressource, c'est l'action de l'Esprit dans l'unité du corps, l'action de la grâce qui guérit et celle des dons qui sont donnés « pour l'utilité », et la fidélité d'un Dieu miséricordieux qui a promis de ne jamais nous laisser ou nous abandonner. Ce qui s'est passé à Jérusalem, et qui nous est rapporté au 15^e chapitre des Actes, est une preuve que l'Église scripturaire n'a jamais imaginé, ni accepté l'action indépendante sur laquelle on insiste. L'action du Saint-Esprit s'exerçait dans l'unité du corps, et il en est toujours ainsi. L'acte exécuté à Corinthe sous la direction de l'apôtre (1 Corinthiens 5) (et qui nous lie comme étant la parole de Dieu), avait une portée qui s'étendait au corps tout entier, l'Église de Dieu ; aussi tous ceux qui la composent sont-ils compris dans le commencement de l'épître, comme nous l'avons déjà fait remarquer (1 Corinthiens 1:2). Quelqu'un prétendrait-il que si l'incestueux de Corinthe devait être judiciairement exclu de cette église, chaque église avait à juger pour elle-même et à décider si elle devait le recevoir, et que l'acte judiciaire devait passer comme non avenu ou comme valable seulement à Corinthe, tandis qu'Éphèse ou Cenchrée auraient pu agir ensuite comme bon leur aurait semblé ? À quoi bon, alors, l'acte solennel et les directions de l'apôtre ? Eh bien, cette autorité et ces directions sont la parole de Dieu pour nous maintenant.

Je sais qu'on dira : « Oui, mais vous ne pouvez vous y conformer comme il faut, attendu que la chair peut agir ». Il y a, en effet, possibilité que la chair agisse. Mais je suis parfaitement sûr que ce qui nie l'unité de l'Église, ce qui s'érige pour son propre compte et dissout l'unité en corps indépendants, est la dissolution de l'Église de Dieu, est antiscrituraire, que c'est la chair et pas autre chose. Cette tendance, je commence par la juger avant d'aller plus loin. Sans doute, la chair peut agir, mais il existe un remède pour faire face à cette difficulté, un précieux remède ; c'est, pour les esprits humbles, le secours de l'Esprit de Dieu agissant dans l'unité du corps, ce sont l'amour et les soins fidèles du Seigneur, comme je l'ai déjà dit ; mais ce n'est pas la volonté prétentieuse qui s'affirme elle-même et renie l'Église de Dieu. Ma réponse est donc que ce qu'on allègue est un sophisme qui confond l'infaillibilité avec une autorité divinement établie, reconnue par des cœurs humbles où demeure la grâce ; et que le système que l'on prône est l'esprit prétentieux de l'indépendance, le rejet de toute l'autorité de l'Écriture dans son enseignement relatif à l'Église, et l'autorité de l'homme mise à la place de celle de Dieu. Il est clair que si deux ou trois sont réunis, ils forment une assemblée, et que, s'ils sont réunis selon l'Écriture, ils forment une assemblée de Dieu dans l'endroit où ils se trouvent. Sinon, que sont-ils ? — Si cette assemblée est la seule qui se trouve dans la localité, elle y est l'assemblée de Dieu. Toutefois j'objecte pratiquement à ce qu'elle en prenne le titre, parce que l'assemblée de Dieu dans une localité quelconque embrasse proprement tous les saints qui sont là ; et il y a un danger pratique pour les âmes à ce qu'une assemblée prenne le nom d'assemblée de Dieu, en ce qu'on perd ainsi de vue l'état de ruine de l'Église, et qu'on affiche la prétention d'être quelque chose, bien que, dans le cas considéré, ce ne fût pas une fausse prétention. S'il existe une assemblée ainsi réunie en présence d'une autre qui doive son existence à la volonté de l'homme, dans l'indépendance à l'égard de la première, celle-ci est seule moralement, devant Dieu, l'assemblée de Dieu, et l'autre ne l'est pas du tout, parce qu'elle est formée sur le principe de l'indépendance relativement à l'unité du corps.

2.8 Ruine de l'église et autorité de l'Écriture

Je rejette de la manière la plus complète et la plus positive tout le système « indépendant », comme antiscrituraire et comme un mal positif et radical. Maintenant que l'unité du corps a été mise en évidence et que la vérité scripturaire de cette unité est connue, ce « système indépendant » est simplement une œuvre de Satan. L'ignorance de la vérité est une chose, elle est notre commune part de bien des manières ; l'opposition à la vérité est une autre chose.

On allègue, je le sais, que l'Église est maintenant dans un état de ruine tel, que l'ordre scripturaire selon l'unité du corps ne peut être maintenu. Que ceux qui font ces objections avouent donc, en gens honnêtes, qu'ils cherchent un ordre non-scripturaire, ou plutôt le désordre. S'ils étaient dans le vrai, il serait impossible de se rencontrer pour rompre le pain, si ce n'est au mépris de la parole de Dieu, car elle dit que « nous qui sommes plusieurs, nous sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » (1 Corinthiens 10:17). Nous professons être un seul corps, toutes les fois que nous rompons le pain. L'Écriture ne connaît pas autre chose, et l'Écriture est un lien trop fort et trop parfait pour être rompu par le raisonnement de l'homme.

Rassemblements volontaires par Bibliquest

2003

On trouve dans certains écrits, notamment de W. Kelly, une critique de ce qui est appelé les rassemblements volontaires. W. Kelly en parle à propos de « garder l'unité de l'Esprit » en Éphésiens 4. De quoi s'agit-il ? Le contexte montre ceci :

À l'époque du réveil du 19^e siècle, bien des croyants, au sein du protestantisme, ont réalisé que le principe de rassemblement des églises nationales était faux, et il s'est créé un mouvement de dissidence, notamment en Grande-Bretagne et en Suisse (puisque c'est dans ces pays que les églises nationales étaient protestantes). Les dissidents étaient opposés aux églises nationales par le principe de « voluntarism » que le dictionnaire Harrap's traduit par : Principe de la séparation de l'Église et de l'État et du soutien de l'Église par contributions volontaires.

On se trouvait donc en face des principes de rassemblement chrétien suivants :

- a) l'église romaine, appelée papisme par ceux qui veulent souligner que l'unité de l'Église est fournie par le pape à la tête de la hiérarchie cléricale ;
- b) les églises nationales protestantes basées sur une structure constituée par la hiérarchie cléricale et épiscopale (évêque, archevêque, etc.), et avec le soutien matériel de l'État, et un certain contrôle de sa part ;
- c) les dissidents (protestants ; en dissidence par rapport aux églises nationales protestantes) rejetant le rôle et la place de l'État en relation avec l'Église. Ils insistaient sur le fait que ce qui doit supporter et soutenir l'Église, tant financièrement que dans tout son fonctionnement, ce n'est pas l'État, mais les fidèles, parce qu'ils ont la volonté de le faire, et qu'ils ont à cœur de le faire.

Malgré l'aspect positif de la dissidence faisant appel à la bonne volonté de croyants plutôt qu'au soutien de l'État, les frères du Réveil du 19^e siècle ont rejeté leur principe de rassemblement, parce que le principe de rassemblement de l'Église, et l'unité des fidèles, ne résident pas dans la volonté de l'homme, mais dans ce que Dieu a établi : les chrétiens nés de nouveau sont constitués par l'Esprit (1 Cor. 12:13) en un seul corps ; le corps de Christ est sur la terre alors que Christ, dans le ciel, en est la tête (Col. 1:18 ; 2:19 ; Éph. 1:23). Il reste aux fidèles à reconnaître ce que Dieu a établi et, malgré la ruine de l'Église, à y conformer leur marche. Les vrais témoins de Dieu en un temps de ruine désirent vivre cette vérité du corps de Christ ici-bas, dont la tête, Christ, est dans le ciel : Le

témoignage rendu à Christ crucifié, ressuscité et glorifié, passe nécessairement par le fait de vivre et pratiquer cette unité du corps, précisément parce que Christ est la tête de ce corps.

Plus on réalise l'importance de l'Église comme corps de Christ, plus on rejette ce qui est arrangements humains par la volonté de l'homme.

On comprend l'importance de ces principes encore aujourd'hui. Par contre, il importe de ne pas se tromper sur ce qu'on qualifie de « rassemblements volontaires » ou de « réalisation pratique de l'unité du corps ».

Si des fidèles, appliquant l'enseignement de 2 Timothée 2:19, se retirent d'un ensemble qui a cessé d'obéir à la Parole de Dieu, il est hors de propos de les qualifier a priori de « rassemblement volontaire » au sens de ce que disaient les frères du Réveil : le rassemblement selon la volonté de l'homme n'est pas chez ceux qui se retirent pour obéir à la Parole, mais il est chez ceux qui continuent à maintenir un état de choses contraire à la Parole de Dieu.

Ce qui est requis de ceux qui sont « à la tête » et ce qui leur est dû par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-divisions ont été ajoutées par Bibliquest. ME 1950 p. 253

Table des matières

- 1 Les passages qui parlent de ceux qui sont « à la tête »
 - 1.1 Romains 12:6-8
 - 1.2 Hébreux 13:7
 - 1.3 1 Pierre 5:2-3 et 1 Tim. 4:12
- 2 Ce qui est dû à ceux qui sont « à la tête ». Risques de désordres
 - 2.1 Tendances à la contestation
 - 2.2 Défaillances de ceux qui sont à la tête. Ce qui en résulte
 - 2.3 Défaillances de ceux qui ont à être soumis
 - 2.4 Découragement de ceux qui sont à la tête
- 3 Les contestations contre Moïse — Nombres 12

1 Les passages qui parlent de ceux qui sont « à la tête »

1.1 Romains 12:6-8

Nous avons tous, frères et sœurs, une responsabilité devant Dieu, soit pour ce qui concerne notre marche individuelle, soit dans le témoignage collectif. Mais certains frères ont une responsabilité spéciale, relative à la marche de l'Assemblée. Romains 12:6 à 8 nous enseigne qu'il y a différentes fonctions dans le corps et que chaque croyant a un service à remplir, la capacité nécessaire lui étant donnée pour cela. Nous n'avons pas, dans ces versets, l'énumération complète des services ; sept seulement nous sont indiqués — une plénitude ! Parmi ces sept services, il en est un qui est celui du conducteur : « celui qui est à la tête, qu'il conduise soigneusement ». Les dangers sont nombreux sur le chemin ; l'ennemi multiplie pièges, ruses et artifices... ; il faut que « celui qui est à la tête » reçoive de Dieu sagesse et discernement afin d'en avoir une claire perception. Il doit ensuite avertir, mettre en garde, conduire avec soin. Il y a parfois des questions très difficiles dans la vie de l'Assemblée ; combien est délicat le service de « celui qui est à la tête », combien grande est sa responsabilité ! Le Seigneur seul, qui a qualifié celui qui a reçu un tel service, pourra donner tout le secours nécessaire.

1.2 Hébreux 13:7

Hébreux 13:7 nous exhorte à nous souvenir de nos conducteurs qui nous ont annoncé la parole de Dieu et ont été recueillis dans le repos ; leur enseignement et leur exemple nous restent. Imitons leur foi ! — Le verset 17 du même chapitre réclame de nous obéissance et soumission à nos conducteurs ; il s'agit là, par conséquent, de ceux qui demeurent encore avec nous. Dieu les a établis et, dans sa grâce, nous les conserve afin de « veiller pour nos âmes ». Telle est leur responsabilité particulière et ils auront « à rendre compte ». Ce passage de la Parole nous dit que, s'il y a soumission aux conducteurs, ils pourront remplir leur service « avec joie ». Dans le cas contraire, ce serait « en gémissant » et l'apôtre ajoute : « cela ne vous serait pas profitable ».

1.3 1 Pierre 5:2-3 et 1 Tim. 4:12

1 Pierre 5 donne un même enseignement au sujet de la responsabilité de ceux qui ont à veiller sur le troupeau : « paissez le troupeau de Dieu qui est avec vous, le surveillant non point par contrainte, mais volontairement, ni pour un gain honteux, mais de bon gré, ni comme dominant sur des héritages, mais en étant les modèles du troupeau » (v. 2 et 3). — L'apôtre Paul adresse à Timothée une exhortation semblable : « sois le modèle des fidèles, en parole, en conduite... » (1 Tim. 4:12). « Celui qui est à la tête » n'aura aucune autorité morale pour l'accomplissement de son service s'il n'est un modèle à imiter, « en parole » et surtout « en conduite ». — Au jour des récompenses, « quand le souverain pasteur sera manifesté », ceux qui ont servi fidèlement recevront « la couronne inflétrissable de gloire » (1 Pierre 5:4). Ayant rempli leur service et fait valoir ce que Dieu leur avait confié, chacun d'eux entendra cette parole, expression d'une pleine satisfaction : « Bien, bon et fidèle esclave ; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton Maître » (Matt. 25:21, 23).

2 Ce qui est dû à ceux qui sont « à la tête ». Risques de désordres

Les Écritures nous disent quelle est la responsabilité de ceux qui sont « à la tête ». Mais elles nous enseignent aussi au sujet de l'attitude que nous devons avoir à leur égard : il nous convient de leur obéir, de leur être soumis (Héb. 13:17), plus encore, « de connaître ceux qui travaillent parmi nous, et qui sont à la tête parmi nous dans le Seigneur, et qui nous avertissent, et de les estimer très haut en amour à cause de leur œuvre » (1 Thess. 5:12-13).

2.1 Tendances à la contestation

Nous connaissons bien ces portions de la Parole de Dieu, lues et souvent méditées. Il est nécessaire cependant de les rappeler à notre mémoire. Ce monde s'achemine rapidement vers un état d'anarchie qui sera atteint lorsqu'il n'y aura plus sur la terre ni « ce qui retient », ni « celui qui retient » (2 Thess. 2:6-7). À un pareil désordre, succédera d'ailleurs un état d'ordre apparent, sous le pouvoir de la Bête. C'est alors que l'on dira : « qui est semblable à la Bête, et qui peut combattre contre elle ? » (Apoc. 13:4), et encore : « Paix et sûreté ». Mais « une subite destruction viendra sur eux... et ils n'échapperont point » (1 Thess. 5:3). Mais il est hors de doute que l'autorité et l'ordre selon Dieu sont actuellement de moins en moins respectés dans le monde christianisé.

2.2 Défaillances de ceux qui sont à la tête. Ce qui en résulte

Parmi ceux qui ont une responsabilité particulière dans l'assemblée, comme étant à la tête, beaucoup ne savent plus y faire face, tandis que ceux qui n'y sont pas appelés voudraient exercer l'autorité. C'est parfois la faiblesse des premiers qui pousse les autres à prendre une place qui ne leur appartient pas. L'ordre établi par Dieu (Romains 13:1-2) est ainsi peu à peu ébranlé, comme il l'est d'ailleurs dans les familles et parmi les peuples. La Parole nous exhorte à ne pas nous conformer à ce siècle (Romains 12:2) ; craignons donc de nous laisser gagner par l'esprit d'un monde au milieu duquel nous avons à vivre, mais dont nous ne sommes pas. Veillons à cet égard, maintenons les portes fermées, n'oublions pas de poser « les battants, les verrous et les barres », aussi bien « vis-à-vis de nos maisons » qu'à l'égard de l'assemblée (cf. Néhémie 3). Peut-être y a-t-il déjà des brèches ? Hâtons-nous de les réparer !

Dieu prend soin des éléments qui sont « à la tête » et les exerce, sans aucun doute, au sujet d'enseignements aussi importants que ceux qui les concernent dans les passages déjà cités, Rom. 12:8 ; 1 Tim. 4:12 ; Hébr. 13:17 ; 1 Pierre 5:2-3, car s'il y avait défaillance de leur part, les brebis seraient comme un troupeau qui n'a pas de berger et peut-être même, en est-il certains qui pourraient être conduits à prendre alors une place qui n'est pas la leur. Dans « les jours où les juges jugeaient », les éléments responsables avaient failli à leur mission. En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël, aussi « chacun faisait ce qui était bon à ses yeux » (Juges 21:25).

2.3 Défaillances de ceux qui ont à être soumis

L'Assemblée est l'Assemblée de Dieu. Dieu est un Dieu d'ordre et la Parole nous enseigne au sujet de l'ordre qui convient à la Maison de Dieu. Des jeunes gens qui ne seraient pas soumis aux anciens, des cœurs qui perdraient de vue que Dieu leur assigne une place de subordination et les exhorte à « apprendre dans le silence », ne leur permettant pas « d'enseigner, ni d'user d'autorité, sur l'homme » (1 Tim. 2:11 à 14), méconnaîtraient l'ordre établi par Dieu et désobéiraient à la Parole. Un cœur qui aime le Seigneur ne peut ni désirer, ni accepter une chose semblable.

2.4 Découragement de ceux qui sont à la tête

Nous venons de voir par Hébreux 13:17 que ceux auxquels Dieu a confié une responsabilité spéciale comme étant « à la tête » peuvent être parfois découragés : si la soumission fait défaut chez ceux de qui elle est requise, ils accomplissent leur service « en gémissant » et cela n'est profitable à personne. Il faut toute l'énergie spirituelle et morale que Dieu seul peut donner pour lutter. Dieu se plaît à encourager ceux qui n'ont en vue que la gloire du Seigneur dans son Assemblée ; Il apprécie ce qui est fait pour Lui et veut prendre Lui-même, si c'est nécessaire, la défense de ses serviteurs. L'histoire de Moïse nous en fournit un exemple.

3 Les contestations contre Moïse — Nombres 12

Dans l'accomplissement de la charge qui était la sienne comme conducteur du peuple, Moïse ne pensait ni à sa propre gloire, ni à sa propre réputation (Nomb. 11:24 à 29). Il remplissait son service avec amour et dévouement pour le peuple de Dieu, sans aucun esprit de jalousie. Cependant, « Marie et Aaron parlèrent contre Moïse » (Nomb. 12:1). Ce qu'ils dirent ne semble d'ailleurs pas correspondre au véritable motif de leur action : s'élevant contre leur frère « à l'occasion de la femme éthiopienne qu'il avait prise », ils s'écrient : « L'Éternel n'a-t-il parlé que par Moïse seulement ? n'a-t-il pas parlé aussi par nous ? » (v. 2). C'était tout à la fois un manque de droiture et l'expression de sentiments d'envie et de jalousie. Moïse avait une responsabilité particulière comme conducteur du peuple, responsabilité qui n'incombait ni à Aaron, ni à Marie. Peut-être Marie et Aaron (Marie est nommée en premier lieu car elle était sans doute l'instigatrice de toute cette affaire, et par conséquent la plus responsable) avaient-ils pensé que l'Éternel n'entendrait pas les critiques qu'ils formulaient à l'égard de Moïse ? Mais, « l'Éternel l'entendit » (v. 2). Dieu entend toutes nos paroles !

La suite du chapitre montre comment Il est intervenu. De même qu'au jour de la révolte de Coré, Moïse ne dit rien pour sa défense, il laisse tout entre les mains du Maître qu'il sert. L'Éternel s'adresse alors à Aaron et Marie : « Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse ? » (v. 8). « Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre eux, et il s'en alla ; et la nuée se retira de dessus la tente : et voici, Marie était lépreuse... » (v. 9-10). La colère de l'Éternel s'est embrasée contre Aaron et Marie, mais Marie seule, la plus responsable sans doute (si dans une telle affaire, un homme était coupable, combien plus une femme !), a été frappée de lèpre. Si Aaron ne l'a pas été, il a souffert cependant quand il « se tourna vers Marie, et voici, elle était lépreuse » (v. 10). Un travail de conscience s'opère alors, qui conduit à la confession du péché (v. 11-12), de telle façon que Moïse peut intercéder auprès de Dieu : « Et Moïse cria à l'Éternel, disant : Ô Dieu ! je te prie, guéris-la, je te prie ! » (v. 13). L'Éternel pardonna au bout de sept jours d'exclusion, Marie put être recueillie dans le camp. Cependant, « le peuple ne partit pas jusqu'à ce que Marie eût été recueillie » (v. 15). Ainsi, les paroles prononcées par Marie et Aaron contre Moïse, conducteur du peuple, avaient amené ce double résultat : d'une part, pour eux-mêmes, la colère de l'Éternel s'embrasant contre eux, Dieu agit dans son gouvernement et frappe Marie de lèpre — d'autre part, pour le peuple d'Israël, arrêt de sept jours dans sa marche vers la terre de Canaan : tout le peuple de Dieu avait à souffrir, à supporter les conséquences du fait que Marie et Aaron, par jalousie, avaient parlé contre Moïse !

« Car toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction... » (Rom. 15:4).

« ... elles ont été écrites pour nous servir d'avertissement » (1 Cor. 10:11).

LA SOLLICITUDE POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1947 p. 3

IL Y A CE QUI ME TIENT ASSIÉGÉ TOUS LES JOURS 2 Cor. 11:28

Tables des matières

- 1 Départ de conducteurs et les conséquences
- 2 Sollicitude pour les assemblées
- 3 Apôtre Paul pratiquant la sollicitude pour les assemblées
- 4 Place importante de la prière
- 5 Assumer ses responsabilités
- 6 Sollicitude pour les petites assemblées
- 7 Sollicitude pour les grandes assemblées
- 8 Désirer l'amour et la paix
- 9 Immensité des besoins — Ressources de Dieu suffisantes

1 Départ de conducteurs et les conséquences

Une année vient de se terminer, qui a été marquée pour nous tous par un grand deuil. Dieu veuille soutenir, diriger et enseigner Lui-même ceux qui ont la charge de la publication de ce journal et qui, n'ayant plus les conseils expérimentés de celui que le Seigneur a retiré, se recommandent d'autant plus aux prières des frères et des assemblées.

Au début de cette nouvelle étape du chemin, les besoins actuels sont de telle nature qu'il nous paraît opportun d'écrire les quelques réflexions qui nous ont été suggérées par le verset cité en tête de ces lignes.

Nos conducteurs sont recueillis dans le repos, ayant achevé la course. Ils ont été des hommes de Dieu ; ils avaient une grande autorité morale, appréciée en tout temps et en particulier dans les difficultés. Leur départ nous laisse affaiblis, tandis que l'ennemi redouble d'efforts, multipliant ses assauts contre le témoignage — et de combien de façons ! Dans le sentiment de l'état de faiblesse qui nous caractérise et devant les dangers menaçants, regardons à Celui qui est le Même et qui jusqu'au bout veut s'occuper de son Assemblée. Il la nourrit et la chérit. Il la purifie et la sanctifie.

2 Sollicitude pour les assemblées

Que l'esprit qui animait l'apôtre nous anime aussi ! Aucune des difficultés qu'il avait à rencontrer dans le chemin du service ne pouvait détourner ses pensées de ce qui concernait les assemblées. Imitateur de Celui qui a été ici-bas le Témoin fidèle et véritable, il désirait que chaque croyant le soit aussi de lui (1 Cor. 11:1), mais encore, que partout puisse être rendu un témoignage collectif tel que le Seigneur soit glorifié dans l'Assemblée. Pour cela, les saints doivent être enracinés et fondés dans l'amour » ; l'amour est le terrain dans lequel les racines doivent pénétrer pour que la plante puisse croître et se développer. Alors, « tous les saints », nourris et occupés de l'amour du Christ, en seront remplis « jusqu'à toute la plénitude de Dieu ». Quelle gloire pour le Seigneur dans son Assemblée ! (Éph. 3:14-21).

3 Apôtre Paul pratiquant la sollicitude pour les assemblées

Tout au commencement du ministère de l'apôtre, « les assemblées... étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur : et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit » (Actes 9:31). Quel beau tableau de l'état des assemblées ! Considérons-le avec attention, demandant au Seigneur que ces traits soient aussi ceux de toutes les assemblées locales ! Mais peu après déjà, que de besoins se faisaient jour ! L'apôtre connaissait l'état particulier et les besoins de chacune des assemblées. Ceux de Colosses n'étaient pas les mêmes que ceux de Corinthe, Philippiques ou Thessalonique. Épaphras, son compagnon de service, lui avait dit les difficultés auxquelles les Colossiens avaient à faire face : certains, par des discours spécieux, essayaient de les séduire ; l'enseignement des hommes, la philosophie constituaient un danger en présence duquel il fallait veiller. L'apôtre écrit à cette assemblée pour présenter, en contraste avec ce qu'il appelle de « vaines déceptions », les gloires de la personne de Christ en création et en rédemption ; il exhorte les Colossiens à « tenir ferme le chef ». Mais surtout, il leur montre quel était son travail et celui d'Épaphras en leur faveur : lui ne cessait de prier pour eux tous, Épaphras combattait pour eux par des prières. À Corinthe, il y avait beaucoup de désordres : la popularité d'un ou plusieurs faux docteurs avait produit des divisions ; l'autorité apostolique de Paul semblait avoir été mise en question ; les Corinthiens se glorifiaient de l'intelligence humaine ; ils avaient des différends entre eux qu'ils portaient jusque devant les tribunaux ; la Cène du Seigneur n'était pas célébrée comme elle doit l'être. Que de choses laissaient à désirer ! L'apôtre exhorte et enseigne. Mais aussi, avec sollicitude, il priait « tous les jours » pour cette assemblée comme pour les autres. À Philippiques, deux soeurs avaient quelques difficultés entre elles ; il les supplie d'avoir « une même pensée dans le Seigneur » , il demande aux Philippiques d'avoir une même pensée, un même amour, d'être conduits par un même sentiment, ne pensant qu'à une seule et même chose. Il les occupe de Christ, vie, modèle, force, joie et but du rachat. Mais aussi il leur dit tout ce qu'il demandait à Dieu pour eux. S'agit-il de Thessalonique, il faisait toujours mention des Thessaloniciens dans ses prières et, dans sa deuxième épître, il donne l'objet de sa requête à Dieu en leur faveur. (Col. 1:9-11 ; 4:12 ; 2 Cor. 11:28 ; Phil. 1:9-11 ; 1 Thess. 1:2 ; 2 Thess. 1:11-12).

4 Place importante de la prière

La sollicitude de l'apôtre pour toutes les assemblées ! — « Outre ces choses exceptionnelles », écrit-il — et la note, dans nos Bibles, nous donne le sens de cette expression : choses de dehors — « il y a ce qui me tient assiégé tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées ». Il a parlé des souffrances endurées dans son chemin de service. Il a énuméré toutes ces « choses de dehors », toutes ces souffrances du corps, de « l'homme extérieur », puis ensuite il parle de la souffrance du cœur, de « l'homme intérieur », qu'il éprouvait en considérant l'état des assemblées. Mais il savait utiliser la grande ressource qui était à sa disposition — comme elle est à notre disposition : il priait avec instance « tous les jours » et « pour toutes les assemblées ». Il avertissait, il exhortait, oui, mais surtout il priait ! Combien peu nous imitons son exemple et combien cela nous humilie ! Il y a cependant, dans tant d'assemblées locales des besoins aussi pressants, si ce n'est davantage, qu'autrefois à Colosses, Corinthe. Philippe ou Thessalonique.

5 Assumer ses responsabilités

Nous pourrions être découragés en considérant l'étendue et la multiplicité des besoins. Dieu veuille susciter des pasteurs fidèles pour s'occuper du troupeau — pour fortifier les brebis faibles, guérir celles qui sont malades, bander les blessées, ramener les égarées et chercher celles qui sont perdues. Que ceux qu'il a qualifiés pour un si précieux service sentent leur grande responsabilité et soient dirigés par le Souverain Pasteur des brebis pour le remplir avec fidélité, étant eux-mêmes « les modèles du troupeau » (1 Pierre 5:2-4). Sujet de prières ! Mais nous serions coupables si, constatant que nous ne sommes pas parmi les pasteurs qui ont la charge du troupeau, nous nous désintéressions des besoins des assemblées. Il reste à chacun le service de la prière « pour toutes les assemblées ».

6 Sollicitude pour les petites assemblées

Pensons à tant de petites assemblées locales, maintenues jusqu'à aujourd'hui par la grâce du Seigneur, telles un faible lumignon qui fume. Peut-être n'y a-t-il là aucun don ? Mais le Seigneur est fidèle à sa promesse : au milieu des deux ou trois assemblés à son nom, Il ne peut pas manquer. Que sa présence soit goûtée et savourée dans le rassemblement ; elle est la suprême bénédiction, l'âme qui en jouira sera toujours heureuse et toujours rafraîchie. Mais encore, Dieu fournit toutes les ressources nécessaires : sa Parole et son Esprit demeurent au milieu de nous. L'Éternel pouvait le dire à son peuple dans des jours d'extrême faiblesse ; la même promesse est aussi pour son peuple céleste dans des jours de ruine. Nous entendons souvent exprimer des craintes au sujet de la jeunesse qui se trouve dans de telles localités et certes, c'est encore un sujet de prières. Mais n'oublions pas que les choses importantes qu'il faut inculquer à nos enfants, en rapport avec le rassemblement, sont celles-ci : chercher la présence du Seigneur et en jouir — trouver dans la Parole la nourriture dont l'âme a besoin — sentir l'action puissante de l'Esprit de Dieu. Tout cela, nous pouvons l'avoir dans l'assemblée numériquement la plus faible, même s'il n'y a aucun frère qui ait reçu un don du Seigneur. Bénissons Dieu pour tant de dons richement appréciés, demandons-Lui de les multiplier ; mais ce serait un grave danger que de rechercher les dons pour eux-

mêmes et de laisser croire à nos enfants que l'on va dans le lieu de rassemblement pour entendre un discours agréable à l'oreille. Les dons n'ont de valeur que dans la mesure où ils sont un moyen pour nous occuper de Christ, nous nourrir de la Parole, nous placer sous l'action du Saint Esprit.

Prions le Seigneur pour qu'Il n'ôte pas la lampe de tel ou tel lieu où il semble qu'à vue humaine le témoignage est près de disparaître. Peut-être n'y a-t-il plus qu'un seul frère, d'âge avancé. Le Seigneur a tous les moyens à sa disposition pour préparer ce qui sera nécessaire afin que le rassemblement puisse être maintenu. Demandons-Lui de le faire ! Bien souvent, cette parole peut s'appliquer à nous : « Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas » (Jacques 4:2). Que cette pensée nous incite à prier davantage pour ces témoignages qui semblent près de mourir, afin que soit affermi ce qui reste.

7 Sollicitude pour les grandes assemblées

Mais il y a aussi des assemblées plus nombreuses qui ont tout autant besoin que nous intercédions pour elles. Elles sont souvent dans de grandes villes ; il est difficile de visiter tous ceux qui auraient spécialement besoin de l'être, auxquels il faudrait apporter réconfort, et encouragement, exhortation ou consolation. Les brebis vont ainsi parfois à la dérive, comme un troupeau qui n'a pas de berger. Cette absence de soins pastoraux prévientifs entraîne des chutes douloureuses... Ne manque-t-il pas aussi chez beaucoup, dans de tels rassemblements, l'exercice nécessaire ? Ne se réunit-on pas, souvent, comme on le ferait pour assister à un service religieux sans y prendre part, au moins en silence, par la prière ? Tout cela est une cause de faiblesse, non seulement pour l'assemblée locale, mais aussi pour le Corps tout entier.

8 Désirer l'amour et la paix

N'avons-nous pas à demander encore, avec persévérance, « que l'amour fraternel demeure » ? un amour vrai, sans hypocrisie, fruit de la nouvelle nature. Que l'on nous permette de rappeler à cet égard l'exemple de l'un de nos précieux conducteurs, aujourd'hui dans le repos. Pendant bien des années, dans l'assemblée locale où il se trouvait, il n'a jamais manqué d'adresser à Dieu cette prière, au début de chaque réunion mensuelle d'administration : Que toutes choses parmi nous se fassent dans l'amour ! Sa longue expérience chrétienne l'avait amené à réaliser combien il était nécessaire de présenter cette requête à Dieu, avec persévérance, pour la vie et la prospérité de l'assemblée. « Demandez la paix de Jérusalem ; ceux qui t'aiment prospéreront » (Ps. 122:6). Nos âmes prospéreront si nous avons à cœur les intérêts et le bien de l'assemblée, si nous désirons sa paix. Désirons-la pour la bénédiction de tous les rachetés — de tous ceux avec lesquels nous cheminons (car s'il n'y a pas la paix dans l'assemblée, il n'y aura ni joie ni bénédiction) et aussi de tous ceux qui nous entourent (car ils seront attirés si l'assemblée est en paix et jouit de tous ses privilèges, tandis qu'ils s'éloigneront s'ils voient des discordes). Mais désirons surtout la paix et la prospérité de l'assemblée pour que le nom du Seigneur soit glorifié au milieu d'elle.

9 Immensité des besoins — Ressources de Dieu suffisantes

Il y a tant de besoins à présenter à Dieu aujourd'hui : nous n'avons pas la pensée de les énumérer tous dans ces quelques lignes — et d'ailleurs, qui pourrait les énumérer ? Notre faiblesse est extrême, mais les ressources de notre Dieu demeurent et sa grâce surabonde. Faisons appel à toutes les ressources de cette grâce divine ! Le peuple eût été détruit, si Moïse ne s'était tenu à la brèche devant l'Éternel (Ps. 106:23). Plus tard, l'Éternel doit dire de son peuple : « J'ai cherché parmi eux un homme qui fermât l'enceinte et qui se tint à la brèche devant moi pour le pays, afin que je ne le détruissais pas ; mais je n'en ai point trouvé » (Ézéchiel. 22:30). Si au moins un seul des rachetés de Christ imitait l'exemple de Moïse, comme aussi celui de l'apôtre ! Et que serait-ce si tous, animés d'un même esprit, soit dans le particulier, soit dans les réunions de prières, nous savions crier à Dieu « tous les jours » et « pour toutes les assemblées » !

Le souhait que nous formulons, au début de cette année nouvelle, c'est qu'exercés profondément quant aux besoins des assemblées, nous comprenions mieux la nécessité de cette sollicitude de tous les jours pour toutes les assemblées.

À propos du lieu du rassemblement par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1971 p.147-155

Table des matières

- 1 Lieux où le Seigneur a prêché et rassemblé
 - 1.1 Avant la résurrection
 - 1.2 Après la résurrection
- 2 Actes 1
- 3 Actes 2 à 12
- 4 Autres assemblées dans la maison d'un frère
- 5 Local de réunion aujourd'hui
 - 5.1 Ressentir l'état de choses
 - 5.2 Privilège de loger l'assemblée

Nous désirons présenter quelques remarques, tirées de l'Écriture, à propos du lieu du rassemblement, sujet déjà abordé dans deux précédents articles (ME 1960 p. 67 et 1964 p. 113).

1 Lieux où le Seigneur a prêché et rassemblé

1.1 Avant la résurrection

Durant son passage ici-bas, le Seigneur s'est adressé aux disciples ou aux foules qui le suivaient, alors qu'il se trouvait en des lieux très divers, parfois sur la montagne, ou près de la mer, ou encore dans une nacelle (Matt. 5:1 ; 13:1 ; Luc 5:3) ; il a enseigné dans les synagogues ou dans les maisons, dans celle de Marthe et dans celle de Simon le pharisien, dans d'autres encore (Matt. 9:35 ; 12:9 ; 8:14 ; Luc 10:38 ; 7:36). Il ne semble pas qu'il l'ait jamais fait dans un lieu spécial de rassemblement avant le jour où il a « fort désiré » manger avec ses disciples une dernière pâque (Luc 22:7 à 15). D'après le texte de Matthieu, nous sommes fondés à penser que ce n'est pas chez un étranger mais dans une maison amie que le Seigneur a voulu se trouver pour cela : « Allez à la ville auprès d'un tel, et dites-lui : Le maître dit : Mon temps est proche ; je ferai la pâque chez toi avec mes disciples » (Matt. 26:18). Cet homme, bien connu du Seigneur quoique son nom ne soit pas donné, a eu l'inestimable privilège de recevoir dans sa maison — « chez toi » — le Seigneur et ses disciples ; c'est dans sa maison qu'a été célébrée la dernière pâque et institué le mémorial que le Seigneur a voulu nous laisser pour le temps de son absence. Quelle faveur lui a été ainsi accordée !

1.2 Après la résurrection

Après sa résurrection, le Seigneur, accomplissant la parole prophétique du Psaume 22 (v. 22), est venu au milieu des siens rassemblés. La Parole ne nous dit pas dans quelle maison eurent lieu les deux rassemblements, à huit jours d'intervalle (Jean 20:19, 26). Peut-être dans la même salle que celle où le Seigneur avait réuni ses disciples en vue de la dernière pâque ; rien ne permet cependant de l'affirmer ; mais c'était en tout cas dans une maison amie où les disciples n'avaient pas à redouter une quelconque manifestation de haine de la part des Juifs. Pour en être préservés ils tinrent d'ailleurs les portes fermées, le fait est signalé à l'occasion de chacun des deux rassemblements. C'est à l'écart du monde, séparés du monde religieux -- les Juifs étaient alors le peuple religieux, très attaché aux formes de la loi, respectueux de ses règles et de ses traditions, esclave de la lettre — que, dans tous les temps, les fidèles sont appelés à se rassembler. Ce rassemblement, dans la tranquillité et la séparation tout à la fois, est marqué de différents caractères. D'abord, la présence du Seigneur effective et réalisée : « Jésus vint, et se tint au milieu d'eux » ; ensuite, la paix qui découle d'une telle présence : « Et il leur dit : Paix vous soit ! » ; puis, le témoignage des souffrances endurées pour nous à la croix : « Et ayant dit cela, il leur montra ses mains et son côté » ; enfin, la joie qui remplit les cœurs : « Les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur ». Par dessus tout, savourons la réalité de la présence du Seigneur dans le rassemblement de nous-mêmes et ne perdons jamais de vue qui si nous avons le privilège de nous réunir comme expression de l'assemblée, il a fallu pour cela les souffrances et la mort de Christ. Que cette pensée nous pénètre profondément chaque fois que nous venons dans le lieu du rassemblement et durant toute la réunion ! Par la foi, contemplons « ses mains et son côté ». D'autre part, lorsque réunis autour du Seigneur nous ne goûtons ni paix ni joie, c'est parce qu'il y a dans l'assemblée, ou peut-être, et plus probablement, en nous-mêmes, quelque chose qui doit être jugé et réglé devant le Seigneur. Si l'assemblée est en ordre, s'il n'y a rien en nous qui puisse constituer un obstacle à la bénédiction, nous éprouverons qu'il y a toujours paix et joie dans le rassemblement des deux ou trois autour du Seigneur.

2 Actes 1

Actes 1 nous présente les disciples à nouveau rassemblés : « Et étant assemblé avec eux, il leur commanda... Eux donc étant assemblés, l'interrogèrent... » (v. 4, 6). Notons ici deux autres caractères du rassemblement : toute autorité y appartient au Seigneur et à Lui seul ; d'autre part, il se plaît à y instruire et enseigner les siens. La Parole, là encore, ne nous dit pas dans quel lieu le Seigneur s'assembla avec ses disciples ; les versets 9 et 10, le verset 12 nous permettent cependant de penser que ce rassemblement eut lieu dehors, à la montagne des Oliviers. C'est de là que les disciples « s'en retournèrent à Jérusalem » et « montèrent dans la chambre haute » (v. 12:13). Cette « chambre haute » était-elle la « grande chambre garnie » — « chambre à l'étage supérieur », nous dit la note en bas de page, dans nos Bibles — dont nous parlent Marc 14:15 et Luc 22:12 ? La chose est possible, pas du tout certaine cependant. Quoi qu'il en soit, ce passage précise que dans la chambre haute « demeuraient » les onze apôtres — c'était donc toujours une maison amie — et il nous donne aussi une autre indication relative au rassemblement : dans ce lieu, « tous... persévéraient d'un commun accord dans la prière.. » (v. 14). Le lieu du rassemblement est une maison de prières, de prières montant vers Dieu « d'un commun accord ».

« Et en ces jours-là, Pierre se levant au milieu des disciples » (Actes 1:15). C'est probablement dans la « chambre haute » que Pierre prononça le premier des sept discours qui nous sont rapportés dans le livre des Actes (1:15 à 22 ; 2:14 à 36 ; 3:12 à 26 ; 4:8 à 12 ; 5:29 à 32 ; 10:34 à 43 ; 15:7 à 11).

3 Actes 2 à 12

C'est peut-être aussi dans la chambre haute que, le jour de la Pentecôte, les disciples se trouvèrent réunis « tous ensemble dans un même lieu » (Actes 2:1 à 4). Le Saint Esprit descendit alors sur la terre comme Personne divine, « et il remplit toute la maison où ils étaient assis ». Le lieu du rassemblement, c'est un lieu dans lequel il n'y a place que pour l'activité de l'Esprit Saint. Le Saint Esprit opère le jugement du mal — il apparaît sous forme de « langues divisées, comme de feu » — afin que, dans l'Assemblée et en chaque croyant, il n'y ait rien qui soit incompatible avec la présence de Dieu, du Dieu saint dont l'Assemblée est l'habitation par l'Esprit. Et comme le Saint Esprit « remplit toute la maison », il « remplit » aussi tous ceux qui s'y trouvent : « et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint ». C'est alors seulement qu'ils « commencèrent à parler » : pour pouvoir ouvrir la bouche dans le lieu du rassemblement, il faut être conduit et dirigé par le Saint Esprit.

Dans ces premiers jours de l'histoire de l'Assemblée sur la terre, « tous les croyants étaient en un même lieu » et il est ajouté qu'ils « rompaient le pain dans leurs maisons » (Actes 2:44, 46). Peu après, lorsque Pierre et Jean furent relâchés, il nous est dit qu'ils « vinrent vers les leurs » et là, ensemble, « ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu » ; tandis qu'ils priaient, « le lieu où ils étaient assemblés fut ébranlé » (Actes 4:23, 24 et 31). Enfin, après que Pierre eut été délivré par l'ange du Seigneur, « il se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs étaient assemblés et priaient » (Actes 12:12).

4 Autres assemblées dans la maison d'un frère

Ainsi donc, tout au début du christianisme, nous voyons les croyants réunis soit dans un lieu qui n'est pas spécifié, soit — et c'est généralement le cas — dans la maison de l'un d'entre eux. Dans la suite, lorsque des assemblées furent formées en diverses localités, il nous est dit à plusieurs reprises que l'assemblée se réunissait chez un frère.

Aquila et Priscilla sa femme ont eu l'inestimable privilège de loger l'assemblée dans leur maison, d'abord l'assemblée d'Éphèse et ensuite celle de Rome (pour Éphèse, voir Actes 18:18, 19 et 1 Cor. 16:19 — l'apôtre Paul était à Éphèse lorsqu'il a écrit la 1^e épître aux Corinthiens : 1 Cor. 16:8 — pour Rome, voir Rom. 16:3 à 5). — Gaius fut l'hôte de l'apôtre Paul et « de toute l'assemblée » (Rom. 16:23), c'est-à-dire de l'assemblée de Corinthe, l'épître aux Romains ayant été écrite par l'apôtre Paul alors qu'il était à Corinthe (comparer Rom. 16:23 et 1 Cor. 1:14). — L'assemblée de Colosses se réunissait dans la maison de Philémon (cf. Philémon 2 — Onésime, au sujet duquel l'apôtre écrit son épître à Philémon, était de Colosses : Col. 4:9). — Nymphas avait lui aussi le privilège de recevoir l'assemblée dans sa maison ; c'était, pour autant que nous pouvons le comprendre d'après Colossiens 4:15, l'assemblée de Laodicée.

Ainsi, semble-t-il, cinq assemblées — Éphèse, Rome, Corinthe, Colosses et Laodicée — se réunissaient dans la maison d'un frère et il ne nous est dit nulle part qu'il en fût autrement pour les autres assemblées.

5 Local de réunion aujourd'hui

Comme nous sommes loin de tous les « lieux de culte » dont se glorifie la chrétienté ! Soyons gardés des tendances susceptibles de nous conduire à une plus ou moins grande conformité au monde religieux qui a ses églises, ses temples, ses chapelles, avec leur pompe et leurs ornements ! Nous nous tromperions si nous disions, ou même si nous pensions sans oser le dire : pour qu'il y ait un témoignage collectif dans une localité, il faut en premier lieu une salle de réunions. N'a-t-on pas, en certains cas, assimilé l'assemblée au local de réunion : dans telle circonstance où, par fidélité au Seigneur il convenait de se séparer d'un ensemble ne portant plus le

caractère de l'Assemblée, n'en est-il pas qui ont refusé d'envisager l'abandon du local parce qu'ils pensaient que, ce faisant, ils abandonnaient en même temps le terrain de l'Assemblée de Dieu ?

5.1 Ressentir l'état de choses

Certes, nous n'ignorons pas qu'aujourd'hui, surtout dans les grandes villes, les conditions d'existence sont telles qu'il serait difficile sinon impossible de loger l'assemblée dans la maison d'un frère, sauf peut-être — et encore pas toujours — si elle était peu nombreuse. Cela nous met donc dans l'obligation, la plupart du temps, de rechercher un local de réunions pour l'assemblée, chose qui devient d'ailleurs de plus en plus compliquée car il est manifeste que l'assemblée, qui n'a jamais été aimée dans ce monde (cf. Actes 28:22), est de nos jours généralement indésirable. Nous pouvons en conclure que nos conditions de vie sont devenues tellement artificielles, tellement éloignées de la simplicité qui marquait l'existence des croyants du commencement, que nous sommes placés en fait, sauf quelques heureux cas particuliers, dans l'impossibilité de nous réunir, comme le faisaient les assemblées dont nous avons parlé, dans la maison d'un frère. Nous éprouverions de la bénédiction si au moins nous sentions cet état de choses, ne considérant pas comme normal ce qui ne l'est probablement pas et comme anormal ou exceptionnel ce qui correspond aux conditions dans lesquelles se trouvaient les croyants des premiers jours de l'Église. Et peut-être, en certains cas, Dieu, voyant l'exercice, entendant la prière, pourrait-il permettre que les siens aient la possibilité de se réunir en assemblée dans le cadre intime de la maison de l'un d'entre eux. Rien ne lui est impossible !

5.2 Privilège de loger l'assemblée

Sans doute, répétons-le, les circonstances locales sont telles que parfois le recours à une salle de réunions soit nécessaire et que ce soit le chemin que montre le Seigneur en réponse aux prières des frères et de l'assemblée. Mais quel privilège pour une assemblée locale que de pouvoir, lorsque le Seigneur le permet, se réunir dans la maison d'un frère et quelle faveur inestimable pour un croyant que de loger l'assemblée dans sa maison ! Il faut certainement du dévouement pour le Seigneur et pour l'assemblée, mais quelle riche bénédiction Dieu répandra sur la maison qui reçoit l'assemblée ! N'en avons-nous pas une illustration dans l'Ancien Testament ? L'arche du témoignage, signe de la présence de l'Éternel au milieu de son peuple, fut trois mois dans la maison d'Obed-Edom, « et l'Éternel bénit la maison d'Obed-Edom et tout ce qui lui appartenait » (1 Chron. 13:14). La suite de ce premier livre des Chroniques nous dit quelque chose de cette bénédiction. Obed-Edom eut lui-même le privilège d'être portier pour le tabernacle et, pour l'arche, chantre (1 Chron. 15:18 et 24, 21 et 16:5) et ensuite, de « faire le service devant l'arche continuellement, selon l'œuvre de chaque jour » (1 Chron. 16:37, 38) ; mais encore, la bénédiction s'étendit à ses huit fils — ils sont parmi les portiers (1 Chron. 26:4, 5) — et aux fils de ses fils, dont il est dit qu'ils furent des « hommes forts et vaillants... vaillants et forts pour le service, soixante-deux, d'Obed-Edom » (1 Chron. 26:6, 8). Quelle joie pour un croyant fidèle de voir ainsi la bénédiction de Dieu reposer sur ses enfants et sur ses petits-enfants ! Obed-Edom a connu une telle joie pour avoir abrité dans sa maison l'arche dans laquelle était conservé le témoignage ! Sans aucun doute, aujourd'hui encore, un croyant connaîtrait de riches bénédictions, pour lui-même et pour les siens, si, en ayant aussi la possibilité, il avait à cœur de loger l'assemblée dans sa maison. Et, revenant dans une certaine mesure à la simplicité première, l'assemblée retrouverait des conditions permettant des relations fraternelles plus intimes, plus étroites, plus heureuses, en même temps que la faveur de Dieu dispensée plus richement, cette faveur qui repose toujours sur ceux qui, se laissant diriger par l'Écriture, trouvent leur bonheur à obéir.

EUTYCHE — Actes 20:7-12 par Philippe Laügt

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1990 p. 3-9

Table des matières

- 1 Rassemblement des croyants le jour du Seigneur
- 2 Une pleine lumière
- 3 Accablé de sommeil
- 4 Avertir ses frères en danger
- 5 Danger de la distraction
- 6 Attiré par le Seigneur ou par l'homme ?
- 7 Une chute a des signes précurseurs
- 8 Soins vis-à-vis de celui qui est tombé
- 9 Ne soyons pas négligents

1 Rassemblement des croyants le jour du Seigneur

L'apôtre Paul poursuit ce qui sera son dernier voyage missionnaire. Il se hâte pour être, si possible, le jour de la Pentecôte, à Jérusalem. Il se résoudra même à « passer devant Éphèse, de manière à ne pas dépenser son temps en Asie » (Actes 20:16). Mais en Troade il reste une semaine entière, dans cette région qu'il avait quittée à regret quelques années auparavant (2 Cor. 2:12).

Paul appréciait la compagnie et la communion d'autres serviteurs du Seigneur. Ils ne sont pas moins de sept ici à l'accompagner et Luc aussi vient les rejoindre. Ils vont saisir l'occasion de rompre le pain dans cette assemblée. Ils attendent le premier jour de la semaine et ne repartent que le lendemain.

On voit que les disciples avaient déjà l'heureuse habitude de se réunir ce jour-là autour du Seigneur, pour répondre à son désir exprimé la nuit qu'il fut livré (Jean 20:19, 26). C'est la journée dominicale (Apoc. 1:10) qui rappelle aux rachetés la résurrection glorieuse de Celui qui pour eux sacrifia sa vie. Le souvenir du Seigneur est-il d'un grand prix pour chacun de nous ? Ou bien faisons-nous preuve de négligence, ne serait-ce par exemple que pendant la période des vacances ?

À cette occasion aussi tous peuvent jouir du ministère de Paul, ce vase d'élection (Actes 9:15) auquel Dieu avait révélé les vérités concernant l'Église, ses bénédictions célestes, et son avenir glorieux. L'apôtre prolonge son discours jusqu'à minuit dans cette chambre haute. Les croyants y sont rassemblés à l'écart du monde et goûtent une communion précieuse, sous la seule autorité du Seigneur (Matt. 18:20).

2 Une pleine lumière

Il y avait beaucoup de lampes, précise l'Écriture. Le contraste est évident avec l'obscurité environnante. Chaque croyant est appelé à répandre la lumière autour de lui (Éph. 5:8 ; Phil. 2:15). Mais la Parole aussi, ici l'enseignement apostolique, répand sa vive lumière (Ps. 119:105), et le Saint Esprit, qui habite au milieu de l'Assemblée et dans chaque croyant, éclaire l'Écriture et nous aide à discerner

la pensée de Dieu (1 Cor. 2:10). Le monde est envahi d'épaisses ténèbres morales, mais les rachetés ont le privilège d'être placés dans la lumière de la vie (Jean 8:12).

Quelle immense bénédiction repose sur ces frères ! L'apôtre ne met « aucune réserve à leur annoncer tout le conseil de Dieu » (Actes 20:27). Très volontiers, il se dépense, il sera entièrement dépensé pour les âmes (2 Cor. 12:15). Il ne prend aucun repos, mais comme il le recommande à Timothée, son enfant bien-aimé, il prêche la Parole, il insiste en temps et hors de temps, il convainc, reprend, exhorte avec toute longanimité et doctrine (2 Tim. 4:2).

3 Accablé de sommeil

Pourtant ni sa présence, ni ses enseignements, si élevés qu'ils soient, ni la grande lumière qui éclaire cette salle, ne vont empêcher quelqu'un de s'endormir profondément. La Parole ne précise pas pourquoi Eutyche était accablé de sommeil. Était-ce dû à la longueur du discours de Paul, à la chaleur dégagée par les lampes ou à la fatigue accumulée dans la journée ? Peut-être un peu à toutes ces raisons. Il pouvait y avoir aussi des motifs d'ordre moral. Et si tel est le cas, c'est un avertissement qu'il nous faut recevoir à l'égard du sommeil spirituel et de ses conséquences. Eutyche signifie « enrichi » ou « heureux ». Nous le sommes si nous appartenons à Christ, car ses richesses insondables sont nôtres désormais. Mais n'oublions pas que la prospérité spirituelle peut engendrer la confiance en soi, le cœur s'élève, et une chute peut alors en résulter (Ps. 30:6, 7 ; Prov. 16:18).

4 Avertir ses frères en danger

Ce jeune homme était assis sur la fenêtre : c'était une place bien dangereuse, car cette fenêtre se situait au troisième étage. Un de ses frères n'aurait-il pas dû l'engager à se mettre en sécurité, de peur qu'il ne tombe ? (1 Cor. 12:25). Quelle est notre attitude si nous voyons un de nos frères, celui pour lequel Christ est mort (Rom. 14:15 ; 1 Cor. 8:11) prendre délibérément une position périlleuse ? Caïn avait dit : « Suis-je, moi, le gardien de mon frère ? » (Gen. 4:9). Sans doute y mettons-nous plus de formes, mais, hélas, l'égoïsme et la recherche de nos intérêts personnels l'emportent souvent. Si des frères et des sœurs s'asseyaient de plus en plus en arrière dans le lieu où l'assemblée se réunit, ce peut être le signe d'un affaiblissement spirituel. Il est grand temps de s'approcher d'eux et de s'enquérir avec amour de leur bien-être spirituel (3 Jean 2). Si l'on ne vient plus régulièrement au rassemblement, de la tiédeur dans les affections pour Christ, ou même de l'incrédulité, ne tarderont pas à se manifester (Jean 20:25). Ne restons pas indifférents au bien de notre frère et, par amour, servons-nous l'un l'autre (Gal. 5:13).

5 Danger de la distraction

Assis sur la fenêtre, nous ne sommes ni « dedans » ni « dehors ». Il y a tant de choses dans ce monde pour attirer nos regards et refroidir nos affections pour Christ ! Un cœur distrait est un fléau pour le chrétien. La bénédiction est retenue si le Seigneur n'est pas notre seul objet (Jér. 5:24, 25). Il faut être téméraire pour s'aventurer dans un endroit dangereux. Ne plaçons jamais la moindre confiance dans la chair, dans la nôtre en particulier, ce serait une grave erreur. Pierre prenait déjà le chemin de la chute en disant au Seigneur : « Si même tous étaient scandalisés, je ne le serai pourtant pas, moi » (Marc 14:29).

6 Attiré par le Seigneur ou par l'homme ?

Chacun avait probablement entendu parler de la visite de Paul. On s'accordait à trouver ses lettres « graves et fortes ». On comprend qu'Eutyche ait décidé de venir ce soir-là. On vient écouter tel ou tel frère, on s'attache inconsciemment à l'instrument. Nous sommes facilement attirés par la nouveauté, l'éloquence, un style particulier, en un mot par « quelqu'un qui joue bien » (Ézéch. 33:32). Avec de telles dispositions, il n'est pas surprenant si, parfois, la présence personnelle de celui qui parle nous paraît faible et sa parole méprisante (2 Cor. 10:10). On déclare trop vite aussi qu'une réunion a été ennuyeuse, n'a guère apporté d'édification. N'est-ce pas plutôt souvent notre état qui est en cause ? Car Dieu se propose toujours de parler à notre conscience et à notre cœur. Il y a un véritable danger à ne venir autour du Seigneur, en dehors du culte, que pour des occasions spéciales. « Ta présence est le bien suprême », chantons-nous volontiers. Comment se fait-il alors qu'elle soit peu recherchée ? La prière en assemblée, la lecture et la méditation de la Parole ont tout leur prix autour de Lui, centre du rassemblement, seul digne de notre amour.

7 Une chute a des signes précurseurs

L'exposé de Paul est soudain interrompu par une terrible chute. Eutyche vient de tomber depuis le troisième étage. Ceux qui sont dehors en sont témoins, ceux qui sont dedans en sont profondément bouleversés. Il est relevé mort ; il s'agit ici de la vie naturelle, car celui qui possède la vie éternelle ne peut la perdre. Le sommeil spirituel aussi peut nous faire tomber très bas. « Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir... et ta pauvreté viendra comme un voyageur, et ton dénuement comme un homme armé » (Prov. 24:33). La chute d'Eutyche n'est pas survenue inopinément. Il y a eu des signes avant-coureurs. Il était, le fait est répété deux fois, accablé d'un profond sommeil (Actes 20:9 ; 1 Thess. 5:6). L'enseignement de l'apôtre Paul demande une attention soutenue, car il contient des choses difficiles à comprendre (2 Pierre 3:15, 16). Eutyche n'est plus attentif ; la Parole pour lui, comme la manne pour Israël (Nomb. 11:9 ; 21:5), a-t-elle perdu de son attrait ? Jamais un croyant ne tombe brusquement. Peut-être son entourage est-il très surpris et s'interroge : « Comment est-ce possible ? » Mais si nous pouvions voir ce que Dieu voit (Jér. 17:9, 10), nous comprendrions les raisons de cet effondrement moral. Le mal travaillait secrètement (Job 20:12, 13). La vigueur spirituelle, fruit d'une réelle communion avec Dieu, s'est peu à peu changée en une sécheresse d'été (Ps. 32:4). Soudain, l'état réel éclate au grand jour. On se rappelle l'exemple de David. L'Écriture enseignait que le roi ne devait pas avoir un grand nombre de femmes afin que son cœur ne se détourne pas (Deut. 17:17). Mais, cédant à ses convoitises, David avait désobéi à la pensée de Dieu (2 Sam. 5:13). Au lieu d'être à la guerre, il reste à Jérusalem. Le jour vient où, oisif, il se promène et voit Bath-Shéba. Il apprend qu'elle est la femme d'Urie le Héthien, mais il va pourtant commettre adultère avec elle. Dès lors, car les péchés vont par troupeau, ce roi jusqu'alors connu pour sa piété ira jusqu'au meurtre de son fidèle serviteur, dans le vain espoir de cacher son péché.

Comme tant d'autres, Eutyche tombe, en figure, au même niveau que le monde. N'oublions jamais que la chair est aussi mauvaise chez un croyant que chez un incrédule. Elle doit être tenue dans la mort, là où la croix de Christ l'a placée.

Il faut se nourrir de Christ, veiller, se juger sans complaisance, faute de quoi soyons certains que l'Ennemi saura nous surprendre. Pierre avait dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Matt. 16:16). C'était une merveilleuse profession de foi et le Seigneur le déclare bienheureux. Mais plus tard, il se mettra à faire des imprécations et à jurer : « Je ne connais pas cet homme dont vous parlez » (Marc 14:71).

8 Soins vis-à-vis de celui qui est tombé

« Plus un homme marche avec Dieu dans la conscience de Sa grâce, plus il a de sollicitude pour les autres dans leurs manquements » (JND). Nous voyons ici Paul dans ce service, celui d'un vrai pasteur. Il descend aussitôt, avec humilité, vers celui qui est tombé, et comme autrefois Élie (1 Rois 17:21) ou Élisée (2 Rois 4:34), se penche sur Eutyche et l'embrasse (Actes 20:10). Ce mot « embrasser »

est très fort. Il implique que Paul, dans son affection, a serré fortement ce jeune homme contre lui. Il y a dans sa manière d'agir quelques traits du merveilleux amour de Celui qu'il servait si bien (2 Tim. 2:10). Avons-nous la même sincère sollicitude pour les âmes qui, près de nous, ont besoin d'être restaurées ?

L'instant d'après, Paul peut rassurer les disciples : «Ne soyez pas troublés, car son âme est en lui». Eutyche est revenu à la vie. La tristesse liée au départ imminent de l'apôtre ne sera pas accrue par la mort de ce jeune garçon ; au contraire, la joie remplit les cœurs. Il n'est plus question de sommeil et jusqu'à l'aube, Paul va poursuivre son enseignement.

9 **Ne soyons pas négligents**

Ce récit de la chute d'Eutyche peut évoquer, par analogie, l'histoire de l'Église. Elle a abandonné son premier amour (Éphèse) puis s'est laissée distraire par les vanités mensongères de ce monde (Pergame). D'où son sommeil, sa ruine et son état de mort spirituelle, dont nous parlent Thyatire et Sardes. Mais dans sa grâce, le Seigneur a permis un réveil et c'est Philadelphie. Dans l'attente de Sa venue, il dispense aux siens de la nourriture solide et console leurs cœurs (voir Apoc. 2 et 3).

Si, dans le temps déjà écoulé, nous n'avons pas veillé, et si même nous sommes tombés, Celui qui nous relève de nos chutes «descend» dans son amour, se penche et nous restaure. Pour cette nouvelle année qu'il nous accorde, gardons ensemble le bon dépôt de la foi. Ne négligeons aucun des aspects de l'enseignement de Paul : — ce qu'il met en évidence sur la ruine complète de l'homme et les ressources de Dieu devant un tel état : la croix sous ses différents aspects ; — mais aussi les vérités concernant la Table du Seigneur, le mystère caché et maintenant révélé de l'Église ; — la venue du Seigneur pour chercher les siens d'abord, pour régner en gloire ensuite... Occupés ainsi des choses excellentes (Phil. 1:10), nous serons fortifiés pour attendre avec ardeur Celui qui, dans un instant peut-être, va paraître dans tout l'éclat de sa beauté.

Vers Jésus élevons les yeux ;
 Bientôt ce Sauveur glorieux
 Redescendra du haut des cieux.
 Dans cette bienheureuse attente,
 Que notre âme soit vigilante :
 Soyons prêts, craignons de dormir.
 Chrétiens, le Sauveur va venir.

L'ÉGLISE du DIEU VIVANT et le BAPTÊME du SAINT ESPRIT

L'ÉGLISE du DIEU VIVANT ou La MAISON de DIEU, Le CORPS de CHRIST, et le BAPTÊME du SAINT ESPRIT par J. N. Darby
Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest; des titres voisins figurent dans la table des matières de l'édition de 1860

CW 14, p. 15-75 ; 1° Ed. fr : 1860

Tables des matières

- 1 - Ne pas confondre Maison de Dieu et Corps de Christ — Sur l'Assemblée en général
- 2 - Église au Assemblée ? Le terme Assemblée est préférable
- 3 - L'Assemblée dans l'Ancien Testament ; le mot et la chose ; Ésaïe et Psaume 22
- 3.1 - Ce qu'on trouve dans l'Ancien Testament
- 3.2 - La mort de Christ, après sa résurrection, donne au résidu un caractère d'assemblée de Dieu
- 3.3 - L'Assemblée, lieu de la présence de Dieu ; formée par le baptême du Saint Esprit
- 4 - L'Assemblée bâtie par Christ selon Matt. 16
- 4.1 - Matthieu 16
- 4.2 - Aspect individuel — 1 Pierre 2
- 5 - La sphère de l'assemblée s'élargit ; révélation d'un autre de ses aspects
- 6 - L'Assemblée dans l'enseignement de Paul
- 6.1 - Elle est la corps de Christ
- 6.2 - Différence entre oeuvre de Dieu et oeuvre des hommes — Corps et Maison / édifice
- 6.3 - Paul introduisant l'Assemblée comme maison, dans sa responsabilité sur la terre
- 6.4 - Éphésiens 1 : L'Assemblée unie à Christ dans le ciel
- 6.5 - Faillite de l'homme et accomplissement des conseils de Dieu
- 6.6 - Éphésiens 2 : L'Assemblée comme habitation de Dieu sur la terre (oeuvre de Dieu)
- 6.7 - L'Assemblée : des aspects autres que l'oeuvre de Dieu
- 6.8 - L'Assemblée : manifestation divine d'une unité extérieure — le corps de Christ formé par le baptême du Saint Esprit : 1 Cor. 12 et Rom. 12
- 6.9 - Éphésiens 2 : Aspect de l'Assemblée comme laissée à la responsabilité de l'homme
- 6.10 - L'Assemblée : l'oeuvre de l'homme et son résultat — 1 Cor. 3 et 2 Tim. 2 et 2 Pierre et Jude
- 7 - Résumé des principaux aspects de l'Assemblée
- 7.1 - Cinq points principaux
- 7.2 - Autres aspects de l'Assemblée, selon 1 Tim. 3 et Hébreux 3
- 8 - Conclusion - Sommaire

1 - Ne pas confondre Maison de Dieu et Corps de Christ — Sur l'Assemblée en général

Il s'est produit et développé dans le christianisme une fausse notion dont les conséquences pratiques sont grandes. Je parle de la confusion que l'on a faite de deux aspects différents sous lesquels l'Église nous est présentée dans l'Écriture ; c'est-à-dire son aspect comme maison de Dieu, et son aspect comme corps de Christ.

La pensée que l'admission dans la maison conférait les privilèges du corps, a été la racine de la corruption systématique du christianisme. Elle a acquis le respect des siècles, n'a pas été ébranlée par la Réformation, et corrompt maintenant les systèmes du protestantisme, qu'on aurait cru s'être affranchis de ses liens.

Tous les membres du corps de Christ sont des membres vivants, étant vivifiés par l'Esprit et nés de Dieu. Tous leurs péchés leur ont été pardonnés, et, par une seule offrande, celle du corps de Christ faite une fois pour toutes, ils ont été rendus parfaits à perpétuité. Ils ont reçu le Saint Esprit, et sont héritiers de l'héritage de gloire. Si le corps et la maison sont une seule et même chose, tous ceux qui sont admis dans la maison, adultes ou enfants, participent aux privilèges qui appartiennent au corps. D'un autre côté, être de vrais membres du corps de Christ ne garantit rien, car ils peuvent périr. L'idée même d'être né de Dieu est détruite, car après avoir été né de

Dieu, on peut perdre ce que l'on avait, et on doit naître de nouveau une seconde fois, sans que les moyens d'y arriver soient indiqués ; ou bien encore, on entre dans le royaume des cieux, comme on dit, sans avoir la vie. L'efficacité permanente du sacrifice de Christ est réduite à néant, car ceux qui sont sanctifiés ne sont pas rendus parfaits à perpétuité ; enfin le sceau du Saint Esprit pour le jour de la rédemption est appliqué à ceux qui n'auront jamais part à cette rédemption, et ainsi, sous ce rapport, il n'a aucune valeur réelle. Tels sont les résultats où l'on est arrivé ensuite de la confusion dont j'ai parlé.

2 - Église au Assemblée ? Le terme Assemblée est préférable

La première idée générale dont nous avons à nous occuper, est celle de l'Église (Ekklesia). Mais je laisserai ce nom de côté, et me servirai du mot Assemblée, traduction littérale de l'expression grecque. Les appellations techniques finissent par acquérir un sens de convention qui introduit souvent une grande confusion dans l'esprit ; car, bien que le développement local de la pensée, en fait d'éducation morale, produise le langage, cependant il arrive que les mots deviennent des noms, et créent les idées plutôt qu'ils ne les expriment. Prenons, par exemple, le terme Église. On l'applique, comme chacun le sait, aux édifices appropriés aux services ecclésiastiques. Mais l'Église, selon l'Écriture, est la maison de Dieu, et par une confusion d'idées, on en est venu à considérer l'édifice comme étant la maison de Dieu, quoique Dieu ait déclaré expressément que, sous le système chrétien, il n'habitera pas dans des temples faits de main, et que le Seigneur ait dit que là où deux ou trois sont assemblés en son nom — et rassemblés ainsi, ils forment la vraie Église, et portent ce nom dans ce passage — Christ est au milieu d'eux.

Je me servirai donc du mot Assemblée, vrai sens de l'expression ; seulement il ne faut pas oublier que c'est l'Assemblée de Dieu. Prenez le passage auquel j'ai fait allusion (Matt. 18:15-20), et voyez quel sera l'effet de cette signification donnée au mot. Si un frère avait péché contre un autre, ce dernier devait le reprendre en particulier ; si sa démarche n'amenait point de résultat, il devait en faire une nouvelle avec un ou deux frères, et si celle-ci était inutile, le dire à l'Assemblée. Que n'a-t-on pas tiré de ce passage, tandis que quantité d'erreurs s'évanouissent quand on le prend tel qu'il est, dans sa signification claire et simple ! On dit que le roi Jacques défendit aux traducteurs de la Bible en anglais, de changer le mot «église», qui avait été mis de côté dans une traduction précédente faite à Genève (*). La portée d'une telle défense se comprend aisément.

(*) Traduction de la Bible en anglais faite à Genève et publiée en 1560, la deuxième année du règne d'Élisabeth. Sous le règne de Marie, la Bible fut bannie de toutes les églises en Angleterre, et bien des chrétiens périrent sur les bûchers ou furent exilés. Plusieurs de ceux-ci se réfugièrent à Genève, et c'est alors que se fit là cette version qui n'est qu'une révision de la Bible de Tyndall, faite après que celle-ci eut été soigneusement comparée avec les originaux. C'était la Bible dont on se servait généralement dans les maisons. Ce fut la première Bible anglaise divisée en versets.

3 - L'Assemblée dans l'Ancien Testament ; le mot et la chose ; Ésaïe et Psaume 22

3.1 - Ce qu'on trouve dans l'Ancien Testament

Le mot Assemblée n'est pas étranger au langage et à la pensée de l'Ancien Testament, mais il a là un caractère et un fondement tout autres que dans le Nouveau. Deux termes y sont employés qui, à mon sens, expriment des idées quelque peu différentes : ce sont les mots *hedah* et *kahal*. Le premier me semble présenter plutôt l'unité de la congrégation comme corps ; le second, le rassemblement effectif. Ce serait à peu près la différence que nous ferions entre une assemblée et le fait qu'elle est réunie. Le mot *moed* renferme une autre pensée ; c'est la réunion, la rencontre dans un endroit désigné — la tente du rendez-vous ou d'assignation, parce que là les Israélites rencontraient Dieu et se rencontraient aussi les uns les autres. La pensée est donc un lieu désigné pour le rendez-vous.

Israël était l'assemblée de Dieu, mais ceux qui en faisaient partie, étaient là par droit de naissance, bien qu'on en fût exclu si l'on n'était pas circoncis. Tout ce système a été mis de côté pour un temps, pouvons-nous dire, par la mort de Christ, bien que la patience de Dieu se soit prolongée envers le peuple bien-aimé, à cause de l'intercession de Christ sur la croix (Luc 23:34 ; comp. avec Actes 3:17). Les prophètes, il est vrai, avaient parlé de tout cela d'avance. Ésaïe, celui d'entre eux qui développa plus complètement qu'aucun autre les destinées d'Israël et leurs causes diverses, parle dans toute sa prophétie d'un résidu qui devait être épargné, les enfants et disciples donnés au Messie, lorsque tout serait ténébres dans la nation et que le témoignage de Dieu serait fermé, sauf pour ce résidu séparé ainsi du peuple, pendant que Dieu lui-même, cacherait sa face à celui-ci. Ce résidu doit retourner dans un temps à venir, et, pour l'amour de lui, Israël sera épargné, et la gloire de la nation sera établie en lui (Voyez És. 6:9-13 ; 8:15-18 ; 10:20-22 ; 65:8, 9 et 66). Le chap. 8 nous montre que, quand la nation est mise de côté, le résidu entre en scène d'une manière distincte. Ceux qui le composent sont pour signes aux deux maisons d'Israël.

Le rejet d'Israël a deux causes : l'une sa défaillance comme témoin de l'unité de Dieu contre l'idolâtrie ; l'autre la méconnaissance de sa visitation par l'Éternel dans la personne du Seigneur Jésus. Ces deux points sont traités dans les chap. 40 à 57 d'Ésaïe. Le peuple manqua quant au premier et tomba lui-même dans l'idolâtrie. La captivité de Babylone fut le châtement de son péché ; c'est pourquoi Cyrus est mentionné en rapport avec sa délivrance. L'état actuel des Juifs résulte de ce qu'ils ont rejeté leur Messie. C'est le temps où l'esprit immonde (l'esprit d'idolâtrie) est sorti d'eux, après la captivité de Babylone (Matt. 12:43-45). Ce n'était toutefois, au retour de cette captivité, qu'un résidu préservé et ramené dans le pays. Il est clairement établi, au chap. 48:22, où se termine le débat sur la question de l'idolâtrie, comme aussi au chap. 57:21, où se clôt le débat relatif au rejet de Christ, que Dieu ne regarderait pas simplement au fait qu'ils étaient son peuple, mais distinguerait entre les justes et les méchants. Le prophète présente ensuite la méchanceté des Juifs, la venue du Seigneur en puissance, et les temps intermédiaires de l'Évangile. À la fin de leur histoire, l'esprit immonde qui était sorti, revient avec sept autres esprits plus méchants. Ils deviennent idolâtres, et non seulement le Messie est rejeté par eux, mais ils reçoivent celui qui vient en son propre nom : l'Antichrist.

Mais nos recherches ont maintenant pour objet la condition de ce résidu épargné au milieu des jugements qui fondent sur Israël, pendant que Dieu cache sa face de la maison de Jacob. Le premier caractère est seulement qu'on lie le témoignage, qu'on scelle la foi parmi les disciples, qu'on attende l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob, et que l'on s'attende à Lui (És. 8:16-18). Mais quoique toute bénédiction soit fondée sur la mort de Christ, cela n'introduit pas cette mort comme objet de connaissance. Les instructions contenues dans l'évangile de Matthieu, telles que le sermon sur la montagne et surtout les chap. 10 et 24, répondent à cet enseignement d'Ésaïe, bien que, comme il fallait s'y attendre, on y trouve une lumière croissante jetée sur la position des disciples, soit quant à leur intelligence spirituelle et à l'introduction du nom du Père — que Christ, comme Fils, pouvait introduire, ainsi qu'il le fait dans le discours sur la montagne — soit quant à la connaissance prophétique que leur fournissait le Seigneur. En outre, la pensée de la venue du Roi répand un jour particulier sur tout cet enseignement.

Cependant, dans le Ps. 22, où les circonstances de la mort du Seigneur, et la grande vérité qu'il endura l'abandon de Dieu, sont placées devant nous, une lumière plus précise est jetée sur la position dans laquelle entre le résidu, en vertu de cet abandon et de cette mort. Le Seigneur, après avoir subi l'abandon de Dieu, était maintenant exaucé d'entre les cornes des buffles. La pleine et ineffable bénédiction des délices de Dieu sur Lui, lorsque la question du péché eut été réglée — délices qui, bien qu'éternelles, étaient augmentées par la valeur de son sacrifice — est exprimée dans les noms de Dieu et de Père ; il en jouissait comme Homme et comme Fils, et toute cette bénédiction brillait sans nuage dans son âme. C'est ce qu'il annonce à ses frères, afin de les placer, eux, ces

pauvres disciples qui l'avaient suivi, dans la même position que Lui-même. Il peut maintenant les appeler ses frères, car l'oeuvre de la rédemption est accomplie. «Va vers mes frères, dit-il à Marie de Magdala, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu» (Jean 20:17). Mais ce n'était pas tout. Il entonne le cantique de louange au milieu de l'Assemblée. Ainsi le résidu étant déjà manifesté, les disciples sont placés sur le terrain de la rédemption, et rassemblés avec Christ au milieu d'eux. L'Assemblée, composée comme elle l'était encore, du résidu d'Israël, prend une position définie et réelle. L'Assemblée de Dieu était là ; Sa présence s'y trouvait.

3.2 - La mort de Christ, après sa résurrection, donne au résidu un caractère d'assemblée de Dieu

Nous avons donc le résidu, les frères, réunis en une Assemblée (kahal, c'est-à-dire le rassemblement de fait), et ce rassemblement est fondé sur le sacrifice et l'expiation accomplis par Christ, et sur la puissance de sa résurrection. Quant à la vie, Dieu était un Dieu Sauveur dans la puissance de la vie éternelle. Il était connu dans la paix, la grâce et la gloire ; on se réjouissait en Lui dans l'espérance. Les enseignements du Nouveau Testament nous conduiront plus loin que cela, mais c'est ici qu'est posé le fondement. Car Christ était mort, non pas seulement pour sauver, non pas uniquement pour la nation, mais pour rassembler en un les enfants de Dieu qui étaient dispersés.

3.3 - L'Assemblée, lieu de la présence de Dieu ; formée par le baptême du Saint Esprit

Le premier grand élément promis dans l'Écriture et donné après l'exaltation de Jésus, est le baptême du Saint Esprit. L'Assemblée étant formée, le Seigneur y ajoutait chaque jour le résidu d'Israël qu'il sauvait du jugement. Plus tard, ce résidu formera le corps d'Israël lui-même — mais maintenant il était ajouté à l'Assemblée. Les cent vingt formaient, par grâce, un rassemblement pratique, un kahal, sans avoir encore un objet défini qui les ralliât, sauf la conscience d'une foi commune, fortifiée, sans nul doute, par le fait que Jésus s'était trouvé au milieu d'eux le jour de sa résurrection, et le premier jour de la semaine suivante. Mais le baptême du Saint Esprit les constitua en un véritable hedah, ils furent formés en un corps de croyants (*) ; ils furent un véritable ohelmoed, une tente de rassemblement, où le Seigneur se trouvait. Il les reconnaissait formellement comme son Assemblée sur la terre. Il y avait bien un temple que Dieu supportait encore, mais ce n'était pas là qu'il habitait. C'était un peu comme lorsque le tabernacle était à Gabaon sans l'arche, et que l'arche se trouvait sur la montagne de Sion, en grâce pour sauver. Le titre «d'Assemblée» devint le nom générique de cette assemblée formée parmi les hommes.

(*) L'auteur ne veut pas dire ici le corps de Christ, mais l'unité de la congrégation comme corps.

Il reste à examiner son état et ses privilèges, sa relation ou ses diverses relations, quand il y en a plusieurs, avec Dieu et avec Christ, et les voies de Dieu et de Christ envers elle. Nous verrons qu'elle a plus d'un aspect et plus d'une relation auxquels correspondent les voies de Dieu envers elle.

Mais l'Assemblée de Dieu était formée. Seulement la foi de ses membres n'avait pas encore saisi ce qui existait déjà dans les conseils de Dieu, la base sur laquelle l'Assemblée était fondée et formée, savoir que Juifs et gentils, sans distinction, formeraient un seul corps. D'autres vérités encore, qui se rattachaient à celle-ci, ne faisaient pas partie de leur foi, mais il y avait sur la terre une Assemblée de Dieu.

4 - L'Assemblée bâtie par Christ selon Matt. 16

Considérons maintenant quelques-uns des aspects sous lesquels l'Assemblée est présentée dans l'Écriture.

4.1 - Matthieu 16

En premier lieu, nous avons, en Matt. 16, la parole du Seigneur annonçant qu'il va bâtir son Assemblée et sur quoi il la fondera. Jusqu'à la fin du chap. 12, Christ s'était présenté lui-même comme prêchant à Israël la repentance et le royaume, et ne cachant pas la justice de l'Éternel dans la grande congrégation. Par-dessus tout, il s'était présenté au peuple comme étant l'Éternel le Messie, et cherchant une réponse à son appel et du fruit dans sa vigne. Ensuite, n'ayant rien trouvé, il rompt entièrement sa relation selon la chair avec Israël. Ses disciples deviennent sa mère et ses frères et ses soeurs. La nation est jugée ; son état est pire que tout ce qui l'avait précédé (Matt. 13). Il sème ; il ne cherche point du fruit ; et quand le royaume est établi, le champ est le monde, et non pas le judaïsme. Tout cela est très significatif, mais nous conduit seulement à un point nouveau (chap. 14, 15). Le Seigneur développe certains points moraux sur lesquels la rejection d'Israël est fondée, selon qu'il avait été prédit, et montre la grâce usant de patience et s'élevant au-dessus du mal, quant à Israël.

Mais au chap. 16, le Seigneur tire de Simon auquel, à la vérité, le Père l'avait révélée, cette confession touchant sa propre Personne : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant». C'est sur ce roc, la puissance de la vie divine elle-même en Lui, comme Fils de Dieu, qu'il voulait bâtir son Assemblée sur la terre. Comme Fils, il existait dans la puissance de la vie qui est en Dieu. Que pourrait faire contre elle celui qui avait le pouvoir de la mort et du hadès ? Christ était l'expression même de la puissance du Dieu vivant, et cela en vie, comme Fils ; que pouvait faire la puissance de la mort ? Cela fut montré dans la résurrection : Il a été «déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts» (Rom. 1:4). On ne devait plus annoncer qu'il était le Messie en Israël. Cela avait pris fin ; mais, comme il fallait bâtir l'Assemblée, il fallait, comme Fils de l'homme, qu'il souffrît et qu'il mourût, puis qu'il ressuscitât ; et ensuite, dans la puissance de cette résurrection qui est au-delà de la mort, il la bâtit. Quelques disciples verraient (dans la transfiguration d'abord — plus tard pleinement) le Fils de l'homme venant dans son royaume ; pour le moment, laissant sa relation d'alors, comme Messie, avec Israël, il devait souffrir, et, avant de prendre finalement le royaume en puissance, bâtir l'Assemblée sur son titre de Fils du Dieu vivant. Voici donc l'aspect sous lequel nous avons ses trois titres : Christ, sous son caractère de Messie en Israël, ne devant plus être annoncé comme tel ; Christ, Fils du Dieu vivant, titre qui ne Lui est donné nulle part ailleurs et sur lequel il bâtit son Assemblée ; Christ, Fils de l'homme : comme tel il doit souffrir, mais ensuite être vu venant dans son royaume. Il annonce sa mort, mais bâtit son Assemblée sur la confession de ce qu'est sa Personne. Pour ce qui concerne le Fils de l'homme, voyez Ps. 8, Dan. 7 et Ps. 80:17.

Le royaume des cieux est un autre sujet mentionné dans le chap. 16 de Matthieu, mais nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment. J'en parlerai plus loin.

Christ déclare donc que, sur cette vérité qu'il est le Christ, le Fils du Dieu vivant, il bâtit son Assemblée et que les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle ; déclaration remarquable ! Les portes du hadès avaient prévalu sur Adam innocent et, par lui, sur tous ses descendants, de même que sur Israël sous la loi. La mort et la ruine étaient entrées ; Satan avait désormais la haute main, comme ayant le pouvoir du hadès. Or tout cela était sur le terrain de la responsabilité humaine. Mais Christ, parfait en lui-même quand il était sous la responsabilité, mais descendu en grâce dans la mort pour nous, ne pouvait pas, comme Fils du Dieu vivant, être retenu par la puissance de la mort. Il la subit, non parce que le prince de ce monde avait quelque chose en Lui, mais par amour et par obéissance pour son Père ; et non seulement il n'y fut pas retenu, mais il brisa entièrement sa puissance, annulant complètement le pouvoir de Satan en elle. Il subit donc la mort en grâce et en puissance ; la résurrection fut l'accomplissement et le témoignage de cette

puissance, bien qu'elle ne fût pas son plein résultat en justice. Elle fut la grande preuve de cette grâce et de cette puissance en Christ, sur lesquelles l'Assemblée était bâtie ; bâtie, non pas sur le principe de la responsabilité et de la chute de l'homme, qui faillit toujours, comme l'étaient les espérances humaines, mais, en grâce et en puissance, sur le Fils du Dieu vivant. Ce n'est pas qu'il n'y ait point de responsabilité de l'Assemblée, mais sa sécurité, le fait qu'elle sera amenée au résultat que se proposent pour elle les conseils divins, n'y est pas mise en question.

Nous verrons les aspects sous lesquels ce qui est appelé l'Assemblée est rejeté ; mais ce n'est pas l'Assemblée comme bâtie par Christ, c'est-à-dire sa propre maison. Il la bâtit en vue de ses propres desseins, pour notre bénédiction, selon son cœur et sa gloire. C'est tout ce que nous trouvons de l'Église (ou de l'Assemblée) dans ce passage. Remarquez que, lorsqu'il s'agit de l'Assemblée, il n'est pas question de clefs. Christ la bâtit. Les clefs appartiennent au royaume des cieux. Non seulement Pierre, ni personne, n'a les clefs de l'Église, mais il n'en existe point. Elle est ce que Christ bâtit, et l'on ne bâtit point avec des clefs. Toute idée de clefs de l'Église, en quelque sens que ce soit, est erronée. Il n'y en a point.

Mais revenons à notre sujet. L'Assemblée envisagée comme bâtie par Christ, est édifiée en grâce et en puissance. Elle est fondée sur le Roc — Jésus, comme Fils du Dieu vivant. Et tant que cette puissance de vie n'a pas été subjuguée par Satan qui a le pouvoir de la mort, l'Assemblée ne peut être ébranlée. Or la puissance de vie en résurrection a été manifestée comme triomphant d'une manière absolue de Satan et des portes du hadès. C'est pourquoi, quelles que soient les phases par lesquelles l'Assemblée passe ; que de faux frères s'y introduisent ; que, dans son aspect extérieur, elle se corrompe au point que Christ doive la vomir de sa bouche ; l'édifice que Christ bâtit, son Assemblée, est dans une sécurité aussi grande que ce sur quoi elle est bâtie, car c'est Lui-même. Il continue son oeuvre à travers tout ce qui vient de l'homme ; en cela consiste la continuation de l'oeuvre et des desseins de Dieu sur la terre.

4.2 - Aspect individuel — 1 Pierre 2

Remarquez qu'ici nous n'avons plus la moindre notion du corps, ni de l'Épouse de Christ, ni non plus d'une habitation de Dieu par l'Esprit. Tout cela est étranger à la vue que ce passage nous donne de l'Assemblée. Ce que nous avons ici, c'est la vie, c'est-à-dire Christ ayant comme Fils la vie dans la vie du Dieu vivant, et par elle, la vie divine, la vie en lui-même (démontrée en résurrection), et c'est ce qui constitue le fondement et la sûreté de l'Assemblée bâtie par le céleste Architecte, fondement contre lequel ne saurait prévaloir celui qui a le pouvoir de la mort, Satan. Le résultat sera une victoire assurée sur lui selon le dessein de Dieu, quelles que soient les vicissitudes du combat dans l'homme. C'est pourquoi aussi, bien qu'il y ait dans ce passage une assemblée, c'est un rassemblement d'individus et non un corps formé par le Saint Esprit. Pierre, en parfaite conformité avec cette révélation, nous déclare dans sa première épître, que nous sommes «régénérés pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts» et ensuite, «duquel vous approchant comme d'une pierre vivante... vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle, une sainte sacrificature» (1 Pierre 2:5). Ils sont ensemble comme des pierres dans un bâtiment, et comme une sacrificature, mais ce n'est pas un corps croissant par lui-même et lié par les jointures du fournissement.

5 - La sphère de l'assemblée s'élargit ; révélation d'un autre de ses aspects

Jusqu'ici nous avons donc l'Assemblée bâtie par Christ sur la terre (quoique pour le ciel, mais non bâtie dans le ciel, ni présentée en relation avec une tête dans le ciel), en contraste avec la présentation du Messie aux Juifs sur la base de leurs propres promesses, du Messie venu en chair, semence de David selon la chair. À la vérité, Pierre, en Actes 3, propose à la nation juive d'entrer et de jouir des promesses sur cette base, et déclare que Christ reviendra les accomplir, s'ils se repentent. Cela était fondé sur l'intercession de Christ : «Père, pardonne-leur». Mais ils résistèrent au Saint Esprit, comme avaient fait leurs pères, et cette partie de leur histoire est close.

L'Assemblée fut formée et publiquement inaugurée par la descente du Saint Esprit [Actes 2] . Les Juifs, dans la personne de leurs chefs, en rejetèrent, comme nation, les bénédictions qui leur furent offertes. Une autre vérité vient maintenant en lumière : Dieu reçoit de toute nation. Il n'y a pas encore un mot de l'unité du corps, mais les gentils peuvent être reçus. Que les Samaritains le fussent, cela ne semble pas avoir autant surpris les disciples [Actes 8] . Nous pouvons le comprendre. Ils les avaient visités avec Christ, et ce peuple avait, pour le moins, des prétentions aux privilèges juifs.

Le témoignage de l'Esprit dans Jérusalem est finalement rejeté. Un saint, Étienne, prend sa place dans le ciel, et Christ s'y assied en attendant que ses ennemis (quel mot, hélas !) soient mis comme marchepied de ses pieds [Actes 7] . Là-dessus, l'Assemblée est dispersée au-dehors. La mission juive des apôtres — celle de partir d'une ville où ils seraient persécutés — disparaît : ils sont les seuls qui restent à Jérusalem. L'action de l'Esprit Saint prend un libre cours, par ceux qu'il choisit, et porte le témoignage aux gentils.

Dans l'intervalle s'accomplit un événement [Actes 9] de la plus haute importance, en relation avec les voies de Dieu. Ce qui avait dispersé l'Assemblée, formée telle que nous l'avons vue précédemment, amène sur la scène, en rapport avec la mort d'Étienne, le plus ardent des ennemis qui la persécutaient. Par un effet de la grâce souveraine, par une révélation distincte et nouvelle qui ne le rattache point à Christ selon la chair, et ne le fait pas dépendre des apôtres précédemment appelés, Saul de Tarse voit Christ dans le ciel et dans la gloire suprême, et apprend que tous les saints sont un avec Lui — sont Lui-même. Confondu, converti, saisi par la puissance, sans prendre conseil de la chair ni du sang, il devient un témoin de cette grande vérité que Jésus est le Fils de Dieu, vérité que Pierre, se bornant à annoncer qu'il avait été fait Seigneur et Christ, n'est jamais dit avoir enseignée. Après un temps salutaire de retraite, nécessaire à tout homme, s'il est appelé à servir, il part, comme nous l'avons lu, non de Jérusalem, mais d'Antioche, ville gentile ; il part, envoyé non de la part de l'homme, ni par l'homme (Gal. 1), mais par le Saint Esprit ; dépendant de celui-là seul qui l'a envoyé sous l'autorité de Christ. Il va, par l'énergie active du Saint Esprit, pour prêcher l'Évangile de la gloire à toute la création qui est sous le ciel, pour être serviteur de l'Assemblée et pour compléter la Parole de Dieu (Col. 1). Mais cette Assemblée, il l'avait appris dans sa conversion, était une avec Christ lui-même, dans la gloire.

6 - L'Assemblée dans l'enseignement de Paul

6.1 - Elle est la corps de Christ

De là vient que nous trouvons, dans les écrits de Paul, un accroissement très distinct de lumière sur d'autres aspects importants de l'Assemblée de Dieu. Elle est le corps duquel Christ est la Tête, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous (Éph. 1:22, 23). Les vrais chrétiens, envisagés comme un tout, sont le corps de Christ, et «ses membres en particulier» (1 Cor. 12:27). C'est ce que nous trouvons pleinement développé dans le chap. 12 de la première épître aux Corinthiens : «De même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ» (vers. 12). Nous apprenons aussi comment cette importante vérité est réalisée : «Car... nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps» (v. 13). L'apôtre insiste sur cette vérité et la développe dans les versets suivants. Le chap. 4 des Éphésiens nous enseigne que le corps produit l'accroissement de lui-même pour l'édification de lui-même en amour (v. 16). En Rom. 12, l'apôtre s'arrête sur l'intérêt mutuel que les membres se doivent l'un à l'autre. En un mot, l'Assemblée qui, il faut le remarquer, existait déjà,

puisque Jésus avait parlé à Saul des saints qu'il persécutait, comme étant Lui-même, l'Assemblée est envisagée dans son vrai caractère vivant, le corps de Christ, et elle est telle par le baptême de l'Esprit Saint.

Toutefois, lorsque, dans l'épître aux Éphésiens, il est question pleinement du corps, l'apôtre a en vue les saints élus, créés de nouveau dans le Christ Jésus, et scellés pour le jour de la rédemption ; c'est-à-dire, qu'en parlant de l'Assemblée comme du corps de Christ uni à la tête, il la voit telle que Dieu la connaît, vivifiée, ressuscitée et assise dans les lieux célestes en Christ, la Tête. Ce qui a opéré cette unité, c'est le baptême du Saint Esprit, répandu, le jour de la Pentecôte, sur le résidu élu et manifesté. Naturellement, tous ceux qui ont été appelés depuis, en ont été et en sont rendus participants, et quand le corps sera complètement formé, on les trouvera en Lui revêtus de la gloire céleste. La pensée de Dieu, relativement à l'Assemblée, est qu'elle est le corps de Christ et que Christ en est la Tête. Tout ce qui n'est pas cela est le fruit du travail de l'homme, qui, toutes les fois que Dieu lui a confié une bénédiction, l'a gâtée. J'ai souvent insisté sur ce point. Je le répète : Tout ce qui a été confié à l'homme pendant que Satan est délié, a été gâté et perdu, mais tout sera repris en perfection dans le second Adam. Toutefois l'Assemblée, envisagée comme l'Assemblée de Dieu — et telle elle est en principe, telle elle doit être dans son état normal, et telle elle sera plus tard — est le corps de Christ. Mais, dans ce corps, tous sont des membres vivants et qui ne peuvent cesser de l'être. Christ n'a pas de membres morts, ni un corps mutilé. La même puissance qui a opéré en Christ [1:19] en le ressuscitant et en le plaçant à la droite de Dieu [1:20], a opéré en eux — c'est la doctrine expresse du premier chapitre aux Éphésiens. Ils ont aussi cru et ont été scellés du Saint Esprit [1:13]. C'est ainsi qu'il est toujours parlé, lorsqu'il est question du corps : «Personne n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et la chérit, comme aussi le Christ l'assemblée : car nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os» (Éph. 5:29, 30).

6.2 - Différence entre oeuvre de Dieu et oeuvre des hommes — Corps et Maison / édifice

L'Assemblée est le rassemblement en un des enfants de Dieu sur la terre, mais envisagée dans sa réalité, elle est le corps de Christ. Ses membres sont vivifiés avec Lui, ressuscités, et assis en Lui dans les lieux célestes [2:5-6]. Voilà comment Dieu la voit. Examinons maintenant ce qu'elle devient sur la terre. Ainsi qu'il est écrit, dans la Genèse et dans l'épître de Jacques (3:9), l'homme est l'image de Dieu. Cela est dit de lui comme sortant de la main de Dieu. Mais son état et sa position lui ont été confiés sur le principe de sa propre responsabilité, et comment le voyons-nous maintenant ? Ennemi de Dieu et ruiné. Chose semblable est arrivée quant à Israël, et il en a été de même pour l'Assemblée.

Israël est l'objet de la faveur divine, le premier-né de Dieu sur la terre, et, en ce qui concerne l'élection, les Israélites sont bien-aimés à cause des pères. Néanmoins, ils sont rejetés et ennemis, et les branches ont été retranchées. Cela veut dire qu'il ne faut pas seulement envisager ce que Dieu a établi comme vu dans sa pensée et ses desseins, mais aussi dans le résultat produit sous la responsabilité de l'homme. Tous, en Israël, furent baptisés pour Moïse dans la nuée et dans la mer, tous mangèrent la même viande spirituelle, et tous burent le même breuvage spirituel — allusion évidente au baptême et à la cène du Seigneur, ordonnances extérieures par lesquelles l'association chrétienne, l'Assemblée, est maintenue d'une manière distincte. Mais Dieu ne prit pas son plaisir dans la plupart d'entre les Israélites. Bien que d'Israël, ils n'étaient point Israël, comme l'apôtre l'exprime.

Il nous faut maintenant examiner aussi ce caractère de l'Assemblée, formée sur la terre sous la responsabilité et par l'activité de l'homme. Or ici, nous revenons, même dans les écrits de Paul, à la figure de la maison et de l'édifice.

Les membres du corps sont membres de Christ, et d'une manière vivante en sûreté en Lui. Il est vrai que, même sous l'autre point de vue, c'est-à-dire envisagée comme la maison établie de Dieu, l'Assemblée ne peut faillir ; seulement, ainsi qu'il arriva à Israël, elle cédera la place sur la terre à un autre ordre de choses. Christ a déclaré qu'il bâtirait son Assemblée, et que les portes du hadès ne prévaudraient point contre elle. Lorsque le temps fixé sera venu, ce qu'il a bâti sera transporté dans les demeures célestes, pour y être la maison et la cité de Dieu, de même que le résidu d'Israël a été transféré dans l'Assemblée. Quant au corps apostat qui faisait profession de christianisme, il sera retranché, de même que le corps d'Israël l'a été. Seulement l'Assemblée où le Saint Esprit a demeuré, est une chose finale — ou dans le ciel, ou jugée et retranchée entièrement et sans retour — tandis qu'Israël est réservé pour des voies futures de grâce.

6.3 - Paul introduisant l'Assemblée comme maison, dans sa responsabilité sur la terre

Nous voulons considérer maintenant l'Assemblée comme maison, mais dans sa responsabilité sur la terre.

Le Seigneur se présente lui-même en Matt. 16 comme étant Celui qui la bâtit, et Pierre parle de pierres qui viennent à Jésus, des pierres vivantes édifiées pour être une maison spirituelle (1 Pierre 2). Dans ces deux passages, nous avons l'oeuvre réelle de la grâce et de Christ, sans aucune allusion à quelque manquement de la part de l'homme, ni à des voies dispensationnelles, sauf le fait que l'Assemblée a pris la place d'Israël sur la terre. Elle est vue dans son état naturel et normal, et il en est de même quant à la discipline, en Matthieu 18. Le dehors, la position païenne, ne se rapporte plus à Israël, mais à l'Assemblée : S'il n'écoute pas l'assemblée, «qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain». Mais Paul qui nous conduit plus haut, nous force à distinguer et, par cela même, à descendre plus bas. Il a vu, non seulement une Assemblée formée par Christ sur la terre, à laquelle les âmes étaient ajoutées et édifiées pour être une maison et une sacrificature spirituelle ici-bas (Matt. 16 et 1 Pierre 2), mais il a vu [Actes 9] Christ dans le ciel et les saints un avec Lui, membres de son corps, et, d'un autre côté, un vaste rassemblement sur la terre. Comme ministre de l'Assemblée, il a à nous dire d'une part ses merveilleux privilèges [Éph. 1], et, d'une autre, son histoire actuelle sur la terre, en tant que placée entre les mains des hommes [1 Cor. 3]. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de la construction de l'édifice, nous voyons l'homme introduit dans l'oeuvre. Paul ne parle pas de Christ comme de Celui qui bâtit. C'est sur le fait actuel en bénédiction ou en responsabilité qu'il nous donne ses enseignements. Les résultats demeurent jusqu'à ce jour dans la vaste scène de la profession gentile.

6.4 - Éphésiens 1 : L'Assemblée unie à Christ dans le ciel

Le premier chapitre de l'épître aux Éphésiens fixera d'abord notre attention. Les saints, comme individus, y sont le premier et principal objet. L'apôtre nous montre ce qu'ils sont en relation avec le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ (1:3) ; puis, le dessein de Dieu étant révélé, ce qu'ils sont comme scellés du Saint Esprit, et héritiers de l'héritage à venir (1:10-14). La puissance qui les a placés dans leur position vis-à-vis de Dieu a été manifestée dans l'exaltation de Christ (1:20). Cela introduit un autre point : les conseils de Dieu quant à l'union des saints avec Christ. Dieu a donné Christ, ainsi exalté, pour être Tête ou Chef sur toutes choses, mais c'est à l'Assemblée qui est son corps (1:22). Nous avons ainsi, en second lieu, l'union de l'Assemblée avec Christ — elle est la plénitude de Celui qui remplit tout en tous. Il faut remarquer ici que l'Assemblée est envisagée, aux yeux de Dieu, dans son état normal. La doctrine présentée est que les croyants sont vivifiés par l'exercice de la même puissance qui opéra à l'égard de Christ, lorsqu'il fut ressuscité et placé à la droite de Dieu ; puissance par laquelle ils ont été vivifiés ensemble avec Christ, ressuscités ensemble (Juifs et gentils), et assis ensemble en Lui dans les lieux célestes — créés de nouveau dans le Christ Jésus.

Mais l'Assemblée elle-même est vue comme les individus l'ont été précédemment, tels qu'ils sont dans les pensées et les conseils de Dieu dans le plein résultat à venir.

Les individus sont élus en Christ avant la fondation du monde, pour être saints et irréprochables devant Dieu en amour, et ils sont prédestinés pour être adoptés comme enfants pour Lui-même par Jésus Christ. En conséquence, nous, les croyants, est-il dit quand il s'agit du temps présent, nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, et les saints d'entre les gentils sont, après avoir cru, scellés du Saint Esprit de la promesse, pour et jusqu'à la rédemption de la possession acquise.

De même pour ce qui regarde l'Assemblée, Dieu qui a exalté Christ, l'a donné comme Chef (ou Tête) sur toutes choses à l'Assemblée qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous. Or c'est là, bien que la foi le saisisse déjà maintenant, le plein conseil de Dieu quant à l'Assemblée, lorsque le corps complet sera uni à la Tête dans sa domination, alors établie sur toutes choses — la vraie Ève de l'Adam céleste, Seigneur non seulement de cette création inférieure, mais de la création tout entière. C'est une citation du Psaume 8 ; ce qui y est dit n'est pas encore accompli. Christ est maintenant assis à la droite de Dieu, attendant jusqu'à ce que ses ennemis soient mis comme marchepied de ses pieds. Comme le dit l'épître aux Hébreux, en citant le même Psaume, nous ne voyons pas encore que toutes choses Lui soient assujetties ; mais nous le voyons (par la foi) couronné de gloire et d'honneur. En attendant, il rassemble l'Église, et ceux qui sont scellés du Saint Esprit, introduits dans l'unité du corps, s'approprient avec raison tous les privilèges qui appartiennent à leur union avec Christ qui est une chose effectuée, bien que les résultats extérieurs ne soient pas encore accomplis. Christ, de fait, n'a pas encore reçu comme homme cette domination sur toutes choses, quoique tout ce qui est au Père soit à Lui. Les saints savent qu'eux sont réconciliés, mais que le dessein de Dieu de réconcilier toutes choses dans les cieux et sur la terre, n'est pas encore accompli.

Le passage qui nous occupe, nous présente donc le plein et parfait résultat des conseils de Dieu sur ce point-ci : Christ comme homme exerçant sa domination universelle, et l'Assemblée au complet. Il envisage donc l'Assemblée selon la pensée de Dieu, et non dans son administration sur la terre, confiée à la main de l'homme.

6.5 - Faillite de l'homme et accomplissement des conseils de Dieu

Je désire présenter ici, quant aux voies de Dieu, une vérité générale importante qui a rapport au sujet que nous étudions. Cette vérité est celle-ci : toutes les gloires qui doivent se réunir en Christ — j'entends toutes les gloires qu'il doit revêtir comme homme et non pas la gloire essentielle de sa personne — et tout ce qui se rattache à ces gloires en nous, a d'abord été mis à l'essai dans le premier homme, qui a manqué en tout. Adam, comme homme, devant avoir la domination sur la création, a failli. Le second Adam est vraie Tête ou Chef sur toutes choses. Dieu est glorifié en Lui lorsque, tenté par Satan, il a remporté la victoire, tandis que le premier homme a succombé. L'homme, en Israël, est éprouvé au moyen de la loi donnée comme règle de vie destinée à mettre l'homme à l'épreuve, et il a manqué. Plus tard, la loi sera écrite dans les coeurs de ceux qui seront d'Israël, et ils garderont les statuts de Dieu. Mais Christ avait la loi de Dieu dans ses entrailles. La sacrificature fut établie dans l'homme et faillit aussi ; Christ, à la fin, présentera tous les rachetés sauvés par la sienne. La royauté a failli dans le fils de David et le royaume a été divisé ; il sera restauré en Christ, pour ne jamais faillir. La puissance souveraine en gouvernement sur les gentils et sur le monde, a failli en Nébucadnetsar, qui établit l'idolâtrie, afin d'avoir l'unité de religion, et, en conséquence, persécuta les saints de Dieu. En Christ, cette autorité souveraine sera établie en perfection, et les nations espéreront en Lui. L'Assemblée aussi a été placée dans un état de responsabilité, afin que Dieu fût glorifié en elle, et qu'un Christ glorieux fût connu. Elle a manqué à cela ; mais lorsque Christ reviendra, il sera «glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru» (2 Thess. 1). La rédemption est accomplie, il est vrai, et nous connaissons, comme on ne les avait jamais connus auparavant, tous les conseils de Dieu fondés sur elle, parce que le Seigneur Jésus est venu, et a posé ce fondement béni. Mais il n'est pas moins vrai que l'Assemblée a été établie pour glorifier Dieu et le Seigneur Jésus, par la puissance du Saint Esprit présent au milieu d'elle, et qu'elle a failli dans sa place de responsabilité ici-bas, ayant pris sa position dans la chair, hors de laquelle elle avait été appelée. Néanmoins, les conseils assurés de Dieu seront accomplis dans l'Assemblée, unie à Christ dans la gloire.

C'est sous ce dernier aspect que l'Assemblée est envisagée dans le premier chapitre aux Éphésiens, aussi bien que tous les sujets dont ce chapitre traite. Il est vrai que l'on y trouve exposé ce que possèdent en attendant les vrais héritiers et membres de Christ, mais seulement en vue de ce dessein final de Dieu, et non de ce qui se rapporte à la sphère de leur responsabilité sur la terre. De cela, le chapitre ne renferme absolument rien. Les pensées, le dessein et les conseils de Dieu en forment tout le sujet.

6.6 - Éphésiens 2 : L'Assemblée comme habitation de Dieu sur la terre (oeuvre de Dieu)

Le commencement du chapitre second montre le moyen par lequel ceux qui étaient morts dans leurs fautes et dans leurs péchés sont dans la position bénie que ces conseils leur avaient donnée. Depuis le v. 11, bien que s'adressant encore aux saints, l'apôtre parle de leur condition et de leur position actuelles, de fait, ici-bas sur la terre. Les gentils avaient été rapprochés, le mur mitoyen de séparation avait été détruit par la croix, afin que Christ pût réconcilier à Dieu, Juifs et gentils, en un seul corps. Ensuite, le message de paix est envoyé aux uns et aux autres, de sorte qu'ils ont accès auprès du Père par un seul Esprit. Ils sont concitoyens des saints et gens de la maison de Dieu, édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes du Nouveau Testament, Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur, en qui ils étaient aussi édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Sans nul doute, la pensée présentée ici, est celle de l'état normal de l'Assemblée sur la terre. Parlant d'elle en principe, l'Écriture devait la décrire ainsi, et ne le pouvait faire autrement ; mais nous sommes ici sur un tout autre terrain que dans le premier chapitre. Nous n'avons pas le dessein et le conseil de Dieu, mais des faits opérés et un système établi sur la terre, dans lequel les hommes, tels qu'ils sont ici-bas, ont leur part. Ceux auxquels l'apôtre s'adresse étaient édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu sur la terre. Le temple autrefois l'avait été d'une autre manière ; maintenant, Dieu a une autre habitation, une habitation chrétienne, où il demeure par l'Esprit.

Plus on examine les chap. 1 et 2 des Éphésiens, ce dernier jusqu'au v. 10, plus il devient évident que chaque sujet est envisagé au point de vue du conseil et de l'oeuvre de Dieu, et de son bienheureux résultat en nous. On n'y trouve aucune trace de l'idée que les choses dépendent de l'homme ou soient en rapport avec sa responsabilité. En premier lieu, nous y voyons le dessein de Dieu en Christ quant à nous individuellement ; ensuite, nous sommes rendus agréables dans le Bien-aimé, et nous avons la rédemption par son sang ; puis sa volonté nous est donnée à connaître, et dans cette position qui nous est conférée pour la gloire de Christ, nous avons un héritage selon le propos arrêté de Celui qui opère toutes choses selon le conseil de sa volonté. C'est là, avec la révélation de ce qu'est cette volonté, ce qui caractérise tout le passage.

L'apôtre prie pour eux, afin qu'ils connaissent tout ce qui leur est donné, et la puissance qui y introduit. C'est la puissance qui a opéré en Christ en le ressuscitant d'entre les morts et en le plaçant à la droite de Dieu. La même puissance a opéré en nous, qui étions auparavant morts dans nos péchés, nous a aussi ressuscités et nous a fait asseoir ensemble en Christ dans les lieux célestes. Or il est évident que tout cela, ainsi que l'exprime la fin du passage, est une oeuvre de Dieu pour former les vrais membres du corps de Christ. Nous sommes l'ouvrage de Dieu, scellés, après avoir cru, du Saint Esprit de la promesse, arrhes de l'héritage qui, par grâce, nous appartient en Christ.

Or notre union avec Christ, comme étant son corps, constitue une partie déterminée de cette oeuvre, et de fait celle dans laquelle le travail et la puissance positive de Dieu opèrent en nous, comme en Christ, lorsqu'il fut ressuscité par cette puissance et placé à la droite de Dieu.

Ainsi le corps est composé des vrais membres de Christ, unis à Lui par la puissance de Dieu et la présence effective du Saint Esprit envoyé du ciel, tandis que Lui, Christ, est assis à la droite de Dieu, et nous assis là en Lui.

6.7 - L'Assemblée : des aspects autres que l'oeuvre de Dieu

Au v. 11, ainsi que nous l'avons vu, l'apôtre commence à parler de la dispensation de ce mystère sur la terre. Mais avant d'entrer dans ce sujet, nous avons à examiner quelques passages.

Si tout se bornait à ce que nous venons de passer en revue, la doctrine d'une Église invisible, en vogue depuis saint Augustin, devrait être admise comme étant la pensée de Dieu. En conséquence, il n'existerait pas de corps reconnu sur la terre, ou bien tout le système corrompu, introduit par Satan, devrait être reconnu comme le corps de Christ, et son administration extérieure acceptée comme étant les canaux, les seuls légitimes canaux de la grâce. Tous les privilèges du corps lui-même appartiendraient aussi à ce système.

6.8 - L'Assemblée : manifestation divine d'une unité extérieure — le corps de Christ formé par la baptême du Saint Esprit : 1 Cor. 12 et Rom. 12

Mais tel n'est point le cas. Nous avons encore à considérer le corps, comme il nous est présenté en 1 Corinthiens, c'est-à-dire dans sa manifestation extérieure en unité sur la terre. Là, nous aurons à reconnaître le pouvoir qui forme cette unité sur la terre, nous y verrons le signe qui constitue l'expression visible de l'unité, et la déclaration positive que l'on peut participer aux signes de la profession chrétienne, ou de l'unité et de la vie spirituelle, et cependant être rejeté. Lorsque l'apôtre parle des hommes comme saints, il les traite comme étant un corps sur la terre, mais, en même temps, il les avertit qu'ils pourraient y être incorporés extérieurement sous tous les rapports, et, après tout, être rejetés de Dieu. Et même le fait de participer à la puissance extérieure ne prouverait pas le contraire.

Le chap. 12 nous fait connaître la puissance qui forme l'unité : «Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps». Au chap. 10, nous en avons le signe extérieur : «Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain». Le baptême du Saint Esprit forme le corps en unité, et la cène du Seigneur en est le signe extérieur. On peut remarquer ici que l'apôtre s'adresse «aux sanctifiés dans le Christ Jésus — avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, et leur Seigneur et le nôtre». Ainsi l'unité dont il est parlé ici, embrasse le corps universel des sanctifiés dans le Christ Jésus. Cependant l'assemblée locale des chrétiens est reconnue comme représentant localement cette unité, car Paul écrit : «À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés» (c'est-à-dire saints par l'appel divin). Ils sont clairement désignés plus loin comme ayant le témoignage de Christ, confirmé par les dons du Saint Esprit. Ils attendaient la venue de Christ qui les affermirait jusqu'à la fin, pour être irréprochables (chap. 1). Paul les traite constamment comme tels, tout en les avertissant (chap. 10) de prendre garde à ce que ce fût réel. À la fin du chap. 5, nous voyons que ce corps de saints appelés doit ôter de son sein le méchant, afin d'être effectivement une nouvelle pâte, de même qu'ils étaient sans levain dans leur place et leur position devant Dieu. On voit là ceux de dedans et ceux de dehors ; ceux de dedans jugés, ceux de dehors entre les mains de Dieu.

L'assemblée unique d'un lieu, vue comme ne faisant qu'un avec toute la compagnie des saints, agit comme le corps de Christ. Au chap. 12, après avoir clairement parlé du corps tout entier, Paul dit : «Or vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier». Ils sont placés comme corps dans cette position, mais tous ceux qui sont en Christ y sont compris. Il n'y a de corps qu'un seul, celui de Christ ; une assemblée locale agit comme étant ce corps ; elle ne peut exclure aucun des membres de Christ (*).

(*) Je ne parle pas ici, on le comprend, de l'exclusion de personnes coupables, par l'exercice de la discipline.

Le verset qui suit montre clairement que l'apôtre a en vue toute l'Assemblée, car nous y voyons placés les apôtres et tous les dons. Dieu a placé dans l'assemblée, d'abord des apôtres, ensuite des prophètes, etc. Les apôtres et les prophètes ne sont évidemment pas placés comme tels dans une assemblée particulière quelconque ; bien qu'à un moment donné ils puissent y être pour un temps. Paul agissait comme un membre de l'assemblée de Corinthe, sans se considérer cependant comme à part de sa position dans ce même moment.

De plus, ce chapitre démontre qu'il s'agit bien de l'Assemblée sur la terre. Il est parlé de dons de guérison ; les guérisons ne sont pas dans le ciel, non plus que l'exercice des différents dons. Envisagés dans la vraie lumière de leur position conformément à la pensée de Dieu, ce dont ils sont membres en exerçant leurs dons, c'est du corps de Christ ; ce en quoi ils sont placés est l'Assemblée, les sanctifiés dans le Christ Jésus, les saints appelés.

Nous pouvons encore ajouter que l'apôtre suppose possible que quelqu'un possède les dons des langues, de prophétie, des miracles, et ne soit rien. Il ne dit pas que de telles personnes soient membres du corps.

Nous avons donc, en Éphésiens 1, le corps selon le conseil et l'opération de Dieu, et, en 1 Corinthiens, le corps comme formé dans ce monde par le baptême du Saint Esprit, et manifesté publiquement dans son unité par la participation à la cène du Seigneur. Dans le premier passage, Christ est la Tête de l'Assemblée, qui est son corps ; dans le second, le Saint Esprit opère dans les différents membres du corps, pour leur faire accomplir leurs diverses fonctions, et Dieu les a placés dans l'Assemblée. C'est-à-dire qu'en Éphésiens 1, l'Assemblée est appelée le corps, étant considérée dans le plein résultat des conseils de Dieu, et qu'en 1 Corinthiens, les membres du corps envisagés comme étant sur la terre, sont placés dans l'Assemblée. Dans la perfection de l'un et de l'autre, l'Assemblée est dite être le corps de Christ. Sur la terre, dans la pensée de Dieu, ils sont pratiquement identifiés, mais l'un n'est pas dit être l'autre. Mais ceux auxquels l'épître s'adresse sont les sanctifiés dans le Christ Jésus, saints par appel, et toujours considérés comme tels.

D'autres portions des Écritures prouvent que de faux frères pouvaient se glisser parmi les frères, ou apostasier et sortir du milieu d'eux, mais ce n'est pas ce qui est présenté dans le passage qui nous occupe, bien qu'il s'y trouve des avertissements et des allusions qui en font pressentir la possibilité. Nous n'avons rien à faire ici avec l'ivraie semée parmi le blé. Dans ce dernier cas, il s'agit du royaume, et le champ, c'est le monde.

Dans le chap. 12 de l'épître aux Romains, nous avons la même idée générale qu'en 1 Corinthiens. Tous sont supposés être de vrais saints ; les membres sont considérés, non dans leur union avec la Tête, mais dans leurs relations mutuelles, et dans leur service individuel : «Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun individuellement membres l'un de l'autre». Il n'est pas nécessaire de nous arrêter plus particulièrement sur ce passage.

Ainsi, dans l'épître aux Éphésiens, les vrais saints, vivifiés avec Christ, sont le corps de Christ, Chef ou Tête sur toutes choses ; en 1 Corinthiens, c'est : «ainsi aussi est le Christ» vu sur la terre en nous ; et, dans l'épître aux Romains, nous «Sommes un seul corps en Christ».

6.9 - *Éphésiens 2 : Aspect de l'Assemblée comme laissée à la responsabilité de l'homme*

J'en viens maintenant au second aspect sous lequel l'Assemblée est envisagée dans l'épître aux Éphésiens. Dans un sens dispensationnel (*), Christ bâtit l'Assemblée, contre laquelle, quant au résultat définitif, la puissance de Satan ne prévaudra point. Dans le conseil de Dieu, les saints, ressuscités avec Christ par la puissance divine, constituent le corps de Christ. Ce corps est formé et manifesté sur la terre par le baptême du Saint Esprit. Mais l'apôtre, qui nous a présenté le conseil et l'opération de Dieu quant au corps et quant à la puissance qui le forme extérieurement, nous fait aussi connaître la condition dans laquelle il se trouve effectivement établi ici-bas et ce qu'il deviendra entre les mains des hommes. Ayant pris le fait général qui existait dans les dispensations de Dieu, Paul est donné de Dieu pour le révéler tel qu'il est dans les conseils de Dieu et comme formé par son opération, puis ce qu'il devient entre les mains de l'homme. Et ici, il entre dans le domaine des faits. Ce n'est plus la chose envisagée selon ce qu'elle est dans la pensée de Dieu, mais ce sont des faits qui, au commencement, heureux et assez purs et répondant à la pensée de Dieu, se passent cependant dans la sphère de l'homme, dans sa condition et son état ici-bas, bien que Dieu puisse travailler dans cette sphère et par le moyen de l'homme, et en fin de compte assurer l'accomplissement de son propre dessein. Mais nous sommes dans le domaine des faits et des circonstances, et non dans celui du conseil et des pensées de Dieu. Bien qu'au premier moment, l'oeuvre ait pu, par grâce, répondre à sa pensée, par son opération dans l'homme et par l'homme, ce n'est pas simplement et absolument son oeuvre. C'est pourquoi, bien qu'en général le sujet soit le même, ce dont il est parlé n'est pas plus appelé l'Assemblée que le corps.

(*) Remplaçant Israël. (Note du trad.)

Ce que nous venons de dire laisse place à ce que l'oeuvre soit, par grâce, très bénie et réponde en grande mesure à la pensée de Dieu ; mais, en même temps, puisque l'homme y est ouvrier, à ce que l'on s'éloigne de cette pensée d'une manière très affligeante. Toutefois nous verrons que, sous les rapports les plus importants, Dieu y a une place, mais une place différente et très distincte. Nous ne trouverons pas les membres d'un corps ; mais la sphère de l'oeuvre est celle de Dieu dans le monde, et sa présence se trouve dans ce qui est bâti. L'apôtre, en Éphésiens 3, établit les faits. Ainsi les gentils croyants à Éphèse, autrefois éloignés, avaient été rapprochés par le sang de Christ. Christ avait détruit le mur mitoyen de séparation, en abolissant dans sa chair les ordonnances, pour faire des deux (Juifs et gentils) un seul homme nouveau, et les réconcilier tous les deux en un seul corps par la croix. Ayant ainsi tué l'inimitié, il a annoncé la paix aux gentils qui étaient loin et aux Juifs qui étaient près. Par Lui, les croyants juifs et gentils ont accès auprès du Père par un seul Esprit. Les grands principes sur lesquels l'oeuvre est fondée sont ainsi mis en saillie.

Les v. 19 et 20 décrivent ensuite cette nouvelle position. En Christ, tout l'édifice, bien coordonné, croît pour être un temple saint dans le Seigneur. Ainsi les Juifs et les gentils sont réunis ensemble pour être le temple ou l'habitation de Dieu. Ils croissent pour cela. Dans ce sens, l'édifice sera parfait — c'est un temple saint. Mais à côté de cela, il y a l'oeuvre actuelle qui se poursuivait. Ils étaient alors édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Dieu habitait là par le Saint Esprit. La pensée de Dieu, basée sur la mort de Christ, est d'avoir un temple saint où il habiterait ; et cela aura lieu. Mais, en attendant, il y avait, se continuant maintenant sur la terre, une oeuvre qui y correspondait. Juifs et gentils étaient édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Ce qui est présenté dans ce passage d'une manière précise, c'est Dieu ayant une habitation où il demeure dans la personne du Saint Esprit. Il n'est point question de tête, ni d'union, ni de corps. Ce n'est pas Dieu animant les membres et les unissant en un seul corps à la Tête, et les uns aux autres, mais c'est Dieu ayant une habitation.

Il va sans dire que la maison, dans la pensée de Dieu et en résultat final, sera une sainte maison de vrais chrétiens ; nul doute aussi qu'au commencement, ce fût pratiquement le cas lorsque l'Esprit vint y faire sa demeure. L'apôtre s'adresse aux Éphésiens comme à des saints. En fait, le corps et la maison étaient une seule et même chose. Ils étaient édifiés sur le fondement ; mais par qui ? Il n'en est rien dit. Bien qu'il soit supposé, comme fait actuel, que l'édifice est dans son état normal, nous ne trouvons pas dans ce passage l'opération de Dieu accomplissant ses conseils, mais, plus loin, un avertissement fondé sur la responsabilité de l'homme, chose dont il n'est rien dit dans le premier chapitre, ni dans les dix premiers versets du second. «Je vous exhorte», dit l'apôtre, «à marcher d'une manière digne de l'appel dont vous avez été appelés... vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix». Là-dessus vient la triple unité : un seul Esprit, un seul corps, une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, au-dessus de tout, et partout, et en eux tous.

6.10 - *L'Assemblée : l'oeuvre de l'homme et son résultat — 1 Cor. 3 et 2 Tim. 2 et 2 Pierre et Jude*

Lorsqu'on en vient à l'accomplissement effectif de l'oeuvre sur la terre, telle qu'elle nous est présentée en 1 Cor. 3, elle prend un aspect caractérisé entièrement par la responsabilité de l'homme. Ce n'est pas toutefois à l'exclusion de la vérité que toute l'oeuvre véritable est de Dieu et que l'homme n'y est pour rien ; mais la pensée exprimée est que, dans l'oeuvre effectivement accomplie sur la terre, le travail de l'homme entre avec toutes ses conséquences. Paul, comme un sage architecte, avait posé le fondement, le seul vrai fondement. Nul autre ne pouvait être posé ; mais chacun devait prendre garde comment il bâtirait dessus. On pouvait édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du foin, du chaume. La solidité de l'oeuvre dépendait des matériaux, et elle devait être mise à l'épreuve. Les âmes étaient introduites selon le caractère de l'enseignement, et la superstructure de l'édifice, ce qui s'élevait sur le fondement qui est Christ, dépendait des matériaux employés. Ici, nous avons l'édifice selon le résultat extérieur dans le monde ; c'est bien l'édifice de Dieu, quant à sa condition et à sa position ici-bas ; mais c'est l'homme qui le bâtit, sa responsabilité y est en jeu, et le résultat est selon les matériaux que l'on y fait entrer. On a cherché à justifier le mauvais résultat du mauvais travail de l'homme ; mais de cela nous ne trouvons ici aucune trace. L'ouvrier même qui avait bâti de cette manière, ne devait être sauvé que comme à travers le feu, et tout son travail était perdu.

L'enseignement de la Parole va plus loin. Puisque le mal devait exister, Dieu a permis et décrété que les principes de ce mal agissent, avant que fussent fermés les yeux de ceux qui le sondaient avec une sagacité divine. Si la froideur des saints envers Christ et l'opération du mystère d'iniquité pesaient sur le coeur de Paul, si le débordement de l'iniquité sous le manteau du christianisme soulevait la brûlante indignation de Pierre et de Jude, et si la sortie de quelques-uns du milieu des saints pour prendre une position antichrétienne, faisait jaillir du coeur de Jean un cri d'avertissement, ces apôtres nous ont donné par là, dans la Parole, un jugement divinement inspiré de tout ce qui aurait lieu. De faux frères se glissaient inaperçus parmi les fidèles ; le mal s'introduisait, et ceux qui n'appartenaient pas en réalité à la communauté chrétienne, en sortaient. Mais Paul — ce sage architecte auquel le ministère de l'Église avait été spécialement confié — devait, lui surtout, juger par l'Esprit la portée de cette oeuvre de l'ennemi et donner aux saints les avertissements et les directions nécessaires. Et c'est ce qu'il fait.

Un passage, en particulier, doit attirer notre attention, parce qu'il se rapporte directement à notre sujet, et qu'il donne des directions explicites touchant la conduite que les saints ont à tenir au milieu d'un état de choses qui a tellement mûri, depuis que Paul, par l'Esprit, en a parlé pour la première fois. Ce passage est 2 Tim. 2:17-22.

L'hérésie s'était introduite, et la foi de plusieurs avait été renversée. Ici, l'apôtre établit nettement la différence entre les deux aspects dont nous avons parlé, sous lesquels le peuple de Dieu se présente maintenant sur la terre. «Le solide fondement de Dieu demeure», et voici les deux devises du sceau : d'un côté, «le Seigneur connaît ceux qui sont siens» — c'est la sûre garantie du dessein de Dieu — et, d'un autre côté, la responsabilité de l'homme : «Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur». Mais ce

n'est pas tout. La condition effective, et non seulement la nature, de la maison, de la maison du Seigneur en tant que confiée aux hommes, est aussi envisagée par l'apôtre. «Dans une grande maison», dit-il, «il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; et les uns à honneur, les autres à déshonneur». Nous devons nous attendre à trouver dans la maison des vases à déshonneur. La direction que donne l'apôtre est que chacun se purifie de ceux-ci, et poursuive la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Le résultat général à la fin se voit en 2 Tim. 3, la forme de la piété sans la puissance, et, en 2 Thess. 2, l'apostasie qui introduit l'homme de péché.

7 - Résumé des principaux aspects de l'Assemblée

7.1 - Cinq points principaux

Les divers passages de l'Écriture que nous avons considérés, nous donnent une connaissance assez claire de la manière dont l'Assemblée est envisagée dans l'Écriture.

En premier lieu, nous avons le corps selon le dessein et l'opération de Dieu [Éph. 1] . Les membres en sont vivifiés avec la Tête, ressuscités, et assis en Lui dans les lieux célestes [Éph. 1:22 ; 2:5-6] . Comme plein résultat, ce sera le corps de Celui qui est Chef sur toutes choses, et ainsi la plénitude de Celui qui remplit tout en tous [Éph. 1:23] .

Ensuite, nous avons le corps manifesté sur la terre par le baptême du Saint Esprit [1 Cor. 12:13] , et exprimé extérieurement par l'union de ceux qui participent à la cène du Seigneur [1 Cor. 10:17] . C'est pourquoi ceux qui accomplissent cet acte ensemble, sont en ce sens considérés comme étant le corps, tous les saints cependant y étant associés en pensée. Le baptême d'eau n'a rien à faire avec ce point de vue. Nous formons un seul corps avec Christ monté en haut ; le baptême ne représente pas l'ascension : sa signification ne va pas au-delà de la mort et de la résurrection.

Troisièmement, nous avons la maison selon la pensée et le dessein de Dieu, bâtie sur le fondement des apôtres et prophètes du Nouveau Testament [Éph. 2:20] . Elle croît pour être un temple saint dans le Seigneur [Éph. 2:21] . Cela embrasse toute l'Assemblée et n'est pas encore complet. Mais l'union des Juifs et des gentils, sous l'Évangile, dans l'Assemblée, constituait l'habitation de Dieu sur la terre par l'Esprit [Éph. 2:22] . Cela est présenté comme un fait, sans qu'il soit dit dans les Éphésiens ce que cela deviendrait. Ce n'est pas une oeuvre de puissance divine, tirant de la mort et vivifiant des individus, et les unissant ensuite à Christ par le Saint Esprit ; ce sont de nouvelles relations formées par une oeuvre divine, qui sont introduites. L'Assemblée prend la place d'Israël comme demeure et habitation de Dieu. Or, sans nul doute, ceux qui entraient au commencement, le faisaient par la puissance de Dieu ; mais c'était une position sur la terre, dans laquelle l'homme était responsable, et non pas l'union avec la Tête dans le ciel.

Quatrièmement, nous avons l'édification de cette maison de fait par le travail de l'homme [1 Cor. 3] , Paul, le sage architecte [1 Cor. 3:10] , et le danger des autres de ne point bâtir avec de bons matériaux [1 Cor. 3:13] .

En cinquième lieu, nous avons une grande maison [2 Tim. 2:20] renfermant des vases à déshonneur dont les fidèles ont à se purifier eux-mêmes. En même temps, surviennent des temps fâcheux où les chrétiens de profession auront la forme de la piété en en reniant la puissance, gens desquels il faut se détourner [2 Tim. 3:5] .

Et enfin, vient l'apostasie effective — les vrais saints étant enlevés au ciel — et en même temps la révélation de l'homme de péché [2 Thes. 2:3] . Le jugement clôt toute la scène.

7.2 - Autres aspects de l'Assemblée, selon 1 Tim. 3 et Hébreux 3

Ici, il faut encore citer deux passages ; l'un est 1 Tim. 3:15, l'autre, Hébr. 3:6. Le dernier passage a trait au soin de Christ sur sa maison, et considère celle-ci comme reconnue dans son véritable sens, et selon le dessein de Dieu dans l'avenir. Dieu voulait avoir une maison, une demeure, et bien que les cieux, et même les cieux des cieux ne puissent le contenir, il voulait néanmoins demeurer avec les hommes. Cette demeure de Dieu avec les hommes repose sur la rédemption, en vertu de laquelle ils sont devenus siens, non pas simplement par création, mais par droit divin et selon un titre inaltérable. Il ne demeurerait ni avec Adam, ni avec Abraham, mais lorsque Israël eut été racheté d'Égypte et fut devenu son peuple, il vint habiter au milieu d'eux. Il les avait rachetés dans ce but. Voyez les deux derniers versets d'Exode 29, et comparez avec Exode 15. Lorsque la maison fut vide, balayée et ornée, le Bien-aimé vint et put dire de son propre corps «ce temple». Ensuite, le Seigneur forma l'Assemblée pour être une habitation, et cette précieuse vérité ne prend pas plus fin, même maintenant, que les autres fruits de la rédemption. Dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre, le tabernacle de Dieu, l'Assemblée, sera avec les hommes. En attendant, une habitation de Dieu par l'Esprit était formée sur la terre. En Hébr. 3, l'apôtre, comme dans toutes ses épîtres, avertissait les professants juifs contre le danger de retourner en arrière et d'abandonner la confiance qu'ils avaient eue au commencement. S'ils le faisaient, ils ne feraient plus partie de la maison de Christ sur laquelle lui-même était établi. Comme Dieu, il avait bâti toutes choses, mais dans une relation plus intime, il avait sa propre maison, de laquelle, comme édifice divin, ceux qui l'abandonnaient, Lui, ne faisaient naturellement plus partie.

Le passage 1 Tim. 3 envisage la maison de Dieu sous un point de vue un peu différent. La pensée de l'apôtre n'est pas Christ établi sur sa propre maison, mais la responsabilité du serviteur dans la maison de Dieu. L'Assemblée du Dieu vivant est cette maison. C'est le lieu où la vérité est professée et sa profession est maintenue dans le monde, et nulle part ailleurs. Si quelque chose qui se nomme l'Assemblée de Dieu, perd la profession de la vérité fondamentale, elle cesse d'être une Assemblée de Dieu. D'un autre côté, le serviteur de Dieu a à apprendre, quand la vérité est professée, comment se conduire dans l'Assemblée de Dieu, c'est-à-dire dans la maison du Dieu vivant. C'est là le caractère de l'Assemblée, et nos responsabilités sont selon ce caractère.

8 Conclusion - Sommaire

Ce qui précède, en attirant l'attention du lecteur sur les différents passages cités, sera suffisant, je l'espère, pour l'introduire dans les pensées de l'Écriture sur ce sujet. On peut en tirer plusieurs conséquences très importantes, mais je m'en abstiens pour le moment. Nous avons l'idée générale de l'Assemblée de Dieu sur la terre. Cette assemblée, fondée en conséquence de l'exaltation de Christ en haut, considérée dans son état normal, a un double aspect. Elle est le corps de Christ, si on la regarde dans son union avec Christ en haut ; elle est la maison de Dieu, si nous l'envisageons comme la demeure du Saint Esprit envoyé ici-bas par suite de l'exaltation de Christ. C'est sous ces caractères que l'épître aux Éphésiens la présente ; dans l'un et l'autre cas, elle est vue comme composée de vrais croyants, et dans le résultat final, c'est ce qui aura lieu. D'une manière générale, l'édification de l'Assemblée, vue comme se poursuivant jusque dans son résultat final, est l'oeuvre de Christ fondée sur la puissance de sa résurrection, et le pouvoir de Satan ne peut prévaloir contre elle. Sauf dans ce passage (Matt. 16), elle n'est jamais appelée l'Assemblée de Christ (des assemblées particulières sont ainsi nommées, Rom. 16:16), et elle est considérée comme bâtie par Lui-même, et garantie par Lui-même, quant au résultat. Il l'envisage dans sa réalité, sans insister sur ses privilèges, ni sur la forme extérieure et temporaire qu'elle prendra entre les mains de l'homme. Il est parlé du corps de Christ comme étant sur la terre, mais en supposant toujours qu'il est composé de membres vivants dans lesquels le Saint Esprit opère en puissance. L'Écriture ne dit pas qu'un homme ne puisse pas posséder cette puissance, sans être un membre du corps ; 1 Cor. 13, Hébr. 6, et d'autres passages analogues dans les évangiles, et même dans l'Ancien Testament, montrent que cela est possible ; mais en parlant du corps, les membres sont tous supposés être des saints, des membres

vivants. La maison est considérée, en premier lieu, selon son institution et son résultat en bénédiction ; mais, en même temps, il est parlé d'un bâtiment élevé par les hommes, et en résultat d'une grande maison dans laquelle des vases à déshonneur ont leur place, aussi bien que des vases à honneur, bien que nous soyons appelés à nous purifier des premiers.

Pour compléter cet aperçu, je désire reporter le lecteur au chap. 5 des Éphésiens. Là se trouve développé l'amour de Christ envers l'Assemblée, vue comme l'objet des conseils divins et comme l'épouse de Christ, avec allusion à la relation d'Ève avec Adam. Premièrement, nous voyons cet amour dans l'ensemble de son caractère et de ses résultats : Christ a aimé l'Assemblée et s'est donné lui-même pour elle, afin qu'il la purifiât pour lui-même par la parole, et qu'il se la présentât (comme Dieu présenta Ève à Adam après l'avoir formée) glorieuse et sans tache. En second lieu, dans ses tendres soins envers elle, il la nourrit et la chérit, comme un homme sa propre chair. Au chap. 4, nous trouvons les dons qui découlent de Christ comme étant la Tête ; ces dons sont représentés comme étant eux-mêmes des membres servant d'abord au perfectionnement des membres individuellement, et ensuite en rapport avec l'oeuvre du ministère et l'édification de tout le corps par ce que fournit chaque partie. Je désire encore rappeler la triple unité mentionnée précédemment : le corps, l'Esprit et l'espérance ; — l'unique seigneurie de Christ à laquelle correspondent la foi et le baptême ; — et enfin l'unité de l'Être divin, le Dieu et Père de nous tous, au-dessus de tous, et partout, et en nous tous. Privilège vraiment merveilleux !

L'ÉGLISE — Quelques écrits de 1840 à 1874 par J. N. Darby

Table des matières

- 1 - Introduction
- 2 - Les Églises et l'Église
- 3 - L'Église comme elle était au commencement et son état actuel
- 4 - Sur la formation des Églises
 - 4.1 - Dessenin du Seigneur quant au rassemblement des croyants ici-bas
 - 4.2 - Position du nationalisme sur la réunion des croyants
 - 4.3 - Position de la dissidence sur la réunion des croyants
 - 4.4 - Dans l'état de chute de l'économie actuelle, l'homme peut-il la rétablir dans son ancien état ?
 - 4.5 - Si l'économie ne peut être restaurée, que reste-t-il à faire ?
 - 4.6 - Directions du Saint Esprit pour l'état actuel des choses
 - 4.7 - La Parole autorise-t-elle à nommer des présidents ou des pasteurs ?
 - 4.8 - Se réunir en comptant seulement sur la promesse du Seigneur
 - 4.9 - Résumé de ce qui précède
- 5 - La séparation d'avec le mal, principe divin de l'unité
 - 5.1 - Le besoin et la recherche de l'unité
 - 5.2 - Les dangers de l'unité à tout prix
 - 5.3 - Quelle est l'unité que Dieu reconnaît réellement ?
 - 5.4 - L'unité ne peut se réaliser sans la séparation du mal
 - 5.5 - Comment donc cette unité est-elle formée ?
 - 5.6 - L'unité lie à un Christ céleste
 - 5.7 - La réalisation pratique de l'unité et la puissance de l'Esprit Saint
 - 5.8 - L'unité et la discipline
 - 5.9 - Conclusion
- 6 - La grâce, puissance d'unité et de rassemblement
 - 6.1 - L'amour et la sainteté
 - 6.2 - La séparation a son objet en Dieu
 - 6.3 - L'objet du rassemblement en forme le centre d'attraction
 - 6.4 - L'amour est la puissance qui rassemble
 - 6.5 - La grâce unit selon la sainteté divine

1 – Introduction

Cette brochure présente quelques textes anciens, écrits par J.N. Darby de 1840 à 1874. Ils ont aidé les croyants de cette époque à discerner ce qu'est et demeure l'Église ou l'Assemblée de Dieu, ainsi que le chemin pour se rassembler au nom du Seigneur Jésus.

Certaines tournures ont été adaptées pour faciliter leur compréhension.

La pertinence de cet enseignement pour aujourd'hui est évidente, toutefois, il est bon de garder en mémoire la date de rédaction de ces textes qui ne peuvent pas contenir d'allusion à des situations actuelles.

2 - Les Églises et l'Église

1874

Vous me demandez : « Ne trouve-t-on pas des églises dans l'Écriture ? » Je réponds : « Certainement ; mais, qu'est-ce que des églises ? » — L'effet de cette question est de mettre au jour l'état de nos pensées. La plus grande partie des chrétiens pensera immédiatement à ce qu'on appelle des églises dans le monde religieux, et généralement peut-être dans la chrétienté. Ils penseront à l'église presbytérienne, ou libre, ou baptiste ; à l'église de Rome ou à telle autre. Une personne qui vit habituellement dans l'esprit de l'Écriture, pensera à Corinthe ou à quelque autre église nommée dans la Parole. Les faits existants dans la chrétienté, ainsi que les pensées qui y ont cours, sont-ils différents des faits que nous trouvons dans l'Écriture, ou des pensées formées par elle ? Enquérons-nous de ces choses avec un coeur dégagé de préventions, et si nous trouvons l'état actuel bien éloigné de l'état scripturaire, soit en principe, soit en pratique — si nous trouvons, qu'au lieu de la puissance de l'Esprit et de l'unité, tout est en ruines, en dépit d'une belle apparence selon la chair, alors prenons le deuil et crions au Seigneur. Il viendra à notre secours.

Les églises, qu'étaient-elles au temps des apôtres ? Le mot église signifie simplement assemblée, ou, d'après l'usage local de la langue grecque, une assemblée de personnes privilégiées, de citoyens. Toute la multitude des croyants, réunis en un par le Saint Esprit, formait l'Assemblée ou l'Église ; c'était l'Assemblée de Dieu ; seulement ceux qui étaient à Rome ou à Corinthe ne pouvaient pas, cela va sans dire, se réunir à Jérusalem. De là vient qu'il y avait des assemblées en divers lieux, formant chacune, dans sa localité, l'assemblée de Dieu à cet endroit.

Mais, avant de parler des assemblées locales, il nous faut examiner brièvement l'Assemblée considérée comme un tout dans l'Écriture. Elle est envisagée en premier lieu comme l'habitation de Dieu ; en second lieu comme le corps de Christ.

Dans un sens, l'Église n'est pas encore formée, pas complète. Tout ce qui sera uni à Christ dans sa gloire en fait partie. «Je bâtirai mon Assemblée», dit Jésus, «et les portes du hadès ne prévaudront point contre elle». Cela sera infailliblement accompli, et Pierre y fait évidemment allusion quand il dit : «Duquel vous approchant comme d'une pierre vivante,... vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle» (1 Pierre 2:4-5). Il est dit aussi (Eph. 2:21) : «En qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croit pour être un temple saint dans le Seigneur». Elle n'est pas encore achevée, mais se continue ; et quoique premièrement l'Église fût un corps visible et public, le Seigneur ajoutant tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés (Act. 2:47), cette Assemblée est devenue ce qu'on appelle maintenant l'Église invisible. Elle est invisible, mais alors, si elle a dû être la lumière du monde, c'est difficile de parler de la valeur d'une lumière invisible. S'il est reconnu qu'elle est tombée depuis longtemps dans la corruption et l'iniquité, vrai caractère de Babylone, il est évident qu'elle n'a point été la lumière du monde. Les saints persécutés — car Dieu a certainement toujours eu un peuple — ont rendu témoignage, mais le corps publiquement reconnu n'a été que ténèbres, et non pas lumière dans le monde.

Il est encore parlé de l'Assemblée de Dieu d'une autre manière. C'est toujours la maison, une habitation de Dieu, mais elle est établie en se servant de l'homme comme instrument et sous sa responsabilité. «Comme un sage architecte», dit Paul, «j'ai posé le fondement, mais que chacun prenne garde comment il édifie dessus». Voilà l'instrument humain et la responsabilité de l'homme. Il y avait, sur la terre, un vaste corps qui était la maison de Dieu ou son temple. Le Saint Esprit, descendu le jour de la Pentecôte, y faisait sa demeure (1 Cor. 3) . «Vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2:22). Ce n'était pas le corps, dans lequel il ne peut y avoir ni foin, ni bois, ni chaume, choses qui doivent être brûlées. La vérité dont nous venons de parler est infiniment intéressante et précieuse ; j'entends cette habitation de Dieu ici-bas, dans sa maison, préparée pour Lui, d'après sa volonté. Dieu n'a jamais demeuré avec Adam innocent, Il le visitait ; pas davantage avec Abraham, qu'Il visitait aussi et bénissait particulièrement ; mais, du moment qu'Israël fut retiré hors d'Égypte, Dieu vint et demeura avec lui. L'habitation de Dieu avec les hommes est le fruit de la rédemption (Voyez Ex. 24:46) . La vraie rédemption est accomplie à la croix, et Dieu s'est formé une habitation pour Lui-même où Il demeure par l'Esprit. Il en est de même pour l'individu (1 Cor. 6), mais je parle maintenant de l'Assemblée, de la maison du Dieu vivant. Elle est à présent, sur la terre, l'habitation de Dieu par l'Esprit. Il demeure et marche au milieu de nous. Nous sommes l'édifice de Dieu. L'homme peut avoir édifié du bois, du foin, du chaume, mais Dieu n'a pas encore exécuté le jugement pour retrancher la maison de devant Lui ; cependant c'est par elle que commencera le jugement.

L'Assemblée est aussi le corps de Christ (Éph. 1:23). C'est par un seul Esprit que nous sommes baptisés en un seul corps. Celui-ci ne sera finalement complet que dans le ciel ; mais il est établi sur la terre ; car le baptême du Saint Esprit a eu lieu quand il est descendu le jour de la Pentecôte (Act. 1:5 ; 1 Cor. 12:13) . Nous trouvons, en outre, dans le même chapitre, qu'il a mis dans l'Église premièrement des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, des dons de guérison... Il est clair que tout cela est sur la terre. Remarquez aussi, que ces dons sont placés dans l'Église entière, tous quels qu'ils soient, membres d'un seul et même corps. C'est ainsi que l'Église ou l'Assemblée est décrite dans l'Écriture.

Qu'était-ce donc que les églises ou assemblées, sinon des églises locales ? L'apôtre pouvait écrire : «À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe». Elle représentait l'unité tout entière du corps dans cet endroit. «Vous êtes le corps de Christ et ses membres chacun en particulier». Il ne pouvait y avoir dans le même endroit deux corps de Christ pour le représenter. Lorsqu'il s'agit de la Galatie qui était une grande province, il est dit : les églises de Galatie. À Thessalonique, ville de Macédoine, nous avons l'assemblée des Thessaloniciens. Il en est de même quant aux sept églises ; Jean écrit à l'assemblée. Ainsi partout, en quelque lieu que ce soit où était l'assemblée de Dieu on pouvait s'adresser directement à elle en cette qualité. Au chapitre 20 des Actes, Paul appelle les anciens de l'assemblée. Ils étaient établis par le Saint Esprit comme surveillants au milieu du troupeau de Dieu. Tite est laissé en Crète pour établir des anciens dans chaque ville. Nous avons (Act 11:22) «l'assemblée qui est à Jérusalem», bien qu'elle fût excessivement nombreuse. En Actes 13, nous trouvons «l'assemblée qui était là», à Antioche. Paul (Act. 14:21-23) retourne à Lystre, Derbe et Iconium, et leur choisit des anciens dans chaque assemblée. Toute l'Écriture nous fait voir clairement qu'il y avait une seule assemblée dans un lieu, et qu'elle était l'assemblée de Dieu. Ils n'avaient pas d'édifices nommés églises, le Tout-Puissant n'habitant pas dans des temples faits par la main des hommes ; ils se rassemblaient dans des maisons quand ils le pouvaient ; mais le tout formait une assemblée, l'assemblée de Dieu dans ce lieu, et les anciens étaient anciens dans ce tout comme étant un seul corps.

L'assemblée locale représentait l'Assemblée de Dieu tout entière, comme 1 Corinthiens nous le montre. La position des chrétiens qui la composaient, était celle de membres de Christ, de tout le corps de Christ. Selon l'Écriture, on n'est membre que du corps de Christ ; on est un oeil, une main, etc. Le ministère était en relation directe avec cette pensée. Lorsque Christ est monté au ciel, il a donné des dons aux hommes, des apôtres, des prophètes (ceux-ci étaient les dons fondamentaux : Éph. 2:20) ; puis des évangélistes, des pasteurs, des docteurs, qui étaient placés dans l'Église, dans l'Assemblée tout entière (1 Cor. 12).

Si un homme était docteur à Éphèse, il l'était aussi à Corinthe. De même, pour les dons miraculeux, un homme parlait en langue là où il était, son don n'appartenait à aucune assemblée particulière, mais ce membre, ou ce don, était donné à tout le corps sur la terre, au moyen du même Esprit par lequel un homme devenait un serviteur de Christ. En 1 Corinthiens 12, nous voyons le Saint Esprit distribuant les dons sur la terre, tels qu'ils existaient alors. En Éphésiens 4, ils sont donnés d'en haut par Christ, et il n'est fait mention que de ceux qui sont en vue de la perfection des saints, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à la mesure de la stature de la plénitude du Christ. Ce sont là les talents avec lesquels l'homme devait trafiquer, s'il connaissait le maître, et parce qu'il avait reçu ces talents. «Suivant que chacun de vous a reçu quelque don de grâce, employez-le les uns pour les autres, comme bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu» (1 Pierre 4:10) . Des règles sont données dans l'Écriture quant à la manière d'exercer ces dons. Les femmes devaient se taire dans les assemblées. Mais mon but, en ce moment, est de faire voir que c'était comme appartenant à toute l'Assemblée de Dieu, en tout lieu, que ceux qui possédaient ces dons devaient les exercer. Les anciens étaient des charges locales et non des dons, mais leur aptitude à enseigner était une qualité désirable, toutefois tous ne la possédaient pas (1 Tim. 5:17). Les anciens étaient anciens de l'assemblée de Dieu dans un endroit déterminé. Les dons devaient s'exercer comme appartenant à tout le corps, et selon la règle scripturaire, là où se trouvait le membre doué.

Le résultat de l'examen que nous avons fait de l'Écriture est que dans chaque ville où il y avait des chrétiens, il y avait une seule assemblée de Dieu ; que les chrétiens étaient membres du corps de Christ, l'Écriture ne reconnaissant pas que l'on soit membre d'autre chose. Enfin, les dons, membres et serviteurs de Christ, par l'opération du Saint Esprit, s'exerçaient, d'après les règles données par l'Écriture, dans toute l'Église, qui était une seule Assemblée de Dieu, dans le monde entier. L'ancien était une charge locale, pour laquelle la personne était choisie et établie par l'apôtre ou par son délégué. Les anciens exerçaient leur office dans la seule assemblée de Dieu, qui se trouvait dans l'endroit où le Saint Esprit les avait établis surveillants (Act. 14:23 ; Tite : Actes 20:17, 28). L'ancien n'était point un don, quoiqu'un don fût désirable pour rendre son service plus efficace, mais la principale chose requise était d'avoir les qualités qui rendaient l'ancien propre à être surveillant.

Il n'existe pas trace de cela dans ce que les hommes appellent actuellement églises. Grâce à Dieu, ils ne peuvent empêcher le Seigneur de faire son oeuvre, ni de susciter des ouvriers qui travaillent au bien de ses élus, suivant sa souveraine direction ; mais les hommes ont organisé des églises, chacun selon sa fantaisie : ils ont oublié l'Église de Dieu et la Parole de Dieu, bien que quelques-

uns reconnaissent une Église invisible que la fidélité du Seigneur maintiendra. Cela, ils le laissent à ses soins, et chacun arrange l'Église visible comme il lui semble bon.

Du moment que l'Église, comme corps publiquement manifesté dans le monde, fut tombée dans le papisme (ou dans la corruption grecque avec laquelle nous avons moins à faire en Occident), tout était en ruines selon la prédiction de l'apôtre. Lors de la réformation, les gouvernements civils établirent des églises nationales, car personne ne pensait à l'Église de Dieu ; et, pendant quelque temps, on ne toléra pas autre chose. Ensuite, la liberté religieuse commença à devenir plus commune ; mais, l'idée de ce qu'est l'Église de Dieu étant absente, on organisa des églises, unies d'après un système imaginé par l'homme, ou bien indépendantes les unes des autres, mais que l'homme arrangeait et organisait. La notion de l'Unité du corps, le fait qu'on n'est membre que du corps de Christ, la vérité que le Saint Esprit est sur la terre, que les dons sont donnés par Christ et apportent avec eux la responsabilité de leur exercice, — tout cela était complètement oublié et mis de côté. Il ne restait rien de la vérité scripturaire initiale au sujet de l'Église et de la présence du Saint Esprit.

Le corps épiscopal différait en ce sens qu'il prétendait remonter aux origines par la succession, et constituait les gens membres de Christ par le baptême d'eau, rêverie dont on ne peut trouver trace dans l'Écriture. C'est par un seul Esprit que nous sommes baptisés en un seul corps. On est baptisé d'eau pour la mort de Christ. Mais, laissant de côté les prétentions et les erreurs épiscopales, nous trouvons que le système actuel est celui d'assemblées formées par les hommes sur quelque principe qu'ils ont adopté, avec un homme choisi par eux et mis à leur tête. On devient membre de cette église ou assemblée ainsi formée, et l'on vote comme tel au milieu d'elle. Que ces personnes soient membres de Christ ou non, ce qui les caractérise, c'est qu'elles sont membres de cette assemblée particulière. Dans la plupart des églises, le vote ne crée pas de divisions, c'est la majorité qui décide. Le Saint Esprit n'entre point en question. Toute l'action, du commencement à la fin, vient de l'homme. Que les presbytériens aient divers conseils d'église, qu'il y ait un élément aristocratique dans leur organisation ; que chez les congrégationalistes, les décisions soient prises par chaque corps séparément et par le vote des membres des assemblées ; — le tout est un arrangement humain, formé et conduit par l'homme ; un homme est membre d'un corps que l'homme a organisé, et il agit en conséquence. L'état actuel des choses, c'est une église ou une assemblée dont sont membres un certain nombre de personnes, ayant à leur tête une autre personne qui a fait des études pour le ministère. C'est le troupeau ou l'église de Monsieur tel et tel ; il est payé tant par an ; il peut ou non être converti, mais il est consacré ; peut-être est-il un évangéliste, il sera mis à la place d'un pasteur ; peut-être est-il un pasteur, il devra prêcher au monde. Toutefois, s'il ne réussit pas, on lui donne sa démission, le plus souvent directement, parfois d'une manière indirecte. Toute la constitution de l'Église de Dieu, sa constitution divine, est ignorée — on lui a substitué la constitution de l'homme. On ignore l'ordre du Saint Esprit et sa puissance, ou l'on n'y croit pas du tout.

L'Écriture ne connaît ni membre d'une église, ni pasteur d'un troupeau qui soit le sien, ni assemblée volontaire formée d'après ses propres principes à elle. Rien de semblable dans la Parole, si ce n'est les divisions qui commençaient à se produire parmi les Corinthiens, et que l'apôtre qualifie de charnelles. Il y avait là l'Église de Dieu ; il n'y avait pas les églises des hommes. Si Paul adressait aujourd'hui une épître à l'église de Dieu à -, personne ne saurait à qui la remettre, car un tel corps n'y a pas d'existence reconnue.

Les églises ont supplanté l'Église de Dieu. L'opération de l'Esprit de Dieu est mise de côté. L'Esprit donnait les évangélistes, des serviteurs de Christ pour le monde ; il donnait les pasteurs et docteurs (non pas ceux qu'un troupeau a choisis, ou qui ont leur troupeau), pour exercer leurs dons en quelque lieu que Dieu les conduisit. Ils enseignaient à Éphèse dans l'assemblée de Dieu, quand ils s'y trouvaient ; à Corinthe quand ils s'y trouvaient. Partout où Dieu les envoyait, ils agissaient suivant le don qui leur avait été confié d'en haut ; ils trafiquaient avec leur talent parce que le maître les en avait chargés. Suivant que chacun avait reçu quelque don, il l'employait comme bon dispensateur de la grâce variée de Dieu ; s'il exhortait, il s'appliquait à l'exhortation ; s'il enseignait, à l'enseignement, et cela, dans l'Assemblée de Dieu comme un tout.

L'homme a fait des organisations, mais il a totalement mis de côté, dans la mesure de ses arrangements à lui, l'ordre et les arrangements de Dieu quant à l'Assemblée. C'est ainsi que, pour avoir des églises, on a mis de côté l'Église, l'Assemblée de Dieu. C'est ainsi que les hommes ont remplacé, par des ministres de leur choix, l'Esprit qui répartit ses dons à divers membres, et qu'ils ont négligé la Parole dans laquelle l'ordre de Dieu est révélé. L'Église, l'Esprit et la Parole, sont mis de côté par ce qu'on appelle l'ordre, à savoir l'arrangement et l'organisation des hommes.

On nous dit qu'il doit en être ainsi. Bien plutôt, c'est la foi qui manque pour confier au Seigneur le soin de gouverner et de bénir sa propre maison d'après l'ordre qu'il a établi ; et néanmoins la vraie bénédiction ne peut provenir que de Son opération par l'Esprit qu'il a envoyé du ciel. Quel est l'effet de tout cela ? Il serait peu charitable (et je n'ai pas la moindre envie de le faire) d'exposer ici les tristes conséquences qui en sont souvent le résultat. Elles sont bien connues, même du monde. Mon but est de démontrer que le système est antiscrituraire, et qu'il nie le Saint Esprit et la vraie Église de Dieu. D'ailleurs, il est évident qu'une personne choisie et payée par une assemblée, dont ordinairement la moitié au moins est inconverte, et qui a pour objet principal l'augmentation du nombre, de l'influence, et l'appui des gens riches, que cette personne, dis-je, devra nécessairement chercher à plaire à ceux qu'elle sert, et s'accommoder à son auditoire. Or, l'apôtre dit : « Si je complaisais encore à des hommes, je ne serais pas esclave de Christ » (Gal. 1:10).

Quant au résultat pratique, j'en appelle à toute personne pieuse et consciencieuse, familière avec l'état de choses actuel. De toute part, j'entends leurs plaintes, mais elles ne songent pas que c'est l'effet naturel et nécessaire du système. Le « ministère » n'est plus l'exercice du don donné par le Seigneur, mais c'est l'éducation et la consécration d'une personne pour une profession, en sorte que, bien souvent, elle n'est pas même convertie. La vraie Église de Dieu, établie sur la terre (1 Cor. 12), est méconnue aussi bien que les vraies églises, qui sont les assemblées de Dieu en chaque lieu. En revanche, les hommes font des églises, suivant leur propre notion de ce qui est bien, et ils sont membres de leurs églises, au lieu d'être considérés comme membres du corps de Christ. Le membre inconverti d'une église a tous les droits et le pouvoir d'un membre converti de Christ.

L'influence des richesses l'emporte sur l'Esprit de Dieu ; une majorité décide des cas et non pas la direction de l'Esprit. Si une majorité avait décidé à Corinthe, quel en eût été l'effet ? Dans tout le système, l'homme, la volonté de l'homme, l'organisation humaine, ont pris la place de l'Esprit et de la Parole de Dieu, et de ce que Dieu avait organisé Lui-même, selon les déclarations de cette Parole.

On m'objecte : « N'y avait-il donc pas des églises alors ? » Je réponds : Certainement, et c'est ce qui démontre le caractère antiscrituraire de ce qui existe. Qu'on me montre dans l'Écriture une chose telle qu'un corps séparé et distinct, dont on est membre et que l'on appelle aujourd'hui une église. Tout cela est antiscrituraire et met de côté ce qu'on trouve dans l'Écriture, pour établir quelque chose d'autre.

Je ne traite pas de plusieurs sujets collatéraux, tels que l'état de ruine de l'Église comme un tout, la venue du Seigneur, etc., désirant m'en tenir à cette question : l'ordre de choses actuel est-il scripturaire ou antiscrituraire ? Que des hommes qui ont bu du vin vieux en veuillent aussitôt du nouveau, je conçois que cela soit peu probable ; mais heureux celui qui suit la Parole et reconnaît le Saint Esprit, fût-il même seul à le faire. La parole du Seigneur demeure éternellement, il en est de même de celui qui fait sa volonté. Les chapitres 3

et 4 de la seconde épître à Timothée, indiquent clairement quel est l'état de l'Église et le chemin du croyant aux derniers jours ; tandis que la première épître nous présente les détails extérieurs de l'Église à son début, ordonnés par les soins apostoliques.

3 - L'Église comme elle était au commencement et son état actuel

1866

Nous pouvons considérer l'Église sous deux points de vue. Premièrement, elle est l'ensemble des enfants de Dieu, formés en un seul corps, unis par la puissance du Saint Esprit au Christ Jésus, l'homme glorifié, monté au ciel. En second lieu, elle est la maison ou l'habitation de Dieu par l'Esprit.

Le Sauveur s'est donné lui-même, non seulement pour sauver parfaitement ceux qui croient en Lui, « mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » (Jean 11:52). Christ a parfaitement accompli l'oeuvre de la rédemption ; ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, Il s'est assis à la droite de Dieu. — « Car par une seule offrande Il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés ». Le Saint Esprit nous en rend témoignage en disant : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités » (Héb. 10:14, 17). L'amour de Dieu nous a donné Jésus ; la justice de Dieu est pleinement satisfaite par son sacrifice, et Il est assis à la droite de Dieu, témoignage constant que l'oeuvre de la rédemption est accomplie, que nous sommes acceptés en Lui et que nous posséderons la gloire à laquelle nous sommes appelés. Conformément à sa promesse, Jésus nous a envoyé du ciel le Saint Esprit, le Consolateur. Ce dernier demeure en nous qui croyons en Jésus, et nous a scellés pour le jour de la rédemption, c'est-à-dire pour la glorification de nos corps. Le même Esprit est encore les arrhes de notre héritage.

Toutes ces choses pourraient être vraies, alors même qu'il n'y aurait pas une Église sur la terre. Il y a des individus sauvés, il y a des enfants de Dieu héritiers de la gloire du ciel, mais être unis à Christ, membres de son corps, de sa chair et de ses os, c'est une autre chose ; et c'est autre chose encore d'être l'habitation de Dieu par l'Esprit. Nous parlerons de ces derniers points.

Il est très clairement montré dans les Saintes Écritures que l'Église est le corps de Christ. Non seulement nous sommes sauvés par Christ, mais nous sommes en Christ et Christ en nous. Le vrai chrétien qui jouit de ses privilèges, sait par le moyen du Saint Esprit qu'il est en Christ et Christ en lui. « En ce jour-là », dit le Seigneur, « vous connaîtrez que moi je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » (Jean 14:20). Dans ce jour c'est-à-dire dans le jour où vous aurez reçu l'Esprit saint envoyé du ciel. Celui qui est uni au Seigneur est un même Esprit.

Ainsi, nous sommes en Christ et membres de son corps. Cette doctrine est développée dans l'épître aux Éphésiens, chapitres 1-3. Qu'y a-t-il de plus clair que cette parole : « Il l'a donné pour être chef sur toutes choses à l'Assemblée qui est son corps » ? Remarque que ce fait merveilleux commença, ou fut trouvé existant, aussitôt après que le Christ a été glorifié dans le ciel, bien que tout ce qui est contenu dans ces versets ne soit pas encore accompli. Dieu, dit l'apôtre, nous a ressuscités ensemble avec Lui, nous a fait asseoir en Lui dans les lieux célestes — non pas encore avec Lui, mais « en Lui ». Et au chapitre 3 : « Lequel [mystère] en d'autres générations n'a pas été donné à connaître aux fils des hommes, comme il a été maintenant révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit : savoir que les nations seraient cohéritières et d'un même corps et coparticipantes de sa promesse dans le Christ Jésus par l'Évangile... afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître aux principautés et aux autorités, dans les lieux célestes, par l'assemblée ».

Ici donc, l'Église est formée sur la terre par le Saint Esprit descendu du ciel après que Christ a été glorifié. Elle est unie à Christ, sa tête céleste, et tous les vrais croyants sont ses membres par le même Esprit. Cette précieuse vérité est exprimée par d'autres passages ; par exemple, dans l'épître aux Romains, chapitre 12

« Car comme, dans un seul corps, nous avons plusieurs membres, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun individuellement membres l'un de l'autre ».

Il n'est pas nécessaire de citer d'autres textes ; nous appellerons seulement l'attention de nos lecteurs sur le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens. Il est clair comme le jour que l'apôtre parle ici de l'Église sur la terre, non d'une Église future dans le ciel, et pas davantage d'églises dispersées dans le monde, mais de l'Église comme d'un tout, représentée toutefois par l'église de Corinthe. C'est pourquoi il est dit au commencement de l'épître : « À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés, avec tous ceux qui en tous lieux invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, et leur Seigneur et le nôtre ». La totalité de l'Église est clairement indiquée par ces mots : « Et Dieu a placé les uns dans l'Assemblée : — d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, puis des dons de grâce de guérisons ». Il est évident que les apôtres n'étaient pas dans une église particulière et que les dons de guérisons ne pouvaient s'exercer dans le ciel. C'est bien l'Église universelle sur la terre ; cette Église est le corps de Christ et les vrais croyants en sont les membres. Elle est une par le baptême du Saint Esprit. « Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ » (v. 12). Puis après avoir dit que chacun de ces membres travaille selon sa propre fonction dans le corps, il ajoute (v. 27) : « Or vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier ». Souvenez-vous que ceci a lieu en conséquence du baptême du Saint Esprit descendu du ciel. Par conséquent, ce corps existe sur la terre et embrasse tous les chrétiens là où ils sont ; ils ont reçu le Saint Esprit, par lequel ils sont les membres de Christ et membres les uns des autres. Combien cette unité est belle ! Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; et si un membre est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui.

La Parole nous enseigne là que les dons sont membres de tout le corps et qu'ils appartiennent au corps tout entier. Les apôtres, les prophètes, les docteurs, sont dans l'Église, et non dans une église particulière. Il en résulte que ces dons donnés par le Saint Esprit sont exercés dans toute l'Église, là où le membre qui les possède se trouve, parce qu'il est membre du corps. Si Apollos enseigne à Éphèse, il enseigne à Corinthe, et dans chaque localité où il pourra se trouver. L'Église est donc le corps de Christ, uni à Lui qui est sa tête dans le ciel. Nous devenons membres de ce corps par le Saint Esprit habitant en nous, et tous les chrétiens sont membres les uns des autres. Cette Église, qui sera bientôt consommée dans le ciel, est formée maintenant sur la terre par le Saint Esprit envoyé du ciel, qui habite avec nous, et par lequel tous les vrais croyants sont baptisés en un seul corps. Comme membres d'un seul corps, les dons sont exercés dans l'Église entière.

Il y a encore, comme nous l'avons dit, un autre caractère de l'Église de Dieu sur la terre ; elle y est l'habitation de Dieu. Il est intéressant de remarquer qu'il n'en était pas ainsi avant que la rédemption soit accomplie. Dieu n'habitait pas avec Adam même lorsqu'il était encore innocent, ni avec Abraham, mais Il visitait avec condescendance le premier homme dans le paradis, puis ensuite le père des croyants ; néanmoins Il n'a jamais habité avec eux. Mais dès qu'Israël fut retiré d'Égypte, un peuple racheté (Ex. 15:13), Dieu commença à habiter au milieu de son peuple. Aussitôt que la construction du tabernacle est révélée et réglée, Dieu dit : « J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je leur serai Dieu ; et ils sauront que moi, l'Éternel, je suis leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Égypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel, leur Dieu » (Ex. 29:45-46). Après avoir délivré son peuple, Dieu habite au milieu de lui, et la présence de Dieu est son plus grand privilège.

La présence du Saint Esprit est ce qui caractérise les vrais croyants en Christ. « Votre corps est le temple du Saint Esprit » (1 Cor. 6:19). « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-ci n'est pas de Lui » (Rom. 8:9).

Les chrétiens, collectivement, sont le temple de Dieu, et l'Esprit de Dieu habite en eux (I Cor. 3:16). -Sans parler du chrétien individuellement, je dirai que l'Église sur la terre est l'habitation de Dieu par l'Esprit. Quel précieux privilège ! La présence de Dieu Lui-même, source de joie, de force, de sagesse pour son peuple ! Nous avons en même temps une très grande responsabilité quant à la manière dont nous traitons un pareil hôte. Je citerai quelques passages pour prouver cette vérité. «Ainsi donc, vous n'êtes plus étrangers, ni forains, mais vous êtes concitoyens des saints, et gens de la maison de Dieu, ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur, en qui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2:19-22) .

Nous voyons ici que, cet édifice étant déjà commencé sur la terre, l'intention de Dieu est d'avoir un temple, composé de tous ceux qui croient, après que Dieu a aboli le mur de clôture qui excluait les Gentils : et cet édifice croît, jusqu'à ce que tous les chrétiens soient réunis dans la gloire. En attendant, les croyants sur la terre forment le tabernacle de Dieu, son habitation par l'Esprit qui demeure au milieu de l'Église.

En 1 Timothée 3:14-15, l'apôtre dit : «Je t'écris ces choses, espérant me rendre bientôt auprès de toi ; mais si je tarde, — afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité». D'après ces mots, nous voyons que les chrétiens sur la terre sont la maison du Dieu vivant, et que cette épître enseigne à Timothée comment il doit se conduire dans cette maison. Nous voyons aussi que le chrétien est responsable de maintenir la vérité dans le monde. L'Église n'a pas à enseigner, mais les apôtres enseignent, les docteurs enseignent, et le chrétien maintient la vérité en y étant fidèle. L'Église est le témoin de la vérité dans le monde. Ceux qui cherchent la vérité ne la cherchent pas chez les païens, les Juifs ou les mahométans, mais dans l'Église chrétienne. Celle-ci n'est pas une autorité pour la vérité, c'est la Parole qui est l'autorité. L'Église est le vaisseau qui contient la vérité ; et là où la vérité n'est pas, il n'y a pas d'Église. L'Église est le corps de Christ, et ce dernier en est la tête dans le ciel.

Telle est la maison de Dieu sur la terre. Quand l'Église sera complète, elle rejoindra Christ dans le ciel, revêtue de la même gloire que son Époux.

Il est nécessaire, avant de parler de l'état de l'Église telle qu'elle était au commencement, de faire remarquer une différence qui se trouve dans la Parole de Dieu, quant à la maison. Le Seigneur dit : «sur ce roc je bâtirai mon Assemblée». C'est Christ lui-même qui bâtit son Église ; par conséquent les portes du hadès ne prévaudront point contre elle (*). Ici, ce n'est pas l'homme qui bâtit, mais Christ. C'est pourquoi l'apôtre Pierre, lorsqu'il parle de la maison spirituelle, ne dit rien des ouvriers : «Vous approchant comme d'une pierre vivante... vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle, une sainte sacrificature» (1 Pierre 2:5) . C'est là l'oeuvre de la grâce dans le coeur de l'individu, par laquelle l'homme s'approche de Christ. À l'appui de cela, il est dit en outre que «le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés» (Actes 2:47) . Cette oeuvre ne pouvait se dégrader, puisqu'elle est l'oeuvre de Dieu, efficace pour l'éternité, et manifestée dans le temps. Nous lisons encore dans l'épître aux Éphésiens, chapitre 2 : «édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur». Cet édifice qui s'accroît, peut être manifesté aux yeux des hommes ; mais, si l'effet de cette oeuvre de grâce efficace n'est pas manifesté dans son unité extérieure devant les yeux des hommes, Dieu ne manquera pas pour cela de faire son oeuvre, en rassemblant ses enfants pour la vie éternelle. Les âmes viennent à Christ et sont édifiées sur Lui.

(*) On observera qu'il n'y a pas des clefs pour l'Église. On ne bâtit pas avec des clefs, les clefs sont pour le royaume.

Les apôtres Jean et Paul, et plus particulièrement le dernier, parlent de l'unité manifestée devant les hommes, en témoignage aux hommes de la puissance de l'Esprit. Nous lisons en Jean 17 : «Or je ne fais pas seulement des demandes pour ceux-ci, mais aussi pour ceux qui croient en moi par leur parole ; afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi ; afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que toi tu m'as envoyé». Ici, l'unité des enfants de Dieu est un témoignage envers le monde de ce que Dieu a envoyé Jésus afin que le monde croie. Comme conséquence de cette vérité, il est évident que le devoir des enfants de Dieu est d'en montrer la réalité. Chacun reconnaît combien l'état contraire est une arme dans la main des ennemis de cette même vérité.

Le caractère de la maison et la doctrine de la responsabilité des hommes sont encore enseignés dans d'autres passages de la Parole de Dieu. Paul dit : «Vous êtes l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, comme un sage architecte, j'ai posé le fondement, et un autre édifie dessus ; mais que chacun considère comment il édifie dessus». Ici, c'est l'homme qui construit. La maison de Dieu est manifestée sur la terre. L'Église est l'édifice de Dieu, mais nous n'avons pas là l'oeuvre de Dieu seulement, c'est-à-dire ceux qui viennent à Dieu attirés par l'Esprit Saint, mais l'effet de l'oeuvre des hommes, qui ont souvent bâti avec du bois, du foin, du chaume, etc.

Les hommes ont confondu la maison extérieure, bâtie par les hommes, avec l'oeuvre de Christ qui peut être identique avec celle des hommes, mais peut aussi s'en écarter largement. De faux docteurs attribuent tous les privilèges du corps de Christ à la grande maison, composée de toutes sortes d'iniquités et d'hommes corrompus. Cette fatale erreur ne détruit pas la responsabilité des hommes en ce qui regarde la maison de Dieu, son habitation par le Saint Esprit comme aussi cette responsabilité n'est pas détruite par rapport à l'unité de l'Esprit, en un seul corps sur la terre.

Il me paraît important de signaler cette différence, parce qu'elle jette du jour sur les questions actuelles. Mais poursuivons notre sujet. Quel était l'état de l'Église au commencement à Jérusalem ? Nous voyons que la puissance du Saint Esprit y était merveilleusement manifestée. «Et tous les croyants étaient en un même lieu, et ils avaient toutes choses communes, et ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon que chacun pouvait en avoir besoin. Et tous les jours, ils persévéraient d'un commun accord dans le temple, et, rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de coeur, louant Dieu et ayant la faveur de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés». Et au chapitre 4 : «La multitude de ceux qui avaient cru était un coeur et une âme ; et nul ne disait d'aucune des choses qu'il possédait, qu'elle fût à lui, mais toutes choses étaient communes entre eux. Et les apôtres rendaient avec une grande puissance le témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus ; et une grande grâce était sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucune personne nécessiteuse ; car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, et apportaient le prix des choses vendues, et le mettaient aux pieds des apôtres ; et il était distribué à chacun, selon que l'un ou l'autre pouvait en avoir besoin» (Act. 4:32-35). Quelle magnifique description de l'effet de la puissance de l'Esprit dans leurs coeurs, effet qui ne disparut que trop tôt et pour toujours ; mais les chrétiens doivent chercher à réaliser cet état autant qu'il leur est possible.

La méchanceté du coeur de l'homme se montra promptement : Ananias et Sapphira, puis les murmures des Grecs envers les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans les distributions journalières, manifestèrent que le péché du coeur de l'homme joint à l'oeuvre du diable, agissait déjà dans le sein de l'Église. Mais, dans le même temps, le Saint Esprit était dans l'Église, y agissait, et suffisait pour ôter le mal et le changer en bien ; l'Église était une, connue du monde, et l'on pouvait dire alors, que les apôtres, ayant été mis dehors, retournaient auprès des leurs. Une seule Église, remplie du Saint Esprit, rendait témoignage au salut de Dieu et à Sa

présence sur la terre ; et Dieu ajoutait à cette Église ceux qui étaient sauvés. Cette Église fut dispersée par la persécution, hormis les apôtres qui demeurèrent à Jérusalem. Dieu suscite alors Paul pour être son messager auprès des Gentils. Il commence à édifier l'Église parmi les Gentils et enseigne qu'en elle il n'y a ni Juifs, ni Gentils, mais que tous sont un et le même corps en Christ. Non seulement l'existence de l'Église parmi les Gentils est proclamée, mais de plus la doctrine de l'Église, de son unité, de l'union des Juifs et des Gentils en un corps, est mise en exécution. Elle a été l'objet du conseil de Dieu dès avant la fondation du monde, cachée en Dieu ; mystère caché dès les siècles en Dieu, afin de montrer aux principautés et aux puissances dans les lieux célestes, par l'Église, la sagesse variée de Dieu : qui n'avait pas été donnée à connaître dans d'autres siècles parmi les fils des hommes comme elle a été maintenant révélée à ses saints apôtres et prophètes (*) par l'Esprit. C'est ainsi qu'il est dit aux Colossiens (1:26) : «Le mystère qui avait été caché dès les siècles et dès les générations, mais qui a été maintenant manifesté à ses saints».

(*) Il faut observer que l'apôtre parle seulement des prophètes du Nouveau Testament.

Les chrétiens étaient tous connus, admis publiquement dans l'Église, Gentils aussi bien que Juifs. L'unité était manifestée. Tous les saints étaient membres d'un seul corps, du corps de Christ ; l'unité du corps était reconnue, elle était une vérité fondamentale du christianisme. Dans chaque localité, il y avait une manifestation de cette unité de l'Église de Dieu sur la terre ; si bien qu'une épître de Paul adressée à l'église de Dieu à Corinthe, arrivait à une seule assemblée ; et l'apôtre pouvait ajouter ensuite : «avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, et leur Seigneur et le nôtre» ; néanmoins, si nous parlons spécialement de ceux qui étaient à Corinthe, il dit : «Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier». Si un chrétien, membre du corps de Christ, allait d'Éphèse à Corinthe, il était nécessairement aussi membre du corps de Christ dans cette dernière assemblée. Les chrétiens ne sont pas membres d'une assemblée, mais de Christ. L'oeil, l'oreille, le pied ou quelque autre membre que ce soit qui était à Corinthe, l'était aussi à Éphèse. En un mot nous ne trouvons pas l'idée de membre d'une église, mais de membres de Christ.

Le ministère, tel qu'il est présenté dans la Parole, est aussi une preuve de la même vérité. Les dons, source du ministère, donnés par le Saint Esprit, étaient dans l'Église (1 Cor. 12:8-12, 28). Ceux qui les possédaient étaient membres du corps. Si Apollos était docteur à Corinthe, il était aussi bien docteur à Éphèse. S'il était l'oeil, l'oreille, ou tel autre membre du corps de Christ à Éphèse, il l'était encore à Corinthe. Rien n'est plus clairement exprimé que ce qui est dit sur ce sujet dans 1 Corinthiens 12 : un corps, plusieurs membres ; l'Église une, et en elle les dons que le Saint Esprit a donnés — dons qui étaient exercés dans chaque localité quel que fût celui qui les possédât. Le chapitre 4 de l'épître aux Éphésiens contient la même vérité. Lorsque Christ est monté en haut, Il «a donné des dons aux hommes... et a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs ; en vue du perfectionnement des saints, pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ ; jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ ; afin que nous ne soyons plus de petits enfants, ballottés et emportés çà et là par tout vent de doctrine dans la tromperie des hommes, dans leur habileté à user de voies détournées pour égayer ; mais que, étant vrais dans l'amour, nous croissions en toutes choses jusqu'à Lui qui est le chef, le Christ ; duquel tout le corps, bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure du fournissement, produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour».

Cette unité et la libre activité des membres étaient réalisées au temps des apôtres. Chaque don était pleinement reconnu comme étant suffisant pour accomplir l'oeuvre du Seigneur, et était librement exercé. Les apôtres travaillaient comme apôtres, et de même ceux qui avaient été dispersés à l'occasion de la première persécution, travaillaient dans l'oeuvre suivant la mesure de leurs dons. C'est ainsi que les apôtres enseignaient (1 Pierre 4:10, 11 ; 1 Cor. 14:26, 29) ; c'est ainsi que les chrétiens enseignaient. Le diable cherchait à détruire cette unité, mais il n'y parvint pas aussi longtemps que les apôtres vécurent. Il employait le Judaïsme pour atteindre ce but ; mais le Saint Esprit conserva l'unité, comme nous le lisons dans Actes 15. Le diable chercha à créer des sectes au moyen de la philosophie (1 Cor. 2), et de ces deux choses ensemble (Col. 2) ; tous ses efforts furent vains. Le Saint Esprit agissait au milieu de l'Église, ainsi que la sagesse donnée aux apôtres pour maintenir l'unité et la vérité de l'Église contre la puissance de l'ennemi. Plus on lit les Actes et les épîtres, plus on voit cette unité et cette vérité. L'union de ces deux choses ne peut avoir son effet que par l'action du Saint Esprit. La liberté individuelle n'est pas l'union ; et l'union entre les hommes ne laisse pas à l'individu sa pleine liberté. Lorsque le Saint Esprit gouverne, il unit nécessairement les frères entre eux et agit en chacun d'eux suivant le but qu'il s'est proposé à lui-même en les unissant, c'est-à-dire, suivant son propre but. C'est ainsi que le Saint Esprit rassemble tous les saints en un seul corps, et agit en chacun d'eux d'après sa volonté, les conduisant dans le service du Seigneur pour la gloire de Dieu et l'édification du corps.

Telle était l'Église ! Qu'est-elle à cette heure, et où existe-t-elle ? Elle sera parfaite dans le ciel, d'accord ; mais où la trouver maintenant sur la terre ? Les membres du corps de Christ sont dispersés ; plusieurs sont cachés dans le monde, d'autres sont au milieu de la corruption religieuse ; il s'en trouve soit dans une secte, soit dans une autre, et toutes sont en rivalité pour attirer ceux qui sont sauvés. Plusieurs, grâce à Dieu, cherchent l'unité ; mais qui est-ce qui l'a trouvée ? Il ne suffit pas de dire que par le même Esprit, nous avons été baptisés en un seul corps : «Afin qu'ils soient un...» dit le Seigneur, «et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé». Nous ne sommes pas un ; l'unité du corps n'est pas manifestée. Au commencement elle était clairement manifestée, et, dans chaque ville, cette unité était évidente aux yeux du monde. Tous les chrétiens marchaient partout comme étant la seule Église. Celui qui était membre de Christ dans une localité, l'était aussi dans une autre et celui qui avait une lettre de recommandation était reçu partout, puisqu'il n'y avait qu'une assemblée.

La cène était le signe extérieur de l'unité. «Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain» (1 Cor. 10:17). Le témoignage que l'Église rend aujourd'hui est plutôt celui-ci : que le Saint Esprit, sa puissance et sa grâce, ne peut surmonter les causes de divisions. La plus grande portion de ce que l'on nomme l'Église est le siège de la corruption la plus grossière et la majorité de ceux qui se vantent de sa lumière sont des incrédules. Grecs, Romains, Luthériens, Réformés, ne prennent pas la cène ensemble ; ils se condamnent les uns les autres. La lumière des enfants de Dieu qui se trouvent dans des sectes diverses, est mise sous le boisseau ; et ceux qui sont séparés de ces corps, parce qu'ils ne peuvent supporter cette corruption, sont divisés en cent parties qui ne veulent pas prendre la cène ensemble. Ni les uns, ni les autres, ne prétendent être l'Église de Dieu, mais ils disent qu'elle est devenue invisible. Quelle est donc la valeur d'une lumière invisible ? Néanmoins il n'y a ni humiliation, ni confession, en reconnaissant que la lumière est devenue invisible. L'unité, en tant que manifestation, est détruite. L'Église, qui une fois était belle, unie, céleste, a perdu son caractère ; elle est cachée parmi le monde ; les chrétiens eux-mêmes sont mondains, pleins de convoitises, avides de richesses, d'honneurs, de pouvoir, semblables aux enfants de ce siècle. Ils sont une épître, dans laquelle nul ne peut lire un seul mot de Christ (*). La plus grande partie de ce qui porte le nom de chrétien est infidèle ou forme la secte de l'ennemi, et les vrais chrétiens sont perdus au milieu de la multitude. Où trouverons-nous un seul pain, l'emblème du corps ? Où est la puissance de l'Esprit qui unit les chrétiens en un seul corps ? Qui peut nier que les chrétiens aient été tels ? Et ne sont-ils pas coupables de n'être plus ce qu'ils furent ? Pouvons-nous trouver bon que l'on soit dans un état tout différent de celui dans lequel l'Église était au commencement, et que la Parole réclame de nous ? Nous devrions être profondément affligés d'un état tel que celui de l'Église dans le monde, parce qu'il ne répond en rien au coeur et à l'amour de Christ. Les hommes se contentent d'avoir l'assurance de leur salut éternel.

(*) Il n'est pas dit que nous devons être une épître de Christ, mais : «vous êtes l'épître de Christ».

Cherchons-nous ce que la Parole dit sur ce point ? Nous trouvons en Romains 11, d'une manière générale, ce qui concerne chaque économie ou dispensation, les voies de Dieu envers les Juifs et envers les branches d'entre les Gentils qui ont été substituées aux Juifs : «Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : la sévérité envers ceux qui sont tombés ; la bonté de Dieu envers toi, si tu persévères dans cette bonté ; puisque autrement, toi aussi, tu seras coupé». N'est-ce pas une chose bien sérieuse, que le peuple de Dieu sur la terre soit retranché ? Certainement les fidèles sont et seront gardés ; car Dieu ne manque jamais à sa fidélité ; mais tous les systèmes dans lesquels Il se glorifie peuvent être jugés et retranchés. La gloire de Dieu, sa présence visible et réelle, était à Jérusalem, son trône était entre les chérubins. Lors de la captivité à Babylone, sa présence abandonna Jérusalem, et sa gloire ainsi que sa présence ne furent plus dans le temple, au milieu du peuple. Bien que sa longue patience envers eux ait duré jusqu'au temps où Christ fut rejeté, Dieu les a retranchés, quant à ce qui concerne l'alliance. Le résidu devint des chrétiens, mais tout le système fut terminé par le jugement. Le système chrétien aura la même issue, s'il ne persévère pas dans la bonté de Dieu ; et il n'y a pas persévéré. C'est pourquoi, bien que j'aie la ferme conviction que tout vrai chrétien sera préservé et enlevé au ciel, en ce qui concerne le témoignage de l'Église sur la terre, cette maison de Dieu par l'Esprit, il n'existera plus. Pierre avait dit : «Le temps est venu de commencer le jugement par la maison de Dieu» (1 Pierre 4:17) ; et du temps de Paul, le mystère d'iniquité se mettait en train et devait continuer jusqu'à ce que l'homme de péché soit là. Déjà du temps de l'apôtre, chacun cherchait son propre intérêt et non celui de Christ. L'apôtre nous dit encore, qu'après son départ il entrerait dans l'Église des loups redoutables qui n'épargneraient pas le troupeau (Actes 20:29) ; il dit que, dans les derniers jours, il surviendrait des temps fâcheux, les hommes ayant la forme de la piété, mais en ayant renié la puissance ; les méchants et les imposteurs allant de mal en pis, séduisant et étant séduits (2 Tim. 3:5, 13) ; et que finalement l'apostasie aurait lieu.

Tout cela constitue-t-il la persévérance dans la grâce de Dieu ? Cette infidélité est-elle chose inconnue dans l'histoire de l'homme ? Dieu a toujours commencé par placer ses créatures dans une bonne position, mais la créature a invariablement abandonné la position dans laquelle Dieu l'avait mise, y étant devenue infidèle. Dieu, après un long support, ne rétablit jamais dans la position de laquelle on est déchu. Il n'appartient pas à ses voies de restaurer une chose qui a été gâtée : mais il la retranche, pour introduire quelque chose de tout à fait nouveau, bien meilleur que ce qui avait été auparavant. Adam est tombé, et Dieu veut que le second Adam soit le Seigneur du ciel. Dieu a donné la loi à Israël, qui fit le veau d'or avant que Moïse soit redescendu de la montagne ; et Dieu veut écrire la loi dans le cœur de son peuple. Dieu a établi la sacrificature d'Aaron, et ses fils offrent immédiatement un feu étranger ; dès lors Aaron ne put plus entrer dans le lieu très-saint dans ses vêtements de gloire et de beauté. Dieu a fait asseoir le fils de David sur le trône de l'Éternel (1 Chr. 29:23), mais l'idolâtrie ayant été introduite par lui, le royaume est divisé et le trône du monde donné par Dieu à Nebucadnetsar, qui fait une statue d'or et jette les fidèles dans la fournaise ardente. En toute occasion l'homme est infidèle ; et Dieu, après l'avoir longtemps supporté, intervient en jugement, et au système précédent en substitue un meilleur.

Il est intéressant d'observer comment toutes les choses qui ont failli, sont rétablies d'une manière plus excellente dans le second homme. L'homme sera exalté en Christ, la loi écrite dans le cœur des Juifs, la sacrificature exercée par Jésus Christ. Il est le fils de David qui régnera sur la maison d'Israël ; il gouvernera les nations. Il en est de même en ce qui concerne l'Église ; elle a été infidèle, elle n'a pas maintenu la gloire de Dieu qui lui avait été confiée ; à cause de cela, comme système, elle sera retranchée de la terre ; l'ordre de choses établi par Dieu prendra fin par le jugement ; les fidèles monteront au ciel dans une condition bien meilleure, pour être rendus conformes à l'image du Fils de Dieu, et le royaume du Seigneur sera établi sur la terre. Toutes ces choses seront un admirable témoignage de la fidélité de Dieu, qui accomplira tous ses desseins en dépit de l'infidélité de l'homme. Mais est-ce que cela anéantit la responsabilité de l'homme ? Comment Dieu jugerait-il le monde ? dit l'apôtre. Nos cœurs ne sentent-ils pas que nous avons traîné la gloire de Dieu dans la poussière ? Le mal a commencé dès le temps des apôtres ; chacun y a ajouté sa part ; l'iniquité des siècles est accumulée sur nous ; bientôt la maison de Dieu sera jugée, le sang de tous les justes a été redemandé à la nation juive, et Babylone aussi sera trouvée coupable du sang de tous les saints.

Il est vrai que nous serons enlevés au ciel ; mais avec cela ne devons-nous pas être affligés de la ruine de la maison de Dieu ? Oui, sans doute : elle était une, témoignage magnifique de la gloire de son Chef par la puissance du Saint Esprit, unie, céleste, faisant par là connaître au monde l'effet de la puissance du Saint Esprit, qui mettait l'homme au-dessus de tout motif humain, faisait disparaître les distinctions et les diversités, amenait les croyants de toutes contrées et de toutes classes à être une seule famille, un seul corps, une Église ; témoignage puissant de la présence de Dieu sur la terre au milieu des hommes.

On objecte que nous ne sommes pas responsables des péchés de nos prédécesseurs. Ne sommes-nous pas responsables de l'état dans lequel nous sommes trouvés ? Les Néhémie, les Daniel, se sont-ils excusés des péchés du peuple ? N'ont-ils pas plutôt confessé le misérable état du peuple de Dieu, comme y appartenant eux-mêmes ? Si nous n'étions pas responsables, pourquoi Dieu nous mettrait-il de côté, pourquoi jugerait-il, et détruirait-il tout le système ? Pourquoi dirait-il : «Je viens à toi, et j'ôterai ta lampe de son lieu, à moins que tu ne te repentes» ? Pourquoi juge-t-il Thyatire, la remplaçant par le royaume ? Pourquoi dit-il : «Je te vomirai de ma bouche» ? Je crois que les sept églises (Apoc. 2 et 3) nous donnent l'histoire de l'Église, du commencement à la fin ; en tout cas nous y trouvons la responsabilité des chrétiens quant à l'état de l'Église. On dira peut-être que ce ne sont que les églises locales qui sont responsables, et non l'Église universelle. Ce qui est certain, c'est que Dieu retranchera l'Église, comme système établi sur la terre.

Afin de démontrer que la responsabilité continue du commencement à la fin, lisons dans l'épître de Jude : «Certains hommes se sont glissés parmi les fidèles, inscrits jadis à l'avance pour ce jugement». Ils s'étaient déjà glissés parmi eux, et «Énoch aussi, le septième homme depuis Adam, a prophétisé de ceux-ci en disant : Voici le Seigneur est venu au milieu de ses saintes myriades, pour exécuter le jugement contre tous. Ainsi, ceux qui du temps de Jude s'étaient glissés, amenaient le jugement sur les professants profanes du christianisme. Nous avons dans cette épître les trois caractères de l'iniquité et leurs progrès. En Caïn, il n'y a que l'iniquité purement humaine ; en Balaam, l'iniquité ecclésiastique ; dans Coré, la rébellion — et ils périssent. Dans le champ où le Seigneur avait semé la bonne semence, l'ennemi, pendant que les hommes dormaient, a semé l'ivraie. Il est très vrai que le bon grain est recueilli dans le grenier ; néanmoins la négligence des serviteurs a laissé à l'ennemi l'occasion de gâter l'oeuvre du maître. Pouvons-nous être indifférents à l'état de l'Église bien-aimée du Seigneur, indifférents aux divisions que le Seigneur a interdites ? (*). Non, humilions-nous, chers frères, confessons notre faute et délaissions-la. Marchons fidèlement chacun pour sa part, et efforçons-nous de retrouver l'unité de l'Église et le témoignage de Dieu. Purifions-nous de tout mal et de toute iniquité. S'il est possible de nous rassembler au nom du Seigneur, ce sera une grande bénédiction ; mais il est essentiel que cela se fasse dans l'unité de l'Église de Dieu et dans la vraie liberté de l'Esprit.

(*) Dans la première épître à Timothée, nous avons l'ordre de l'Église, de la maison de Dieu ; dans la seconde la règle à suivre quand l'Église est en désordre. Notre Dieu a pourvu à toutes les difficultés, pour que nous puissions être fidèles et exempts de toute iniquité. Si la maison de Dieu est encore sur la terre et que le Saint Esprit y habite, n'est-il pas contristé par l'état de l'Église ? Et s'il habite en nous, nos cœurs ne sont-ils pas affligés et humiliés par le déshonneur qui est fait à Christ, et par la destruction du témoignage que le Saint Esprit descendu du ciel est venu rendre dans l'unité de l'Église de Dieu ?

Celui qui comparera l'état de l'Église, tel qu'il nous est décrit dans le Nouveau Testament, avec son état actuel, aura le cœur profondément attristé en voyant la gloire de l'Église traînée dans la poussière et l'Ennemi triomphant au milieu de la confusion du peuple de Dieu

Résumons-nous, Christ a confié sa gloire sur la terre à l'Église. Elle était le dépositaire de cette gloire. C'est en elle que le monde aurait dû voir cette gloire se déployer par la puissance du Saint Esprit, témoignage de la victoire de Christ sur Satan, sur la mort et sur tous les ennemis qu'il a emmenés captifs, triomphant d'eux en la croix. L'Église a-t-elle gardé ce dépôt et maintenu la gloire de Christ sur la terre ? Si tel n'a pas été le cas, dites-moi, chrétiens, l'Église n'en est-elle pas responsable ? Le serviteur auquel le maître a confié le soin de sa maison (Matt. 24), est-il responsable ou non de l'état de la maison de son maître ? On dira peut-être que le mauvais serviteur est l'image de l'égalise extérieure qui est corrompue et n'est pas réellement l'Église, et que quant à soi, on n'en fait nullement partie. Je répondrai que dans la parabole, le serviteur est seul et la question est : Ce serviteur-là est-il fidèle ou non ? Il peut être vrai que vous vous soyez séparé de l'iniquité qui remplit la maison de Dieu et vous avez bien fait ; mais votre cœur n'est-il pas humilié de l'état dans lequel se trouve cette maison ? Le Seigneur a versé des larmes sur Jérusalem et n'en aurons-nous point pour ce qui est encore plus cher à son cœur ? C'est ici que la gloire du Seigneur a été foulée aux pieds. Disons-nous que nous n'en sommes pas responsables ? Ses serviteurs le sont. Quand même, guidé par la Parole, j'ai pu me mettre à part de cette iniquité qui corrompt la maison de Dieu, je dois encore comme serviteur de Christ, m'identifier à Sa gloire et aux manifestations de cette gloire envers le monde. C'est en cela que la foi se montre : non pas seulement en croyant que Dieu et Christ sont en possession de la gloire, mais en identifiant cette gloire avec son peuple (Ésaïe 32:11, 12 ; Nomb. 14:13, 19 ; 2 Cor. 1:20) . En premier lieu, Dieu a confié sa gloire à l'homme qui est responsable de demeurer dans cette position et d'y être fidèle, sans abandonner son premier état ; par la suite, Dieu établira sa propre gloire, d'après ses desseins. Mais, avant tout, l'homme est responsable là où Dieu l'a placé. Nous avons été placés dans l'Église de Dieu, dans sa maison sur la terre, là où sa gloire habite. Cette Église, où est-elle ?

4 - Sur la formation des Églises

1840

Texte révisé d'après la seconde édition de 1843 et l'édition anglaise de la même époque.

Les notes de l'éditeur sont en italique. Celles de l'édition originale sont en caractères romains.

Lorsque ces lignes ont été écrites, en 1840, il existait dans tous les pays de la chrétienté une Église nationale, reconnue par l'État et émergeant au budget de l'État catholique dans les pays dits catholiques, protestante dans les pays dits protestants. Dans certains d'entre eux, les deux «religions» coexistaient comme religions d'État. Ce sont les Églises protestantes de cette espèce qui sont désignées sous le nom de «nationalisme» dans cet article. À côté de ces Églises officielles existaient des groupements qui s'en étaient séparés à la suite de circonstances diverses et que l'auteur désigne sous le nom de dissidence ; autant d'Églises portant chacune un titre : Église méthodiste, Église baptiste, etc.

Plusieurs chrétiens se sont demandé si les croyants (*) étaient vraiment compétents pour former des Églises, d'après le modèle des Églises primitives, et si la formation de pareilles Églises était maintenant selon la volonté de Dieu.

(*) L'auteur a écrit «fidèles», mais par ce terme, on doit comprendre ceux qui ont la foi, qui croient au Seigneur Jésus, les vrais chrétiens. Il a été remplacé par «croyants» partout où il est employé dans ce sens, d'après l'édition anglaise où il est traduit par «believers».

On ne peut faire autrement que reconnaître la confusion qui existe dans la chrétienté, et certains estiment que le seul moyen de trouver la bénédiction au milieu de cette ruine est de former et d'organiser des Églises. D'autres pensent qu'une pareille tentative est tout à fait humaine et que, comme telle, il lui manque la première condition d'une bénédiction durable, condition qui est une dépendance entière de Dieu. Cependant, une telle tentative peut être bénie par le Seigneur jusqu'à un certain point à cause de la sincérité et de la vraie piété de ceux qui y prennent part.

Celui qui écrit ces quelques pages, attaché par les liens les plus forts d'affection fraternelle et d'amour en Christ à plusieurs de ceux qui appartiennent à des corps prenant le titre d'Église de Dieu, a soigneusement évité tout conflit avec ses frères sur ce sujet, quoiqu'il se soit souvent entretenu avec eux là-dessus. Il s'est seulement séparé des choses qui s'y trouvaient, quand elles lui apparaissaient contraires à la Parole de Dieu, s'efforçant toutefois «de garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix», et ayant égard à cette parole : «Si tu sépares ce qui est précieux de ce qui est vil, tu seras comme ma bouche» (Jér. 15:19) , instruction d'un prix infini dans la confusion actuelle. Son affection n'est pas diminuée ; ses liens ne sont ni rompus ni affaiblis.

Deux choses le contraignent à déclarer ce qui lui semble être la pensée des Écritures sur ce sujet : un devoir envers le Seigneur (et la prospérité de son Église est du plus grand prix), puis un devoir d'amour envers ses frères, amour qui doit être dirigé par la fidélité au Seigneur. Il écrit parce que cette idée de faire des Églises est le véritable obstacle à l'accomplissement du désir de tous, savoir l'union des saints en un seul corps : premièrement, parce que ceux qui l'ont essayé ont dépassé la puissance que l'Esprit leur donnait, et c'est la chair qui a agi en eux ; secondement, parce que ceux qui ont été fatigués du mal du nationalisme, pensant qu'il leur faudrait choisir entre ce mal et ce qui se présente à leurs yeux comme des Églises dissidentes, demeurent où ils se trouvent en désespoir de cause. Il serait, dans la conjoncture présente, étonnant d'affirmer que ces Églises peuvent réaliser cette union ; mais je n'insiste pas sur ce point, de peur de faire de la peine à plusieurs. Je chercherai plutôt à mettre au premier plan les points sur lesquels nous sommes d'accord ; ces points nous fourniront en même temps un jugement clair sur plusieurs systèmes qui existent actuellement, systèmes qui, s'ils ne peuvent pas produire le bien désiré par un grand nombre de frères, laissent à leurs partisans, pour toute consolation et pour toute justification, la pensée que d'autres ne peuvent rien réaliser de plus.

4.1 - Dessein du Seigneur quant au rassemblement des croyants ici-bas

C'est le désir de nos cœurs et ce que nous croyons être la volonté de Dieu dans l'économie (*) présente, que tous les enfants de Dieu soient réunis ensemble comme tels, et par conséquent en dehors du monde. Le Seigneur «allait mourir... non pas seulement pour la nation (les Juifs), mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11:52). Ce rassemblement était donc l'objet immédiat de la mort de Christ. Le salut des élus était aussi certain avant sa venue qu'après. L'économie juive, qui a précédé sa venue dans le monde, avait pour objet, non pas de rassembler l'Église sur la terre, mais de montrer le gouvernement de Dieu par le moyen d'une nation élue. Maintenant, le but du Seigneur est de rassembler aussi bien que de sauver, non pas seulement pour réaliser l'unité dans le ciel, où les desseins de Dieu seront certainement accomplis, mais ici sur la terre, par un seul Esprit envoyé du ciel. Par un seul Esprit nous sommes tous baptisés pour être un seul corps. Cela ne saurait être nié quant à l'Église telle qu'elle nous est présentée dans la Parole. On peut essayer de démontrer que des hypocrites et des méchants se sont glissés dans l'Église ; mais on ne peut échapper à la conclusion qu'il y avait une Église dans laquelle ils se sont glissés. L'union de tous les enfants en un seul corps est évidemment selon la pensée de Dieu dans la Parole.

(*) Ce terme désigne ici le dessein de Dieu dans la période chrétienne ; plus loin, il peut désigner aussi la chrétienté, l'ensemble de ceux qui, à un moment donné, se disent chrétiens, qu'ils soient véritablement croyants ou non. Cet ensemble est alors considéré

comme une entité responsable. L'auteur constate que depuis la formation de l'Église à la Pentecôte (Actes 2), cet ensemble a perdu bien des caractères qui faisaient sa beauté et la force de son témoignage au commencement. C'est ce qu'il appelle la chute de l'économie (voir dernière note du point 4.2). Quelques lignes plus bas, l'expression «l'économie juive» désigne, en contraste avec «l'économie chrétienne», la période pendant laquelle le peuple d'Israël a été, jusqu'à Christ placé sous le régime de la loi de Moïse.

4.2 - Position du nationalisme sur la réunion des croyants

Quant au nationalisme, il est impossible de trouver trace de son existence antérieurement à la Réformation. La seule chose tant soit peu analogue, les privilèges gallicans et le vote par nations dans quelques conciles généraux, en diffère trop pour exiger une discussion.

Le nationalisme, c'est-à-dire la division de l'Église en des corps formés de tel ou tel peuple, est une nouveauté qui date de quatre siècles (*), bien qu'il y ait dans ce système de chers enfants de Dieu. La Réformation n'a pas touché directement à la question du vrai caractère de l'Église de Dieu, elle n'a rien fait pour la restaurer selon son état primitif ; elle a fait ce qui est beaucoup plus important, elle a mis en évidence la vérité de Dieu, sur la doctrine du salut des âmes, avec beaucoup plus de clarté et avec un effet beaucoup plus puissant que le réveil moderne. Mais elle n'a pas rétabli l'Église dans ses facultés primitives ; au contraire elle l'a assujettie en général à l'État afin de l'affranchir du pape parce qu'elle estimait l'autorité du pape dangereuse et qu'elle considérait tous les sujets d'un pays comme chrétiens.

(*) C'est-à-dire une notion qui n'avait pas été mise en avant jusqu'à la Réformation (vers 1530).

Le moyen que des âmes fidèles ont pris pour échapper à cette anomalie a été de se réfugier dans une distinction entre une Église visible et une Église invisible ; mais je lis dans l'Écriture : «vous êtes la lumière du monde». Quelle est la valeur d'une lumière invisible ? «Une ville située sur une montagne ne peut être cachée» (Matt. 5:14) . Dire que la vraie Église est réduite à être invisible, c'est juger toute la question, et affirmer que l'Église a entièrement perdu sa position primitive (*) et nécessaire, et qu'elle est dans un état d'apostasie, c'est-à-dire qu'elle s'est départie de l'intention de Dieu et de la constitution qu'elle avait reçue de Lui ; car Dieu n'a pas allumé une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le pied de lampe afin qu'elle luise pour tous ceux qui sont dans la maison. Si elle est devenue invisible, elle a cessé de produire l'effet pour lequel elle a été formée, elle est apostate. Tel est d'après son propre témoignage, l'état public du christianisme.

(*) Cette phrase décrit ce que l'auteur appelle ailleurs dans ce texte : l'état de chute de l'économie présente.

4.3 - Position de la dissidence sur la réunion des croyants

Nous sommes donc d'accord que le rassemblement de tous les enfants de Dieu en un est selon l'intention du Seigneur exprimée dans sa Parole. Mais, je le demande en passant, peut-on croire que les Églises dissidentes, telles qu'elles existent dans quelque pays que ce soit, aient atteint ce but ou qu'il soit probable qu'elles l'atteindront ?

Cette vérité de l'unité des enfants de Dieu, l'Écriture la présente réalisée en différentes localités ; et dans chaque localité les chrétiens qui s'y trouvaient formaient un seul corps. Les Écritures sont parfaitement claires à ce sujet. On a soulevé des objections sur la possibilité de cette unité, mais on ne présente rien qui soit tiré de la Parole. On dit : comment cela serait-il possible à Londres ou à Paris ? Cela était possible à Jérusalem, où il y avait plus de cinq mille croyants ; et s'ils se réunissaient dans des maisons et des chambres particulières, ils n'en étaient pas moins un seul corps dirigé par un seul Esprit, par une seule règle de gouvernement, dans une seule communion, et reconnu tel. Ainsi à Rome ou ailleurs, une épître adressée à l'Église de Dieu serait parvenue à un corps connu.

Ayant reconnu ces vérités importantes, savoir

- l'union de tous les enfants de Dieu,
- l'union de tous les enfants de Dieu dans un même endroit ;

ayant reconnu en outre qu'elles sont mises en évidence dans la Parole de Dieu, la question semblerait résolue. Mais allons plus loin : On ne peut pas nier que ce fait, constaté par la Parole de Dieu (car c'est un fait et non pas une théorie), a cessé d'exister ; et la question à résoudre est celle-ci : comment un chrétien doit-il juger et agir quand un état de choses décrit dans la Parole a cessé d'exister ? Vous me dites : le rétablir. Votre réponse est une preuve du mal, et elle suppose une puissance en nous-mêmes. Comprenez la Parole et obéissez-lui en tant qu'elle s'applique à un pareil état de chute. Ce que vous me répliquez suppose deux choses :

1° que c'est la volonté de Dieu de rétablir de nouveau cette économie (*) après qu'elle a manqué ;

2° que vous êtes capables de le faire et envoyés pour cela. Je doute de l'une et de l'autre de ces assertions.

(*) voir note du point 4.1 ; ici il s'agit de la chrétienté, considérée comme entité responsable.

Je suppose un cas. Dieu a fait l'homme innocent ; Dieu a donné à l'homme Sa loi. Chaque chrétien confessera que le péché est un mal et qu'on ne doit pas le commettre. Supposons que quelqu'un, convaincu de cette vérité, entreprenne d'accomplir la loi, d'être innocent et de plaire ainsi à Dieu. Vous direz aussitôt : il est dans sa propre justice, se fie à ses propres forces et ne comprend pas la Parole de Dieu. Un retour, du mal qui existe à ce que Dieu avait d'abord établi, n'est donc pas toujours une preuve que l'on a compris sa Parole et sa volonté ; cependant, reconnaître que ce qu'il a primitivement établi était bon et que nous nous en sommes éloignés est évidemment, du moins, un jugement sain.

Appliquez ceci à l'Église. Nous reconnaissons tous que Dieu a formé des Églises ; nous reconnaissons que les chrétiens ou, en un mot, l'Église en général, se sont tristement éloignés de ce que Dieu avait ainsi établi, et qu'ils sont coupables en cela. Entreprendre de tout rétablir sur ses bases primitives, c'est peut-être un effet du même esprit qui conduit un homme à rétablir sa propre justice quand elle est perdue.

Avant de pouvoir accéder à vos prétentions, il est nécessaire que vous me fassiez voir non seulement que primitivement l'Église était telle, mais en outre, que c'est la volonté de Dieu qu'elle soit rétablie dans sa gloire primitive, aujourd'hui que l'iniquité de l'homme a gâté tout cela et s'en est éloignée ; et de plus, pour en venir à des faits, que l'union de deux ou trois, ou de vingt-deux ou de vingt-trois chrétiens, a le droit dans une localité de s'appeler l'Église de Dieu, alors que celle-ci est l'ensemble de tous les croyants. Il faut que vous me montriez en outre, que vous avez reçu de Dieu la mission et le don de rassembler les croyants avec une autorité telle que vous puissiez traiter ceux qui ne répondent pas à votre appel comme des schismatiques condamnés d'eux-mêmes et comme des étrangers à l'Église de Dieu.

Et ici, permettez-moi d'insister sur un point très important, qui a été perdu de vue par ceux qui veulent à tout prix faire des Églises. Ils ont été préoccupés des Églises de manière à perdre presque de vue l'Église. Selon les Écritures, la totalité des Églises (*) formait l'Église sur la terre ; et l'Église d'un endroit donné n'était que l'association régulière de ce qui formait une partie de tout le corps de l'Église, c'est-à-dire de tout le corps de Christ ici-bas ; et celui qui n'était pas de l'Église, dans l'endroit où il se trouvait, n'était pas du tout de l'Église de Christ ; et celui qui dit que je ne suis pas membre de l'Église de Dieu à R..., n'a pas le droit d'admettre que je sois du tout membre de l'Église de Dieu. Il n'y avait point une semblable séparation d'idées entre de petites églises de Dieu dans un endroit

donné, et toute l'Église. Chacun était dans une Église, et ainsi dans l'Église ; mais personne ne se figurait être de l'Église s'il n'était d'une Église locale. Seul le système de faire des Églises a séparé ces deux choses, et presque détruit l'idée de l'Église de Dieu en faisant des Églises partielles en différents endroits (**).

(*) Ou plutôt : des chrétiens dont les Églises sont constituées.

(**) Par une heureuse inconséquence ceux qui font ces églises de Dieu en différentes localités considèrent toutefois les croyants qui n'en font pas partie comme étant pleinement de l'Église de Dieu.

Je reviens au cas de l'homme dont il a été question plus haut. Supposons maintenant que sa conscience soit touchée et vivifiée par l'Esprit de Dieu : quel en sera l'effet ? Ce sera en premier lieu de lui faire reconnaître son état de ruine provoquée par le péché, et la nullité de son innocence et de sa justice ; en second lieu, un sentiment de dépendance entière de Dieu et de soumission du cœur au jugement de Dieu en un pareil état.

Appliquez cela à l'Église et à toute l'économie. Pendant que les hommes dormaient, l'ennemi a semé de l'ivraie (Matt. 13:25). L'Église est dans un état de ruine, plongée et perdue dans le monde, invisible si vous voulez, tandis qu'elle devrait présenter, comme une lampe, la lumière de Dieu. Si elle n'est pas dans un état de ruine, je dis à nos frères dissidents : Pourquoi l'avez-vous quittée ? Et si elle y est : Reconnaissez donc cette ruine, cette apostasie, ce départ de son premier état. Hélas ! cela est trop évident. Abraham peut recevoir des serviteurs, des servantes, des boeufs, des chameaux, des ânes, mais son épouse est dans la maison de Pharaon (Gen. 12:16).

Quel est donc l'effet de l'opération de l'Esprit, le fruit de la foi ? C'est de reconnaître cet état de ruine, d'en avoir conscience, d'en être humilié. Et nous, qui en sommes coupables, nous prétendrions restaurer tout cela ? Non, ce serait une preuve que nous n'en sommes pas humiliés. Cherchons plutôt, cherchons avec humilité ce que Dieu nous dit dans sa Parole d'un pareil état de choses, et ne faisons pas comme un enfant qui, après avoir brisé un vase précieux, essaierait d'en réunir les débris et de le rétablir afin de soustraire le mal à la vue d'autrui.

4.4 - Dans l'état de chute de l'économie actuelle, l'homme peut-il la rétablir dans son ancien état ?

J'insiste là-dessus auprès de ceux qui s'efforcent d'organiser des Églises. Si elles existent, ils n'ont pas à en faire. Si, comme ils l'affirment, elles existaient au commencement et qu'elles aient cessé d'exister, dans ce cas l'économie est dans un état de ruine et d'apostasie de son état primitif. Ils entreprennent donc de la rétablir ; c'est là ce qu'il faut justifier, sinon leur entreprise n'a aucun fondement. On objectera que l'Église ne peut pas manquer, et que Dieu lui a promis que les portes du hadès ne prévaudraient point contre elle. J'en conviens, si l'on entend par-là que le salut des élus est assuré, que la gloire de l'Église ressuscitée triomphera de Satan. Ce n'est pas là ce dont il s'agit. Le salut des élus était également assuré avant qu'il y eût une Église assemblée. D'un autre côté, si l'on veut affirmer que l'économie actuelle ne peut pas faillir, on est dans une grande et pernicieuse erreur. Et, s'il en est ainsi, pourquoi donc vous êtes-vous séparé de l'état où elle se trouve ? Si l'économie de Dieu, dans le rassemblement de l'Église ici-bas, subsiste sans avoir déchu, pourquoi faites-vous des Églises nouvelles ? Le papisme seul est conséquent sur ce point.

Mais que dit la Parole ? Que l'apostasie doit arriver avant le jugement ; que dans les derniers jours des temps fâcheux surviendront ; qu'il y aura la forme de la piété, mais que la puissance en sera ôtée (2 Tim. 3:5). Elle ajoute : Détourne-toi de telles gens. Et l'idée que l'économie de l'Église ne peut pas déchoir est traitée, en Romains 11, comme une fatale présomption qui conduit les Gentils à leur ruine. Le Saint Esprit condamne ceux qui ont cette idée comme sages à leurs propres yeux, et Il nous enseigne au contraire que Dieu agirait envers la présente économie exactement comme envers celle qui l'a précédée ; que si elle persévère dans la bonté de Dieu, cette bonté continuera à son égard, sinon l'économie sera retranchée. La Parole nous révèle ainsi le retranchement et non le rétablissement de l'économie, si elle ne persévérerait pas. Et, former de nouveau l'Église et des Églises sur le pied où elles se trouvaient au commencement, c'est reconnaître la chute, sans se soumettre au témoignage de Dieu sur ses propres pensées quant à cet état de chute. C'est agir selon ses propres pensées à soi, et se fier à ses propres forces pour les réaliser. Et quel en a été le résultat ?

Ce qui est en question, ce n'est pas de savoir s'il existait de pareilles Églises à l'époque où la Parole a été écrite ; mais si, après qu'elles ont cessé d'exister, à cause de l'iniquité de l'homme, et que les croyants ont été dispersés (et ce sont là des faits reconnus), ceux qui ont entrepris l'oeuvre apostolique de leur rétablissement sur la base originelle et par là même du rétablissement de toute l'économie, ont compris la pensée de Dieu, et sont doués de la capacité de remplir la tâche qu'ils se sont imposée : questions fort distinctes. Je ne crois pas que ni le plus zélé de ceux qui, avec un désir dont je reconnais la sincérité (et David a été sincère dans son désir de bâtir le temple, quoique ce ne fût pas la volonté de Dieu, 1 Chr. 17:4), ont cherché à rétablir l'économie déchuë, ni tous ceux qui l'ont voulu ensemble, soient en état de le faire ou qu'ils aient le droit d'imposer à ma foi, comme Église de Dieu, les petits édifices qu'ils ont élevés. Néanmoins je suis bien loin de croire qu'il n'y a pas eu d'Églises, lorsque Dieu avait envoyé ses apôtres dans le but de les établir ; et il me semble que celui qui ne peut distinguer ces deux états de choses, n'a pas un jugement très clair dans les choses de Dieu.

4.5 - Si l'économie ne peut être restaurée, que reste-t-il à faire ?

On dira que la Parole et l'Esprit demeurent avec l'Église : cela est vrai, Dieu en soit béni ! C'est ce qui me donne toute ma confiance. S'appuyer là-dessus, voilà ce que l'Église a besoin d'apprendre. C'est pourquoi je demande ce que la Parole et l'Esprit disent de l'état de l'Église déchuë, au lieu de prétendre m'arroger la compétence d'accomplir ce que l'Esprit a dit de l'état primitif de l'Église. Ce dont je me plains, c'est qu'on ait suivi des pensées d'hommes, en imitant ce que l'Esprit décrit comme ayant existé dans l'Église primitive, au lieu de rechercher ce que la Parole et l'Esprit ont dit de notre état actuel. La même Parole, le même Esprit qui, par Ésaïe, dirent aux habitants de Jérusalem de demeurer tranquilles et que Dieu les garantirait de l'Assyrien (Ésaïe 37:35), dirent par Jérémie que celui qui sortirait vers les Chaldéens sauverait sa vie (Jér. 21:9). Ce que la foi et l'obéissance faisaient dans un de ces cas étaient une présomption et une désobéissance dans l'autre. Quelqu'un objectera que cela embrouille les simples ; mais l'obéissance à la Parole dans l'humilité n'apporte jamais de confusion, et je répondrai que ceux qui veulent réorganiser toute l'Église, doivent être bien instruits dans la Parole et s'abstenir de prétexter cette simplicité. J'ajouterai que l'humilité, qui aurait senti le véritable état de l'Église, aurait été gardée d'une prétention qui pousse dans une activité mal fondée. La vérité est que les Écritures, même celles qui ont déjà été citées, démontrent que l'état de l'économie, à sa clôture, sera entièrement opposé à celui du commencement. Et le passage cité de l'épître aux Romains (11:22) est formel sur ce point, que Dieu retrancherait l'économie au lieu de la rétablir, si elle ne persévérerait pas dans la bonté de Dieu. Le passage : « Mon Esprit demeure au milieu de vous ; ne craignez point » (Aggée 2:5) est un principe très sûr et très précieux. La présence du Saint Esprit est la clef de voûte de toute notre espérance. Mais cet encouragement prophétique d'Aggée n'a jamais conduit Néhémie, fidèle à Dieu lors du retour d'Israël de la captivité, à prétendre accomplir l'oeuvre de Moïse, qui avait été fidèle dans toute sa maison (Héb. 3:2) au commencement de cette économie-là. Non, il reconnaît dans les termes les plus clairs et les plus touchants, l'état déchu d'Israël, et « qu'il était dans une grande détresse » (Néh. 9:37). Il fait tout ce que la Parole l'autorise à faire dans les circonstances où il se trouvait placé ; mais il n'a jamais prétendu faire une arche de l'alliance, comme Moïse l'avait faite et parce que Moïse l'avait faite, ni établir la Schechina (*), ce que Dieu seul pouvait faire, ni les Urim et les Thummim (**), ni arranger les

généalogies aussi longtemps que les Urim et les Thummim manquaient. Mais il nous est dit qu'il a joui de bénédictions dont on n'avait pas joui depuis le temps de Josué (Néh. 8:17), parce qu'il a été fidèle à Dieu dans les circonstances dans lesquelles il était placé, sans prétendre refaire ce que Moïse avait fait et que le péché d'Israël avait défait. S'il l'avait fait, cela aurait été confiance humaine et non pas obéissance. L'obéissance, et non l'imitation des apôtres, voilà sur ce point notre devoir. C'est beaucoup plus humiliant, mais c'est aussi beaucoup plus sûr ; et voilà tout ce que je cherche, tout ce que je demande, c'est que l'Église soit plus humble. Se contenter du mal comme si nous ne pouvions rien faire, ce n'est pas là l'obéissance ; mais imiter les apôtres ce n'est pas obéir non plus. La conviction de la présence du Saint Esprit nous délivre en même temps de la mauve pensée d'être forcés de demeurer dans le mal, et de la prétention de faire au-delà de ce que le Saint Esprit opère dans ce moment, ou de considérer comme un état d'ordre l'une ou l'autre de ces positions.

(*) La Schechina était cette gloire de l'Éternel qui remplissait l'intérieur du tabernacle, tandis qu'extérieurement la nuée se tenait dessus (Ex. 40:34, voyez aussi 1 Rois 8:10, 11).

(**) Les Lumières et les Perfections sur le pectoral du jugement (Ex. 28:15-21, 30 ; Néh. 7:64, 65).

On me demandera : Voulez-vous que nos bras restent inactifs et que nous soyons réduits à ne rien faire jusqu'à ce que nous ayons des apôtres ? Nullement. Je doute seulement qu'il soit dans la volonté de Dieu que vous fassiez ce que les apôtres ont fait ; et je dis que Dieu a laissé aux chrétiens fidèles des directions suffisantes pour l'état de choses dans lequel l'Église se trouve. Suivre ses directions, c'est obéir bien plus réellement que si l'on essaie d'imiter les apôtres.

4.6 - Directions du Saint Esprit pour l'état actuel des choses n

En outre, je dis que l'Esprit de Dieu est toujours présent pour nous fortifier dans cette voie de véritable obéissance. L'Esprit de Dieu, qui a prévu tout ce qui arriverait à l'Église, a donné dans la Parole les avertissements et en même temps les secours nécessaires. S'il nous avertit que des temps fâcheux surviendront dans les derniers jours, et s'il nous dépeint les hommes de ces temps-là, il ajoute : Détourne-toi de telles gens. S'il nous dit : «Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec les incrédules» (2 Cor. 6:14) , et cet avertissement est pour tous les temps ; s'il nous dit que nous sommes tous un seul corps en tant que participants à un seul pain (1 Cor. 10:17), et que néanmoins je ne trouve pas une pareille union des saints, il me dit, en même temps, que là où deux ou trois sont réunis au nom du Seigneur Jésus, Il est au milieu d'eux (Matt. 18:20) .

Ceux qui ont voulu constituer des Églises paraissent, quoique avec un bon désir, avoir entièrement oublié que nous avons besoin de puissance aussi bien que de direction. Quand on nous dit que toutes les directions pour les Églises sont pour tous les temps et tous les lieux, je demande si elles sont pour des temps et des lieux où les Églises n'existent pas. Et nous revenons toujours à cette question : Si l'économie est dans un état de chute, qui doit faire des Églises ? Encore une fois, la direction que l'apôtre donne sur l'usage du don des langues, est-elle pour ces temps-ci ? Sans doute si ce don existe ; mais cette condition est certainement une modification très importante de votre règle, et c'est le pivot sur lequel roule la question.

4.7 - La Parole autorise-t-elle à nommer des présidents ou des pasteurs ?

Ceux qui tiennent si fort à faire et à organiser des Églises citent les épîtres à Timothée et à Tite, avec la plus parfaite confiance, comme servant de direction aux Églises dans tous les âges, tandis qu'elles n'ont été adressées à aucune Église quelconque ; il est à remarquer que les citations de la Parole de Dieu sur les sujets qui importent le plus à ceux qui organisent des Églises, tels que le choix des anciens, des diacres, etc., ne peuvent se tirer que de ces épîtres seules ; et il est assez remarquable que ces compagnons de l'apôtre, qui avaient sa confiance, aient été laissés dans les églises ou envoyés vers elles, lorsqu'elles existaient déjà, pour y faire ces choix ; démonstration évidente que l'apôtre ne pouvait conférer aux Églises le pouvoir de choisir leurs anciens, même quand il existait des Églises qu'il avait formées lui-même ; et néanmoins, cela nous est présenté comme des directions pour les Églises dans tous les âges.

4.8 - Se réunir en comptant seulement sur la promesse du Seigneur

En vue de quoi ai-je donc plaidé ? Afin qu'on ne fasse rien ? Non ; mais dans le désir qu'on ait moins de présomption, qu'on mette plus de modestie dans ce que nous prétendons faire, qu'on sente plus de douleur de l'état de ruine auquel nous avons réduit l'Église.

Si vous me dites : J'ai quitté le mal que ma conscience désapprouve et qui est contraire à la Parole, c'est très bien. Si vous insistez sur le fait que la Parole de Dieu veut que les saints soient un et ensemble, sur sa promesse que là où deux ou trois sont réunis au nom du Seigneur Jésus, Il est au milieu d'eux, et que par conséquent vous vous réunissez ensemble, je le répète, c'est très bien. Mais si vous me dites que vous avez organisé une Église, ou que vous vous êtes joint à d'autres pour le faire, que vous avez choisi un président ou un pasteur, et qu'ainsi vous êtes l'Église de Dieu de l'endroit, je vous demanderai : chers amis, qui vous a autorisés à faire tout cela ? D'après votre principe même d'imitation (quoique imiter la puissance soit une idée assez ridicule, et le royaume de Dieu est en puissance) où trouvez-vous tout cela dans la Parole ? Je n'y vois pas trace que des Églises aient élu des présidents ou des pasteurs. Vous dites que, pour l'ordre, il doit en être ainsi. Je réponds : Je ne puis pas quitter la Parole ou m'en éloigner. «Celui qui n'assemble pas avec moi, disperse» (Matt. 12:30) . Dire que cela doit être, c'est faire uniquement un raisonnement humain. Votre ordre, étant constitué par la volonté de l'homme, sera bientôt trouvé désordre devant Dieu. S'il n'y en a que deux ou trois réunis au nom de Jésus, Il s'y trouvera. Si Dieu suscite au milieu de vous des pasteurs, ou s'Il vous en envoie, c'est bien, c'est une grande bénédiction. Mais, depuis le jour où le Saint Esprit a formé l'Église, on ne trouve pas dans la Parole que l'Église en ait choisi.

Que doit-on donc faire ? me direz-vous. Ce que la foi fait toujours, c'est-à-dire reconnaître sa faiblesse et se mettre sous la dépendance de Dieu. Dieu suffit dans tous les temps à son Église. Il est de toute importance que notre foi tienne ferme cette vérité que, quelle que soit la ruine de l'Église sur la terre, il y a toujours en Christ toute la grâce, la fidélité et la puissance qu'exigent les circonstances dans lesquelles l'Église se trouve. Il ne manque jamais. Si vous n'êtes que deux ou trois qui avez la foi pour cela, réunissez-vous : vous trouverez Christ au milieu de vous. Invoquez-le. Il peut susciter tout ce qui est nécessaire pour la bénédiction des saints, et certainement Il le fera. Ce n'est pas l'orgueil et la prétention d'être quelque chose, quand nous ne sommes rien, qui nous assure la bénédiction. En combien d'endroits n'a-t-on pas nui à la bénédiction des saints en choisissant des présidents et des pasteurs ? En combien d'endroits les saints ne se seraient-ils pas réunis avec joie en vertu de la promesse faite par Christ à deux ou trois, s'ils n'avaient pas été effrayés par cette prétendue nécessité d'organisation et par des accusations de désordre (comme si l'homme était plus sage que Dieu), et si cette frayeur ne leur eût pas fait continuer un état de choses qu'ils reconnaissaient être mauvais ? La constitution de ces corps organisés n'empêche nullement la domination d'un seul homme, ou la lutte entre plusieurs ; elle tend plutôt à la provoquer.

Ce dont l'Église a tout particulièrement besoin, c'est du sentiment de sa ruine et de ce qui lui manque. Ce sentiment la fait se réfugier vers Dieu avec confession et se séparer de tout mal connu, reconnaître l'autorité de Christ comme de Celui qui domine comme Fils sur sa propre maison, et l'Esprit de Dieu comme le seul gouvernement dans l'Église. En le faisant, l'Église reconnaît aussi chacun de ceux

qu'il envoie selon le don qu'il a reçu, et cela avec actions de grâces envers Celui qui, par ce don, rend tel ou tel frère le serviteur de tous.

Reconnaître le monde comme étant l'Église ou prétendre rétablir l'Église, ce sont deux choses également condamnées par la Parole et dépourvues de son autorité.

Quand vous me dites : Qu'y a-t-il donc à faire ? Je réponds : Pourquoi songez-vous toujours à faire quelque chose ? Reconnaître le péché qui nous a conduits où nous sommes, nous humilier complètement devant le Seigneur, et, nous séparant de tout ce que nous savons être mauvais, nous appuyer sur Lui qui est capable de faire tout ce qui est nécessaire pour notre bénédiction, sans que nous prétendions nous-mêmes faire au-delà de ce que la Parole nous autorise à essayer ; voilà une position très humble, il est vrai, mais bénie de Dieu en proportion.

Un point de la plus grande importance, que ceux qui veulent organiser des Églises paraissent avoir complètement oublié, c'est que la puissance est quelque chose de réel, et que le Saint Esprit seul a la puissance de rassembler et d'édifier l'Église. Ils paraissent croire que du moment qu'ils ont quelques passages de la Parole, ils n'ont rien à faire qu'à les suivre ; mais sous l'apparence de la fidélité, il y a en ceci une erreur funeste, c'est de laisser de côté la présence et la puissance du Saint Esprit. Nous ne pouvons suivre la Parole que par la puissance de Dieu. Or, la constitution de l'Église a été un effet direct de la puissance du Saint Esprit. Laisser de côté cette puissance et garder la prétention de copier l'Église primitive, c'est s'abuser étrangement soi-même.

Je sais que ceux qui considèrent ces corps organisés comme l'Église de Dieu, ne voient que des assemblées d'hommes dans toute autre réunion d'enfants de Dieu. Il y a une réponse très simple à cet égard. Ces frères n'ont aucune promesse qui les autorise à refaire les Églises de Dieu quand elles sont déchues ; tandis qu'il y a la promesse positive que là où deux ou trois sont réunis au nom de Jésus, Il est là au milieu d'eux. Ainsi il n'y a point de promesse en faveur d'un système par lequel des hommes organisent des Églises, tandis qu'il y en a pour le rassemblement méprisé des enfants de Dieu.

Et quel est l'effet des prétentions de ces corps ? De dégouter et de repousser ceux qui comparent ces prétentions avec la réalité. Ainsi des multitudes d'âmes sont séparées les unes des autres par les diverses vues et opinions de ceux qui les forment, et cela empêche le résultat désiré qui est la réunion des enfants de Dieu. En telle ou telle localité, les dons du pasteur peuvent produire beaucoup d'effet ; ou il peut arriver que tous les chrétiens soient unis et il y aura beaucoup de joie, mais la même chose aurait lieu quand même il n'y aurait aucune prétention à être l'Église de Dieu.

4.9 - Résumé de ce qui précède

Je termine par quelques propositions.

1° Ce qu'il y a à désirer, c'est le rassemblement de tous les enfants de Dieu.

2° La puissance du Saint Esprit peut seule l'effectuer.

3° Un nombre quelconque de croyants n'a pas besoin d'attendre que cette puissance produise l'union de tous (pourvu qu'ils agissent dans l'esprit d'unité qui, réalisé, unirait le corps entier de Christ), parce qu'ils ont la promesse que là où deux ou trois sont assemblés au nom du Seigneur, Il sera au milieu d'eux ; et deux ou trois peuvent compter sur cette promesse.

4° La nécessité de la consécration pour l'administration de la Cène ne se trouve pas dans le Nouveau Testament ; et il est évident que c'était pour rompre le pain que les chrétiens se réunissaient le jour du Seigneur (Actes 20:7 ; 1 Cor. 11:20, 33) .

5° Être envoyé de la part des hommes pour prêcher l'Évangile est une chose inconnue au Nouveau Testament.

6° Le choix des présidents et des pasteurs par l'Église est aussi étranger au Nouveau Testament. Choisir un président est un acte purement humain, sans autorisation quelconque ; c'est se mêler de l'Église de Dieu de notre propre chef, sans autorité ; acte qui fourmille de mauvaises conséquences. Choisir des pasteurs est un empiétement dangereux sur l'autorité du Saint Esprit qui donne à qui il veut. Malheur à celui qui ne profite pas du don que Dieu accorde à un autre ! Quand les anciens étaient nommés, ils étaient établis ou par les apôtres ou par ceux qui étaient envoyés de leur part aux Églises. Si l'Église est dans un état de ruine, Dieu suffit même pour cet état de ruine ; Dieu conduira et dirigera ses enfants s'ils marchent dans l'humilité et dans l'obéissance, sans prétendre faire ce que Dieu ne les a pas appelés à faire.

7° C'est évidemment le devoir d'un croyant de se séparer de toute pratique qu'il constate ne pas être selon la Parole (quoique supportant celui qui le fait encore par ignorance) ; et même il le doit, malgré l'isolement où le mettrait sa fidélité, alors même qu'il devrait, comme Abraham, sortir sans savoir où il va.

Mon objet dans ces quelques pages n'a été de démontrer ni l'état de ruine de l'Église, ni l'impossibilité que l'économie présente soit restaurée, mais plutôt de poser une question qui d'ordinaire est entièrement faussée par ceux qui veulent organiser des Églises.

J'ajoute quelques passages :

1. La parabole de l'ivraie du champ est un jugement du Seigneur sur ce point, que le mal opéré par Satan dans le champ où la bonne semence avait été répandue ne serait pas détruit, mais qu'il continuerait jusqu'à la moisson. Qu'on se souvienne qu'il n'est pas du tout question ici de la discipline parmi les enfants de Dieu, mais du remède apporté au mal fait par Satan à l'économie elle-même, pendant que les hommes dormaient, et du rétablissement de l'économie sur son ancienne base. Cette question est résolue nettement et avec autorité par le Seigneur d'une manière négative ; car Il dit que, pendant la durée de l'économie, il ne sera pas porté remède au mal ; que la moisson, c'est-à-dire le jugement, l'extirperait et que jusqu'alors le mal continuerait. Souvenons-nous ici que notre séparation du mal et notre jouissance de la présence de Christ avec deux ou trois est tout autre chose que la prétention de rétablir l'économie, maintenant que le mal l'a envahie. L'une de ces choses est en même temps un devoir et un privilège ; l'autre c'est de l'orgueil et le mépris des instructions de la Parole.

2. Le chapitre 11 des Romains déjà cité déclare expressément que l'économie actuelle sera traitée comme la précédente ; et que si elle ne persévérerait pas dans la bonté de Dieu, elle serait retranchée et non pas rétablie.

3. Le chapitre 2 de la seconde épître aux Thessaloniens nous déclare que le mystère d'iniquité opérait déjà, et que lorsqu'un obstacle qui existait alors serait ôté, le méchant serait révélé ; que le Seigneur le consumera par le souffle de sa bouche, et l'anéantira par l'apparition de sa venue. Ainsi le mal, qui avait commencé du temps des apôtres, devait continuer, mûrir, être manifesté et consumé par l'avènement du Seigneur.

4. Le chapitre 3 de la seconde épître à Timothée nous enseigne la même chose, c'est-à-dire la chute de l'économie et non son rétablissement, et que, dans les derniers jours, des temps fâcheux surviendraient ; que les hommes seraient égoïstes (et le Saint Esprit ajoute : détourne-toi de telles gens) ; que les hommes méchants et séducteurs iraient toujours en empirant, séduisant et étant séduits.

5. Jude nous montre aussi que le mal, qui s'était déjà glissé dans l'Église, devait être l'objet du jugement à la venue du Seigneur. Comparez les versets 4 et 14. Et cette vérité pénible est confirmée par l'analogie de toutes les voies de Dieu avec les hommes, savoir : que l'homme a gâté et corrompu ce que Dieu lui avait donné pour sa bénédiction, et que Dieu n'a jamais réparé le mal, mais qu'il a introduit quelque chose de meilleur après avoir jugé l'iniquité. Et cette chose meilleure a été gâtée à son tour, jusqu'à ce que la bénédiction éternelle arrive. Quand l'économie a été une révélation faite aux pécheurs, Dieu a rassemblé un petit résidu de fidèles

parmi les infidèles, et les a transportés dans la nouvelle bénédiction qu'il a établie à la place de ce qui a été gâté ; par exemple le résidu des Juifs dans l'Église, et ainsi de suite. Dans le passage de Romains 11, le Saint Esprit nous enseigne que le Seigneur agira de la même manière avec l'économie actuelle.

6. La même chose se trouve dans l'Apocalypse. Aussitôt que les choses qui sont, savoir les sept Églises, sont closes, le prophète est enlevé au ciel et ce qui suit n'est pas une église reconnue, mais la Providence de Dieu dans le monde.

Je n'ai donné ici que quelques citations positives. Mais plus on étudie la Parole de Dieu, plus cette vérité solennelle s'y trouve confirmée. Je dis donc : Faites tout ce que vous pouvez, mais ne prétendez pas faire des choses qui dépassent ce que le Seigneur vous a donné, et ne faites pas paraître ainsi les prétentions et la faiblesse de la chair. L'humilité de coeur et d'esprit est le sûr moyen de ne pas être trouvé combattant contre la vérité ; car Dieu fait grâce aux humbles. Que son nom de grâce et de miséricorde soit éternellement béni !

5 - La séparation d'avec le mal, principe divin de l'unité

1840 à 1874 (?)

5.1 - Le besoin et la recherche de l'unité

Le besoin d'unité se fait sentir aujourd'hui chez tout chrétien sérieux. Nous sentons tous la puissance du mal qui nous environne. Les séductions du péché s'approchent trop près de nous ; ses rapides et gigantesques progrès sont trop évidents et touchent d'une manière trop sensible aux sentiments particuliers des chrétiens quels qu'ils soient, pour que ceux-ci ferment les yeux à ce qui se passe autour d'eux, quelque faible que soit leur appréciation de la vraie portée et du caractère de ce mal. Des sentiments plus élevés réveillent aussi en eux la conscience du danger qui nous menace tous, et qui menace la cause de Dieu dans la mesure où elle est confiée à la responsabilité de l'homme, de la part de ceux qui s'y sont toujours opposés : Ce besoin se fait sentir partout où l'Esprit de Dieu est à l'oeuvre, pour amener les saints à attacher du prix à la grâce et la vérité et au fait qu'il y a un seul corps.

Les sentiments que produit la perception du progrès du mal peuvent être différents. Chez quelques-uns, peu nombreux sans doute, on fait confiance aux remparts séculaires, remparts qui ont perdu leur force parce que le respect qu'ils commandaient n'existe plus. D'autres s'imaginent que la vérité s'imposera d'elle-même, oubliant que celle-ci n'a jamais eu de puissance que dans un petit troupeau, parce que Dieu et son Esprit y opèrent. D'autres mettent leur espoir dans une union basée sur des concessions mutuelles, ce qui jusqu'ici n'a jamais été un puissant instrument pour le bien. D'autres encore se sentent obligés de s'abstenir de participer à une pareille union à cause d'engagements déjà existants, ou de certains préjugés, en sorte qu'on ne tend qu'à former un parti pour l'union.

Cet état de choses amène des difficultés et des dangers particuliers pour les saints, et conduit à rechercher où est le chemin du fidèle et où se trouve la vraie union. À cause précisément du caractère précieux et souhaitable de l'unité, ceux qui en ont longtemps apprécié la valeur et ont compris l'obligation de la maintenir qui pèse sur les saints, courent le danger de se laisser entraîner à suivre l'impulsion de ceux qui ont refusé de voir ces choses quand on les annonçait d'après les Écritures ; ils sont exposés à abandonner les principes et le chemin mêmes que leur intelligence plus claire de la parole divine les avait conduits à embrasser. Cette précieuse Parole leur avait appris que l'orage approchait et leur avait montré, pendant qu'ils l'étudiaient calmement, le chemin qu'elle trace pour le croyant et, de fait, pour tous les temps. On les invite maintenant avec insistance à quitter ce chemin pour suivre la voie que suggère à l'esprit de l'homme le poids de ses craintes ; on veut les pousser dans une voie qui, bien qu'elle puisse avoir sa source dans une bonne impulsion, n'était pas tracée par la Parole de Dieu quand on la sondait paisiblement. Les fidèles doivent-ils donc se détourner du chemin que leur a enseigné l'intelligence, généralement rejetée, de la Parole pour suivre la lumière de ceux qui n'ont pas voulu voir ?

5.2 - Les dangers de l'unité à tout prix

Ce n'est pas là, toutefois, le seul danger auquel sont exposés les saints ; mon but n'est pas non plus de m'arrêter sur les dangers, mais sur le moyen d'y échapper. Il y a dans l'esprit de l'homme une tendance constante à devenir sectaire, et à établir comme base d'union un système d'une espèce ou d'une autre, auquel l'esprit s'attache et autour duquel les fidèles et peut être d'autres sont rassemblés. Ce système qui prétend être fondé sur le vrai principe de l'unité, considère comme schisme tout ce qui se sépare de lui, attachant ainsi le nom d'unité à ce qui n'est pas le centre et le dessein de Dieu quant à l'unité. Partout où on fait ainsi, on remarque que la doctrine de l'unité tend à couvrir quelque mal moral, quelque chose de contraire à la Parole de Dieu ; et l'autorité de Dieu lui-même, que l'on attache à l'idée d'unité, devient, par là-même, un moyen pour engager les saints à demeurer dans le mal. De plus, on est poussé à persévérer dans ce mal par toutes les difficultés que trouve l'incrédulité à se séparer de ce en quoi elle est établie, de ce à quoi tient le coeur naturel, et qui, en général, est la sphère où les intérêts temporels trouvent leur satisfaction.

Or, l'unité est de Dieu, comme principe et comme doctrine ; mais là où l'on reconnaît à l'unité une autorité suprême, lorsque le mal y entre (et il peut pénétrer partout), cette obligation de garder l'unité lie au mal parce que l'unité où le mal se trouve ne doit pas être rompue. Nous en avons un exemple flagrant : l'unité de l'église romaine est le grand fondement de son raisonnement et cette unité a servi de prétexte pour retenir le monde, nous pouvons le dire, dans toutes les énormités que ce système a couvertes ; elle s'est prévalu du nom du christianisme, comme autorité pour lier les âmes au mal, jusqu'à ce que son nom même devînt ignominie pour la conscience naturelle de l'homme. On peut, en quelque mesure, trouver argument pour prôner l'unité dans le latitudinarisme (*) qui découle de l'absence de principes ; ou dans l'étroitesse d'une secte fondée sur une idée ; ou bien, dans l'unité pour elle-même, avec la prétention d'être l'église de Dieu. Cela peut dans ce cas couvrir autant d'indifférence à l'égard du mal qu'il conviendra au corps ou à ses dirigeants de tolérer, ou que Satan pourra leur faire accepter.

(*) ou laxisme : Mouvement qui, sous prétexte de paix et de charité, prône une très large tolérance.

5.3 - Quelle est l'unité que Dieu reconnaît réellement ?

Si donc le terme d'unité est si puissant en lui-même, et aussi en vertu des bénédictions que Dieu lui-même y a rattachées, il nous importe de bien comprendre quelle est l'unité que Dieu reconnaît réellement. C'est ce que je me propose d'examiner, reconnaissant que le désir de cette unité est une bonne chose, et que plusieurs des tentatives faites pour y arriver renferment des éléments de piété, alors même que les moyens employés ne s'imposent pas à l'esprit comme étant de Dieu.

Personne ne niera qu'il faut que Dieu lui-même soit la source et le centre de l'unité, et que Lui seul peut l'être en puissance comme en droit. Tout centre d'unité autre que Dieu, ne peut être que la négation de sa Déité et de sa gloire, un centre indépendant d'influence et de puissance ; or Dieu est un — le juste, véritable et seul centre de toute vraie unité. Tout ce qui ne dépend pas de ce centre est rébellion. Mais cette vérité si simple — et pour le chrétien, si évidente — éclaire immédiatement notre chemin. La chute de l'homme est l'opposé de cela. L'homme était une créature subordonnée, et de plus «la figure de Celui qui devait venir». Il voulut être indépendant, et il est, dans le péché et la rébellion, l'esclave d'un rebelle plus puissant que lui, que ce soit dans la dispersion des volontés propres, ou dans leur soumission à la domination de l'homme de la terre.

Il faut donc que nous fassions un pas de plus ; il faut que Dieu soit un centre de bénédiction, aussi bien que de puissance, lorsqu'il s'entoure de multitudes unies et moralement intelligentes. Nous savons certes qu'il punira les rebelles par une destruction éternelle loin de sa présence, les abandonnant au tourment sans espoir de leur haine et de leur égoïsme individuels et privés de centre ; mais il faut que Dieu lui-même soit un centre de bénédiction et de sainteté, car il est un Dieu saint et il est amour. De fait la sainteté en nous, en même temps qu'elle est, par sa nature, séparation d'avec le mal, consiste précisément à avoir Dieu — le Saint, qui aussi est amour — pour objet, pour centre et pour source de nos affections. Il nous rend participants de sa sainteté (car il est en lui-même séparé de tout mal, bien qu'il le connaisse, comme Dieu, comme ce qui est opposé à ce qu'il est lui-même) ; mais en nous, la sainteté doit consister en ce que nos affections, nos pensées et toute notre conduite aient leur centre et leur source en Lui, cette position étant maintenue dans une entière dépendance de Lui. Je parlerai tout à l'heure de l'établissement et de la puissance de cette unité dans le Fils et dans l'Esprit : mais j'insiste d'abord sur cette grande et glorieuse vérité elle-même.

Le grand principe de l'unité est vrai même quant à la création. Elle fut formée dans l'unité, Dieu en étant le seul centre possible. Elle sera ramenée de nouveau à l'unité, ayant Christ, son centre, pour Chef, Lui, le Fils, par qui et pour qui toutes choses ont été créées (Col. 1:16). C'est la gloire de l'homme (mais sa misère en tant qu'homme déchu) d'être fait ainsi un centre, dans la position qui lui a été faite : «la figure de Celui qui devait venir» (*) ; mais, hélas ! la contrefaçon de celui-ci en un état de rébellion dans cette même position, après sa chute. Je ne sache pas (je ne veux pas affirmer davantage) que des anges aient jamais été faits le centre d'aucun système ; mais l'homme l'a été. C'était sa gloire d'être le seigneur et le centre de ce monde inférieur, ayant avec lui Eve, associée à lui, mais dépendante de lui, sa compagne et son aide. Il était l'image et la gloire de Dieu (1 Cor. 11:7). Sa dépendance le faisait regarder en haut, et c'est en cela que sont la vraie gloire et le bonheur pour tous, excepté Dieu. La dépendance regarde en haut, et se trouve ainsi élevée au-dessus d'elle-même ; l'indépendance ne peut que regarder en bas (car elle ne peut pas, dans une créature, se suffire à elle-même), et elle est dégradée. La dépendance est la vraie grandeur d'une créature, quand l'objet duquel elle dépend, est celui que lui a donné son créateur. L'état premier de l'homme n'était pas la sainteté dans le sens propre de ce mot, parce que le mal n'était pas connu. Ce n'était pas un état divin, mais celui d'une créature heureuse et bénie ; c'était l'innocence. Cette innocence a été perdue quand l'homme a voulu être indépendant. Si l'homme devint comme Dieu, connaissant le bien et le mal, il devint tel avec une conscience mauvaise, l'esclave du mal qu'il connaissait, et dans une indépendance où il ne pouvait pas se maintenir ; en même temps il avait moralement perdu Dieu pour ne plus dépendre de Lui.

(*) Éphésiens 1:9-11 «nous ayant fait connaître le mystère de sa volonté... savoir de réunir en un toutes choses dans le Christ... en qui nous avons aussi été faits héritiers».

C'est avec cet état, car il faut que nous entrions maintenant dans la véritable question de l'unité, c'est avec l'homme dans cet état que Dieu a affaire, si jamais une unité réelle et véritable, que Dieu puisse reconnaître, doit exister. Or, là aussi il faut que Dieu soit le centre, non pas seulement en puissance créatrice, car le mal existe, le monde gît dans le mal ; et le Dieu d'unité est le Dieu saint. La séparation, la séparation d'avec le mal, devient donc la base nécessaire, le seul principe (je ne dis pas la puissance) de l'unité. Or il faut que Dieu soit le centre et la puissance de cette unité, et comme le mal existe, il faut que ceux qui doivent faire partie de l'unité de Dieu soient séparés de cette corruption, car Dieu ne peut pas être uni au mal.

5.4 - L'unité ne peut se réaliser sans la séparation du mal

La séparation d'avec le mal est donc, je le répète, le grand principe fondamental de toute unité véritable : sans cette séparation, l'unité associe plus ou moins l'autorité de Dieu avec le mal, et devient rébellion contre son autorité, comme l'est toute unité indépendante de lui. Sous ses formes les plus modestes, c'est une secte ; sous sa forme la plus complète, c'est la grande apostasie, dont l'un des caractères, soit comme puissance ecclésiastique, soit comme puissance séculière, est l'unité, mais une unité fondée sur la soumission de l'homme à ce qui est, ouvertement ou non, mais réellement, indépendant de Dieu, parce qu'indépendant de sa Parole, une unité qui n'est pas fondée sur la soumission au Dieu saint, selon sa Parole, (*) et par la puissance de l'Esprit agissant en ceux qui sont unis, et par la présence de Celui qui est la puissance personnelle de l'union dans le corps. Mais cette séparation dont je parle n'est pas encore établie par la puissance judiciaire de Christ, qui séparera, non le bien d'avec le mal, le précieux d'avec ce qui est vil, mais ce qui est vil d'avec ce qui est précieux, bannissant le mal de devant Lui par un jugement qui liera l'ivraie en bottes et la jettera dans la fournaise de feu, ôtant de son royaume tous les scandales (Satan et ses anges étant eux-mêmes précipités, et toutes choses ensuite étant réunies en un en Christ, dans le ciel et sur la terre). Alors le monde, non pas la conscience, sera délivré du mal, non par la puissance et le témoignage de l'Esprit de Dieu, mais par le jugement qui ne supportera pas le mal, mais qui retranchera tous les méchants.

(*) Ceci est caractéristique de l'unité indépendante. Je crois qu'elle arrivera à un état d'infidélité ouverte et qu'elle sera une manifestation de la puissance de Satan. Même en supposant qu'il n'en soit pas ouvertement ainsi, il est clair que la soumission à Dieu se montre par la soumission à sa Parole.

Nous ne sommes pas maintenant, je le répète, dans les jours de cette séparation judiciaire du mal d'avec le bien dans le monde, par le retranchement et la destruction des méchants. Mais l'unité n'est pas, pour cela, abandonnée et effacée de la pensée de Dieu, et Dieu ne peut pas non plus reconnaître l'union avec le mal. Il y a un seul corps et un seul Esprit, les enfants de Dieu qui étaient dispersés sont rassemblés en un (Éph. 4:4 ; Jean 11:52). C'est là le principe général : Dieu opère au milieu du mal pour produire une unité dont il est le centre et la source, et qui, dans la dépendance, reconnaît son autorité. Il ne réalise pas encore cette unité par le retranchement judiciaire des méchants ; mais il ne peut s'unir avec ceux-ci, ni reconnaître une unité qui leur profite.

5.5 - Comment donc cette unité est-elle formée ?

Dieu sépare les «appelés» d'avec le mal : «Sortez du milieu d'eux et soyez séparés et moi je vous recevrai... et je vous serai pour Père et vous, vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur le Tout-puissant», comme il est écrit : «J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai ; et je serai leur Dieu et eux seront mon peuple» (2 Cor. 6:16-18). Le principe du rassemblement est ici clairement mis en évidence. Dieu dit : «Sortez du milieu d'eux, etc.». Telle est la façon dont Dieu rassemble. Il n'aurait pas pu former autrement une véritable unité autour de Lui. Puisque le mal existe, et que même il est notre condition naturelle, il ne peut y avoir d'union dont le Dieu saint soit le centre et la puissance, que par la séparation d'avec le mal. La séparation est le premier élément d'unité et d'union, nous ne saurions trop le répéter.

Voyons maintenant de plus près de quelle manière cette unité s'effectue et sur quoi elle est fondée. Il faut, pour la former, qu'il y ait une puissance intrinsèque d'union, qui rattache l'unité à un centre, aussi bien qu'une puissance qui sépare du mal ; et, ce centre étant trouvé, il exclut tous les autres. Le centre d'unité est nécessairement unique et sans rival. Le chrétien n'a pas ici à chercher longtemps ; ce centre, c'est Christ, l'objet des conseils divins, la manifestation de Dieu lui-même, l'unique et seul vase de puissance médiatoriale, ayant le droit d'unir la création car il est celui par qui et pour qui toutes choses ont été faites et d'unir l'Assemblée car il est son rédempteur, son chef, sa gloire et sa vie (comp. Colossiens 1). Christ a une double primauté : il est «chef sur toutes choses à l'assemblée qui est son corps, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous» (Éph. 1:22-23). Ceci s'accomplira en son temps.

Nous nous occupons, pour le moment, de la période intermédiaire, de l'unité de l'Église elle-même, et de son unité au milieu du mal. Or, il ne peut y avoir aucune puissance morale qui soit capable d'unir loin du mal, si ce n'est Christ. Lui seul, la grâce et la vérité parfaites, découvre tout le mal qui sépare de Dieu, et dont Dieu sépare. Lui seul peut, de la part de Dieu, être le centre d'attraction qui attire à lui tous ceux sur qui Dieu agit ainsi. Dieu n'en reconnaîtra aucun autre ; et il n'y en a aucun autre auquel ce témoignage pouvait être rendu, nul autre qui soit de Dieu et qui ait Dieu pour objet. La rédemption elle-même rend ce fait nécessaire et évident : il ne peut y avoir qu'un seul Rédempteur, un seul auquel un cœur racheté puisse être donné, et sur lequel un cœur régénéré puisse concentrer toutes ses affections, le centre et la révélation de l'amour du Père ! Lui aussi est le centre de la puissance pour accomplir tout cela. En Lui, toute la plénitude habite (Col. 1:19). L'amour — et Dieu est amour — est connu en lui ; il est la sagesse de Dieu et la puissance de Dieu. Et plus encore : il est la puissance pour séparer et pour attirer : parce qu'il est la manifestation de tout cela et Celui qui l'accomplit au milieu du mal. C'est là ce dont nous avons besoin, nous, pauvres et misérables êtres, qui sommes dans ce mal ; et c'est ce dont Dieu a besoin, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour sa gloire qui sépare au milieu du mal. Christ s'est sacrifié Lui-même pour que l'amour de Dieu puisse séparer au milieu du mal. Il y avait plus que cela : l'oeuvre de Christ avait une portée plus étendue ; mais je parle ici de ce qui se rapporte à mon sujet actuel.

Ainsi Christ devient non seulement le centre d'unité pour l'univers dans son glorieux titre de puissance ; mais (comme le révélateur de Dieu, Celui qui a été reconnu et établi par le Père et Celui qui attire les hommes) il devient un centre spécial et particulier d'affections divines dans l'homme, seul centre divin d'unité autour duquel les hommes sont rassemblés. En effet, si Christ est le centre et nécessairement le seul centre, «Celui qui n'assemble pas avec moi, disperse».

Tels étaient, pour ce qui regarde le sujet qui nous occupe, le but même et la puissance de la mort de Christ. «Et moi, si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même» (Jean 12:32) . D'une manière plus spéciale, il s'est donné lui-même, non seulement pour «la nation, mais «pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11:51-52). Mais, ici encore, nous trouvons cette mise à part d'un peuple qui lui appartenait en propre : «Il s'est donné Lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité et qu'il purifiât pour lui-même un peuple acquis, zélé pour les bonnes oeuvres» (Tite 2:14) . Il était le modèle même de la vie divine dans l'homme, dans la séparation d'avec le mal qui l'entourait de toutes parts. Il était l'ami des publicains et des pécheurs, faisant entendre aux hommes les doux sons de la grâce par un amour tendre et familial ; mais il fut toujours l'homme séparé ; et il est tel comme centre de l'Église et souverain sacrificateur : «Un tel souverain sacrificateur nous convenait, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs», et, ajoute l'Écriture, «élevé plus haut que les cieux».

5.6 - L'unité lie à un Christ céleste

Nous pouvons remarquer ici en passant que le centre de cette unité est céleste. Un Christ vivant sur la terre maintenait en fait l'inimitié, lui-même étant assujéti à la loi des commandements qui consiste en ordonnances (Gal. 4:4 ; Éph. 2:15) . Ainsi, quoique la gloire divine de sa personne s'étendît nécessairement par-dessus la muraille, branche fertile apportant la grâce au-dehors pour de pauvres Gentils (Gen. 49:22 ; Marc 7:27) (et il ne pouvait en être autrement, car là où il y avait de la foi, Christ ne pouvait nier qu'il fût Dieu ; il ne pouvait pas davantage nier ce que Dieu est, c'est-à-dire amour), cependant, comme homme né de femme, il naquit «sous la loi». Mais par sa mort il détruisit le mur mitoyen de clôture, et des deux, Juifs et Gentils, en fit un, les réconciliant tous les deux en un seul corps à Dieu, en faisant la paix. C'est ainsi comme «élevé», et finalement comme «élevé plus haut que les cieux», qu'il devient le centre et le seul objet d'unité.

Je remarquerai ici en passant que la mondanité détruit toujours l'unité. La chair ne peut s'élever au ciel, ni s'abaisser en amour à tous les besoins. Elle pousse à la division par des comparaisons d'importance personnelle : «Moi, je suis de Paul ; et moi d'Apollos ; et moi de Céphas ; et moi, de Christ» (1 Cor. 1:12). «N'êtes-vous pas charnels et ne marchez-vous pas à la manière des hommes ?» (1 Cor. 3:3). Paul n'avait pas été crucifié pour les Corinthiens ; ils n'avaient pas non plus été baptisés pour le nom de Paul ; ils étaient devenus terrestres dans leurs pensées et c'en était fait de l'unité. Mais le Christ glorieux et céleste les embrassait tous dans un seul mot «Pourquoi me persécutes-tu ?» (Actes 9:4) . Cette séparation de tout ce qui n'était pas Lui, fut plus lente parmi les Juifs, parce qu'ils avaient été extérieurement le peuple de Dieu, un peuple séparé ; mais après avoir montré tout ce qu'ils étaient, l'auteur inspiré dit aux disciples : «Sortons vers Lui hors du camp, portant son opprobre» (Héb. 13:13) . Le Seigneur voulait qu'il y eût, résultat magnifique de son oeuvre, un seul troupeau, un seul berger, et il mène dehors ses propres brebis et va devant elles (Jean 10) .

De fait, nous n'avons qu'à montrer que l'unité est la pensée de Dieu ; et la séparation d'avec le mal en sera la conséquence nécessaire, car elle existe comme principe dans l'appel de Dieu, avant l'unité elle-même. L'unité est le dessein de Dieu, et comme Dieu est le seul centre légitime, l'unité doit être le résultat d'une sainte puissance ; mais la séparation d'avec le mal correspond à sa nature même. Ainsi quand Dieu appelle Abraham publiquement, il lui dit : «Va-t-en de ton pays et de ta parenté et de la maison de ton père» (Gen. 12:1 ; Actes 7:3) .

Mais poursuivons : D'après ce que nous avons vu, il est évident que le Seigneur Jésus, dans les hauts cieux, est l'objet autour duquel l'Église se groupe dans l'unité ; il est la tête et le centre de l'Église. C'est là le caractère de l'unité de ceux qui sont de Christ et de leur séparation d'avec le mal, d'avec les pécheurs. Cependant ils ne devaient pas être ôtés du monde, mais gardés du mal et sanctifiés par la vérité, Jésus s'étant lui-même mis à part ainsi dans ce but (Jean 17). C'est pourquoi le Saint Esprit fut envoyé ici-bas, non seulement pour la manifestation publique de la puissance et de la gloire du Fils de l'homme, mais pour identifier les appelés avec leur Chef céleste, et pour les séparer du monde dans lequel ils devaient rester ; et le Saint Esprit devint ainsi, ici-bas, le centre et la puissance de l'unité de l'Église au nom de Christ, Christ ayant détruit le mur mitoyen de clôture, réconciliant tous les deux en un seul corps par la croix. Les saints ainsi «rassemblés en un», devinrent l'habitation de Dieu par l'Esprit (Éph. 2). Le Saint Esprit lui-même devint la puissance et le centre d'unité, mais au nom de Jésus, d'un peuple séparé également des Juifs et des Gentils, et retiré de ce présent siècle mauvais, pour être uni à son Chef glorieux. Par le moyen de Pierre, Dieu visita les nations pour en tirer un peuple pour son nom ; et d'entre les Juifs, il y eut un résidu selon l'élection de la grâce ; comme Paul, l'un d'entre eux, fut lui-même séparé d'Israël et des nations vers lesquelles il était envoyé.

5.7 - La réalisation pratique de l'unité et la puissance de l'Esprit Saint

Tel fut invariablement le témoignage : «Si nous disons que nous avons communion avec Lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité» (1 Jean 1:6) . La séparation d'avec le mal est nécessairement le premier principe de communion avec Lui. Quiconque met cela en doute est menteur et, en cela, est du méchant ; il dénature le caractère de Dieu. Si l'unité dépend de Dieu, elle doit être séparation d'avec les ténèbres. Il en est de même de notre communion les uns avec les autres. «Si nous marchons dans la lumière comme Lui-même est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres» (1 Jean 1:7) . Remarquez qu'il n'y a ici aucune limite ; l'Écriture dit : comme Dieu est dans la lumière. C'est dans cette lumière que le Seigneur nous a placés par la rédemption, et par elle le caractère tout entier de notre marche et de notre union doit être formé. Nous ne pouvons avoir aucune communion avec Dieu en dehors de la lumière. Pour les Juifs, il en était autrement, parce que leur séparation, bien qu'elle fût la même en principe, n'était cependant qu'une séparation extérieure dans la chair, le chemin des lieux saints n'étant pas

encore manifesté, pas même pour les saints, quoique, selon les conseils de Dieu, ils dussent avoir leur place là en vertu du sacrifice qui devait être offert. Il en est de même de la « communion les uns avec les autres ». « Quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? ou quelle communion entre la lumière et les ténèbres ? et quel accord de Christ avec Bélial ? ou quelle part a le croyant avec l'incrédule ? et quelle convenance y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? » S'adressant ensuite aux saints, le Saint Esprit ajoute : « Car vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce que Dieu a dit : J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai ; et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple. C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux et soyez séparés » (2 Cor. 6:14 et suiv.). Autrement nous provoquons le Seigneur à la jalousie, comme si nous étions plus forts que Lui. J'ajouterai que la cène du Seigneur est le symbole et l'expression de cette unité et de cette communion, « car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain » (1 Cor. 10:17) .

Nous voyons ici très clairement que, comme l'unité d'Israël était fondée sur la délivrance et sur l'appel qui sépara Israël des Gentils qui les entouraient et sur le maintien de cette séparation, de même l'unité de l'Église est fondée sur la puissance du Saint Esprit descendu du ciel, tirant du monde et mettant à part, pour Christ, un peuple au milieu duquel il habite ; Dieu lui-même demeurant ainsi et marchant au milieu d'eux, car il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi nous avons été appelés pour une seule espérance de notre appel (Éph. 4:4) . Le nom même de Saint Esprit ne nous enseigne-t-il pas la même leçon ? car la sainteté, c'est la séparation d'avec le mal.

De plus, quelle que soit notre imperfection dans la réalisation de cette séparation, son principe et sa mesure sont nécessairement la « lumière », comme Dieu « est dans la lumière ». Le chemin des lieux saints étant manifesté, et le Saint Esprit étant descendu pour demeurer dans l'Église ici-bas, puissance pour séparer pour le ciel, parce que centre et puissance présente d'unité, exactement ce qu'avait été autrefois la nuée en Israël, il établit la sainteté de l'Église et son unité dans sa séparation pour Dieu, selon sa propre nature divine, et selon la puissance de cette présence.

Telle est l'Église, et telle est la vraie unité. Les saints ne peuvent, intelligemment, en reconnaître aucune autre, bien qu'ils puissent reconnaître des désirs et des efforts pour faire le bien, dans ce qui n'y atteint pourtant pas.

5.8 - L'unité et la discipline

Je pourrais terminer ici mes remarques, ayant développé ce grand principe, tout simple qu'il soit, qui découle de la nature même de Dieu, savoir que la séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité. Mais une difficulté qui se lie à mon sujet principal se présente ici. En supposant que le mal s'introduise dans ce seul corps, ainsi formé maintenant sur la terre, le principe restera-t-il également vrai ? et dans ce cas, comment la séparation d'avec le mal pourra-t-elle maintenir l'unité ? Ici, nous touchons au mystère d'iniquité (2 Thess. 2) ; mais le principe dont nous parlons, découlant de la nature même de Dieu qui est saint, ne peut être mis de côté. La séparation d'avec le mal est la conséquence nécessaire de la présence de l'Esprit de Dieu, en toute circonstance, pour ce qui concerne la conduite et la communion ; mais ici elle subit une certaine modification. La présence révélée de Dieu est toujours judiciaire, là où elle existe, parce que l'autorité contre le mal est liée à la sainteté qui le rejette. Ainsi, en Israël, la présence de Dieu était judiciaire ; le gouvernement de Dieu, qui ne permet pas le mal, s'exerçait. Il en est ainsi, quoique d'une manière différente, dans l'Église. La présence de Dieu est judiciaire là, non pas dans le monde, sauf en témoignage, parce que Dieu n'est pas encore révélé dans le monde : c'est pourquoi elle n'arrache pas l'ivraie de ce champ ; mais elle juge ceux qui sont « dedans ».

Ainsi l'Église doit ôter le méchant du milieu d'elle (1 Cor. 5:13), et elle maintient ainsi sa séparation d'avec le mal. L'unité est maintenue par la puissance du Saint Esprit et par une bonne conscience ; et pour que l'Esprit ne soit pas contristé, et que la bénédiction pratique ne soit pas perdue, les saints sont exhortés à prendre garde que « quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu » (Héb. 12:15) . Combien est agréable et béni ce jardin du Seigneur, lorsqu'il est maintenu dans cet état, et qu'il fleurit, exhalant le parfum de la grâce de Christ. Mais hélas ! nous le savons, la mondanité s'introduit, et la puissance spirituelle diminue ; le goût pour cette bénédiction est affaibli, parce qu'on ne jouit pas de celle-ci dans la puissance du Saint Esprit ; la communion spirituelle avec Christ, le Chef céleste, se relâche, et la puissance qui bannit le mal de l'Église n'est plus en exercice vivant. Le corps n'est pas assez animé de l'Esprit saint pour répondre à la pensée de Dieu. Mais Dieu ne se laisse jamais sans témoignage. Il amène le corps à la conscience du mal par tel ou tel témoignage, par la Parole ou par des jugements, ou par les deux moyens successivement, pour le rappeler à son énergie spirituelle, et l'amener à maintenir la gloire de Dieu et le lieu de cette gloire. Si le corps refuse de répondre à la vraie nature et au vrai caractère de Dieu et à l'incompatibilité de cette nature avec le mal, de telle sorte qu'il devienne réellement un faux témoin pour Dieu, alors le premier et immuable principe reparaît : il faut se séparer du mal.

De plus si l'on maintient l'unité après une telle séparation, on déclare compatibles le Saint Esprit et le mal ; et cela est, dans son principe, l'apostasie ; on maintient le nom et l'autorité de Dieu dans son Église et on l'associe au mal. Ce n'est pas l'apostasie ouverte de l'incrédulité avouée, mais c'est renier Dieu selon la vraie puissance du Saint Esprit, tout en se servant de son nom. Cette unité-là est la grande puissance du mal, signalée dans le Nouveau Testament, liée à l'église professante et à la forme de piété. Nous devons nous retirer de cette iniquité. Cette puissance du mal dans l'Église se discerne spirituellement, et on s'en retire quand on a la conscience de l'incapacité où l'on est d'y porter remède, ou bien, s'il y a un témoignage public visible, ce témoignage en est alors la condamnation ouverte. Ainsi avant la Réformation, Dieu donna de la lumière à plusieurs qui maintinrent un témoignage à l'égard de ce mal dans l'Église professante, en dehors d'elle ; quelques-uns rendirent témoignage et cependant restèrent dans son sein. Lorsque la Réformation eut lieu, le témoignage fut ouvertement et publiquement rendu, et le corps professant, le Romanisme, devint, au Concile de Trente, ouvertement et d'une manière avouée, apostat, autant qu'un corps chrétien professant peut le devenir. Mais partout où le corps refuse d'ôter le mal, ce corps, dans son unité, renie le caractère de sainteté de Dieu, et alors la séparation d'avec le mal est le chemin du fidèle, et l'unité qu'il a quittée est le plus grand mal qui puisse exister là où le nom de Christ est invoqué. Il se peut que des saints restent dans les systèmes unis au mal, comme ils sont restés dans le romanisme, là où il n'y a pas de puissance pour réunir ensemble tous les saints ; mais le devoir du fidèle, en pareil cas, lui est clairement tracé par les principes élémentaires du christianisme, bien que, sans doute, sa foi puisse être exercée dans un tel chemin. « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur » (2 Tim. 2:19) . Il est possible que celui qui se retire du mal s'expose à devenir une proie (voir Ésaïe 59:15) ; mais il est clair que cela ne change rien au principe ; c'est une question de foi. Celui qui se sépare en pareil cas est dans la vraie énergie de l'unité selon Dieu.

5.9 - Conclusion

Ainsi donc, la parole de Dieu nous apprend quelle est la vraie nature, l'objet et la puissance de l'unité ; elle nous donne ainsi la mesure par laquelle nous jugeons ce qui a la prétention d'être cette unité et par laquelle nous en discernons le caractère ; et, de plus, elle nous fournit le moyen de maintenir les principes fondamentaux de l'unité, selon la nature et la puissance de Dieu, par le Saint Esprit opérant dans la conscience, là où cette unité peut n'être pas réalisée en même temps en puissance.

La nature de l'unité découle de la nature de Dieu ; car Dieu doit être le centre de la vraie unité, et Dieu est saint ; et il nous introduit dans l'unité en nous séparant du mal. Son objet est Christ : il est, lui, le seul centre de l'unité de l'Église, puisqu'il en est la Tête. La

puissance, c'est l'Esprit Saint, présent ici-bas, envoyé aussi comme l'Esprit de vérité, de la part du Père par Jésus (Jean 14). Sa mesure, c'est une marche dans la lumière, comme Dieu est dans la lumière ; c'est la communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ ; et nous pouvons ajouter : par le moyen du témoignage de la parole écrite, la parole apostolique et prophétique du Nouveau Testament en particulier. Elle est bâtie sur le fondement des apôtres et prophètes (du Nouveau Testament), Jésus Christ lui-même étant la pierre de l'angle. Le moyen de la conserver, c'est d'ôter le mal (judiciairement, s'il le faut), de manière à maintenir, par l'Esprit, la communion avec le Père et avec le Fils. Si le mal n'est pas ôté, alors la séparation d'avec ceux qui ne l'ôtent pas, devient une affaire de conscience. Il faut retourner, fût-on seul, à l'unité essentielle et infaillible du corps dans ses principes éternels d'union avec la Tête, dans une nature sainte par l'Esprit. Le chemin du fidèle devient ainsi clair. Dieu assurera par sa puissance éternelle, non pas ici-bas peut-être, mais devant ses anges, la justification de ceux qui auront reconnu, comme il le faut, sa nature et sa vérité en Jésus Christ.

Je crois que ces principes fondamentaux, que j'ai cherché à mettre ici en lumière, sont aujourd'hui de la plus impérieuse nécessité pour le croyant qui veut marcher fidèlement et sans compromis avec Dieu. Il peut être pénible et exerçant de se tenir en dehors de l'unité latitudinaire ; elle a en général une forme aimable ; elle est, en une certaine mesure, respectable dans le monde religieux ; elle ne met la conscience de personne à l'épreuve, et permet l'exercice de la volonté de chacun. Il est d'autant plus difficile de prendre une position décidée à son égard, qu'elle est souvent accompagnée d'un vrai désir du bien, et associée à des natures aimables. Refuser de s'associer à elle semble rigide, étroit et sectaire ; mais quand le fidèle a la lumière de Dieu, il doit marcher clairement dans cette lumière. Dieu justifiera ses voies au temps convenable. Aimer tous les saints est un devoir évident ; marcher dans leurs voies n'en est pas un ; et celui qui n'assemble pas avec Christ disperse. Il ne peut y avoir qu'une unité ; une confédération ou des alliances, même en vue du bien, ne sont pas cette unité, bien qu'elles puissent en avoir la forme. L'unité qui professe être celle de l'Église de Dieu, alors que le mal existe et n'est pas ôté, est une chose plus sérieuse encore : on la trouvera toujours unie au principe clérical, parce que le clergé est nécessaire pour maintenir l'unité, quand l'Esprit n'est pas la puissance de celle-ci, et que, de fait, le clergé prend la place de l'Esprit, guide, règle, gouverne à sa place, sous le nom de sacrifice, ou de ministère, reconnu comme un corps distinct, comme une institution à part. Cette fausse unité ne se maintiendrait pas sans l'appui d'un clergé.

À la suite de ce traité, J.N. Darby a désiré ajouter le suivant qui complète le premier et en étend la portée en présentant un autre aspect important de la vérité.

6 - La grâce, puissance d'unité et de rassemblement

1840 à 1874 (?)

6.1 - L'amour et la sainteté

Ce qu'il est important de comprendre, c'est que la puissance active qui rassemble est toujours la grâce, l'amour. La séparation d'avec le mal peut devenir nécessaire. Dans des circonstances particulières, quand le mal est entré, cette séparation peut se manifester très clairement comme le sentier des fidèles. Il peut arriver que, les mêmes convictions agissant en un même moment chez plusieurs, la séparation d'avec le mal forme un noyau de personnes rassemblées. Mais cette séparation n'est jamais, en soi, une puissance de rassemblement. La sainteté peut attirer une âme, quand cette âme est déjà en mouvement par elle-même. Mais la puissance pour rassembler est dans la grâce, dans l'amour vivant et agissant, dans «la foi opérante par l'amour». L'histoire de l'Église de Dieu dans tous les temps est la démonstration de la vérité de ce principe. La grâce est la puissance qui forme l'unité, là où celle-ci n'existe pas. Je tiens ici pour admis que Christ est reconnu comme centre. Si le mal existe, la puissance qui rassemble peut le faire en retirant du mal ; mais la puissance qui rassemble, je le répète, c'est l'amour.

Il y a, dans la nature de Dieu, deux grands principes reconnus de tous les saints, la sainteté et l'amour. L'une, je puis le dire hardiment, est la nécessité de sa nature, impérative, en vertu de cette nature, pour tous ceux qui s'approchent de Dieu : l'autre en est l'énergie. L'une caractérise la nature de Dieu ; l'autre est sa nature même et le mobile de l'activité de sa nature. Dieu est saint ; il n'est pas seulement dit qu'il aime, il est amour.

Il l'est dans le principe essentiel et l'activité de son être ; nous en faisons un juge par le péché, car Dieu est saint et il a l'autorité ; mais il est amour, et personne ne l'a rendu tel. S'il y a de l'amour ailleurs qu'en Dieu, cet amour est de Dieu, car Dieu est amour. L'amour est la précieuse et active énergie de son être. Dans l'exercice de cette énergie, il rassemble auprès de lui, pour la félicité éternelle de ceux qui sont rassemblés ; le déploiement et la manifestation de cet amour en Christ, et Christ lui-même, sont la grande puissance et le centre du rassemblement. Les conseils de Dieu, sous ce rapport, sont «la gloire de sa grâce» ; l'application qu'il en fait à des pécheurs et les moyens qu'il emploie à cet effet, sont «les richesses de sa grâce» ; et dans les siècles à venir, il montrera quelles sont «les immenses richesses de sa grâce dans sa bonté envers nous, dans le Christ Jésus».

Permettez-moi, avant d'entrer dans l'examen du sujet que j'ai maintenant directement en vue, de dire un mot en passant sur le beau passage de l'épître aux Éphésiens, que je viens de rappeler, parce que ce passage révèle le fond des pensées de Dieu quand il introduit l'unité dont parle cette épître. Nous sommes bénis en Christ ; et Dieu lui-même est le centre de la bénédiction, et cela sous deux caractères, savoir dans sa nature et dans sa relation avec ceux qui sont bénis. Il est à la fois «Dieu» et «Père» en relation avec Christ Lui-même, considéré comme homme devant Lui, bien qu'il soit le Fils bien-aimé (voyez Éph. 1:3-7). Il est le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, selon cette propre parole de Jésus pour ses disciples, quand il allait monter au ciel : «Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu», avec la seule différence que, ici, dans l'épître aux Éphésiens, il révèle de plus l'unité des saints en Christ. Dans Jean, Christ parle des disciples comme étant ses «frères». C'est donc dans ce double caractère que Dieu revêt à l'égard de Christ lui-même, qu'il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle, sans en excepter aucune, dans les lieux célestes, cette sphère de bénédiction la plus excellente et la plus élevée, là où lui habite ; ce n'est pas seulement une bénédiction envoyée sur nous ici-bas sur la terre, mais nous-mêmes, nous sommes élevés dans les lieux célestes, et nous le sommes de la manière la plus excellente et la plus glorieuse, dans le Christ Jésus, excepté toutefois son droit divin à être assis sur le trône du Père. Part merveilleuse, grâce excellente, qui devient simple pour nous dans la mesure où nous sommes habitués à demeurer dans la parfaite bonté de Dieu.

Au verset 4 d'Éphésiens 1, nous avons : «le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ», selon la gloire de la nature divine, introduisant dans sa propre présence en Christ ce qui sera le reflet de cette gloire, selon son dessein éternel ; car l'Église dans les pensées de Dieu (et on peut ajouter, dans sa vie dans la Parole), est avant le monde dans lequel elle est manifestée. Ici, c'est de la nature de Dieu qu'il s'agit. Nous avons été «élus en Christ, avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et irréprochables devant lui en amour». Dieu est saint, Dieu est amour, et dans ses voies, quand il agit, il est irréprochable.

Puis, il y a une relation en Christ ; et la relation de Christ est celle de «Fils». Ainsi, en lui, nous sommes prédestinés à l'adoption comme fils pour Dieu lui-même, selon son bon plaisir, selon la joie et la bonté de sa volonté. Il s'agit de relation ici. Dieu est le Père de notre Seigneur Jésus Christ, aussi bien qu'il est Dieu. C'est ici la gloire de sa grâce, ce sont ses propres pensées et ses propres desseins, à la louange desquels nous sommes. Il nous a manifesté sa grâce dans le Bien-Aimé. Mais, en fait, il nous trouve dans la condition de pécheurs et ce sont des pécheurs qu'il amène à cette position. Quelle pensée ! Et ici sa grâce brille d'une autre manière.

En lui, Christ, le Fils, « nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés », ce dont nous avons besoin pour entrer dans cette position, dans laquelle nous serons à la louange de la gloire de sa grâce, et cela, selon les richesses de sa grâce ; car Dieu est manifesté dans la gloire de sa grâce, et nos besoins trouvent leur réponse dans les richesses de sa grâce.

C'est ainsi que nous sommes devant Dieu. Ce qui suit dans le chapitre concerne « l'héritage » qui nous appartient par cette même grâce, savoir ce qui est la possession des héritiers. Je n'entre pas dans ce sujet, faisant remarquer seulement, comme je l'ai fait ailleurs, que le Saint Esprit est les arrhes de l'héritage, mais non pas de l'amour de Dieu. Celui-ci est versé dans nos coeurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Ces deux relations avec le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ renferment une abondante richesse de bénédiction ; on les retrouve fréquemment dans l'Écriture.

6.2 - La séparation a son objet en Dieu

Mais quelque intéressant que soit ce sujet, je reviens maintenant à celui qui m'occupe directement. Il y a quelque chose de plus à considérer que la vérité, savoir l'usage de la vérité. Le fait que Dieu, par la grâce et la rédemption, n'impute point de péché à l'Église, demeure toujours heureusement et éternellement vrai. À une conscience insouciance, je puis avoir à présenter quelque autre vérité. Car la sainteté est le seul principe sur lequel la communion chrétienne est basée. Mais il y a deux autres points que je crois important de présenter en même temps, l'un se rapportant à l'homme, l'autre au Dieu bienheureux.

Le premier des deux points consiste en ceci : la nature humaine, nous le reconnaissons tous et nous le savons dans une certaine mesure, est une chose perfide. Or, la séparation d'avec le mal, si elle est faite selon Dieu, ce que je suppose maintenant, distingue celui qui se sépare de celui duquel il se sépare. Cela tend à donner de l'importance à la position de celui qui fait ainsi ; et cette position a de l'importance en effet ; mais avec des coeurs tels que les nôtres, la position que nous prenons se mêle avec le moi, non d'une manière grossière, mais d'une manière insidieuse. Il s'agit de ma position ; et de plus, mon esprit étant occupé d'une chose qui a été importante pour lui (et cela justement, en son lieu et place), tend à faire, en quelque mesure, de la séparation d'avec le mal, une puissance de rassemblement, aussi bien qu'un principe sur lequel le rassemblement a lieu. La séparation d'avec le mal n'est pas cela, sauf que la sainteté attire les âmes qui sont spirituelles, par un principe agissant en elles.

L'autre danger consiste en ceci : un chrétien se sépare du mal, je suppose encore, dans un cas où c'est son devoir de le faire ; disons qu'il quitte, par exemple, le système le plus corrompu qui existe ; d'après le principe en question, c'est le mal faisant effet sur la conscience du nouvel homme et reconnu offensant pour Dieu, qui pousse le chrétien à sortir de ce système. Ainsi, le chrétien est occupé du mal. C'est là une position dangereuse. Celui qui s'y trouve rattache le mal à ceux qu'il a quittés, pour donner une bonne raison de la position qu'il a prise : Ils cachent, ils cherchent à couvrir, ils expliquent, comme il arrive toujours là où le mal est maintenu. Lui cherche à prouver l'existence du mal, pour justifier sa position ; il est occupé du mal en prouvant l'existence du mal et en la prouvant contre les autres. C'est un terrain glissant pour le coeur, sans parler du danger qui menace l'amour. L'esprit est occupé du mal comme d'un objet que l'on a devant soi. Ce n'est pas là la sainteté, ni la séparation d'avec le mal, en puissance pratique intérieure. C'est un travail qui fatigue l'esprit et qui ne peut pas nourrir l'âme. Il y a des personnes qui courent presque le danger d'acquiescer au mal, par la fatigue qu'elles éprouvent à y penser. Dans tous les cas, la puissance ne se trouve pas là. Dieu nous sépare certainement du mal, mais ce n'est pas lui qui remplit l'âme de celui qui continue à s'en occuper, car Dieu n'est pas dans le mal. Il est très vrai qu'une âme peut se dire « Je veux penser au Seigneur et ne plus m'occuper du mal », et qu'ainsi elle obtienne une certaine mesure de tranquillité et de soulagement ; mais, en pareil cas, la mesure et le ton général de la vie spirituelle baisseront infailliblement, je n'en ai pas l'ombre d'un doute. On n'acquiescera pas de fait au mal positif, mais on perd de vue l'horreur que Dieu a du mal et, dans la même proportion, on perd la mesure de puissance et de communion divines ; la marche pratique générale ne le montre que trop. Le témoignage manque et est abaissé. Le mal le plus répandu, c'est que la lutte avec le mal n'est pas maintenue dans la puissance spirituelle et cela est un grand obstacle à une unité assez étendue, mais Dieu est au-dessus de tout. La nouvelle nature, quand elle est agissante, parce qu'elle est sainte et divine, s'élève contre le mal lorsqu'il paraît devant elle. La conscience aussi est réveillée et exercée comme responsable devant Dieu.

Mais ce n'est pas tout, même pour ce qui regarde la sainteté. Il y a une autre chose qui, dans beaucoup de cas (je pourrais dire, au fond, dans tous les cas), distingue la vraie sainteté de la conscience naturelle ou du rejet conventionnel du mal. La sainteté n'est pas seulement la séparation d'avec le mal, mais la séparation pour Dieu d'avec le mal. La nouvelle nature n'a pas seulement une nature ou un caractère intrinsèque comme étant de Dieu ; elle a un objet, car elle ne peut pas vivre d'elle-même ; elle a un objet positif, et cet objet est Dieu. Or, ce fait change tout, parce qu'il sépare d'avec le mal que la nouvelle nature abhorre, en conséquence, lorsqu'elle le voit, parce qu'elle est remplie de ce qui est bon. Au lieu d'affaiblir sa séparation, il rend plus vivante l'horreur que la nouvelle nature a du mal quand elle a à s'en occuper ; mais il donne un autre ton à ce qu'elle hait, il rend suffisante la possession de ce qui est bon, quand la nouvelle nature n'est pas obligée de penser au mal, pour bannir celui-ci complètement de l'esprit et de la vue. Ainsi elle est sainte, calme et a un caractère à elle, séparé du mal, aussi bien qu'opposé au mal. Pour nous, cela ne peut avoir lieu que dans la possession d'un objet (parce que nous sommes et devons être dépendants), dans la mesure seulement où nous sommes positivement remplis de Dieu en Christ. Nous sommes occupés de ce qui est bon, et ainsi nous sommes saints, car c'est la sainteté ; et par conséquent nous avons, sans peine et intelligemment, le mal en horreur, sans nous en occuper. C'est la nature de Dieu : Dieu est bon en lui-même ; il trouve ses délices dans ce qui est bon ; et ainsi, en vertu de sa bonté, il a le mal en haine ; sa nature est le bien ; et par conséquent dans sa nature même il rejette le mal. Il fera ainsi avec autorité, sans doute, en jugement, mais nous parlons maintenant de nature.

C'est pourquoi, quand l'amour est puissant, il agit souverainement et il rend saint, soit qu'il s'agisse de l'amour mutuel ou bien de la jouissance de l'amour dans la révélation de Dieu : « Que le Seigneur vous fasse abonder et surabonder en amour les uns envers les autres et envers tous, comme nous aussi envers vous, pour affermir vos coeurs sans reproche en sainteté devant notre Dieu et Père en la venue de notre Seigneur Jésus avec tous ses saints » (1 Thess. 3:12-13). De même 1 Jean 1:1-6 : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant la parole de la vie (et la vie a été manifestée ; et nous avons vu et nous déclarons et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée) ; ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous ; or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie. Et c'est ici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons, savoir que Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucunes ténèbres. Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité ».

Or ici le Saint Esprit, en traits clairs et énergiques tels que lui seul peut les tracer, insiste sur la séparation d'avec le mal en marchant dans la lumière, dans le caractère et la connaissance de Dieu révélés en Christ, dans la vérité telle qu'elle est en Jésus, en qui la vie était la lumière des hommes. Celui qui prétend avoir communion avec Dieu et qui ne marche pas dans la connaissance de Dieu selon cette connaissance, est menteur et la vérité n'est pas en lui. Mais qu'est-ce qui établit la communion ? Marcher dans la lumière la maintient pure ; mais qu'est-ce qui la forme ? C'est la révélation de son glorieux objet et de son centre, en Christ. Jean parlait de

quelqu'un qui avait gagné son cœur, de quelqu'un qui était la puissance qui rassemble et introduit dans la communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Il avait connaissance par le Saint Esprit et jouissait de ce que le Seigneur avait dit : Celui qui m'a vu a vu le Père.» C'était là l'amour, infini, divin, et, par le Saint Esprit, celui qui en était témoin avait communion avec l'amour et le proclamait, afin que d'autres eussent communion avec lui, et sa communion était véritablement avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Ceux auxquels il s'adressait s'y associaient. Or, c'était là, je pense, la puissance qui rassemble. L'objet auquel on était amené et autour duquel on était rassemblé impliquait nécessairement ce qui suit, et Jean, en effet, termine ainsi son épître : «Nous savons que le Fils de Dieu est venu, et il nous a donné une intelligence afin que nous connaissions le Véritable, et nous sommes dans le Véritable, savoir dans son Fils Jésus Christ : lui est le Dieu véritable et la vie éternelle. Enfants, gardez-vous des idoles», plaçant la puissance en rassemblement du bien avant l'avertissement. Ce fait est d'autant plus remarquable dans cette épître, que celle-ci s'occupe, en un certain sens, du mal, puisqu'elle a été écrite au sujet de ceux qui égaraient (2:26) .

6.3 - L'objet du rassemblement en forme le centre d'attraction

La sainteté donc, si elle est réelle, est la séparation pour Dieu aussi bien que d'avec le mal ; car ainsi seulement nous sommes dans la lumière, car «Dieu est lumière». Cela est vrai au début de la sanctification : nous sommes amenés à connaître Dieu, nous sommes amenés à Dieu. Si nous revenons à nous-mêmes, c'est pour dire : «Je me lèverai et je m'en irai vers mon père». S'il s'agit de restauration, elle a lieu sur ce principe : «Si tu reviens, reviens à moi» (Jér. 4:1) . Une âme, en effet, n'est jamais réellement restaurée jusqu'à ce qu'elle soit revenue à Dieu ; car jusque-là elle n'est pas dans la lumière de manière à se purifier de la chair, alors même que les œuvres de la chair auraient été confessées ; et le péché n'est pas vu non plus tel que Dieu le voit. C'est pourquoi l'amour, comme élément essentiel, entre dans toute vraie conversion et toute vraie restauration quelque faiblement qu'on le discerne, ou à travers de sombres exercices de conscience. Nous avons besoin de revenir à Dieu ; il y a pardon auprès de lui afin qu'on le craigne. Autrement, le désespoir nous chasse encore plus loin. En effet, que serait ou que pourrait être une restauration si elle ne ramenait à Dieu ? Mais dans le sens plein et entier du mot, le rassemblement, c'est-à-dire le rassemblement pour une communion partagée, est produit par l'objet qui révèle ce en quoi nous devons avoir communion. Il faut que nous ayons communion en quelque chose, savoir avec le Père et avec son Fils Jésus Christ.

L'objet de la communion doit attirer les cœurs à lui, afin que, dans leur joie commune en lui, leur communion existe. Le principe du traité précédent est celui-ci, savoir que, en attirant les cœurs, l'objet qui les rassemble doit les séparer du mal : il répond à la seconde partie de la déclaration de l'apôtre (1 Jean 1:5) : «C'est ici le message... que nous avons entendu de lui, savoir que Dieu est lumière...» Ainsi Christ dit : «Si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même». Or, la croix était l'amour parfait, la séparation absolue d'avec tout péché et la condamnation du péché : «car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché» (Rom. 6:10), — la séparation d'avec le monde et la délivrance de toute la puissance de l'ennemi et de la scène où elle s'exerce. La croix, c'est l'amour parfait, détournant de tout autre objet pour attirer à lui-même ; montrant aux âmes que tout était mal en elles et ici-bas, les absorbant par ce qui est bon, d'une manière qui les délivre de ce mal. Mais quand nous entrons dans la vie à sa suite, tout ce dont il séparait a disparu : «En ce qu'il vit, il vit à Dieu» — c'est son être tout entier, si je puis m'exprimer ainsi. Or, il est, dans cette vie-là, élevé plus haut que les cieux. — Je ne parle pas ici de la gloire divine, mais de la vie. Il prend une position céleste et notre rassemblement par la croix nous amène à lui, là où il est maintenant, dans le lieu où le mal n'a pas d'entrée. Telle est notre communion : nous entrons dans la maison du Père en esprit ; et c'est là, je pense, le vrai caractère de l'Assemblée, de l'Église, pour rendre culte au plein sens du terme.

L'Assemblée se souvient de la croix, elle adore, laissant le monde dehors, tout étant connu dans le ciel devant Dieu. Il s'est livré, afin de «réunir en un» . Mais ici, j'anticipe un peu, car je ne parle jusqu'ici que de l'objet, non de la puissance active qui rassemble.

Je pense que ce qui sépare un saint du mal, ce qui le rend saint, c'est la révélation d'un objet (j'entends, cela va sans dire, par l'action du Saint Esprit, qui attire son âme vers cet objet comme étant bon et, par cela, lui révèle le mal et le lui fait juger dans son esprit et dans son âme) ; la connaissance qu'il a du bien et du mal n'est donc pas simplement une conscience mal à l'aise, mais la sanctification. Je veux dire par là que la sanctification repose, par la lumière donnée par le Saint Esprit, sur un objet qui, par sa nature, purifie les affections en étant leur objet, les créant par la puissance de la grâce. Même sous la loi, la sanctification avait cette forme : «Soyez saints, car moi je suis saint», bien que, je l'admets, elle participât alors nécessairement du caractère de la dispensation. À la croix, ces deux principes sont mis en lumière parfaitement. L'amour, l'objet béni qui attire le cœur, est clairement manifesté ; en même temps que le jugement le plus solennel du mal et la séparation la plus absolue d'avec lui. Telle est la perfection de Dieu, la folie et la faiblesse de Dieu ! La sanctification donc, je le répète, repose sur cette divine attraction dans l'amour, le mal dans toute son horreur et sous toutes ses formes étant parfaitement haï par celui que cet amour attire et qui s'y attache ! L'âme va vers cet amour avec son péché, reconnu comme tel et elle y va parce que l'amour ainsi manifesté lui a montré que le péché est péché, en ce que Christ a été fait péché pour nous.

Telle est la puissance objective qui sépare du mal et qui met fin à toute relation avec le mal ; car, alors, je meurs à toute la nature pour laquelle je vivais. Le mal cesse d'exister, par la foi, puisque je vis désormais dans une heureuse activité dans l'amour.

Mais je me suis assez étendu peut-être sur ce qui rassemble objectivement et qui produit la communion ; et assurément notre communion est une communion dans ce qui est bon, elle a un caractère céleste du fait qu'elle n'admet point le mal. La communion est imparfaitement réalisée, sans doute, ici-bas, mais dans la mesure où elle ne l'est pas, elle est alors détruite, car la chair n'a pas de communion. C'est pourquoi nous lisons : «Si nous marchons dans la lumière, comme Dieu est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres». Mais nous ne pouvons marcher en dehors des ténèbres autrement qu'en marchant dans la lumière, c'est-à-dire avec Dieu ; et Dieu est amour ; et s'il ne l'était pas, nous ne pourrions pas marcher dans ce chemin.

6.4 - L'amour est la puissance qui rassemble

Mais nous avons d'autres privilèges. L'amour de Dieu en Christ n'est pas seulement un objet qui rassemble, mais c'est une activité qui rassemble. L'amour a besoin d'un objet ; il agit et se montre. Ainsi, Dieu a agi. Jésus a révélé Dieu ; et ainsi nous connaissons Dieu comme étant «amour», et aussi «lumière». Bienheureuse connaissance ! Telle qu'elle nous est donnée dans la Parole, c'est la vie éternelle ; et l'occupation de cette vie, comme nous l'avons vu, c'est de connaître le Père et le Fils. Mais nous pouvons dire également que nous connaissons cette autre vérité précieuse et excellente : «Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille» (Jean 5:17) . C'est l'activité de l'amour qui constitue la puissance de rassemblement. Il s'est donné lui-même... «pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11:52). Même pour Israël : «Que de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu» (Matt. 23:57). Ici, ce n'est pas seulement un objet qui attire et sanctifie, produisant la communion ; mais c'est l'activité de l'amour qui agit, qui se donne, en vue de rassembler ; et dans cette œuvre nous pouvons avoir notre part. C'est là ce qui, tout en sanctifiant, et en maintenant la sainteté de Dieu, en nous en rendant participants, révèle Dieu et rassemble les âmes fatiguées.

Or c'est là seulement le principe et la vraie puissance de rassemblement : je ne dis pas le principe sur lequel les âmes sont rassemblées ; car il est clair qu'elles le sont sur le principe de la sainteté, de la séparation d'avec le mal, seul chemin où la communion est maintenue ; autrement, les ténèbres auraient communion avec la lumière ! Mais l'amour rassemble, et cette vérité est pour le chrétien aussi évidente que la précédente ; car quand est-ce que l'esprit de l'homme se séparerait du mal et abandonnerait le mal dans lequel il vit, et qui est sa nature, hélas ! quant à ses désirs naturels et quant à la sphère dans laquelle il vit ? Jamais ! Hélas, sa volonté et ses convoitises sont là, sa pensée est inimitié contre Dieu. C'est ce fait que la présentation de la grâce en Jésus a démontré d'une manière si solennelle.

La loi ne fut jamais donnée pour rassembler ; elle était la règle de conduite d'un peuple déjà en rapport avec Dieu, — pour convaincre de péché. Le péché ne rassemble pas vers Dieu, ni la loi non plus ; et l'un et l'autre sont tout ce qui constitue la position de l'homme, à moins que la grâce n'intervienne. En outre, c'est la grâce seule qui révèle pleinement Dieu, et ainsi sans la grâce, l'objet autour duquel nous devons être rassemblés n'est pas manifesté. La grâce seule atteint le cœur de manière à l'amener à Dieu : tout, en dehors de cela, n'est que responsabilité et chute.

C'est Christ qui rassemble, et par ceci, nous connaissons l'amour, c'est qu'il a donné sa vie pour nous. La vérité elle-même n'est, de fait, jamais connue jusqu'à ce que vienne la grâce. La loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ. La loi disait à l'homme ce qu'il devait être. Elle ne lui disait pas ce qu'il était. Elle lui parlait de vie, s'il obéissait, et de malédiction, s'il désobéissait ; mais elle ne lui disait pas que Dieu est amour. La loi parlait de responsabilité ; elle disait : «Fais cela et tu vivras». Elle était parfaite à sa place, mais ne disait ni ce que l'homme est, ni ce que Dieu est : cela restait caché ; mais cela est la vérité. La vérité n'est pas ce qui devrait être, mais ce qui est, la réalité de toutes les relations existantes telles qu'elles sont, et la révélation de celui qui, s'il existe des relations, doit en être le centre. Or, il était impossible que ces choses fussent dites sans la grâce ; car l'homme est un pécheur perdu et Dieu est amour. D'un autre côté, comment dire que toute relation — c'est-à-dire toute relation existant auparavant — était détruite (*) (car le jugement n'est pas une relation, mais la conséquence de la rupture d'une relation), sinon par la révélation que cette grâce a formé une nouvelle relation sur le principe même de la grâce par la puissance divine ? C'est pourquoi nous lisons : «De sa propre volonté, il nous a engendrés (**) par la parole de la vérité», cette semence incorruptible de la parole, «pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures». C'est pourquoi Christ est la vérité ; car depuis sa venue, le péché, la grâce, Dieu lui-même, le Père, le Fils, et le Saint Esprit même sont révélés tels qu'ils sont ; ce qui est la perfection dans l'homme, en relation avec Dieu ; ce qu'est l'éloignement de Dieu, dans lequel l'homme est tombé ; ce qu'est l'obéissance, ce qu'est la désobéissance, ce qu'est la sainteté, ce qu'est le péché, ce qu'est Dieu, ce qu'est l'homme, ce qu'est le ciel, ce qu'est la terre : tout est mis à sa place relativement à Dieu, et avec la plus entière révélation de lui-même, en même temps que de ses conseils, dont Christ est le centre.

(*) Moralement, je veux dire ; car il est évident que nous sommes toujours des créatures.

(**) La loi n'a rien engendré en moi ; elle supposait que l'homme était et qu'il appartenait à Dieu et elle lui prescrivait un chemin.

6.5 - La grâce unit selon la sainteté divine

Ainsi la grâce est la puissance agissante pour révéler la vérité et elle seule peut le faire ; car la présence de Christ ici-bas est la grâce ; son activité, la grâce efficace. Or, l'existence même d'un pareil objet et d'une pareille puissance doit se faire sentir comme puissance qui rassemble, rassemblant dans l'unité, car elle doit, étant divine, rassembler autour d'elle-même.

Mais nous ne sommes pas abandonnés à des conséquences abstraites, quelque familières qu'elles soient pratiquement à toute âme renouvelée, qui sait et doit savoir que tous ceux qui sont nés de nouveau sont attirés ensemble vers Christ. La parole de Dieu est claire : Il est mort «pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés». Je parle de ces choses comme caractérisant la puissance qui rassemble. Christ, bien qu'il fût la vérité elle-même, pendant qu'il était ici-bas, était la vérité isolée ; aucune relation nouvelle n'était établie sur un fondement divin pour d'autres hommes. C'est pourquoi la grâce offerte fut la grâce rejetée ; le grain de blé demeurait seul ; mais par sa mort, la rédemption a été accomplie et l'expiation faite. Il n'était plus «à l'étroit» désormais ; la grâce et la vérité renfermées, pour ainsi dire, dans son propre cœur, pouvaient se répandre librement. L'amour le plus grand était manifesté, et le péché dans l'homme, au lieu d'empêcher l'application de l'amour et de mettre une barrière à toute relation, devint son objet, au moins ce à l'égard de quoi il se déployait, et c'est donc ainsi que l'amour rassemble.

La justice de Dieu prend la place de ce qui, quoique réclamé, n'a de fait jamais existé, savoir, la justice de l'homme ; la vie divine prend la place de la vie purement humaine ; et Dieu trouve sa gloire dans le salut. La grâce règne par la justice. Or, c'est cette grâce qui, unissant nos âmes à Jésus, par la puissance du Saint Esprit, nous rassemble par la croix, d'où nous est annoncée la vérité pendant que nous sommes sur la terre ; et Christ dans le ciel fait connaître à la foi notre vraie place là-haut, son titre divin personnel étant toujours, cela va sans dire, sauvegardé. L'épître aux Éphésiens développe ce sujet. Seulement, comme elle commence par la gloire divine, la vraie source de tout, elle commence par le dessein de l'amour relativement à nous, dans le ciel en gloire, et introduit la rédemption elle-même comme une chose qui vient après et qui est nécessaire pour nous amener là. Mais il est clair que cela ne change pas l'amour qui demeure et qui opère pour nous amener dans cette bienheureuse et céleste unité. Celle-ci est céleste, en rapport avec la gloire de Dieu, et sainte selon la sainteté de la présence de Dieu. Le chemin de Christ sur la terre en est le modèle ici-bas, et la croix en donne la pleine mesure. Le ciel et la croix sont ainsi liés. Quand le sang était porté dans le lieu très saint, le corps était brûlé hors du camp, dehors, déclarant impossible toute relation de Dieu avec l'homme tel qu'il était. Alors le rassemblement «en un» commença. Il tua l'inimitié, celle qui existait entre Juif et Gentil, et les réconcilia tous les deux en un seul corps à Dieu ; et ainsi, les uns et les autres, nous avons accès auprès du Père par un seul Esprit. Les ordonnances séparent toujours selon la sainteté humaine ; la grâce unit selon la sainteté divine.

Je crois en avoir dit assez maintenant pour rendre claire ma pensée ; et j'ai plus à cœur ici de l'établir que d'insister sur elle. Dans le sens divin complet, sans la grâce, il n'y a ni vérité, ni sainteté (en dehors de Dieu, j'entends, cela va sans dire), bien que la sainteté puisse être néanmoins attribuée aux anges élus, — et il ne peut y en avoir, parce qu'il est impossible qu'un pécheur puisse être avec Dieu autrement que sur le principe et par la puissance et l'activité de la grâce. La puissance de l'unité, c'est la grâce ; et comme l'homme est pécheur et éloigné de Dieu, la puissance de rassemblement, c'est la grâce, — la grâce manifestée en Jésus sur la croix et nous amenant à Dieu dans le ciel et nous donnant une place en lui qui est monté au ciel. C'est là la sainteté ; bien certainement la croix n'est pas une approbation du péché

Votre affectionné dans le Seigneur,

J. N. Darby